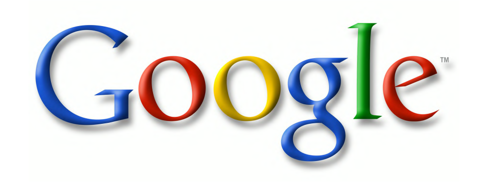



THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES SCIENTIA VERITAS
1817


THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES SCIENTIA VERITAS
1817

HISTOIRE DOCUMENTAIRE DE L'ARMÉNIE

DES ÂGES DU PAGANISME

VOL. II

AMS PRESS
NEW YORK

HISTOIRE

DOCUMENTAIRE

DE L'ARMÉNIE

DES ÂGES DU PAGANISME

(1410 AV.– 305 APR. J.-C.)

PAR

JOSEPH SANDALGIAN

DU CLERGÉ ARMÉNIEN DE CONSTANTINOPLE

ANCIEN ÉLÈVE DU GRAND-SÉMINAIRE SAINT-SULPICE, À PARIS

TOME DEUXÈME



ROME

IMPRIMERIE DU SÉNAT

DE J. BARDI

1917

Library of Congress Cataloging in Publication Data

Sandalgian, Joseph, d. 1916.
Histoire documentaire de l'Arménie des âges du paganisme (1410 av.-305 apr. J.—C.)

1. Armenia—History—To 428. I. Title.
DS181.S3 1974 913.39'55'03 79-175431
ISBN 0-404-05557-5

Reprinted, with permission, from a volume in the University of Michigan Library

Reprinted from the edition of 1917, Rome
First AMS edition published, 1974
Manufactured in the United States of America

International Standard Book Number:
Complete Set: 0-404-05557-5
Volume II: 0-404-05559-1

AMS PRESS, INC.
New York, N.Y. 10003

TABLE DES MATIÈRES DU TOME DEUXIÈME

Âges moyens historiques.

Première période.

Dynastie des Artaxiades (189 av. J.-C.-env. 14 apr. J.-C.).

Âges moyens historiques.

Deuxième période.

RÈGNES HÉTÉROCLITES ET INSTABLES (16-66 après J.-C.).

Âges moyens historiques.

Troisième période

DYNASTIE DES ARSACIDES (66-305, 428 apr. J.-C.).

TROISIÈME PARTIE

Mythologie arménienne.

Première période religieuse ou divinités de la période ourartique — Système extérieur de la religion et actions religieuses et temples.

FIN

ANCIENS ÂGES HISTORIQUES

SECONDE PÉRIODE

Empire des Achéménides

(518-331 av. J.-C.)

CHAPITRE Ier.

Darius Ier (518-485 av. J.-C.).

I. Armina, une province de l'empire des Perses. — II. Les gouverneurs de l'Armina. — III. Conditions générales de l'Armina.

I. Nous avons dit que lors de la chute du royaume d'Ourarṭou Darius Ier avait réduit en province perse tous les pays de Nâiri-Ourarṭou sous le nom d'Armina ou d'Armaniya. Il la place 11e dans son inscription de Bagistan [1]), 7e dans l'inscription du palais de Persépolis et 19e dans celle de Naksch-i-Rustam (NRa). Dans ces inscriptions l'Armina se présente comme simple province administrative. Les vingt provinces envisagées par Hérodote (III, 90-94) devant être considérées au point de vue des tributs qu'elles devaient payer au roi des rois, les pays de Nâiri-Ourarṭou étaient divisés en quatre zones. Deux d'entre celles-ci étaient composées exclusivement des anciens pays de Nâiri-Ourarṭou; elles formaient la XVe et la XVIIIe des provinces royales; les deux autres faisaient partie d'autres provinces. « La Pactyique [2]), les Arméniens et les pays voisins jusqu'au Pont-

[1] Ou Bisoutoun, Béhistoun. [2] La province de 'Pâytakaran sous les Arsacides de l'Arménie; c'était pour le moins la partie nord-ouest du pays des Caspiens.

Euxin » payaient un tribut de 400 talents[1]); ces pays formaient la XIIIe province. Les Outiens[2]) étaient compris dans la XIVe province, payant 600 talents. « La XVe renfermait les Saces[3]) et les Caspiens, qui donnaient 250 talents ». « La XVIIIe renfermait les Matianiens[4]), les Saspires et les Alarodiens; ils étaient taxés à 200 talents »[5]). Il est vrai qu'Hérodote, en disant « Arméniens » comme ci-dessus, entendait les populations de la moitié occidentale de l'Armina; en tout cas, même sa manière de dire au sujet des contrées orientales dudit pays n'est que défectueuse et très peu précise.

La Gordyène, grâce à la vaillance de ses habitants et surtout à la nature âpre et montagneuse de ce pays, resta indépendante pendant toute la durée de l'empire des Achéménides. En effet, Hérodote ne mentionne pas les Gordyéens parmi les peuples dont il énumère les contingents dans l'armée de Xerxès. D'un autre côté, Xénophon (*Anabase*, III, v, 16) rapporte que les prisonniers pris par l'armée des Dix Mille avaient dit que « le peuple des Carduques... est belliqueux et indépendant du roi; qu'autrefois le roi a envoyé chez eux une armée de 120,000 hommes, et qu'il n'en est revenu personne à cause de la difficulté du terrain; que pourtant, quand ils étaient en paix avec le satrape de la plaine, il y avait des relations réciproques entre les deux nations ». En outre, le même auteur (*ibid.*, VII, VIII, 25) atteste pour son temps[6]) que « les Carduques... étaient indépendants ». Ils étaient donc à l'abri de sujétion et de toutes contributions.

Le tribut payé par les nations soumises n'était pas toujours de même nature. Sous le règne de Cyrus aussi bien que sous celui de Cambyse, il n'y avait rien de déterminé quant au tribut. On ne donnait au roi qu'un présent gratuit[7]). Au rapport de Polyclète (*ap.* Strab., XV, III, 21), on percevait en argent les tributs des provinces maritimes, mais, dans l'intérieur, l'impôt se payait en nature avec les produits mêmes de chaque pro-

[1] Probablement le talent babylonien en argent = frs 4830 = LT. 212.52 p.
[2] L'Otène des auteurs classiques occidentaux et l'Outi des écrivains arméniens, à l'ouest et limitrophe de 'Pâytakaran. [3] Sans doute la Sacasène sur la droite du Kour. [4] Certainement les habitants de la Matiène de Strabon, XI, XIII, 2. [5] Il va sans dire que ces indications d'Hérodote laissent beaucoup à désirer au point de vue de la réalité historique. [6] 401 av. J.-C.
[7] Hérodote, III, 89.

vince; par exemple, substances tinctoriales, drogues, crins, laine, ainsi de suite, voire en têtes de bétail. Polyclète ajoutait que l'organisateur de l'impôt fut Darius. Lorsque, sous Artaxerxès II Mnémon (405-359 av. J.-C.), l'armée grecque des Dix Mille traversait l'Arménie, dans le canton de Touaraẓataþ Chirisophe et Xénophon demandaient à un comarque par un interprète qui savait le perse, pour qui l'on élevait des chevaux; il répondait que c'était « une redevance royale »[1]). Suivant Strabon (XI, XIV, 9), « il est notoire qu'une partie des chevaux néséens, affectés au service exclusif des rois de Perse, provenaient de l'Arménie, et que chaque année le satrape, chargé du gouvernement de cette province, avait l'obligation d'envoyer au grand roi 20,000 poulains pour figurer dans les fêtes mithriaques ». Ici, par la dénomination d'Arménie, il faut comprendre non seulement les quatre provinces mentionnées par Hérodote, mais encore les autres pays qui, tout en se trouvant dans la partie occidentale de l'Arménie, ne sont pas mentionnés par le père de l'histoire. Ainsi, toutes les populations de l'Arménie payaient chaque année leur tribut non seulement avec de l'argent sonnant et trébuchant, mais aussi par des troupeaux de poulains.

Les Achéménides ne se contentèrent point par l'imposition des tributs sur l'Arménie comme sur les autres pays; ils soumirent aussi les habitants au service militaire, ajoutant ainsi aux tributs en nature et en numéraire celui de sang. Tout ceci était certes un effet de l'exercice matériel de leur conquête et domination. Mais en dehors de cette question matérielle, ils ont aussi fait des conquêtes dans le domaine moral par leur langue qui régnait au sein des populations rurales même, de même que par leur religion, dont les divinités, en tout ou en partie, étaient honorées en Arménie[2]). C'étaient deux atteintes des plus graves portées aux institutions nationales, ajoutées à tant d'autres. C'est sans doute du temps des Achéménides que la noblesse avait commencé à adopter des noms propres perses ou éraniens, que nous verrons dans la suite se révéler et se multiplier à travers des siècles. Nous lisons dans Strabon (XI, XII, 9): « La plupart des coutumes que l'on observe chez les Mèdes se retrouvent aussi chez les Arméniens, par suite évidemment de la

[1] Xénophon, *Anabase*, IV, v, 34. Voy. aussi *ibid.*, IV, v, 24. [2] Voir Strabon, XI, XIV, 16, et Procope, *Pers.*, I, 17.

ressemblance des deux pays. On pense toutefois que ce sont les Mèdes qui ont été les premiers instituteurs des Arméniens, comme ils avaient dû l'être des Perses leurs vainqueurs futurs et les futurs héritiers de leur prépondérance en Asie ». Mèdes et Perses, mais plutôt ces derniers, avaient certainement communiqué aux populations, et surtout à la caste nobiliaire, des coutumes de leurs nations, que les Arsacides ne feront que renforcer plus tard par celles de la Parthyène, au grave préjudice des antiques us et coutumes purement nationaux.

Cependant, l'on peut dire que l'empire des Achéménides avait, en partie du moins, racheté ces graves inconvénients par son administration tout-à-fait paternelle. Sous les successeurs de Darius Ier, le bien-être des populations sujettes de l'empire formait le soin de ces monarques. Et nous verrons que, sous le règne d'Artaxerxès II Mnémon, l'agriculture et l'élève de bétail en Arménie étaient parvenues à un degré de prospérité si élevé qu'on peut appeler cette époque leur âge d'or. C'était l'époque de la retraite des Dix Mille, qui prisèrent l'Arménie comme le pays de cocagne.

II. Nous ignorons par combien de gouverneurs Darius Ier administrait l'Arménie. Il est toutefois certain que, suivant le récit de Xénophon (*Anabase*, IV, III, 4. IV, 4. VII, VIII, 25), sous Artaxerxès II Mnémon, l'an 401, l'Armina avait deux gouverneurs, dont l'un administrait la partie orientale et l'autre la partie occidentale. En parlant du règne de Darius Ier, Hérodote (V, 52) fait entrer la route royale en Arménie de l'extrémité occidentale de ce pays; et lorsque, suivant sa propre description, il la fait parvenir dans les voisinages du mont Ararat, il ajoute: « lorsque de cette Arménie (ἐκ ταύτης τῆς 'Αρμενίης) on entre dans la Matiène », etc. Si donc cet historien connaissait « cette Arménie », il ne pouvait ignorer *l'autre*, à laquelle il fait d'ailleurs allusion. La première était la partie occidentale; la seconde devait donc être la partie orientale qu'il nous révèle sans doute lorsqu'il mentionne (III, 94) « les Matiéniens, les Saspires et les Alarodiens ». D'un autre côté, Hérodote (I, 194) parle de « la partie de l'Arménie qui est au-dessus de l'Assyrie »; ce qui ne peut indiquer que la partie orientale du même pays. La division en une partie orientale et une partie occidentale du vaste pays datait peut-être du règne de Darius Ier. Cependant, à en juger de la phrase plus haut mentionnée de Strabon (XI, XIV, 9)

lorsque, en parlant des chevaux de l'Arménie, il dit: « le satrape chargé du gouvernement de cette province », celle-ci était souvent administrée par un seul satrape. Sous le règne d'Artaxerxès III Ochus (359-338 av. J.-C.), le satrape d'Armina était Codomanus [1]), depuis fait grand roi.

Disons ici en passant que, suivant Hérodote (V, 49), de son temps (ve siècle) la frontière occidentale de l'Arménie touchait à celle du pays des Ciliciens qui s'étendait, à cette époque, jusqu'à l'Euphrate. De ce côté, l'arc de ce fleuve formait donc le point initial des pays arméniens, comme du temps de Sargon et d'Argistis II et même de Minuas Ier.

III. L'autorité exercée par les Achéménides par rapport aux populations et aux petits dynastes des provinces était, généralement parlant, empreinte d'une constante douceur. Il nous serait donc permis de penser que les héritiers des petits dynastes de l'antique Nâiri-Ourarṭou n'avaient pas perdu, sous les Achéménides, le pouvoir féodal de leurs ancêtres. En effet, nous verrons que leur puissance, plus ou moins étendue, continuera encore d'exister à travers une longue série de siècles.

CHAPITRE II.

Xerxès Ier (485-465 av. J.-C.).

I. Le contingent de troupes arméniennes dans l'armée de Xerxès Ier lors de son expédition de Grèce. — II. L'inscription cunéiforme trilingue de Xerxès sur le rocher du château de Van. — III. La route royale.

I. Xerxès Ier, l'aîné des fils de Darius Ier, succéda à son père. Lorsque, en 480, Xerxès entreprit la guerre contre la Grèce, dans son armée composée de 2,640,000 soldats, il avait des troupes levées dans les pays arméniens. Hérodote en fait mention dans les termes suivants: « Les Arméniens, comme ils sont une colonie des Phrygiens [2]), étaient armés comme les Phrygiens. Les uns et les autres étaient commandés par Artochmès, qui

[1] Justin, X, 3. Diodore de Sicile, XVII, 6. [2] On connaît la fausseté de cette énonciation.

avait épousé une fille de Darius »[1]). Suivant le même historien, « l'armure des Phrygiens ressemblait beaucoup à celle des Paphlagoniens »[2]). Et les Paphlagoniens portaient des casques de mailles, des petits boucliers et des petites piques. En outre, ils avaient des dards et des poignards. La chaussure, à la mode de leurs pays, allait à mi-jambe »[3]). Suivant Hérodote, dans l'armée de Xerxès il y avait aussi des Caspiens et des Pactyiques (VII, 67), des Outiens (VII, 68), des Matianiens (VII, 72), des Chalybes (VII, 76), des Alarodiens et des Saspires (VII, 79), dont les armes étaient plus ou moins loin de se ressembler. C'était donc, suivant Hérodote, de cette façon que les troupes arméniennes étaient armées du temps de Xerxès. Ce soi-disant grand roi, vaincu sur terre et sur mer, rentra dans son pays.

II. C'était apparemment pendant son retour de la guerre de Grèce que Xerxès, arrivé dans la ville de Ṭouspas (Van), fit graver, sur le côté méridional du rocher du château-fort, l'inscription cunéiforme en idiomes perse, médique et babylonien, dans laquelle entr'autres choses il dit: « ... Le roi Darâyavâuš, qui *était* mon père,... ordonna de faire une gravure en ce lieu; mais il n'*y* fit pas écrire une inscription. C'est moi donc qui ai ordonné d'écrire cette inscription... ».

III. Hérodote, qui était contemporain de Xerxès Ier, fait la description (V, 52) de la route royale qui, du littoral de la Lydie, conduisait à Suse, résidence des Achéménides. En Arménie, l'on rencontrait quinze stathmes ou relais sur une longueur de cinquante-six parasanges et demie[4]), dit le père de l'histoire. Chaque stathme avait des troupes. Suivant le même auteur (*ibid.*), « De l'Arménie on entre dans la Matiane, où l'on fait quatre journées »; dans cette partie de l'Arménie il y avait donc quatre stathmes (?!). Il est évident que ces relais si peu nombreux étaient faits pour le service des courriers royaux. — Citons ici un pas-

[1] Hérod., VII, 73. [2] *Ibid.* [3] *Ibid.*, VII, 27. La description des casques des Paphlagoniens est plus clairement faite par Xénophon (*Anabase*, V, IV, 10) lorsqu'il dit: « Ils ont sur la tête des casques de cuir à la paphlagonienne, sur le milieu desquels s'élève une tresse en spirale, à la façon d'une tiare ». Nous devons faire observer ici que cette armure décrite par Hérodote ne correspond pas, du moins en partie, avec celle que portaient les troupes d'Aramis; voy. plus haut, p. 288. [4] Une parasange était égale à 5 kilom. et 532 m. Ainsi, de l'arc de l'Euphrate jusqu'aux voisinages du mont Ararat il y aurait 312 kilom. et 558 m. Le père de l'histoire s'y trompait, sans aucun doute.

sage de Strabon (XI, XIV, 14), d'après lequel la chaîne de montagnes d'« Abus [1]) se trouve avoir dans son voisinage la route qui, en passant devant le temple de Baris [2]), conduit à Ecbatane ».

CHAPITRE III.

Trafic et Commerce

I. Avec Tyr. — II. Avec l'Inde. — III. Avec la Babylonie. — IV. Transit des marchandises à travers l'Arménie. — V. Transit par le Kour et l'Araxe. — VI. Rapports commerciaux avec le Pont.

Bien que l'histoire ne fasse aucune mention du commerce que les habitants de l'Arménie de la haute antiquité pouvaient avoir entretenu avec les autres peuples pour faire des échanges de marchandises, toutefois certains signes tendraient à révéler leur activité sous ce rapport [3]). Mais laissant de côté ce point, nous venons à l'histoire positive des siècles plus récents.

I. Au VIe siècle avant l'ère chrétienne, le prophète Ézéchiel, en parlant de l'opulence de Tyr, disait (XXVII, 13-14): « [13] Javan, Thoubal et Mosoch *étaient* tes marchands; ils trafiquaient en personnes d'hommes et en ustensiles d'airain dans ton marché. [14] Les hommes de la maison de Thogarma faisaient dans tes marchés le commerce de chevaux, de cavaliers et de mulets ». Il est clair que de ces quatre nations on exportait, entre autres choses, des esclaves à Tyr pour les y vendre; c'est ce qui nous est indiqué par les mots « personnes d'hommes » et « cavaliers ». Nous avons vu à quel point l'élève de la race chevaline avait pris de développement en Arménie. Il n'est donc pas étonnant que des chevaux et même des mulets en fussent exportés jusqu'au littoral oriental de la Méditerranée.

II. Suivant Xénophon (*Cyropédie*, III, II. VI, II), Cyrus Ier avait voulu envoyer un ambassadeur au roi des Indes pour en obtenir une assistance pécuniaire. À cet effet, il demanda aux Arméniens et aux Gordyéens des guides pour son ambassadeur.

[1] L'endroit près des sources de l'Araxe. [2] Probablement le mont Ararat. [3] Depuis une haute antiquité les Phéniciens recevaient les produits de la Colchide par la voie de l'Arménie et de la Syrie aussi. (Maspéro).

De ceci il résulte que du temps de Xénophon les Perses, amis de ce général et historien, lui avaient rapporté que les Arméniens et les Gordyéens connaissaient le chemin qui menait aux Indes; ce qui certes ne peut être expliqué qu'en admettant qu'ils avaient des relations commerciales avec ce pays.

III. Hérodote, témoin oculaire des relations commerciales des Arméniens avec la Babylonie au siècle de Xerxès Ier, nous les décrit de la manière suivante (I, 194): « Je vais parler d'une autre merveille qui, du moins après la ville (de Babylone), est la plus grande de toutes celles qu'on voit en ce pays. Les bateaux, dont on se sert pour se rendre à Babylone, sont faits avec des peaux et de forme ronde. On les fabrique dans la partie de l'Arménie qui est au-dessus de l'Assyrie, avec des saules dont on forme la coque et qu'on revêt, par dehors, de peaux. On les arrondit comme un bouclier, sans aucune distinction de poupe ni de proue, et on remplit le fond de roseaux. On les abandonne au courant de la rivière [1]), chargés de marchandises et principalement de vin de palmier. Deux hommes debout les gouvernent, chacun avec une perche; l'un retire la sienne pendant que son compagnon pousse l'autre. Ces bateaux ne sont point égaux; il y en a de grands et de petits. Les plus grands portent jusqu'à 5000 talents [2]) pesant. On transporte un âne dans chaque bateau; les plus grands en ont plusieurs. Lorsqu'on est arrivé à Babylone et qu'on a vendu les marchandises, on met aussi en vente la carcasse du bateau et la paille. Ils chargent ensuite les peaux sur les ânes et retournent en Arménie en les chassant devant eux; car le fleuve est si rapide qu'il n'est pas possible de le remonter; et c'est pour cette raison qu'ils ne font pas leurs bateaux de bois, mais de peaux. Ils en construisent d'autres de la même manière lorsqu'ils sont de retour en Arménie avec leurs ânes. Voilà ce que j'avais à dire de leurs bateaux ».

IV. L'Arménie servait de pays de transit pour les marchandises des nations étrangères. Au rapport de Strabon (XI, v, 8), « les Aorses supérieurs... dominaient sur la plus grande partie du littoral occupé naguère par les Caspiens. Cet état de choses leur avait permis de monopoliser le transport à dos de chameaux des marchandises de l'Inde et de la Babylonie, expé-

[1] C'est-à-dire du Tigre. [2] 97 tonnes et $^{00}/_{200}$ kilogr.

diées par la voie de l'Arménie et de la Médie. Ce monopole les avait tellement enrichis, qu'ils portaient tous de l'or sur leurs vêtements ».

V. En parlant de son temps, Strabon (II, I, 15) dit: « L'Oxus, qui forme la limite entre la Bactriane et la Sogdiane, passe pour être d'une navigation si facile, que les marchandises de l'Inde, transportées par cette voie, descendent aisément jusqu'en Hyrcanie, d'où elles se répandent ensuite, au moyen des fleuves, dans toutes les contrées environnantes jusqu'au Pont ». Bien que de nos jours l'Oxus se jette tout entier dans le lac Aral, ou lac Oxien des anciens, toutefois dans les temps anciens il se divisait en deux branches, dont l'une se déchargeait dans ce lac et l'autre allait se jeter dans la mer Caspienne. Les marchandises de l'Inde ne pouvaient passer par cette mer que dans le Kour et l'Araxe pour être transportées en Albanie, en Ibérie, en Colchide, en Arménie et au Pont. Il était tout naturel que la navigation de ces deux fleuves, et surtout celle de l'Araxe, ait été faite principalement par les habitants de l'Arménie septentrionale. Les rapports de Xénophon et de Strabon nous autoriseraient à penser que les Arméniens pouvaient bien descendre dans la mer Caspienne par leurs fleuves susmentionnés et, en poursuivant leur navigation dans l'Oxus, arriver dans les régions éraniennes proches de la frontière de l'Inde, d'où il leur aurait été facile d'entrer dans ce pays pour y exercer l'échange des marchandises. — Strabon (XI, VII, 3) écrit aussi: « L'Oxus est aisément navigable et sert à transporter une bonne partie des marchandises de l'Inde jusqu'à la mer Hyrcanienne, par laquelle elles gagnent en peu de temps la côte d'Albanie. Elles remontent ensuite le Cyrus, atteignent le versant opposé pour redescendre alors jusqu'à l'Euxin » [1]). Il est clair que dans ces opérations de transport la part des habitants de l'Arménie pouvait être assez limitée.

VI. Sur le commerce entre l'Arménie et le Pont, Strabon parle (XII, III, 36) en termes suivants: « Comana [2]) est un centre

[1] Tel était, selon l'auteur, le témoignage de Patrocle, d'Ératosthène et d'Aristobule. Th. Mommsen, dans son *Hist. rom.*, livre VIII, chap. IX, *Les frontières romano-parthiques*, dit que « les marchands arméniens portaient le commerce, à travers la mer Caspienne, chez les peuples de l'Asie Orientale et de la Chine »; à ce dernier mot il faut certes ajouter: « par l'intermédiaire des Indiens ». [2] Celle de Pont, s'entend.

habité considérable; elle est aussi un des principaux entrepôts des marchandises venant de l'Arménie ».

Il est donc permis de penser que l'Arménie, par ses importations, exportations et le transit de marchandises, ayant été le centre commercial vis-à-vis des nations du sud, du sud-est, de l'est, du nord et du nord-ouest, quelles richesses n'amassait-elle pas dans son intérieur! L'existence d'immenses trésors est attestée par les auteurs occidentaux concernant le règne de Tigrane II le Grand, et par Élisée, un auteur arménien, concernant le v[e] siècle de notre ère. Comme de raison, la richesse du gouvernement ne pouvait dériver que d'une admirable prospérité des conditions industrielles, économiques, commerciales et financières du peuple arménien.

CHAPITRE IV.

Artaxerxès II Mnémon (405-359 av. J.-C.).
Artaxerxès III Ochus (359-338 av. J.-C.).

I. Les satrapes Orontas et Tiribaze. — II. Retraite des Dix Mille. — III. Les troupes arméniennes dans l'armée perse marchant contre Datamès. — IV. La sécheresse. — V. Artaxerxès III Ochus. Codoman, satrape d'Arménie.

I. En 401, la cinquième année du règne d'Artaxerxès II Mnémon, l'Arménie était divisée en deux gouvernorats; l'un était nommé Arménie du levant, tandis que l'autre s'appelait Arménie du couchant. Le satrape, qui gouvernait la première, s'appelait Orontas, ayant pour commander les troupes un général nommé Artuchas; celui-ci avait pour soldats des Arméniens, des Mardoniens et des Chaldéens-Gordyéens [1]). Le nom du satrape de la seconde était Tiribaze, ami du roi. Quand il était auprès du roi, nul autre que lui ne l'aidait à monter à cheval. C'était Tiribaze qui commandait en personne les troupes de son gouvernement; elles étaient composées de Perses, de Chalybes, de Taoques et de Phasiens, ces derniers riverains de l'Araxe supérieur [2]).

[1] Xénophon, *Anabase*, III, v, 17. IV, iii, 4. [2] *Ibid.*, IV, iv, 4, 18. vi, 5. VII, viii, 25.

II. Artaxerxès II avait envoyé à Sardes, en Asie-Mineure, en qualité de gouverneur-général, son jeune frère, Cyrus le Jeune. Dans le but d'arracher à son frère la couronne royale, Cyrus forma autour de lui une armée composée de troupes de différentes nationalités. Parmi celles-ci se trouvaient, formant un corps d'armée spécial, des mercenaires grecs au nombre de plus de dix mille, qu'accompagnait le philosophe et général Xénophon, citoyen d'Athènes. A la tête d'une pareille armée, Cyrus marcha sur Babylone et dans une bataille près du bourg nommé Cunaxa, à proximité de Babylone, il tomba mort. On était dans la belle saison de l'an 401 avant J.-C. Comme quelques-uns des généraux des volontaires grecs avaient été pris traîtreusement par les Perses, leur corps d'armée élut, pour les substituer, d'autręs généraux. Parmi ces derniers, les principaux étaient Chirisophe, citoyen de Lacédémone, qui prit le commandement de l'avant-garde, et Xénophon, plus haut mentionné, qui fut chargé du commandement de l'arrière-garde de l'armée. Cette armée de dix mille Grecs se préparait à opérer sa retraite pour rentrer dans sa patrie. Dans le but de rencontrer sur leur chemin moins de périls, les généraux prirent le parti de descendre sur Trapézonte [1]) en traversant l'Arménie, du sud au nord. L'armée s'ébranla; elle longea toujours la rive gauche du Tigre en essuyant maintes attaques des Perses, jusqu'à ce qu'elle se jeta dans le pays des Carduques ou la Gordyène dans l'endroit où celle-ci a pour limite le Tigre.

Les Grecs n'y pillèrent pas les habitants, à cela près qu'ils s'emparaient des vivres où ils en trouvaient; ils agissaient ainsi sous l'empire de la lutte pour l'existence. Une fois, « toute l'armée grecque, se trouvant réunie, cantonna dans de nombreuses et belles maisons, où abondaient les vivres. Il y avait beaucoup de vin que l'on gardait dans des citernes cimentées » [2]). Les Carduques, pris à l'improviste, se mirent d'abord en fuite; mais ils se réunirent ensuite dans divers endroits et se mirent à harceler les Grecs en se servant d'armes et en roulant sur eux des quartiers de rocher ou de grosses pierres. « Ils ne portaient qu'un arc et une fronde. C'étaient d'excellents archers; ils avaient un arc de près de trois coudées, avec des flèches de plus de deux; pour les décocher, ils tiraient les cordes vers

[1] Aujourd'hui Trébizonde. [2] Xénophon, *Anabase*, IV, II, 22.

le bas de l'arc, en y appuyant le pied gauche »[1]). Ayant mis sept jours pour traverser l'extrémité occidentale de la Gordyène, les Grecs arrivèrent à la rivière Centrite qui, du côté du nord, en était la limite. Les devins de l'armée grecque immolèrent des victimes au fleuve que les Dix Mille franchirent aisément[2]). Les troupes d'Orontas et d'Artuchas, se tenaient sur la rive droite du fleuve; leurs soldats Chaldéens (Gordyéens) « avaient pour armes de grands boucliers d'osier et des lances » [3]). Ces troupes prirent la fuite. Quelques-uns des soldats de Chirisophe « s'étant mis à la poursuite de l'ennemi, prirent ce qui était resté en arrière de ses bagages, et, de plus, quelques belles étoffes et des vases à boire » [4]).

L'armée grecque était maintenant entrée dans le canton Éréŭark, au sud-sud-ouest du lac Thôspite. Elle se mit ensuite à marcher vers le nord-ouest dans la direction des régions du gouvernement de Tiribaze. Du bord du Centrite ayant fait quinze parasanges[5]), les Grecs arrivèrent aux sources du Tigre qu'ils passèrent[6]). Se dirigeant ensuite vers la rivière Téléboas[7]), ils la franchirent. Ils marchaient maintenant dans la direction de l'est de la Tarônite. Ici le satrape Tiribaze consentit, par une convention, à ne leur pas faire de mal pourvu qu'ils s'abstinssent d'incendier les maisons des habitants et se contentassent de prendre les vivres dont ils avaient besoin. L'armée grecque se trouvait maintenant dans la plaine de Mousch. Tiribaze côtoyait les Grecs avec ses troupes à une distance d'environ dix stades[8]). Ils n'avaient pas encore traversé une plaine dans laquelle ils se trouvaient, qu'« ils arrivèrent à des palais entourés de nombreux villages pleins de vivres » [9]). Ici, tandis qu'ils s'étaient campés, il tomba beaucoup de neige. « Ils y trouvèrent toute sorte de vivres excellents: bestiaux, blé, vins vieux d'un bouquet délicieux, raisins secs et légumes de toute espèce »[10]). Les soldats « se frottaient de matières grasses qui s'y trouvaient en quantité et dont on se servait en guise d'huile d'olive, telles que saindoux, huile de sésame, d'amande amère et de térébinthe; il s'y trouvait aussi des essences tirées des mêmes végétaux »[11]).

[1] *Ibid.*, IV, II, 27-28. [2] Voy. ici Frontin, I, IV, 10. [3] Xénophon, *Anabase*, IV, III, 4. [4] *Ibid.*, IV, III, 25. [5] Kilom 82.980 m. [6] Xénophon, *Anabase*, IV, IV, 1-3. [7] Le fleuve 'Touh des auteurs arméniens et le Bitlis-Tchây moderne. [8] Kilom 1.850 m. [9] Xénophon, *Anabase*, IV, IV, 7. [10] *Ibid.*, IV, IV, 9. [11] *Ibid.*, IV, IV, 13.

La nuit, les Grecs avaient fait prisonnier un perse qui les informa que Tiribaze se préparait à les attaquer au défilé d'une montagne voisine, où il n'y avait qu'un passage. Les généraux rassemblèrent donc l'armée, franchirent le haut des montagnes; aux cris de ceux qui avaient pris le devant, les troupes de Tiribaze s'enfuirent. « Les Grecs prirent environ vingt chevaux, ainsi que la tente de Tiribaze et, dans cette tente, des lits à pieds d'argent, des vases à boire,... et le même jour revinrent au camp » [1]). Le lendemain, sous la conduite de plusieurs guides, l'armée grecque descendit au pied du versant nord des montagnes; elle se trouvait maintenant à l'est de la ville d'Aštišat. De cet endroit « les Grecs firent trois étapes dans le désert, l'espace de quinze parasanges, le long de l'Euphrate [2]) qu'ils passèrent ayant de l'eau jusqu'au nombril. On leur disait que la source de ce fleuve n'était pas éloignée » [3]). Le passage du fleuve était évidemment effectué à l'ouest de Manazkért [4]). Quatre jours durant, l'armée marcha dans la neige amoncelée. Une source thermale coulait dans un vallon [5]). « Chirisophe, à la nuit tombante, arriva à un village et rencontra des femmes et des jeunes filles du pays qui portaient de l'eau près de la fontaine située devant le fort [6]). Elles demandent aux Grecs qui ils sont. L'interprète leur répond en perse que ce sont des troupes envoyées au satrape par le roi. Elles répondent que le satrape n'est pas là, mais à la distance d'une parasange environ. Comme il était tard, on entre dans le fort avec les porteuses d'eau et l'on se rend auprès du comarque » [7]).

Quant au reste des soldats encore en marche, il y en a eu que la neige avait aveuglés, ou à qui le froid avait gelé les doigts des pieds. Une partie des Grecs arrivèrent enfin, avec les malades, dans le village où se trouvait Chirisophe, le commandant de l'avant-garde.

Quelques Grecs tombèrent à l'improviste sur le village échu à Xénophon, commandant l'arrière-garde. L'Athénien Polycrate y « prit dix-sept poulains élevés pour la redevance royale, et

[1] *Ibid.*, IV, IV, 19–22. [2] C'est-à-dire de l'Arsanias, le Mourad-Sou moderne. [3] Xénophon, *Anabase* , IV, v, 2. [4] Ou Manâuazakért. [5] Xénophon, *Anabase*, IV, v, 15. [6] Très probablement l'avant-garde se trouvait dans la partie orientale du canton Touaraẓataṗ, à l'est de la bourgade de Ḥnous; le canton était, par sa partie septentrionale, limitrophe de la Caranite. [7] Xénophon, *Anabase*, IV, v, 9–10.

la fille du comarque [1]), mariée depuis neuf jours; son mari était parti pour courre le lièvre et ne fut pas pris dans les villages. Les habitations étaient sous terre; l'ouverture est comme celle d'un puits, mais l'intérieur est vaste; il y a des entrées creusées pour les bestiaux; mais les hommes y descendent par des échelles. Dans ces habitations étaient des chèvres, des brebis, des bœufs, de la volaille et des petits de toutes ces espèces. Tout le bétail est nourri, à l'intérieur, de foin. On y trouve aussi du blé, de l'orge, des légumes et du vin d'orge dans des vases à boire. On y voyait flotter l'orge même jusqu'aux bords, ainsi que des chalumeaux, les uns plus grands, les autres plus petits, et sans nœuds. Il fallait, quand on avait soif, en prendre un dans la bouche et sucer. Cette boisson est très forte si l'on n'y mêle de l'eau; mais on la trouve très agréable quand on y est accoutumé » [2]).

Xénophon ayant offert toutes sortes d'assurance au comarque concernant sa maison et sa famille, lui demandait de vouloir se charger de la conduite de l'armée par un chemin droit, jusqu'à ce qu'on arrivât au pays d'une peuplade voisine. « Le comarque promit, et, pour preuve de son bon vouloir, il découvrit où l'on avait enfoui les tonneaux du vin. Cantonnés ainsi pour cette nuit, les soldats se reposèrent dans l'abondance de tous les biens, sans toutefois cesser de garder à vue le comarque et ses enfants. Le lendemain, Xénophon prit avec lui le comarque et alla trouver Chirisophe. Dans chaque village où il passait, il rendait visite à ceux qui s'y étaient cantonnés; partout il les trouvait en festins et en liesse; nulle part on ne le laissait aller qu'il ne se fût assis au repas. Or, il n'y avait pas d'endroit où il ne se trouvât sur la même table de l'agneau, du chevreau, du porc, du veau, de la volaille, avec une grande quantité de pains de froment et de pains d'orge. Quand, par affection, on voulait boire à la santé d'un ami, on le menait au vase, puis il fallait boire, la tête baissée, en humant, comme fait un bœuf. On permit au comarque de prendre tout ce qu'il voudrait. Il ne voulut rien accepter; mais, au fur et à mesure qu'il rencontrait un parent [3]), il l'emmenait avec lui » [4]).

« Arrivés auprès de Chirisophe, on trouva ceux de ce can-

[1] C'est-à-dire 'chef du village'. [2] *Ibid.*, IV, v, 24–27. [3] Fait, sans doute, prisonnier par les Grecs. [4] Xénophon, *Anabase*, IV, v, 28–32.

tonnement, couronnés de foin sec; ils se faisaient servir par des enfants arméniens, revêtus de leurs robes barbares. On leur montrait par signes, comme à des sourds, ce qu'ils avaient à faire. Chirisophe et Xénophon... demandèrent au comarque, par l'interprète qui savait le perse, dans quel pays on était. Celui-ci répondit: 'en Arménie'. Ils lui demandèrent encore pour qui l'on élevait des chevaux; il répondit que c'était une redevance royale. Il dit aussi que le pays voisin était celui des Chalybes, et il indiqua la route qui y conduisait. Xénophon repartit là-dessus, ramena le comarque à sa famille et lui donna un cheval un peu vieux, qu'il avait pris, en lui recommandant de le nourrir pour l'immoler. Il avait entendu dire que l'animal était consacré au soleil, et il craignait qu'il ne mourût, épuisé par la route. Il prit ensuite un poulain pour lui-même et en donna un à chacun des stratèges [1]) et des lochages [2]). Les chevaux de ce pays sont moins grands que ceux de Perse, mais ils ont plus de cœur. Le comarque apprit aux Grecs à attacher des sacs aux pieds de leurs chevaux et de leurs bêtes de somme, quand ils les conduiraient à travers la neige; sans cette précaution, les bêtes y enfoncent jusqu'au ventre» [3]).

L'armée des Dix Mille se cantonna, durant huit jours, dans les villages où elle se trouvait. Xénophon confia ensuite le comarque à Chirisophe qui commandait toujours l'avant-garde. Il remit au comarque toutes les personnes de sa famille à l'exception toutefois de son fils qui était à peine adolescent. L'enfant fut confié à la garde d'Épisthène d'Amphipolis, dans l'intention de le rendre, avec la liberté, à son père, si celui-ci s'acquittait bien de la charge qu'il avait acceptée. Les Grecs portèrent ensuite à sa maison tout ce qu'ils purent.

L'armée plia bagage et se mit en marche. Notre comarque servait de guide sans être autrement lié. L'on était déjà à la troisième étape, lorsque Chirisophe, à tort ou à raison, s'emporta contre lui de ce qu'il ne les menait pas à des villages. Le comarque lui ayant répondu qu'il n'y en avait pas dans la contrée, le rude lacédémonien le frappa; mais il ne le fit pas lier. Sur ce, la nuit suivante le comarque, bon patriote mais mauvais père, s'échappa en abandonnant son fils, maintenant

[1] Chefs de bataillons. [2] Simples capitaines. [3] Xénophon, *Anabase*, IV, v, 33–36.

esclave des Grecs, si caressés par ses nationaux. Xénophon, le philosophe arménophile, reprocha à Chirisophe sa brutale conduite. Quant au petit arménien, il gagna l'affection d'Épisthène, qui l'emmena dans sa patrie et le trouva toujours fidèle.

Après cet événement tragique, l'armée grecque fit, en sept marches, un chemin de trente-cinq parasanges [1]) et arriva aux bords du Phase, ou au cours supérieur de l'Araxe. Le fleuve y avait une largeur d'un plèthre [2]). L'armée se trouvait maintenant dans le canton de Phasiane et tout près des limites de la Caranite [3]). Elle franchit le fieuve, et, après avoir fait un chemin de dix parasanges [4]), aperçut, sur le sommet d'une montagne, des troupes de Chalybes, de Taoques et de Phasiens. Il y avait aussi d'autres troupes de l'autre côté de la montagne. Cependant, les Grecs ayant battu les premières, les autres se mirent en fuite. Les Grecs, arrivés sur les hauteurs,... « descendirent ensuite dans la plaine et dans des villages pleins de toutes sortes de biens » [5]). Il est très probable que l'armée grecque se trouvait en ce moment dans le canton d'Okalê de la province d'Ararat [6]). Partie ensuite de cette région, elle fit un chemin de trente parasanges [7]) et arriva au pays des Taoques. « Les vivres manquaient, parce que les Taoques habitaient des places fortifiées, où ils avaient transporté toutes leurs provisions » [8]). Dans un endroit se trouvaient réunis nombre d'hommes, de femmes et de bestiaux. Lorsque les Grecs s'en emparèrent, les femmes jetèrent d'abord leurs enfants dans un précipice, s'y jetèrent ensuite et leurs maris les suivirent. Un des lochages voyant près de se précipiter un homme richement vêtu, le saisit pour le retenir. Celui-ci l'entraîna, et tous deux, roulant de rochers en rochers, tombèrent et moururent. « On ne fit que peu de prisonniers, mais on trouva beaucoup de bœufs, d'ânes et de moutons » [9]).

« De là on fit, en sept étapes, cinquante parasanges [10]), à tra-

[1] Kilom. 193.620 m. [2] *Ibid.*, IV, VI, 4. — Un plèthre équivalait à 30 m. 733 mm. [3] Cette dernière était le vaste district de la ville d'Erzeroum de nos jours. Il est clair que l'armée grecque avait dévié de sa route en se dirigeant vers le nord-est après avoir effectué le passage du Phase.
[4] Kilomètres 55.320 m. [5] Xénophon, *Anabase*, IV, VI, 27. [6] Ce canton devait être situé immédiatement à l'ouest du mont Soghanly d'aujourd'hui.
[7] Kilomètres 165.960 m. [8] Xénophon, *Anabase*, IV, VII, 1. [9] *Ibid.*, IV, VII, 14. [10] Kilomètres 276.600 m.

vers le pays des Chalybes [1]). C'est le plus belliqueux des peuples chez lesquels on passa. Il fallut en venir aux mains. Ils portaient des corselets de lin descendant jusqu'à la hanche. Au lieu de basques, beaucoup de cordes entortillées tombaient du bas de ces corselets. Ils avaient aussi des jambières, des casques, et, à la ceinture, un petit sabre, dans le genre du poignard lacédémonien, dont ils égorgeaient les prisonniers qu'ils pouvaient faire; après quoi, ils leur coupaient la tête et marchaient en la portant. Ils chantaient, ils dansaient, dès qu'ils étaient en vue de l'ennemi. Ils portaient aussi une pique longue d'environ quinze coudées [2]) et armée d'une seule pointe. Ils se tenaient dans leurs forts; puis, quand ils voyaient les Grecs passés, ils les poursuivaient en combattant sans cesse; ils se retranchaient ensuite dans des lieux fortifiés, où ils avaient porté toutes leurs provisions; en sorte que les Grecs, n'en trouvant pas, vécurent des bestiaux pris aux Taoques. Les Grecs arrivèrent ensuite au fleuve Harpase [3]), large de quatre plèthres [4]). Ensuite ils firent vingt parasanges [5]) en quatre étapes à travers le pays des Scythins [6]), dans une plaine semée de villages, où ils séjournèrent trois jours et se munirent de vivres » [7]).

Dans toute la traversée de l'armée des Dix Mille, les Grecs avaient mis 7 jours pour franchir la partie la plus étroite de la Gordyène, et dans les autres parties de l'Arménie ils avaient marché 242 parasanges (= 1338 $^3/_4$ kilomètres) de chemin. — Maintenant ils étaient à la veille d'atteindre la ville, objet de leurs vives aspirations. Quand les premiers eurent gravi jusqu'au sommet le mont Théchès, la montagne sacrée, il se mirent à pousser des grands cris. On criait: *Mer! Mer!* Ceux qui suivaient les premiers faisaient entendre les mêmes cris. Sur la montagne sacrée le camarade félicitait le camarade; et tous ensemble y

[1] Nul doute que l'armée n'ait maintenant pris la direction d'ouest. Il faut remarquer ici que Xénophon place les Chalybes-Chaldéens immédiatement après les Taoques, c'est-à-dire lorsqu'ils n'avaient pas encore franchi le Joroḥ (Harpase). Ces mêmes Chalybes de Xénophon sont appelés Chaldéens par Diodore de Sicile (XIV, XXIX, 2). [2] Mètres 6.930 mm. [3] A en juger de la largeur que Xénophon nous donne de ce fleuve, et comme, ensuite, l'armée grecque n'avait pas franchi un fleuve d'une semblable largeur, Harpase était certainement le Joroḥ des écrivains arméniens, appelé Acampsis par quelques géographes occidentaux. [4] Mètres 153.665 mm. [5] Kilomètres 110.640 m. [6] Dans sa carte *Asia citerior* Kiepert place ce pays sur l'extrême limite de l'Arménie. [7] Xénophon, *Anabase*, IV, VII, 15–18.

élevaient des trophées. Ils descendirent en Trapézonte. De cette ville, une partie des soldats poursuivirent leur retour par la voie de la mer; mais le gros de l'armée voyageant par terre arriva à Chrysopolis [1]) et à Chalcédoine. D'ici les soldats passèrent à Byzance, d'où en l'an 400 ils se dispersèrent à droite et à gauche [2]).

III. Dans les dernières années du règne d'Artaxerxès II grand nombre de satrapes se mettaient en révolte contre son autorité. L'un d'eux, nommé Datamès de Carie, était satrape de Cilicie. Artaxerxès envoya contre le rebelle le général Auphradate avec une forte armée. « Dix mille Arméniens » faisaient partie de l'armée royale [3]). Le satrape révolté fut assez heureux pour vaincre cette armée. Mais ensuite il fut traîtreusement mis à mort par les Perses.

IV. Strabon (I, III, 4) cite les paroles qu'Ératosthène [4]) avait écrites de Xanthus de Lydie à propos de certains événements concernant l'Arménie. « Xanthus rappelait qu'au temps d'Artaxerxès [5]) une grande sécheresse était survenue, qui avait tari les fleuves, les lacs aussi bien que les puits; et que, en plusieurs endroits, tous situés fort avant dans les terres et, par conséquent, bien loin de la mer, il avait pu observer de ses propres yeux des gisements de pierres qui avaient la forme de coquillage ou portaient l'empreinte de pétoncles et de cheramides [6]), ainsi que des lacs d'eau saumâtre, en pleine Arménie, chez les Matiéniens et dans la basse Phrygie. De ces différents faits il concluait que la mer avait dû se trouver autrefois à la place, où sont aujourd'hui ces plaines ».

V. A Artaxerxès II Mnémon succéda Artaxerxès III Ochus (359-338 av. J.-C.). Suivant Ctésias (*Pers.*, n. 47), les satrapes et les grands du royaume reconnurent son autorité; « et même l'eunuque Artoxarès alla de l'Arménie chez Ochus et, malgré lui, on lui mit la couronne royale sur la tête ». Tout porte à croire que, avant même l'an 359, l'eunuque Artoxarès exerçait la fonction de satrape en Arménie.

Suivant Justin (X, III, 2), Artaxerxès III Ochus conduisit une

[1] Scutari d'Asie, au nord de Chalcédoine. [2] Le récit de la traversée des Dix-Mille est aussi fait par Diodore de Sicile, XIV, XXVII, 4. — XXIX, 2.
[3] Cornelius Nepos, *Datamès*, VIII. [4] Un philosophe de l'école d'Alexandrie, 276–196 av. J.-C. [5] C'est-à-dire Artaxerxès II Mnémon. [6] Grande espèce de came, *coquillage*.

guerre contre les Cadusiens [1]), un peuple d'Éran. Bien que la cause de cette guerre nous reste cachée, l'auteur nous apprend toutefois que Codoman, sans doute un prince de la maison régnante des Achéménides, « tua l'ennemi et gagna la victoire aux siens. En raison de ces belles actions, Codoman fut nommé satrape d'Arménie » [2]). Cette récompense fut gagnée par Codoman probablement par suite d'un duel provoqué par l'armée ennemie.

CHAPITRE V.

Darius III, Codoman (336-331 av. J.-C.).

Oronte, satrape d'Armina.

Chute de l'empire des Achéménides.

Artaxerxès III eut pour second successeur Codoman, précédemment satrape d'Arménie, qui succéda immédiatement au roi Arsès. Mais les éminentes qualités de l'ancien satrape de l'Arménie, bien que souverainement récompensées maintenant par le peuple de l'Éran, ne se montreront point à la hauteur de sa tâche pour défendre l'empire et le sauver d'une ruine complète, que va lui apporter un jeune et grand conquérant.

Suivant Strabon (XI, xiv, 15), l'Arménie « avait eu pour dernier satrape persan Oronte, descendant d'Hydarnès, l'un des Sept » magnats perses qui, avec Darius Ier, avaient détrôné le faux Smerdis.

L'expédition des Dix-Mille dans le cœur même de l'empire des Achéménides, comme celle d'Agésilas, roi de Lacédémone (399-361 av. J.-C.), avaient mis en lumière la faiblesse de cet empire. Alexandre, le jeune et ambitieux roi de Macédoine (336-323 av. J.-C.), saisit cette occasion pour décréter la destruction de l'empire si tôt décrépit, et pour lui imposer l'administration forte de sa patrie et la civilisation grecque. L'élève couronné d'Aristote méritait certes d'obtenir un succès complet

[1] Ainsi différents manuscrits. Seule l'édition de Lyon porte « Arméniens ».

[2] Justin, X, iii, 3-5, édit. Justus-Jepp-Teubner, 1859. Voir aussi Diodore de Sicile, XVII, 6.

dans une entreprise si grande, au grand profit surtout des nations asiatiques croupissantes dans leurs coutumes par trop vieillies.

Au printemps de l'an 334, Alexandre, à la tête des vieux généraux de son père et d'une armée de 35,000 soldats, franchit l'Hellespont, mit en déroute une armée perse près du Granique, en Troade, et s'avança en Asie-Mineure. Mithrinès, à qui le grand roi avait confié la garde et la défense de la forteresse de Sardes, capitale de la Lydie, se rendit à Alexandre. Darius III avait rassemblé une armée de 311,200 hommes; il la passa en revue près de Babylone. «Les Arméniens *lui* avaient envoyé 40,000 fantassins et 7,000 cavaliers»[1]). C'était presque l'entier effectif de l'armée du temps du roi Érouand. Darius mena toute son armée vers la Cilicie. L'an 333, Alexandre, par une stratégie digne d'un grand capitaine, battit près de la ville d'Issus l'armée asiatique. Dans le but de ne pas laisser derrière lui une armée ennemie, il subjugua la Syrie, la Phénicie, la Palestine et l'Égypte. En 331, Alexandre quittait l'Égypte et se rendait en Assyrie. Darius, de son côté, suivi d'une nombreuse armée s'avançait vers le même pays. Devant le village de Gâugaméla, près d'Arbelles, la petite armée européenne rencontra la plus nombreuse armée du souverain d'Asie.

La nuit, qui précéda le jour de la bataille, «les plus anciens généraux d'Alexandre, et en particulier Parménion, en voyant la plaine située entre le mont Niphate[2]) et les monts Gordyéens éclairée tout entière par les feux des barbares, étaient étonnés de la multitude innombrable des ennemis, et frappés de ce mélange confus de voix inarticulées, de ce tumulte, de ce bruit effroyable qui se faisait entendre de leur camp, comme du sein d'une immense mer»[3]). Le lendemain on en est venu aux mains. Dans l'armée de Darius, la cavalerie arménienne et celle des Cappadociens avaient été placées à l'avant de l'aile droite; les Arméniens étaient commandés par Oronte et Mithraustès[4]); ceux-ci étaient de l'Arménie-Majeure. Dans l'aile gauche se trouvaient les Arméniens de l'Arménie-Mineure et les Gordyéens[5]).

[1] Quinte-Curce, III, 2. [2] Strabon (XI, xiv, 2) écrit: «la chaîne du Niphate longe la Gordyène». C'était sans doute une chaîne de montagnes au sud-est de ce pays qu'il est difficile de préciser. [3] Plutarque, *Alexandre*, XXXI. [4] Arrien, *Anabase*, III, xi, 7. — vii, 5. Quinte-Curce, IV, 12. [5] Quinte-Curce, *ibid.*

On était au 1er octobre de l'année susmentionnée; Alexandre remporta une troisième victoire sur l'armée asiatique. « Après la bataille, Darius s'enfuit en Médie à travers les montagnes de l'Arménie » [1]).

L'empire des Achéménides était renversé.

ANCIENS ÂGES HISTORIQUES

TROISIÈME PÉRIODE

L'Empire des Macédoniens et des Séleucides

(331-189 av. J.-C.)

CHAPITRE Ier.

Alexandre le Grand.

I. L'Armina une province de l'empire d'Alexandre. Mithrinès, gouverneur d'Arménie (331 av. J.-C.). — II. Les conséquences des conquêtes d'Alexandre.

I. La province d'Armina de l'empire des Achéménides se trouve maintenant incluse dans l'empire d'Alexandre avec la dénomination officielle d'*Armenia.* Le conquérant macédonien n'y alla pas en personne; mais il en donna le gouvernement à Mithrinès qui, étant perse, avait rendu à Alexandre la forteresse de Sardes [2]). Il semble qu'Alexandre avait envoyé en Arménie un petit nombre de troupes. Parménion commandait une armée en Médie; en cas de besoin, cette armée pouvait, sans grande difficulté, pénétrer en Arménie.

Strabon (XI, XIV, 9) nous rapporte que « l'Arménie possède des mines, notamment les mines d'or de Kaballa [3]) dans la Syspi-

[1] Arrien, *ibid.*, III, XVI. [2] Diodore de Sicile, XVII, LXIV, 6. Quinte-Curce, II, 6. V, 1. Arrien, *Anabase*, III, XVI. — Voir Moïse de Khorène (II, 1-2) qui ignore la domination d'Alexandre et des Macédoniens sur l'Arménie.

[3] Κάβαλλα; quelques savants veulent corriger cette appellation en Σάμβανα. L'endroit de ces mines d'or était Schabkhana ou Karahissar de nos jours, près de Gümüschkhana.

rite. Alexandre ayant voulu s'en assurer la possession, y avait envoyé Ménon à la tête d'un détachement de troupes; mais Ménon périt étranglé par les gens du pays ». Suivant Quinte-Curce (VI, 3), Alexandre, avant de marcher sur l'Inde, dans une harangue adressée à son armée, disait entr'autres choses: « ... l'Arménie, la Perse... se trouvent sous notre domination ». Suivant le même historien (II, 6), Alexandre ne fit, au point de vue de tributs, que maintenir dans les provinces d'Asie ceux qu'elles payaient sous le dernier Darius, sans y rien ajouter.

II. Bien que la mort d'Alexandre ait empêché le grand conquérant de mettre entièrement en exécution ses desseins civilisateurs dans le sens d'hellénisme en ce qu'il le voulait pour les nations asiatiques, toutefois ce fut lui qui y mit les fondements de cette civilisation grecque, qui ne fit que se développer en Asie sous ses successeurs et bien plus tard encore. Il voulait mêler les nations vaincues avec leurs vainqueurs. Les populations d'Asie virent, de son vivant, les exemples des résultats féconds de l'activité et de l'esprit puissant et libre des Macédoniens. Quelques philosophes grecs suivaient Alexandre dans ses campagnes d'Asie. L'élève d'Aristote avait des compagnons d'armes très versés dans les sciences helléniques. Aussi, des centres de travaux intellectuels et de sciences, du genre de ceux de la Grèce, devaient nécessairement se produire en Asie, où un peu partout Alexandre avait établi des colonies grecques. De bonne heure l'Égypte commença à mettre en exécution les desseins du conquérant; l'Asie-Mineure et la Syrie firent de leur mieux pour imiter l'Égypte. Quant à l'Arménie, elle ne resta pas tout à fait exclue ou privée de la jouissance des fruits du salutaire progrès. Sans doute, Tigrane II le Grand était philhellène; mais son fils, Artavasde II, avait écrit des ouvrages en idiome hellénique, dont une partie existait encore du temps de Plutarque (env. 45-120 apr. J.-C.). Nous pouvons donc dire avec raison que Tigrane le Grand, ses descendants et les grands de l'Arménie de leur époque avaient grandement profité des effets du philhellénisme d'Alexandre.

CHAPITRE II.

I. Philippe-Archidée; Alexandre II. Perdiccas tuteur. *Néoptolème*, gouverneur d'Arménie. — II. *Oronte* le perse, gouverneur d'Arménie. Eumène. Antigone. — III. *Ardoatès*, roi de l'Arménie-Majeure. — IV. Atropatès, roi d'Atropatène.

I. Après la mort prématurée (323 av. J.-C.) d'Alexandre, bien que son frère consanguin, Philippe-Archidée, et son fils, Alexandre, né de la reine Rhoxane, aient été reconnus par les généraux comme rois synthrones, toutefois ce fut Perdiccas, proclamé leur tuteur, qui prit en main les rênes du gouvernement de l'empire du conquérant. Perdiccas avait été le porte-bouclier d'Alexandre.

Au début du nouveau gouvernement, Perdiccas avait nommé Néoptolème gouverneur de l'Arménie [1]). Ariarathe Ier régnait en Cappadoce; mais Perdiccas se saisissant de lui, le mit en croix. Ayant ensuite annexé ce dernier pays à l'empire macédonien, Perdiccas y envoya Eumène en qualité de gouverneur (322 avant J.-C.). « La raison vraie en était qu'Eumène pût retenir par le frein l'Arménie, limitrophe *de la Cappadoce*; car, à cause de la conduite de Néoptolème, *l'Arménie* était agitée par des troubles intérieurs. Bien que Néoptolème eût été doué d'un esprit plein d'orgueil et de vaine ostentation, Eumène, dans ses rapports avec lui, aurait tâché de le retenir dans les limites de convenance » [2]). Néoptolème avait du mépris pour Eumène. Lorsque, dans le but de détruire le pouvoir de Perdiccas, Cratère et Antipater passèrent en Asie avec une armée, « Perdiccas nomma Eumène commandant avec pleins pouvoirs sur les corps d'armée existant en Arménie et en Cappadoce; à ce sujet... il expédia des lettres à Néoptolème en lui enjoignant d'obéir aux ordres d'Eumène, et en lui faisant connaître qu'Eumène avait le pou-

[1] Justin (XIII, IV, 23) appelle Phratapherne le gouverneur de l'Arménie nommé par Perdiccas, et il montre Néoptolème comme gouverneur de la Perse et auxiliaire d'Eumène. Une variante de Justin fait Tleptolème gouverneur de Carmanie. Orose (III, XXIII, 13) fait de Phratapherne gouverneur d'Arménie et de Tleptolème celui de Perse. Nous suivons ici Plutarque qui ignore Phratapherne. Voy. Plutarque, *Eumène*, IV. [2] Plutarque, *ibid.*

voir d'arranger les affaires selon qu'il jugerait opportun »[1]). Il est évident que le pouvoir donné à Eumène sur le gouverneur d'Arménie et sur son armée était en rapport avec la guerre imminente contre Cratère et Antipater. « Mais il était manifeste que Néoptolème projetait une trahison au préjudice d'Eumène. Lorsque Eumène l'appela près de lui, il n'obéit point; mais il disposa son armée contre lui... Eumène fut vaincu avec son infanterie, mais avec sa cavalerie il mit Néoptolème en fuite et s'empara de son train de bagages. En poursuivant la phalange en déroute, Eumène força tous à mettre bas les armes, et, en se faisant prêter serment de fidélité, ils les obligea de servir sous ses ordres. Cependant, Néoptolème ayant rassemblé autour de lui un petit nombre de fuyards, se réfugia auprès de Cratère et d'Antipater »[2]). Cratère, en compagnie de Néoptolème, marcha contre Eumène; et, dans une rencontre, Néoptolème, l'ancien satrape de l'Arménie, mourut de l'épée d'Eumène[3]) (321 av. J.-C.). Ainsi, la fonction de gouverneur d'Arménie exercée par Néoptolème avait à peine duré deux ans.

II. Il est probable que ce fut dans l'année même de cette guerre qu'Oronte, de nationalité perse, fut nommé gouverneur d'Arménie. Perdiccas ayant été assassiné cette même année après avoir été défait en Égypte par Ptolémée, Eumène, au nom des deux rois synthrones, exerçait son autorité sur l'Arménie et sur plusieurs autres pays.

L'histoire ignore les faits et gestes d'Oronte le perse, gouverneur d'Arménie sous la domination des Macédoniens. Elle ignore aussi s'il était ce même Oronte, qui était satrape d'Armina sous le règne du dernier Darius, ou bien l'un des commandants du contingent d'Armina dans la bataille de Gâugaméla, ou bien encore s'il était tout cela selon le temps. — Suivant Polyen (*Stratagèmes*, IV, VIII, 3), « Eumène, voyant en Perse que Peuceste gagnait les soldats à son parti par le vin et par des présents, craignit qu'il ne s'emparât de tout l'empire. Il produisit donc une lettre écrite en caractères syriens, faisant accroire qu'elle avait été écrite par Oronte, satrape d'Arménie, et par laquelle celui-ci annonçait qu'Olympias, en descendant de l'Épire, emmenait avec elle le fils d'Alexandre, et que, ayant

[1] Plutarque, *Eumène*, V. [2] Plutarque, *ibid*. Orose, III, XXIII, 20–21.
[3] Plutarque, *ibid*., VII. Justin (XIV) XIII, VIII, 3–8. Orose, III, XXIII, 22.

destitué Cassandre, elle avait de force occupé la Macédoine. Les Macédoniens ayant appris ces choses oublièrent Peuceste, et, avec un grand plaisir et une très grande joie, ils proclamèrent rois la mère aussi bien que le fils d'Alexandre ».

En 315, lorsque Antigone marchait avec une armée contre Eumène, celui-ci « pensait s'il devait aller occuper la Cappadoce en fuyant à travers la Médie et l'Arménie » [1]) qui lui restaient fidèles. Bien qu'il eût défait Antigone, il fut pris par trahison et tué par ordre de son ennemi (l'an 315). A partir de là, c'était l'autorité d'Antigone qui prévalait en Arménie; mais il semble que cette autorité était plutôt nominale que réelle. Elle dura toutefois jusqu'à l'an 301.

Tandis qu'Antigone était en guerre avec ses anciens compagnons d'armes, les Cataoniens, un peuple du midi de la Cappadoce, occupèrent le pays d'Akilisène et les alentours de l'Antitaurus. De leurs côtés, les Chalybes et les Mosynèques s'emparèrent des districts de la Caranite et de la Derxène [2]). C'était peut-être dans ces temps que les Ibères avaient occupé toutes les localités jadis ourartiques au pied du Paryadrès avec la Chorzène [3]) et une partie de la Gogarène [4]).

III. Diodore de Sicile, un auteur qui jouit d'une grande autorité dans les questions historiques, rapporte un événement considérable concernant le temps d'Antigone lorsqu'il fait mention d'« Ardoatès, roi des Arméniens », qui avait été à même, par son armée, de faire rentrer dans son héritage paternel, le trône royal de la Cappadoce, le prince d'une nation voisine, Ariarathe II. Pour qu'Ardoatès n'eût pas redouté d'irriter Antigone contre sa personne, il eût fallu qu'il eût régné sur un peuple nombreux et assez éloigné et qu'il eût pu disposer d'une armée assez considérable. C'est pour cette raison que nous penchons à dire qu'Ardoatès, loin d'avoir été roi de l'Arménie-Mineure, était certainement le roi de l'Arménie-Majeure, bien que l'historien susmentionné ne nous indique pas expressément l'un de ces deux pays, dont ce prince occupait le trône royal. Si Ardoatès et Ariarathe se fussent trouvés dans le territoire de l'Arménie-Mineure, l'un et l'autre eussent été bientôt et aisément victimes de la grande puissance des Macédoniens.

[1] Plutarque, *Eumène*, XVI. [2] Un district sur la gauche du haut cours de l'Euphrate occidental. [3] C.-à-d. Clarčk. [4] Voy. Strabon, XI, xiv, 5.

Ces considérations posées, citons les paroles de Diodore (XXXI, XIX, 5) : « Ariarathe, le fils du roi précédent, désespérant de l'état actuel des choses [1]), suivi d'un petit nombre de personnes, se retira en Arménie. Quelque temps après, Eumène et Perdiccas étant déjà morts, Antigone et Séleucus se portaient dans différentes directions, lorsque Ariarathe ayant reçu une armée d'Ardoatès, roi des Arméniens, tua Amintas, le général des Macédoniens, rejeta sur le champ les Macédoniens de son pays et rentra dans son propre pouvoir ». Comme Antigone avait été tué l'an 301 dans la bataille qu'il avait donnée à Séleucus près du bourg d'Ipsus en Phrygie, nous pouvons admettre l'an 303 comme celui de l'entrée d'Ariarathe II en Cappadoce avec une armée arménienne. Nous pouvons de même admettre que l'avènement d'Ardoatès au trône royal d'Arménie ait eu lieu dans l'année 305 environ et que l'année de sa mort avait été environ 280 avant notre ère.

Ardoatès s'était donc donné le luxe de braver la puissance d'Antigone, et il nous paraît avoir été un prince aussi puissant qu'autonome. Hâtons-nous de dire, toutefois, que toute preuve positive concernant cette autonomie nous fait défaut. Mais, comme, arrivant à l'année 189, nous rencontrerons un autre roi indépendant qui était précédemment sous l'autorité d'Antiochus le Grand, nous sommes obligé d'admettre la probabilité qu'Ardoatès était un roi soumis à la puissance macédonienne, avec une soumission, sans doute, qui était plutôt apparente que réelle. Mais comment expliquer la voie et les moyens par lesquels ce prince avait pu monter au trône royal ? Après la mort d'Eumène, Antigone tâchait de se saisir de tout l'empire d'Alexandre. Ainsi, il s'était attiré l'inimitié de Séleucus, de Ptolémée, de Lysimaque et de Cassandre, qui lui faisaient la guerre. C'était sans doute dans un pareil état de troubles que les princes et le peuple de l'Arménie, en éloignant probablement de leur pays le perse Oronte, avaient proclamé Ardoatès, un prince arménien, leur roi. Cette révolution avait dû être pacifique, que l'Arménie avait accomplie, à ce qu'il semble, sans s'attirer des conséquences fâcheuses de la part des Macédoniens.

L'appellation Ardoatès était foncièrement ourarṭique ; elle

[1] Diodore fait ici allusion au pouvoir des Macédoniens établi, l'an 322, par Perdiccas sur la Cappadoce.

signifie ' créé-*du-dieu*-qui arrange *ou* aplanit '. Comme elle est un terme composé, comparez: 1°, Ardo-, arm. cl. *hart-èm* ' aplanir ', *yard-ar-èm* ' arranger, mettre en ordre ', gr. anc. ἀρτύ-ω ' ajuster, arranger '; 2°, -a-, copulatif; 3°, -tès, anc. ér. *ta* ' créer ', scrt. *dhâ*, ' faire, produire '. Dans la religion ourartique le *dieu*-Arrangeur était appelé Arṭu-arirus et Arṭu-arâirus (gr. anc. ἄρω ' ajuster, adapter '), et, sans doute, il était le dieu qui dressait les torts et arrangeait les dissensions.

IV. Nous avons vu précédemment qu'une partie des populations nâiriennes occupaient les rives orientales et occidentales de la mer inférieure de Nâiri ou de la mer Kapoutan. Sur la rive occidentale, Ardinis, le dieu-Soleil du peuple d'Ourarṭou, avait sa ville et son district qui portaient son nom. Nous avons vu aussi qu'Argistis Ier avait fait reconnaître son autorité jusque sur les deux rives de la mer susmentionnée. Depuis lors, les Assyriens, les Mèdes, les Perses et les Macédoniens s'étant emparés de ces contrées, sous la domination de ces derniers une dynastie de nationalité étrangère s'y était fermement établie. Dans la bataille de Gâugaméla « Atropatès commandait les Mèdes »[1]). Après la destruction de l'empire des Achéménides, Alexandre « envoya Atropatès en qualité de satrape en Médie »[2]). A la mort du conquérant macédonien, Atropatès « fut nommé gouverneur de la Grande-Médie »[3]). Mais il semble que, dans les commencements des guerres que les généraux d'Alexandre se livrèrent si longtemps, la satrapie dudit prince éranien se limitait dans la partie du nord-ouest de la Médie. En tout état de choses, Atropatès non seulement resta maître de cette partie du territoire médique, mais bien il lui donna une considérable extension au préjudice des pays nâiro-arméniens. En effet, l'auteur des *Chrestomathies de la Géographie de Strabon* rapporte[4]) que, « après la mort d'Alexandre, le satrape Atropatès régna sur le pays d'Atropatène jusqu'au fleuve Araxe, et *que* son règne dura plusieurs années ». Il n'est pas sans utilité pour cette question de connaître aussi les paroles suivantes de Strabon lui-même: « La Médie se divise en deux parties: la première s'appelle Grande-Médie, dont la capitale est Ecbatane;... l'autre partie,

[1] Arrien, *Anabase*, III, VIII. [2] Arrien, *ibid.*, IV, XVIII, 3. [3] Justin, XIII, IV. [4] Voy. *Chrestomathies du livre XI*, nos 37–38 dans les *Geogr. gr. min.*, édit. Müller-Didot, t. II, pp. 597–598. Strabon, XI, XIII, 3. Polybe, V, LV, 6–7.

dite Médie-Atropatie, doit son nom au satrape Atropatès, lequel avait su empêcher que cette province, jusque-là dépendante de la Grande-Médie [1]) ne tombât, comme le reste du pays, au pouvoir des Macédoniens. Par suite, proclamé roi pour un tel service, Atropatès fit de ladite province un état indépendant, et sa dynastie s'y est perpétuée jusqu'à nos jours grâce à une suite d'heureuses unions contractées par ses descendants avec des princesses d'Arménie et de Syrie et plus récemment avec des princesses parthes » [2]). Le même géographe (XI, xiii, 3) écrit aussi pour son époque [3]): « L'Araxe forme la séparation entre l'Arménie et l'Atropatène »; et plus loin (XI, xiv, 3) il ajoute: « L'Araxe, après s'être porté vers l'est jusqu'à l'Atropatène, s'infléchit au nord-est ». Il en résulte que, pour ce qui concerne les pays arméniens, le pouvoir de la dynastie atropatienne partait des régions orientales de la mer Kapoutan et s'étendait vers l'ouest-nord-ouest pour s'arrêter en face le canton d'Aréüik de la province arménienne des Siunik, atteignant ainsi la rive droite du cours moyen de l'Araxe. — C'était, sans doute, grâce aux troubles qui régnèrent en Arménie sous Néoptolème et peut-être aussi grâce à la connivence d'Oronte, le gouverneur perse, qu'Atropatès avait pu s'emparer d'une partie des meilleures contrées de l'Arménie. — Selon qu'il nous est donné de savoir, du moins dans le premier quart du siècle de J.-C., les rois d'Atropatène passaient l'été dans la ville de Gazaka [4]), à l'est-nord-est de la mer Kapoutan, sur la frontière de l'antique Nâiri; l'hiver ils se rendaient à Véra, une place forte de la Médie occidentale, située à 2400 stades [5]) du fleuve Araxe [6]).

La domination d'un prince étranger s'était donc imposée sur une partie des pays arméniens. Du fait que les rois de la dynastie atropatienne y restèrent longtemps, il devait résulter des conséquences fâcheuses pour les institutions nationales arméniennes. Comme nous avons dit plus haut, lorsque Moïse de Khorène (II, 8) dit que les territoires des seigneuries féodales

[1] Naturellement, il s'agit ici sans les contrées arméniennes occupées ensuite par Atropatès. [2] Strabon, XI, iii, 1. Voy. aussi Étienne de Byzance sous le mot 'Ατροπατία. Le mot « récemment » indiquerait la première moitié du Ier siècle avant notre ère. [3] Strabon était mort vers l'an 20 de l'ère chrétienne. [4] La ville de Ganșak des écrivains arméniens et celle de Tébriz de nos jours. [5] 444 kilom. [6] Strabon, XI, xiii, 3.

Sisakĭan et Kadmĭâyn formaient l'extrémité de l'idiome arménien, il fait certes allusion à la domination de ladite dynastie mède jusqu'aux bords de l'Araxe aussi bien qu'à l'extension que l'idiome médique avait prise jusqu'à ce fleuve. Nul doute que l'existence de la seigneurie féodale mède Mouraṣan aussi n'ait été une des conséquences de la domination atropatienne.

Puisque l'Atropatène fut un composé de pays médiques et arméniens, nous croyons devoir en dire encore quelques mots. Le terme « Atropatès » offre le sens de: 'gardé-par le feu, protégé — —', comme aussi celui de: 'gardien-du feu, protecteur — —'. Ledit terme étant du domaine de l'ancien éranien, la première signification se rapporte au mot composé *Atare-pata*, et la seconde au mot également composé *Athro-patar*. Il est très probable que le prince éranien portait son nom avec la seconde des deux significations précitées, un nom qui était plutôt un titre. Ainsi, Atropatès devait être un personnage revêtu d'une dignité sacerdotale [1]), comme ministre du dieu-Feu. La forme *Atunpatakan* de Huzvaresch et celle d'*Atrpatakan*, cette dernière usitée dans l'idiome arménien, offrent le sens de: 'appartenant-à Atropatès'. Au pouvoir des Mèdes aryens, l'Atropatène était devenue, par suite de temps, un pays sacré et sacerdotal [2]). Ces Mèdes voulurent éraniser l'ancienne population nâiro-arménienne qui se trouvait maintenant sous leur domination directe dans l'Atropatène. Mais un temps viendra, et ce ne sera pas trop tard, où nous verrons que les anciennes contrées nâiriennes, unies maintenant à quelques contrées médiques, feront retour à leurs anciennes sœurs sous le règne d'un prince national, en renouvelant ainsi le concert familial de tous les territoires nationaux, à l'instar de celui qui existait sous Ispouinis et Minuas d'une part, et sous Argistis Ier d'autre part.

Dans différents siècles et avec les changements de conditions politiques, les limites de l'Atropatène subirent des modifications. Ainsi, en ce qui concerne la partie arménienne, celle-ci, au temps d'Atropatès, partait des bords de l'Araxe central pour se terminer au pied des monts médiques ou de la partie septen-

[1] Voir Fr. Spiegel, *Erânische Alterthumskunde*, t. II, p. 517 et t. III, p. 565. Si Atropatès était en même temps général et prêtre, Tiridate Ier, le premier roi arsacide de l'Arménie, était aussi bien pontife que général.

[2] Fr. Spiegel, *ibid.*, t. III, p. 5.

trionale de la chaîne de montagnes Zagros; tandis qu'au ve siècle apr. J.-C. elle partait de la partie méridionale de la Basoropède pour arriver aux monts susindiqués.

CHAPITRE III.

Empire des Séleucides (301-189 av. J.-C.).

I. Séleucus Ier Nicator (pour l'Arménie 301-281 av. J.-C.). — II. Arsamès, roi de Sophène (env. 230-210 av. J.-C,). — III. Xerxès, roi de Sophène (env. 210-200 av. J.-C.). — IV. Artabazanès, roi d'Atropatène. — V. Zariadrès, roi de Sophène (env. 200-189-160 av. J.-C.).

I. A la mort d'Antigone, Séleucus Ier Nicator « eut sous son pouvoir la Mésopotamie e l'Arménie »[1]) (an 301), sans compter les pays qui lui étaient soumis précédemment. Il semble que Séleucus avait fermé les yeux sur la révolution qui avait eu lieu depuis peu en Arménie. Les populations et les princes arméniens ne pouvaient certes se montrer satisfaits au sujet du pouvoir suprême d'un roi étranger et surtout par rapport à l'autorité d'un gouverneur qui n'était pas de leur nation. En se donnant pour chef Ardoatès, un prince national, ils devaient croire s'être donné une satisfaction au point de vue de sentiment national, même s'ils n'arrivaient par là qu'à obtenir une autonomie plus ou moins modérée. Durant tout le règne de la dynastie des Séleucides, les princes qui exerçaient dans le territoire de l'Arménie un pouvoir suprême, semblent avoir appartenu à la nationalité arménienne, à l'exception certes des rois de la dynastie atropatienne. Nous verrons un royaume établi au sud-ouest de l'Arménie qui était manifestement soumis à l'autorité suprême des Séleucides. Si Atropatès avait pu garder, de son vivant, une indépendance vis-à-vis des Macédoniens, l'histoire nous montrera clairement qu'un siècle après lui un de ses descendants était soumis au pouvoir d'Antiochus le Grand.

II. Après la mort d'Eumène, « la Sophène a toujours eu ses princes nationaux et fut gouvernée par eux »[2]). Sous le règne de Séleucus II Callinique (246-226 av. J.-C.) il nous est donné

[1] Appien, *Syr.*, LV. [2] Strabon, XII, III, 28.

de rencontrer, chez Polyen, écrivain militaire grec (IV, 17), la mention d'un prince arménien nommé Arsabès. Mais cette dénomination devait très probablement être prononcée Arsamès. C'est cette forme de nom qui figure sur une « monnaie de bronze » [1]). La monnaie est très petite; sur un côté elle porte le buste d'Arsamès et sur l'autre un cavalier tenant en main une lance; celui-ci porte au-dessus de sa tête l'exergue suivant: ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΜΟΥ » [2]) ' du roi Arsamès '. Il est très probable qu'Arsamès, ayant régné en Sophène, avait pour résidence « la ville d'Arsamosata » de Polybe (VIII, 25) et de Ptolémée (V, XIII, 19. VIII, XIX, 14) et « la place forte d'Arsamosata » de Tacite (*Annales*, XV, 10), que les écrivains arméniens nous transmirent sous la forme d'Ašmoušat et comme chef-lieu du canton de Haštïank, l'Astàunite de Ptolémée (V, XIII, 13), que les auteurs arméniens placent au centre de la Sophène. Dans les *Annales* (I, 103, 110) et le *Monolithe* (ll. 48, 54) d'Assournaṣirabal, cette ville est nommée Damdamousa. Il semble donc certain que ce fut sous le règne d'Arsamès que cette ville est dénommée Arsamosata ' création, * construction d'Arsamès ' [3]), qui y avait introduit de grandes nouveautés.

Antiochus Hiérax, frère de Séleucus II Callinique, s'étant révolté contre celui-ci vers l'an 230, s'enfuit près d'Arsamès. Cet événement fit que le territoire arménien devînt le théâtre des effusions de sang. Donnons ici la parole à Polyen qui en écrit (*Stratgèmes*, IV, 17) de la manière suivante: « Antiochus s'étant mis en état de rébellion contre son frère, s'enfuit en Mésopotamie. Lorsque de ce pays il franchit les montagnes d'Arménie [4]), Arsabès, avec lequel il avait de l'amitié, lui fit bon accueil. Les généraux de Séleucus, Achœus et Andromaque, étaient à sa poursuite avec de considérables troupes; ils combattaient avec lui en montrant beaucoup d'acharnement. Enfin, Antiochus ayant été blessé, s'enfuit dans les gorges inférieures

[1] Non pas d'argent, comme on a publié par le passé. [2] Nous devons ces informations à M. G. Basmadjian, auquel nous offrons nos sincères remercîments. Voy. E. Babelon, *Les rois de Syrie et d'Arménie* etc., Paris, 1890, p. CXCIII et p. 221, pl. XXIX, 2. *Banasêr* (*Philologus*), t. Ier, livre Ier, 1899, p. 17 et suiv. — Voyez ici Moïse de Khorène (II, 24–26) sur un prétendu roi d'Arménie nommé Aršam, père d'Abgar!! [3] Dans Arsamos-a-ta et Artax-a-ta, Artaxias-a-ta le dernier élément correspond, à ce qu'il paraît, à l'anc. éran. *ta* ' créer '. [4] La chaîne de montagnes Masius.

de la montagne [1]). Ces gorges dominaient les colonnes de troupes campées dans la plaine au-dessous des flancs de la montagne. Il fit aussi répandre le bruit qu'Antiochus était tombé mort au cours de la bataille. Mais il ordonna au gros de son armée d'occuper pendant la nuit les gorges inférieures de la montagne. Le lendemain, les troupes d'Antiochus, tout en offrant à l'ennemi des propositions de se rendre à lui et de mettre bas les armes sous certaines conditions, lui envoyèrent comme délégués Philétaire de Crète et Denys de Lysimachie, et demandèrent le corps d'Antiochus pour lui donner sépulture. Andromaque dit que le corps d'Antiochus n'avait pas encore été retrouvé: qu'ils devaient chercher chez eux son corps chargé de chaînes, et qu'ils enverraient prendre leurs armes et leurs troupes. Quatre mille hommes vinrent non pas préparés à engager un combat, mais bien avec du matériel pour recevoir les prisonniers. Après qu'ils avaient atteint les flancs de la montagne, ceux qui avaient occupé les gorges se précipitèrent sur eux et en firent grand massacre. Alors Antiochus, revêtu des insignes royaux, se montra, se faisant voir et vivant et vainqueur ».

Il semble que le règne d'Arsamès dura de 230 à 210 environ, avant notre ère.

III. Sous le règne d'Antiochus III le Grand (222-186 av. J.-C.), un jeune prince nommé Xerxès régnait dans la ville d'Arsamosata, en Sophène. Il était probablement le successeur immédiat d'Arsamès. Polybe lui donne le titre de « roi de la ville d'Armosate », tandis que l'historien Jean d'Antioche l'appelle « le tyran des Arméniens » [2]). Il paraît que le règne de Xerxès occupa les années 210-200 environ. Le jeune prince ayant pris le parti de se révolter contre l'autorité d'Antiochus III, celui-ci marcha avec une armée sur Sophène. Au rapport de Polybe (VIII, 25), « La ville d'Armosate (= Arsamosate) est située sur la plaine appelée la Belle, entre l'Euphrate et le Tigre. Lorsque Antiochus fit camper son armée près de cette ville et se préparait à l'assiéger, Xerxès, le roi de ladite ville, témoin des préparatifs du roi, songea d'abord à prendre la fuite. Mais ensuite, ayant conçu la crainte que si la ville royale venait à être prise par l'ennemi, les autres parties du royaume aussi seraient

[1] Il est difficile de conjecturer le nom de cette montagne. [2] Voy. *Fragmenta historicum graecorum*, édit. Müller-Didot, Paris, 1885, t. IV, p. 557.

jetées dans le trouble [1]), il changea d'avis. Ainsi, il envoya des ambassadeurs au roi en lui signifiant qu'il entrerait volontiers en négociations avec lui. Les amis intimes d'Antiochus lui disaient qu'il ne fallait pas laisser libre le jeune homme tombé ainsi en leur pouvoir; mais que, en s'emparant de sa ville, il fallait donner le royaume à Mithridate, neveu d'Antiochus [2]). Mais le roi n'ayant point prêté oreille à leur conseil, manda le jeune homme auprès de lui et lui pardonna sa conduite hostile; il lui remit aussi la majeure partie des tributs dus à lui par son père [3]). Là-dessus, il prit trois cents talents, mille chevaux et autant de mulets avec leurs harnais et organisa en personne le royaume. Il lui donna aussi en mariage sa propre sœur Antiochis. Ainsi Antiochus gagna l'affection de tous les habitants de ces régions et se les attira. En vérité, Antiochus se révèle dans ces événements animé d'un esprit élevé et royal ». Malgré cette insigne bienveillance de son suzerain, Xerxès avait sans doute conçu de nouveaux projets de rébellion pour qu'Antiochus eût cette fois recouru à l'extrême moyen; car « il le mit à mort par l'organe de sa sœur » [4]) (env. 200 av. J.-C.).

IV. Dans les premières années du règne d'Antiochus le Grand, le trône royal d'Atropatène était occupé par un roi nommé Artabazanès qui, suivant Polybe (V, 55), « était un des princes barbares voisins des satrapies *d'Antiochus* [5]) ...Antiochus crut devoir entreprendre la guerre contre eux. Et il se décida de marcher tout d'abord contre Artabazanès. Celui-ci paraissait être le plus redoutable et le plus habile parmi tous les princes; il tenait sous son pouvoir les populations des satrapies et les nations limitrophes... Antiochus et Hermias... envahirent le royaume d'Artabazanès. Ce pays confine à la Médie; il en est séparé par une chaîne de montagnes. Il domine le Pont par les régions, à travers lesquelles coule le Phasis; il confine aussi à la mer d'Hyrcanie. Il est riche en hommes vaillants et particulièrement en cavalerie; par rapport aux éléments nécessaires pour faire la guerre, il les procure avec abondance... Artaba-

[1] Ces mots démontrent que le territoire du royaume de Xerxès était assez étendu. [2] Le fils de la sœur de ce roi. [3] Ces mots démontrent clairement que Xerxès était le fils d'un roi, qui reconnaissait la suzeraineté des Séleucides. [4] Jean d'Antioche, fragm. 53, dans les *Fragm. hist. gr.*, t. IV, p. 557. [5] C'est-à-dire des pays de l'empire des Séleucides, administrés par des satrapes.

zanès prit peur de l'expédition du roi, surtout parce qu'il était très avancé en âge. C'est pourquoi il céda aux circonstances et accepta toutes les conditions qu'Antiochus jugea opportunes de lui imposer ». Cette expédition avait été faite par Antiochus l'an 220 av. J.-C. Bien que Polybe ne nous renseigne pas sur la nature des conditions de la paix, on peut toutefois conjecturer avec assurance qu'Antiochus fit reconnaître sa suzeraineté à Artabazanès et l'obligea à lui payer tribut, comme il le fit après à Arsace II, roi des Parthes (209 av. J.-C.) et à Euthitème, roi de Bactriane (206 av. J.-C.). — Il est manifeste que le Phasis ci-haut mentionné est particulièrement celui dont parle Xénophon (*Anabase*, IV, VI, 4), en tant qu'il consistait de la partie supérieure de l'Araxe; mais les paroles de Polybe nous démontrent que le Phasis envisagé par lui était l'Araxe tout entier. Cela étant, le royaume d'Artabazanès s'étendait sur presque toutes les régions situées à la droite de l'Araxe. Ceci est confirmé par le témoignage de Strabon (XI, XIV, 5), suivant lequel « la Caspianée et la Phâunite » avaient été sous la domination des Mèdes. Disons à cette occasion que, suivant le même écrivain (*ibid.*), la Basoropède aussi était occupée par ces derniers, qui ne pouvaient être que les rois de la dynastie atropatienne. Mais ce fut très probablement Artabazanès qui occupa ces trois derniers pays.

V. Tout porte à croire que Xerxès, le roi de Sophène, tué par la suggestion d'Antiochus III le Grand, avait eu pour successeur Zariadrès, qui était lieutenant et un des généraux d'Antiochus le Grand [1]). Ici nous devons nous rappeler les paroles de Strabon (XII, III, 28): « la Sophène a toujours eu ses princes nationaux et fut gouvernée par eux ». Zariadrès la gouvernait d'abord au nom et de l'aveu d'Antiochus. Mais lorsqu'il vit Antiochus défait par les Romains près de Magnésie en Lydie (5 octobre 190) et son pouvoir limité au sud du Taurus de Cilicie, lui et Artaxias, le lieutenant et le général d'Artiochus pour les régions du nord-est de l'Arménie-Majeure, suivirent l'exemple donné par les rois de l'Asie-Mineure, se révoltèrent contre Antiochus, et, « proclamant leur indépendance, prirent pour eux-mêmes le titre de rois », tout en se partageant l'Arménie. Strabon, qui nous transmet le récit de ces événements [2]), nous in-

[1] Strabon, XI, XIV, 5, 15. [2] *Ibid.*

dique en partie les territoires échus à Zariadrès; ils sont, en dehors de la Sophène, l'Anthisène[1]) et l'Oromandite[2]). Il semble que, parmi les districts mentionnés d'une façon indistincte par Strabon au sujet du partage, la Chorzène[3] (le Ḥorṣïan des auteurs arméniens), un district situé dans la partie occidentale de la Sophène, la Derxène, située au nord de cette province, ṭout le district de l'Antitaurus et l'Akilisène faisaient partie du royaume de Zariadrès. Ces deux derniers pays étaient, à cette époque, au pouvoir des Cataoniens. La Tarônite aussi, qui était alors occupée par les Syriens, passa probablement au pouvoir de Zariadrès.

On pourrait admettre que la dépendance de ce prince de l'autorité d'Antiochus le Grand datait d'environ l'an 200 et elle prit fin avec l'année 189 av. J.-C., de même que son indépendance et son règne avaient duré 189-160 environ avant l'ère chrétienne.

[1] L'Inziti des inscr. cunéif. assyr., l'Anzitène de Ptolémée (V, XIII, 13).

[2] Ptolémée (V, VII, 4) mentionne une ville nommée Oromandos de l'Arménie-Mineure. L'Oromandite devait donc être le district de cette ville.

[3] Strabon (XI, XIV, 5), nous montre la Chorzène comme enlevée aux Ibères. C'est tout à fait inexact. Peut-être c'était le canton de Cłarćk, au nord-est des Taoques, qui leur avait été repris. Car, au point de vue de la phonétique, aucun parallélisme n'est possible entre les dénominations de ces deux cantons.

ÂGES MOYENS HISTORIQUES

PREMIÈRE PÉRIODE

Dynastie des Artaxiades

(189 av. J.-C. - env. 14 apr. J.-C.)

CHAPITRE Ier.

1. ARTAXIAS Ier (189-env. 145 av. J.-C.).

I. Artaxias, lieutenant et général d'Antiochus III. — II. Artaxias Ier, roi indépendant. — III. Les dénominations Hây, Hâyk et Hâyastan. — IV. Fondation de la ville d'Artaxate. — V. Artaxias Ier signataire du traité de cinq rois de l'Asie-Mineure. — VI. Antiochus IV Épiphane (174-163 av. J.-C.) marche contre Artaxias. — VII. Règne de Mithrobouzane le Sophénien. — VIII. Artaxias envoie une armée au secours de Timarque, gouverneur de Médie. — IX. Invasion des Alains. — X. Le mariage de la reine Sathinik. — XI. Les Dracontogènes, Mèdes demeurants en Arménie. La famille des seigneurs Mouraṣans. — XII. Les désirs érotiques de la reine Sathinik. Massacre de la famille des Mouraṣans. — XIII. Une lettre de Magistros sur le roi Artaxias Ier. Mort d'Artaxias. — XIV. Le caractère d'Artaxias Ier.

I. Il est vrai que l'histoire ignore les princes qui, après le roi Ardoatès, avaient régné sur les contrées pour le moins du nord-est du vaste territoire arménien. Le silence gardé par les historiens se prolonge jusqu'à l'époque où Artaxias, un des généraux d'Antiochus III le Grand, devient lieutenant de ce monarque en Arménie. Ainsi, bien que nous ignorions complètement leurs noms aussi bien que leurs faits et gestes, nous pouvons toutefois dire que, au cours d'un intervalle de temps d'environ quatre-vingts ans (env. 280-200), un intervalle certes qui méritait d'avoir son historien, c'étaient des princes nationaux qui, tantôt en qualité de rois et tantôt comme « lieutenants » des monarques séleucides, gouvernaient les contrées susmentionnées. Les personnages qui gouvernaient la plus grande partie des nations en Asie, portaient de pareils titres. Parmi toutes les autres, la nation arménienne de cette époque semble avoir aspiré à être gou-

vernée par ses propres princes. Mithridate le Grand était dans le vrai lorsqu'il disait à ses soldats que « pas une des nations soumises à la domination macédonienne ne reçut volontiers l'autorité des étrangers; elles n'obéirent qu'aux rois nationaux. Énumérez tous les pays, la Cappadoce,... le Pont, et la Grande comme aussi la Petite Arménie; ni Alexandre,... ni un de ses successeurs ou de ceux qui vinrent après lui ne touchèrent à ces nations »[1]). Ainsi, nous pouvons dire avec assurance que, sous le règne d'Antiochus III le Grand et vers l'an 200 avant notre ère Artaxias, qui gouvernait les populations des régions situées sur la gauche de l'Araxe, était, à n'en pas douter, un prince arménien[2]) qui, suivant les données de l'histoire, était, au début de ses actions politiques, le lieutenant d'Antiochus III et un de ses généraux[3]). Comme prince national, il avait l'esprit et les tendances d'Aramis. La dynastie des Arsacides était récemment fondée en Parthyène, à l'époque où il passa sa jeunesse. Quel bel espoir pour un prince patriote et vaillant comme lui! N'était-il pas un militaire assez doué de courage pour pouvoir se tailler un royaume?

II. Un tel lieutenant d'Antiochus ne pouvait certes que guetter le moment propice pour réaliser lui-même et avec surêté son espoir. Aussi, lorsque Artaxias vit qu'Antiochus eut le dessous dans la bataille qu'il livra aux Romains près de Magnésie (5 octobre 190) et que les Romains lui « ordonnèrent de ne régner qu'à l'intérieur du mont Taurus »[4]), il résolut de mettre à profit cet état de choses. Sur le champ, lui-même et Zaria-

[1] Justin, XXXVIII, vii, 2. [2] Bien que l'appellation « Artaxias » (en arm. Artašès) ait été foncièrement perse, de même que celle de « Zariadrès » (en arm. Zaréh), nous ne devons pourtant pas considérer ces deux princes comme d'origine perse ni surtout le premier comme originaire de la famille des Arsacides. Comme sous la domination des Achéménides l'influence des Perses était fortement exercée sur les populations de l'Arménie, les dynastes de l'antique Ourarțou et leurs descendants avaient certainement pris des noms en usage chez leurs dominateurs. [3] Strabon, XI, xiv, 5. — Moïse de Khorène fait des récits sur un premier Artaxias (II, 8, 11-12) et sur un second (II, 37-38, 43-51). Il y a là un dédoublement du premier de ces rois, ensuite une confusion partielle de ces deux princes, avec force fictions historiques, sans compter deux anachronismes concernant les époques des règnes desdits rois. [4] Tel est le témoignage de Cicéron, proche de l'époque, dans son *Discours pour P. Sestius*, LVIII, édit. Eberhard-Teubner, 1874. Voy. aussi son *Discours pour le roi Déjotare*, XIII, où il dit qu' « Antiochus... reçut ordre pour ne régner que jusqu'au mont Taurus ».

drès, le lieutenant d'Antiochus pour la Sophène, « s'attachèrent aux Romains, et, proclamant leur indépendance, prirent pour eux-mêmes le titre de rois »[1]). « Ils surent concerter leurs efforts »[2]), et « se partagèrent »[3]) l'Arménie. Artaxias enleva à la dynastie mède atropatienne « la Caspiane, la Phâunite et la Basoropède, aux Ibères tout ce qui est au pied du Paryadrès », de même que la Gogarène sur le haut Kour[4]). Il établit dans ces contrées son pouvoir, où Argistis Ier, Šaridouris II et Roušas Ier avaient jadis porté leurs armes victorieuses. La Caranite était au pouvoir des Chalybes et des Mosynèques; Artaxias la leur enleva[5]). Strabon, en parlant des contrées occupées par Artaxias et Zariadrès, dit: « tous ces pays parlent la même langue »[6]).

On pourrait dire avec assurance qu'Artaxias avait occupé les pays susindiqués l'année 189 av. J.-C., qui suivit celle de la défaite d'Antiochus le Grand. Nous devons aussi remarquer ici que le jour où Artaxias Ier et Zariadrès étaient passés du côté des Romains, eux-mêmes et leurs pays se trouvaient en quelque sorte sous le protectorat de la république romaine.

III. On est autorisé à penser que, le roi patriote, après avoir secoué le joug de l'étranger, donna le nom de Hâyastan à l'ensemble des pays qu'il avait réunis sous son sceptre. Nous avons dit précédemment qu'entre l'appellation d' 'Uâina ou Huâina et la dénomination de Hâyastan il y avait des rapports stricts. Cette dernière dénomination, qui en idiome ourartique offre le sens de 'lieu-d' 'Uuas *ou* de Huas', devait être celle du canton de Vayoẓ-Ṣor de la province des Siunik, consacré à 'Uas ou Huas, dieu des vents. De fortes raisons nous invitent à admettre qu'Artaxias était le dynaste de ce canton et que c'était avec les hommes tirés de ce canton, c'est-à-dire avec les soldats *adorateurs-du-dieu*-Huas (*Huâi*) qu'il avait fait cesser dans les pays nationaux la domination des Mèdes d'Atropatène, des Ibères, des Chalybes et des Mosynèques. En même temps il a dû imposer, comme dénominations nationales collectives, celles de son

[1] Strabon, XI, XIV, 15. [2] Strab., XI, XIV, 5. [3] Strab., XI, XIV, 15.
[4] Strab., XI, XIV, 5. [5] *Ibid.* [6] *Ibid.* Bien que Strabon n'indique pas d'une façon spéciale les pays qu'Artaxias et Zariadrès s'étaient partagés avec entente, nous avons cru devoir les préciser plutôt d'après l'ordre naturel des choses. Il va sans dire que, à l'exception des contrées situées à l'ouest de la Basoropède, le vaste pays des Siunik et la province (plus tard royale) d'Ararat se trouvaient dans le lot échu à Artaxias.

propre territoire cantonal à toutes les contrées et à tous les districts occupés par lui, de même que la dénomination de sa tribu ou de son petit peuple à toutes les populations récemment soumises à son autorité, qui habitaient les contrées et les districts susindiqués. L'appellation « Hâyastan », embrassant par son acception un grand nombre de territoires, n'a pu se produire qu'à une époque relativement récente. Nous avons dit qu'Artaxias Ier devait être originairement le dynaste, c'est-à-dire le chef de la maison seigneuriale du canton de Vâyoṣ̌-Ṣor. Qu'il nous soit permis ici de faire observer que, au IVe siècle de notre ère et suivant Faustus de Byzance (IV, 50), la famille du roi national était appelée « maison du roi des Hâyḳ ». Par ce titre les seigneurs féodaux, chefs de leurs propres familles, comprenaient tacitement le canton de Vâyoṣ̌-Ṣor, lieu d'origine de la puissance du roi Arsace III (350-369 apr. J.-C.), comme aussi la famille du primitif dynaste de ce canton et les héritiers et successeurs de ce même dynaste. L'historien susmentionné dit: « Salamout, le seigneur d'Anzitène, quitta le roi des Hâyk̕ et s'en alla; le prince de la Grande-Sophène était avec lui »[1]; « En ce temps-là, le grand prince d'Arzanène... se révolta contre le roi des Hâyk̕... »[2]. Ces locutions et d'autres de même genre retracent d'abord une idée ou un objet particulier, qui nous fait remonter au berceau du royaume national, au district de Huâina; elles nous représentent, en second lieu, le roi Arsace III comme héritier et successeur d'Artaxias Ier, roitelet de Huâina. Cette pensée répond à l'origine, au développement et à l'état définitif d'un ordre de choses, qui ne peuvent être expliqués qu'en admettant que les dénominations de Hây, Hâyk̕ et Hâyastan ne pouvaient provenir et se généraliser que du district de Huâina et du temps d'Artaxias Ier, dynaste de ce district même, qui avec ses soldats *Huài* occupa maints cantons du vaste pays jusque-là appelé *Armenia*.

IV. Il était tout naturel que le nouveau et grand royaume ait dû avoir sa nouvelle capitale construite ou à construire, en proportion avec le nouvel ordre de choses. Aussi, « lorsque Artaxias, roi d'Arménie, se révolta contre Antiochus, il éleva une ville portant son nom »[3]. Suivant le récit que Plutarque (*Lu-*

[1] Faustus de Byz., IV, 50. [2] *Id.*, III, 9. [3] *Fragm.* IX tiré des ouvr. hist. de Diodore de Sicile, dans les *Fragm. hist. gr.*, 1878, t. II, p. x.

cullus, XXXI) en fait, la ville avait été construite en 187 avant l'ère chrétienne: « On dit que lorsque Antiochus fut défait par les Romains, Annibal se rendit auprès de l'arménien Artaxias et qu'il lui suggéra et apprit beaucoup de choses utiles; entre autres, ayant aperçu dans cette contrée un site bien disposé par la nature et très beau, qui restait inculte et abandonné, il y traça la forme d'une ville. Ensuite, il y conduisit Artaxias, lui montra ce qu'il avait fait et lui conseilla d'entreprendre la construction de la ville. Ce conseil plut au roi; il pria donc Annibal de se charger de la surveillance de l'entreprise. De cette façon une grande et très belle ville fut érigée qui fut appelée du nom du roi et fut proclamée capitale de l'Arménie ». Au siècle suivant, Lucullus faisant allusion à cette œuvre d'Artaxias et d'Annibal, appelait l'Artaxate « la Carthage de l'Arménie »[1]). Moïse de Khorène (II, 49), en parlant de son Artašès, dit qu'« il transporta à Artaxate toutes les splendeurs de la ville d'Érouand, que celui-ci y avait transférées d'Armâûir ou bien qu'il y avait lui-même créées; mais, comme résidence royale, *Artašès* y bâtit plutôt des édifices de sa propre initiative ». Nous lisons dans Strabon (XI, XIV, 6) qu'« Artaxate... est aussi nommée quelquefois Artaxiasate, parce qu'elle fut fondée par Annibal pour le roi Artaxias;... elle est située sur l'Araxe. Artaxate, grande et belle ville qui sert de résidence ordinaire aux rois d'Arménie, s'élève à l'entrée de la plaine Araxène. Elle y est bâtie dans une sorte de presqu'île formée par un coude de fleuve, qui baigne par conséquent ses murs de trois côtés, pendant que le quatrième côté, figurant l'isthme de la presqu'île, est fermé par un fossé et un mur ou retranchement. En outre, à peu de distance de la ville se trouvent les châteaux forts de Babyrsa et d'Olané, dont Tigrane et Artavasde avaient faits leurs trésors »[2]). La ville d'Artaxias était bâtie sur la rive gauche du cours supérieur de l'Araxe. Dans leurs chants, les troubadours de Colthène faisaient allusion à la fondation d'Artaxate[3]).

V. L'année 180 av. J.-C. est signalée par les guerres de cinq rois de l'Asie-Mineure. Cause originaire en était Pharnace I[er], roi de Pont, qui, conjointement avec Mithridate, roi de l'Arménie-

[1] Plutarque, *Lucullus*, XXXII. [2] Voy. aussi Strabon, XI, XIV, 3. De même Tacite, *Annales*, XIII, 39. Ét. de Byz., *s. v.* 'Αρτάξατα. [3] Moïse de Khor., I, 30. II, 49.

Mineure, avait pour but d'arracher des terres à la Cappadoce et à la Paphlagonie. Les rois, qui en étaient lésés dans leurs droits ou bien voyaient un péril dans l'entreprise des deux princes coalisés, par leurs propres armes et par la protection des Romains forcèrent Pharnace et Mithridate à renoncer à leurs desseins. L'un des rois signataires du traité de paix était Artaxias Ier, roi de l'Arménie-Majeure [1]). Ce prince, lors de sa révolte contre Antiochus le Grand, s'était attaché aux Romains. Il semble donc qu'à l'occasion du traité susmentionné les Romains, voulant exercer sur Artaxias sinon leur autorité, du moins leur influence, l'avaient invité à mettre sa signature au bas d'un traité qui apparemment ne le concernait en rien.

VI. Suivant quelques historiens, Antiochus IV Épiphane (174-163 av. J.-C.), roi de Syrie, « ayant marché avec une armée contre Artaxias, le fit prisonnier, et l'obligea à mettre en exécution ses ordres » [2]). Bien que ces paroles soient vagues, elles ne manquent pourtant pas de toute certitude historique. En effet, la révolte d'Artaxias contre l'autorité du roi de Syrie est assez clairement exposée dans les termes suivants du livre du prophète Daniel (XI, 44). Il y est dit au sujet du roi du Midi: « Des nouvelles de l'Orient et du Septentrion viendront le troubler, et il partira avec une grande fureur pour détruire et exterminer une foule de gens ». Ici l'Orient c'étaient le roi des Parthes et les populations de l'Éran, et le Septentrion ne pouvait signifier qu'Artaxias et l'Arménie. Il est donc assez clair que, en ce qui concerne « les nouvelles du Septentrion », elles annonçaient la rébellion d'Artaxias, ancien gouverneur de l'Arménie, rébellion qui n'était pas restée sans contraste ni effusion de sang de la part d'Antiochus IV Épiphane, dont il s'agit dans le passage plus haut mentionné. En tout état de choses, ni la personne ni même le royaume d'Artaxias n'essuyèrent de graves préjudices de la part du roi séleucide; tombé prisonnier, Artaxias remonta sur le trône d'Arménie qu'il s'était créé.

VII. Zariadrès, roi de Sophène, avait eu pour successeur son fils Mithrobouzane, qui eut avec son frère une guerre civile. Artaxias Ier secourut le frère de Mithrobouzane, et le rebelle

[1] Nous parlerons longuement de cette guerre dans le chapitre suivant, où nous reproduirons le traité tout entier. [2] *Fragm.* IX tiré des ouvr. hist. de Diod. de Sicile, dans les *Fragm. hist. gr.*, 1878, t. II, p. x. Appien, *Mithr.*, XLV, XLVI, LXVI, édit. Firmin-Didot, 1840.

remporta de la sorte une victoire sur le roi, son frère. Ce dernier se réfugia chez Ariarathe VI (163-130 av. J.-C.), roi de Cappadoce. Ariarathe marcha sans plus tarder avec une armée contre le rebelle victorieux et mit en fuite l'usurpateur. « Lorsque Ariarathe fit rentrer Mithrobouzane dans son royaume paternel [1]), Artaxias, roi d'Arménie, n'ayant point renoncé à son ancien désir, envoya des ambassadeurs chez Ariarathe et l'engagea à s'unir avec lui pour qu'il tuât Mithrobouzane et que lui-même ôtât la vie à son frère qui se trouvait auprès de lui, et qu'ensuite ils se partageraient la Sophène. Cependant, comme Ariarathe avait horreur d'une pareille perfidie, il fit de grands reproches aux ambassadeurs. En même temps il envoya une lettre à Artaxias en lui enjoignant de se garder de mettre en exécution une pareille scélératesse. Par cette action, la conduite d'Ariarathe rencontra bien plus d'éloges. Mithrobouzane, grâce à l'insigne fidélité et à la vertu de son protecteur, rentra dans la possession de son royaume paternel » [2]).

VIII. Sous le règne de Démétrius Ier Soter, roi de Syrie (162-150 av. J.-C.), la Médie était gouvernée par Timarque, un des satrapes dudit roi. Timarque songea à se révolter contre son maître. En compagnie d'Héraclius, son frère, « il se rendit à Rome et chargea Démétrius de nombreux crimes. Il persuada ainsi au sénat pour qu'on lui donnât un décret écrit dans la teneur suivante: 'le sénat autorisa Timarque de se faire roi de Médie'. Fort de ce décret, Timarque rassembla en Médie une armée considérable et fit alliance avec Artaxias, roi d'Arménie, contre Démétrius. Les populations voisines s'effrayèrent de la multitude des régiments de soldats; Timarque en réduisit aussi plusieurs sous son pouvoir et s'avança vers Zeugma [3]). A la fin il parvint à se faire roi » [4]). Il va sans dire que le recours de Timarque au sénat de Rome était inique, mais le décret de celui-ci était plus inique encore; car, en l'accordant à Timarque, le sénat romain avait pour unique but celui de diviser les nations et les royaumes d'Orient, afin d'exercer ensuite plus aisément sur eux sa propre domination. Il est clair qu'en accordant

[1] Ces mots démontrent clairement que Mithrobouzane était le fils de Zariadrès. [2] Diod. de Sicile, XXXI, 22. Polybe, XXXI, 15 (*a*). [3] Une ville construite par Alexandre le Grand sur la rive droite de l'Euphrate à l'extrême nord de la Syrie. [4] *Fragm.* XIII tiré des ouvr. hist. de Diod. de Sicile, dans les *Fragm. hist. gr.*, 1878, t. II, pp. IX-X.

son alliance à Timarque, Artaxias avait pour but de contribuer davantage à l'affaiblissement du pouvoir des Séleucides dans la Haute-Asie, en même temps que de se faire un puissant ami du nouveau roi de Médie.

IX. On ne saurait élever des doutes sur la valeur historique des chants épiques des bardes nationaux arméniens de Colthène. Les actions d'Artaxias, qui y sont mentionnées, y occupent une place considérable. Les Alains, en franchissant la chaîne des montagnes du Caucase, descendirent en Arménie. Artaxias les rejeta sur la rive gauche du Kour, arrêtant ainsi leurs incursions. Ses troupes avaient fait prisonnier le fils du roi des Alains. Ainsi, ce dernier demandait la paix à Artaxias. Lorsque celui-ci rejeta sa demande et ne consentit pas à rendre le fils à son père, la sœur du jeune prince, nommée Sathinik, s'avançant sur une terrasse près du fleuve et se servant de l'organe d'un interprète, éleva sa voix vers le camp d'Artaxias en disant: « je m'adresse à toi, ô vaillant Artaxias,... consens à rendre le jeune homme à moi, demoiselle des Alains *et* aux beaux yeux... ». Artaxias s'empressa d'aller près du fleuve et, à l'instar d'Hercule et de Samson, à la vue de la jeune fille, faiblit, s'adoucit et se décida à céder. Artaxias envoyait donc maintenant un ambassadeur vers le roi des Alains pour lui signifier qu'il consentait à faire la paix, mais qu'il lui demandait la main de Sathinik. Le roi des Alains demanda fièrement à l'ambassadeur: « Et comment le vaillant Artaxias pourra-t-il compenser la valeur de la noble vierge, demoiselle des Alains, en *me* donnant milliers des milliers et myriades des myriades? » [1]).

Les bardes de Colthène chantaient cet événement en termes suivants:

> Le vaillant roi Artašès monta sur son beau *cheval* noir,
> Et tirant le lacet de cuir rouge aux anneaux d'or,
> Franchit le fleuve comme un aigle au rapide vol;
> Et lançant le lacet de cuir rouge aux anneaux d'or,
> Le jeta autour des reins de la demoiselle des Alains;
> Et il fit beaucoup de mal aux reins de la délicate demoiselle
> En la menant rapidement dans son camp [2]).

[1] Les troubadours nationaux avaient dû chanter tous ces événements en détail; car, les vers qui suivent devaient avoir leur prologue. — Anciennement en Orient on achetait la fiancée; aussi le roi des Alains demandait pour la main de sa fille un prix multiplié à l'indéfini. [2] Moïse de Khorène, II, 50.

X. Le mariage de Sathinik avec Artaxias fut célébré d'une façon royalement splendide. En pareille matière, l'étiquette de la cour requérait que, à l'arrivée du roi *bridegroom* à l'appartement réservé aux hommes, il fît pleuvoir des monnaies sur les assistants, de même que la reine, de son côté, fît tomber des pluies de perles dans le *harem* sur les dames. Quel beau sujet pour les bardes de Colthène! Aussi, ces derniers chantaient en s'accompagnant sur leurs guitares:

Il tombait une pluie d'or abondante
  Dans la célébration du mariage d'Artašès;
Des perles pleuvaient
  Dans les épousailles de Sathinik [1]).

La reine Sathinik donna à son mari un fils qu'on nomma Artavasde et qui succéda à son père. Mais cette reine ne fit pas preuve d'une fidélité constante dans la première vertu de femme mariée.

XI. [2]) Lorsque Artaxias arracha à la dynastie atropatienne des pays arméniaques jusqu'à la partie méridionale de la Basoropède, il laissa habiter une partie des Mèdes « sur les flancs orientaux de la grande montagne [3]) jusqu'aux confins de la Colthène, c'est-à-dire les territoires de Tambat, d'Oskiołây, Dajgoynk et d'autres territoires sur le bord du fleuve [4]), dont l'un est Vrančounik, jusqu'au front de la forteresse de Naḥčâuan, en même temps que les trois bourgades de Ḥram, de Čoulây et les Ḥoša-

[1] *Ibid.* [2] Fidèle à notre devoir d'historien impartial, nous reproduisons ici deux récits concernant l'Arménie, qui n'en font certes qu'un à nos yeux. Au sujet de Mithridate Ier (Arsace VI), roi des Parthes (env. 164–136 av. J.-C.), Justin (XLI, vi, 7) dit que, « en réduisant à sa puissance un grand nombre de peuples, il étendit l'empire des Parthes depuis le mont Caucase jusqu'à l'Euphrate ». D'un autre côté, nous lisons dans les *Acta Sanctorum*, *ad Sept. 30* (t. VIII, p. 320): « Les Parthes prospérèrent fortement et dominèrent sur le royaume des Perses, sur l'Arménie, sur les Indiens voisins de la Perse orientale et sur les très grossiers Massagètes ». (De plus, le parthe Mithridate Ier semble être l' « Arsace le vaillant » de Moïse de Khorène (II, 2, 3), qui, suivant cet auteur, donna à l'Arménie comme roi son frère, le soi-disant Valaršak). Quelle peut bien être la valeur de ces récits? Nous avouons qu'ils sont pour nous autant d'énigmes, auxquelles nous ne pouvons attacher une grande importance, d'autant plus qu'un témoignage d'une grande valeur de Strabon est en manifeste opposition avec les récits susmentionnés. Voy. vers la fin de l'art. III du chap. III qui suit dans cet ouvrage.

[3] C'est-à-dire Masis ou Ararat. [4] Araxe.

kounik, de l'autre côté du fleuve aussi toute la plaine, à partir d'Ajdanakan jusqu'à ladite forteresse de Nahjâuan ». Ce sont les paroles de Moïse de Khorène (I, 30) que nous venons de citer. Cet historien connaît aussi (I, 30. II, 49) des Dracontogènes de la race d'Astyage, qui « occupent tout le pays situé au pied des Masik [1]). Il attribue aussi à la famille seigneuriale mède des Mourašans « des villages au nord de l'Araxe » et la forteresse de Nahćâuan (II, 51).

Comme nous avons déjà dit, l'histoire critique n'admet pas qu'un roi aryo-mède eût réellement et positivement porté le nom d'Astyage, une dénomination qui, en idiome ancien de l'Éran, offrait le sens de: 'Serpent qui mord', par allusion à Ahriman, le principe mauvais et destructeur. D'un autre côté, il n'est point permis de considérer comme les prisonniers de Tigrane Ier les Mèdes qui demeuraient dans les régions attenantes au mont Ararat; car, à l'époque où régnait Tigrane Ier, le roi mède, faussement appelé Astyage, était déjà mort, comme nous l'avons vu plus haut. Les récits fabuleux ou erronés, débités par les Perses durant l'empire des Achéménides, avaient sans doute trouvé accès dans l'Arménie aussi, pour que les habitants de ce pays, pour désigner un mède, se fussent servis du terme *višap* 'Aji = *serpent, dragon*'. Et comme les princes atropatiens étaient d'origine médique, et grand nombre de Mèdes s'étaient établis jusqu'au delà de l'Araxe, ceux-ci, et surtout les princes royaux, étaient appelés par les Arméniens: *višapk* 'dragons' et *višapazounk* [2]) 'dracontogènes'.

XII. Il est très probable que la famille seigneuriale des Mourašans possédait comme fief le canton de Nahćâuan peu après le commencement de la domination atropatienne sur la rive gauche de l'Araxe, et que, ayant ensuite reconnu l'autorité d'Artaxias Ier, le chef de cette maison princière, Argâuan ou bien Argam, avait été nommé par ce roi « le second après le roi » avec le titre additionnel de: « seigneur Mourašan » ou bien « seigneur des Mèdes » [3]). Il semble qu'Argâuan, par ses qualités attrayantes, avait occupé une place dans le cœur de la reine, ce qui avait donné sujet aux troubadours de Colthène de chanter: « La reine Sathinik est prise d'un extrême désir *de recevoir* des

[1] Cette forme plurielle désigne le grand et le petit Ararat en même temps. [2] Voir Moïse de Khor., I, 30. II, 49, 61. [3] *Idem*, II, 8, 44, 47.

hanches d'Argâuan... »[1]). Il est impossible de savoir si c'était le prince mède qui le premier avait donné motif à une situation si répréhensible, qui n'était rien moins que déshonorante pour le roi et pour la maison royale, et, comme telle, elle pouvait bien aboutir à un désastre.

En effet, si d'un côté le prince royal Artavasde et les autres fils d'Artaxias voulaient venger l'honneur de leur maison royale, d'un autre côté ils n'auraient pu souffrir qu'un prince d'origine étrangère eût été honoré de la première dignité du royaume après celle du roi. Une occasion propice pour satisfaire leur vengeance ne pouvait ne pas se présenter. Mais d'abord Artavasde ayant recouru aux intrigues, persuada à Artaxias qu'Argâuan aspirait à son trône, et le roi dépouilla ce dernier de la dignité dont il l'avait honoré. Sur l'invitation d'Argâuan, le roi Artaxias s'était, un jour, rendu chez le prince mède pour un dîner. D'emblée, au moment où l'on s'y attendait le moins, les fils du roi se mirent à produire du trouble parmi les assistants. Ils se mirent aussi à tirer la barbe blanchie d'Argâuan. Celui-ci aussi bien que plusieurs membres de la famille des Mouraṣ̌ans y furent passés au fil de l'épée; leurs biens et propriétés furent saisis par Artavasde; mais le roi les fit rendre ensuite à la famille des victimes. En nous rapportant ces événements tragiques, Moïse de Khorène (I, 30) nous en garantit la vérité en y prémettant ces mots: « Ceci vous est aussi rapporté avec sincérité par les chants *ṫouëlïaṡ* que, comme je l'ai ouï dire, les habitants du canton de Colthène, riche en production de vin, conservèrent *jusqu'à nos jours* avec affection ». A cette occasion, l'historien de l'Arménie nous assure que « dans ces mêmes chants on parle d'Artašès et de ses fils; on y fait mention des descendants d'Astyage aussi d'une façon allégorique en les appelant dracontogènes; car le terme « Astyage » signifie, en notre langage, 'dragon'[2]). On y dit aussi qu'Argâuan donna un dîner en l'honneur d'Artašès et qu'on lui avait tendu un piège dans la salle d'honneur des dragons... »[3]). Ainsi, Argâuan le mède avait payé de sa vie pour ses aspirations vraies ou fausses en entraînant dans sa ruine une partie des dracontogènes, ses parents.

[1] *Idem*, I, 30; voy. aussi II, 49. Le reste de ce chant ne se prête pas à nous donner une connaissance édifiante. [2] Plus exactement, 'dragon qui mord'. [3] Moïse de Khor., I, 30.

XIII. Si d'un côté les bardes de Colthène, en s'accompagnant sur leurs guitares, chantaient les exploits d'Artaxias, des récits sur sa vie comme sur sa mort circulaient, d'un autre côté, dans le commun du peuple. Magistros, un prince arménien du XIe siècle de notre ère, parlant dans une de ses lettres (XLVIe) d'un événement météorologique terrorisant, y dit, entr' autres choses, ces mots d'ailleurs assez obscurs: « Auquel le parthe [1]) Artašès aspirait, à ce brouillard de fumée tourbillonnante qui couvre d'obscurité les villages aussi bien que les villes. ' Puissé-je, disait-il, voir la fumée de la cheminée et la matinée de Nâuasard [2]), la course des biches et l'allure rapide des cerfs; que nous puissions sonner la trompette et battre le tambour '. On dit que ce fut au dernier moment de sa vie qu'il prononça ces mots, que nous avons découverts ayant cours dans le bas peuple ». Les bardes de Colthène chantaient qu' « à la mort d'Artašès il se fit un grand carnage » [3]), sans doute sur la tombe du héros national.

XIV. Au point de vue de la force d'esprit et de la vigueur de volonté, Artaxias était le digne pendant d'Aramis d'Ourarṭou. Dans ses patriotiques entreprises, il fut même plus heureux que le fondateur de la première dynastie de l'antique Arménie. Si Aramis, par son indomptable patriotisme, commença et effectua en partie l'œuvre de l'union politique des populations de son pays, dans une œuvre d'égal ordre Artaxias réussit certes plus que lui. Sans doute, une des raisons du succès d'Artaxias fut sa détermination de passer du côté des Romains qui, dans le but d'affaiblir l'immense force d'Antiochus le Grand, un souverain asiatique, soutenaient, par une politique calculée, les princes ses sujets dans leurs aspirations à l'indépendance et au trône. C'était un motif pour Artaxias de profiter d'une telle protection qui pouvait faire le bonheur de sa nation. Il s'inspira de la première loi des Romains: *salus patriae suprema lex esto.* Il va sans dire que, comme en tout, tous les droits en pareille matière devaient être respectés. Ainsi, Artaxias se montra animé de l'esprit de justice et de bonne camaraderie envers Zariadrès. Mais que dire de ses desseins politiques à l'égard des enfants de ce dernier, sinon que, par là, notre héros se manifestait,

[1] C'est une erreur; Artaxias n'était pas arsacide. [2] Le jour de l'an (le 11 août, style julien). [3] Moïse de Khor., II, 61.

dix-sept siècles auparavant, un parfait Machiavel asiatique, dont l'intention et la conduite ne sauraient trouver une justification devant le tribunal de la conscience publique? Comme soldat, il a su donner l'indépendance à sa patrie, et comme politicien, il ne pouvait faire certes mieux que de soutenir effectivement Timarque pour donner, au bout de tout, plus de solidité à son propre trône qui n'était pas tout à fait à l'abri des menaces des ses anciens maîtres. Il est étonnant de voir que, comme chef de famille, Artaxias ait fait preuve de manque d'une volonté forte et d'une conduite inexorable envers les membres de sa maison, tandis que, d'un autre côté, il se montrait ami et client des Romains, tout en donnant l'hospitalité à Annibal, leur ennemi mortel. Était-ce un défi voulu et calculé de sa part à l'adresse des Romains, dont l'esprit profondément utilitaire et si peu scrupuleux aurait été connu de bonne heure en Orient? Enfin, nous ne pouvons passer sous silence l'esprit grand, cultivé et civilisàteur de ce monarque, par lequel il avait bâti la Carthage de l'Arménie qui, grande, belle et forte, devait avoir le sort de cette autre Carthage, l'objet et la victime de terreurs des Romains, mais qui devait se ressusciter de ses cendres sous le premier roi arsacide de l'Arménie avec le consentement d'un empereur romain.

Cependant, nous verrons que la dynastie fondée par Artaxias n'aura pas, contrairement à celle fondée par Aramis, un grand nombre de rois illustres. Le début en fut sans doute heureux; son milieu fut certes très brillant, mais de très courte durée; car elle eut son empire, qui ne fut qu'éphémère; mais les lustres de sa fin deviendront déplorables; car le doigt de César y sera.

— Nous ne pouvons nous empêcher de rapporter ici une fiction des plus étonnantes de Moïse de Khorène concernant évidemment les derniers lustres du règne d'Artaxias Ier. L'historien d'Arménie (I, 9) crée deux rois arsacides, qu'il nomme Arsace et Valarsace, et, au sujet de l'Arménie, fait écrire au second à l'adresse du premier les lignes suivantes: «... ici il n'y a point d'organisation connue, ni de culte déterminé; on ne saurait dire qui est l'homme le plus considérable du pays, et qui est le dernier; rien n'est réglé; tout y est pêle-mêle et à l'état sauvage». Ici, tout commentaire est superflu.

CHAPITRE II.

ARMÉNIE-MINEURE (env. 315-66 av. J.-C.).

I. Ses frontières et ses villes. — II. Les Ourartiens succèdent aux Mouski. — III. Des princes nationaux (env. 315–105 av. J.-C.) subjuguent la ville de Sinope et les pays des Tibarènes et des Chalybes. — IV. Zéilas, prince royal de Nicomédie. — V. *Mithridate* de l'Arménie-Mineure (env. 185-160 av. J.-C.). Le traité de paix des cinq rois de l'Asie-Mineure. — VI. *Sisis* de l'Arménie-Mineure (env. 160–130 av. J.-C.) et son fils *Antipater* (env. 130-105 av. J.-C.). — Le roi de Pont Mithridate VI Eupator, le Grand, (pour l'Arménie-Mineure env. 105-66 av. J.-C.).

I. L'Arménie-Mineure est un pays montueux et riche en cours d'eau, où sont situées les sources principalement de l'Halys et du Lycus pontique. Comme elle occupe une partie du bassin de l'Euphrate occidental, elle est, du côté oriental, arrosée aussi par les eaux de ce fleuve. Ses frontières sont: du côté d'orient, les confins occidentaux des cantons d'Akilisène, de Daranisse, de Mnẓour et de Ḥozna jusqu'au confluent des deux Euphrates; du côté du midi, le district de Mélitène; du côté d'occident, Couloupène et Camisène, deux districts de Pont; du côté du nord, les extrémités du Paryadrès. Ptolémée (V, VII, 1) décrit de la façon suivante les districts de l'Arménie-Mineure de son temps (IIe siècle apr. J.-C.): « La partie la plus septentrionale de l'Arménie-Mineure s'appelle Orbalissène; au-dessus de celle-ci, Étoulane; après celle-ci vient Érédice; au-dessus de celle-ci, Orsène, et après Orsène vient Orbisène ». Suivant le même géographe (*Ibid.* 2), « Les villes situées le long de l'Euphrate sont: Sinibra, Aziris, Ladane, Sismare, Zimare, Dascouse ». — (*Ibid.* 3) « Les villes situées dans l'intérieur du pays et sur les montagnes sont: Satala, Domane, Tapoure, Nicopolis [1]), Chorsabie, Charax, Dagône, Séléoberrhée, Caltiorisse, (4) Analibla, Pisingare (ou Pinsigare), Godase, Eudoexate [2]), Carape, Masore, Oromandos, Ispa, Phouphène, Arane, Phoupatène, Mardare, Varsape, Orsa (ou Orsara) ».

[1] Fondée par Pompée en 65 av. J.-C. [2] La ville de Tokat moderne ne doit pas être confondue avec cette ville aujourd'hui disparue.

II. Nous avons dit plus haut que, dans le pays de Mosoch, Mouski selon les inscriptions cunéiformes assyriennes et pays de Mousas suivant la *4e inscription historique* (*l. 15*) de Saridouris II, roi d'Ourarțou, Minuas Ier s'était emparé du district d'un roi, fils-de Sada'lis, et de quelques villes y attenantes. La ville de Satala, mentionnée par Ptolémée, était, à n'en pas douter, la principale ville du roi fils-de Sada'lis; elle était, sans doute, fondée par ce Sada'lis même. Le pays, qui fut plus tard appelé Arménie-Mineure, n'était que la partie nord-est du pays de Mosoch. — En 713, Mita, roi de Mosoch, fut chassé de son royaume par Sargon, roi d'Assyrie. C'est très probablement vers les dernières années du règne de Sennachérib (705-682 av. J.-C.) que les Gimirrâi (Cimmériens) envahirent et dévastèrent le Mosoch, en contraignant de la sorte les habitants de s'enfuir à l'étranger. Ézéchiel, qui prophétisait de 595 jusqu'à 575, fait mention (XXXII, 26-27) de la destruction de Thoubal et de Mosoch, la dépeignant comme depuis longtemps accomplie. Mais tant que l'empire d'Assyrie restait debout, il n'y avait aucune probabilité que les sujets du roi d'Ourarțou eussent osé aller occuper les contrées dépeuplées de Mosoch, pays garni de places fortes par Sargon contre cet Ourarțou même. Aussi bien, ce dut être après la chute de l'empire assyrien (607 av. J.-C.) que des colonies des populations de la partie occidentale d'Ourarțou allèrent s'établir graduellement dans la partie nord-est de ci-devant Mosoch qui, quelques siècles plus tard, devait prendre la dénomination d'« Arménie-Mineure ». L'origine des populations arméniennes du pays des Muski des temps jadis ne saurait être expliquée que de la manière que nous venons d'exposer. — Hâtons-nous de dire ici que l'Arménie-Majeure ne tira qu'un profit moral de cette progéniture. C'était certes un événement notable; il nous démontre la pléthore des habitants d'Ourarțou dans les derniers siècles en même temps que leur savoir faire; mais ils ne firent jamais politiquement partie avec la mère-patrie.

Quant à l'époque de l'origine même de l'appellation de l'« Arménie-Mineure », aucun document ne nous vient en aide pour la déterminer exactement. Il est vrai que tout d'abord un passage de Quinte-Curce (IV, 12) nous renseigne que dans la bataille de Gâugaméla près d'Arbelles (331 av. J.-C.) il y avait « les Arméniens de l'Arménie-Mineure ». Cependant, cet histo-

rien écrivait au Ier siècle de notre ère, époque où ce pays était déjà connu sous ce nom. Aussi bien, il nous paraît évident que, comme ce pays ne pouvait être érigé en royaume arménien, gouverné par ses propres princes, qu'après la mort d'Eumène, le premier roi, qui avait pu se faire proclamer comme tel vers l'an 315, avait aussi dû décréter, à cette même époque, l'appellation d'« Arménie-Mineure » pour le territoire de son royaume.

III. L'histoire ignore quelle sorte de pouvoir exercèrent sur l'Arménie-Mineure Alexandre et ses successeurs, si jamais ils en exercèrent un. Au dire de Mithridate le Grand (*ap.* Just., XXXVIII, VII, 2), « ni Alexandre, ni un de ses successeurs ne touchèrent... à l'Arménie-Mineure ». Il paraît toutefois certain qu'après la mort d'Eumène (315 av. J.-C.) un royaume indépendant était créé dans ce pays; il s'étendit ensuite vers le nord-ouest jusqu'à Sinope, en Paphlagonie. En remontant au temps de Xénophon (voir *Anabase*, VI, I, 15, 17), nous trouvons que le port de Sinope s'appelait Harménê ou Arménê. Ptolémée (V, IV, 2) connaissait l'Arménê comme une ville maritime. Mais l'auteur des *Chrestomathies* de Strabon, tout en reproduisant le proverbe ci-après, tiré par lui de son principal, écrit que « le promontoire et le port Arménê sont situés près de Sinope, ceints d'une muraille et inhabités; ce qui a donné lieu à ce proverbe: 'Il n'avait rien à faire, il a fortifié Arménê' [1]). Cet auteur dit aussi que « la ville de Sinope est une colonie des Milésiens; autrefois elle était très puissante et eut des pays qui lui étaient soumis, mais ensuite elle fut réduite sous la domination des Arméniens » [2]). Au rapport de Strabon (XII, III, 28), « au-dessus des cantons de Pharnacie et de Trapézonte habitent les Tibarènes et les Chaldéens dont les pays s'étendent jusqu'à l'Arménie-Mineure. Ce dernier pays est passablement fertile, et, ainsi que la Sophène, a toujours eu ses princes (nationaux) et fut gouverné par eux. Ceux-ci s'allièrent souvent à l'Arménie proprement dite, mais ils agirent souvent aussi en dehors d'elle. Ces

[1] *Chrestomathiae ex Strab. Lib. XII*, n° 20, dans les *Geogr. gr. min.*, 1861, t. II, p. 601. Voy. Strabon, XII, III, 10, qui (*ibid.*, 11) place Arménê à une distance de 50 stades (kilom. 9.250) de Sinope. Voy. aussi P. Méla, I, XIX, 4, et Arrien, *Periplus Ponti Euxeni*, 21, dans les *Geogr. gr. min.*, 1855, t. Ier, p. 388, où Arménê figure comme un port. Il est difficile de conjecturer à quelle époque avant Xénophon et pourquoi ce promontoire et le port étaient appelés Arménê. [2] *Chrestomathiae*, comme ci-dessus, n° 21.

princes avaient en outre sous leur autorité les Chaldéens et les Tibarènes; ils se trouvaient disposer ainsi de tous les pays jusqu'à Trapézonte et à Pharnacie »[1]). Cependant, jusqu'à l'an 183 avant notre ère, il n'est fait aucune mention des noms de ces dynastes de l'Arménie-Mineure.

IV. Nicomède Ier, roi de Bithynie (278-250 av. J.-C.) avait, de son premier mariage, un fils appelé Zéilas. Comme il était l'objet des intrigues malignes d'Étazète, sa belle-mère, « Zéilas s'enfuit auprès du roi d'Arménie ». Les enfants d'Étazète étant encore en bas âge, à l'approche de la mort de Nicomède, leur père, ils avaient été institués par celui-ci héritiers de son royaume. Il est presque certain que l'aîné des princes royaux s'était réfugié chez le roi de l'Arménie-Mineure, dont il demandait maintenant l'aide et l'assistance pour monter au trône royal. Le roi les lui accorda et « Zéilas avec une armée... retourna à son royaume paternel ». Dans l'armée arménienne il y avait aussi des Galates Tolistoboges. Après maintes rencontres, les Bithyniens conclurent la paix avec Zéilas[2]). C'est ainsi que ce prince bithynien, dont une monnaie en bronze porte imprimé le nom comme Ziaelas, monta au trône royal de Bithynie (250-228).

V. Le premier parmi les rois de l'Arménie-Mineure dont nous connaissions les noms est Mithridate. Suivant le témoignage de Strabon plus haut mentionné, ce prince était sans doute d'origine arménienne. C'est dans l'année 183 qu'il se révèle à nous par ses actions. L'histoire garde le silence, de même que sur les noms, de même sur les actions particulières de ses prédécesseurs immédiats. Il est toutefois certain que, à partir de l'an 250 jusqu'à l'an 183, Ariobarzane Ier, Mithridate II et Pharnace Ier fondèrent le royaume de la Cappadoce Pontique, enlevèrent aux rois de l'Arménie-Mineure toutes les régions à partir d'Amisus[3]) jusqu'au pays des Mosynèques vers l'orient et menaçaient les rois voisins. D'un autre côté, durant le règne de Mithridate de l'Arménie-Mineure, la ville de Sinope et Arménê, son port, étaient sous le pouvoir des Paphlagoniens.

Dans le premier quart du IIe siècle avant notre ère régnaient en Asie-Mineure Eumène II à Pergame, Prusias II en Bithynie

[1] Voy. aussi *Chrestomathiae*, comme ci-dessus, n° 35, dans les *Geogr. gr. min.*, 1861, t. II, p. 603. [2] Memnon, *fragm.* XXII, édit. Jo. Conr. Orellii, Lipsiae, 1826, p. 33, et art. XXII dans les *Fragm. hist. gr.*, édit. Müller-Didot, 1883. vol. III, p. 537. [3] La ville de Samsoun de nos jours.

et Ariarathe IV en Cappadoce; la Galatie et la Paphlagonie aussi avaient leurs royaumes particuliers. Ces rois et royaumes se trouvaient sous le protectorat ou sous l'influence des Romains.

Pharnace Ier, roi de Pont, ne visait qu'à acquérir de nouveaux territoires, et Mithridate, roi de l'Arménie-Mineure, avait l'envie de s'emparer des territoires de ses voisins pour compenser la perte que son royaume avait subie sous ses prédécesseurs. Unis dans leur but, ces deux rois contractèrent une alliance. Pharnace tomba à l'improviste sur la ville de Sinope. Cette ville, comme ensuite celle de Tios, capitulèrent. Il ravagea une partie de la Paphlagonie et pilla le trésor de Morzia, roi de ce pays. Il avait aussi conclu avec les Galates une convention qui lui était favorable. Mithridate, de son côté, envahit soudain la Cappadoce et livrait des combats à Ariarathe IV. Pharnace aussi marcha sur ce pays, dont il occupa une partie et mit au pillage les trésors d'Ariarathe. Celui-ci et le roi de Pergame, forts de la protection des Romains, à la tête d'une nombreuse armée marchèrent subitement contre Pharnace et Mithridate. Mais il suffisait de la seule intervention morale des Romains pour que l'état de choses eût pris une autre tournure. Suivant Polybe (XXVI, fragm. VI), « Pharnace, effrayé d'une telle expédition soudaine et grave, était prêt à accepter toutes les conditions qu'on aurait à lui proposer. Dans ce but, il avait envoyé des ambassadeurs à Eumène et à Ariarathe. (2) Eumène et Ariarathe acceptèrent la proposition de la paix offerte par lui, et sans plus tarder ils envoyèrent de leur côté des ambassaderurs à Pharnace. Après que ce fait avait été souvent exécuté des deux côtés, le traité de paix fut conclu aux conditions suivantes: (3) ' Que la paix perpétuelle règne entre Eumène, Prusias, Ariarathe, Pharnace, et Mithridate: (4) En aucune façon Pharnace n'entrera en Galatie. Toutes les conventions, conclues précédemment par Pharnace avec les Galates, sont abolies. (5) Pharnace, tout en quittant la Paphlagonie, en sortira; il devra y rétablir les habitants qu'il en avait expulsés; en même temps, il rendra les armes, les machines et autres instruments de guerre qu'il en avait pris. (6) Il rendra à Ariarathe toutes les terres, les biens qui s'y trouvent, et les otages qu'il lui a pris. (7) En outre, il rendra la ville de Tios située sur le Pont'...(8). Il y était aussi écrit: 'Pharnace devra remettre, sans rançon, tous

les prisonniers et les transfuges [1]). (9) En outre, sur les trésors et les monnaies qu'il a enlevés à Morzia et à Ariarathe, il payera neuf cents talents à ces rois. (10) Il payera aussi trois cents talents à Eumène en compensation des frais de guerre'. (11) Il y était encore écrit: 'Mithridate, le satrape d'Arménie, ayant fait la guerre contre Ariarathe contrairement à la convention qu'il avait faite avec Eumène, devra payer trois cents talents' [2]). (12) Prenaient part à ce traité, parmi les princes d'Asie, Artaxias, qui régnait sur la majeure partie de l'Arménie, et Acousilocus... ». C'était dans l'année 179 av. J.-C. que ce traité était signé.

En ce qui regarde Mithridate de l'Arménie-Mineure, les pertes de ses prédécesseurs, au lieu d'être compensées par d'injustes annexions de terres, se compliquèrent par le payement d'une indemnité de guerre assez lourde.

VI. Il semble qu'à Mithridate avait succédé Sisis [3]) (env. 160-130 av. J.-C.). Son voisin, Mithridate V Evergète, roi de Pont (156-123 av. J.-C.), se donnant des mouvements à jets continus, avait réussi à mettre la main sur la grande Phrygie et étendait son royaume dans la direction du Caucase; de sorte que le royaume de Pont paraît, sous lui, avoir aussi embrassé pour le moins la partie occidentale de l'Arménie-Mineure avec la ville de Tébrice [4]).

Le fils et successeur de Sisis, Antipater (env. 130-105 av. J.-C.), était contemporain de Mithridate le Grand, en faveur duquel il renonça aux droits de sa royauté sur l'Arménie-Mineure, et sur les pays des Tibarènes et des Chalybes [5]). Ainsi, l'Arménie-Mineure, après avoir été gouvernée durant deux siècles par ses rois nationaux, passa pour toujours dans les mains des princes étrangers. Orose (V, x, 2. VI, ii. 1) appelle Mithridate « roi de Pont et d'Arménie », ne comprenant sans doute, par ce dernier nom, que l'Arménie-Mineure.

VII. Mithridate VI Eupator (123-63 av. J.-C.), dit le Grand, ne pouvait certes faire le bonheur de ces pays par sa politique

[1] C'est-à-dire ceux qui étaient passés du côté de Pharnace. [2] Ici le talent étant d'argent et celui de la Grèce = fr. 5560.90 c., 300 tal. = fr. 1,668,270 = L. T. 73,403.88 piastres. [3] Strabon, XII, iii, 28. [4] Th. Mommsen, *Hist. rom.*, livre IV, chap. Ier, *Cappadoce*. [5] Strabon, XII, iii, 1, 28. Sextus Rufus, *Breviarium* etc., III. Eutrope, V, v, 1. VI, viii, 3, édit. Rvehl-Teubner, 1897.

aussi remuante que hasardeuse. Il est même très probable que Mithridate avait commencé son règne par rendre impossible la royauté d'Antipater dans son propre pays, dont il s'empara ensuite au grand préjudice de la dignité nationale des populations arméniennes de ce prince et de la dignité personnelle du prince lui-même. Le roi de l'Arménie-Majeure ne pouvait certes ignorer cet état de choses; mais toute son attention devait alors être dirigée vers la Parthyène, dont les progrès de jour en jour croissants ne pouvaient qu'être menaçants pour l'Arménie-Majeure elle-même.

Sans plus tarder, Mithridate fit bâtir en Arménie-Mineure soixante-quinze châteaux-forts, dans lesquels il devait mettre la majeure partie de ses richesses. Les plus importants parmi ces châteaux étaient: Hydara, Basgaedariza et Sinoria, ce dernier terme signifiant 'limitrophe'; car, ce château était situé sur la frontière même de l'Arménie-Majeure [1]). Mithridate avait bien reconnu que la situation de l'Arménie-Mineure était très propice pour une guerre défensive; ce roi était à même de connaître de bonne heure quel profit il aurait pu tirer de la possession de ce pays. En effet, le philosophe Junior dit: « Suivant la renommée, l'Arménie-Mineure procure pour la guerre des cavaliers et des archers très utiles »[2]). C'étaient surtout ces archers qui par leur habileté et leur bravoure rendirent de grands services à Mithridate sur terre et sur mer. Ceci étant connu par Sylla, suivant le traité de Dardanos il prit de Mithridate 70 vaisseaux et 500 archers [3]). Pour la guerre de l'an 88, Arcathias, fils de Mithridate, tira de l'Arménie-Mineure 10,000 chevaux et autant de cavaliers [4]). Mithridate devait sa gloire et sa grandeur avant tout aux troupes natives de ce pays. Athénion, le partisan de Mithridate, pouvait se permettre, en y mettant de l'exagération sans doute, de dire à Athènes que « le roi Mithridate... tenaït les rois d'Arménie et de Perse pour ses gardes du corps »[5]). Avec Mithridate et comme lui, les troupes de l'Arménie-Mineure étaient destinées à avoir une fin déplorable. Suivant Jornandès, « Pompée... en attaquant Mithridate dans une bataille de nuit en Arménie-Mineure, terrassa 42,000 (?!) Armé-

[1] Strabon, XII, III, 28. [2] *Totius orbis descriptio*, dans les *Geogr. gr. min.*, 1861, t. II, p. 522. [3] Plutarque, *Sylla*, XXIII. [4] Appien, *Mithr.*, XVII. [5] Posidonius d'Apamée, *fragm.* 41, dans les *Fragm. hist. gr.*, 1883, t. III, p. 268.

niens »[1]). « Par la défaite de Mithridate... l'Arménie-Mineure aussi, qui était sous sa domination, fut réduite par la force des armes sous la domination *des Romains* »[2]) (l'an 66 av. J.-C.).

CHAPITRE III.

2. Artavasde Ier (env. 145-98 av. J.-C.).
3. Tiran Ier (env. 98-95 av. J.-C.).

I. 2. La naissance et les mœurs d'Artavasde Ier. Les chants des bardes de Colthène à son sujet. — II. Tiran, héritier présomptif du trône royal. — III. Le parthe Mithridate II le Grand fait la guerre à Artavasde Ier et prend en otage Tigrane, le fils de Tiran, héritier présomptif. — IV. Légendes sur la mort d'Artavasde Ier. Fables au sujet de sa personne. — V. 3. Tiran Ier succède à Artavasde Ier.

I. Les chants des bardes de Colthène nous rapportent qu'Artavasde, premier de ce nom parmi les rois de l'Arménie-Majeure, succéda à son père Artašes Ier. On ne saurait certes élever des doutes sur la vérité historique de cet événement.

Suivant Moïse de Khorène (II, 61), on disait que la naissance d'Artavasde n'avait pas été sans quelque événement fâcheux, d'où on avait cru que les femmes de la seigneurie féodale des Mourašans l'avaient ensorcelé. « Les dits chanteurs expliquent dans le mythe ce fait en disant que ' les dracontogènes enlevèrent l'enfant Artavasde et lui substituèrent un démon ' » (*ibid.*). A cela l'historien de l'Arménie ajoute très raisonnablement ces mots: « Cette tradition [3]) me semble avoir eu sa justification par cela seul qu'*Artavasde* était de naissance insensé; tel il vécut, tel il mourut » (*ibid.*).

Insensé ou frappé de folie selon la tradition, ou bien d'un caractère très peu égal, il est tout à fait certain que, au cours

[1] Dans ce chiffre, des troupes d'autres nationalités avaient leur part; voy. Jornandès, *De regnorum et temporum successione*. Eutrope (VI, XII, 2) parle de 40,000 soldats. Plutarque et Appien ne donnent qu'un total de 10,000 soldats tués, ce qui est seul probable. [2] Sextus Rufus, *Breviarium* etc., III. [3] Ou « nouvelle » que Moïse de Khorène, auteur du VIIIe siècle, avait apprise du commun du peuple; et cette nouvelle, ou plutôt tradition, est classée parmi les véritables traditions nationales.

de sa jeunesse il se montra ami de grandioses entreprises, propre à bâtir une ville et à embellir un pays. En effet, les chanteurs de Colthène « disent aussi que, lors de la fondation d'Artaxate, Artavasde, n'y trouvant pas une place pour *y bâtir* un palais, s'en alla et fonda parmi les Mèdes *la ville de* Maracerte »[1]), qui était située dans la plaine de Šarouråy, à l'est du mont Ararat.

Ce fait nous révèle aussi Artavasde comme un prince ambitieux, aussi présomptueux que peu respectueux envers Artaxias, son père. Il ne se fit pas faute de montrer ces qualités à la mort de son père, lorsqu'un grand nombre des amis et des sujets fidèles d'Artaxias se donnaient la mort sur le tombeau du grand roi. A ce sujet les bardes de Colthène chantaient: « Fâché, Artavasde dit à son père: 'en t'en allant, tu as emporté avec toi tous les pays; comment régnerais-je, moi, sur ces ruines?' C'est pourquoi Artašès l'ayant maudit, lui dit ainsi: 'Si tu montes à cheval pour chasser dans les parties supérieures du noble Masis, les Kaćk [2]) te saisiront *et* te mèneront dans les parties supérieures du noble Masis; là tu resteras, et tu ne verras point la lumière' » [3]).

II. Une tradition certaine, qui était parvenue jusqu'à l'époque de l'historien national (II, 61, 62), rapportait qu'Artavasde Ier n'avait pas laissé d'enfants. Suivant cet auteur (*ibid.*), le roi Artavasde institua héritier de la couronne son frère Tiran. De son côté, Appien (*Syr.* XLVIII), historien grec du IIe siècle de l'ère chrétienne, dit pour Tigrane II le Grand qu'il était fils de Tigrane. Comme Tigrane II était d'abord retenu chez les Parthes en qualité d'otage et ce fut en quittant cette condition qu'il monta au trône, il est probable que son père n'était pas mort du vivant d'Artavasde.

III. L'an 248 avant J.-C., en Parthyène dans l'Éran, Arsace Ier s'était proclamé roi des Parthes; en l'honneur de ce souverain, ses successeurs prenaient ce même nom. En fondant sa dynastie, Arsace Ier préparait pour l'Arménie de graves perturbations aussi bien que des rois tirés de sa propre famille. A partir de son successeur, Tiridate Ier (Arsace II), jusqu'à Mithridate II le

[1] M. de Khor., I, 31. — Mar- en langage arménien signifiant 'Mède', la dénomination Maracerte offre les sens de: (ville) 'bâtie parmi les Mèdes, par les —, pour les —'. [2] Des génies célestes, dont nous parlons dans la partie mythologique. [3] M. de Khor., II, 61.

Grand (Arsace IX, env. 124-89 av. J.-C.), la dynastie des Arsacides se distinguait par ses conquêtes. Mithridate II, se donnant le titre de roi des rois, visait à reconstituer l'empire de Cyrus Ier au profit des Arsacides. Les petits rois de la majeure partie de l'Éran reconnurent sa suzeraineté; il réduisit aussi à sa puissance la plus grande partie de la Mésopotamie. L'Arménie ne pouvait donc échapper au désir immodéré de ce monarque. Au rapport de Justin (XLII, II, 6), Mithridate II « enfin, entra en guerre avec Artavasde [1]), roi d'Arménie » [2]). Artavasde Ier reconnut la suzeraineté du roi des rois parthe; car, « Tigrane... fut donné en otage aux Parthes » [3]). Ainsi, l'Arménie était tombée sous l'hégémonie ou la dépendance des Parthes Arsacides. Ceci arrivait vers l'an 100 avant l'ère chrétienne. Mais jusqu'à cette époque, l'Arménie se trouvait, au moins nominalement, sous le protectorat des Romains. Il semble donc que ceux-ci se soucièrent peu du changement des rapports que le royaume d'Arménie devait avoir eus avec Rome, d'autant plus que l'hégémonie du roi des Parthes n'avait pas apporté un profond changement dans les institutions du royaume d'Arménie. Strabon, qui écrivait dans le second décennat du siècle de J.-C., dit (XVI, I, 19) qu'« Aujourd'hui les Mèdes et les Babyloniens se reconnaissent les tributaires des Parthes. Seuls les Arméniens n'ont pu être conquis. Les Parthes envahirent plusieurs fois leur territoire; mais ils ne réussirent jamais à s'en emparer d'une façon définitive. Il arriva même que Tigrane ait pris contre les Parthes une vigoureuse offensive ».

IV. Du temps de Moïse de Khorène [4]), une légende, concernant le roi Artavasde Ier, avait cours au sein des populations de l'Arménie, d'après laquelle ce monarque était condamné à subir l'effet de la malédiction de son père. Suivant cette légende, un jour Artavasde « ayant franchi le pont de la ville d'Artaxate, allait chasser au sanglier et à l'onagre du côté des sources du Gîn [5]). Tout à coup il fut frappé de folie et, allant de côté et d'autre sur son cheval, il tomba dans un grand abîme et, s'y étant engouffré, il disparut » [6]). On ajoutait à cette légende une fable parfaitement caractérisée. D'après Moïse de Khorène

[1] D'après l'original, Ortoadistus; variantes, Arthoadistus, Artoadistus. [2] Voy. de même Justin, XLII, IV, 1. [3] *Idem*, XXXVIII, III, 1. [4] Première moitié du VIIIe siècle apr. J.-C. [5] Une rivière inconnue, mais qui devait être à proximité de la ville d'Artaxate. [6] M. de Khor., II, 61.

(II, 61), les vieilles femmes disaient qu'« Artavasde, chargé de chaînes de fer, se trouve emprisonné dans une caverne; deux chiens rongent constamment ses chaînes; lui-même cherche à sortir *de la caverne* et à mettre fin au monde; mais par l'effet des coups de marteau des forgerons les chaînes se renforcent. — C'est pourquoi de nos jours aussi grand nombre de forgerons, s'inspirant de cette légende, les jours de dimanche tapent trois ou quatre fois *avec le marteau* sur l'enclume, afin que, disent-ils, les chaînes d'Artavasde se renforcent ». C'est à cette fable que visent les paroles suivantes d'Éznik (I, 25): « l'erreur des démons trompa les Arméniens païens, comme quoi les démons gardent chargé de chaînes un nommé Artavasde qui continue de vivre et qui sortira et réduira le monde à sa puissance ».

Légendes et fables écartées, le roi Artavasde Ier se présente à nous comme un personnage d'un caractère souvent extrêmement violent dès son enfance. Mais ce naturel ne l'empêcha point d'être un prince royal aimant à bâtir un grand palais et une ville et à venger l'honneur de sa famille mieux que le roi, son père, ne voulait faire. Artavasde, comme roi et gardien de son royaume, avait su sauver son pays d'être une province de l'empire de Mithridate II, roi des Parthes. S'il s'humilia à l'acte de reconnaître la suzeraineté de ce puissant monarque, la raison en est qu'il ne pouvait l'éviter. Tout porte à croire qu'Artavasde fut victime des inimitiés de quelques seigneurs féodaux qui, après l'avoir tué dans une partie de chasse, en firent le Biurasp-Astyage de l'Arménie [1]).

V. Suivant l'historien d'Arménie (II, 61, 62), Artavasde Ier eut pour successeur son frère Tiran Ier, appelé Tigrane par Appien. Cette succession paraît être certaine. Son règne ne fut troublé d'aucun événement extraordinaire et fut de courte durée (env. 98-95 av. J.-C.). S'il faut en croire Moïse de Khorène (II, 62), Tiran passa les années de son règne dans des parties de chasse et dans les divertissements de la cour. L'historien cite ces traits par ouï-dire; le reste ne saurait offrir de garanties sérieuses.

[1] Voir M. de Khor., vers la fin de son Ier livre.

CHAPITRE IV.

4. TIGRANE II LE GRAND (95-env. 56 av. J.-C.).

I. Sa délivrance de la condition d'otage. — II. La ville où il fut couronné roi. Il réduit à sa puissance le royaume de Sophène. — III. La reine Cléopâtre. Première et seconde invasions de la Cappadoce (93 et 90 av. J.-C.). — IV. Il soumet à son autorité l'Assyrie, la Gordyène, l'Atropatène, l'Adiabène et l'Osroène. Expédition de la Grande-Médie. Tigrane s'attribue la suzeraineté des rois de la Parthyène. — V. Les Ibères et les Albaniens se soumettent à sa puissance. Il règne en Syrie (83 av. J.-C.). Il subjugue la Cilicie. Les Arabes scénites. — VI. Fondation de Tigranocerte. — VII. Autocratie. La famille royale. — VIII. Civilisation hellénique. — IX. Seconde expédition de Cilicie. Troisième expédition de Cappadoce (77 av. J.-C.). Défaite d'Antiochus de Commagène. — X. Tigrane s'empare de Ptolémaïs en Phénicie. Il reçoit les ambassadeurs des Juifs. — XI. Guerre avec les Romains (70 av. J.-C.). Les armées de Tigrane. — XII. L'invasion de Lucullus et la bataille de Tigranocerte (69 av. J.-C.). — XIII. Négociations avec les Parthes. Lucullus marche sur l'Artaxate (68 av. J.-C.). Reddition de Nisibe. — XIV. Tigrane envoie Mithridate au Pont. Quatrième expédition de Tigrane en Cappadoce (67 av. J.-C.). — XV. Pompée est nommé commandant en chef de l'armée romaine. Tigrane le Jeune se révolte contre son père. L'invasion des Parthes (66 av. J.-C.). La paix est conclue entre Tigrane et Pompée (66 av. J.-C.). L'emprisonnement de Tigrane le Jeune. La reine Cléopâtre s'en va chez Mithridate. — XVI. Les fêtes de triomphes de Lucullus et de Pompée. — XVII. Mort de Tigrane le Jeune. Mort de Tigrane le Grand (env. 56 av. J.-C.). Description de son caractère.

I. Celui qui est maintenant assis sur le trône d'Artaxias est de la descendance de ce roi[1]); il s'appelle Tigrane, IIe de ce nom. Il était né vers l'an 140 av. J.-C. Sous le règne d'Artavasde, il remplit la fonction de satrape dans le canton de Cholobétène[2]). Comme son oncle, Artavasde Ier, l'avait donné en otage au roi des Parthes, à la mort de son père, Tiran Ier, il a dû entrer en négociation avec Mithridate II le Grand, auquel « il céda soixante-dix vallées[3]) et, de la sorte, il a réussi à

[1] Strabon, XI, xiv, 15. — Voyez sur ce roi les récits de Moïse de Khorène (II, 14–21). [2] Probablement le canton de Colthène, sur la rive gauche de l'Araxe central. Voy. *Arriani Nicomedensis fragm. 4* (*ap. Steph. Byz.*) dans les *Fragm. hist. gr.*, 1883, t. III, p. 588. [3] Districts plus ou moins grands, situés probablement dans la Caspiane.



monter sur le trône royal »[1]). L'année de son avènement était 95 avant J.-C.[2]).

II. Le couronnement de Tigrane eut lieu là où il fonda ensuite la ville de Tigranocerte[3]). Ce lieu était très probablement la forteresse de Tigra, située apparemment sur la rive gauche de la branche orientale du Tigre et dans sa partie inférieure, une forteresse mentionnée par Darius I[er] dans son inscription de Bisoutoun[4]).

Ayant pris possession du pouvoir royal lorsqu'il avait quarante-cinq ans, âge un peu plus que mûr, toute la pensée de Tigrane tendait à la réalisation de l'union nationale complète. Mais sa plus grande ambition fut toujours d'élever la puissance et la gloire de sa nation et de sa propre personne bien au delà de ce que tous ses prédécesseurs avaient réussi à atteindre. Cependant, pour y arriver, Tigrane en avait certainement trouvé les moyens matériels tout préparés, au moins en partie, par ses prédécesseurs. Et, d'abord, en commençant par la question de l'union nationale, il se décida à marcher sur le royaume de Sophène. Strabon, qui vécut en grande partie dans le siècle de Tigrane, parle de ce prince en termes suivants (XI, XIV, 15): « Tigrane, descendant d'Artaxias, eut, en cette qualité, l'Arménie proprement dite, c'est-à-dire toute la partie du pays qui s'étend le long de la Médie, de l'Albanie et de l'Ibérie jusqu'à la Colchide et à la Cappadoce maritime. Dans le même temps, Artanès[5]) le Sophénien, descendant de Zariadrès, héritait de l'Arménie méridionale et plus spécialement de la partie du sud-ouest[6]); mais il fut bientôt détrôné et tué par Tigrane, qui demeura ainsi seul maître de tout le pays ».

Ainsi, la dynastie nationale Zariadrienne de la Sophène, après une durée d'environ un siècle, cessa d'exister.

III. En annexant la Sophène au reste des pays arméniens, Tigrane devenait le voisin d'Ariobarzane I[er] (95-62 av. J.-C.), roi de Cappadoce, et de Mithridate, roi de Pont. Ce dernier,

[1] Strabon, XI, XIV, 15. Justin, XXXVIII, III, 1. [2] Lorsqu'en l'an 70 Appius Claudius alla comme ambassadeur de Lucullus auprès de Tigrane, celui-ci, selon le témoignage de Plutarque (*Lucullus*, XXI), était dans la 25[e] année de son règne. [3] Appien, *Mithr.*, LXVII. [4] Rédaction perse, II, 39, et rédaction médique, II, 29. [5] Chez Étienne de Byzance, Arsacès *s. v.* Σωφηνή. [6] Il est clair que la province, qui s'appelait Arzanène, était comprise sous le nom de Sophène.

voulant profiter de la puissance du roi d'Arménie, envoya Gordius, son ami et confident, en qualité d'ambassadeur auprès de Tigrane, dans le but de l'exciter à marcher contre Ariobarzane; pour cacher son intrigue, il donna en mariage à Tigrane sa fille Cléopâtre (94 av. J.-C.) [1]. Lorsque Tigrane entra en Cappadoce, Ariobarzane, sans faire acte de résistance, plia bagage et s'en alla à Rome. Ainsi, tandis que sur un ordre du sénat romain Mithridate avait quitté précédemment la Cappadoce, il s'en emparait de nouveau par l'action de Tigrane [2]). On était dans l'année 93 av. J.-C., et cette expédition fut la première que Tigrane fit en Cappadoce. Mais l'année suivante « Sylla fut envoyé du sénat en Cappadoce sous prétexte de ramener Ariobarzane dans son royaume. Toutefois, le but réel de cette expédition était de réprimer les entreprises ambitieuses de Mithridate... Sylla avait conduit peu de troupes avec lui; mais en se servant des troupes des alliés, qui le servirent avec zèle, il défit un grand nombre de Cappadociens et un plus grand nombre aussi d'Arméniens qui étaient venus à leur secours,... et il rétablit Ariobarzane dans son royaume » [3]). Les Parthes n'obtinrent rien de Sylla, arrivé déjà sur la rive droite de l'Euphrate, où il rencontra l'envoyé parthe qui, au nom de son souverain, se plaignit de la conduite de Tigrane au sujet d'un différend qui existait entre son souverain et le roi d'Arménie [4]). — Cependant, peu de temps après, Mithridate forma avec Tigrane une nouvelle alliance; « il abandonna à Tigrane les hommes et tout ce qui pouvait être emporté » [5]). Mithraas et Bagoas, certainement deux généraux arméniens, envahirent la Cappadoce. C'était l'année 90, et Ariobarzane I[er] quittant la ville de Mazaca s'enfuit à Rome comme auparavant. Les deux généraux susnommés firent monter sur le trône de la Cappadoce un des fils de Mithridate [6]). C'était, de la part de Tigrane, la deuxième

[1] Justin, XXXVIII, III, 1-2. Memnon, *fragments* XXX et XLIII (2), où Tigrane est dit gendre de Mithridate; voy. particulièrement dans les *Fragm. hist. gr.*, 1883, t. III, pp. 541, 549 et 550. Velleius Paterculus, II, XXXVII, 2, édit. Halm-Teubner. Dans quelques exemplaires Tigrane figure comme beau-père de Mithridate, bien à tort cependant; voy. *Historiae Romanae scriptores latini*, Orléans, 1623, t. I, p. 576, E 2. [2] Justin, XXXVIII, III, 3. [3] Plutarque, *Sylla*, V. [4] Voir Th. Mommsen, *Hist. rom.*, livre IV, chap. VIII, *Les Romains et Mithridate.* [5] Justin, XXXVIII, III, 5. [6] Appien, *Mithr.*, IX. — Th. Reinach, *Mithridate Eupator*, Paris, 1890, p. 115.

expédition qu'il avait entreprise contre ce pays. Toutefois Mithridate n'en profita pas; car, en 89 les Romains rétablirent en Cappadoce l'ancien ordre de choses.

IV. Tigrane pouvait maintenant se dire qu'il était en état non seulement de s'émanciper de l'hégémonie des rois de la Parthyène, mais bien de leur imposer sa propre autorité suprême. Mithridate II le Grand était mort laissant le trône à Mnaskire (89-76 av. J.-C.). Tigrane envahit les terres occupées en Arménie par les Parthes; « il leur reprit ce qu'il leur avait cédé et dévasta même leur territoire, principalement aux environs de Ninive et d'Arbelles. Il réduisit ensuite à sa puissance l'Atropatène et la Gordyène et, de proche en proche, tout le reste de la Mésopotamie » [1]). Le roi d'Atropatène, Mithridate, était le gendre de Tigrane, et « le roi de la Gordyène » se nommait Zarbiénus [2]). « Les Gordyéens s'étaient faite la réputation d'être des architectes, des ingénieurs militaires incomparables, réputation pour laquelle Tigrane les employa souvent en cette qualité » [3]). En annexant à l'Arménie la Gordyène et l'Atropatène, Tigrane avait réuni sous son sceptre tous les pays de l'antique Nâiri-Ourarṭou. En outre, il avait soumis à son pouvoir l'Adiabène [4]), un pays où était située la ville d'Arbelles; de même il avait réduit à sa domination la Mygdonie avec la ville de Nisibe, son chef-lieu, de même que l'Osroène. Tigrane, devenu maintenant un véritable conquérant, était en état d'envahir même l'Éran. Les armées arméniennes, sous la conduite de leur roi, pénétrèrent dans la Grande-Médie, où régnait probablement un roi-satrape nommé Darius. Elles s'avancèrent vers Ecbatane; à une distance de soixante stades [5]) de cette capitale se trouvait le palais royal; Tigrane le prit et le détruisit avec sa ville. Tigrane, l'ancien otage chez les Parthes, se donna la satisfaction d'infliger de fréquentes défaites aux armées de ses anciens geôliers, les Parthes [6]). A la suite de ces exploits, Tigrane prit le titre de *Roi des Rois* [7]) qui était propre

[1] Strabon, XI, xiv, 15. XVI, i, 19. [2] Plutarque, *Lucullus*, XXI. [3] Strabon, XVI, i, 24. [4] *Idem*, XVI, i, 19. [5] Kilom. 11.100 m. [6] Isidore de Charax, dans les *Geogr. gr. min.*, 1885, t. I, p. 250, nº 6. Eutrope, VI, viii, 4. Fr. Spiegel, *Die altpersische Keilinschriften*, 2ᵉ édit., p. 68. *Idem*, *Erânische Alterthumskunde*, t. III, p. 89. Th. Reinach, *Mithridate Eupator*, p. 311, note 6.

[7] Plutarque, *Lucullus*, XIV, XXI. Appien, *Mithr.*, XLVIII. Conf. Langlois, *Numismatique de l'Arménie*, Paris, 1859, p. 25 et suiv.

aux rois de la Parthyène et il le fit imprimer sur ses monnaies. Ainsi, Tigrane « humilia la puissance des Parthes plutôt que tous les autres rois »[1]) et « s'appropria leur suprématie »[2]). Les Parthes furent contraints d'abandonner la Mésopotamie à Tigrane et conclurent avec lui un traité d'alliance[3]). Ainsi l'Arménie, d'un coup soudain et hardi, avait acquis une grande force. « Ce redoublement de force... permit au nouveau roi, non seulement de se soustraire à la protection des Parthes et de reprendre les contrées qui leur avaient été abandonnées, mais de rétablir au profit de l'Arménie la suprématie de l'Asie, telle qu'elle était passée des Achéménides aux Séleucides, et de ceux-ci aux Arsacides»[4]).

V. Lorsque Tigrane parvint à ce degré de puissance, les Ibères et les Albaniens aussi reconnurent son autorité suprême[5]).

Cependant, la gloire de ce monarque et, par lui, celle de l'Arménie n'avaient pas atteint son apogée. Pour y arriver, il fallait que Tigrane eût monté sur le trône des rois Séleucides, auxquels l'Arménie et les princes arméniens étaient soumis dans le passé. Avant l'an 83, les rois aussi bien que le royaume de Syrie s'étaient épuisés dans des luttes engendrées par la haine des frères envers les frères, haines et luttes que les fils héritaient de leurs pères. Lassé à la fin, le peuple commença à chercher le secours d'un prince étranger. « Comme une partie du peuple songeait à faire appel à Mithridate, roi de Pont, et l'autre partie à Ptolémée d'Égypte, il arriva que Mithridate faisait la guerre aux Romains, et Ptolémée fut jugé d'avoir toujours témoigné de l'hostilité envers les Syriens. Ainsi, tous se prononcèrent d'un commun accord en faveur de Tigrane, roi d'Arménie, un roi qui jouissait de l'avantage de disposer de toutes les forces de sa nation, en même temps que de celui d'avoir en sa faveur l'alliance des Parthes et d'être parent de Mithridate. Ainsi, ayant été invité à prendre possession du royaume de la Syrie, il exerça son pouvoir pendant 18 ans par un règne très tranquille. Il n'eut pas besoin d'exciter les autres

[1] Plutarque, *Lucullus*, XXI. [2] Voir M. de Khor., II, 19. [3] Justin, XL, I, 3, *Tigranem... instructum... Parthica societate.* Voir aussi Appien, *Mithr.*, XLVIII. Plutarque, *Lucullus*, XIV. Eutrope, VI, VIII, 4. [4] Th. Mommsen, *Hist. rom.*, livre IV, chap. VIII, *Arménie.* [5] Plutarque, *Lucullus*, XXVI.

à une guerre, ni même, étant excité, il ne se trouva dans la nécessité de déclarer la guerre aux autres »[1]).

En 83, Tigrane ceignit la couronne des Séleucides dans la ville d'Antioche. Au cours de cette même année, il imposa son autorité sur la Syrie supérieure. Ainsi, pour nous servir de l'expression d'Appien (*Syr.* LXIX), « Tigrane chassa Antiochus-Eusèbe de son propre royaume ». L'un des derniers Séleucides demanda asile aux Romains en Asie-Mineure, et l'autre se réfugia en Cilicie. Mais en Syrie comme en Cilicie il y avait des régions, dont les populations restaient attachées à la dynastie déchue. Tigrane « soumit à son pouvoir les populations de la Syrie ciseuphratique jusqu'à l'Égypte. En même temps il occupa la Cilicie qui était soumise aux Séleucides. Magadate, au nom de son roi et avec une armée sous sa main, exerça pendant quatorze ans la préfecture sur toutes les nations »[2]). Cependant l'occupation de la Cilicie eut lieu un peu plus tard. Lucullus disait à ses soldats que « Tigrane, le roi des rois,... est maître de la Syrie et de la Palestine; il tue les successeurs de Séleucus et, de leurs palais, il mène en captivité les jeunes filles et les épouses »[3]). Point de doute que celles-ci ne fussent envoyées en Arménie pour tenir compagnie aux épouses de Tigrane. Cependant, Cléopâtre-Sélênê, fille de Ptolémée VII, roi d'Égypte, qui exerçait la tutelle des deux enfants qu'elle avait eus de son mariage avec Antiochus X, s'enferma dans la ville de Ptolémaïs en Phénicie. — L'empire de Tigrane avait donc maintenant pour limite, du côté du sud-ouest, la mer Mé-

[1] Tel est le témoignage de Justin, XL, I, 1-4. Voy. Strabon, XIV, V, 2, et Eutrope, VI, VIII, 4. Appien (*Syr.* LXX) donne 14 ans pour le règne de la Syrie. De graves raisons nous invitent à admettre la durée de 18 ans du règne de ce roi sur la Syrie, règne qui cessa en 65 av. J.-C., après que Tigrane eut conclu le traité de paix avec Pompée. Mais Justin (XL, II, 2) nous donne à entendre que, lors de la défaite de Tigrane par Lucullus, la Syrie avait été pratiquement enlevée au roi d'Arménie; ce qui aurait eu lieu l'an 69. [2] Appien, *Mithr.*, XLVIII. Plutarque, *Pompée*, XXVIII, où il parle de la ville de Soli en Cilicie, ville dépeuplée par Tigrane. Voy. aussi Dion Cassius, XXXVI, XXXII, 6. A Caïfa, dans la Galilée, il existe des restes de ruines d'un palais, consistant en deux grandes colonnes qui supportent des restes de mur s'allongeant d'une colonne à l'autre. L'emplacement de ces colonnes est appelé jusqu'à nos jours par les habitants de cette ville: *Meḥtat-el-Ermên*. Il est donc possible qu'il y ait eu là un palais de Magadate.

[3] Plutarque, *Lucullus*, XIV.

diterranée [1]). Mais nous devons dire ici que l'historien Josèphe, qui était proche de l'époque de Tigrane, ne rapporte point que celui-ci se fût emparé de la Palestine jusqu'aux confins de l'Égypte [2]). Toutefois, il paraît certain que l'influence morale de la puissance de Tigrane était grande dans ces deux contrées. — Des tribus des Arabes Scénites [3]), qui vivaient sous des tentes dans la Mésopotamie inférieure, furent envoyées en colonie par Tigrane dans les voisinages de l'Arménie; l'intention de Tigrane était de se servir d'eux dans les affaires concernant le trafic et le commerce [4]).

VI. En proportion de la brillante grandeur de l'empire de Tigrane, il lui fallait maintenant une capitale tout aussi grande et aussi brillante. Par rapport aux pays récemment acquis ou conquis, la ville d'Artaxate était au nord passablement éloignée. Tigrane jugea opportun de bâtir dans la partie méridionale de l'Arménie une nouvelle capitale, qui eût pu répondre aux exigences du nouvel état de choses, tout en portant son propre nom. Suivant Appien (*Mithr.*, LXVII), lorsque Tigrane monta sur le trône d'Arménie, « dans l'endroit où il ceignit la couronne du royaume d'Arménie, de son propre nom il appela la ville Tigranocerte, c'est-à-dire la ville de Tigrane ». Il est donc clair que cette ville était fondée sur le territoire de l'Arménie; car, dans la première année de son règne les limites de son territoire étaient, du côté méridional, la chaîne des montagnes du Masius et les limites septentrionales de la Gordyène et de l'Atropatène précédemment diminuée. Nous savons, d'un autre côté, que, au deuxième et au troisième quarts du premier siècle de l'ère chrétienne, la Mésopotamie véritable était au pouvoir des Parthes; les *Annales* (VI, 36, 37, 44. XII, 41, 42. XV, 17) de Tacite en font foi; cet historien, qui était presque contemporain des événements qu'il rapporte, relativement à l'an 53 apr. J.-C., appelle « l'Artaxate et la Tigranocerte villes de l'Arménie » (*ibid.*, XII, 50). De même, sous le règne de Néron, le royaume d'Arménie n'avait pas un pouce de terre au sud du Masius; toutefois, Corbulon marcha sur Tigranocerte comme sur une ville du royaume d'Arménie et s'en empara (*ibid.*, XIV, 23, 24). D'un autre côté, Appien, immédiatement avant ses pa-

[1] Appien, *Mithr.*, CV. [2] Voir Josèphe, *Antiquitates judaicae*, XIII, xvi, 4.
[3] Mot dérivant du gr. σκηνή 'tente'. [4] Plutarque, *Lucullus*, XXI.

roles plus haut mentionnées, dit (*ibid.*) que Tigrane « emmena en Arménie 300,000 personnes » du royaume de Cappadoce. En employant ici le nom propre d' « Arménie », l'auteur nous oblige, pour ainsi dire, à ne comprendre que le territoire foncièrement arménien. Il faut remarquer ici que tous les transportés de la Cappadoce ci-haut mentionnés furent établis par Tigrane dans sa nouvelle capitale et dans les environs de cette ville. Strabon, qui était plus proche de l'époque de Tigrane que les autres auteurs, nous indique l'emplacement de Tigranocerte par rapport aux régions supérieures de la Mésopotamie lorsqu'il dit (XI, XII, 4): « Le Taurus,... sous la dénomination particulière de 'Mont Masius',... domine d'un côté la ville de Nisibe et de l'autre celle de Tigranocerte... ». Puisque le Masius était situé entre ces deux villes, la ville de Tigrane devait être située au nord de Nisibe et dans le midi de l'Arménie et précisément dans le voisinage du versant septentrional du Masius [1]). Suivant Pline (VI, IX, 10) [2], « Tigranocerte *était située* sur un haut plateau ». En effet, les régions septentrionales à gauche du Masius, par rapport à celles du midi à droite dudit mont, d'où partait la véritable Mésopotamie, sont sans contredit fort élevées. Tigranocerte devait toutefois être située dans un endroit particulièrement élevé. Suivant Tacite (*Annales*, XV, 5), « la ville forte de Nisibe était distante de Tigranocerte de trente-septe mille pas ». Ces 37 milles romains équivalaient à 54 $^1/_2$ kilomètres. Ainsi, la ville de Tigrane devait être bâtie au nord du Masius, très près de cette chaîne de montagnes et dans une région touchant presque à l'extrémité orientale dudit mont. Si Ptolémée (V, XIII, 22) en plaçant Tigranocerte dans la Gordyène se trompait dans une certaine mesure, il nous donne toutefois à entendre par cette même indication que cette ville était située à l'extrémité orientale de l'Arzanène, qui touchait de ce côté aux limites nord-ouest de la Gordyène. Eutrope (VI, 8) [3], historien latin du IVe siècle apr. J.-C., connaît Tigranocerte comme « une ville d'Arzanène ». Au rapport de Plutarque (*Lucullus*, XXIX), après la prise de Tigranocerte, Lucullus et son armée passèrent l'hiver dans la Gordyène, preuve évidente que cette ville était située

[1] Si une fois Strabon (XVI, I, 23) énumère Tigranocerte avec quelques villes de la véritable Mésopotamie, elle ne précise pas qu'elle fût une ville de cette même Mésopotamie. [2] Édit. Sillig-Perthes, Hambourg-Gotha.
[3] Édit. Rvehl-Teubner, 1897.

tout près de ce pays. Suivant Tacite (XV, 4), un fleuve d'une largeur imposante, nommé Nicéphore, coulait devant la ville. Ce fleuve devait être le Centrite de Xénophon (*Anabase*, IV, III, 1). Les auteurs nationaux, Faustus de Byzance (IV, 24) et Moïse de Khorène (III, 26, 28, etc.) font mention de Tigranocerte; le premier de ces deux historiens la place dans l'Arzanène et ne la confond pas avec le ville d'Amid comme le second. Si Strabon (XII, II, 9) donne à entendre que la ville de Tigrane était bâtie en Mésopotamie, l'Arzanène était la Mésopotamie des Arméniens; car elle était située entre l'Euphrate et le Tigre, bien qu'elle se prolongeât aussi tant soit peu au delà du Tigre [1]). Il est important de ne pas oublier que Ptolémée représente Tigranocerte comme une ville de la Gordyène. — De tout ce qui précède il résulte que, comme nous l'avons vu plus haut, la ville qui portait le nom de Tigrane II le Grand était très probablement fondée sur l'emplacement de la forteresse de Tigra, mentionnée par Darius Ier [2]). « La nouvelle ville de Tigrane, Tigranocerte, située dans la partie la plus méridionale de l'Arménie, non loin des frontières de la Mésopotamie, était une ville comme Ninive et Babylone, avec des murailles de cinquante brasses de hauteur, et des palais, jardins et parcs que le sultanisme ne manquait pas d'établir » [3]).

[1] Ici nous devons faire remarquer que, suivant Eustathe d'Épiphanie, la ville d'Amid aussi était située dans la Mésopotamie; voy. Évagrius, *Hist. eccl.*, III, 35, *fragm.* 6, dans les *Fragm. hist. gr.*, t. IV, p. 142, et dans cette même page le *fragm.* 7 reproduit de Malalas qui, en l'empruntant sans doute à Eustathe, qualifie la ville d'Amid de « capitale de la Mésopotamie ». Toujours est-il que cette dernière ville, depuis une ancienne époque de l'empire d'Assyrie, était située dans le pays de Nâiri, qui n'avait aucun rapport avec la Mésopotamie proprement dite.

[2] A l'encontre du rapport de Faustus de Byzance, la ville de Tigranocerte de Moïse de Khorène était Amid qui était distante de Nisibe de plus que cent milles romains. L'emplacement indiqué par Strabon (XI, XIV, 15) serait difficile à conjecturer. Parmi les savants européens, une partie place Tigranocerte dans une région ou dans une autre de la Mésopotamie supérieure proprement dite. Conf. St-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. I, p. 96 et suiv. Ritter, t. X, pp. 93-95. Fr. Spiegel, *Erânische Alterthumskunde*, t. Ier, p. 174. Kiepert, *Monastb. der Berlin Akad.*, 1873, p. 164 et suiv. Mommsen et Kiepert, *Hermes*, 1874, t. IX, p. 164. E. Sachau. *Abh. der Berlin. Akad. phil. Klasse*, 1880, n° 2. [3] Th. Mommsen, *Hist. rom.*, livre V, chap. II, *La Cappadoce devient arménienne*; voy. aussi livre VIII, chap. IX, *Corbulon en Arménie*, où il est dit: « la seconde capitale Tigranocerte, au-dessus de Nisibe, dans la région du Tigris ».

Tigrane « avait entouré la ville de murailles hautes de cinquante brasses; dans les parties inférieures de ces murailles il y avait des écuries pour les chevaux. Dans les faubourgs il avait élevé le palais royal, autour duquel il y avait d'immenses parcs, de nombreux repaires pour le gibier et des bassins aux poissons. A proximité de cet endroit, il avait aussi bâti une forteresse solide »[1]). Lors de la prise de la ville par Lucullus, « la ville n'était pas encore entièrement bâtie. Tigrane avait ordonné une amende concernant les personnages notables qui y étaient appelés pour y résider, d'après laquelle tout ce qui n'y aurait pas été transporté devait être bien public »[2]). Ainsi, les grands de l'Arménie se virent obligés de se transporter à Tigranocerte. Au rapport de Strabon (XI, XIV, 15), Tigrane « y réunit les habitants des douze villes grecques dépeuplées par lui à cet effet ». « Dans cette même ville il y avait grand nombre de Grecs qu'on y avait transplantés en les y envoyant de la Cilicie. Ayant subi des préjudices comme les Grecs, il s'y trouvait aussi de nombreux barbares, Adiabéniens, Assyriens, Gordyéens et Cappadociens, dont Tigrane avait occupé les pays et qui les y emmena et les obligea de s'y établir »[3]). « Les habitants de Mazaca eurent... beaucoup à souffrir lors des incursions répétées de Tigrane en Cappadoce; ils se virent tous enlever à leurs foyers par le roi d'Arménie et transporter... pour former le principal noyau de la population de Tigranocerte » [4]). Ayant fait bâtir dans la ville un théâtre, Tigrane y avait fait venir des acteurs qui donnaient des représentations relatives à Bacchus [5]). Ils se servaient sans doute de la langue grecque. « La ville était remplie de biens et d'ornements précieux; car, le commun du peuple et les princes, pour faire plaisir au roi, avaient contribué à la grandeur et à l'organisation de la ville »[6]). C'est dans cette ville que « Tigrane faisait garder un grand nombre de ses biens précieux »[7]). Le grand roi fit « de Tigra-

[1] Appien, *Mithr.*, LXXXIV. Voy. Étienne de Byzance, *s. v.* Τιγρανόκερτα.
[2] Appien, *ibid.* [3] Plutarque, *Lucullus*, XXVI. Dion Cass., XXXVII, II, 3.
[4] Strabon, XII, II, 9. [5] Le théâtre n'était pas inauguré lorsque Lucullus prit la ville. Voy. Plutarque, *Lucullus*, XXIX. Ces acteurs s'appelaient « artistes de Dionysos » et, comme tels, étaient des artistes dramatiques, comédiens, musiciens et danseurs. [6] Plutarque, *Lucullus*, XXVI. [7] Memnon, *fragm.* LVI, dans les *Fragm. hist. gr.*, 1883, t. III, p. 555.

nocerte, une ville d'Arzanène, la plus noble du royaume d'Arménie »[1]).

VII. La ville et le palais de Nabuchodonosor Ier étaient donc renés avec leurs splendeurs sur le territoire de l'Arménie. « Tigrane, partout où il se montrait en public, y paraissait avec toute la pompe et la magnificence d'un successeur de Darius et de Xerxès » [2]). « Grand était le nombre des rois [3]) qui servaient Tigrane. Il en avait quatre auprès de sa personne comme suivants et gardes du corps; lorsqu'il allait à cheval, ceux-ci vêtus de tunique couraient à ses côtés; mais lorsqu'il recevait des personnes pour des affaires d'État, ils se tenaient autour de lui, les mains jointes; une attitude qui, pour marquer la servilité, paraissait être le mode le plus convenable, comme si, ayant renoncé à la liberté, ils avaient consacré leurs corps à leur seigneur et étaient plutôt prêts à subir qu'à agir » [4]). Il est donc évident que le système de gouvernement de Tigrane était celui d'un autocrate ou despote. Le système féodal continuait d'être en vigueur; mais les roitelets ou les seigneurs féodaux étaient les serviteurs de leur souverain autocrate. Malheur à celui qui donnait un signe de mécontentement ou de révolte! Justement pour cette raison « le roi de la Gordyène », Zarbiénus, sera puni d'une façon sévère.

Tigrane portait une tunique rayée blanc et pourpre et un manteau couleur entièrement pourpre; sa tête était coiffée de diadème et de couronne royale [5]). Comme la polygamie était une loi en Orient, à côté de la reine Cléopâtre il y avait des concubines dans le gynécée [6]), les unes plus chères au roi que les autres. Lorsque Tigrane prit Cléopâtre pour épouse, il était âgé d'environ quarante-sept ans. « De la fille de Mithridate il lui était né trois fils; deux de ceux-ci étaient tués par Tigrane lui-même; il tua l'un pendant une guerre lorsqu'il leva l'arme

[1] Eutrope, VI, IX, 1. *Tigranocertam, civitatem Arzanenae, nobilissimam regni Armeniaci*, suivant l'édit. Rvehl-Teubner, 1897; variante, *Tigran. civ. Armeniae nobiliss.* Voy. aussi Plutarque, *Lucullus*, XXV. Moïse de Khorène savait bien que Tigranocerte devait être située dans l'Arzanène; mais comme elle n'existait plus de son temps (VIIIe siècle), il affubla la ville d'Amid du nom de la célèbre ville. [2] Th. Mommsen, *Hist. rom.*, livre V, chap. II, *La Cappadoce devient arménienne.* [3] Ces soi-disant rois étaient, à n'en pas douter, les seigneurs féodaux arméniens et des vassaux étrangers. [4] Plutarque, *Lucullus*, XXI. [5] Dion Cassius, XXXVI, LII, 3, édit. Melber-Teubner.
[6] Memnon, *fragm.* LVI, comme ci-dessus.

contre son père; il tua l'autre au cours d'une partie de chasse, lorsque, son père étant tombé par terre, il l'abandonna à son sort, et, ayant ramassé la couronne de son père, il la posa sur sa propre tête. Son troisième fils, nommé Tigrane, ayant paru profondément attristé par la raison que son père était tombé à terre dans une partie de chasse, reçut de lui une couronne. Cependant, peu de temps après, celui-ci aussi se révolta » [1]). Sans doute, c'était le sang de Mithridate, cet irréductible ambitieux, qui poussait ces princes royaux à de pareilles scélératesses. Dans toute l'histoire arménienne on ne trouve que ces princes qui se soient mis en révolte contre leur père. Une autre reine donna à Tigrane le prince Artavasde qui succéda ensuite à son père. L'histoire nous fait connaître aussi le nom d'une troisième épouse de Tigrane; elle s'appelait Zôsimê [2]). Ce roi avait une fille qu'il avait donnée en mariage à Mithridate, roi de la Médie-Atropatène. Ainsi, ce prince de la dynastie atropatienne était « le gendre de Tigrane » [3]). Tigrane avait aussi un frère, nommé Gouras [4]).

VIII. Il est bien difficile de dire jusqu'à quel point, sous le règne d'Alexandre le Grand et sous la dynastie des Séleucides la langue et la civilisation grecques avaient trouvé accès auprès des populations de l'Arménie. Malgré ce défaut de connaissance, nous pouvons bien penser que les princes féodaux et la haute bourgeoisie n'avaient pu ne pas être initiés aux connaissances du langage hellénique à cause des rapports qu'ils devaient avoir avec les représentants de l'autorité suprême gréco-macédonienne. Mais à l'époque de Tigrane le Grand, nous voyons que ce monarque, en faisant transporter dans sa nouvelle capitale des populations entières grecques ou plutôt grécophones, avait donné la mesure de sa volonté sous le rapport de donner à son peuple une nouvelle direction au point de vue de civilisation et de culture intellectuelle, jusqu'alors inconnues sur le sol de l'Arménie. Lorsque nous voyons que les princes royaux avaient acquis des sciences et connaissances grecques, nous ne pouvons qu'en attribuer la paternité à leurs parents et en par-

[1] Appien, *Mithr.*, CIV. [2] Plutarque, *Pompée*, XLV. [3] Dion Cass., XIV, 2, édit. Melber-Teubner; d'après les autres, XVI, 2. [4] Plutarque, *Lucullus*, XXXII. Eusèbe (*Chroniques*, édit. A. Schoene, t. II, p. 135 *h*) et Eutrope (VI, IX, 1) savaient que Tigrane avait un frère quoiqu'ils ne mentionnent pas son nom.

ticulier à Tigrane lui-même. Il va sans dire que Cléopâtre, comme fille du philhellène Mithridate, avait contribué à l'accès des disciplines helléniques dans la cour de Tigrane. Nous ne pouvons penser un instant que le roi d'Arménie, invité à monter sur le trône des Séleucides, eût été privé de connaissances et d'éducation helléniques. Il devait donc avoir reçu, dès son enfance, pour le moins un certain degré d'instruction dans les belles-lettres grecques. Artavasde II, que Tigrane avait eu d'une autre épouse qui n'était pas Cléopâtre, avait écrit des ouvrages en langue hellénique. Au rapport de Plutarque (*Crassus*, XXXIII), « Artavasde avait composé des tragédies et avait écrit des discours et des histoires. Quelques-uns de ces ouvrages existent encore », disait ce même historien vers la fin du Ier siècle de notre ère [1]). Il est évident que si l'empire arménien fondé par Tigrane avait eu une durée assez longue, la culture intellectuelle de la nation arménienne, grâce aux sciences et aux connaissances helléniques introduites dans le pays, aurait pris des proportions autrement brillantes qu'elle ne pouvait certes avoir par les moyens datant d'une époque plus ancienne. Tigrane avait certainement eu auprès de lui, un certain espace de temps, l'écrivain grec Métrodore qui, étant né dans la ville de Scepsis en Troade, était connu par l'épithète tirée de la dénomination de cette ville. Il avait été d'abord ministre de Mithridate, roi de Pont. C'était sans doute lorsqu'il se trouvait dans la cour de Tigrane qu'il avait écrit son ouvrage qui était intitulé: *Les actions de Tigrane*, et dans lequel il avait écrit la vie et l'histoire du règne de ce monarque [2]). Ses récits descendaient peut-être jusqu'à l'an 70 avant J.-C., année de sa mort. Comme Tigrane avait été la cause, bien qu'involontaire, de sa mort, il lui fit des funérailles superbes [3]). Le rhéteur grec Amphicrate aussi mourut auprès de Tigrane [4]). Celui-ci était d'abord allé à Séleucie en face Ctésiphon, mais ensuite « il se rendit auprès de Cléopâtre, fille de Mithridate et épouse de Tigrane. Cependant, en peu de temps il s'attira l'accusation des autres; on lui défendit de communiquer avec les Grecs; c'est pourquoi il se laissa mourir de faim. Celui-ci aussi reçut, de la part de Cléo-

[1] Voy. aussi Appien, *De bello parth.*, III. Suidas, *s. v.* 'Αρταβάζης. [2] Voir *fragm.* 1 pour Métrodore (dans les *Fragm. hist. gr.*, 1883, t. III, p. 204) tiré de *Schol. Apoll. Rh.*, IV, 133. [3] Plutarque, *Lucullus*, XXII. Strabon, XIII, I, 55. [4] Plutarque, *ibid.*

pâtre, une sépulture honorable près de Sapha, une petite localité dans le même pays »[1]).

IX. Cléopâtre Sélênê avait exhorté les habitants de la Syrie et de la Cilicie à s'opposer à l'autorité de Tigrane[2]). Avant qu'il ne l'eût prise et jetée en prison, Tigrane envahit la Cilicie maritime et ravagea la ville de Soli. Il paraît certain que, dans le but d'accroître la population de sa nouvelle capitale, Tigrane y avait fait émigrer tous les habitants de Soli[3]). Ayant maintenant réduit sous sa domination toute la Cilicie, Tigrane étendit sur cette contrée aussi le pouvoir du satrape Magadate[4]).

Dans le but d'augmenter le nombre des habitants de Tigranocerte, l'an 77 av. J.-C. Tigrane envahit la Cappadoce. « Ayant entouré le pays comme dans un filet, il en emmena en Arménie 300,000 hommes, et, pour faire des cultivations, il leur concéda, de même qu'aux autres, des champs dans l'endroit où il avait ceint la couronne de l'Arménie et avait, de son propre nom, appelé la ville 'Tigranocerte' »[5]). C'était la troisième invasion que Tigrane faisait en Cappadoce, et il la fit sur la suggestion secrète de Mithridate, son beau-père. Mais il est évident que cette invasion ne pouvait trouver indifférents les Romains, qui exerçaient un protectorat spécial sur la Cappadoce. — Il paraît que ce fut à l'occasion de cette invasion que Tigrane ayant fait la guerre au roi de Commagène, le défit dans une bataille[6]), et, de la sorte, ce roi entra au nombre des vassaux du roi d'Arménie.

X. Telles étaient les conditions de l'empire de Tigrane qu'il fallait que toutes les contrées méridionales de l'Asie-Antérieure eussent été réduites sous sa domination. Ce fut probablement au cours de l'année 72 que Tigrane, toujours à la tête de ses armées, marcha sur la Phénicie et mit le siège devant la ville forte de Ptolémaïs, où la reine Cléopâtre Sélênê s'était enfermée[7]). La ville de Séleucie, près d'Antioche, s'était opposée à Tigrane et ne l'avait pas reçu dans ses murs[8]). La reine Alexandra (79-71 av. J.-C.) régnait à Jérusalem. « La nouvelle se répandit que Tigrane, roi d'Arménie, envahit la Syrie avec une

[1] Plutarque, *ibid.* [2] Josèphe, *Antiq. jud.*, XIII, XVI, 4. [3] Dion Cass., XXXVI, XXXVII, 6. Plutarque, *Pompée*, XXVIII. Xiphilin, *Abrégé de Dion*, 36, 37, 5, édit. Dindorf-Teubner, 1865, p. 4. [4] Appien, *Mithr.*, XLVIII. [5] *Ibid.*, LXVII. Strabon, XII, II, 9. [6] Appien, *Mithr.*, CVI. [7] Josèphe, *De bello jud.*, I, V (IV), 3. [8] Eutrope, VI, XIV, 2.

armée de quinze myriades et va marcher sur la Judée. Naturellement, cette nouvelle fit peur à la reine comme aussi à la nation; aussi, tandis que Tigrane assiégeait Ptolémaïs, elles lui envoyèrent, par des ambassadeurs, de nombreux et précieux présents. ...Les ambassadeurs se rendirent auprès de lui et le prièrent de prendre une décision bienveillante à l'égard de la reine et de la nation. Il eut pour eux des paroles d'éloge de ce que depuis longtemps ils manifestaient de la bienveillance envers lui, et il leur donna de bonnes espérances. Or, lorsque peu après Ptolémaïs fut prise, Tigrane reçut la nouvelle d'après laquelle, tandis que Lucullus était à la poursuite de Mithridate, il ne put le prendre, car il s'était enfui (en Arménie): mais il ravageait l'Arménie et assiégeait les villes. En apprenant ces nouvelles, Tigrane retourna dans son pays » [1]). — Cependant, avec la prise de Ptolémaïs, la reine Cléopâtre Sélênê était faite prisonnière; Tigrane l'envoya captive dans la forteresse de Séleucie, vis-à-vis la ville de Zeugma, à l'ouest de l'Osroène [2]). Le roi conquérant « occupa une partie de la Phénicie » [3]) et soumit à son pouvoir la Cœlésyrie [4]).

Aux conquêtes de vingt-cinq ans consécutifs va désormais succéder une série consécutive de malheurs.

XI. Nicomède III, roi de Bithynie, avait, par testament, légué son royaume à la République romaine. L'an 75, Mithridate avait occupé ce pays par une armée. Cette audacieuse conduite était un défi à l'adresse des Romains. Si Mithridate s'engageait dans une guerre avec ces derniers, Tigrane, tout occupé des affaires de la Syrie et de la Phénicie, ne pouvait prêter un secours efficace à son beau-père; l'eût-il même prêté, qu'il n'eût pu tirer avantage des affaires de l'Asie-Mineure. Ainsi, lorsque le sénat romain envoya Lucius Lucullus avec une armée contre Mithridate, à partir de l'an 74 jusqu'à l'automne de l'an 71 le général romain remportait des victoires sur Mithridate. Pressé de dangers, « Mithridate demanda secours aux rois des Scythes et des Parthes et à son gendre, Tigrane l'Arménien. Tous les autres le lui refusèrent; et bien que Tigrane tardât longtemps à lui répondre, toutefois forcé par les fréquentes et ennuyeuses instances

[1] Josèphe, *Antiq. jud.*, XIII, xvi, 4, et *De bello jud.*, I, v (iv), 3. [2] Strabon, XVI, ii, 3. [3] Strabon, XIV, v, 2. Xiphilin, 37, 8, 1. Eutrope, VI, viii, 1. [4] Xiphilin, *ibid.*

de la fille de Tigrane, il promit enfin de lui donner du secours »[1]). Tigrane tint sa promesse en lui envoyant une armée auxiliaire[2]); mais Mithridate fut obligé de quitter son royaume dans l'automne de l'an 71 et de chercher asile sur le territoire de l'Arménie. « Mithridate avait passé en Arménie un an et huit mois sans qu'il eût été reçu par son gendre »[3]). Il est évident que, en tenant une belle conduite, Tigrane s'inspirait d'une extrême prudence pour ne pas donner occasion aux Romains de lui déclarer la guerre. Cependant, « il ordonna que dans son territoire on lui donnât des soins dignes d'un roi »[4]).

Les conquêtes de Tigrane en Cappadoce, en Cicilie, en Syrie et en Phénicie devaient nécessairement alarmer la République romaine; les alliés et les protégés de celle-ci avaient subi de graves préjudices; la domination de Rome sur la partie orientale de la Méditerranée était presque compromise; autant de motifs pour provoquer tôt ou tard le corroux du sénat romain et une guerre pour ramener l'Arménie dans ses bornes primitives. Mais le sénat hésitait; il avait entendu dire que l'Arménie était un pays entièrement montagneux, où la guerre aurait été très difficile. Le sénat n'avait point autorisé Lucullus à faire la guerre au roi des rois. Mais Lucullus ne pensait qu'à prolonger la durée de son commandement de l'armée en Orient et à piller les villes de l'Arménie-Mineure, comme il faisait au Pont. Le désir de cueillir des lauriers dans les pays héréditaires du grand roi l'emporta donc sur toutes ses pensées; il voulut faire la guerre pour son propre compte. D'ailleurs l'Arménie-Majeure n'était-elle pas plus opulente et plus prometteuse de richesses que le Pont pour que Lucullus, cet heureux disciple de Sylla, n'eût point aspiré à mettre la main dessus? Un prétexte pour déclarer la guerre à Tigrane ne manquait pas au général romain. Aussi, il envoya en ambassade auprès de Tigrane son beau-frère Appius Claudius, un jeune homme, citoyen romain, pour demander au roi de lui livrer Mithridate.

Les guides d'Appius, qui étaient des sujets de Tigrane, le conduisirent par de longs chemins des régions septentrionales de

[1] Memnon, *fragm.* XLIII, 2. Florus, III, v, 21. [2] Appien, *Mithr.*, LXIX.
[3] Memnon, *fragm.* LV. Tite-Live, *Abrégé du livre XCVII*, édit. Weissenborn-Teubner, 1862. Appien, *Mithr.*, LXXXII. Plutarque, *Lucullus*, XXII. Eutrope, VI, VIII, IX. [4] Cicéron, *De Imperio Cn. Pompei ad Quirites oratio, VIII.* Le même, *Pro P. Sestio oratio, LVIII.*

l'Arménie en faisant des tours et des détours tantôt dans une région et tantôt dans une autre. Mais lorsqu'un Syrien lui révéla le fait, il renvoya « ces guides barbares » (?!) et en peu de jours, en franchissant l'Euphrate, il arriva à Antioche. Tigrane étant alors occupé à réduire en Phénicie quelques petites villes, ordonna qu'Appius l'attendît à Antioche. Le jeune romain, foulant aux pieds les lois sacrées d'ambassade et d'hospitalité, fut large de promesses avec un grand nombre de princes qui se trouvaient dans cette ville, en leur assurant le secours de Lucullus pour les délivrer de l'autorité de Tigrane, à qui ils obéissaient à contre-cœur. L'un de ces princes était « le roi de la Gordyène ». Lorsque Tigrane alla à Antioche et donna audience à Appius, celui-ci « dit clairement à Tigrane qu'il était venu pour emmener Mithridate... ou bien pour lui déclarer la guerre. Bien que, en écoutant ces paroles, Tigrane tâchât de garder son front serein et de paraître d'un visage souriant, toutefois ceux qui y étaient présents remarquèrent son trouble en face du franc-parler du jeune homme. C'était peut-être la première fois que dans les vingt-cinq ans *de son règne* il avait écouté un pareil langage plein de franchise; et réellement, il régnait depuis un tel nombre d'années... Il répondit donc à Appius qu'il ne livrerait pas Mithridate et que, si les Romains commençaient la guerre, il se défendrait. Et comme il était fâché contre Lucullus de ce qu'il l'appelait simplement 'roi' et non 'roi des rois', lui aussi, en lui écrivant une lettre de réponse, ne l'appela pas, non plus, *Imperator* »[1]).

La demande faite par Lucullus à Tigrane de lui livrer son parent, de même que l'insolente conduite de son ambassadeur étaient une injuste provocation aussi calculée que cyniquement pratiquée. On était en hiver des années 71-70, et Tigrane s'empressa de se rendre en Arménie. Cependant, pour prévenir l'explosion de nouveaux troubles en Syrie et dans les pays voisins, « il fit mettre à mort Cléopâtre Sélênê »[2]), emprisonnée dans la forteresse de Séleucie. Cette exécution, bien que regrettable et qui sera expiée par le fils même de Tigrane, était jugée nécessaire; la raison d'État l'exigeait, vu le caractère remuant de cette reine et ses anciennes relations politiques avec un grand

[1] Plutarque, *Lucullus*, XXI. Memnon, *fragm.* XLVI. Appien, *Mithr.*, LXXXIII. [2] Strabon, XVI, II, 3.

nombre de personnages marquants de la Syrie. Les rapports secrets de Zarbiénus avec Appius Claudius ne pouvaient rester longtemps cachés au roi. Aussi, lorsqu'il apprit que ce roitelet de la Gordyène « avait secrètement formé une alliance avec Lucullus, sur son ordre Zarbiénus, ses enfants et son épouse furent mis à mort. Les Romains n'étaient pas encore entrés en Arménie »[1]).

Lorsque Tigrane apprit que Lucullus se préparait à envahir l'Arménie, au printemps de l'année 69 il appela auprès de lui Mithridate qui le suppliait d'être admis en sa présence[2]). En vue de se concerter sur les moyens à prendre contre l'ennemi commun, les deux rois aux cheveux blanchis se réconcilièrent. Tigrane témoigna à son beau-père une grande bienveillance, bien qu'il n'ignorât pas que «Mithridate était un homme inique», comme il avait écrit lui-même dans la lettre qu'il avait adressée à Lucullus[3]). Ils ont élaboré et arrêté le plan de campagne qui allait s'ouvrir; ils commencèrent même de se mouvoir, hélas! trop tard. Tigrane semble avoir toujours espéré sur un sentiment de justice ou d'honnêteté de la part du général romain; c'était ne pas connaître le caractère foncièrement utilitaire de tout romain du haut ou du bas étage. Tigrane ordonna à Magadate d'amener de la Syrie son armée[4]). Dans le but de donner une couleur religieuse à la guerre qu'on allait entreprendre, on répandit le bruit que les Romains étaient venus pour piller tel temple très riche et très vénéré par les populations de l'Arménie[5]). Le plan de la campagne était d'attaquer l'ennemi par devant et par derrière; ainsi, Tigrane « ayant donné à Mithridate une armée de 10,000 soldats l'envoya au Pont »[6]). Lui-même, lorsqu'il marchait vers Tigranocerte pour la défendre, avait sous sa main une armée de 80,000 hommes[7]). Ainsi, les deux armées n'étaient composées que de 90,000 combattants[8]). Les ba-

[1] Plutarque, *Lucullus*, XXIX. [2] Memnon, *fragm.* LV. [3] *Idem*, *fragm.* XLVI. [4] Appien, *Mithr.*, XLIX. [5] Cicéron, *Oratio pro lege Manilia, IX*. Il est difficile de conjecturer l'identité de ce temple. [6] Memnon, *fragm.* LV. [7] *Idem, fragm.* LVII. [8] Suivant Plutarque (*Lucullus*, XXVI), le général romain avait écrit au sénat que dans la bataille de Tigranocerte il avait eu à combattre contre « 20,000 archers et frondeurs, 55,000 cavaliers dont 17,000 couverts d'une armure de fer et qui montaient des chevaux bardés de fer; 150,000 fantassins... et 35,000 sapeurs, pontonniers », etc., en tout 260,000 hommes, ce qui forme le triple du chiffre donné par Memnon. Lucullus

taillons étaient ceux des archers, des frondeurs, des lanciers, des cavaliers légèrement armés et des cavaliers cataphractes, c'est-à-dire couverts d'une armure de fer, montant des chevaux bardés de fer. En outre, il y avait dans l'armée des sapeurs et des pontonniers pris parmi les Gordyéens. « Avec toutes leurs forces s'unirent à Tigrane les Arméniens et les Gordyéens, les Mèdes (d'Atropatène) et les Adiabéniens amenés par leurs rois; vinrent aussi de la mer des Babyloniens grand nombre d'Arabes et de la mer Caspienne les Albaniens et les Ibères... en grand nombre... »[1]). Darius, roi de la Grande-Médie, Antiochus, roi de Commagène, et un prince arabe nommé Alchaudonius aussi étaient venus au secours de Tigrane[2]).

XII. On était au printemps de l'an 69 lorsque Lucullus franchit l'Euphrate, marcha à travers la Sophène se dirigeant vers la branche orientale du Tigre; car, d'abord « en marchant à pas rapides il franchit le Tigre » [3]), c'est-à-dire la branche occidentale de ce fleuve. Le premier messager qui annonça à Tigrane la marche en avant de Lucullus, eut la tête tranchée; tant l'annonce paraissait insultante et fausse! Le roi ne prêtait oreille qu'aux flatteries de ses adulateurs. Depuis lors, personne ne lui donna des nouvelles sur quelque événement. A la fin, ce fut le général Mithrobarzane qui osa, le premier, révéler à Tigrane le véritable état de choses. Le roi lui donna sur le champ 3000 cavaliers et un grand nombre de fantassins, et l'envoya

était certes libre de former un pareil chiffre. Appien (*Mithr.*, LXXXV) donne 250,000 fantassins et 50,000 cavaliers, chiffres plus fantaisistes encore. Eutrope (VI, IX, 1) attribue 7500 frondeurs et 100,000 archers et armés. Sextus Rufus (*Breviarium* etc., XV) connaît 7500 frondeurs et 120,000 archers. La fausseté et le défaut de ces chiffres sautent aux yeux. — Le nombre des soldats de Lucullus est donné par Plutarque (*Lucullus*, XXIV) comme 12,000 fantassins et moins de 3000 cavaliers = environ 15,000. Cet historien (*ibid.*, XXVII) donne à Muréna, qui assiégeait Tigranocerte, 6000 hommes, à Lucullus 10,000 fantassins, toute la cavalerie, environ 3000 hommes, frondeurs et archers 1000 hommes = 20,000 hommes environ. — Suivant Appien (*Mithr.*, LXXXIV), Lucullus avait deux légions d'élite = 12,000 fantassins, et 500 cavaliers = 12,500 hommes. — Eutrope (VI, IX, 1) lui donne 18,000 soldats. — Sextus Rufus (*Breviarium* etc., XV) 18,000 hommes. — Frontin (II, I, 14) 15,000 soldats. — Jornandès (*De success.* etc.) 18,000 hommes.

[1] Plutarque, *Lucullus*, XXVI. Dion Cass., XXXVI, XIV, 2 (Melber).

[2] Cicéron, *Oratio pro lege Manilia*, IX. Appien, *Mithr.*, CVI. Dion Cass., XXXVI, II, 5.

[3] Plutarque, *Lucullus*, XXIV. C'était sans doute la partie supérieure de la branche occidentale du Tigre.

contre Lucullus [1]). De son côté, le général romain donna à Sextilius, son lieutenant, 1600 cavaliers et un peu plus de ce chiffre de fantassins et l'envoya contre Mithrobarzane en lui enjoignant d'attendre son arrivée lorsqu'il serait près de l'ennemi. Cependant le général arménien ne mit pas de retard à son action et poussa son corps d'armée sur les troupes de Sextilius. Celui-ci se vit obligé d'accepter la bataille. Mithrobarzane y tomba; un petit nombre de ses troupes parvinrent toutefois à se sauver [2]). La force psychique disciplinée et les mouvements réguliers et éclairés des troupes romaines avaient été, comme partout ailleurs, à même d'annuler le simple déploiement de courage des soldats arméniens. Nous en verrons d'autres exemples.

Ayant appris la défaite et la mort de son général, Tigrane quitta la ville de Tigranocerte et se retira dans le Taurus, c'est-à-dire dans la Tarônite, où de tous côtés il rassemblait facilement ses troupes. Mais Lucullus, dans le but de ne pas lui laisser le temps de se préparer, chargea Muréna de harceler et de disperser les troupes qui allaient rejoindre Tigrane [3]). Sur son ordre, Sextilius tomba sur un gros corps de troupes, composé d'Arabes, et en passa la majeure partie au fil de l'épée. Muréna s'était attaché aux trousses de Tigrane; et lorsque celui-ci faisait passer à ses troupes en longue file un défilé étroit et d'un niveau raboteux, Muréna les y atteignit. Tigrane ne put qu'abandonner tout son train et prit la fuite. Une grande partie de ses troupes y mordirent la poussière, et une plus grande partie aussi déposèrent les armes [4]). Cependant, l'armée de Tigrane n'était pas détruite [5]). Il envoya l'ordre à Mithridate de retourner avec le corps d'armée qu'il avait reçu de lui et de rejoindre le gros de son armée [6]). Tigrane n'ignorait pas que son beau-père était « un homme inique »; celui-ci montra par sa conduite qu'il l'était en réalité; car, ayant reçu l'ordre et connaissant le malheureux début de la campagne, ne fit que se donner

[1] *Ibid.*, XXV. Appien, *Mithr.*, LXXXIV. [2] Plutarque, *Lucullus*, XXV. Appien (*Mithr.*, LXXXIV) dit que « Lucullus mit Mithrobarzane en fuite ». Plutarque le contredit. Faut-il y voir un effet de malveillance que Plutarque témoigne toujours pour tout ce qui concerne Tigrane et les affaires de celui-ci? [3] Plutarque, *ibid.* [4] *Ibid.* [5] Les troupes des peuples énumérés dans l'article XXVI de Plutarque devaient déjà être auprès de Tigrane ou sur le point de l'être; car, c'est avec ces troupes que, après sa première défaite, il donna la bataille devant Tigranocerte. [6] Memnon, *fragm.* LVI.

des mouvements lents et manqua de se trouver présent avec son corps d'armée à la bataille principale. C'étaient sans doute l'envie et la malveillance et même une spéculation sur un avenir prochain qui le poussaient à tenir pareille conduite injustifiable. N'espérait-il pas à pêcher dans l'eau trouble en spéculant surtout sur l'avènement de son petit-fils, Tigrane le Jeune ?

Tigrane s'était remis du soin de défendre sa nouvelle capitale sur Manchéos, un de ses généraux arméniens; lui-même organisait son armée tout en comblant les vides produits en elle. Ce fut dans ces circonstances qu'une partie de l'armée de Lucullus, sous les ordres de son lieutenant Sextilius, parut devant Tigranocerte. « Sextilius ayant fait fuir Manchéos dans Tigranocerte, peu après pilla le palais royal situé hors les murs; devant la ville et la forteresse, il ouvrit des tranchées et éleva des remparts, monta des machines et, en creusant des galeries, travailla les murs »[1]). Lucullus était alors arrivé devant la ville avec le reste de son armée. Tigrane, voyant l'imminence du péril de perdre ses épouses et ses trésors, pour les sauver envoya un corps d'armée d'environ 6000 soldats. Ces braves, se servant de leurs armes, pénétrèrent de nuit dans la ville, et le lendemain, en se frayant un passage à travers les rangs des troupes romaines et thraces, mirent en sûreté et les princesses et les trésors[2]).

Encouragé d'un pareil succès, Tigrane, à la tête de l'armée qui était sous sa main, marcha pour sauver sa ville royale. Mithridate écrivait à Tigrane en lui recommandant de ne pas se battre avec les Romains en rase campagne; la même chose lui était répétée par Taxile, un des généraux de Mithridate, que celui-ci avait envoyé auprès de Tigrane. Leur avis était que, se servant de cavalerie, il fallait empêcher les Romains de se procurer des vivres[3]). Mais Tigrane ne pensait qu'à sauver la ville de sa création. La garnison de cette ville la défendait vaillamment contre l'ennemi; sur les assaillants « elle lançait des flèches, et du naphte enflammé sur les machines, de sorte qu'elle leur fit beaucoup de mal; cette substance est bitumineuse; elle s'enflamme de telle façon que, à tous ceux

[1] Appien, *Mithr.*, LXXXIV. [2] *Ibid.*, LXXXV. Memnon, *fragm.* LVI.
[3] Plutarque, *Lucullus*, XXVI.

qu'elle s'attache, elle le brûle entièrement et elle ne s'éteint point par un liquide »[1]).

Lorsque Lucullus apprit l'approche de l'armée de Tigrane, il résolut de maintenir le siège de la ville[2]) et de livrer bataille à Tigrane. Ayant donc laissé Muréna avec 6000 hommes devant Tigranocerte, il prit avec lui 11,000 fantassins et environ 3000 cavaliers et marcha contre Tigrane[3]). C'était probablement le fleuve Centrite (= Nicéphore) qui séparait maintenant les deux armées. L'armée de Tigrane se trouvait du côté d'orient et sur une colline, dont le sommet étant uni, les cavaliers cataphractes l'avaient occupé. Le fleuve formait un coude vers l'occident, où il était guéable. Les cohortes romaines, en bon ordre devant l'ennemi, commencèrent à passer successivement de ce côté. Tigrane s'empressa de ranger ses corps d'armée en bataille; il donna à son gendre Mithridate le commandement de l'aile droite; le roi d'Adiabène reçut le commandement de l'aile gauche; lui-même prit celui du centre de l'armée. Lorsque l'armée de Lucullus passa le fleuve, le général romain « rangea de l'avant ses cavaliers et leur enjoignit de troubler l'ennemi en l'excitant, tantôt leur tournant le dos et tantôt en leur laissant le terrain, afin que, en se mettant à leur poursuite, il rompît ses rangs »[4]). L'armée de Tigrane se laissa prendre à ce stratagème. D'un autre côté, Lucullus, ayant avec lui deux cohortes[5]) et resté inaperçu à l'ennemi, marchait au pas redoublé vers la colline. Lorsqu'il vit que les corps d'armée de l'ennemi se croyant victorieux s'étaient éparpillés et attachés à la poursuite des siens, il poussa le cri de: 'Victoire!'. Et d'abord, il attaqua le train de l'armée; les gardiens des bagages par une fuite précipitée tombèrent dans l'infanterie qui, à son tour tomba dans la cavalerie »[6]). La cavalerie des Romains, qui avait d'abord simulé la fuite devant l'armée de Tigrane, faisait maintenant volte-

[1] Xiphilin, *Epitome* etc., édit. Dindorf-Teubner, 1865, 36, 3 a, 1, p. 2.
[2] *Ibid.*, p. 1. [3] Plutarque, *Lucullus*, XXVII. — Au dire de Memnon (*fragm.* LVII), d'Appien (*Mithr.*, LXXXV) et de Xiphilin (36, 3 a, 1), Tigrane, en apercevant la petite armée de Lucullus, se serait écrié: « C'est trop pour une ambassade, et trop peu pour une armée ». Mais cette expression sent trop la légende pour être admise comme historique, réelle et positive. Tigrane savait fort bien par les guerres de Mithridate et par sa propre expérience que les Romains se battaient avec les Asiatiques en méprisant le grand nombre de leurs gros bataillons. [4] Appien, *Mithr.*, LXXXV. [5] Environ 1200 hommes. [6] Appien, *Ibid.*

face, en en mettant une partie en fuite et en massacrant l'autre. Ce fut surtout l'aile droite qui fut le plus mise à mal; elle fut complètement défaite. La foule houleuse des soldats de Tigrane ignorait d'où partait le massacre; les Romains, de leur côté, tombant sur les soldats surpris et agités, faisaient un grand carnage. Lucullus avait recommandé à ses soldats de ne frapper qu'à la cuisse et à la côte des cataphractes arméniens, seules parties susceptibles de recevoir des coups d'épée. Dans le plus grand désordre de l'armée l'épée des Romains tua 30,000 hommes [1]). Ainsi, Cicéron pouvait dire aux Romains que « sous le commandement de Lucullus, la petite armée du peuple romain a défait les corps d'armées innombrables des Arméniens » [2]). Ce jour néfaste était le 6 octobre de l'an 69 av. J.-C. [3]).

Le sort de l'Arménie et de l'empire de Tigrane était décidé devant Tigranocerte. Le vieux roi dut quitter le champ de bataille. Tandis qu'il s'enfuyait avec son fils, il ôta de sa tête le diadème et, tout en pleurs, il le lui remit; son fils en confia la garde à un page fidèle; mais celui-ci ayant été fait prisonnier, le diadème royal fut classé parmi les objets de bonne prise. Dans sa fuite, Tigrane se jeta dans une forteresse [4]).

Témoin de la malheureuse issue de la bataille, Manchéos en Tigranocerte désarma les mercenaires grecs comme suspects. Ceux-ci, toutefois, armés de gourdins attaquèrent les autres soldats, s'emparèrent de leurs armes et, ayant occupé certaines parties de l'enceinte des murs, tirèrent une partie des soldats romains par-dessus les murs. De cette façon les Romains s'emparèrent de Tigranocerte. La jeunesse militaire se fit honneur dans la citadelle en opposant à l'ennemi une résistance héroïque, quand même inutile. Lucullus ayant pris la ville royale,

[1] Orose, VI, III, 6. [2] Cicéron, *Oratio pro Archiâ poetâ*, IX. Voir en particulier Plutarque, *Lucullus*, XXVIII. Memnon, *fragm.* LVII. Appien, *Mithr.*, LXXXV. Sextus Rufus, *Breviarium* etc., XIV, XV. Frontin, II, I, 14. II, 4. Tite-Live, *Abrégé du livre XCVIII.* Velleius Paterculus, II, XXXIII, 1, édit. Halm-Teubner. Florus, III, V, 22, 27. Sextus Aurel. Victor, *De viris illustr. urbis Romae*, 74. Orose, VI, III, 6. La principale sinon l'unique cause de la perte de la bataille de Tigranocerte fut certainement que les hommes du train n'étaient pas des militaires proprement dits ni disciplinés à la militaire. Ainsi, leur fuite jeta le trouble dans l'armée et rendit tous les corps sans force et inactifs. [3] Voir Plutarque, *Lucullus*, XXVII. [4] *Ibid.*, XXVIII. Dion Cass., XXXVI, I, 1. II, 1. Xiphilin, *Epitome* etc., 36, 3 a, 1. Memnon, *fragm.*, LVII. Orose, VI, III, 7.

« l'a mise au pillage, mais il fit respecter l'honneur des femmes » [1]). En fait de pillage, Lucullus se fit la part du lion ; car, il se décerna les trésors royaux et abandonna la ville aux soldats. Il y avait dans la ville 8,000 talents d'argent monnayé [2]), sans compter les autres richesses. Lui-même distribua à chaque soldat 800 drachmes [3]) du butin qu'il avait pris sur l'ennemi. Ensuite, dans le théâtre royal Lucullus fit exécuter aux acteurs des spectacles et des jeux pour célébrer sa victoire. Ayant aussi pourvu aux frais de voyage des Grecs colonisés, il les envoya dans leurs pays [4]). Lucullus « détruisit la nouvelle capitale, laquelle, du reste, n'était encore qu'à moitié achevée; il la réduisit ainsi à n'être plus qu'une chétive bourgade » [5]). L'hiver approchant, Lucullus mena son armée en Gordyène pour y passer la rude saison. Il y célébra des fêtes funéraires en mémoire de Zarbiénus [6]) ; ainsi, le traître de sa propre patrie recevait de cet étranger la triste récompense de sa mauvaise action. — Au rapport de Justin (XL, II, 2-3), « lorsque Tigrane fut vaincu par Lucullus, Antiochus, fils du Cyzicénien, fut appelé par ce même Lucullus pour régner en Syrie. Mais ce qui avait été donné par Lucullus, lui fut ensuite enlevé par Pompée ».

XIII. Comme l'on voit, le général romain ne s'était pas mis à la poursuite de Tigrane. Ainsi ce roi, sur les épaules duquel pesaient maintenant 71 ans, levait, en compagnie de Mithridate, de nouvelles troupes au cours de l'hiver des années 69-68, les réunissait avec celles qui existaient déjà, se préparant avec son beau-père à livrer de nouvelles batailles aux Romains. Suivant

[1] Appien, *Mithr.*, LXXXVI. Plutarque, *Lucullus*, XXIX. Memnon, *fragm.* LVII. Cicéron, *De Imperio Cn. Pompei ad Quirites Oratio*, VIII. Dion Cass., XXXVI, II, 3-4 (Melber). Xiphilin, *Epitome* etc., 36, 4, 4, p. 4. Eutrope, VI, IX, 1. [2] Chaque talent d'argent grec = frs. 5,560.90 c. = frs. 44,487,200 = = LT. 1,957,436.80 piastres. [3] Environ 20,000 soldats reçurent 16,000,000 drachmes ; une drachme = fr. 0.93 c. = 14,880,000 = LT. 654,720. [4] Strabon, XI, XIV, 15. XII, II, 9. Plutarque, *Lucullus*, XXIX. [5] Strabon, XI, XIV, 15. Ici il faut prendre en considération ce fait que lorsque l'an 60 apr. J.-C. Corbulon s'empara de la ville d'Artaxate et la détruisit, il marcha directement sur Tigranocerte. Par conséquent, du temps de Corbulon Tigranocerte n'était point une chétive bourgade. D'un autre côté, nous avons le témoignage de Faustus de Byzance (IV, 24) d'après lequel les Persans ayant envahi l'Arménie sous le règne d'Arsace III (359 apr. J.-C.), « prirent et détruisirent la grande ville de Tigranocerte… et emmenèrent en captivité quarante-mille familles ». Elle était donc à cette époque une ville assez considérable. [6] Plutarque, *Lucullus*, XXIX.

Phlégon de Tralles (*fragm.* 12)[1], « Tigrane et Mithridate ayant ramassé 40,000 fantassins et 30,000 cavaliers, les exercèrent et instruisirent à la façon des Romains » [2]). Pour leur donner une telle instruction, Mithridate se servit de l'œuvre de ses officiers grecs et italiens. Mais disons tout de suite que ce qui manquera à cette armée, d'ailleurs si hâtivement et certes imparfaitement exercée à la romaine, ce seront la force et l'élévation d'âme innées au légionnaire romain, qui, d'ailleurs, dès son adolescence était soldat doué d'un esprit aussi éclairé qu'intrépide. Tigrane et Mithridate recoururent à Phraate III (68-60 av. J.-C.), roi des Parthes [3]). Tigrane lui promettait de lui abandonner la Mésopotamie, l'Adiabène et les « grandes vallées » [4]). Mithridate, de son côté, dans une lettre [5]) qu'il lui avait envoyée, montrait l'avenir plein de dangers même pour les Parthes; « qu'est-ce que tu peux attendre d'eux, sauf la fourberie dans le temps présent et la guerre dans l'avenir? », lui disait l'irréductible roi de Pont. Lucullus ayant appris la nouvelle des négociations, lui aussi envoya un ambassadeur vers Phraate. Le roi des Parthes prodiguait aux deux côtés des promesses d'amitié et d'alliance [6]). Mithridate avait deviné juste; car, Lucullus projetait de marcher contre les Parthes dans la ville de Séleucie en Babylonie; mais comme ses troupes stationnant au Pont s'opposaient à ses desseins, le général romain tourna encore une fois ses armes contre le roi d'Arménie. Il voulait s'emparer de la ville d'Artaxate, près de laquelle étaient situés les deux châteaux-forts trop connus, les gazophylacies d'Olané et de Babyrsa, contenant des trésors royaux [7]).

En plein été de l'an 68, Lucullus quitta donc la Gordyène et s'achemina vers Artaxate. Tigrane et Mithridate avec leurs corps d'armée harcelaient constamment l'ennemi au point que les Romains se trouvaient dans l'impossibilité de se procurer régulièrement des vivres. Lorsque l'armée romaine atteignit le

[1] Photius, cod. 97, dans les *Fragm. hist. gr.*, 1883, t. III, p. 606. [2] Appien (*Mithr.*, LXXXVII) donne à la nouvelle armée 70,000 fantassins et 35,000 cavaliers. Voir Memnon, *fragm.* LVIII et Phlégon de Tralles comme ci-dessus. [3] Appien, *ibid.* [4] Memnon, *fragm.* LVIII. Plutarque, *Lucullus*, XXX. Les « grandes vallées » étaient probablement des districts de la Caspianée. [5] Chez Salluste, édit. Eussner-Teubner, 1900, p. 135. [6] Memnon, *fragm.* LVIII. Dion Cass., XXXVI, III, 1-3. Xiphilin, *Epitome* etc., 36, 4, 4.
[7] Strabon, XI, XIV, 6.

haut Arsanias, Tigrane se trouvait avec toute son armée sur la rive droite de ce fleuve. Lucullus franchit le fleuve probablement devant la ville de Manazkért, et, ayant livré bataille à Tigrane, à Mithridate de Pont et à Mithridate d'Atropatène, culbuta une fois une partie de la cavalerie arménienne; mais « lorsqu'il vit que les cavaliers qui étaient auprès de Tigrane s'élançaient contre lui, il eut peur de leur splendide apparence et de leur grand nombre... Des trois rois entrés en bataille ce fut Mithridate de Pont qui, ne pouvant supporter les clameurs des Romains, se mit en fuite à sa grande honte » [1]). Était-ce une fuite intentionnelle? N'est-il pas permis de mettre cette honteuse action en rapport avec la lenteur calculée de sa marche dans l'année d'avant? Cette conduite de Mithridate, roi de Pont, ne peut être expliquée que par son caractère envieux et méchant. Sans la fuite de ce roi batailleur, la victoire eût, cette fois, couronné les efforts de Tigrane. La victoire se déclara donc pour Lucullus; « mais c'était une victoire à la Pyrrhus. Le camp regorgeait de morts et d'éclopés, Artaxate était encore loin, et l'été arménien touchait à sa fin [2]). On avait à peine franchi quelques étapes, quand, aux environs de l'équinoxe, commencèrent les gelées et les tempêtes de neige;... plus on avançait, plus la marche devenait pénible. Ce n'était que bois, marais, défilés rocailleux, rivières à moitié prises, dont la glace s'ouvrait sous le pas des chevaux et coupait leurs jarrets. L'eau glaciale des abreuvoirs rebutait les bêtes; les bivouacs dans la boue exténuaient les hommes; les vivres étaient rares et de mauvaise qualité. Bientôt le légionnaire perdit patience; les tribuns supplièrent Lucullus de battre en retraite, s'il ne voulait pas voir l'armée lui échapper. Il résista d'abord, mais des attroupements menaçants commencèrent à se former; la nuit, le camp retentissait de hurlements sinistres » [3]). Lucullus descendit aux prières les plus humbles en disant aux soldats de ne faire que s'emparer de « la Carthage de l'Arménie » et la détruire [4]). Tout fut inutile.

Malgré sa vive douleur de voir sa gloire s'amoindrir, Lucullus donna le signal de la retraite, descendit en Mésopotamie et mit le siège devant la ville de Nisibe, que les Grecs appelaient An-

[1] Plutarque, *Lucullus*, XXXI. [2] On était au mois de septembre.
[3] Th. Reinach, *Mithridate Eupator*, 1890, pp. 367-368. [4] Plutarque, *Lucullus*, XXXI-XXXII. Appien, *Mithr.*, LXXXVIII. Dion Cass., XXXVI, IV, 1-2. V, 1-2.

tioche de Mygdonie. Elle était gardée par le prince royal Gouras, frère de Tigrane, qui, durant toute la belle saison, aidé par Callimaque, un illustre ingénieur grec, sut défendre la ville contre les attaques de Lucullus. Mais lorsque l'hiver commença, par une nuit d'orage la garnison s'étant relâchée de sa vigilance, Lucullus lança son armée sur les murailles et s'empara de l'enceinte extérieure. Surprises dans le sommeil, les sentinelles furent passées au fil de l'épée; le fossé, qui courait entre deux murailles, fut comblé avec des fascines; par un second assaut, l'armée romaine s'empara aussi de la seconde enceinte. Gouras s'était retiré dans la citadelle; il ne pouvait rien espérer du dehors; il la livra donc par capitulation à Lucullus qui, dans la ville, « pilla beaucoup de richesses et y passa l'hiver »[1]).

XIV. Après la prise de Nisibe, la fortune tourna le dos au général romain. Mithridate avait avec lui 4000 hommes de son ancienne armée; Tigrane lui donna un égal nombre de soldats de ses troupes arméniennes et l'envoya au Pont[2]); lui-même assiégea le corps d'armée de Lucius Fannius qui s'était renfermé dans une forteresse. Lucullus arriva heureusement au secours des assiégés[3]). Cependant, dans son absence, son armée de Nisibe, excitée par Appius Claudius, son beau-frère, leva l'étendard de la révolte. Mithridate, le gendre de Tigrane, tombant à l'improviste sur les Romains maraudeurs, en avait tué un grand nombre. Les Romains venaient d'apprendre aussi que Tigrane marchait en personne contre eux[4]). Lucullus se vit ainsi obligé de tenir immobiles ses troupes en Mygdonie et dans la Gordyène. Mithridate, de son côté, ayant remporté, en différentes rencontres, des victoires sur les Romains, s'était rendu maître du Pont, lorsque Lucullus se mit en route avec son armée vers ce pays. On était au printemps de l'an 67 et Mithridate comptait les jours de l'arrivée prochaine de Tigrane qui, suivi d'une nombreuse armée, marchait au secours de son beau-père[5]). Toutefois, Lucullus projetait de tomber à l'improviste sur l'armée de Tigrane et de l'obliger à rebrousser chemin. Ses légions le suivirent

[1] Plutarque, *Lucullus*, XXXII. Dion Cass., XXXVI, VI-VII. Xiphilin, *Epitome* etc., 36, 8, 1. Eutrope, VI, IX, 1, 3. Sextus Rufus, *Breviarium* etc., XIV, XV. Eusèbe, *Chroniques*, édit. Schoene, t. II, p. 135 *h*. Orose, VI, III, 7. [2] Dion Cass., XXXVI, VIII, 1. Appien, *Mithr.*, LXXXVIII. Cicéron, *Pro L. Murena oratio*, XXXIII. [3] Dion Cass., XXXVI, VIII, 2. [4] *Idem*, XXXVI, XIV, 2. Tite-Live, *Abrégé du livre XCVIII*. [5] Plutarque, *Lucullus*, XXXV.

jusqu'à un endroit où la voie bifurquait et l'un des chemins menait en Cappadoce. Ici toutes ses troupes, ou peu s'en faut, l'abandonnèrent[1]). L'armée de Tigrane entra pour la quatrième fois en Cappadoce et la ravagea[2]). Cependant, Ménémaque, le commandant de la cavalerie de l'armée de Tigrane, venait de déserter pour se rendre auprès du gouverneur romain de Cilicie[3]). Grec d'origine, il brilla bien peu dans ses commandements pour que Tigrane eût désormais besoin de son service. — Ici il faut avouer que cette guerre faisait grand honneur aux légions romaines comme aussi au talent militaire de L. Lucullus. La retraite des légions « est un prodige militaire qui... dépasse de beaucoup celui de la retraite des Dix Mille, et qui s'explique par la solidité de l'armée romaine et par la capacité militaire des Orientaux; mais le résultat fut un insuccès complet » [4]) au point de vue de la guerre guerroyée; car au point de vue de gros pillages et de gras butins, les légions romaines et leur général avaient obtenu un succès complet.

XV. A Rome, à cause des événements d'Orient, le sénat et le peuple étaient dans une grande agitation. Dans les commencements de l'année 66 et sur la proposition du tribun C. Manilius, la République romaine nommait Cn. Pompée commandant en chef de l'armée d'Orient et l'envoyait contre Mithridate et Tigrane. En peu de temps, Pompée réunit en Cilicie plus de 60,000 hommes entre les troupes romaines et les auxiliaires asiatiques. Jusqu'à l'année précitée, les troupes de Tigrane n'étaient pas tout à fait retirées de la Syrie; et Pompée, en inaugurant son commandement dans le littoral de la Syrie, repoussa cette partie des troupes de Tigrane qui occupaient encore la ville de Séleucie, à l'ouest d'Antioche[5]).

Il semble que Tigrane était encore en Cappadoce lorsque son fils, Tigrane le Jeune, se révolta contre son père avec la coopération de quelques seigneurs féodaux arméniens. Le malheureux père se vit dans la nécessité de se servir de ses armes contre son propre fils. Lorsque ce scélérat fut défait, il alla chercher asile auprès de Phraate III, roi des Parthes[6]). Tigrane le

[1] Dion Cass., XXXVI, xv, 2-3. Voy. aussi Plutarque, *ibid.* [2] Plutarque, *ibid.* [3] Dion Cass., XXXVI, xvii, 2. [4] Th. Mommsen, *Hist. rom.*, livre V, chap. II, *Retour en Asie-Mineure.* [5] Strabón, XVI, ii, 8. [6] Appien, *Mithr.*, CIV. Dion Cass., XXXVI, li, 1. Plutarque, *Pompée*, XXXIII. Velleius Paterculus, II, xxxvii, 3.

Jeune était le gendre de Phraate III [1]); il était alors à peine âgé de 25 ans. Cette félonie du prince héritier était destinée à apporter de graves préjudices aux intérêts de Tigrane et de Mithridate lui-même. En effet, d'un côté le roi Tigrane attribua la révolte de son fils aux instigations de l'aïeul de celui-ci, à Mithridate lui-même, et, d'un autre côté, il redouta une attaque sur sa propre personne de la part du roi des Parthes. Cette considération et cette crainte le déterminèrent à abandonner Mithridate à ses propres forces. De cette façon, l'alliance des deux rois parents fut rompue et les Romains parvinrent aisément à détruire le royaume de Mithridate et à soumettre à leur hégémonie celui de Tigrane.

En voyant que l'état de choses devenait chaque jour plus menaçant, Mithridate envoyait demander à Phraate aide et protection. Pompée, de son côté, envoyant un ambassadeur à ce roi, le persuada à envahir le royaume de Tigrane [2]). Phraate et Tigrane le Jeune marchèrent sur l'Arménie (66 av. J.-C.). Le vieux roi fut obligé de se réfugier sur les montagnes. Les Parthes s'attribuèrent toutes les localités qu'ils avaient envahies. Mais lorsqu'ils furent devant les murs d'Artaxate, capitale de Tigrane, jugeant que sa prise par un siège exigeait beaucoup de temps, Phraate laissa au jeune prince révolté une partie de son armée et prit le chemin de la Parthyène. Sans trop tarder, le roi père descendit des montagnes, lieux de son asile, livra bataille à son fils et remporta la victoire. Ce malheureux prit la fuite; il se dirigeait vers le Pont pour demander asile à Mithridate, son aïeul; mais quand il apprit que celui-ci était vaincu et défait par Pompée, il se réfugia auprès de ce dernier. Pompée lui fit bon accueil en pensant de se servir de ce révolté comme d'un guide dans sa prochaine invasion en Arménie [3]). C'était sans doute parce que Tigrane vit que son fils voulait fuir auprès de Mithridate et jugea que l'origine de ses derniers malheurs partait de l'« inique » roi de Pont qu'il livra tout d'abord à Pompée les ambassadeurs que Mithridate lui avait envoyés [4]) et, ensuite, lorsqu'il apprit que celui-ci se disposait à se rendre auprès de lui, il lui défendit de mettre le pied dans le territoire de son royaume.

[1] Plutarque, *ibid.* [2] Dion Cass., XXXVI, XLV, 3. [3] *Idem*, XXXVI, LI, 1-3. XXXVII, IV, 4, où il confond l'époque de l'invasion des Parthes. Appien, *Mithr.*, CIV. [4] Dion Cass., XXXVI, LII, 1.

Tigrane fit plus, il mit à prix la tête de Mithridate pour la jolie somme de cent talents [1]). La proclamation du prix royal eut son effet sans que Tigrane se vît obligé de desserrer les cordons de la bourse; car, Mithridate, qui se trouvait alors près de la ville de Carana, prit la direction de la Colchide [2]).

Cependant, Pompée était entré en Arménie et s'avançait dans l'intérieur du pays. Lorsque, après avoir franchi l'Araxe, il s'approchait d'Artaxate [3]), Tigrane connaissant par ouï-dire que Pompée était d'un caractère doux et bienveillant, il endossa des vêtements moins splendides que ses habits royaux, tout en portant sur la tête le diadème, et, suivi de ses parents et amis, il alla à la rencontre de Pompée. Lorsque, monté à cheval, il arriva au camp de Pompée, le général envoya vers lui deux licteurs pour lui faire observer qu'il était sans précédent que quelqu'un se fût promené à cheval dans le camp romain [4]). Tigrane accepta l'observation et entra à pied dans l'intérieur du camp. Lorsqu'il fut auprès de Pompée, il ôta le diadème de sa tête et voulait le déposer entre les mains du général romain [5]). Cependant, lorsque Pompée vit le roi se prosterner devant lui à la manière des Orientaux, tout ému de cette attitude, il se leva de son siège, le souleva et, en lui posant le diadème sur la tête, il le fit asseoir sur un siège auprès de lui; il le consola aussi en lui disant que non seulement il ne perdrait pas le royaume d'Arménie, mais il gagnerait encore l'amitié des Romains. Il l'encouragea par ces paroles et l'invita à dîner avec lui. Le fils de Tigrane, qui était assis de l'autre côté de Pompée, ne se leva pas devant son père; il ne lui manifesta pas, non plus, quelque autre acte de politesse; et lorsqu'il fut invité à prendre part au souper, il ne se présenta pas; cette conduite indigne mécontenta fortement Pompée [6]).

[1] Frs 556,900 = LT. 24,467.96 piastres. [2] Plutarque, *Pompée*, XXXII. [3] Appien, *Mithr.*, CIV. Dion Cass., XXXVI, LII, 1. Sextus Rufus, *Breviarium* etc., XVI. Eutrope, VI, XIII. [4] Plutarque, *Pompée*, XXXIII. Appien, *ibid.* Xiphilin, *Epitome* etc., 36, 50, 3. [5] Tite-Live, *Abrégé du livre CI.* Eutrope, VI, XIII. Plutarque (*Pompée*, XXXIII) inflige ici méchamment à Tigrane une extrême humiliation en disant que le roi « détacha son diadème pour le mettre aux pieds de Pompée ». [6] Dion Cass., XXXVI, LII, 3–4. LIII, 1. Xiphilin, *Epitome* etc., 36, 50, 3. Tite-Live, *Abrégé du livre C.* Plutarque, *Pompée*, XXXIII. Appien, *Mithr.*, CIV. Cicéron, *Pro P. Sextio oratio*, LVIII. Florus, I, XL (III, V), 27.

L'empire de Tigrane, jusqu'alors si étendu, embrassait la Cappadoce [1]), la Cilicie, la Syrie, une partie de la Phénicie, la Mésopotamie et « le vaste pays de Sophène contiguë à l'Arménie; Pompée les enleva à Tigrane; en même temps, il lui demanda de l'argent» [2]). Les pays ainsi enlevés furent classés parmi les provinces de la République romaine. L'argent demandé n'était rien moins que 6,000 talents [3]); telle était l'indemnité d'une guerre inique, fatale assurément pour le royaume d'Arménie. «Tigrane, satisfait de ces conditions, lorsqu'il vit que les Romains le saluèrent roi, fut si transporté de joie, qu'il fit connaître qu'il donnera à chaque soldat une demi-mine [4]), dix mines à chaque centurion et un talent à chaque tribun » [5]). C'étaient des donations pures et simples en dehors des 6,000 talents susmentionnés. Pompée « décerna à Tigrane le Jeune la Sophène seule [6]), où se trouvaient les trésors royaux. Le jeune homme montra de l'opposition quant aux trésors, et il n'y avait pas d'argent pour que Pompée eût pu recevoir d'un autre côté la somme convenue » [7]). Et lorsque Pompée l'invita à souper avec lui, « il répondit qu'il n'avait pas besoin de Pompée ni de pareils honneurs faits par lui, et qu'il saurait trouver d'autres Romains ». Furieux, Pompée « le fit charger de chaînes et le réserva pour figurer dans son triomphe. Peu de temps après, Phraate, roi des Parthes, envoya redemander ce jeune prince qui était son gendre... Pompée répondit que Tigrane appartenait plus à son père qu'à son beau-père... ». Heureusement, la Sophène et l'Arzanène, conjointement avec les autres provinces de l'Arménie, restèrent

[1] Dion Cass., XXXVI, LIII, 2. [2] Dion Cass., *ibid.* Plutarque, *Pompée*, XXXIII. Cet auteur ajoute aussi la Galatie aux pays enlevés à Tigrane. Appien, *Mithr.*, CV. Tite-Live, *Abrégé du livre CI.* Justin, XL, II, 2–4. Velleius Paterculus, II, XXXVII, 5. Sextus Rufus, *Breviarium* etc., XIV, XVI. Sext. Aurel. Vict., *De viris illustr. urb. Rom.*, 77. Eutrope, VI, XIII. Jean d'Antioche chez Suidas, au mot *Pompée, fragm.* 70, dans les *Fragm. hist. gr.*, t. IV, 563. [3] Plutarque, *Pompée*, XXXIII. Appien, *Mithr.*, CIV. Eutrope, VI, XIII. Talents d'argent 6,000 = frs 33,365,400 = LT. 1,468,077.60 piastres. Jean d'Antioche, *ibid.*, indique 5,000 talents d'argent. [4] Frs 46.34 c. = LT. 2.03.90. Suivant Strabon (XI, XIV, 10), Tigrane aurait donné à chaque soldat 150 drachmes (1 1/2 mines), ce qui paraît plus probable. Appien (*Mithr.*, CIV) donne les mêmes chiffres que Plutarque. [5] Plutarque, *Pompée*, XXXIII. [6] Appien (*Mithr.*, CV) se trompe manifestement lorsqu'il dit: « Pompée décida que le jeune Tigrane eût à régner en Sophène et en Gordyène, qui se nomment aujourd'hui Arménie-Mineure ». [7] Dion Cass., XXXVI, LIII, 2–5.

à Tigrane [1]). Celui-ci était réconcilié avec la République romaine, et lorsqu'il était encore en vie, Cicéron disait de lui: « Celui-ci... règne aujourd'hui, et il a reçu avec prière le nom d'ami et d'allié qu'il avait foulé aux pieds par les armes » [2]). Ainsi, suivant ce père de la patrie des Romains, contemporain des événements, le royaume d'Arménie tient désormais à la République romaine par les liens d'amitié et d'alliance en vertu du traité signé par Pompée et par Tigrane II le Grand. Florus, historien latin, dit (IV, XII, 43) que « par suite de la défaite du roi Tigrane, Pompée imposa aux Arméniens cette seule obligation qu'ils eussent à recevoir de nous leurs rois » [3]). En effet, cette clause sera désormais mise en pratique avec la plus vigilante jalousie de la part des Romains. Voici de quelle façon le royaume d'Arménie, sans être aucunement assujetti au payement de tribut, reconnut la suzeraineté de la République romaine, qui, de son côté, étendit son protectorat sur le royaume d'Arménie [4]). — Tigrane, après sa conférence avec Pompée, avait reçu une garnison romaine dans l'Artaxate [5]). Lorsque Pompée devait quitter les rives de l'Araxe pour se mettre à la poursuite de Mithridate, il y laissa Afranius pour veiller sur l'Arménie [6]).

L'année suivante, 65 avant J.-C., dans le but de se rendre maître de la Gordyène, Phraate III marcha contre Tigrane et s'empara de ce pays; il semble toutefois que celui-ci évita de se battre avec lui [7]). Lorsque Phraate envoya des ambassadeurs auprès de Pompée pour renouveler le traité existant entre le

[1] Plutarque, *Pompée*, XXXIII. Dion Cass., XXXVI, LIII, 5–6. Tite-Live, *Abrégé du livre CI*. Strabon, XVI, I, 24. Appien, *Mithr.*, CV. Ce n'est qu'Appien qui écrit (*ibid.*) que Pompée avait donné la Sophène et la Gordyène à Ariobarzane Ier, roi de Cappadoce. Mais son dire est loin d'être certain; d'autant plus que lui-même écrit plus loin (*Mithr.*, CXIV) que « Pompée... attribua l'Arménie à Tigrane ». De son côté Velleius Paterculus (II, XXXVII, 5) dit: « le pouvoir royal resta dans les limites de l'Arménie ». Ainsi, les deux provinces susdites étaient réellement restées à Tigrane le Grand. Au rapport de Strabon (XI, XIV, 1), environ l'année 18 de J.-C., dans laquelle il écrivait, les frontières occidentales de l'Arménie touchaient à la Cappadoce et à la Commagène. [2] Cicéron, *Pro P. Sextio oratio*, LIX. Dion Cass., XXXVI, LIII, 6. [3] Voy. aussi Florus, I, XLVII (III, XII), 4, et II, XXXII (IV, XII), 43. Zosime, III, XXXII, 2. [4] Strabon, XI, XIV, 15. [5] Florus, I, XL (III, V), 27. Plutarque, *Pompée*, XXXIII. Xiphilin, *Epitome* etc., 36, 52, 1. [6] Plutarque, *Pompée*, XXXIV. [7] *Ibid.*, Τιγράνῃ... ὑπὸ τῶν Πάρθων πολεμουμένῳ. Xiphilin, *ibid.*, 37, 5, 3.

royaume parthique et la République romaine, « Pompée demanda l'abandon de la Gordyène... Et, sans plus tarder, il envoya dans ce pays Afranius, s'en rendit maître sans coup férir et le restitua à Tigrane » [1]). Lorsque l'an 64 surgit une nouvelle question de frontières entre Phraate et Tigrane et le premier marcha sur l'Arménie, Tigrane eut recours à Pompée qui envoya en son nom trois personnages pour réconcilier les deux rois [2]). Phraate se soumit à l'intervention énergique des Romains et accepta que l'Arménie eût la Gordyène et la partie supérieure de l'antique Assyrie. L'amitié et l'alliance de la République romaine se révélaient donc, dès les premières années, d'une façon efficace en faveur du royaume d'Arménie; elles seront confirmées en maintes autres occasions sous les empereurs romains, sans l'aide et l'assistance desquels l'Arménie aurait bientôt repris la condition d'une grande province de l'empire d'Éran comme sous les Achéménides. En sa qualité d'ami et d'allié de l'empire romain, le souverain d'Arménie devait unir ses armées aux légions romaines dans toutes les guerres de Rome contre l'Éran, et chaque fois que celui-ci attaquerait le royaume d'Arménie, les chefs du peuple romain le soutiendraient de toutes leurs forces contre l'ennemi commun; ce qui se fit pendant plusieurs siècles au grand avantage du royaume.

L'empire, fondé par Tigrane avec tant de peine, était donc détruit. Il est sans doute permis de dire à ce sujet que la cause originelle en était la parenté contractée par Tigrane avec Mithridate. Les enfants, que Tigrane avait eus de la fille du roi de Pont, l'avaient aussi obligé de les traiter d'une façon extrêmement sévère. Si, l'an 65, Cléopâtre quitta la cour de Tigrane pour se rendre auprès de son père [3]), point de doute que cette séparation n'ait été le dernier résultat des désappointements et des chagrins du vieux roi d'Arménie.

XVI. Il était naturel qu'à Rome on accordât à Lucullus et à Pompée les honneurs des plus brillantes fêtes de triomphe. Dans celles de Lucullus, le cirque Flaminien était orné avec un grand nombre d'armes et de machines de guerre prises sur les armées

[1] Dion Cass., XXXVI, I, 1. XXXVII, V, 3-4. Strabon, XVI, I, 24. Voir aussi Plutarque, *Pompée*, XXXVI. [2] Tite-Live, *Abrégé du livre C.* Dion Cass., XXXVII, VII, 3. Xiphilin, *Epitome* etc., 37, 5, 3. Appien, *Mithr.*, CVI. Plutarque, *Pompée*, XXXIX. Fr. Spiegel, *Erân. Alterth.*, t. III, p. 98. [3] Appien, *Mithr.*, CVIII.

de Mithridate et de Tigrane. Dans la pompe proprement dite, les chevaux cataphractes étaient peu nombreux; il y figurait dix chars armés de faux. Parmi les amis et les généraux des deux rois, soixante personnes ornaient cette pompe. On y exhiba 110 navires appartenant jadis à Mithridate, derrière lesquels on promena la statue d'or de ce roi, haute de six pieds, qui portait un bouclier orné de pierres précieuses. Venaient ensuite vingt litières chargées de vases d'argent, et trente-deux litières, dans lesquelles on avait posé des coupes d'or, des armes et des monnaies. Les litières étaient portées par des hommes. Elles étaient suivies de huit mulets chargés de lits d'or, de cinquante-six mulets chargés de pièces d'argent en lingot, et cent-sept mulets portant des monnaies d'argent, le tout atteignant la valeur de 2,700,000 drachmes [1]). Des hommes portaient des pancartes élevées en haut, sur lesquelles figuraient les sommes d'argent remises par Lucullus aux questeurs de la République ou déboursées par lui pour la guerre faite par Pompée contre les pirates. On y lisait aussi que chaque légionnaire avait reçu de lui 950 drachmes. De son côté, Lucullus donna à tous les habitants de Rome des festins splendides et somptueux dans les villages des alentours de cette ville [2]). Ainsi, les princes comme les paysans de Pont et d'Arménie pouvaient se réjouir en apprenant que leurs richesses ou bien le fruit de la chaude sueur de leur front étaient dignement employés par le peuple-roi, insolent agresseur et pillard vainqueur. Il va sans dire que parmi les objets précieux, promenés sous les yeux du peuple romain, la part du lion que Lucullus garda pour lui-même [3]), de même que les listes des objets de valeur ou les sommes des monnaies enlevées par les généraux et les légionnaires au Pont et surtout en Arménie ne devaient point figurer. — Tout cela valait bien la perte irréparable de l'empire d'Arménie!!

Les honneurs de triomphe décernés à Pompée par le peuple romain (28 septembre 61 av. J.-C.) surpassèrent ceux de Lucullus. Les Romains chantèrent ses victoires dans les théâtres [4]). Deux journées entières ne suffirent pas pour étaler toute la magnificence de son triomphe. Une grande partie de ce qu'on avait

[1] Un drachme = fr 0.93 c. = 2,511,000 = LT. 110,484. [2] Plutarque, *Pompée*, XXXVII. [3] Voir ici le *fragm.* 83 de Nicolas de Damas dans les *Fragm. hist. gr.*, t. III, p. 416. [4] Florus, II, XIII (IV, II), 8.

préparé pour être contemplé par les Romains ne put être exposée aux regards du public; et ce qui resta était si considérable, qu'on aurait pu en orner un second triomphe. La pompe était précédée de plusieurs écriteaux, sur lesquels, parmi les noms de quinze nations et pays, figurait aussi celui de l'Arménie. On pouvait y lire l'augmentation des revenus, sous différents titres, de la République romaine, les sommes reçues par le trésor public, les présents accordés aux militaires, sans compter le reste. Parmi les prisonniers menés en triomphe il y avait, entre autres, « le fils de Tigrane, roi d'Arménie, avec sa femme et sa fille, et Zôsimê, épouse dudit roi Tigrane »[1]). Nul doute que cette autre reine d'Arménie, n'ait figuré dans le triomphe de Pompée que pour y substituer son royal époux[2]). Ceux-ci précédaient le char triomphal de Pompée. Dans les longues files de la pompe on était à même de voir aussi les images de Mithridate et de Tigrane[3]).

XVII. Tigrane le Jeune vivait, avec sa petite famille, comme prisonnier chez Pompée. Clodius, le beau-frère de Lucullus, devenu un des tribuns du peuple romain, s'étant brouillé avec Pompée, un jour « lui enleva de force Tigrane, son prisonnier de guerre, et le retint chez lui »[4]). Le tribun était d'un tempérament faux et d'un esprit brouillon. Il semble que ce fut peu après cet événement que « Tigrane le Jeune fut tué dans la prison »[5]). L'année 58 av. J.-C., Cicéron écrivait de Thessalonique à son ami Atticus au sujet de ce malheureux prince: « en mettant de côté Tigrane, toute question prendrait fin »[6]). C'était, paraît-il, une suggestion à l'assassinat de ce prince royal.

En 59 avant J.-C., Clodius, le tribun susmentionné, tâchait d'être envoyé par la République en ambassade vers le roi Tigrane pour lui présenter les salutations du peuple romain. Mais son projet resta sans aucun effet[7]); car, ambassade et salutations n'étaient que des prétextes pour cacher un but d'intérêt personnel; le roi n'était pas entièrement dévalisé.

Après un règne de 40 ans, Tigrane le Grand mourut vers l'an 56 avant l'ère chrétienne. L'année de sa mort il était âgé

[1] Plutarque, *Pompée*, XLV. Eutrope, VI, XVI. [2] Tite-Live, *Abrégé du livre CIII*. Appien, *Mithr.*, CXVI. [3] Appien, *ibid.* [4] Plutarque, *Pompée*, XLVIII. [5] Appien, *Mithr.*, CV, CXVI. [6] Cicéron, *Epist. ad Atticum*, III, VIII, édit. Wesenberg-Teubner. [7] Cicéron, *Epist. ad Atticum*, II, IV, VII.

de 85 ans[1]). Il est hors de doute que Tigrane II fut le roi le plus puissant et le plus illustre parmi tous ceux qui furent appelés à rendre grand le nom de son pays. Il fut « le plus grand des rois »[2]) de son temps. Par lui, les disciplines hélléniques étaient introduites dans la cour et peut-être même dans les hautes classes dirigeantes de l'Arménie. D'une constitution robuste et d'un cœur vaillant, à 72 ans il montait à cheval comme un jeune général et, à la tête de son armée, il la menait contre l'ennemi. Il dirigea en personne les affaires politiques de son royaume comme de son empire, de même que les opérations militaires dans toutes ses campagnes. Arrivé à l'apogée de sa gloire, il justifia en sa personne les titres de « Roi des Rois » et de « Grand ». A la fin de ses malheurs même, puisque la Sophène, un vaste pays arménien, la Gordyène et la partie supérieure de l'antique Assyrie restèrent attachées à sa couronne, le territoire du royaume national fut plus grand qu'il ne l'avait trouvé le jour de son avènement. Ce fut par Tigrane et par Pompée que furent inaugurées « l'amitié et l'alliance » avec les Romains, deux titres par lesquels, si l'Arménie avait formellement reconnu l'hégémonie de Rome, elle échappa au danger dont elle était menacée du côté des Parthes, et fut aussi à même de retarder la chute du royaume national sous les coups répétés des Sassanides. — Il est juste d'honorer ici la mémoire du noble Pompée, qui, « lorsqu'il eut en sa puissance le roi Tigrane, qu'il pouvait attacher à son char de triomphe, il aima mieux en faire un allié, et dit qu'il préférait à la gloire d'un jour la gloire de tous les siècles » [3]). Le magnanime Pompée épargna cette honte au roi et aux populations d'Arménie, dont il gagna l'éternelle reconnaissance.

[1] Lucien, *Macrob.*, XV. — Voy. ici Moïse de Khorène, II, 15–20. [2] Velleius Paterculus, II, XXXIII, 1. XXXVII, 2. [3] Plutarque, *Pompée, Parallèle d'Agésilas et de Pompée*, III.

CHAPITRE V.

5. Artavasde II (env. 56-34 av. J.-C.).

I. Il s'appelle roi des rois. Les enfants d'Artavasde II. — II. Il promet à Crassus son aide dans la guerre contre les Parthes (53 av. J.-C.). — III. Orode Ier, roi des Parthes, marche contre Artavasde. Défaite de Crassus. La paix est conclue entre Artavasde et Orode Ier. La Médie s'étendant jusqu'à l'Araxe. — IV. Artavasde II et Déjotarus envoient des troupes auxiliaires à Pompée. — V. Expédition d'Antoine contre les Parthes et les Mèdes (35 av. J.-C.). Artavasde II concourt à l'expédition. Défaite d'Antoine. Le poète Properce. — VI. Antoine fait prisonnier Artavasde qu'il conduit en Égypte en même temps que la famille de celui-ci (34 av. J.-C.).

I. Le fils de Tigrane le Grand et son successeur, Artavasde II, avait été probablement synthrone à son père dans les dernières années de celui-ci; « c'est ce que démontre une pièce de monnaie » [1]) existante jusqu'à nos jours. Durant son règne, Artavasde avait soigneusement ordonné les affaires du gouvernement et mis l'armée sur un pied de guerre assez satisfaisant. Pareil à son père, Artavasde II se donnait le titre de « roi des rois » [2]), titre qui ne pouvait être que nominal et était pris par rapport aux seigneurs féodaux arméniens. Parmi les enfants d'Artavasde sont mentionnés: Artaxias, Tigrane et une fille. En 50 av. J.-C., cette princesse avait été mariée au fils de Déjotarus, roi de l'Arménie-Mineure [3]). Il avait aussi une sœur qui fut fiancée à Pacorus, fils d'Orode Ier, roi des Parthes.

II. Dès les premières années du règne d'Artavasde, l'horizon du royaume d'Arménie se charge de nuages menaçants. D'un côté les Parthes et, de l'autre, certains généraux romains veulent faire du royaume d'Arménie l'instrument et même le but de leurs spéculations au grand préjudice de la nation et des institutions nationales.

En 55 avant notre ère, Marcus Crassus ayant rempli à Rome la charge de consul, avait reçu la mission de régler les affaires

[1] Dulaurier, p. 33, cité par Fr. Spiegel, *Erân. Alterth.*, t. III, p. 99. — Les récits que Moïse de Khorène (II, 24-25) fait sur ce roi, sont en grande partie conformes à ceux faits par les écrivains occidentaux. [2] Dulaurier, *ibid.* Fr. Spiegel, *ibid.*, note 2. [3] Cicéron, *Epist. ad Atticum*, V, xxi.

de l'Orient. Cependant, les richesses obtenues par Lucullus et par Pompée dans cette partie de la terre suscitèrent dans l'âme basse de cet avide romain l'envie d'en obtenir, lui aussi, par une guerre contre les Parthes. « Pensant de montrer que les choses faites par Lucullus contre Tigrane et par Pompée contre Mithridate n'étaient que des enfantillages, d'espérance seule il allait déjà en Bactriane et dans l'Inde »[1]). L'année d'après Crassus passant l'Euphrate entrait en Mésopotamie. Ayant alors obtenu quelques petits avantages sur les Parthes, il repassa l'Euphrate pour mettre ses troupes en quartier d'hiver sur la rive droite de ce fleuve. Lorsque, en l'année 53, il passa Zeugma avec son armée, il s'agissait de savoir quel chemin il devait suivre pour marcher vers Séleucie en Babylonie, résidence des Arsacides. Certains gouverneurs romains conseillaient à Crassus de s'arrêter là pour réfléchir mûrement sur l'ensemble des affaires qu'on allait entreprendre. Mais Crassus se refusait de se hâter lentement. « Le roi d'Arménie, Artavasde, qui vint dans son camp avec 6,000 cavaliers, ne l'encouragea pas peu. On disait de ceux-ci qu'ils n'étaient que les gardes du corps et la suite du roi. Artavasde promettait de donner, à ses propres frais, 10,000 cavaliers cataphractes et 30,000 fantassins. Il s'efforçait de persuader à Crassus d'envahir les pays des Parthes en passant à travers l'Arménie, où non seulement il aurait à fournir des vivres à l'armée, mais encore lui-même pouvait marcher en avant en sûreté, en franchissant un grand nombre de montagnes, des hauteurs continuelles et des endroits peu propices pour la cavalerie, qui était l'unique force des Parthes. Crassus ne témoigna pas grand plaisir par rapport aux propositions spontanées d'Artavasde et à l'endroit du magnifique secours qu'il lui promettait. Il répondit qu'il traverserait la Mésopotamie, où il avait laissé de nombreux et braves Romains. Ayant entendu cela, l'Arménien se sépara de lui et s'éloigna »[2]).

III. Orode Ier (55-36 av. J.-C.), roi des Parthes, en voyant la bienveillante disposition d'Artavasde pour les Romains, divisa en deux son armée; il en donna une partie à Souréna, une dénomination par laquelle on comprenait, d'après sa dignité, le second du roi et le prince qui jouissait du privilège de couronner le roi[3]). Il envoya celui-ci contre Crassus; avec l'autre partie

[1] Plutarque, *Crassus*, XVI. [2] Plutarque, *ibid.*, XIX. [3] Telles sont les

il marcha sur l'Arménie se proposant de la saccager pour tirer vengeance d'Artavasde [1]). Crassus, trompé par un prince arabe nommé Ariamnès, jugeait plus convenable de marcher avec son armée à travers les endroits sablonneux. « Son armée se trouvait déjà dans une condition malheureuse lorsque des ambassadeurs, envoyés par Artavasde, vinrent lui faire savoir que, comme Orode avait marché contre lui, il était pris dans une grande guerre et il ne pouvait lui envoyer du secours; il lui conseillait de retourner de ce côté et de se joindre aux Arméniens pour combattre contre Orode en personne, et, s'il ne voulait pas le faire, de marcher et d'asseoir son camp ayant soin d'éviter toujours les endroits propices pour la cavalerie et de s'approcher des contrées montagneuses. Par colère et impolitesse, Crassus ne lui écrivit pas une réponse; mais bien il dit verbalement que pour le moment il n'avait pas le temps de s'occuper des Arméniens, et qu'il irait ensuite en Arménie pour tirer vengeance de la trahison d'Artavasde » [2]).

En attendant, l'armée de Souréna ayant défait une partie des légions romaines, était sur le point de prendre le fils de Crassus quand il se donna la mort. Tandis que le père arrivait au secours de son fils, il lui arriva d'être témoin d'un horrible spectacle; il vit la tête coupée de son enfant que les Parthes lui exhibaient fichée au bout d'une lance. Le lendemain Crassus retournait à Carrhes; et lorsque, plein d'espoir d'obtenir la paix, il se rendait vers Souréna, les Parthes le tuèrent. « Souréna envoya à Orode en Arménie la tête et la main de Crassus » [3]). « Orode avait conclu la paix avec l'Arménien Artavasde et avait fiancé la sœur de celui-ci à son fils Pacorus » [4]); aussi, des deux côtés on donnait des festins et on banquetait... Lorsqu'on apporta devant les portes la tête de Crassus, les tables n'avaient pas encore été levées » [5]).

En vertu du traité de paix conclu entre Orode Ier et Arta-

paroles de Plutarque, *Crassus*, XXI, d'Ammien Marcellin, XXIV, II, 4. III, 1. XXX, II, 5, et de Zosime, III, XV. Voy. Fr. Spiegel, *Erân. Alterth.*, t. III, p. 104, note. St-Martin, *Fragments d'une histoire des Arsacides*, I, p. 48 et suiv., et sa note chez Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, III, p. 79 et suiv. Lagarde, *Gesammelte Abhandlungen*, p. 192. [1] Plutarque, *ibid.*, XXI. Dion Cass., XL, XVI, 1-2. [2] Plutarque, *Crassus*, XXII. Dion Cass., *ibid.* [3] Plut., *ibid.*, XXXII. [4] Plut., *ibid.*, XXXIII. Cicéron, *Epist. ad Familiares, XV, III, S. D. M. Catoni.* [5] Plut., *ibid.*, XXXIII.

vasde II, la plus grande partie des territoires arméniens situés sur la droite de l'Araxe furent de nouveau enlevés à la nation, et, suivant le témoignage de Plutarque (*Antoine*, XLIX) « l'Araxe *devint* frontière entre la Médie et l'Arménie ». Il est probable qu'ici la Médie n'était que l'Atropatène qui est maintenant soustraite à la suzeraineté du roi d'Arménie et soumise à l'empire des Arsacides. — L'armée de Crassus s'étant débandée après la mort de son chef, une partie des troupes se jetèrent en Arménie pour y trouver un refuge [1]).

IV. Tout porte à croire que, en dehors de la paix conclue entre Artavasde et Orode, il y eut entre ces deux souverains une alliance, formée dans un but plutôt défensif qu'offensif. Lorsque, en 51, Cicéron se rendait en Cilicie en qualité de préteur, il avait appris en route que ces deux rois se disposaient à envahir les territoires de la République romaine et que, en particulier, Artavasde allait se jeter sur la Cappadoce [2]). Toujours est-il qu'Artavasde ne fit aucun acte d'hostilité contre les Romains.

Lorsque la guerre civile se déclara entre Pompée et Jules César, Pompée envoya demander des troupes auxiliaires à Artavasde II et à Déjotarus de même qu'aux autres rois d'Asie, amis et alliés de la République romaine. Les troupes d'Artavasde, sous les ordres du général Mégabatès, et celles de l'Arménie-Mineure, sous la conduite du général Taxile, se rendirent en Épire auprès de Pompée. Toutefois, Pompée ne se servait pas de toutes ces troupes dans les combats; il en désignait un grand nombre à monter la garde, à construire des fortifications et à servir l'armée italique [3]). Lorsque, en 48, Pompée fut vaincu par Jules César près de Pharsale en Thessalie, les troupes des deux Arménies retournèrent, à ce qu'il semble, dans leurs pays sans essuyer quelque préjudice de la part du vainqueur.

V. La défaite de Crassus avait inspiré grand encouragement aux Parthes. Aussi, leur armée, sous le commandement du prince royal Pacorus, entra en Syrie. Ventidius, lieutenant d'Antoine, remporta une victoire sur l'armée ennemie, et Pacorus fut tué

[1] Florus, I, XLVI (III, XI), 10. Jornandès, *De regn. ac temp. success.*, I. — Voy. ici M. de Khor., II, 17. [2] Cicéron, *S. D. Coss. Praett. Tribb. Pl. Senatui*, et *M. Catoni, Epist. ad Familiares* XV, II, III, comme aussi *Epist. ad Atticum*, V, XX. [3] Appien, *De bello civili*, II, XLIX, LXXI.

dans le combat[1]. L'année 36 Orode Ier ayant été tué par son fils Phraate, celui-ci lui avait succédé. Marc Antoine, dans le but d'abattre l'orgueil des Parthes, entreprit une campagne contre eux. On était dans l'année 35; Antoine avait avec lui 18 légions et 16,000 cavaliers[2]; avec cette armée il entra en Arménie, où vinrent le rejoindre les rois alliés des Romains. Artavasde II, le plus fort d'entre les alliés, lui donna 7,000 fantassins et 6,000 cavaliers[3]. C'était sur le conseil d'Artavasde qu'Antoine avait décidé d'envahir les territoires des Mèdes en traversant l'Arménie. Le roi des Mèdes, ennemi du roi d'Arménie, portait aussi le nom d'Artavasde[4]. « Tandis qu'il fallait passer l'hiver en Arménie et faire reposer l'armée dans ce pays,... Antoine ne voulut pas passer le temps, mais en toute hâte il alla de l'avant, en laissant à sa gauche l'Arménie; en arrivant dans l'Atropatène, il ravageait ces contrées. Il avait avec lui trois cents chars portant des machines de guerre... Antoine, qui agissait avec hâte, les laissa derrière lui; il jugeait qu'ils entravaient sa marche de général pressé. Pour garder ces chars, il laissa beaucoup de soldats et le commandant Statianus »[5], et lui-même marcha pour assiéger la grande ville Prasp ou Phraata[6], où se trouvaient les fils et les épouses du roi des Mèdes. Antoine comprit bientôt la grande erreur de s'être éloigné du parc de ses machines. Phraate IV envoya une grande armée contre Statianus qui fut tué avec 10,000 hommes de son corps d'armée; les machines tombèrent dans les mains de l'ennemi et furent mises en pièces. Une profonde agitation se manifesta dans les rangs de l'armée romaine et « l'Arménien Artavasde, désespérant du succès des affaires des Romains, se retira avec son armée »[7]. Cette conduite d'Artavasde, loin d'être un acte de trahison[8], lui était dictée par la plus simple prudence. En effet, d'un côté, en voyant que les machines de guerre étaient anéanties et une partie de l'armée d'Antoine était mise en pièces, tandis que

[1] Plutarque, *Antoine*, XXXIV. [2] Tite-Live, *Abrégé du livre CXXX*. — Une légion était composée d'environ 6000 fantassins. [3] Plut., *ibid.*, XXXVII. [4] Dion Cass., XLIX, xxv, 1. [5] Plutarque, *Antoine*, XXXVIII. [6] Probablement la ville de Takht-i-Suléiman moderne; voy. H. Rawlinson, *Journal of the Royal Geographical Society*, t. X, p. 113 et suiv. Fr. Spiegel, *Erân. Alterth.*, t. I, p. 113; t. III, p. 121, note 2, et p. 124, note. [7] Plutarque, *Antoine*, XXXIX. [8] Strabon dit le contraire; voy. cet écrivain, XI, xiii, 4. XVI, i, 28.

l'autre partie était tombée dans une agitation inquiétante par la faute de son général, d'un autre côté, comme Artavasde ne se trouvait pas en état de lever une nouvelle et nombreuse armée pour secourir Antoine d'une façon efficace, et les Parthes et les Mèdes pouvaient lui demander sous peu un compte sévère de sa conduite, il se vit obligé de prendre les moyens d'assurer sa situation future et se retira d'une guerre désastreuse qui, follement commencée et encore plus follement conduite par Antoine, ne pouvait aboutir qu'à une catastrophe même pour un général plus habile que ce romain présomptueux.

Antoine aussi donna le signal de la retraite, et, avec une alternative de succès et de revers devant un ennemi qui l'entourait de toutes parts, il rebroussait chemin. Poursuivi par les Parthes et les Mèdes, il ne pouvait empêcher le grand massacre qu'ils faisaient dans les rangs de ses troupes. En se rappelant la retraite des Grecs, opérée sous les ordres de Chirisophe et de Xénophon, Antoine, toujours dans des transes mortelles, s'écriait: « heureux les Dix Mille! » Enfin, épuisés et tombants de fatigue, lui et le reste de son armée « atteignirent l'Araxe, frontière entre la Médie et l'Arménie... Lorsqu'ils le franchirent sans courir quelque danger, comme si, étant sortis de la mer, ils eussent vu alors seulement ce pays, ils l'adorèrent, et, tout éplorés, ils s'embrassèrent remplis de joie. Or, lorsqu'en s'avançant dans ce pays fertile ils goûtèrent de tout sans mesure après les privations souffertes, ils attrapèrent l'hydropisie et le flux de ventre »[1]). « Bien qu'Antoine eût été courroucé contre Artavasde d'avoir été abandonné par lui et eût voulu le punir, il lui fit toutefois des honneurs pour obtenir de lui de l'argent et les objets nécessaires »[2]). L'armée romaine prit ses quartiers d'hiver en Arménie; quant à Antoine, il retourna en Égypte[3]).

Le poète latin Properce fait, par les mots suivants, allusion à cette guerre, en même temps qu'il y fait mention de l'Araxe; dans la *IXe Élégie* du *IIIe livre* de ses *Chants*, en adressant la parole au soldat Postumus, il le blâme d'avoir abandonné sa femme Galla et d'être parti pour guerroyer contre les Parthes; ensuite il lui dit (ll. 7-10): « Mais toi, ô insensé, en voilant ta

[1] Plut., *ibid.*, XLIX, L. Jornandès, *ibid.* [2] Dion Cass., XLIX, xxxi, 2.
[3] Tite-Live, *Abrégé du CXXXe livre*. Florus, II, xx (IV, x), 1-10). Sextus Rufus, *Breviarium* etc., XVIII. Orose, VI, xix, 1.

lanterne, fatigué et épuisé, tu boiras de l'eau de l'Araxe dans ton casque. Quant à elle, à un futile bruit, elle se consumera de ce que ton courage te causera de grandes douleurs ». — C'est pour cette guerre que le même poète dans la *IIIe Élégie* du *IVe livre* de ses *Chants* décrit à un soldat nommé Licotas, au fond de l'Asie, la tristesse et le souhait de sa femme Aréthuse, et fait écrire à celle-ci les mots suivants à l'adresse de son mari (ll. 31-34): « Je suis forcée d'apprendre à connaître les pays dessinés sur la carte et quel est le dieu sage qui a ainsi formé le monde. J'apprends aussi à connaître dans quelle partie de la terre coule l'Araxe qu'il faut vaincre, et combien de milles court le cavalier parthe sans qu'il boive de l'eau ». L'Araxe qu'il fallait vaincre désignait l'Arménie, dont le roi, aux yeux des Romains, avait causé la défaite d'Antoine.

VI. L'année qui suivit sa défaite (34 av. J.-C.), Antoine « entreprit de marcher avec une armée contre Artavasde n'ayant pas peu d'espoir du côté du Mède. Celui-ci était irrité contre Phraate parce qu'il s'était attribué la plus grande partie du butin et il ne lui avait pas témoigné l'honneur dû à sa position; quant à Artavasde, il voulait le châtier de ce qu'il avait attiré les Romains contre sa personne. Ainsi, le Mède envoya Polémon vers Antoine en sollicitant son amitié et son alliance... Antoine appela d'abord Artavasde, comme ami, en Égypte, dans le but de se saisir de lui aisément dans ce pays et de le mettre à mort. Artavasde s'en doutait; aussi, il s'y refusa; Antoine, de son côté, pensa à lui tendre un piège d'une autre façon; afin de ne pas se le rendre ennemi, il ne manifestait pas sa colère » [1]). « Dans le but de le punir plus aisément, Antoine demanda à Artavasde la main de sa fille pour son fils Alexandre. A cet effet, il dépêcha auprès de lui un certain Quintus Délius..., en lui faisant beaucoup de promesses. A la fin, il se rendit au printemps à Nicopolis, ville bâtie par Pompée [2]). Étant là, il fit appeler Artavasde comme s'il voulait le consulter sur le sujet de faire quelque chose contre les Parthes. Comme Artavasde, se doutant bien du piège, ne se rendit pas auprès de lui, il dépêcha encore une fois vers lui Délius aux fins de négociations; lui-même marcha avec grande hâte sur Artaxate. Il s'efforça longtemps de le persuader par ses amis, de lui inspirer de la crainte par

[1] Dion Cass., XLIX, xxxiii, 1-3. [2] En Arménie-Mineure.

ses soldats, et, en général, il lui écrivit des lettres comme à un ami, et tint une conduite en conséquence, jusqu'à ce qu'il le disposa à se rendre dans son camp. Là il le fit prisonnier; il ne le chargea pas tout de suite de chaînes, tout en le retenant auprès de lui; il le conduisait vers les châteaux-forts qui contenaient des trésors afin de s'en rendre maître, si possible, sans faire la guerre. Il faisait paraître qu'il percevait des impôts des Arméniens pour sa protection et pour sa royauté. Cependant, puisque les gardiens des trésors ne prêtèrent pas oreille à ses paroles et ceux qui portaient les armes élurent son fils aîné roi à sa place, il le chargea de chaînes d'argent; car, il était honteux de charger de chaînes de fer celui qui avait été jadis roi. Ainsi, en se saisissant des uns avec violence et des autres qui se livraient à lui spontanément, il occupa toute l'Arménie »[1]). Suivant Orose (VI, XIX, 3-4) « Antoine fit prisonnier *Artavasde*[2]) per trahison et par ruse; l'ayant chargé de chaînes d'argent, il le pressa de lui révéler les trésors royaux, et, s'étant rendu maître du château-fort, qu'on lui avait fait connaître comme renfermant les trésors, il en puisa beaucoup d'or et d'argent. Plein d'orgueil de posséder tant d'argent, il déclara la guerre... à César ».

« Tout en faisant ces choses,... Antoine laissa en Arménie une armée, et, en même temps que le butin considérable enlevé par lui, il emmena Artavasde, son épouse et ses enfants[3]) et alla en Égypte. Par une sorte de triomphe, il se fit précéder à Alexandrie par ceux-ci et d'autres prisonniers, et lui-même, monté dans un char, entra dans cette ville. De toutes les autres choses il fit présent à Cléopâtre et mena devant elle Artavasde, chargé de chaînes d'or, en même temps que sa famille. Cléopâtre, entourée d'un grand nombre de personnages, était assise sur un siège plaqué d'or, posé sur une estrade d'argent. Les barbares[4]), bien que pressés de plusieurs personnages et

[1] Dion Cass., XLIX, XXXIX, 2-6. XL, 1. L, I, 2. Au dire de Xiphilin (*Epitome* etc., 49, 31, 1) Antoine « chargea d'abord Artavasde de chaînes d'argent et après il le présenta à Cléopâtre portant des chaînes d'or ». Velleius Paterculus (II, LXXXII, 3) rapporte qu'Antoine « chargea Artavasde de chaînes d'or ». Tite-Live, *Abrégé du livre CXXXI*. Strabon, XI, XIV, 15. Tacite, *Annales*, II, 3. Plutarque, *Antoine*, LXI. [2] Suivant l'auteur, « Artaban ».

[3] Josèphe (*Antiq. jud.*, XV, IV, 3) y ajoute « et les satrapes » et « tous les ornements de royauté ». [4] Il va sans dire que les esclaves et les bas admirateurs de ce Romain, indigne d'un si grand nom, devaient honorer d'une telle épithète les innocentes et royales victimes arméniennes.

recevant des espérances de plusieurs côtés, ne lui exprimèrent un mot de supplication, ni ne se prosternèrent devant elle; et comme ils l'appelaient de son nom [1]), ils gagnèrent la réputation de courageuses personnes; pour cette raison, toutefois, ils souffrirent beaucoup de maux » [2]). « Antoine s'accorda les honneurs de triomphe au sujet de la capture d'Artavasde » [3]). L'infortuné roi « se vit à Alexandrie chargé de chaînes et promener par la ville derrière le char de son vainqueur (?!), puis il fut jeté dans une prison » [4]). La reine d'Arménie et ses enfants ne pouvaient certes s'attendre à un meilleur sort. Octavien César s'apitoyait sur le sort de ce roi et disait qu'Antoine avait fait prisonnier Artavasde par ruse et l'avait chargé de chaînes et, de la sorte, il avait infligé une grande honte au peuple romain [5]).

Moïse de Khorène (II, 23) nous explique en partie le motif de la capture d'Artavasde lorsqu'il dit: « Antonin [6]) rugissait avec la férocité d'un lion; il était encore plus enragé par le venin de Cléopâtre; car, elle avait de la haine pour les souffrances, dont son aïeule avait été l'objet de la part de Tigrane ». La reine Cléopâtre Sélênê, mise à mort par ordre de Tigrane le Grand, était la mère du père de l'épouse de la main gauche d'Antoine [7]).

CHAPITRE VI.

6. ARTAXIAS II (34-20 av. J.-C.).

I. L'état de l'esprit de la nation arménienne dès le commencement de la captivité d'Artavasde II. — II. Défait par les troupes d'Antoine, Artaxias II se réfugie chez Phraate IV. — III. Antoine et Artavasde le Mède forment une alliance. Phraate IV et Artaxias II occupent la Médie et l'Arménie. Le roi Alexandre Antonien. Mort d'Artavasde II (31 av. J.-C.). — IV. Artaxias II se soumet au roi des Parthes. Sa mort (20 av. J.-C.).

I. En menant en captivité le roi Artavasde, Antoine ne songeait pas seulement à le punir de sa prétendue trahison et à faire plaisir à Cléopâtre, mais bien à se rendre maître du royaume

[1] C'est-à-dire en criant « Cléopâtre! Cléopâtre! ». [2] Dion Cass., XLIX, XL, 2-4. Josèphe, *ibid.* [3] Plutarque, *Antoine*, L. [4] Strabon, XI, XIV, 15. [5] Dion Cass., XLIX, XLI, 5. L, I, 4. XXVII, 7. Tacite, *Annales*, II, 3. [6] Au lieu de dire « Antoine ». [7] Voy. ici Moïse de Khorène, II, 22-23.

d'Arménie. La captivité d'Artavasde fut le motif et le point de départ de profondes agitations qui, pendant un siècle entier, bouleversèrent l'Arménie. D'un côté, Antoine, et, après celui-ci, Auguste et ses successeurs, d'un autre côté, les Parthes, la dynastie atropatienne et des princes ibériens avaient pris l'Arménie pour un objet digne de mépris, en même temps qu'ils l'attaquaient alternativement pour satisfaire leurs convoitises et pour y exercer un despotisme désordonné sans rencontrer un obstacle de la part des seigneurs féodaux et des populations en général. Encore plus, la dissolution dans le sentiment national régnait et se propageait toujours davantage dans tous les rangs de la société arménienne. Les sires et les seigneurs féodaux se montrent à cette époque ou assassins de leurs rois, ou traîtres de la patrie, ou pour le moins ils portent de la haine à leurs légitimes souverains, dont ils convoitent le pouvoir, en même temps qu'ils désirent l'absence du maître pour jouir d'une liberté à leurs yeux parfaite, mais qui leur prépare une humiliante soumission. Oui, ces magnats, éternellement turbulents et rarement unis entre eux-mêmes, préféreront de baisser leurs fières têtes devant un prince étranger imposé à la nation par l'étranger, plutôt que de se réunir autour de cette infortunée reine, ce dernier rejeton du grand Artaxias, pour sauver d'une ruine certaine et le trône royal et le pays national. Le peuple, qui pendant les troubles subit toute sorte de préjudices, est incapable de faire le moindre mouvement au profit de la généralité. Et quel mouvement pouvait faire le peuple d'un pays où c'était la noblesse qui était tout et le sort du peuple fut toujours celui de recevoir et d'exécuter les ordres des grands sans les discuter? Le droit du peuple arménien, c'était de n'en avoir aucun, de n'avoir point une volonté et surtout de garder un silence éternel sur les affaires nationales, même lorsque la patrie était en danger. Un pareil peuple était sans doute condamné à ne pas sortir de la condition de l'enfance au point de vue politique et administrative et à ne faire que le bouc émissaire de ses chefs.

II. Nous avons vu plus haut que, au moment où Artavasde II fut fait prisonnier, l'élément militaire éleva son fils aîné Artaxias au trône royal [1]). Le roi Artaxias II livra bataille au corps

1 Dion Cass., XLIX, XXXIX, 6. Josèphe, *Antiq. jud.*, XV, IV, 3.

d'armée qu'Antoine avait laissé en Arménie; mais le sort n'ayant pas favorisé ses armes, il alla chercher asile auprès de Phraate IV, roi des Parthes [1] (34 av. J.-C.).

III. Après la retraite désastreuse d'Antoine, Phraate IV traitait avec un mépris marqué son ancien allié Artavasde, roi de la Médie-Atropatène. La crainte ou le désir de vengeance poussa Artavasde le Mède de se rapprocher d'Antoine et même de former avec lui une alliance, afin de se garantir des empiétements de Phraate et d'en tirer vengeance en temps utile. En l'an 33, Antoine se rendit en Arménie [2]), et il fut décidé entre les alliés qu'Antoine entreprendrait la guerre contre Octavien César et Artavasde contre Phraate. Pour sceller leur alliance, ils se donnèrent réciproquement des troupes. Le Mède annexa à son royaume quelques nouvelles contrées de l'Arménie; elles étaient peut-être situées dans la province de Caspiane. Artavasde croyait ainsi avoir assuré sa situation contre les desseins du roi des Parthes; mais il se trompait dans ses calculs. La première fois que Phraate et Artaxias marchèrent contre lui, peut-être dans les commencements de l'an 32, Artavasde a remporté sur eux une victoire grâce au secours des troupes romaines de son allié. « Mais lorsque Antoine rappela à lui ses troupes et retint auprès de lui celles d'Artavasde qui étaient avec lui, à la victoire succéda la défaite. Artavasde fut fait prisonnier et, de la sorte, l'Arménie et la Médie furent perdues » [3]) pour les Romains (peut-être l'an 31 av. J.-C.). Nul doute que Phraate IV n'ait réduit sous sa domination jusqu'à l'Araxe les pays du royaume du mède Artavasde. Mais la dynastie atropatienne ne fut pas supprimée. Quant à l'Arménie, dans cette année l'état de choses n'y pouvait recevoir un changement essentiel. — Antoine avait promis à son fils Alexandre, qui lui était né de Cléopâtre, de lui donner l'Arménie, la Mésopotamie et les pays s'étendant jusqu'aux frontières de l'Inde [4] (34 av. J.-C.). Il crut devoir remplir sa promesse. Ainsi, lorsque, dans une solennité célébrée *ad hoc*, Alexandre s'habilla des costumes médo-arméniens et on lui posa sur la tête la tiare et le diadème droit, « propres aux rois des Mèdes et des Arméniens » [5]), il salua ses parents en les embrassant. A ce mo-

[1] Dion Cass., XLIX, XL, 1. L, I, 7. Josèphe, *ibid.* [2] Voy. Plutarque, *Antoine*, LVI. [3] Dion Cass., XLIX, XLIV, 1–4. Xiphilin, *Epitome* etc., 49, 44, 1. Voir aussi Plutarque, *ibid.* [4] Tite-Live, *Abrégé du livre CXXXI.* Dion Cass., XLIX, XLI, 3. Plut., *Antoine*, LIV. [5] Plut., *ibid.*

ment, un groupe de gardes du corps, composé d'Arméniens, entoura Alexandre [1]). Mais ce soi-disant roi d'Arménie ne vit pas, même de loin, la première montagne de ce pays.

Par suite de la défaite essuyée par le roi d'Atropatène, Artaxias II était entré dans le territoire de son royaume grâce au secours de Phraate IV. Comme à cette époque Antoine était dans ses préparatifs de guerre contre Octavien César, il devait avoir rappelé auprès de lui le corps d'armée romain qu'il avait laissé en Arménie. Ainsi Artaxias, maintenant maître de son royaume et secondé de l'armée des Parthes, fit mettre à mort les Romains qui se trouvaient encore en Arménie [2]). Mais celle-ci était pour le moins virtuellement soumise au roi des Parthes.

Au début de la guerre entre Antoine et Octavien César (31 av. J.-C.), le roi Artavasde II était mis à mort en Alexandrie par l'ordre d'Antoine [3]). Ce Romain civilisé recourut à cet ignoble acte sur son royal prisonnier *barbare* rien moins que par une spéculation plus ignoble encore; car, « Antoine envoya au Mède la tête *de sa victime*, espérant que pour cette action il obtiendrait de lui du secours » [4]). Lorsque Antoine fut défait à Actium et ensuite il se donna la mort (30 av. J.-C.), Octavien envoya d'Égypte à Rome les enfants d'Artavasde [5]).

IV. Artaxias II, « l'ennemi des Romains, parce qu'il se rappelait le meurtre de son père, se défendit contre les Romains, lui et son royaume, avec le secours des Arsacides » [6]). Le roi Artaxias II fut donc un patriote, dans toute l'acception du mot. Il était *philopator*, et n'en était pas moins *philadelphe*; car, l'an 29 avant notre ère, il demanda à Octavien d'envoyer auprès de lui ses frères qui se trouvaient alors à Rome. Octavien, pour cacher ses desseins de despote, rejeta la demande d'Artaxias en prétextant qu'il avait fait tuer les Romains qui se trouvaient en Arménie [7]). La réponse du vainqueur d'Antoine impliquait une menace. Le maître de Rome ne pouvait se résigner à voir que le roi d'Arménie demeurât impuni de son action, restât indépendant de Rome et soumis au roi des Parthes. Pareil état de choses était souverainement dangereux pour les intérêts de la République romaine en Orient. Malgré cela, grâce

[1] Plut., *ibid.* [2] Dion Cass., LI, xvi, 2. [3] Strabon, XI, xiv, 15. Tacite, *Annales*, II, 3. [4] Dion Cass., LI, v, 5. [5] *Idem*, LI, xvi, 2. [6] Tacite, *Annales*, II, 3. [7] Dion Cass., LI, xvi, 2.

à l'influence des Parthes, Artaxias II gouvernait en paix son royaume jusqu'à l'an 20 avant notre ère quand des accusations, parties d'Arménie à la charge d'Artaxias, parvinrent à Octavien, qui s'affublait maintenant du titre d'« Auguste », et on lui demandait pour roi Tigrane, frère d'Artaxias [1]). La politique de Rome, à défaut de moyens légitimes, devait réussir par la plus lâche trahison de vilains serviteurs. Aussi, le roi Artaxias II « fut tué par trahison » [2]); c'était certainement la main d'un ou de plusieurs laquais nationaux, vendus aux Romains, qui avait fait le coup. Nous avons ainsi l'explication du refus qu'Auguste avait opposé à la demande d'Artaxias.

Le roi Artaxias II, si orné de vertus civiques et domestiques, avait pris les titres de « roi grand » et de « philhellène » [3]).

CHAPITRE VII.

7. TIGRANE III (20-6 av. J.-C.).

I. Auguste envoie Tigrane III en Arménie en compagnie de Tibère (20 av. J.-C.). — II. Poètes latins. — III. Le canton de Symbakê fait retour à l'Atropatène.

I. Nous avons vu plus haut qu'Antoine avait conduit en Égypte Artavasde II et « ses enfants » [4]), et nous avons dit qu'Auguste les en avait envoyés à Rome pour ses desseins politiques. L'histoire ne nous a pas fait parvenir leur nombre exact ni leurs qualités en termes clairs et précis. Au rapport de Dion Cassius (LIV, IX, 4), « le frère d'Artaxias était à Rome »; c'était Tigrane III. Après la mort d'Artaxias II, Auguste l'ayant nommé roi d'Arménie (an 20 av. J.-C.), l'envoya en ce pays par Tibère, son fils

[1] Dion Cass., LIV, IX, 4. [2] *Inscription du temple d'Auguste en Ancyre*; voy. Georges Perrot, *Exploration archéologique de la Galatie*, 1862, t. I, pp. 195, 227 et suiv. P. J. Catergian, *Hist. univ.* (en idiome arm.), Vienne, 1852, t. II, p. 97, note 2. Tacite, *Annales*, II, 3. Dion Cass., *ibid.* Suivant Josèphe (*Antiq. jud.*, XI, IV, 3), Archélaüs (roi de Cappadoce) et Tibère, le fils adoptif d'Auguste, expulsèrent Artaxias II de l'Arménie. [3] Voy. une monnaie de ce roi chez Dulaurier, p. 37, portant ces titres. Fr. Spiegel, *Erân. Alterth.*, t. III, p. 130, note 1. [4] Josèphe, *Antiq. jud.*, XV, IV, 3. Dion Cass., XLIX, XL, 2.

adoptif, alors un jeune homme âgé de vingt-deux ans. Une armée romaine accompagnait le lieutenant de l'empereur et le roi Tigrane [1]). La mission de Tibère et de l'armée impériale était de rétablir en Arménie l'autorité de Rome et, au besoin, de faire la guerre aux Parthes pour en détruire l'influence dans ce pays. C'était sans doute dans la ville d'Artaxate que Tibère fit élever un tribunal à la façon romaine, supportant l'image d'Auguste, devant laquelle il posa la couronne royale sur la tête de Tigrane [2]). L'empereur des Romains avait ainsi atteint son but; il avait fait rentrer l'Arménie dans ses devoirs d'État relevant de l'autorité du peuple romain, grâce à un crime perpétré par ses dignes adhérents, crime qui n'en était pas un aux yeux des auteurs du *jus romanum* qui devaient en profiter. — Malheureusement, Phraate IV, pris d'une peur excessive, non seulement renonça à toute influence sur l'Arménie, mais il renvoya à Auguste les drapeaux et les aigles pris par les Parthes sur l'armée de Crassus [3]).

II. Les poètes latins chantèrent ces avantages des Romains. Virgile (70-1 av. J.-C.) en élevant Auguste au rang des dieux, veut lui élever un temple, et il dit (*Géorgiques*, III, 26-31): « On contemplera sur la porte du temple... les villes subjuguées d'Asie, et le Niphate qui vient d'être repoussé, et le Parthe qui place son dernier espoir dans ses flèches astucieuses qu'il lance tout en fuyant ». Dans la pensée du poète, le terme Niphate désigne ici d'abord l'Arménie du temps d'Antoine et ensuite celle du temps d'Auguste, auquel elle avait demandé un roi, se montrant ainsi moralement vaincue par lui. — C'était à l'époque splendide d'Auguste que Virgile décrivait le bouclier remis par Vénus à Énée, sur lequel étaient sculptées les victoires que les Romains devaient remporter sur les nations dans les temps à venir et les conquêtes qui leur étaient réservées. Entre autres sujets, le poète dit (*Énéide*, IX, 726, 728): « Là l'Euphrate faisait main-

[1] Suétone, *Tibère*, IX. — Moïse de Khorène (II, 64) appelle « dernier Tigrane » un des rois de ce nom, qui, selon lui, aurait régné 161-181 apr. J.-C. Son « dernier Tigrane » est, chez lui, le IIIe de ce nom; mais il y en a trois autres encore, dont le dernier régna 60-63 apr. J.-C. Toute autre observation serait superflue. [2] *Inscr. du temple d'Auguste en Ancyre.* Suétone, *Tibère*, IX; XI. Tacite, *Annales*, II, 3. Josèphe, *ibid.* Velleius Paterculus, II, CIV, 4. CXXIV, 1. Strabon, XVII, I, 54. Dion Cass., LIV, IX, 4. [3] Suétone, *Auguste*, XXI. Eutrope, VII, 9. Florus, III, XII, 4.

te· ..ut couler doucement ses ondes... Là étaient sculptés les Dahes irréductibles [1]) et l'Araxe réfractaire au pont » [2]). Par ces trois derniers mots, le poète latin décrit l'état moral et politique du peuple arménien du siècle de Tigrane le Grand, comment, par amour d'indépendance et pour échapper au joug de l'étranger, il avait lutté contre les Romains. Horace (64 av. -8 apr. J.-C.), dans son ode dédiée à Valgius (*Odes*, II, IX, 17-22) lui dit: « Mets fin à tes plaintes qui marquent peu de fermeté; chantons plutôt les nouvelles victoires d'Auguste César, le fier Niphate [3]) et le fleuve de la Médie, qui, étant entré dans le rang des nations vaincues, roule moins fièrement ses ondes... ». Le même poète fait allusion à l'expédition de Tibère avec son armée en Arménie lorsqu'il écrit dans une lettre adressée à Iccius (*Épîtres*, I, XII, 25-28): « Il faut que vous sachiez des nouvelles et où en sont les affaires de l'empire romain. Les Cantabres [4]) viennent d'être vaincus par Agrippa, et les Arméniens par Claude Néron [5]). Phraate tombé à genoux reçut les ordres de César et reconnut son autorité... ». Ovide (43 av. J.-C.-17 apr. J.-C.), de son côté, chante (*IIe livre des* Tristia, *Élégie, 114e distique*): « L'Arménien ne demande maintenant que la paix; maintenant, le cavalier parthe offre, avec des mains tremblantes, l'arc et les drapeaux qu'il avait pris ». — L'Arménie reconnut donc pour la seconde fois l'autorité suprême des Romains; toutefois, avec Auguste l'état de choses avait subi une modification. Le sénat romain ne devait plus s'immiscer directement dans les affaires de l'Arménie; car, en vertu de la nouvelle constitution, et bien que l'Arménie eût été un royaume, sous forme d'une « province impériale » elle était placée uniquement et directement sous l'autorité de l'empereur.

III. Il semble que les mots suivants de Strabon (XI, XIII, 2) se rapportent à cette époque: « L'Atropatène a deux voisins redoutables dans l'Arménien et le Parthe, qui à plusieurs reprises, se sont agrandis à son préjudice. Toutefois, elle leur tient tête et sait leur reprendre à l'occasion ce qui lui a été enlevé. C'est ainsi que les Arméniens dûrent lui restituer tout le canton de Symbakê lors de leur soumission aux Romains; en même temps

[1] Un peuple sur la rive orientale de la mer Caspienne. [2] ...*pontem indignatus Araxes.* [3] ...*rigidum Niphaten.* [4] Un peuple d'Espagne. [5] C'est-à-dire Tibère, qui était de la famille des Nérons.

qu'elle recherchait, elle aussi, l'amitié de César, elle avait eu soin de continuer à se ménager l'appui des Parthes ». Bien que le César de Strabon ait été l'empereur Auguste, on ignore quel était exactement le canton de Symbakê de l'Arménie. Peut-être il était situé dans le sud-ouest de la province de Basoropède, dont les auteurs arméniens ne font aucune mention.

Nous savons que l'Atropatène, qui, en raison de l'origine médique de la dynastie atropatienne, s'appelait aussi Médie, contenait des pays nâiro-ourartiens. Il est donc clair que dans le Ier siècle avant l'ère chrétienne, comme aussi après cette époque, des populations arméniennes devaient y avoir demeuré comme dans leur territoire foncièrement national. Strabon, qui écrivait dans le second décennat du Ier siècle de notre ère, dit au sujet d'Atropatène: « Suivant l'indication expresse de Dellius,... Véra est située à 2,400 stades [1]) du fleuve Araxe, lequel forme la séparation entre l'Arménie et l'Atropatène. Généralement parlant, cette contrée est belle et fertile; mais toute sa partie septentrionale est élevée, âpre et froide et n'a guère pour habitants que des montagnards Cadusiens, des Amardes, des Tapyres, des Kyrtiens, sans compter le reste, c'est-à-dire toute une population se livrant au brigandage et composée d'émigrés venus spontanément d'autres pays. On trouve, en effet, ces différentes nations éparses dans tout le Zagros et le Niphate [2]); et les Kyrtiens et les Mardes ou Amardes de la Perse (la dénomination a ces deux formes), ceux des peuples de l'Arménie aussi qui ont conservé jusqu'à nos jours ces mêmes dénominations [3]), sont bien de la même race que les montagnards de l'Atropatène, à en juger par la ressemblance physique » [4]).

[1] 444 kilomètres. Le palais d'hiver des rois d'Atropatène était à Véra.
[2] Strabon dit ailleurs (XI, XIV, 2) que « la chaîne du Niphate longe la Gordyène ». C'était le Niphate oriental de l'Arménie. [3] Tacite (*Annales*, XIV, 23) et Ptolémée (V, XIII, 20) connaissent en Arménie une population nommée Mardes qui habitait le canton de la Basoropède appelé Mardastan par les écrivains nationaux. [4] Strabon, XI, XIII, 3.

CHAPITRE VIII.

8. **Tigrane** IV *pour la première fois* (6-5 av. J.-C.).
9. **Artavasde** III (5-2 av. J.-C.).
   Tigrane IV *pour la deuxième fois* (2 av. J.-C.-1 de J.-C.).
      Ariobarzane le Mède (1-5 de J.-C.).
      Artavasde IV **le Mède** (5-env. 7 de J.-C.).
10. **Tigrane** V (env. 7-12 de J.-C.).
11. **La reine Érato** (env. 12-14 de J.-C.).

I. 8. Tigrane IV. Pressé par les Romains, il s'enfuit auprès de Phraate IV. — II. 9. Artavasde III. Les Arméniens l'expulsent du royaume. — III. Tigrane IV pour la deuxième fois. — IV. Ariobarzane le Mède. Artagira est détruite. Mort d'Ariobarzane. — V. Artavasde IV le Mède. Il est tué. — VI. 10. Tigrane V. — VII. 11. La reine Érato. — VIII. Quelques notions sur l'Arménie et les colonies arméniennes de cette époque.

I. Tigrane III avait des fils et des filles « qui s'étaient unis par le mariage et la royauté »[1]). Ainsi, ses enfants Tigrane IV et Érato[2]) succédèrent à leur père[3] (6 av. J.-C.). Il semble, toutefois, que le pouvoir royal était dans les mains de Tigrane seul; Érato, tant que le roi son frère était vivant, ne pouvait être considérée en Arménie comme synthrône exerçant les droits et les prérogatives du pouvoir royal; elle l'exercera lorsqu'elle sera véritable et unique souveraine, malgré tout le passé du royaume et le tempérament intolérant des seigneurs féodaux du pays. — Comme il appert de l'ordre de l'histoire, Tigrane IV avait affecté du mépris pour l'autorité de l'empereur Auguste tout en se ménageant l'amitié et l'appui de Phraate IV. Car, au rapport de Xiphilin, « Tigrane ne s'empressa point d'envoyer

[1] Tacite, *Annales*, II, 3. Le mariage entre frères et sœurs était recommandé dans la religion zoroastrienne; voy. *Yasna*, XII, 9; *Vispered*, III, 3; (voy. Xanthus, *fragm.* 28[e], *Fragm. hist. gr.*, t. I, p. 43). Pareil mariage était fréquent parmi les rois Achéménides. Suivant Hérodote (III, 31), Cambyse avait été le premier à épouser une de ses sœurs. Parmi les Séleucides, Antiochus Théos, en Égypte Ptolémée Soter et Ptolémée Philadelphe, et au Pont Mithridate le Grand, avaient également épousé une de leurs sœurs.

[2] Le nom de cette reine étant un terme grec, offre la signification de 'aimée, aimable'. [3] Tacite, *ibid.* Dion Cass., LV, 10 a, 5.

des Ambassadeurs à Auguste »[1]). Il est très probable que, sur un ordre reçu de Rome, l'armée romaine, en garnison en Arménie, ait obligé Tigrane IV de quitter le territoire de son royaume (an 5 av. J.-C.).

II. « Ensuite, sur l'ordre d'Auguste, Artavasde fut imposé »[2]) aux Arméniens comme roi. Suivant Velleius Paterculus (II, xciv, 4. cxxii, 1), Tibère Claudius Néron entra une seconde fois avec des légions en Arménie et couronna roi Artavasde, IIIe de ce nom. C'est à cet événement que se rapportent les mots suivants de Dion Cassius (LV, ix, 4): « Auguste confia à Tibère l'Arménie aliénée » à l'empire de Rome. Il est très probable que ce roi ait été un des membres de la maison des Artaxiades et que même il ait été frère à Tigrane IV; Tacite (*Annales*, II, 3) donne à Tigrane III des fils et des filles. Toutefois, le règne d'Artasvade III ne fut pas de longue durée; car, à la troisième année de son règne un soulèvement éclata et les Arméniens, ayant massacré un grand nombre de Romains, expulsèrent Artavasde. C'est à cet événement que Tacite (*ibid.*) fait allusion par les mots suivants: « et il fut expulsé non sans grand malheur[3]) pour nous » (2 av. J.-C.). Ce soulèvement provenait probablement de la haine que le peuple arménien devait porter aux Romains pour les sinistres événements des dates récentes, qui n'étaient pas faits pour leur inspirer la moindre affection envers les bourreaux de leurs rois. On serait autorisé, ce semble, à penser que Tigrane IV et les Parthes devaient moralement avoir leur part dans la sanglante échauffourée des Arméniens[4]).

III. Il paraît certain que Tigrane IV s'était fait bien venir du roi des Parthes et de tous les siens. Car, à la mort de Phraate IV, son fils et successeur Phraatakès (Phraate V-Arsace XVI) (an 4 av. J.-C.-14 apr. J.-C.) donna une armée à Tigrane IV et l'envoya en Arménie (an 2 av. J.-C.); ainsi, « le Parthe en rompant son alliance avec les Romains, empiéta sur l'Arménie »[5]). C'était la deuxième fois que Tigrane IV montait sur le trône de ses

[1] Xiphil., *Epitome* etc., 55, 10 a, 3; *Excerpta sedis incertae*, édit. Dindorf-Teubner, t. V, p. 237. [2] Tacite, *Annales*, II, 4, édit. Carolus Halm-Teubner, 1886. [3] Ou « défaite, perte »; *non sine clade nostra dejectus*. [4] Xiphilin, *Epitome* etc., 55, 10 a, 3; *Excerpta sedis incertae* ut supra disent qu'« ensuite Artavasde succomba à la suite d'une maladie ». Mais le témoignage de Tacite est ici formel. [5] Velleius Paterculus, II, c, 1.

ancêtres, introduisant avec lui en Arménie l'influence des Arsacides. Cependant Tigrane IV, pensant bien que l'hostilité déployée par lui contre les Romains ne pouvait aboutir qu'à un désastre pour lui, « envoya des présénts à l'empereur Auguste comme si son rival n'était plus; dans la lettre qu'il lui avait adressée, il ne se servit pas du titre de roi et il demanda le pouvoir royal directement de lui. Dans cet état de choses, comme Auguste redoutait d'entrer en guerre avec les Parthes, il accepta les présents, et, tout en lui donnant à espérer, il lui ordonna d'aller trouver Caïus en Syrie » [1]). Nous ignorons si Tigrane IV a obéi à cet ordre d'Auguste; il paraît toutefois probable que, en raison des procédés hostiles dont il avait antérieurement fait preuve envers les Romains, Tigrane s'était refusé de s'éloigner de l'Arménie. Au rapport de Dion Cassius (LV, 10 a, 5), « Tigrane avait trouvé la mort dans la guerre qu'il avait faite contre les barbares, et Érato avait quitté le pouvoir ». Dans son premier règne Tigrane IV n'avait exercé le pouvoir royal qu'un an (6-5 av. J.-C.) et dans son second règne environ trois ans (2 av. J.-C.-1 de J.-C.).

IV. On comprend aisément pourquoi Auguste ne pouvait supporter l'influence que l'Arsacide exerçait sur l'Arménie. Aussi, lorsque l'année de la mort de Tigrane IV Phraatakès avait envoyé des ambassadeurs à Auguste pour lui demander de lui renvoyer ses frères, Auguste lui ordonna de quitter le titre de roi et de se retirer de l'Arménie. L'Arsacide s'est réconcilié avec Auguste en rappelant son armée en garnison en Arménie [2]). Sans plus tarder, Auguste envoya en Arménie, dans la 1re année de l'ère chrétienne, son fils adoptif Caïus César, âgé de vingt ans, avec une armée. Le but d'Auguste était de soumettre encore une fois l'Arménie à son pouvoir aussi bien que de tirer vengeance du massacre des Romains fait par les Arméniens. Le fils d'Auguste et le roi des Parthes Phraatakès se rencontrèrent dans une île de l'Euphrate; le Parthe renonça, du moins extérieurement, à ses prétentions sur le royaume d'Arménie; ainsi un accord sembla s'établir entre les deux empires [3]). — En lisant attentivement les paroles d'Auguste, nous ne voyons pas que la mission, dont il avait chargé Caïus, ait

[1] Xiphilin, *ibid.* Caïus Claudius était le neveu d'Auguste. [2] Dion Cass., LV, 10 a, 4. Xiphilin, *ibid.* [3] Voy. Th. Mommsen, *Hist. rom.*, livre VIII, chap. IX, *Caïus César est envoyé en Orient.*

été remplie par celui-ci avec facilité. En effet, Auguste dit dans son testament politique [1]) que « lorsque cette nation se révolta, je la soumis à mon pouvoir par mon fils Caïus et je la donnai à Ariobarzane, fils d'Artavasde, roi des Mèdes, afin de régner sur elle ». Il ne semble donc pas que cette soumission ait été faite sans aucune résistance ni sans effusion de sang [2]). Quant à Ariobarzane, il était indubitablement le fils de l'ennemi du roi Artavasde II, appelé lui aussi de ce nom et roi de la Médie-Atropatène. Ariobarzane était à Rome, retenu chez Auguste comme otage [3]). Nul doute que cet otage, fils d'un roi étranger, odieux aux Arméniens, n'eût joui de la confiance de l'empereur des Romains, qui, en l'imposant comme roi à ces fiers montagnards, donnait la mesure de son respect à leur égard. Ariobarzane se rendit en Arménie en compagnie de Caïus, et celui-ci posa la couronne de Tigrane le Grand sur la tête d'Ariobarzane. Ce Mède était un bel homme et d'un esprit supérieur; « les Arméniens l'agréaient à cause de sa remarquable beauté et de son grand courage » [4]). Au dire de Dion Cassius (LV, x (1), 5), « l'année suivante, les Arméniens se battirent entre eux sans rien faire d'autre ». Cette guerre civile, dont nous ignorons le motif, n'empêcha pas que le roi nouvellement couronné n'ait occupé encore quelques années le trône d'Artaxias I[er]. Jusqu'à l'an 3 de J.-C., Caïus n'avait pas quitté l'Arménie; selon toute apparence, les *mégistans*, ou les sires et seigneurs féodaux, ne témoignaient pas indistinctement un sincère attachement à l'égard des Romains. — Dans la province d'Ararat, à l'ouest du fleuve Ahourïan, le château fort d'Artagira était une gazophylacie royale; les trésors qu'il renfermait n'étaient pas sans grande importance; c'étaient des Parthes qui en avaient la garde. Caïus, digne imitateur de Lucullus, de Pompée et d'Antoine, se rendit devant ce château. Sextus Rufus rapporte (*Breviarium* etc., XIX) qu' « un personnage nommé Domnès [5]), qu'Arsace [6]) avait établi

[1] C'est-à-dire l'inscription du temple dédié à Auguste à Ancyre. [2] Voy. Jornandès, *De regnorum success.*, au rapport duquel les Arméniens étaient vaincus par Caïus. Tacite, *Annales*, II, 4. Dion Cass., LV, x (1), 5, 7. Florus, II, xxxii (IV, xii), 42-43. Sext. Ruf., *Breviarium* etc., XIX. Xiphilin, *Epitome* etc., 55, 10, 12. [3] Voy. Dion Cass., *ibid.* [4] Tacite, *Annales*, II, 4.

[5] Suivant Florus, II, xxxii (IV, xii), 44, Donnès; d'après Strabon (XI, xiv, 6) et Zonaras (X, 36), Adôn; d'autres le nomment Addôn et Adduos.

[6] C'est-à-dire Phraatakès-Arsace XVI.

comme chef sur les Parthes, tout en cachant son mauvais dessein, présenta *à Caïus* un petit livre comme s'il contenait l'inventaire du trésor. Tandis que le général romain le parcourait très attentivement, Domnès se jeta sur lui et le blessa de son épée. Les soldats, se servant de leurs épées, le percèrent de part en part. Claudius, blessé, se rendit en Syrie et il y mourut »[1]). Au dire de Strabon (XI, XIV, 6), « les légats de César, s'emparèrent du château fort après un long siége et rasèrent ses murs ». En l'an 5 de J.-C., la mort vint visiter le roi Ariobarzane. Suivant Tacite (II, 4), « une mort fortuite avait emporté Ariobarzane » le Mède.

V. Auguste dit dans son testament politique susénoncé que, après la mort d'Ariobarzane, il avait donné le royaume d'Arménie « à son fils Artavasde »[2]). D'après ce même testament, Artavasde IV le Mède « fut tué » (l'an env. 7 de J.-C.); car, suivant Tacite (*Annales*, II, 4), les Arméniens ne purent tolérer la continuation du règne de la race d'Ariobarzane. On peut bien attribuer ce régicide à une double cause, dont la première devait être le sinistre souvenir du présent sanglant de la tête d'Artavasde II, présent fait par Antoine à Artavasde roi de la Médie-Atropatène, aïeul d'Artavasde IV le Mède. La seconde raison serait à rechercher manifestement en ce qu'Artavasde IV non seulement était d'origine étrangère, mais il était aussi imposé à la nation par une puissance étrangère, dont les représentants depuis trois quarts de siècle s'étaient rendus profondément odieux en Arménie par leurs iniquités et déprédations.

VI. Mais il était de toute impossibilité que le peuple arménien eût pu secouer, pour le moins définitivement, le joug de Rome. Car, d'un côté, tout le mécanisme politique intérieur était détruit, et trois partis, celui de la coalition nationale, le parti de l'alliance parthique et celui de la suzeraineté des Romains divisaient la nation. Dans cet état de choses, la cour de Séleucie aussi s'étant éclipsée, du moins dans le temps présent, force aurait été pour la nation de se soumettre encore une fois à la vo-

[1] Florus (*ibid.*) s'accorde ici avec Sextus Rufus. Voy. aussi Tacite, *Annales*, I, 3. Vell. Paterc., II, CII, 2. Dion Cass., LV, x (1), 6. Sénèque, *Consolations à Polybe*, art. XXXIV. [2] Voy. aussi Dion Cass., LV, x (1), 7. « Une pièce de monnaie, conservée au Musée Britannique, porte son image comme celle de Grand-Roi ». *Diction. de numismatique*, I, 437, n. 930. Voy. Duruy, *Hist. des Romains*, IV (Paris, 1886), p. 99. — S. Weber, KKA, p. 59.

lonté de César. En effet, Auguste rapporte aussi dans son testament politique susmentionné les dispositions qu'il avait prises et fait exécuter pour l'Arménie après la mort d'Artavasde IV, en disant: « j'envoyai à ce royaume Tigrane, qui était de la race royale des Arméniens ». Sans doute, ce Tigrane, V[e] de ce nom, qui quittait Rome et allait en Arménie, était un descendant d'Artavasde II, retenu à Rome par Auguste lui-même. Mais l'histoire fut trop avare pour nous renseigner des détails de la vie privée comme du règne de ce prince et de bien d'autres. Mais il semble certain que Tigrane V ayant été l'objet d'une accusation fut, vers l'an 12 de J.-C., mandé par Auguste à Rome et y demeura jusqu'aux dernières années de Tibère. Ce dernier était bien peu soucieux des lois morales et traitait les grands aussi bien que les petits avec une grande cruauté ou un profond mépris. Une accusation vraie ou fausse trouvait créance auprès de lui, trop heureux le malheureux accusé s'il échappait à sa malignité. Aussi, par rapport à l'an 36 apr. J.-C., Tacite (*Annales*, VI, 40) relate que « Tigrane lui-même, qui avait jadis été roi d'Arménie et fut, à cette époque, jugé coupable, ne put échapper, par son titre de roi, au supplice de simples citoyens ». Josèphe (*Antiq. jud.*, XVIII, v [vii], 4) rapporte de son côté que « Tigrane, roi d'Arménie, ayant été l'objet d'une accusation à Rome, mourut sans laisser d'enfants après lui » [1]).

VII. Suivant toute apparence, avec Tigrane V la dynastie des Artaxiades cessait d'avoir des princes. Car, nous voyons que, de par la volonté des grands de l'Arménie, la reine Érato venait de monter sur le trône royal comme seul chef du royaume d'Arménie [2] (an env. 12 de J.-C.). Mais ce tendre rejeton d'Artaxias I[er] et de Tigrane le Grand, au lieu d'être l'objet du plus tendre respect de ses nationaux et au lieu de rencontrer l'aide et l'assistance des grands de son royaume, « fut expulsé peu après » [3]) par les sires et seigneurs féodaux apparemment sous prétexte qu'ils ne pouvaient plus subir le joug d'une personne de sexe. Cet événement paraît avoir eu lieu vers l'an 14 de l'ère chrétienne.

Ainsi, la dynastie des Artaxiades, après avoir eu une durée

[1] Josèphe se trompe lorsqu'il fait de Tigrane V le petit-fils d'Archélaüs, roi de Cappadoce; il le confond avec Tigrane VI qui avait bien cette dernière qualité. [2] Tacite, *Annales*, II, 4. [3] *Ibid.*

d'environ deux siècles en donnant de ses membres à l'Arménie dix rois et une reine régnante, venait de clore sa mission.

— Jusqu'à la chute du royaume d'Ourarṭou l'Arménie antique se garda à peu près pure de tout élément étranger dans le domaine intellectuel, philologique, religieux, moral et politique. Mais durant la domination des Achéménides tout cela est entamé. Sous les Macédoniens l'esprit de l'hellénisme planait sur l'Arménie. Sous les rois Artaxiades l'hellénisme et l'éranisme eurent simultanément leur règne en Arménie sans s'exclure l'un l'autre. Le temps n'est pas éloigné où, avec les dynastes Arsacides payens, l'érano-pehlévisme et, avec les mêmes dynastes chrétiens, l'éranisme et l'hellénisme se donneront la main en Arménie dans le domaine intellectuel, philologique, religieux, moral, politique et social, dont les effets, bien qu'à la longue assez affaiblis, se firent sentir durant des siècles dans l'esprit toujours vigoureux de la race aryo-arménienne et dans les institutions nationales.

VIII. Après l'expédition de Pompée, le royaume d'Arménie avait pris, vis-à-vis de la République romaine, une attitude et une situation insignifiantes; de sorte que Strabon, témoin contemporain de la fin de la dynastie des Artaxiades, avait pu décrire cette situation de la manière suivante: « ... Quant aux Arméniens et à ces peuples connus sous le nom d'Albaniens et d'Ibères, qui habitent au-dessus de la Colchide, ils n'auraient besoin que de la présence d'un légat romain; cela seul suffirait à les contenir, et s'ils s'agitent aujourd'hui, la raison en est qu'ils savent que les Romains sont occupés ailleurs » [1]).

Disons ici en passant que Strabon, faisant allusion à son époque, dit que « les habitants de la Mésopotamie sont des nationalités arménienne, syrienne et arabe » [2]). Loin de rejeter ce témoignage du grand géographe, nous l'admettons bien volontiers, bien qu'il ne nous indique pas clairement dans quelles régions de la Mésopotamie demeuraient ces « habitants de la nationalité arménienne ». Il paraît toutefois probable que des colonies arméniennes plus ou moins considérables s'étaient établies au sud de la chaîne des montagnes Masius dans une époque relativement récente.

[1] Strab., VI, IV, 2. [2] *Idem*, I, II, 34.

ÂGES MOYENS HISTORIQUES

DEUXIÈME PÉRIODE

Règnes hétéroclites et Instables
(16–66 après J.-C.)

CHAPITRE Ier.

VACANCE DU TRÔNE ROYAL (env. 14-16 de J.-C.).
1. VONON LE PARTHE (16-17 de J.-C.).
2. ORODE LE PARTHE (17-18 de J.-C.).
3. ARTAXIAS III [ZÉNON] DE PONT (18-35 apr. J.-C.).

I. Vacance du trône royal. — II. 1. *Vonon le Parthe*, roi d'Arménie. Il se réfugie en Syrie. — III. 2. *Orode le Parthe*, roi d'Arménie. Il est expulsé par Germanicus. — IV. L'État indépendant de la Caranite. — V. 3. *Artaxias III (Zénon) de Pont* est nommé roi d'Arménie par l'œuvre de Germanicus. — VI. Les limites de l'Arménie de cette époque.

I. En expulsant la reine Érato du trône, son héritage paternel, les sires et seigneurs de l'Arménie, ces princes toujours remuants et impatients du joug, dignes descendants des roitelets des âges ourartiques, croyaient avoir enfin atteint leur but: la liberté! C'était, cependant, la ruine et le déshonneur qu'ils invitaient, par leurs actions, sur le pays. L'anarchie, qui devait résulter de leur conduite inqualifiable, pouvait-elle produire rien de bon pour eux-mêmes, sans compter les populations qui, à leurs yeux, étaient des quantités absolument négligeables? Tacite (*Annales*, II, 4) disait justement à ce propos: « alors, *les Arméniens* ne savaient que faire, étant désorganisés et plutôt sans maître que jouissant de la liberté »[1]). Mais comme les Romains entendaient toujours se servir de leur droit acquis par la force des armes, et, de leur côté, les Parthes projetaient de ramener l'Arménie à l'état de vasselage du temps de Cyrus, l'ordre

[1] ...*incerti solutique et magis sine domino quam in libertate.*

était destiné à régner tôt ou tard dans le pays malgré ces sires turbulents. Toutefois, jusqu'à ce que cela eût pu arriver, que de troubles et de désastres ne devaient visiter le peuple, resté orphelin, sans tuteur comme sans protecteur? L'anarchie, pourtant, avait dû régner presque deux ans.

II. L'an 15 de l'ère chrétienne, Vonon Ier, fils aîné de Phraate IV, monta sur le trône des Arsacides. Comme jusqu'alors il avait été élevé et instruit à Rome près de l'empereur Auguste, il ne se conformait pas aux us et coutumes de ses ancêtres. Irrités d'une pareille conduite, en même temps que comme honteux d'avoir demandé et obtenu un roi des mains de l'empereur des Romains, les Parthes s'élurent pour roi un prince de la même famille des Arsacides nommé Artaban. Vonon infligea d'abord une défaite à Artaban III (16-41 apr. J.-C.), mais ensuite il fut défait à son tour (an 16 de J.-C.). « Vonon se réfugia en Arménie, et, désireux de se rendre maître de ce pays, envoya des ambassadeurs aux Romains. Cependant, Tibère (14-37 apr. J.-C.), à cause de sa lâcheté et en raison des menaces d'Artaban, ne consentit pas à la demande de Vonon; Artaban lui avait envoyé des ambassadeurs et le menaçait d'une guerre. Vonon se trouvait dans l'impossibilité de conserver le pouvoir royal; car, les princes qui se trouvaient dans les régions du Niphate, adhérèrent à Artaban. Ainsi, Vonon se rendit à Silanus, préfet de la Syrie. Comme Vonon était élevé à Rome, Silanus le gardait avec respect en Syrie »[1]). Vonon resta à peine un an (16-17) en Arménie. Bien que Vonon ait continué à garder en Syrie le nom et le faste de roi, il était devenu le prisonnier de Silanus[2]). Il avait avec lui un grand trésor[3]); et comme il projetait de se rendre auprès du roi de la Scythie en traversant l'Arménie, il corrompit ses gardiens par argent. Tandis qu'il était en fuite, Remmius, le premier de ses gardiens, comme emporté par la colère, le perça de son épée de part en part. On pense que Remmius, redoutant la découverte de s'être laissé gagner par argent, se débarrassa cavalièrement de son royal prisonnier[4]). Telle fut la fin tragique (l'an 19) de celui qui fut roi des Parthes et voulut être celui des Arméniens.

[1] Josèphe, *Antiq. jud.*, XVIII, II, 4. Tacite, *Annales*, II, 4, 56. [2] Tacite, *Annales*, II, 4, 58. [3] Suétone, *Tibère*, XLIX. [4] Tacite, *Annales*, II, 68. Suétone, *loco cit.*, attribue à Tibère l'assassinat commis sur la personne de Vonon..

III. Si les Arméniens ne surent garder ce prétendu roi, la raison en est que, en présence de la puissance d'Artaban, « ils ne pouvaient lui fournir qu'un maigre secours »[1]). Comme la puissance du royaume des Parthes était grande, désirant de s'en servir à son propre profit, « Artaban donna l'Arménie à Orode, un de ses fils »[2]). Il était tout naturel que cet état de choses eût donné l'alarme à Rome. Tibère en fit part au sénat, et la conséquence en fut que l'an 18 Germanicus marcha sur l'Arménie avec une armée, remporta une victoire complète sur Orode[3]), qui, à peine installé depuis un an, reprit le chemin de sa première patrie.

IV. Le district de Caranite, qui avait été le berceau des rois d'Ourarṭou et au temps de Tigrane le Grand faisait partie de l'Arménie-Majeure, à l'époque de Strabon jouissait d'une situation indépendante. Ce géographe (XII, III, 37), tout en rapportant que certains cantons du Pont étaient annexés à l'empire romain, y ajoute immédiatement les mots suivants: « Il faut pourtant en excepter la Caranite, territoire qui emprunte sa dénomination à la petite ville de Carana, son chef-lieu, et qui forme actuellement un état indépendant ». Bien que Strabon ne nous communique le temps ni de quelle façon ce canton ait été détaché du royaume de l'Arménie-Majeure, nous le retrouvons cependant comme en faisant partie au troisième quart du IVe siècle de l'ère chrétienne. Tel est du moins le témoignage de Faustus de Byzance (V, 37), un écrivain national du Ve siècle, qui nous représente la Caranite comme relevant du royaume national et qui nous la décrit comme ayant été le théâtre d'une bataille entre le roi Varazdate et le généralissime Manuel Mamiconïan[4]).

V. Germanicus avait, de son côté, rétabli en Arménie la domination romaine. Mais donnons ici la parole à Tacite (II, 56): « Par leur caractère et la position géographique de leur pays, les Arméniens avaient été *pour Rome* d'une conduite toujours équivoque[5]). Leur pays, bordé d'un côté par une grande étendue de nos provinces, s'enfonce de l'autre jusque chez les Mèdes[6]).

[1] Tacite, *Annales*, II, 4. [2] Josèphe, *Antiq. jud.*, XVIII, II, 4. [3] Tacite, *Annales*, II, 43. Suétone, *Caligula*, I. Josèphe, *Antiq. jud.*, XVIII, IV, 4.
[4] Voy. aussi chez le même écrivain le chap. XLIV du livre Ve. [5] *Ambigua gens ea antiquitus hominum ingeniis et situ terrarum*... [6] Comme Tacite écrivait ses annales dans le premier quart du IIe siècle de notre ère, il renferme la partie arménienne de l'Atropatène dans les limites de l'Arménie.

Placés de la sorte entre deux vastes empires, ils sont très souvent en querelle, avec les Romains par haine, avec les Parthes par jalousie. Vonon leur ayant été enlevé, ils n'avaient plus de roi. Mais la faveur publique se portait sur Zénon, fils de Polémon, roi de Pont; par sa mère Pythodoris il était allié à la maison impériale; car cette reine était la petite-fille de Marc Antoine le triumvir, neveu de Jules César. *Zénon* dès l'enfance avait adopté les usages et le costume des Arméniens; il prenait part à leurs chasses, à leurs festins et à tous les plaisirs des Barbares; par là il s'était concilié la foule et les grands. Germanicus plaça donc sur la tête de Zénon les insignes de la royauté dans la ville d'Artaxate aux acclamations des nobles et au milieu d'une multitude immense [1]). Le peuple rendit hommage à *Zénon* et l'appela Artaxias en lui conférant cette dénomination du nom de la ville elle-même ». Il est toutefois évident que, en donnant au prince de Pont le nom d'Artaxias, le peuple arménien rendait aussi hommage à la mémoire du grand roi, fondateur de la seconde dynastie nationale. Lorsqu'on apprit à Rome que Germanicus avait placé Artaxias sur le trône d'Arménie, le sénat décerna à son heureux général les honneurs d'ovation, et « Tibère voyant la paix affermie par sa politique, en ressentit plus de joie que s'il eût terminé la guerre par des victoires » [2]). Artaxias III, grâce à la sympathie qu'il avait su gagner auprès des Arméniens depuis longtemps, régna en paix dix-sept ans. La mort vint l'enlever à ses sujets l'an 35 de l'ère chrétienne.

VI. Les limites de l'Arménie de cette époque nous sont révélées par Strabon qui écrit (XI, XIV, 1): « Défendue au midi par le Taurus [3]), qui la sépare de toute la contrée qui est comprise entre l'Euphrate et le Tigre et qui pour cette raison est nommée Mésopotamie, l'Arménie touche vers l'orient à la Grande-Médie et à l'Atropatène [4]). Au nord, elle a pour bornes d'abord la partie de la chaîne du Parachoathras située juste au-dessus de la mer Caspienne [5]), puis l'Albanie et l'Ibérie avec le Cau-

[1] Strabon (XII, III, 29) écrit au sujet de ce prince qu' « il venait d'être tout récemment proclamé roi de l'Arménie-Majeure ». — Il faut constater ici ce point que Strabon écrivait cette ligne un peu après l'an 18 de J.-C. — Voy. P. Ališan, *Ayrarat*, p. 397. [2] Tacite, *Annales*, II, 64. [3] C'est-à-dire la chaîne des montagnes dites Masius. [4] Voy. aussi Tacite, II, 56 ci-dessus cité et noté. Ici l'Atropatène serait la partie médique proprement dite.
[5] Exactement à l'ouest-sud-ouest de la mer Caspienne.

case qui enveloppe toutes les deux et qui, se reliant ici même, c'est-à-dire sur la frontière de l'Arménie, à la chaîne des monts Moschiques et Colchiques, se prolonge par le fait jusqu'au territoire des Tibaréniens. Enfin du côté de l'occident, l'Arménie se trouve bornée par ce même territoire des Tibaréniens, puis par le mont Paryadrès et par le Skydisès jusqu'à l'Arménie-Mineure et à la vallée de l'Euphrate, laquelle continue la séparation entre l'Arménie, d'une part, et la Cappadoce et la Commagène, de l'autre »[1]).

CHAPITRE II.

4. Arsace Ier le Parthe (35 apr. J.-C.).
5. Mithridate l'Ibère (35-51 apr. J.-C.).

I. 4. *Arsace Ier* le Parthe, fils d'Artaban III, monte sur le trône d'Arménie (l'an 35 apr. J.-C.). A l'instigation de Tibère, Pharasmane, roi d'Ibérie, et Mithridate, son frère, font tuer Arsace Ier (35 apr. J.-C.) et envahissent l'Arménie. Guerre contre Orode et Artaban (35 apr. J.-C.). — II. 5. *Mithridate* l'Ibère, roi d'Arménie (35 apr. J.-C.). Mithridate est mandé à Rome par Caligula; son emprisonnement (env. 38 apr. J.-C.). — III. Le préfet Démonax. Artaban III fait présent à Izate la ville de Nisibe qu'il avait enlevée à l'Arménie (env. 40 apr. J.-C.). — IV. Mithridate rentre en Arménie (47 apr. J.-C.). Défaite de Démonax. — V. Rhadamiste met à mort Mithridate et toute sa famille (51 apr. J.-C.).

I. En rappelant son armée de l'Arménie, le roi des Parthes, Artaban III, n'avait pas renoncé à ses projets sur ce royaume; au contraire, avec le temps son désir de s'en rendre maître ne faisait que grandir. A la mort d'Artaxias III, plein de mépris pour Tibère à cause de sa vieillesse qu'il croyait frappée d'impuissance, Artaban « imposa pour roi à l'Arménie Arsace, l'aîné des ses fils »[2]). Pour le moment Tibère « laissa les Parthes occuper l'Arménie »[3] (an 35 apr. J.-C.); mais il ne tarda pas à trouver le moyen de frustrer le père et le fils dans leurs espérances. Il choisit Tiridate, qui était de la famille royale des

[1] Voy. les limites particulières chez Strabon, XI, xii, 2, 3. xiii, 3. xiv, 3. XII, i, 1, 10. iii, 1, 28. [2] Tacite, *Annales*, VI, 31. Dion Cass., LVIII, xxvi, 1.
[3] Suétone, *Tibère*, XLI.

Arsacides, pour l'opposer à Artaban dans son propre royaume, et « remit le soin de reconquérir l'Arménie à l'Ibère Mithridate »[1]). Tibère ne se montrait pas directement dans les affaires de l'Arménie. C'était Mithridate qui, par l'entreprise et l'action de son frère Pharasmane, roi d'Ibérie, devait s'établir roi en Arménie. Les deux dignes frères recourant à la plus basse ruse du monde, trouvèrent des agents qui à prix d'or achetèrent des esclaves d'Arsace la mort de leur maître par le poison. En même temps les Ibères franchirent le Kour; des forces considérables envahirent l'Arménie et, marchant droit sur la capitale, s'emparèrent d'Artaxate. Les dépouilles mortelles d'Arsace Ier, roi éphémère, étaient à peine descendues dans la tombe qu'Artaban, recevant la fatale nouvelle, pour reconquérir l'Arménie met à la tête d'une armée parthique son fils Orode, l'envoie sur ce pays en faisant recruter aussi des mercenaires comme auxiliaires à cette armée. Pharasmane aussi bien qu'Orode s'adressèrent aux Sarmates; les chefs de cette nation ayant reçu des présents des deux partis, entendaient, suivant leur coutume, servir l'un et l'autre. Pharasmane s'était ligué avec le roi d'Albanie; ainsi, la Porte Caspienne fut fermée pour Orode, et Pharasmane fit, par le même chemin, entrer les Sarmates en Arménie[2]). Orode était dépourvu des troupes auxiliaires. Renforcé par ses alliés, Pharasmane lui présente la bataille; mais Orode la refuse. Le roi d'Ibérie le harcèle alors; ses cavaliers manœuvrent autour du camp des Parthes; il inquiète les fourrageurs, et souvent il tient Orode comme assiégé au milieu de ses postes. Enfin les Parthes, qui n'étaient point habitués aux affronts, demandent le combat. La cavalerie faisait, comme toujours, leur seule force; Pharasmane avait de plus une bonne infanterie. Lorsque Pharasmane présentait le front à Orode, celui-ci l'évitait. Mais les Parthes sont frappés en même temps par les cavaliers qui les dominent et par les fantassins qui les serrent. Pharasmane et Orode, en arrivant pour encourager leurs troupes, se font remarquer dans la mêlée; ils se reconnaissent, jettent un cri et, leurs traits lancés, poussent leurs chevaux l'un contre l'autre. Le roi d'Ibérie, plus impétueux, blessa Orode à travers le casque; mais emporté par son cheval, il ne put ré-

[1] Tacite, *Annales*, VI, 32. Dion Cass., LVIII, XXVI, 2–3. [2] Tacite, *Annales*, VI, 33.

péter ses coups sur son ennemi, qui fut secouru par l'élite de ses gardes. La nouvelle, fausse d'ailleurs, s'étant répandue qu'Orode était mort, ce faux bruit découragea les Parthes, qui cédèrent la victoire. Artaban, en apprenant la nouvelle de la défaite de son fils, accourut avec toutes les forces de son armée. Mais la connaissance des lieux donna l'avantage aux Ibères. Artaban, malgré l'échec subi par son armée, ne se retirait pas. Vitellius [1]), lieutenant de Tibère en Syrie, ayant réuni ses légions, fit répandre le bruit qu'il allait envahir la Mésopotamie. Sur ce, Artaban, croyant que sa retraite était menacée, quitta l'Arménie et sa cause fut perdue [2] (35 apr. J.-C.). « Artaban n'était jamais puni pour les affaires de l'Arménie » [3]) que par la défaite de ses armées et la mort de son fils Orode, qui succomba un peu plus tard aux suites de la blessure qu'il avait reçue de la main de Pharasmane. Le roi des Parthes s'étant rendu au bord de l'Euphrate s'aboucha avec Vitellius; il reconnut Mithridate comme roi d'Arménie et rendit à l'image de l'empereur romain les honneurs prescrits, comme un simple vassal obséquieux.

II. L'Arménie, l'objet passif de convoitise et de compétitions de ces princes étrangers, resta donc aux mains de Mithridate l'Ibère avec l'assentiment de l'empereur des Romains. Mithridate, croyait ne redouter aucune entreprise de la part d'un rival; et il ceignit la couronne du royaume d'Arménie [4] (35 apr. J.-C.). Sans être autrement inquiété de la part des Parthes, l'Ibère régnait sur le pays qu'il avait conquis avec grande peine, lorsque Caligula (37-41 apr. J.-C.), qui avait succédé à Tibère, le manda à Rome, probablement en l'an 38, et le jeta en prison [5]). Sénèque fait mention de l'emprisonnement de Mithridate par les mots suivants (*Sur la paix de l'âme*, XI): « Nous avons un Ptolémée, roi d'Afrique, et un Mithridate qui était roi d'Arménie, chargés de chaînes de Caligula. L'un d'eux fut envoyé en exil, et l'autre ne souhaitait qu'un exil moins astucieux ». Ces derniers mots faisaient allusion au roi d'Arménie.

[1] Père de Vitellius empereur romain en l'an 69. [2] Tacite, *Annales*, VI, 31–36. Dion Cass., LVIII, xxvi, 3–4. Petrus Patricius dans les *Fragm. hist. gr.*, t. IV, p. 184. Voy. aussi Josèphe, *Antiq. jud.*, XVIII, iv (v), 4, où il rapporte les choses un peu différemment. Sext. Aurel. Victor, *Cl. Tibère.* [3] Dion Cass., LIX, xxvii, 3. [4] *Idem*, LVIII, xxvi, 4. [5] *Idem*, LX, viii, 1. Tacite, *Annales*, XI, 8.

Il est évident qu'une accusation vraie ou fausse sur sa fidélité envers les Romains avait causé son rappel et son emprisonnement à Rome par cet empereur monstre, faisant de son cheval un consul romain.

III. Durant l'absence de Mithridate, l'Arménie se trouvait gouvernée par un préfet nommé Démonax [1]. A en juger de cette dénomination qui n'a rien d'asiatique, Démonax avait été certainement envoyé dans ce pays par Caligula lui-même.

Vers l'an 40, les satrapes parthes et certains parents d'Artaban III avaient tramé un complot contre ce roi, qui se vit obligé à chercher asile auprès d'Izate, roi d'Adiabène. Celui-ci réussit à les réconcilier avec Artaban, qui, en signe de gratitude, céda à Izate, entre autres, la ville de Nisibe avec son district qu'il avait enlevés au royaume d'Arménie [2]. Nisibe, une ville de Mésopotamie, avait été, à n'en pas douter, enlevée définitivement par Pompée à Tigrane le Grand; elle devait être alors soumise à la puissance des Romains. Il est donc manifeste que, après ce roi et probablement sous le règne d'Artaxias II, la ville et son district étaient encore une fois annexés à l'Arménie, à laquelle Artaban III les avait arrachés.

IV. Dans le but de se faire passer pour un prince généreux et agréable aux yeux des rois de l'Orient, l'empereur Claude Ier (41-54 apr. J.-C.) octroyait des faveurs à quelques-uns d'entre eux. Aussi, il ôta d'abord les chaînes à Mithridate, roi d'Arménie (an 41), et, en le rétablissant dans son pouvoir royal, le renvoya dans ce pays (an 47). Le préfet Démonax et les Arméniens se déterminèrent à résister à Mithridate. Le préfet risqua une bataille et fut vaincu. Après la défaite de leur gouverneur, les Arméniens cessèrent toute résistance. Mithridate avait avec lui des troupes romaines et ibériennes; les Romains étaient habiles à se rendre maîtres des villes fortes; il s'était donc servi des troupes romaines dans ce but, tandis que les troupes ibériennes parcouraient les plaines. Quelques seigneurs féodaux s'étaient laissés gagner par Cotys, roi de l'Arménie-Mineure, et celui-ci créait des obstacles au rétablissement de la paix poursuivi par Mithridate; mais lorsqu'il reçut une lettre de l'empereur Claude, il cessa de brouiller les cartes. Ainsi toute l'Arménie-Majeure se soumit encore une fois au pouvoir de Mithridate.

[1] Tacite, *Annales*, XI, 9. [2] Josèphe, *Antiq. jud.*, XX, III (II), 1-3.

Pendant comme après cet intervalle de temps Mithridate usait de moyens cruels envers les révoltés, ce qui convenait peu à un règne restauré pour gagner les esprits [1]).

Sous le règne de l'empereur Claude I[er] des Parthes et des Arméniens s'étaient rendus à Rome; il semble que ces derniers étaient des ambassadeurs envoyés par Mithridate auprès de l'empereur; car, à cette époque il n'existait pas un membre de la famille royale comme otage résidant à Rome. Or, un jour l'empereur se trouvant présent au théâtre, les Parthes et les Arméniens occupaient des places parmi celles qui étaient destinées aux membres du sénat. Des envoyés des Germains étaient aussi présents au théâtre; ceux-ci se voyant séparés d'eux et placés au milieu du commun du peuple, passèrent, de leur propre initiative, du côté où se trouvaient assis les Parthes et les Arméniens, en disant que, sous le rapport de courage et de dignité, ils ne leur étaient point inférieurs. Claude, tout ému en face de la simplicité courageuse de ces Germains, les laissa où ils avaient préféré prendre place [2]).

L'Ibérien Mithridate gouvernait en paix l'Arménie jusqu'à l'an 51 lorsque deux événements notables vinrent troubler la paix, l'un plus fortement que l'autre. Le premier c'était que, l'année de la libération de Mithridate, le roi des Parthes Vardanès faisait des préparatifs pour envahir l'Arménie. Il aurait probablement mis la main à l'œuvre si Vibius Marsus, légat de Syrie, ne le détournait de son projet en le menaçant d'une guerre [3]). Le second événement, qui eut une issue lugubre, est le suivant.

V. Rhadamiste, fils de Pharasmane, roi d'Ibérie, convoitait le trône de son père. Lorsque le père se fut bien rendu compte des sentiments de son fils, il voulut détourner l'orage menaçant sur Mithridate, son frère. Le vieux renard rappela à Rhadamiste que c'était lui-même qui, ayant chassé les Parthes de l'Arménie, l'avait donnée à Mithridate; il conseillait à son fils de laisser la violence à une autre occasion, de recourir d'abord aux ressources de la ruse et d'opprimer Mithridate au moment où il s'attendrait le moins, ne s'étant point mis sur ses gardes. Sur ce, Rhadamiste feignant une brouillerie avec son père, se

[1] Tacite, *Annales*, XI, 8-9. Dion Cass., LX, VIII, 1. [2] Suétone, *Claude*, XXV. [3] Tacite, *Annales*, XI, 10.

rendit auprès de son oncle Mithridate. Celui-ci lui fit un bon accueil. Rhadamiste, ayant fait part de son projet aux grands du pays, les gagna à son parti et ensuite, comme s'il s'était réconcilié avec son père, retourna chez celui-ci. Pharasmane commença la tragédie par prétexter que, lorsqu'il allait faire la guerre au roi d'Albanie et demandait le secours des Romains, son frère s'était permis de s'opposer à lui; c'est pourquoi, ajoutait Pharasmane, il ferait expier cette insulte à Mithridate par sa mort. Pharasmane donna donc à Rhadamiste des forces considérables et le fit marcher contre son frère. Mithridate, effrayé de l'attaque soudaine, se jeta dans la forteresse de Gornéas [1]); cette place était un asile sûr, grâce à la force de son assiette et à sa garnison romaine, commandée par le préfet Célius Pollion et le centurion Caspérius. Rhadamiste, après d'inutiles attaques et des pertes, acheta de l'avarice du préfet le succès qu'il ne s'attendait plus de la force. Vainement Caspérius protestait contre un marché honteux, qui livrait pour de l'or un roi allié et l'Arménie qui lui avait été donnée par le peuple romain. Cependant, comme Pollion alléguait la supériorité des forces de Rhadamiste, et celui-ci les ordres de son père, Caspérius, après avoir obtenu une suspension d'armes, partit dans l'intention de détourner Pharasmane de la guerre, et d'instruire, s'il échouait dans cette négociation, Ummidius Quadratus, gouverneur de Syrie, de l'état où se trouvait l'Arménie. Par le départ de Caspérius, le préfet s'étant cru délivré d'un surveillant incommode, pressa Mithridate de conclure le traité. Il lui rappelait « l'amitié fraternelle, l'âge plus avancé de Pharasmane, les autres liens qui l'unissaient à ce roi; qu'il était l'époux de sa fille et le beau-père de Rhadamiste. Les Ibères ne repoussaient point la paix, quoiqu'ils fussent les plus forts pour le moment... ». Mithridate hésitait; le malheureux roi se défiait de Pollion qui, tandis qu'il lui disait effrontément: « la perfidie des Arméniens était assez connue » [2]), avait séduit une des courtisanes du palais de Mithridate, et se servait de la plus noire perfidie envers le malheureux roi; celui-ci « le croyait capable de se mettre, pour de l'or, au service de toutes les passions » [3]). Pendant ce temps, Caspérius arrive chez Pharasmane et demande que les Ibères lèvent

[1] Située à l'ouest-sud-ouest du lac Lychnite. [2] *Satis cognitam Armeniorum perfidiam*; Tacite, *Annales*, XII, 46. [3] *Ibid.*

le siège. Le roi le trompe publiquement par des réponses équivoques; quelquefois même il feint de consentir, tandis que par des messages secrets il ordonne à Rhadamiste de hâter la reddition de la forteresse. Alors on augmenta le prix de la trahison. Par des intrigues secrètes, Pollion corrompit ses soldats et les poussa à demander la paix et à déclarer qu'ils allaient abandonner la forteresse. Pressé par les circonstances, Mithridate accepta une entrevue avec son neveu pour conclure un traité et sortit du château. A son arrivée au camp de Rhadamiste, celui-ci se précipita dans les bras de Mithridate, le reçut avec toutes les apparences du respect, lui donna les noms de père et de beau-père et s'engagea, sous la foi du serment, à ne jamais attenter à ses jours par le fer ou le poison. Ensuite il l'entraîna, près de là, dans un bois sacré, où il avait, disait-il, fait préparer un sacrifice afin de sceller la paix en présence des dieux. Les rois des nations du nord de l'Asie-Supérieure, quand ils contractaient une alliance, se prenaient la main droite et se liaient les pouces en les serrant par un nœud. Lorsque le sang s'était porté aux extrémités, on piquait la veine et les contractants suçaient tour à tour leur sang qui scellait, de la sorte, une alliance inviolable et mystérieuse. Rhadamiste et Mithridate se disposaient à remplir cette cérémonie quand l'homme, qui devait appliquer les liens, se laissa tomber comme par mégarde, saisit les genoux de Mithridate et le renversa. D'autres l'enchaînèrent aussitôt et on l'entraîna, les fers aux pieds; ce qui était un affront de plus. Le peuple, traité durement sous son règne, le chargeait d'insultes et menaçait de le frapper; mais il y eut des âmes généreuses qui s'apitoyèrent sur un si grand changement de fortune. La reine, qui suivait avec ses enfants tout jeunes encore, poussait des cris lamentables. On les enferma séparément dans des chariots couverts, en attendant les ordres de Pharasmane. La couronne était plus chère à ce cœur d'hyène qu'un frère et qu'une fille avec leurs enfants; il donna donc la sentence de mort. Rhadamiste n'employa, pour être fidèle à son serment, ni le fer ni le poison contre son oncle et sa sœur. On les étendit par terre, et il les fit étouffer sous des vêtements entassés. Les fils de Mithridate aussi furent tués, par la raison qu'ils avaient pleuré le meurtre de leurs parents[1] (an 51 apr. J.-C.).

[1] Tacite, *Annales*, XII, 44-47. — La cérémonie de la conclusion du traité

CHAPITRE III.

6. Rhadamiste l'Ibère (51-52 apr. J.-C.).
7. Tigrane VI le Cappadocien (60-63 apr. J.-C.).

I. 6. *Rhadamiste* l'Ibère, roi d'Arménie. Le procurateur de Cappadoce envahit l'Arménie. Le gouverneur de Syrie envoie en Arménie Priscus avec un corps d'armée et peu après il le rappelle. — II. Le roi des Parthes Vologèse Ier se dispose à conduire en Arménie son frère Tiridate (51 apr. J.-C.). Fuite de Rhadamiste. — III. Rhadamiste rentre en Arménie. Les Arméniens se mettent en révolte. Rhadamiste et Zénobie s'enfuient. Zénobie est ramenée à Artaxate (51 apr. J.-C.). Rhadamiste est tué (58 apr. J.-C.). Pharasmane en Arménie. — IV. Une partie des Ibères s'établit en Arménie. — V. Rentrée de Tiridate en Arménie (54 apr. J.-C.). Néron donne la Sophène à Sohème (an 54). Domitius Corbulon est nommé par Néron commandant de l'armée romaine (57 apr. J.-C.). Tiridate quitte l'Arménie. — VI. Tiridate y rentre encore une fois (58 apr. J.-C.). Corbulon en Arménie; il détruit la ville d'Artaxate et s'empare de Tigranocerte (58-60 apr. J.-C.). L'insuccès de la nouvelle invasion de Tiridate. — VII. 7. *Tigrane* VI, roi d'Arménie (60-63 apr. J.-C.). Il envahit l'Adiabène. — VIII. Vologèse Ier envoie une armée sur Tigranocerte (61 apr. J.-C.). Corbulon envoie un messager à Vologèse Ier. Les Parthes et les Romains se retirent de l'Arménie. Tigrane VI la quitte aussi (63 apr. J.-C.).

I. Comme souvent les criminels obtiennent un heureux succès dans leurs entreprises, Rhadamiste réussit à monter sur le trône royal de l'Arménie. Mais les affaires ne tardèrent pas à prendre pour lui une mauvaise tournure. Lorsque le gouverneur de Syrie, Um. Quadratus, apprit la trahison qui avait perdu Mithridate et livré son royaume à ses assassins, il tint conseil, exposa les faits et demanda s'il fallait en tirer vengeance. « Quelques-uns, en petit nombre, traitèrent la question de l'honneur » [1]); la plupart se décidèrent pour le parti le plus sûr. Ces derniers, politiciens sans préjugés, disaient: « tous les crimes des étrangers devaient être accueillis avec joie; il fallait exciter les haines, à l'exemple des empereurs [2]), qui avaient donné cette même Arménie en apparence comme un présent, mais en réalité pour

entre les Mèdes et les Lydiens nous est rapportée par Hérodote (I, 74); elle est presque pareille à celle décrite plus haut à la suite de Tacite.

[1] ...*paucis decus publicum curae.* [2] ...*semina odiorum jacenda, ut saepe principes Romani* etc.

jeter le trouble parmi les Barbares. Que Rhadamiste garde un pouvoir obtenu par des crimes;... Il serait moins utile à Rome s'il devait sa couronne à des actions glorieuses » [1]). Cet avis l'emporta. Cependant, craignant qu'on ne les soupçonnât d'avoir approuvé les crimes des princes Ibériens et que l'empereur Claude ne donnât des ordres contraires, ils firent sommer Pharasmane de s'éloigner des frontières de l'Arménie et de rappeler son fils [2]). Mais ils n'obtinrent rien. La Cappadoce avait pour procurateur Jules Pélignus, également méprisable par la bassesse de son âme et ses difformités physiques. Pélignus leva dans sa province un corps d'auxiliaires en annonçant son projet de reconquérir l'Arménie. Mais bientôt, après avoir fait plus de mal aux alliés qu'aux ennemis, abandonné des siens, il se rendit auprès de Rhadamiste et, gagné par des présents, il lui conseilla de prendre les insignes de la royauté et il assista, comme satellite, au couronnement qu'il avait provoqué. Quand ces honteux événements furent connus par le gouverneur de Syrie, pour montrer qu'il ne fallait pas juger les autres d'après Pélignus, on fit partir le lieutenant Helvidius Priscus avec une légion. Ainsi, pour ces vertueux militaires, la moralité consistait plutôt à cacher les mauvaises pensées, sauf à en préparer les effets et à s'en réjouir si elles venaient à être couronnées par le succès. Priscus, qui était chargé de la mission de rétablir les affaires en Arménie selon les exigences des événements, franchit rapidement le mont Taurus. Déjà même il avait, en bien des points, ramené le calme par la douceur plus encore que par la force, lorsqu'il reçut l'ordre de rentrer en Syrie. Car, on cragnait que cette expédition ne devînt une cause de guerre avec les Parthes qu'on croyait devoir éviter [3]).

II. A cette époque, Vologèse Ier (51-90 apr. J.-C.) étant déjà monté sur le trône des Arsacides, donna la Médie à Pacorus, son frère aîné, et l'Arménie à Tiridate, son jeune frère [4]). L'Arsacide crut le moment favorable pour ressaisir l'Arménie qui était jadis soumise au pouvoir de ses ancêtres et était aujourd'hui livrée par un crime à un étranger. Il rassembla donc des troupes et se disposait à conduire en Arménie son frère pour le placer sur le trône royal de ce pays. On était à l'automne

[1] Tacite, *Annales*, XII, 48. [2] *Ibid.* [3] Tacite, *Annales*, XII, 49.
[4] Josèphe, *Antiq. jud.*, XX, III (II), 4.

de l'an 51. Au premier mouvement des Parthes, Rhadamiste se retira avec ses Ibères sans combattre. Tigranocerte et Artaxate se soumirent l'une après l'autre. Mais bientôt la rigueur de l'hiver, l'insuffisance des vivres et les maladies produites par cette double cause forcèrent Vologèse à renoncer pour le moment à son entreprise [1]).

III. L'Arménie était encore une fois abandonnée à elle-même. Rhadamiste y rentra plus implacable que jamais; car, il regardait les Arméniens comme des traîtres qui se révoltaient encore à l'occasion. Mais « ceux-ci, quoique habitués au servage » [2]), perdirent patience, se portèrent en armes contre le palais et l'assiégèrent [3]). Mais l'Ibérien réussit à se délivrer de leurs étreintes. Rhadamiste et son épouse Zénobie, qui était enceinte, ne dûrent leur salut qu'à la vitesse des chevaux sur lesquels ils s'enfuyaient. Dans les premiers moments, Zénobie supporta tant bien que mal les fatigues de la fuite par crainte de l'ennemi et par tendresse pour son époux. Mais bientôt, dans cette course sans repos, l'enfant qu'elle portait est violemment secoué. Ses entrailles se déchirent, et elle prie son mari de la dérober, par une mort honorable, aux outrages de la captivité. L'époux embrasse l'épouse, la soutient, l'encourage, tantôt frappé de sa vertu, tantôt effrayé et souffrant à l'idée que, s'il l'abandonnait, elle tomberait au pouvoir d'un autre. Finalement, égaré par la violence de son amour, Rhadamiste tire son cimeterre, et, comme il avait l'habitude du crime, il la frappe, la traîne jusqu'au bord de l'Araxe, la jette dans le fleuve, afin que son corps même ne puisse être enlevé, et s'enfuit à la hâte vers les États de son père. Cependant, les ondes de l'Araxe portèrent doucement le corps de Zénobie sur la rive. La reine n'était pas morte; elle donnait des signes de vie. Des bergers l'aperçurent, et, reconnaissant à la distinction de ses traits la noblesse de son rang, pansèrent sa plaie, y appliquèrent des simples, et, quand ils eurent appris son nom et son malheur, ils la portèrent dans la ville d'Artaxate. Tiridate se trouvait en ce moment dans cette capitale. Zénobie fut bientôt conduite par les soins des magistrats vers Tiridate, qui l'accueillit avec bonté et la traita comme une reine [4] (vers la fin de l'an 51). Rhadamiste toutefois n'avait

[1] Tacite, *Annales*, XII, 50. [2] ...*illi, quamvis servitio sueti*,... (Tacite, *ibid.*). [3] Tacite, *Annales*, XII, 50. [4] *Ibid.*, XII, 51.

pas perdu toute espérance de ressaisir le pouvoir royal de l'Arménie; jusque vers la fin de l'an 54 il entra plusieurs fois en ce pays et fut contraint de s'enfuir [1]; car, Tiridate s'y trouvait à nouveau dans cette même année. L'année 58 fut fatale pour lui; car, Pharasmane, sous prétexte qu'il le trahissait, l'a mis à mort. Dans cette même année, Pharasmane, pour prouver aux Romains son entière fidélité, envahit l'Arménie où Tiridate se trouvait pour la troisième fois. Le roi d'Ibérie s'y abandonnait plutôt à toutes les violences d'une vieille inimitié qu'il n'y faisait preuve de son attachement à l'empire de Rome [2]).

IV. Nous avons vu plus haut que, avant le commencement du règne d'Artaxias Ier, les Ibères avaient déjà occupé les régions de l'Arménie situées au pied du mont Paryadrès, et que Artaxias Ier s'en était rendu maître. Nous venons de voir aussi quelle sorte d'influence exercèrent sur l'Arménie Mithridate, Rhadamiste et Pharasmane. Il paraît donc certain que ce fut à ces deux époques, si favorables aux Ibères, qu'une partie d'entre eux franchit le fleuve Kour et s'établit dans la Gogarène. L'auteur anonyme (Arrien?) de la *Navigation autour de l'Euxin* écrit au IIe siècle de l'ère chrétienne que « près du fleuve Phasis *de Colchide* habitent les Ibères, qui de l'Ibérie se transportèrent en Arménie » [3]). Disons ici tout de suite que dans leur propre pays, « les Ibères de la plaine avaient adopté dès longtemps le costume et les mœurs des Arméniens et des Mèdes » [4]). Suivant Moïse de Khorène (III, 6), dans la première moitié du IVe siècle de notre ère, Mihran, roi des Ibères, était le *bdïaṡh* (grand seigneur) de la Gogarène et le général en chef de l'armée du nord de l'Arménie. Ce rapport de Moïse de Khorène n'est point dénué de valeur historique; il nous fait entendre par là que dans la Gogarène il existait une population ibérienne assez notable, et c'était, à n'en pas douter, en raison de la présence de cette population que le roi Mihran avait sous son pouvoir immédiat la province susdite sous la suzeraineté de Ḥosrov II le Jeune.

V. L'an 54, Tiridate, le frère du roi des Parthes, était, pour la seconde fois, entré en Arménie avec une armée parthique et il en avait chassé Rhadamiste, qui depuis lors ne put plus mettre le pied dans ce pays [5]).

[1] Tacite, *Annales*, XIII, 6. [2] *Ibid.*, XIII, 37. [3] *Fragm. hist. gr.*, 1883, t. V, p. 175. [4] Strabon, XI, III, 3. Eusthate, dans les *Geogr. gr. min.*, 1887, t. II, au v. 695, p. 342. [5] Tacite, *Annales*, XIII, 6.

Au rapport de Tacite (XIII, 7), l'empereur Néron « donna la Sophène à Sohème, avec les insignes de la royauté » (an 54). Ce prince appartenait à la famille des roitelets de la ville d'Émèse en Syrie. Nous ne croyons pourtant pas que Sohème ait pu régner longtemps en Sophène [1]).

Les Romains ne manquaient pas d'avoir leurs partisans en Arménie. Aussi, en l'an 55, Néron étant tout récemment monté sur le trône impérial (54-68 apr. J.-C.), « des ambassadeurs de l'Arménie plaidaient devant Néron la cause de leur nation ». Agrippine, sa mère, « se disposait à monter sur l'estrade de l'empereur et à siéger auprès de lui, quand Sénèque, surmontant la crainte qui paralysait les assistants, avertit Néron d'aller au-devant de sa mère. Cette démarche, dictée en apparence par la piété filiale, prévint un affront » [2]). Les ambassadeurs, tout en annonçant le récent envahissement de leur pays par les Parthes, demandaient à être secourus par Néron. Vologèse Ier était entré, l'année d'auparavant, en Arménie; toutefois, à cause de la révolte de son fils Vardanès, il s'était vu obligé de quitter ce pays. Les Romains ne pouvaient, en aucune façon, se résigner à voir détruite leur domination en Arménie. Aussi, la même année (55) Néron envoya en Arménie Lélius pour y remplacer C. Pollion. Mais ce nouveau commandant se montra plus avide d'argent que ne l'était son prédécesseur [3]). Cependant, avec l'année 58, tout venait de changer d'aspect et d'allures. Vers la fin de l'année précédente, Néron avait chargé Cnæus-Domitius Corbulon, général renommé, de conserver l'Arménie à l'empire romain. Il ordonna qu'en Syrie Ummidius Quadratus eût sous ses ordres deux légions romaines des quatre qu'il avait et la moitié des troupes auxiliaires, tandis que Corbulon, tout en prenant les deux autres légions et autant de troupes auxiliaires, pût aussi conduire avec lui les cohortes et les escadrons de la cavalerie qui hivernaient en Cappadoce. La troisième légion gauloise et des Germains faisaient partie de l'armée de Corbulon. En Syrie, le roi de Chalcis, Agrippa, et Antiochus, roi de Commagène, obéissant aux ordres de Néron, recrutèrent des troupes et jetèrent des ponts sur l'Euphrate.

L'armée de Corbulon marchait maintenant vers la frontière

[1] Voy. Josèphe, *Antiq. jud.*, XX, VIII (V), 4. [2] *Ibid.*, XIII, 5. Dion Cass., LXI, III, 3. [3] Dion Cass., LXI, VI, 6.



de l'Arménie. Cependant, Quadratus et Corbulon envoyèrent des messagers à Vologèse pour l'engager à préférer la paix à la guerre. Ils le menaçaient par là d'une guerre s'il ne quittait l'Arménie. Ils l'engageaient aussi à donner des otages dans le cas où il aurait préféré de quitter le pays. Comme Vologèse se trouvait dans une position difficile, il voulut prendre ce dernier parti; mais il ne renonça point à ses desseins sur l'Arménie [1]). Ainsi, Tiridate quittait ce pays pour la troisième fois.(an 58 apr. J.-C.).

VI. Cependant, vers la fin de l'année 58 le doute n'était plus possible que la guerre n'allât aussi commencer d'une façon vigoureuse. Vologèse Ier ne pouvait souffrir que les Romains pussent déposséder son frère Tiridate d'un royaume qu'il lui avait donné, ou que Tiridate le reçût, à titre de présent, d'une puissance étrangère. De son côté, Corbulon pensait qu'il était digne de la grandeur du peuple romain de recouvrer les conquêtes de Lucullus et de Pompée. « Les Arméniens, d'un avis embrassant les deux partis, appelaient en même temps les Parthes et les Romains. Mais la situation de leur pays et la conformité des mœurs les rapprochaient beaucoup plus des Parthes; des alliances de familles les unissaient à ce peuple; et comme ils ne connaissaient point la liberté, ils se tournaient vers lui pour demander un maître qu'ils auraient voulu bien servir » [2]). Vologèse mit sous les ordres de Tiridate un petit corps d'armée et le renvoya en Arménie; Tiridate y rentrait pour la quatrième fois (vers la fin de l'an 58 apr. J.-C.). Quant à Corbulon, qui, ayant bien instruit et bien discipliné son armée, était entré dans ce pays et y avait passé l'hiver, aux beaux jours du printemps de l'an 59 il prit l'offensive. Il distribua dans des postes avantageux l'infanterie des alliés sous les ordres de Pactius Orphitus, en lui recommandant de ne point prendre l'offensive. Ce commandant écrivait à Corbulon que les Barbares se gardaient mal, et que c'était l'occasion de les attaquer avec avantage. Le général lui enjoignit de se tenir dans les retranchements et d'attendre des renforts; mais Pactius ne tint aucun compte de cet ordre. Aussitôt qu'il eut reçu des forteresses voisines quelques troupes de

[1] Tacite, *Annales*, XIII, 6-9. [2] *Armenii ambigua fide utraque arma invitabant, situ terrarum, similitudine morum Parthis propiores connubiisque permixti, ac libertate ignota illuc magis ut ad servitium inclinantes* (Tacite, *Annales*, XIII, 34).

cavalerie qui demandaient étourdiment la bataille, il attaqua et fut battu. Effrayées de sa défaite, les réserves qui devaient le soutenir rentrèrent en désordre dans le camp. La nouvelle de cet échec émut vivement Corbulon, qui réprimanda Pactius, les préfets et les soldats, et leur donna l'ordre de camper hors des retranchements. Il les tint quelque temps dans cette situation humiliante et ne les reçut à merci qu'à la prière de toute l'armée [1]). Tiridate portait ouvertement en Arménie tous les ravages de la guerre et pillait les habitants qu'il croyait dévoués aux Romains. Lorsqu'on envoyait des troupes contre lui, il les évitait, courant tantôt d'un côté et tantôt de l'autre. Il effrayait par le bruit de ses courses plutôt que par des combats. C'était la seule stratégie qu'il avait raisonnablement adoptée contre les Romains. Corbulon chercha en vain à engager la bataille; il n'y parvint pas de longtemps. Forcé par la tactique de l'ennemi à porter la guerre sur tous les points, il divisa ses forces et donna l'ordre aux lieutenants et aux préfets d'agir en même temps de différents côtés. Le roi de Commagène, Antiochus, reçut l'ordre de marcher contre les provinces voisines de ses États; aussi, ce fut certainement l'Arzanène qui dut en souffrir toute la première. Pharasmane, de son côté, exerçait, depuis l'année précédente, des actes de violence que lui inspirait sa vieille inimitié pour les Arsacides et les Arméniens. Enfin, on appela les Insiques [2]); cette nation s'est montrée, plus que toutes les autres, fidèle à la cause des Romains et envahit les régions les plus impraticables de l'Arménie. Tiridate était tenu en échec. Comme il voyait ses desseins renversés, il envoya vers Corbulon des messagers lui demander, en son nom et au nom des Parthes: « pourquoi malgré les otages qu'on avait donnés aux Romains, et malgré le renouvellement d'une alliance qui semblait lui promettre de nouvelles faveurs, voulait-on le chasser de l'Arménie qu'il possédait depuis une date ancienne? » A ce discours, tout à fait captieux et parfaitement asiatique, Tiridate ajoutait des menaces d'une coopération de Vologèse, très efficace. Pour toute réponse, Corbulon, qui savait Vologèse occupé de la révolte de l'Hyrcanie, conseilla à Tiridate « de n'attaquer

[1] Voir en particulier Frontin, IV, I, 21, 28. Dans l'art. 21 Frontin mentionne une forteresse appelée Initia. [2] Ce peuple était probablement celui des Mosynèques du Pont.

César que par des prières. Il pouvait obtenir un règne durable et réussir sans effusion de sang, si, renonçant à des espérances éloignées et tardives, il s'attachait à celles qui sont présentes et certaines » [1]). L'échange de messages n'avançant en rien la conclusion de la paix, on proposa une entrevue où les deux chefs assisteraient en personne. Mais cette entrevue ne put avoir lieu par le manque de confiance réciproque.

Corbulon décida alors de changer le plan de campagne et de donner de grands coups à l'ennemi. Il partagea son armée en quatre corps, et, en attaquant les places fortes où se réfugiaient communément les Parthes et les Arméniens, en une seule journée il se rendit maître de trois d'entre elles. Le général en chef lui-même ayant personnellement réduit une de ces places, y fit mettre à mort tous les adultes, fit couronner comme des esclaves ceux qui étaient incapables de porter les armes et les vendit à prix d'argent. Les partisans de Tiridate furent frappés de terreur; de sorte que plusieurs autres places fortes ouvrirent spontanément leurs portes aux Romains. Selon toute apparence, ces opérations de guerre s'accomplissaient sur la rive droite du haut Araxe.

Encouragé par le succès de ses armes, Corbulon avait eu d'abord l'idée d'aller investir l'Artaxate. Il était persuadé que Tiridate s'y était retiré; cependant les éclaireurs vinrent rapporter que Tiridate s'éloignait sans qu'on sût s'il allait dans la Médie ou dans l'Albanie. D'ailleurs, le passage de l'Araxe, dans la région où Corbulon se trouvait, présentait de graves dangers. En face de cette situation, il changea de route, franchit le fleuve dans sa partie supérieure et prit la direction de la capitale. Tiridate croyait que, en recourant uniquement aux stratagèmes, il pouvait inspirer de la crainte aux Romains et les empêcher de marcher sur la résidence royale. Mais lorsqu'il vit que Corbulon marchait ferme sur la capitale, il l'abandonna à son sort et prit la fuite. Les habitants de la capitale ouvrirent volontairement leurs portes et se livrèrent aux Romains avec tous leurs biens. Par ce procédé ils sauvèrent leurs personnes. L'armée romaine prit ses quartiers d'hiver dans la capitale même. Au printemps de l'an 60 elle s'ébranla pour aller conquérir de nouveaux lauriers, auxquels préluda une insigne scélératesse mi-

[1] Tacite, *Annales*, XIII, 37.

litaire. Corbulon, en voyant la grandiose étendue de l'enceinte d'Artaxate, prétexta, à n'en pas douter, qu'on ne pouvait s'y maintenir que par une forte garnison dont il ne disposait pas. Il livra donc la noble ville à l'incendie et la rasa au niveau du sol. Ce n'était certainement pas la nécessité qui poussait Corbulon à détruire la reine des villes de l'Orient; car Tiridate était en fuite et la population s'était rendue de sa propre volonté et à merci. L'envie et la jalousie de voir qu'une nation *barbare* possédait une capitale si grande et si riche, et le désir de détruire la Carthage d'Arménie poussèrent Corbulon à cet acte honteux, digne des Vandales des âges à venir. Ce général voulut se faire un nom dans l'histoire particulièrement odieux aux yeux des Arméniens; hélas! il ne le mérita que trop [1]).

Corbulon jugea bon de marcher sur Tigranocerte. Il a dû ainsi partir des environs d'Artaxate et descendre directement vers le midi en traversant la province de Basoropède. Il marcha donc contre la ville de Tigrane le Grand sans commettre des hostilités pour montrer qu'il venait avec l'intention de pardonner, mais aussi sans se relâcher de sa vigilance; « car, il connaissait la versatilité de ce peuple, aussi lâche en face du danger que perfide quand l'occasion est offerte » [2]), dit Tacite (*Annales*, XIV, 23) aussi gratuitement que pour insulter les faibles. Les populations imploraient la miséricorde du vainqueur, ou désertaient leurs bourgades pour fuir vers des lieux impraticables. Il y en eut même qui se cachèrent dans des cavernes avec ce qu'ils avaient de plus cher. Le général romain, de son côté, recourut à divers expédients pour s'imposer aux populations. Il usa de clémence envers ceux qui s'étaient soumis; il poursuivit vivement les fugitifs, et, impitoyable, bien à tort, pour ceux qui s'étaient cachés dans des cavernes, il en fit garnir de bois et de sarments les ouvertures et les issues, et brûla les fuyards dans leurs retraites inoffensives. A son passage sur les limites du canton des Mardes, situé dans la partie occidentale de la Basoropède, il fut harcelé par ce peuple, habitué au brigandage et défendu par ses montagnes contre les invasions. Corbulon envoya les Ibériens ravager leurs terres; ceux-ci s'acquittèrent

[1] Corbulon se tua l'an 67! Ce second Scipion Émilien ne pouvait avoir meilleur sort que ce dernier. [2] ...*gnarus facilem mutatu gentem, ut segnem ad pericula, ita infidam ad occasiones.*

de leur mission, mais ils dûrent verser beaucoup de sang dans leurs propres rangs. L'armée romaine, qui n'avait point à souffrir des combats, s'épuisait par la misère et les fatigues. La viande était la seule nourriture des soldats. L'eau manquait, et les hommes, brûlés par les ardeurs de l'été et harassés par la longueur des marches, n'étaient soutenus que par le courage du chef, qui endurait lui-même plus de fatigues que le dernier des légionnaires. On arriva enfin dans des lieux cultivés et les soldats de Corbulon firent la moisson là où ils n'avaient pas semé. Des deux châteaux, où les Arméniens s'étaient réfugiés, l'un fut pris d'assaut, l'autre fut réduit par un siège en règle. On était, à n'en pas douter, dans le canton de Thôspite. L'armée passa ensuite dans le pays des Érouandounik [1]), un canton contigu à celui de Thôspite, du côté méridional. Là Corbulon échappa à un danger qui aurait pu lui faire expier le crime d'avoir détruit l'Artaxate. Un indigène, d'une naissance distinguée, surpris avec des armes auprès de la tente de Corbulon, avoua dans la torture le plan d'un complot, s'en déclara l'auteur et nomma ses complices. Tous ceux qui, en se disant amis, préparaient une trahison, furent jugés et punis. Peu de temps après, des députés de Tigranocerte vinrent annoncer que cette ville allait ouvrir ses portes et que les habitants attendaient des ordres [2]). Ils apportaient, ces Arméniens inépuisablement riches bien que lâches aux yeux des Romains, une couronne d'or, destinée à Corbulon en signe d'hospitalité. Corbulon daigna les recevoir avec distinction et n'enleva rien aux habitants. Rendons-lui justice à cette occasion; l'esprit d'avidité et de pillage n'animait pas ce vertueux Romain. Cependant, la citadelle était défendue par une jeunesse belliqueuse, sur laquelle la lâcheté n'avait pas prise. La citadelle ne fut point réduite sans combat. Ces jeunes Arméniens osèrent même risquer une bataille au pied des murs. Mais ils furent repoussés dans la forteresse et ne cédèrent qu'au moment où l'enceinte était envahie. En ce moment Tiridate se trouvait dans la partie occidentale de la Médie. De là il envahit les frontières de l'Arménie. Corbulon fit marcher contre lui les auxiliaires sous les ordres du lieutenant Vérulanus. Lui-même

[1] Suivant différentes éditions: *Taurantium, Tauraunntium, Tauranitium, Tauranuitium*. Par ces variantes on comprendrait la Tarônite, sur le haut Arsanias, ce qui n'était pas le cas, bien évidemment. [2] Voir Frontin (II, IX, 5) qui n'est pas d'accord avec Tacite sur la reddition de Tigranocerte.

suivit celui-ci de près avec les légions et força Tiridate de se retirer au loin et de renoncer, du moins pour le moment, à l'espoir de rentrer en Arménie. Il châtia ensuite par le fer et la flamme tous ceux qu'il savait être hostiles aux Romains [1]). La fin de l'été (an 60 apr. J.-C.) marqua la rentrée de l'Arménie sous le protectorat de l'empire romain.

VII. Comme l'Arménie venait d'être encore une fois soumise au pouvoir des Romains, Néron décida d'y envoyer un roi. Tigrane, petit-fils d'Archélaüs, roi de Cappadoce [2]), se trouvait alors à Rome en qualité d'otage. Néron lui conféra le titre et le pouvoir de roi d'Arménie et l'envoya dans ce pays (an 60). Tigrane VI choisit pour capitale la ville de Tigranocerte. Malgré sa naissance illustre, ce prince était descendu à Rome jusqu'à la bassesse des esclaves [3]). C'est ce qui avait certes préparé sa fortune. Mais il ne fut pas reçu en Arménie sans y rencontrer de l'opposition de la part de ceux qui tenaient pour les Arsacides, qui y comptaient encore de nombreux partisans. Mais la majorité des Arméniens, qui détestait les Parthes à cause de leur orgueil, préférait un roi donné par les Romains. Corbulon laissa à Tigrane 1,000 légionnaires, trois cohortes alliées, deux escadrons de cavalerie pour qu'il défendît plus sûrement sa nouvelle royauté. Mais ce qui fut bien humiliant alors pour l'Arménie c'est qu'on soumit aux ordres de Pharasmane, d'Aristobule, roi de l'Arménie-Mineure, de Polémon, roi de Pont, et d'Antiochus, roi de Commagène, les contrées de l'Arménie qui confinaient à leurs États. — Umm. Quadratus étant mort en Syrie, Corbulon quitta l'Arménie pour le remplacer dans son gouvernement [4] (vers la fin de l'an 60).

L'année de son quatrième consulat (60 apr. J.-C.) Néron fit élever en Arménie l'inscription suivante:

1. — *Nero Claudius*
2. — *Caesar Auggermancr.*
3. — *Imp. Pont. Max. Trib. Pot. XI.*

[1] Tacite, *Annales*, XIII, 34-41. XIV, 23-26, 29. Dion Cass., LXII, XIX, 1-4. XX, 1. [2] Tacite, *Annales*, XIV, 26. Josèphe (*Antiq. jud.*, XVIII, V (VII), 4, et *De bello jud.*, II, XI (XVIII), 6), fait paraître ce Tigrane comme petit-fils, du côté paternel, d'Hérode le jeune, et, du côté maternel, d'Archélaüs, roi de Cappadoce. [3] ...*usque ad servilem patientiam demissus*; Tacite, *Annales*, XIV, 26. [4] Tacite, *ibid.*

4. — *Cos. IIII Imp. VIIII Pat. P.*
5. — *CnDomitio Corbulon.*
6. — *Leg. Aug. Pro. Pr.*
7. — *TAurelio Fulvo Lg. Aug.*
8. — *Leg. III.* [1]) *Gal.* [2])

« [1] Néron Claude | [2] César, Auguste, Germanique, | [3] Empereur, Pontife Suprême, Tribun Prince pour la 11[e] fois, | [4] Consul pour la 4[e] fois, *Imperator* pour la 9[e] fois, Père de la patrie | [5] à Cn. Domitius Corbulon, | [6] Légat d'Auguste, Vice-Procurateur | [7] Et à Aurèle Fulvius, Légat d'Auguste | [8] de la 3[e] légion gauloise. ».

Corbulon devait ses faciles succès à la révolte des Hyrcaniens qui avait fait tourner de ce côté les forces de Vologèse I[er]. En apprenant l'expulsion de son propre frère Tiridate et l'élévation d'un prince étranger au trône d'Arménie, Vologèse voulait venger l'outrage fait à la maison des Arsacides; mais naturellement irrésolu, en songeant, d'un autre côté, à la grandeur de l'empire romain et au respect dû à une antique alliance, il n'osait se décider à entreprendre une guerre avec les Romains qui pouvait lui coûter chère. Au milieu de ces incertitudes, l'annonce d'un nouvel outrage vint l'irriter davantage. Car, Tigrane, au lieu de réorganiser son royaume, où tout était bouleversé, et de gagner ainsi la sympathie de tous ses sujets, était d'emblée sorti de l'Arménie et ravageait l'Adiabène, en faisant sur tous les points une guerre acharnée. Les Parthes se plaignaient qu'« ils étaient tombés dans un tel mépris que Rome ne daignait pas même envoyer contre eux un de ses généraux, et qu'elle les livrait aux insultes d'un otage, qui était longtemps confondu parmi ses esclaves » [3]).

VIII. Comme Vologèse avait terminé, en l'an 61, la guerre d'Hyrcanie, il avait, sur l'instigation de Tiridate, tourné toute son attention sur les affaires de l'Arménie. Dans une assemblée des grands, Vologèse plaça sur la tête de Tiridate une couronne royale. Il mit ensuite sous les ordres de Monésès la force des

[1] Tacite (*Historiae*, III, 24) mentionne cette légion comme ayant combattu en Arménie sous les ordres de Corbulon. [2] Cette inscription, gravée double sur deux tablettes, fut découverte en 1890 sous les ruines du couvent St-Mamas, dans le village Késarik, près de Kharpouth, dans la partie occidentale de l'Arménie. [3] Tacite, *Annales*, XV, 1.

cavaliers des gardes du corps royales et les auxiliaires adiabéniens avec leur roi Monobaze [1], et le chargea d'expulser Tigrane de l'Arménie. Il décida en même temps de s'unir avec les Hyrcaniens et d'envahir avec le reste de ses forces les provinces romaines. En apprenant la nouvelle de ces dispositions, Corbulon envoya au secours de Tigrane deux légions, c'est-à-dire environ 12,000 hommes; il enjoignit à leurs tribuns de rester plutôt sur la défensive. Il écrivit en même temps à Néron qu'il fallait nommer pour l'Arménie un général en chef particulier et que, en ce qui concernait la Syrie, pour la défendre contre Vologèse il avait pris toutes les dispositions nécessaires. Après l'époque de Lucullus, Tigranocerte était encore une fois fortifiée et devenue une ville florissante. Suivant Tacite (*Annales*, XV, 4), elle était alors « une place également forte par le nombre de ses défenseurs et par ses murailles. Un fleuve d'une largeur imposante, le Nicéphore [2]), entourait en outre une partie des remparts et on avait creusé un grand fossé partout où le fleuve paraissait insuffisant. La place avait une garnison romaine et des vivres rassemblés d'avance ». Ainsi, lorsque Monésès parut devant la ville, Tigrane avait déjà fait ses préparatifs pour la défendre. L'attaque des Parthes fut repoussée, et Tigrane ayant fait des sorties avec ses troupes nationales et romaines, harcelait les Parthes et les Adiabéniens; mais, en raison du nombre des troupes ennemies, il ne faisait rien de bien important [3]). Vologèse était à Nisibe, « à 37,000 pas de Tigranocerte » [4]). Corbulon députa alors vers lui Caspérius pour se plaindre que la province romaine était violée et qu'un roi ami et allié et des légions romaines avaient été assiégés: qu'il fallait lever le siège au plus vite, ou lui-même irait camper sur les terres ennemies [5]). Caspérius communiqua fièrement à Vologèse le message dont il était chargé. L'Arsacide n'était pas exempt de toute crainte; aussi, décidé à éviter tout engagement avec les armées romaines, et affectant des dispositions pacifiques, il répondit au centurion qu'« il allait envoyer des députés vers l'empereur romain pour lui demander l'Arménie et consolider la paix. Il ordonna à Monésès d'abandonner Tigranocerte, et s'éloigna lui-même » [6]). Il

[1] Voy. Dion Cass., LXII, xx, 2. [2] Le fleuve Centrite, sans aucun doute. [3] Tacite, *Annales*, XV, 4. Dion Cass., LXII, xx, 2-3. [4] Tacite, *ibid.*, XV, 5. [5] *Ibid.* [6] *Ibid.*

est évident qu'une entente avait eu lieu entre Vologèse et le messager de Corbulon, en raison de laquelle les troupes romaines quittèrent Tigranocerte et Tigrane sortit de l'Arménie pour ne plus y revenir. Le règne de Tigrane VI avait duré trois ans (60-63 apr. J.-C.)[1].

ÂGES MOYENS HISTORIQUES

TROISIÈME PÉRIODE

Dynastie des Arsacides

(66-305...498 apr. J.-C.)

CHAPITRE Ier.

1. TIRIDATE Ier (66-env. 99 apr. J.-C.).

I. Le général C. Pétus est envoyé par Néron en Arménie (62 apr. J.-C.). Guerre des Parthes avec les Romains. Pétus, défait, quitte l'Arménie (62 apr. J.-C.). — II. Néron envoie en Arménie Corbulon avec une nouvelle armée. Tiridate, en promettant d'aller à Rome, dépose le diadème royal sous l'image de Néron (63 apr. J.-C.). — III. Voyage de Tiridate vers Rome. Néron le nomme roi d'Arménie (66 apr. J.-C.). 1. Tiridate Ier (66-env. 99 apr. J.-C.) reconstruit la ville d'Artaxate. — IV. La dynastie des Arsacides. — V. Tiridate Ier fait serment de fidélité envers Vespasien. — VI. Invasion des Alains (74 apr. J.-C.). Les Sarmates Aorses et Sirakes s'établissent en Arménie. — VII. L'Adropatène et la Sophène.

I. Suivant la promesse donnée, Vologèse envoya des députés vers Néron pour lui demander qu'il voulût élever Tiridate à la royauté de l'Arménie. Mais les négociations restèrent infructueuses, et les députés retournèrent en Orient. Il était évident que les Parthes allaient recommencer la guerre. Aussi, suivant l'avis de Corbulon, Néron nomma un chef particulier de l'armée qui devait opérer en Arménie; ce fut Césennius Pétus. Celui-ci avait trois légions, auxquelles s'ajoutèrent les troupes auxiliaires du Pont, de la Galatie et de la Cappadoce. Corbulon aussi, qui

[1] Tacite, *Annales*, XV, 6.

était en Syrie, eut trois légions; ses troupes auxiliaires étaient celles de la Syrie. Corbulon devait défendre la Syrie, tandis que le rôle de Pétus, comme on le sait, devait être celui de repousser toute attaque des Parthes sur l'Arménie. Les deux généraux devaient agir d'accord et avec une parfaite entente. Mais ces deux hommes de guerre nourrissaient dans leur cœur des sentiments d'une rivalité malsaine. Aussi, l'issue d'une guerre en Arménie paraissait devoir être plutôt malheureuse, d'autant plus que Pétus, malgré ses vantardises, n'était pas un brillant génie militaire et la fermeté d'esprit lui faisait défaut. Au moment où, pour entrer en Arménie (commencement de l'an 62), on traversait l'Euphrate sur un pont près de Mélitène, le cheval, qui portait les ornements consulaires, s'effraya sans cause apparente et rebroussa chemin. Cet événement et quelques autres aussi parurent à l'armée d'un triste présage. Étant entré en Arménie, Pétus ne faisait rien de bien important; l'armée prit ses quartiers d'hiver tout près de l'Euphrate [1]), au bord de la Rhandéia, un affluent de l'Euphrate, à proximité de l'Arsanias. Au printemps les Parthes avaient commencé ouvertement la guerre; Pétus l'avait acceptée. De son côté, Corbulon ayant franchi l'Euphrate avait occupé une forte position en Mésopotamie.

Persuadés qu'en se portant contre Corbulon ils n'auraient pu gagner aucun avantage sur lui, les Parthes tournèrent toutes leurs forces contre celles de Pétus. Ce général avait envoyé, à la fin d'été, une de ses légions au Pont pour y prendre ses quartiers d'hiver; d'un autre côté, il autorisait un grand nombre de ses soldats à s'éloigner du camp. Les Parthes s'étaient décidés à faire la guerre même dans la mauvaise saison. Lorsque Pétus s'aperçut de la décision des Parthes, il se hâta de rassembler toutes ses forces. Son armée se trouvait alors campée dans une plaine entre l'Arsanias et le Taurus, c'est-à-dire entre l'Euphrate oriental et l'Antitaurus en Sophène. De là il envoya son épouse et son fils dans la forteresse d'Arsamosate, et, après avoir longtemps hésité, il dépêcha un messager vers Corbulon pour l'informer de la situation où il se trouvait; en même temps il demandait à Corbulon du secours. Les Parthes, après quelques rencontres heureuses, entouraient l'armée de Pétus dans son propre camp. Corbulon ne se pressait point, afin que, les dan-

[1] Dans les environs de la ville de Kharpouth actuelle.

gers de Pétus devenant plus grands, il y eût aussi plus de gloire à le secourir. Vologèse, informé que Pétus avait fait garder les passages ici par des fantassins, là par des cavaliers, par une attaque il écrasa les premiers et, par des dispositions menaçantes, il effraya les seconds. Un seul centurion romain osa défendre une tour, dont il commandait la garnison; il fit avec succès plusieurs sorties; mais il ne pouvait lutter longtemps contre le nombre de l'ennemi, et les feux lancés du dehors l'enveloppèrent dans la tour. Il y eut des fantassins qui fuirent le théâtre de la guerre, et les blessés qui regagnèrent le camp augmentèrent la terreur des soldats. Par un second message, Pétus priait Corbulon « de venir au plus tôt sauver les enseignes, les aigles et les restes d'une armée malheureuse qui n'existait plus que de nom... ». Corbulon ne s'effraya point, et, par la route la plus courte il gagna la Commagène, la Cappadoce et enfin l'Arménie. Les premiers d'entre les fuyards que Corbulon rencontra sur la route, reçurent l'ordre de regagner leur corps d'armée. Corbulon et ses soldats marchaient maintenant en toute hâte, sans s'arrêter ni jour ni nuit. Vologèse n'en pressait les assiégés que plus vivement. Les troupes de Pétus, sortant à peine de leurs tentes, se bornaient à défendre les retranchements.

Abattu par le découragement de l'armée, Pétus écrivit une première lettre à Vologèse en se plaignant « qu'il faisait la guerre aux Romains à cause de l'Arménie, qui avait toujours été soumise à la domination romaine ou à un roi choisi par l'empereur... Vologèse était venu, avec toutes les forces de son empire, pour attaquer deux légions; mais il restait aux Romains le monde entier pour soutenir leur cause en continuant la guerre ». Vologèse, sans discuter, répondit que sous peu on prononcerait sur le sort des légions romaines. Pétus, revenant à la charge, fit demander par des deputés un entretien au roi qui lui envoya Vasacès [1]), commandant de sa cavalerie. Dans la conférence tenue par ces deux généraux, Pétus cita Lucullus, Pompée et tout ce que les Césars avaient fait pour garder ou donner l'Arménie. Vasacès lui répondait que les Romains, en retenant ou en donnant l'Arménie, n'avaient eu qu'une apparente souveraineté et que, virtuellement, la possession en restait chez les Parthes. Finalement, après bien des débats, le roi d'Adiabène Monobaze

[1] Cette appellation est foncièrement arménienne.

assista le lendemain, comme témoin, au traité qui fut conclu. Il fut décidé: 1° que les Parthes lèveraient le siège; 2° que les Romains évacueraient entièrement l'Arménie; 3° qu'on livrerait aux Parthes les châteaux et les magasins des provisions; 4° que, tous ces arrangements terminés, on donnerait à Vologèse la facilité d'envoyer à Néron des ambassadeurs [1]). Telles furent les conditions, bonnes ou mauvaises, de la capitulation de la Rhandéia. — Pétus construisit un pont sur le fleuve Arsanias, qui coulait près du camp, sous prétexte d'assurer le passage à ses légions; mais, en réalité, c'étaient les Parthes qui en avaient ordonné la construction comme un monument de leur victoire. En effet, seuls les Parthes s'en servirent, tandis que Pétus, ses légions et ses auxiliaires prirent une route opposée. « Le bruit courut que les légions avaient passé sous le joug et subi les autres humiliations de la défaite; c'était une invention des Arméniens », dit Tacite (*Annales*, XV, 15). Mais cette invention ne pouvait raisonnablement en être une; le prétexte, sous lequel Pétus fit construire à ses légionnaires le pont, autorise à retenir comme vrai le dire des Arméniens qui étaient, d'ailleurs, témoins oculaires. D'ailleurs Sextus Rufus (*Breviarium* etc., XX) dit formellement que « les Parthes firent passer les légions sous le joug ». Avant que l'armée romaine fût sortie des retranchements, les Arméniens, habitant la contrée, y entrèrent. A son départ, ils se placèrent des deux côtés de la route, et, reconnaissant des esclaves et des bêtes de somme qu'on leur avait enlevés autrefois, ils s'en emparèrent. Ils prirent aussi des habits et des armes appartenant en propre aux légionnaires, « sans que le soldat tremblant osât résister, de peur d'amener une collision ». Ils subissaient la peine du talion. Vologèse fit amonceler les armes des morts et les cadavres pour attester la défaite de l'armée romaine. Mais il n'assista point au départ des légions qui fuyaient plutôt qu'elles ne partaient en bon ordre. Ensuite, monté sur un éléphant, il traversa l'Arsanias sur le pont construit par les légionnaires romains; tous les hommes de son cortège passèrent après lui sur des chevaux. Pétus franchit en un jour un espace de quarante milles [2]), abandonnant çà et là les blessés. La précipitation de cette fuite ne fut pas moins honteuse qu'une déroute devant l'ennemi [3] (l'an 62 apr. J.-C.).

[1] Tacite, *Annales*, XV, 14. [2] Kilom. 58.900 m. [3] Tacite, *Annales*,

II. Pétus avait juré au pied des enseignes et en présence de ceux que Vologèse avait envoyés comme témoins, qu'aucun Romain n'entrerait en Arménie jusqu'à ce que Néron n'eût fait savoir par lettres qu'il consentait à la paix. Corbulon n'était alors éloigné que de trois jours de marche. Il se porta avec ses troupes à la rencontre des vaincus sur les bords de l'Euphrate. Tristes et déplorant le sort malheureux de leurs camarades, les soldats de Corbulon ne pouvaient s'empêcher de fondre en larmes. C'est à peine si, dans cette douleur, on échangea le salut obligatoire. Les deux chefs eurent ensemble un court entretien. Aux observations de Corbulon Pétus ne se révolta point, et il répondit à son collègue qu'ils n'avaient qu'à tourner leurs aigles et à marcher ensemble sur l'Arménie, affaiblie par la retraite de Vologèse. Mais Corbulon rejeta net ce conseil perfide en disant qu'il n'y était point autorisé par l'empereur et ne pouvait préjuger la décision que Néron pouvait prendre. Cependant, des négociations eurent lieu entre Corbulon et Vologèse, à la suite desquelles les armées des deux partis se retirèrent de l'Arménie. Corbulon rentra en Syrie. « Et l'Arménie était sans maître » [1]).

Lorsque l'an 63 les ambassadeurs de Vologèse se rendirent à Rome, ils déclarèrent fièrement que ni Tigrane VI ni même Pétus n'avaient souffert en Arménie aucun préjudice de la part des Parthes; car, disaient-ils, Vologèse était puissant et voulait garder l'amitié des Romains. Aussi, ils demandaient que Néron accordât l'Arménie à Tiridate et que celui-ci, lorsque les fonctions de son sacerdoce le lui permettraient, ne refuserait pas d'aller à Rome recevoir le diadème. Vologèse avait écrit une lettre dans ce sens à Néron, lettre que les ambassadeurs, accompagnés par un centurion romain, présentèrent à l'empereur. Cependant, avant leur arrivée, Pétus, par une lettre, avait présenté les affaires sous un jour favorable. Interrogé par Néron, le centurion répondit que les Romains avaient entièrement évacué l'Arménie. Néron comprit alors la raillerie des *Barbares*, qui demandaient ce qu'ils avaient pris. La proposition de Vologèse fut rejetée pour la forme. Les ambassadeurs reçurent des présents et la réponse, déguisée sous ces présents, que Tiridate

XV, 6-16. Suétone, *Néron*, XXXIX-XL. Dion Cass., LXII, XXI, 1-4. Eutrope, VII, XIV, 4. Sext. Rufus, *Brev.* etc., XX. Orose, VII, VII, 12. Jornandès, *De regnorum success.* [1] Tacite, *Annales*, XV, 17. Dion Cass., LXII, XXII, 1-3.

ne renouvellerait pas en vain les mêmes demandes s'il venait en personne exposer ses prières. Les Romains décidèrent en même temps de rassembler sans plus tarder une nouvelle armée, dans laquelle ne se trouverait pas un seul soldat de l'ancienne armée de Pétus. Ils placèrent cette armée sous les ordres de Corbulon, qui reçut l'ordre de marcher sur l'Arménie. Là Corbulon reçut des députés envoyés vers lui par Tiridate et Vologèse qui lui proposaient la paix. Corbulon leur donna pour le moment une réponse plutôt évasive, en y ajoutant toutefois qu'« il valait mieux pour Tiridate recevoir en présent un royaume qui n'eût souffert aucun ravage... ». Corbulon fit suivre ce conseil par la terreur. Il chassa de leurs habitations les grands de l'Arménie qui, les premiers, avaient abandonné le parti des Romains, en même temps qu'il détruisit leurs forteresses. Dans la plaine comme sur la montagne, chez les puissants comme chez les faibles il porta un égal effroi. Cette conduite produisit son effet sur les Parthes aussi. Tiridate demanda un jour et un lieu pour conférer. L'entrevue fut fixée à peu de jours de distance. Les Parthes choisirent le lieu même où Pétus avait été assiégé avec ses légions, ce lieu leur rappelant des événements heureux. Corbulon l'accepta, dans l'idée que le contraste ajouterait à sa gloire. Le jour convenu, le gendre de Corbulon et un chevalier romain de première classe se rendirent au camp de Tiridate. Les deux chefs prirent chacun vingt cavaliers. Chemin faisant Tiridate, à la vue de Corbulon, descendit le premier de cheval; Corbulon s'empressa d'en faire autant. Quand ils s'approchèrent l'un de l'autre, ils se donnèrent la main.

Le général romain fit ses compliments au jeune prince arsacide d'avoir renoncé à des chances incertaines pour prendre le parti le plus sûr et le plus avantageux. Tiridate finit sa réponse par dire « qu'il irait à Rome et qu'il donnerait à César une gloire toute nouvelle, la gloire de voir un Arsacide suppliant, sans que les Parthes aient été vaincus »[1]). On convint ensuite que Tiridate, qui portait toujours les insignes de la royauté, les déposerait au pied de la statue de Néron, et qu'il ne les reprendrait que de la main de Néron. Ils terminèrent l'entrevue en s'embrassant. Il va sans dire que dans l'attitude et le langage de Tiridate il y avait quelque chose d'humiliant

[1] Tacite, *Annales*, XV, 29.

pour lui. L'histoire parle de la promesse de Tiridate de donner aux Romains des otages, de même que du désir que Vologèse avait exprimé par ses ambassadeurs à Corbulon de voir que les Romains ne fissent rien qui fût capable de montrer Tiridate comme soumis à leur pouvoir: qu'il n'ôtât jamais l'épée qu'il portait, et que, à son arrivée à Rome, les honneurs rendus aux consuls fussent également rendus à lui. Il semble que ces conditions avaient été acceptées par Corbulon.

Quelques jours après cette entrevue, la première de ces conditions devait être remplie d'une façon solennelle. Dans le camp et au centre, les Romains avaient élevé un tribunal, sur lequel était posée une chaise curule qui portait la statue de Néron. Tiridate s'avançait de loin suivi de toute sa magnifique cavalerie, marchant en bon ordre; un grand nombre d'Arméniens le suivaient aussi. Les cavaliers parthes vinrent se tenir d'un côté du tribunal, rangés par escadrons et avec toutes les décorations de leur pays; de l'autre se tenaient les légions romaines avec leurs aigles brillantes, leurs enseignes déployées et les statues de leurs divinités au milieu d'elles, comme dans un temple. Suivant l'usage, on a d'abord immolé des victimes; ensuite, Tiridate s'avança, détacha de son front le diadème et alla le poser au pied de la statue de Néron. A ce spectacle, tous les légionnaires étaient saisis d'une vive et profonde émotion, d'autant plus qu'ils avaient encore sous leurs yeux le siège soutenu par leurs camarades et leur massacre. « Mais aujourd'hui les événements sont changés; Tiridate ira *à Rome* se montrant aux nations presque comme un captif » [1]), disait le vieux grognard légionnaire. Aux pompes magnifiques Corbulon ajoutait la politesse et des festins. A la veille d'un si long voyage, Tiridate demanda au général romain quelque temps pour aller voir sa mère et ses frères. En attendant, il laissa sa fille en otage et remit à Corbulon une lettre à l'adresse de Néron, dans laquelle il se montrait un suppliant [2]). L'an 63 après J.-C. était signalé par ces mémorables événements.

Les bardes arméniens de Colthène faisaient mention, dans un de leurs chants, des expéditions de Corbulon en Arménie; malheureusement, il ne nous en parvint que quelques mots,

[1] Tacite. *Annales*, XV. 29. [2] Tacite, *ibid.*, XV, 24–31, et *Historiae*, III. 6. Dion Cass., LXII, XXII, 3–XXIII. 1–6.

suivis d'une erreur historique lamentable. Moïse de Khorène (II, 54), tout en rapportant son expédition d'une façon différente, ajoute à son dire: « Tout en se proposant de chanter cet événement dans leurs fables, ils disent qu' ' un certain nommé Domét vint', c'est-à-dire l'empereur Domitien; ce n'est pas qu'il soit venu ici; mais, en donnant un sens allégorique à son ordre et à ses armées, ils appellent ceux-ci de son nom ».

III. Tiridate, après s'être séparé de Corbulon, s'était rendu en Médie, où il eut des entrevues avec ses frères. Bientôt après il se mit en route pour aller à Rome. Tiridate était un bel homme quant au visage et à la stature. Il était accompagné de son épouse qui, au lieu de cacher sa figure par un voile, portait un casque d'or, dont la visière était sans doute façonnée de manière à dérober tout à fait, ou peu s'en faut, le visage de la princesse aux regards avidement scrutateurs du public curieux. Dans son voyage Tiridate avait aussi avec lui ses propres enfants [1]) et les fils de Vologèse et de Pacorus, son autre frère, comme aussi ceux de Monobaze, roi d'Adiabène. De l'armée parthe, 3,000 cavaliers entouraient Tiridate et les siens comme un corps de gardes militaires. Il va sans dire que des seigneurs féodaux arméniens accompagnaient, sans aucun doute, dans ce voyage leur futur roi. Partout où cette caravane royale passait, et surtout à travers les provinces de l'empire romain, elle était l'objet de démonstrations joyeuses de la part du public et recevait un accueil entraînant de grandes dépenses. Comme Tiridate était revêtu de la dignité de mage ou plutôt de chef des mages dans la religion zoroastrienne, « il n'avait pas voulu naviguer; car, *les mazdéens* ne jugent pas licite de cracher à la mer et de la profaner par d'autres besoins propres aux mortels » [2]). Aussi, il fit tout le voyage d'aller à dos de cheval à travers la Thrace, l'Illyrie et le Picénum; et quand il arriva à Naples, où se trouvait alors Néron, le voyage avait duré neuf mois. L'Arsacide n'a pas voulu ôter de ses reins son épée; mais il consentit qu'on l'affermît par des clous sur son fourreau. A Putéolis [3]), Néron fit donner des jeux de combat singulier en l'honneur de Tiridate; à cette occasion, dans le but de faire honneur à la so-

[1] Dion Cass., LXIII, I, 2; cet historien ne rapporte pourtant pas le nombre ni le sexe des enfants de Tiridate; nous avons vu que Tacite (*Annales*, XV, 30) faisait mention d'une fille de ce prince. [2] Pline, XXX, II, 6, édit. Sillig-Perthes. [3] La petite ville de Pozzuoli de nos jours, près de Naples.

lennité et de donner une preuve de son habileté, Tiridate, à ce que l'on rapporte, d'un coup de flèche, lancée du siège qu'il occupait, perça deux taureaux de part en part. Mais ce fut à Rome que Néron remplit la solennité de l'investiture du pouvoir royal de l'Arménie.

Les préparatifs faits, dès la veille la capitale du monde était ornée et éclairée. Le lendemain, Néron, paré de vêtements de triomphe, entouré de dignitaires romains et suivi de soldats magnifiquement vêtus et armés, se rendait au forum. Lorsqu'il s'assit sur le trône impérial, Tiridate, suivi de ses fils et de ses compagnons de voyage, s'avança entre deux lignes de soldats; arrivé devant le trône, il se prosterna devant Néron. En ce moment, comme le peuple poussait des acclamations, Tiridate parut saisi de frayeur; mais lorsqu'on imposa silence par le héraut, Tiridate parla en ces termes à Néron: « Mon seigneur, je suis de la descendance d'Arsace, frère des rois Vologèse et Pacorus et ton serviteur; je suis venu vers toi qui es mon dieu; je t'ai adoré comme le Mithra; je serai ce que tu m'ordonneras; car, c'est toi qui es mon sort et ma fortune » [1]). Néron lui répondit en ces termes: « Tu as bien fait de venir ici pour jouir de ma présence par votre propre personne. Ce que ton père ne t'a pas laissé, et ce que, en te le donnant, tes frères n'ont pas conservé, moi je te l'accorde, et je te fais roi d'Arménie, afin que vous sachiez, toi aussi bien qu'eux, que j'ai le pouvoir d'enlever et d'octroyer des royaumes » [2]). A la suite de cette réponse et sur l'ordre de Néron, Tiridate monta les degrés de l'estrade impériale et s'assit aux pieds de l'empereur; Néron posa alors le diadème royal sur la tête de Tiridate. Le peuple saluait les deux princes de ses vivats poussés à hauts cris. Un préteur, s'avançant vers le public et faisant fonction d'interprète, lui expliquait les paroles du suppliant. A l'occasion des solennités, Néron avait fait dorer tout le théâtre de Pompée. Avant d'y prendre sa place, Tiridate se prosterna une seconde fois devant l'empereur. Des jeux publics et des réjouissances en grand ne manquèrent point en l'honneur du roi d'Arménie. La paix régnait maintenant dans toute l'étendue de l'empire romain; aussi, Néron ferma les portes du temple de Janus. L'empereur avait dépensé pour Tiridate des sommes immenses, et, à l'occasion de son congé,

[1] Dion Cass., LXIII, v, 2. [2] *Idem*, LXIII, v, 3.

il lui fit présent 50,000,000 de sesterces [1]). A la demande de Tiridate, qui, à force de ses flatteries un peu exagérées et manifestement serviles, était devenu la *persona gratissima* du prince romain, Néron consentit qu'il rebâtît l'Artaxate, ruinée un peu à cause de lui. Dans ce but, l'empereur mit à sa disposition des artisans et des ouvriers, et Tiridate en engagea un plus grand nombre encore pour son propre compte. Ainsi, on avait donné à l'Arménie un roi à force de dépenser plus de sommes d'argent qu'il n'en aurait fallu pour faire de grandes guerres (an 66 apr. J.-C.). Mais Rome devait cela à sa gloire et à son honneur.

Il semble que, après ses conversations avec l'empereur romain, Tiridate, notre ancien pontife mazdéen, s'était tant soit peu relâché dans ses anciens scrupules religieux; car, au cours de son voyage de retour en Arménie, lui et toute son interminable suite traversèrent la mer Adriatique, de Brundisium dans la direction de Dyrrachium [2]). Lorsqu'il arriva en Asie, Corbulon empêcha une partie des artisans romains de se rendre en Arménie; il le permit seulement à ceux que Néron avait donnés directement à Tiridate. Ferme dans son projet, le roi arsacide Tiridate Ier, devenu maintenant le premier citoyen arménien, releva de sa ruine l'Artaxate en en faisant sa capitale.

IV. Avec le règne de Tiridate Ier [3]) une nouvelle époque va s'inaugurer pour l'Arménie, époque à laquelle les populations du pays aspiraient depuis longtemps, et dans laquelle d'innombrables malheurs, qui s'étaient succédé sans interruption durant un siècle entier, seront bientôt oubliés par le bon ordre et la paix, grâce au gouvernement paternel du premier roi arsacide. A partir de ce roi, une dynastie parthe règnera en Arménie pendant 362 ans, bien que la transmission du pouvoir ou la succession au trône royal n'aura pas toujours lieu de père en fils. Troisième en ordre de dates, la dynastie des Arsacides aussi

[1] Dion Cass., LXIII, v, 3. Un sesterce en moyenne = fr. 0.19 c. = 9,500,000 frs. = LT. 418,000. [2] La ville de Durazzo de l'Albanie moderne.

[3] Moïse de Khorène ignore l'avènement de ce premier roi arsacide au trône royal d'Arménie; il ignore aussi les guerres et les multiples péripéties qui précédèrent son avènement. Chez lui, comme chez Agathange, certaines de ses notables actions sont attribuées au roi Tiridate III qui monta sur le trône dans le troisième quart du IIIe siècle de l'ère chrétienne. Au Ve siècle, dans lequel Agathange écrivait, la tradition nationale avait donc perdu le souvenir du premier roi arsacide d'Arménie; cet oubli s'est aussi étendu sur plusieurs de ses successeurs du même sang.

a eu ses jours de gloire, une gloire toutefois qui n'a été ni grande ni même durable; elle a eu, en revanche, des jours et même des époques tristes, où des malheurs fondaient sur la nation aussi souvent que d'une façon lourde et désespérante. Au point de vue de la grandeur, cette dynastie, d'origine étrangère, loin d'égaler la dynastie aramienne, se montra, en somme, inférieure même à celle des Artaxiades, ces deux dernières d'origine foncièrement nationale. Comme cette dynastie était une création de l'empire romain, grâce à cette condition, elle a pu se maintenir assez longtemps contre les attaques des Sassanides. La protection romaine étant venue lui manquer sous Théodose Ier, la discorde, toujours régnante parmi les seigneurs féodaux, devint triomphante. L'abandon des empereurs de Byzance donna à cette dynastie un très grave coup; l'insoumission des princes féodaux, éternellement désunis, lui donna le coup mortel.

V. L'an 69, Vespasien se trouvait en Orient lorsqu'il fut salué empereur par l'armée romaine. Tiridate Ier le reconnut et fit serment de fidélité envers le nouvel empereur [1]). Comme en général Vespasien n'avait pas grande confiance dans les princes parthes, il envoya des députés chez Vologèse Ier et chez Tiridate, afin que, en se les gagnant, il eût moins de préoccupations à son retour à Rome [2]).

VI. Les Alains, qui étaient une nation de Scythes et habitaient à l'ouest du Caucase, dans les années 73-74 envahirent la Médie, et, après l'avoir saccagée, marchèrent droit sur l'Arménie. A cette époque, Vologèse Ier, roi des Parthes, et Pacorus, roi des Mèdes, frères de Tiridate, étaient encore en vie; mais ils n'avaient pas été en état de s'opposer à l'impétueux envahissement de ces hordes barbares. Au rapport de Josèphe (*Antiq. jud.*, VII, VII [XXIX], 4), « Les Alains s'avancèrent jusqu'à l'Arménie. Tiridate régnait sur ce pays; il marcha contre eux et leur livra bataille; mais peu s'en fallut qu'il ne fût pris vivant dans le combat. Car, un soldat des troupes ennemies ayant lancé le lacet sur lui, l'enveloppa, et il était sur le point de l'entraîner, quand le roi, d'un mouvement rapide, coupa le lacet et s'enfuit. Mais les Alains, rendus plus féroces par la guerre, ravagèrent le pays, et, en emmenant des deux royaumes un grand nombre d'hommes et beaucoup de butin, retournèrent dans leur pays ».

[1] Tacite, *Historiae*, II, 81. [2] *Ibid.*, II, 82.

C'est, selon toutes les probabilités, cette invasion des Alains qui avait laissé en Arménie des traces remarquables de son passage. Strabon (XI, II, 1) en parlant des Scythes dit: « Nous nommerons... des tribus de Sarmates de race scythique, auxquelles succèdent des Aorses et des Sirakes (Σιρακοί); ceux-ci s'avancent au midi jusqu'à la chaîne du Caucase... ». La dénomination d'Aorses nous rappelle la plaine d'Àuarâyr[1]) du canton d'Artaz de la province de Basoropède. Ici nous croyons devoir accorder une certaine valeur au rapport de Moïse de Khorène (II, 52), suivant lequel on avait emmené des captifs du pays des Alains et on les avait établis dans la région du sud-est du mont Masis, région qui s'appelait « canton de Šâuaršan »; et on avait ordonné pour qu'on y eût à garder l'appellation originelle d'Artaz de ces captifs; « car, le pays, d'où ils furent emmenés captifs, est dénommé Artaz jusqu'aujourd'hui ». Il est évident que jusqu'à l'époque de l'historien d'Arménie une tradition avait cours dans ce pays, d'après laquelle les populations arméniennes retenaient toujours que les habitants du canton d'Artaz, où était la plaine d'Àuarâyr, étaient, d'origine, des Alains; ce que la linguistique et la géographie seraient en droit d'y ajouter c'est que c'étaient les Aorses qui devaient, à n'en pas douter, former la grande majorité du canton susmentionné. Cette tradition arménienne a ses côtés positifs; et cela d'autant plus que les Aorses, qui formaient une branche des Sarmates, étaient proches parents aux Alains; ils étaient aussi les voisins de ces derniers. Nous pouvons donc dire, sans crainte d'erreur, qu'une partie des Aorses avaient, sous le règne de Tiridate Ier, envahi l'Arménie en compagnie des Alains; que, par un accord de paix et à la condition d'être soumis au souverain du pays, les Aorses et les Alains envahisseurs s'étaient établis dans le canton d'Artaz, dont la plaine prit la dénomination des premiers. — Les Sirakes aussi devaient avoir figuré, en un fort contingent, dans les hordes des Alains et avoir, eux aussi, envahi l'Arménie en compagnie de ces derniers. Ces Sirakes aussi avaient dû, sans aucun doute, s'établir en Arménie aux mêmes conditions que les Aorses et un certain nombre d'Alains; à cela près que les Sirakes avaient choisi, pour leur demeure, une région dans la partie septentrio-

[1] En idiome arménien nous pouvons bien décomposer cette dénomination en « Âuar-âyr » et la traduire: '*Âuar-homme*'.

nale de la province royale d'Ararat, à cheval sur le cours supérieur du fleuve Aḥourïan. Ainsi, nous devons en conclure que l'appellation du canton de Sirakène, ou de Širak selon les auteurs arméniens, avait dû son origine aux Sirakes envahisseurs de l'Arménie, très probablement au dernier quart du Iᵉʳ siècle de l'ère chrétienne.

VII. Nous avons vu plus haut que, sous le règne d'Artavasde II et au temps d'Antoine, la dynastie mède Atropatienne avait sous son pouvoir des territoires qui, appelés anciennement nâiro-ourarṭiques et dernièrement dénommés arméniens, partaient des régions orientales de la mer Kapoutan et s'étendaient jusque sur la rive droite de l'Araxe. Nous avons dit aussi un peu plus haut que Néron avait donné la Sophène à Sohème. A partir du règne de Tiridate Iᵉʳ les dénominations des royaumes d'Atropatène et de Sophène font défaut dans l'histoire. Ptolémée (IIᵉ siècle après J.-C.), un écrivain des plus rapprochés du règne de Tiridate Iᵉʳ et de quelques-uns de ses successeurs, non seulement ne fait pas mention de ces deux royaumes, mais il ignore le nom même d'Atropatène; et il fait confiner aux frontières de l'Arménie-Majeure celles du nord de l'Assyrie, dont pour le moins une partie aurait été par lui assignée au royaume d'Atropatène, si celui-ci existait encore de son temps. Quant à la Sophène, le même géographe en fait simplement un pays de l'Arménie-Majeure [1]). Il est donc très probable que Néron, tout en éloignant Sohème de la Sophène, avait donné celle-ci à Tiridate. Il est tout aussi probable que, comme celui-ci était précédemment pontife dans la religion mazdéenne, avec l'assentiment de ses frères Vologèse Iᵉʳ et Pacorus il avait réussi à annexer l'Atropatène au royaume d'Arménie; de sorte que le pays consacré au feu de Mithra vint à être soumis au pouvoir du chef des Mages de la religion mazdéenne d'autrefois, qui était postérieurement devenu grand prêtre de la religion ourarṭo-arménienne profondément mazdéisée depuis environ cinq siècles. Nous devons ajouter ici que, au IIᵉ siècle de notre ère, l'Atropatène conservait encore cette nuance médique [2]) qu'elle avait prise pendant quatre siècles et demi, à dater du règne d'Atropatès.

[1] Ptolémée, V, XIII, 13. VI, I, 1, χώρα ' pays, contrée, territoire '. [2] Voir Sext. Rufus, *Breviarium* etc., XX.

CHAPITRE II.

2. Axidarès (env. 99-112 apr. J.-C.).
3. Parthomasiris (112-115 apr. J.-C.).

I. Axidarès succède à Tiridate Ier. Osroès-Arsace XXV l'ayant chassé de l'Arménie, fait Parthomasiris roi d'Arménie. — II. L'expédition de Trajan en Arménie (115 apr. J.-C.). Parthomasiris est tué. L'Arménie province romaine.

I. Bien que nous soyons privés de toute connaissance nettement historique de l'époque de la mort de Tiridate Ier et au sujet de l'avènement de son successeur immédiat, il est toutefois établi par l'ordre chronologique que, après le premier roi arsacide de l'Arménie, un roi nommé Axidarès [1]) tenait dans ses mains les rênes de l'État dans ce pays (env. 99-112 apr. J.-C.). Axidarès, était un des fils de Pacorus-Arsace XXIV, roi des Parthes; Trajan lui décerna la couronne royale de l'Arménie. Le nouveau roi ne nous paraît pas avoir été doué de ces qualités remarquables d'esprit et de volonté qui distinguaient son prédécesseur. Car, il paraît certain que, par rapport à ses devoirs envers l'empereur, il s'était montré en défaut [2]) et n'avait pas su se conduire avec adresse dans ses rapports avec le roi des Parthes. Lorsque Osroès [3])-Arsace XXV (112-128 apr. J.-C.) monta sur le trône des Arsacides parthes, dans le but de s'assurer la possession du pouvoir royal, il expulsa de l'Arménie le roi Axidarès (112 après J.-C.) et, de son propre chef, éleva au trône d'Arménie le prince arsacide Parthomasiris, autre fils de Pacorus-Arsace XXIV, son propre frère et prédécesseur [4]). Il est évident que le roi des Parthes n'avait aucun droit de suzeraineté sur le royaume d'Arménie, et la conduite de Vologèse Ier vis-à-vis de Néron était

[1] Ou Exédarès. [2] Voy. ici Th. Mommsen, *Hist. rom.*, t. V, 1909, p. 397 et note 3. [3] 'Οορόης, selon Lucien; les écrivains latins le nomment Osdroes et Cosdroes. [4] Dion Cass., LXVIII, xvii, 3. Arrien de Nicomédie, *ap.* Suidas, *s. v.* 'Αμφίλογον. *Item* Arrien de Nicomédie, *Parth.*, *ap.* Suidas, *s. v.* Γνῶσις. Voy. aussi sur ces sujets *Fragm. hist. gr.*, édit. Müller-Didot, 1883, t. III, p. 589 *fragm.* 16. Dans ledit tome de ce recueil (p. 660, *fragm.* 6) les mots de Quadratus: « Pacorus, roi d'Arménie », reproduits par Étienne de Byzance, *s. v.* 'Ωτηνή, se rapportent à Parthomasiris, fils de Pacorus, roi des Parthes.

de date récente pour que Osroès n'en fût pas instruit par ses conseillers. Mais il avait la certitude que les partisans des Romains étant en petit nombre en Arménie, il aurait réussi dans son entreprise malgré les autorités romaines.

II. Cependant, l'empereur Trajan (98-117 apr. J.-C.) ne tarda pas longtemps à revendiquer d'une façon efficace les droits de Rome sur le royaume d'Arménie. Au rapport de Dion Cassius (LXVIII, xvii, 1), l'an 114 de notre ère, Trajan « fit une expédition aussi bien contre les Arméniens que contre les Parthes en alléguant que le roi d'Arménie au lieu de recevoir de lui la couronne royale, l'avait reçue des mains du roi des Parthes ». Lorsque Trajan se rendit à Athènes, les députés d'Osroès le rencontrèrent dans cette ville. Le roi des Parthes disait à Trajan par ses envoyés qu'il avait fait cesser le pouvoir d'Axidarès par la raison qu'il ne témoignait aucune disposition bienveillante aux Romains pas plus qu'aux Parthes. En même temps il demandait à Trajan le royaume d'Arménie pour Parthomasiris, en le priant de lui envoyer le diadème royal. Osroès avait envoyé des présents à l'empereur; mais Trajan refusa de les accepter en disant: « l'amitié se manifeste par des faits, et nullement par des paroles ». Lorsque Trajan passa en Asie, Parthomasiris lui écrivit une lettre où il affectait les façons d'un roi; mais lorsqu'il vit que l'empereur ne lui répondait pas, il lui écrivit une seconde lettre, dans laquelle il ne se servit pas du titre de roi. Par cette lettre Parthomasiris demandait à Trajan de lui envoyer Marcus Junius, commandant de l'armée de Cappadoce, prétextant que, par l'intermédiaire de ce dernier, il désirait lui présenter des prières. Trajan envoya vers lui le fils de Junius. L'année 114 ne s'était pas encore écoulée, et Trajan s'était rendu en Syrie; l'année suivante il se porta en Arménie-Mineure, d'où il passa dans le canton d'Akilisène; ici Trajan donna audience à Parthomasiris (an 115 apr. J.-C.).

L'empereur s'était assis sur un tribunal. Parthomasiris, après avoir salué Trajan, détacha le diadème et le posa au pied de l'empereur. A la vue de cette action, l'armée romaine se réjouissait de voir que, la victoire ayant été gagnée sans effusion de sang, « le roi arsacide, fils de Pacorus et neveu d'Osroès, se tenait comme un captif devant l'empereur »; aussi, en poussant des acclamations elle salua Trajan *Imperator*. Saisi de frayeur par les hauts cris des soldats romains, Parthomasiris pensa à

se sauver des châtiments imminents et de la mort et s'empressa de s'enfuir. Mais lorsqu'il vit qu'il était cerné de tous côtés, il demanda à parler à l'empereur en particulier. Dans l'entretien qu'il eut avec Trajan sous une tente, il s'emporta contre lui. Sur ce, Trajan le fit sortir hors du camp, il remonta sur le tribunal et ordonna à Parthomasiris de manifester publiquement ce qu'il voulait lui dire. Parthomasiris, tout troublé et déconcerté, dit avec franchise que, sans être vaincu dans une bataille ni pris captif dans une guerre, il y était venu spontanément, tout confiant qu'on ne lui ferait pas tort, et que comme Tiridate avait reçu le pouvoir royal des mains de Néron, il recevrait la même faveur des mains de Trajan. Dans sa réponse, Trajan lui dit que l'Arménie ne serait donnée à personne, et que, comme elle était aux Romains, elle aurait un prince romain. Finalement, l'empereur lui enjoignait d'aller où bon lui semblerait. Mais pour l'empêcher de susciter des troubles en Arménie, Trajan en fit sortir, par un corps de cavalerie, et Parthomasiris et les Parthes qui étaient avec lui. Quant aux Arméniens qui étaient venus avec Parthomasiris, l'empereur leur ordonna de rester dans le pays, par la raison qu'il les considérait comme faisant partie de ses gens. Trajan se rendit maître de la Gordyène et de l'Atropatène comme, du reste, de toute l'Arménie. Un grand nombre de *mégistans* ou de seigneurs féodaux s'étant spontanément soumis à son autorité, Trajan leur accorda son amitié; quant à ceux qui, en petit nombre, se montraient hostiles aux Romains, il réussit à les réduire à la sujétion sans recourir à la force. Il semble que Parthomasiris, ayant foulé aux pieds l'ordre de l'empereur, avait été pris par les Romains et, dans cette circonstance, au rapport d'Eutrope (VIII III, 1), Trajan l'avait condamné au dernier supplice[1]). En entreprenant l'expédition de l'Orient, Trajan avait en vue de gagner de la gloire plus qu'il ne songeait à l'intérêt de l'empire romain et à celui des nations orientales. C'est dans ce but qu'il supprima le royaume d'Arménie et en fit une province romaine[2]);

[1] Dion Cass., LXVIII, XVII-XX, 1–4. Arrien, *ibid.* Martyrologe de St-Ignace. Eutrope, VIII, III, 1, et Sext. Rufus, *Breviarium* etc., XX; ces deux derniers écrivains appellent l'Atropatène « Marcomèdes », c'est-à-dire « les Mèdes des Marches »; voy. aussi Zonaras, XXI, 21. M. C. Fronto, *Principia historiae*, édit. Naber, p. 209. Fr. Spiegel, *Erân. Alterth.*, 1878, t. III, pp. 171–173. [2] Eutrope, VIII, III, 2. Sext. Rufus, *Breviarium* etc., XIV (dans deux endroits) et

il en confia le gouvernement à un légat [1]) et mit des garnisons dans des localités qu'il jugea opportunes [2]).

En faisant de l'Arménie une province de l'empire romain, le but principal de Trajan était certes de supprimer toute aspiration et tout prétexte aux Parthes d'étendre leur domination sur un pays qui, comme un royaume particulier, était faible et avait dans son sein des partisans de l'empire éranien. Une fois l'Arménie tombée sous le pouvoir direct et exclusif de Rome, les Parthes auraient eu affaire avec les Romains directement, ce qui aurait empêché les premiers d'agir sans façon contre les intérêts directs des seconds.

Dans le but de perpétuer le souvenir de l'expédition de Trajan en Arménie, le sénat romain éleva une colonne, sur laquelle étaient sculptés l'armée romaine, Trajan et, devant celui-ci, le roi Parthomasiris portant la barbe. La pierre, qui porte ces sculptures, fut ensuite colloquée sur l'arc de triomphe de Constantin à Rome, où elle étale jusqu'à nos jours les personnages sculptés ci-dessus mentionnés. Dans le but de garder aussi le souvenir de ce que l'Arménie avait été réduite en province romaine, le sénat romain ordonna la frappe d'une monnaie, au centre de laquelle Trajan, debout, s'appuie sur une lance; l'Euphrate et le Tigre y figurent aussi; pour y désigner l'Arménie d'une façon frappante, on y a gravé une femme liée, repliée et à moitié renversée sur son dos, et Trajan pose son pied gauche sur elle; la monnaie porte la légende suivante gravée tout autour: « l'Arménie et la Mésopotamie soumises au pouvoir du peuple romain » [3]).

XX (dans deux endroits). [1] Spartien, *Adrien*, XXI. — Le légat était généralement de l'ordre militaire. [2] Dion Cass., LXVIII, xxi, 1. [3] P. J. Katyrgian, *Hist. univ.* (en arm.), t. II, p. 174, note 1.

CHAPITRE III.

NOTIONS TOPOGRAPHIQUES SUR L'ARMÉNIE-MAJEURE

Frontières, provinces et districts, suivant le géographe Ptolémée.

Comme depuis la mort d'Alexandre le Grand plusieurs contrées de l'Arménie tantôt en furent détachées et tantôt elles lui furent à nouveau réunies, cet état de choses ayant continué jusqu'au règne de Tiridate Ier, il est nécessaire que nous connaissions les conditions topographiques de l'Arménie-Majeure au IIe siècle de l'ère chrétienne par rapport aux frontières de ce pays, à ses provinces et à un certain nombre de cantons de ces provinces. Il est évident qu'au point de vue d'ethnographie et d'histoire nationales l'importance d'une pareille notion est grande. Nous reproduisons donc ici une grande partie de ce que Ptolémée écrivait au siècle susmentionné au sujet de l'Arménie-Majeure. Il est vrai que les données fournies par ce géographe ne sont pas toujours d'une correction irréprochable; cependant, elles ne laissent pas de jeter une grande lumière sur différents sujets des études qui nous occupent ici. Tout en reproduisant les provinces et leurs cantons, nous ne citerons que les noms de quelques villes des plus importantes.

« Livre V. chapitre XIII [1]).

« 1. La frontière de l'Arménie-Majeure du côté du nord se forme par une partie de la Colchide, par l'Ibérie et l'Albanie, suivant la ligne tracée par le fleuve Kyros » [2]).

« 2. Du côté d'ouest, elle confine, par une partie de l'Euphrate, à la Cappadoce [3]) et à une partie du Pont Cappadocien jusqu'à la Colchide, suivant le tracé des monts Moschiques ».

« 3. Du côté d'est, elle a pour limite une partie de la mer d'Hyrcanie [4]), à partir des bouches du fleuve Kyros jusqu'à l'extrémité *méridionale*... De ce point jusqu'aux bouches du Kyros il y a dans l'intervalle les bouches de l'Araxe... La Médie [5])

[1] *Cl. Ptolomaei Geographia*, édit. C. Nobbe, Leipzig, 1881, t. II, p. 48 et suiv. [2] Voy. aussi *ibid.*, V, XII, 3. [3] Voir aussi Justin, XLII, II, 9, qui était contemporain de Ptolémée. [4] *Item.* [5] C'est-à-dire la Grande-Médie.

aussi en forme la limite, suivant la ligne qui se prolonge jusqu'au mont Caspien [1])... ».

« 4. Du côté du midi la frontière est formée par la Mésopotamie, suivant la ligne formée par le Taurus [2]), contigu à l'Euphrate... ».

« 7. ... Les sources du Tigre... forment [3]) le lac nommé Thôspite » [4]).

« 9. En Arménie il y a des pays dans la section entourée de l'Euphrate, du Kyros et de l'Araxe; ce sont: la Cotarzène [5]), située le long des monts Moschiques; au-dessus de la population nommée Boches et le long du Kyros, la Tôsarène [6]) et l'Otène; le long de l'Araxe, la Colthène et, au-dessous [7]) de celle-ci la Sodoukène [8]); et le long du mont Paryadrès, la Sirakène et la Sacapène » [9]).

« 12. ... les villes... d'Armaouria, d'Artaxate *et* de Naxouane ».

« 13. Au-dessous de la section précitée, dans la section tracée en rond, et situés plus au nord du coude de l'Euphrate se trouvent les pays suivants: à commencer d'ouest, la Basilisène [10]), l'Obordène [11]), l'Arsia [11]), l'Akilisène, l'Astâunite, et vers le coude dudit fleuve, la Sophène » [12]).

« 18. Dans la dernière section, plus méridionale encore, il y a les pays d'Anzitène, de Thôspite; vient après, la Corinée [13]) ».

« 19. Les villes situées dans cette section sont: Anzite,... Thôspie [14]), ...Arsamosate.... ».

« 20. Les pays situés à l'est des sources du Tigre sont: la Bagrandâuène; au-dessous de celui-ci, la Gordyène, ...la Cotaïe (ἡ Κωταία), et au-dessous de celui-ci les Mardes » [15]).

[1] Il est difficile d'identifier cette montagne. [2] C'était le mont Masius. [3] Cette notion erronée était presque commune dans l'antiquité. [4] Dans le § 8 tout en nommant le lac Lychnite, Ptolémée omet de mentionner le lac Kapoutan. [5] L'Aragaҫotn des écrivains arméniens. [6] Le canton de Tašir desdits écrivains. [7] Il fallait dire « au-dessus ». [8] Le canton des Sôtk des écr. arm. [9] Le canton des Šałagomk ou Šatgomk desdits écr.

[10] Le canton Balahovit des mêmes auteurs. [11] Un canton qui n'est pas mentionné par les écr. arm. [12] Suivant Strabon (XI, xiv, 2) « la ville royale de la Sophène *était* Carcathiocerte » ou Carthasiocerte. La position géographique de cette ville n'est pas certaine; quelques écrivains l'identifient avec la ville de Kharpouth, nommée par Cédrénus (*Hist. comp.*, II, 119, édit. Bekker) Kharpote (Χάρποτε). [13] Pays inconnu. [14] La ville de Ṭouspas ourarṭique, le Van du moyen âge et moderne. [15] Un district dans la partie occidentale de la Basoropède.

« 21. Autres villes, qui sont aussi situées dans cette section, sont les suivantes: ...Bouana,... Capouta [1]), Artémite,... ».

« 22. [Et... Gordyné[sie] ou Gordyène,... Tigranocerte,... Tigranoama,... ».

Les frontières indiquées par Ptolémée dans le siècle susmentionné sont en tout point exactes. Elles étaient celles de l'Arménie du dernier quart du IXe siècle av. J.-C. et du premier quart du Ve siècle apr. J.-C. au point de vue ethnographique et politique. Il est vrai que, par rapport aux situations des cantons et des villes, les données de Ptolémée ne sont pas toujours exactes; mais celles-ci ne portent aucun préjudice aux parties essentielles de ses écrits.

Il n'est pas sans intérêt de connaître ici un passage de Pline qui, bien que composé dans le Ier siècle de l'ère chrétienne, marque son importance pour les deux premiers siècles de notre ère. Cet auteur écrit: « Le mont Zagros en venant de l'Arménie s'élève entre la Médie et l'Adiabène » [2]). Comme cette chaîne de montagnes est située à l'est de la mer Kapoutan et se prolonge vers le sud-est de ladite mer, il est évident que, à cette époque, la frontière de l'Arménie du côté du sud-est était, géographiquement et ethnographiquement parlant, la partie septentrionale du mont Zagros.

CHAPITRE IV.

L'Arménie-Mineure (66 av. J.-C.-115 apr. J.-C.).

I. Fondation de Nicopolis par Pompée. — II. Pompée donne l'Arménie-Mineure à Déjotarus (64 av. J.-C.). Jules César la lui reprend en partie (47 av. J.-C). — III. Antoine la donne en présent à Polémon Ier (33 av. J.-C.). Un ex-roi Mède, roi d'Arménie-Mineure. — IV. Auguste la donne à Archélaüs (21 av. J.-C.). — V. Caligula la donne en présent à Cotys (39 apr. J.-C.). — VI. Néron la donne à Aristobule (54 apr. J.-C.). — VII. Trajan la rend province romaine. — VIII. Les contingents militaires de l'Arménie-Mineure dans l'armée romaine.

I. Pompée, après sa victoire sur Mithridate, s'était emparé de l'Arménie-Mineure (66 av. J.-C.). A partir de cette époque les Romains exercèrent leur pouvoir sur ce pays. En mémoire

[1] Il faut chercher cette ville dans les alentours de la mer Kapoutan.
[2] Pline, VI, XXVII, 31, édit. Sillig-Perthes.

de sa victoire, Pompée y bâtit, dans la partie du nord-ouest, la ville de Nicopolis, ' ville-de-victoire '[1] (an 65 av. J.-C.). Pendant quelque temps, cette ville rivalisa d'influence avec Satala, l'antique chef-lieu du pays.

II. Mais comme Déjotarus, le tétrarque de la Galatie, s'était allié avec les Romains contre Mithridate, Pompée, pour récompenser le service rendu, donna l'Arménie-Mineure à Déjotarus (an 64 av. J.-C.), et le sénat romain l'honora du titre de roi[2]). Pendant la guerre civile entre Pompée et Jules César, qui eut lieu en 48 av. J.-C., Déjotarus était allé avec des troupes au secours de Pompée. Lorsque cette même année Pharnace, fils de Mithridate le Grand, se rendit maître de l'Arménie-Mineure et de ses environs, l'année d'après Jules César se porta en personne avec une armée dans ces contrées, remporta une victoire sur Pharnace, enleva à Déjotarus une partie de l'Arménie-Mineure et la donna à Ariobarzane III, roi de Cappadoce[3]).

III. En 33 av. J.-C., Antoine donna l'Arménie-Mineure à Polémon, par la raison qu'il avait été agent intermédiaire entre lui et Artavasde, roi d'Atropatène, pour la formation d'une alliance. Polémon Ier devint aussi roi de Pont; l'an 1 ou 2 de J.-C., il fut tué dans le pays des Aspurgiens, voisin du Palus-Méotide[4]). Artaxias III (Zénon le Pontique), roi d'Arménie, était le fils de ce roi de Pont[5]). — Il semble que c'était après Polémon Ier qu'un ex-roi Mède, chassé de son royaume, avait régné en Arménie-Mineure grâce à la faveur de l'empereur Auguste[6]). Il est mentionné par Dion Cassius (LIV, IX, 2); toutefois, cet historien ne nous en dit pas le nom.

IV. L'empereur Auguste donna, en 21 av. J.-C., l'Arménie-Mineure à Archélaüs, roi de Cappadoce, dont l'aïeul, qui portait le même nom, était un des généraux de Mithridate le Grand. Après la mort de Polémon, la veuve de celui-ci convola en

[1] Strabon, XII, III, 28. Appien, *Mithr.*, CV, CXV. Dion Cass., XXXVI, L, 3. Sext. Rufus, *Breviarium* etc., XVI. [2] Cicéron, *In M. Antonium Oratio Philippica II*, XXXVII. Strabon, XII, III, 13. Dion Cass., XLI, LXIII, 2. Eutrope, VI, XIV, 1. Jean d'Antioche, dans les *Fragm. hist. gr.*, t. IV, p. 563. *fragm.* 70. [3] Cicéron, *De divinatione*, II, 37, et *In M. Antonium Oratio Philippica II*, XXXVII. Plutarque, *Jules César*, L. Suétone, *Jules César*, XLIV. Appien, *De bello civili*, II, XLIX, LXXI. Dion Cass., XLI, LXIII, 3. XLII, XLV, 1-3, XLVII, 1-2. XLVIII, 3. XLIV, XLVI, 1. Hirtius, *De bello alexandrino.* [4] Mer d'Azow. [5] Dion Cass., XLIX, XXXIII, 2. XLIV, 3. Strabon, XII, III, 29.
[6] Voyez Th. Mommsen, *Hist. rom.*, t. V, p. 372.

secondes noces avec le roi Archélaüs. Ce roi ne trouva pas faveur auprès de Tibère qui, l'ayant appelé à Rome, le jeta en prison, où il mourut[1] (an 17 de J.-C.).

V. L'an 39 apr. J.-C., par un sénatus-consulte, Caligula donna en présent l'Arménie-Mineure à Cotys[2]). Lorsque Mithridate l'Ibère retourna de Rome pour reprendre le pouvoir royal en Arménie (an 47 apr. J.-C.), Cotys, d'intelligence avec quelques seigneurs de ce pays, lui créait des obstacles pour le rétablissement du bon ordre en Arménie-Majeure; probablement il voulait s'ériger en rival contre Mithridate pour évincer celui-ci de son royaume. Cependant, comme nous l'avons vu plus haut, un ordre de l'empereur Claude l'arrêta net dans ses intrigues manifestes ou occultes.

VI. L'an 54 apr. J.-C., Néron donna le même pays à Aristobule avec le titre de roi[3]). Suivant l'historien Josèphe, ce prince était le fils d'Hérode, « roi de Chalcis »[4]), ville située au sud-est d'Antioche. Aristobule était donc d'une famille de branche latérale de la maison d'Hérode le Grand.

VII. Aristobule fut peut-être le dernier roi d'Arménie-Mineure. Généralement parlant, après la renonciation d'Antipater (an env. 105 av. J.-C.) en faveur de Mithridate le Grand, l'Arménie-Mineure était réunie, pendant près d'un siècle et demi, tantôt au royaume de Pont, tantôt à la Galatie ou bien au royaume de Cappadoce; ce fut peut-être sous Aristobule seulement qu'elle garda une situation semi-dépendante. Nous ignorons quelle sorte de gouvernement avait ce pays sous Domitien (81-96 apr. J.-C.) et à qui il avait été confié; mais il est certain que, sur l'ordre de cet empereur, le légat Césennius Gallus fit construire dans l'Arménie-Mineure et dans les provinces limitrophes des routes romaines, dont une partie existe encore[5]).

En 115 apr. J.-C., Trajan se trouvant dans la ville de Satala, chef-lieu du pays, réduisit l'Arménie-Mineure en province

[1] Dion Cass., LIV, IX, 2. LVII, XVII, 7. Strabon, *ibid.* Tacite, *Annales*, II, 42. Suétone, *Tibère*, XXXVII. [2] Dion Cass., LIX, XII, 2. Josèphe, *Antiq. jud.*, XIX, VIII, 1. [3] D'après Josèphe (*Antiq. jud.*, XX, VIII (V), 4), « avec la fonction de préfecture ». [4] Tacite, *Annales*, XIII, 7. Josèphe, *ibid.* et *De bello jud.*, art. XXII de la proposition du IIe livre. [5] Voy. l'inscription latine portant le nom de cet empereur, découverte en Ancyre et publiée par Georges Perrot dans son *Exploration archéologique de la Galatie*, etc., 1862, t. Ier, p. 227.

romaine [1]), tout en la plaçant sous l'autorité du préfet de la Cappadoce; et après lui, l'état de choses ne subit point de changements. Suivant Ptolémée (V, VII, 1), de son temps l'Arménie-Mineure était partagée en cinq cantons [2]).

VIII. Sous l'empereur Adrien, en l'an 133, dans le corps d'armée d'Arrien, préfet de la Cappadoce, il y avait le contingent de l'Arménie-Mineure, composé de cavaliers, d'archers, de soldats légèrement ou pesamment armés. Les fantassins et les cavaliers étaient commandés par l'arménien Vasak et par Arbélos, tous les deux sous les ordres immédiats de Pulcher, qui commandait la cohorte italique [3]). Avec son corps d'armée Arrien repoussa les Albaniens qui, après avoir saccagé la Médie et l'Arménie-Majeure, étaient entrés en Cappadoce.

Le Jeune-Philosophe alexandrin, né vers l'an 350 ou 353 de l'ère chrétienne, après avoir mentionné dans sa *Géographie universelle* la ville de Laodicée, y ajoute: « Du côté supérieur de celle-ci est située l'Arménie-Mineure; ce pays envoie pour la guerre *à l'armée romaine* des cavaliers et des archers utiles » [4]). Les 300 Arméniens, que Septime-Sévère avait placés sous le commandement de Pescennius Niger, devaient être les prédécesseurs desdits archers [5]).

CHAPITRE V.

4. Parthamaspate (117-env. 140 apr. J.-C.).

I. Révolte des pays occupés par Trajan. Parthamaspate, roi des Parthes 116 apr. J.-C.). — II. L'empereur Adrien ôte à Parthamaspate le royaume des Parthes. 4. Parthamaspate probablement roi d'Arménie (117-env. 140 apr. J.-C.). — III. Les Albaniens envahissent l'Arménie (133 apr. J.-C.).

I. La cause principale de l'expédition de Trajan en Orient était l'usurpation de droits exercée sur l'Arménie par Osroès, roi des Parthes. Trajan ne se contenta pas d'avoir rattaché ce pays à l'empire romain comme par le passé; mais, dans le but

[1] Dion Cass., LXVIII, XVIII, 3. XIX, 2. XX, 3. XXI, 1. [2] Voir plus haut p. 433. [3] Voy. *Arriani acies contra Alanos*, 7, 12-14, 29. [4] Voy. dans les *Geogr. gr. min.*, t. II, p. 522, le paragraphe double n° 43, A, B. [5] Voy. Spartien, *Pescennius Niger*, IV.

de tirer vengeance de l'usurpation du roi des Parthes, au cours du printemps de l'an 116 il envahit l'Assyrie; pendant l'été il descendit vers le sud, s'empara de la ville de Ctésiphon, se porta au golphe Persique et revint à Babylone. Ici il apprit que « toutes les contrées dont il s'était emparé se trouvaient dans l'agitation et s'étaient révoltées »[1]). Nous ignorons, il est vrai, quel cours et quelle issue ont dû avoir l'agitation et la révolte de l'Arménie; cependant, la conduite tenue envers les Arméniens par l'empereur Adrien, successeur de Trajan, nous donne à retenir pour certain que c'était l'abaissement de l'Arménie dans le rang de provinces romaines qui avait poussé ce pays à la révolte. Il est très probable qu'Osroès étant alors entré en Arménie, les Arméniens l'avaient salué leur roi [2]), bien que sans résultat positif durable. Ainsi, il est évident que les opérations de guerre des Romains avaient dû subir de graves perturbations, ce qui était l'unique but des Parthes dans les circonstances actuelles. D'un autre côté, un prince arsacide, nommé Mithridate, s'était emparé de plusieurs villes et provinces situées entre le Tigre et l'Euphrate. Cependant, Mithridate étant mort aux suites d'une chute de cheval, son fils Sanatruce fut salué roi des rois. Osroès envoya son fils Parthamaspate au secours de Sanatruce. Dans le but de mettre la discorde entre ces deux derniers princes, Trajan promit à Parthamaspate de lui donner la royauté des Parthes; l'ayant ainsi gagné à ses vues, tous les deux attaquèrent Sanatruce qui fut pris et mis à mort. L'an 116, Trajan proclama Parthamaspate roi des Parthes et placa sur sa tête le diadème [3]).

II. L'année suivante Trajan étant mort en Cilicie, Adrien lui succéda (117-138 apr. J.-C.) et suivit une politique opposée à celle de son prédécesseur. Comme il voyait que Parthamaspate ne jouissait parmi les Parthes ni d'autorité ni même de considération et Osroès, son père, continuait à exercer le pouvoir

[1] Dion Cass., LXVIII, XXIX, 4. [2] Dans deux passages Malalas donne à Osroès le titre de « roi d'Arménie »; voy. *Joannis Malalae Historia chronica*, Oxonii, 1691, livre XXI et pp. 351-352. Bien que Malalas soit le seul écrivain à nous donner un pareil renseignement, il n'y a pourtant pas une raison plausible pour rejeter tout-à-fait ses paroles. [3] Dion Cass., LXVIII, XXX, 3. Spartien, *Adrien*, V, où la dénomination de Psamatossiris remplace celle de Parthamaspate, ce qui est attribuable à une erreur du copiste. Voir aussi Malalas, *ibid.*, pp. 357-358.

royal parmi les Parthes, il fit éloigner Parthamaspate du trône royal des Parthes [1]). Ainsi, Osroès se trouva être, comme dans le passé, seul roi des Parthes, et Adrien lui abandonna la Mésopotamie tout entière. Quant « aux Arméniens, qui sous le règne de Trajan étaient gouvernés par un légat, il les autorisa à avoir un roi » [2]), et comme il le fit pour l'Assyrie et la Mésopotamie, « il retira les troupes *romaines* de l'Arménie » [3]). Ici une question s'impose: qui donc fut alors élevé au trône royal de l'Arménie? Au sujet de Parthamaspate Spartien (*Adrien*, V) dit qu'Adrien « le fit roi des nations voisines »; Jornandès dit de son côté qu'Adrien, « ayant rappelé les troupes *romaines*, abandonna aux Perses la Mésopotamie, l'Assyrie et l'Arménie » [4]). De tout ce qui précède on serait autorisé à conclure que, selon toute probabilité, Adrien voulant gagner l'amitié d'Osroès, avait donné à Parthamaspate la royauté de l'Arménie (117 apr. J.-C.), tout en obtenant l'assentiment des seigneurs féodaux.

III. Il est évident qu'autant le procédé tenu par Trajan envers les Arméniens était préjudiciable aux intérêts de l'empire romain, autant la politique d'Adrien était faite pour lui gagner la sympathie des grands et du commun du peuple de l'Arménie. Les Parthes étaient en paix avec les Romains et toute l'Asie jouissait d'une paix profonde lorsqu'en 133 apr. J.-C., excités par Pharasmane, roi d'Ibérie, les Albaniens [5]) se livrèrent à des incursions sur la Médie, sur l'Arménie et sur la Cappadoce. Vologèse II (128-150 apr. J.-C.), roi des Parthes, les avait éloignés de la Médie par des dons et des présents. Les Albaniens, repoussés par Flavius-Arrien, préfet de la Cappadoce, s'étaient retirés de ce pays [6]). Quant au roi d'Arménie, nous ignorons ce qu'il a pu faire contre ces bandits ou ce que ceux-ci purent faire dans ce pays au préjudice des populations.

Il semble que l'année 140 avait été celle de la mort de Parthamaspate.

[1] Spartien, *Adrien*, XXI. [2] *Ibid.*, Sext. Rufus, *Breviarium* etc., XX. [3] Eutrope, VIII, VI, 2. [4] Jornandes, *De regnorum successione.* [5] Et non pas les Alains; voy. le passage de la référence suivante. Dion Cassius nomme Massagètes ces Albaniens de Pharasmane; le pays des premiers était situé à proximité de celui des seconds, du côté nord-est. [6] Dion Cass., LXIX, XV, 1-3.

CHAPITRE VI.

5. Achéménide (env. 140-162 apr. J.-C.).
6. Sohémus (165-env. 185 apr. J.-C.).

I. Un témoignage de Jamblique le Babylonien. — II. 5. Achéménide est fait roi d'Arménie par Antonin le Pieux (138–161 apr. J.-C.). Vologèse III (148–190 apr. J.-C.) se dispose à s'emparer de l'Arménie. Il envahit l'Arménie et la Syrie (162 apr. J.-C.). — III. Défaite des Parthes par les Romains. Fondation de la Nouvelle-ville. — IV. 6. Sohémus, roi d'Arménie (165 apr. J.-C.). Le satrape Tiridate.

I. Comme les historiens gardent le silence sur le nom du successeur immédiat de Parthamaspate, nous sommes obligés à recourir à une indication synchronique, dont la valeur ne laisse pas grand' chose à désirer. C'est le témoignage de Jamblique dit le Babylonien, dont Photius écrit: « Cet écrivain se donne la qualification de babylonien,... et écrit qu'il avait reçu l'instruction par l'étude des auteurs grecs: qu'il florissait au temps de Sohémus, fils de l'arsacide Achéménide, qui était roi de par la succession à ses ancêtres également rois; lorsque à Rome Antonin avait l'empire, il avait été à Rome membre du sénat et même consul, et après il était devenu roi de l'Arménie-Majeure » [1]). Comme l'empereur susmentionné était Marc-Aurèle Antonin le philosophe (161-180 apr J.-C.), nous sommes à même d'assigner des dates aux règnes d'Achéménide et de son fils, Sohémus, par un calcul approximatif. — Il serait vraiment injuste de rejeter en bloc le document rédigé par le Babylonien que nous présente le grec Photius, sans aucun commentaire.

II. Suivant le témoignage de Jamblique, Achéménide (env. 140-162 apr. J.-C.) était le fils d'un roi arsacide; il était, à n'en pas douter, contemporain d'Antonin le Pieux (138-161 apr. J.-C.). Il est très probable que cet empereur ayant nommé Achéménide roi d'Arménie, avait lui même placé le diadème sur la tête de ce dernier. « Il nous est parvenu une pièce de monnaie frappée à cette occasion, qui sur un côté porte l'inscription sui-

[1]) Voy. Photii Bibliotheca, edit. David Hoeschelius et Andréas Schottus, Rothomagi, 1653, § XCIV (vers la fin), p. 242.

vante: « *Antonius Cos. III. Augustus* »; sur le côté opposé l'empereur figure debout, vêtu du manteau impérial et plaçant le diadème sur la tête du roi d'Arménie; tout autour il y a la légende: « *Rex Armeniis datus. S. C.* », c'est-à-dire ' Roi donné à l'Arménie par le sénatus-consulte '; cette pièce de monnaie est frappée entre 140 et 143 »[1]) de notre ère. — Sous le règne d'Achéménide l'Arménie jouissait d'une paix profonde. Lorsque Vologèse III[2] (148-190 apr. J.-C.), poussé par sa haine contre les Romains, projetait d'envahir l'Arménie, Antonin le Pieux « par une seule lettre empêcha le roi des Parthes d'occuper l'Arménie » [3]).

Mais Vologèse ne renonça point à son dessein; aussi il envahit soudain l'Arménie, obligeant de la sorte Achéménide à prendre la fuite. Cette invasion paraît avoir eu son commencement vers la fin de l'an 161. Sévérien, le préfet romain de la Cappadoce, prit alors son petit corps d'armée et marchait au secours des Arméniens lorsqu'il rencontra dans le canton d'Akilisène l'armée de Chosroès, généralissime des Parthes, à l'endroit même où 46 ans auparavant Parthomasiris avait été honteusement humilié par Trajan. Le corps d'armée de Sévérien fut presque entièrement détruit; lui-même trouva la mort dans l'engagement [4]). L'histoire ignore le sort du roi Achéménide. Le roi des Parthes plaça sur le trône de l'Arménie un prince arsacide nommé Pacorus [5]), il marcha ensuite contre la Syrie, où il eut quelques avantages sur les Romains, partout surpris par les Parthes.

III. Cependant, Lucius-Verus, associé à l'empire par Marc-Aurèle, ayant été envoyé en Orient contre Vologèse, remportait

[1] P. J. Katyrgian, *Hist. univ.*, t. II, p. 174, note 6. [2] Ainsi, et non pas II ou IV. [3] Jules Capitolin, *Antonin le Pieux*, IX. [4] Lucien, *Vie du devin Alexandre*. Le même, *Comment il faut écrire l'histoire*, II, XXI, XXV, XXVI, XXX. Dion Cass., LXXI, II, 1. Fronto, *ad Verum*, p. 127, édit. Naber.

[5] Ce pseudo-roi ne pouvait se maintenir longtemps sur son trône usurpé. Or, dans le *Corp. inscr. graec.* au n° 6559 nous lisons: « Aurèle Pacoros roi de la grande Arménie », qui avait construit à Rome un tombeau à son frère Aurèle Mérithatès, mort à Rome même. Sommes-nous en présence d'une mystification, ou bien les deux frères, pris par les Romains, avaient été conduits à Rome? Th. Mommsen même ne sait se prononcer là-dessus. L'histoire ne nous en parle pas, et ce pseudo-roi « à peine aurait pu se nommer, dans une inscription romaine, roi de l'Arménie-Majeure »; Th. Mommsen, *Hist. rom.*, t. V, p. 403, note 1.

partout, par ses généraux, des victoires sur les armées parthiques. L'an 163 Avidius-Cassius et Statius-Priscus, préfet de la Cappadoce, deux généraux romains, entrèrent en Arménie; le premier exécutait avec un grand succès toutes les opérations de guerre, tandis que le second occupait même la capitale, Artaxate [1]). Priscus, désireux d'imiter Corbulon, détruisit, lui aussi, la Carthage de l'Arménie. Mais Artaxate devait, plus tard, encore une fois se relever de ses ruines. D'après un fragment, probablement de ceux de Dion Cassius (*ap.* Suidas, *s. v.* Μάρτιος) nous apprenons que Priscus fonda en Arménie la « Nouvelle-ville » [2]) et y mit une garnison romaine. Son successeur, Martius-Verus, apaisa un mouvement national qui s'était manifesté dans le pays et « déclara la Nouvelle-ville comme appartenante à la première Arménie ». — Avidius était de bonne heure descendu à Séleucie; il abandonna la ville au pillage; il livra aussi Ctésiphon à l'incendie. En 165 la guerre était terminée. Il paraît certain que les Parthes s'étaient retirés de la Mésopotamie; et les deux empereurs furent honorés par les titres de: *Arméniaques, Parthiques* et *Médiques* [3]). Marc-Aurèle fit sculpter les événements de cette expédition victorieuse, avec ceux de la guerre de Germanie, sur une magnifique colonne, que nous contemplons aujourd'hui sur le Corso de Rome et qui porte l'inscription suivante:

Aurelius Imp. — Armenis Parthis — Germanisq. Bello — Maximo Devictis — Triumphalem Hanc — Columnam Rebus Gestis Insignem [4]) — *Imp. Antonino Pio — Patri Dedicavit —* « L'empereur Aurèle, après avoir vaincu, par une très grande guerre, les Arméniens, les Parthes et les Germains, a dédié cette colonne, portant les sculptures des actions faites [4]), à l'empereur Antonin le Pieux, *son* Père ».

Pour ce qui concerne le passage dans cette inscription où

[1] Vulcatius Gallicanus, *Avidius Cassius*, VI. Jules Capitolin, *M. Antonin le Phil.*, XIX. Orose, VII, xv, 2-3. [2] Appelée ensuite Vałaršapat, c'est-à-dire 'protégée-par Vałarš', sous-entendu, par des murs et fortifications. Le mot -pat est le dérivé du sanscrit et de l'éran. *pa*, arm. cl. *pa-h-ém* 'conserver; protéger'; l'arm. cl. *pat* 'mur, muraille' n'est qu'une forme en partie dérivée et apocopée et rendue indépendante de l'antique *pa*, auquel succéda le mot *pa-h-ém* de l'arm. cl. [3] Voy. Jules Capitolin, *ibid.*, VIII. Le même, *L'empereur Verus*, VII, VIII. Eutrope, VIII, x, 2. [4] Ces sculptures représentent l'armée romaine en marche et dans les batailles, etc.

il est fait mention de la défaite des Arméniens, il est hors de doute que, parmi les seigneurs féodaux, une partie plus ou moins grande s'était déclarée en faveur de Vologèse III et avait combattu contre les Romains dans les rangs de l'armée des Parthes avec le résultat que nous connaissons.

IV. C'était sans doute en qualité d'otage que Sohémus se trouvait à Rome durant le règne d'Achéménide, son père. Si l'on peut admettre qu'il n'y fût point nommé sénateur, l'on serait probablement dans le vrai en disant qu'à Rome on lui avait seulement décerné des honneurs qu'on rendait aux consuls, purement et simplement. — Tout porte à croire que, comme l'ordre régnait maintenant en Arménie grâce à l'occupation des armées romaines, Sohémus avait reçu l'ordre de partir pour l'Orient. L'empereur Verus lui avait décerné la couronne royale; il avait aussi chargé un haut fonctionnaire nommé Thucydide, de le conduire en Arménie [1] (an 165 apr. J.-C.). Comme la perte de l'Arménie au profit des Éraniens signifiait pour les Romains la perte de leur domination dans l'Asie-Antérieure, Sohémus, ou tout autre roi dudit pays, devait se montrer gardien fidèle de ce boulevard contre les Éraniens et au profit des Romains. Et c'était avantageux pour l'Arménie; car les Éraniens pouvaient bien l'éraniser, tandis qu'un péril de romaniser l'Arménie ne se montra jamais ni sous la République ni même sous les empereurs romains; d'ailleurs la nation ne se montra jamais disposée à entrer dans ce dernier ordre d'idées.

A l'époque des derniers troubles, un seigneur féodal nommé Tiridate avait ajouté de sa part aux désordres qui agitaient l'Arménie. Il avait aussi, on ne sait dans quelle circonstance et pourquoi, égorgé le roi des Hénioques [2]). Lorsque Verus lui

[1] Suidas, *s. v.* Μάρτιος, et à la page 171 du IV[e] vol. de Dion Cassius, édit. Dindorf-Teubner, 1864. — Pour les monnaies voir P. J. Katyrgian, *ibid.*, p. 176, note 1. — Nous croyons devoir admettre, en suivant Th. Mommsen, que la nomination de Sohémus n'était pas une restauration. « En effet, si Fronto dit (p. 127, Naber) 'qu'il eût donné le royaume d'Arménie plutôt à Sohémus qu'à Vologèse, ou bien qu'il eût privé de royaume Pacorus',... ces paroles ne nous indiquent pas une restauration. Mais les monnaies portant l'inscription *Rex Armeniis datus* (Eckhel, 7, 91; comp. *vita Veri*, 7, 8) excluent en fait une restauration »; Th. Mommsen, *ibid.*, p. 407, note 2. — Sohémus avait, paraît-il, une parenté, du côté maternel, avec la famille des dynastes d'Emèse en Syrie (Josèphe, XX, VIII, 4 et ailleurs); *ibid.* [2] Un peuple au nord de la Colchide. Il semble que ce roi était venu au secours des Romains.

fit des reproches au sujet de sa conduite, Tiridate leva son épée sur la tête de Verus. Celui-ci pouvait bien mettre à mort le triste sire; Marc-Aurèle se borna à l'exiler en Bretagne [1].

CHAPITRE VII.

7. Sanatrucius (env. 185-194 apr. J.-C.).
8. Valarš (env. 194-216 apr. J.-C.).

I. 7. Sanatrucius, roi d'Arménie. La mention de son nom. Il refuse de prêter secours à Niger. — II. 8. Valarš (Vologèse), roi d'Arménie. Il se soumet à l'empereur Septime-Sévère (195 apr. J.-C.). L'empereur Caracalla jette en prison le roi Valarš et la reine d'Arménie (an 212). Valarš meurt en prison (an 216).

I. Il est vrai que les historiens ne nous parlent pas d'une façon claire du successeur de Sohémus; mais nous apprenons d'une façon indirecte qu'il se nommait Sanatrucius. C'est Dion Cassius (LXXV, IX, 6) seul qui, tout en parlant des faits et gestes de Valarš, l'appelle fils de Sanatrucius. L'historien national Faustus de Byzance, qui écrivait au ve siècle de l'ère chrétienne, nous parle (IV, 14) du roi Sanatrucius [2]) d'une manière indirecte et dit qu'il avait bâti la ville de Mẓourk située, suivant ses indications, sur le cours moyen de l'Arsanias et à proximité de la ville d'Aštišat dans le canton de Tarônite. Le règne de Sanatrucius peut avoir commencé vers l'an 185 de notre ère. Sous son règne l'Arménie n'eut pas à souffrir d'attaques de la part des Parthes. D'après le *Corp. Inscr. Lat.* (III, 6052), l'an 185 un corps de troupes romaines, commandé par un tribun militaire, tenait garnison dans la Nouvelle-ville, située au nord-ouest d'Artaxate, la malheureuse. Ces troupes faisaient partie des légions qui résidaient en Cappadoce.

Le roi Sanatrucius était contemporain à l'empereur Commode (180-192 apr. J.-C.).

[1] Dion Cass., LXXI, XIV, 2. [2] Voy. chez Moïse de Khorène (II, 34-36) les récits fabuleux qu'il débite au sujet du roi d'Arménie Sanatrouk, le seul de ce nom parmi les rois arsacides, qui devait régner, d'après lui, dans les IIe et IIIe quarts du Ier siècle de notre ère, et était le neveu (fils de la sœur) du roi Abgar (?).

Selon toute apparence, vers la fin de sa vie, lorsque l'empire romain était agité par des troubles graves, Sanatrucius, en suivant une politique prudente, put sauver son royaume de tout danger. En effet, à la mort de l'empereur Pertinax (an 193 apr. J.-C.), plusieurs généraux romains, qui commandaient en différentes provinces, s'érigèrent en prétendants au trône impérial. Parmi ceux-ci les plus marquants c'étaient Pescennius Niger et Septime-Sévère. En Syrie, Niger fut proclamé empereur par son armée; la Syrie et les pays voisins se soumirent à son autorité; les Parthes, de leur côté, le reconnurent comme empereur. « Niger envoya des ambassadeurs vers le roi des Parthes, le roi d'Arménie et le roi des Atraëns [1]) et leur demanda du secours. Le roi d'Arménie lui répondit qu'il ne voulait pas le secourir, et que, à l'approche de Sévérus, il ne ferait que veiller à la sauvegarde de son pays » [2]). On ignore si le roi des Parthes Vologèse IV (190-208 apr. J.-C.) satisfit la demande de Niger; toutefois, Parsémius, roi des Atraëns, lui envoya un corps d'archers. Selon toute probabilité, Sanatrucius devait être mort avant que Niger et Septime-Sévère ne se fussent battus. Nous pouvons placer la mort de ce roi à l'an 194. Au rapport de Faustus de Byzance (IV, 24), Sanatrucius était enseveli dans la place forte d''Ani, située dans le canton de Daranisse, à l'ouest de l'Arménie. Son tombeau était « construit avec des matériaux d'une dimension énorme, gigantesque et solide » [3]).

II. Comme l'on a vu plus haut, Sanatrucius avait un fils nommé Valarš (Vologèse), qui succéda certainement à son père. Le roi Valarš (env. 194-216 apr. J.-C.), plutôt que d'adopter la politique pleine de prudence de son père, roulait dans son esprit

[1] Un petit peuple de la Mésopotamie. [2] Hérodien, III, 1, 2. [3] Jusqu'à l'an 360 de notre ère, la place forte d'Ingila (Angél, suivant les auteurs arméniens), située dans le territoire de la famille segneuriale Angél, au sud-sud-ouest de la Sophène, et la place forte d''Ani ci-dessus mentionnée servaient de lieux de sépulture des rois arsacides de l'Arménie. Dans l'année précitée, à l'exception des restes du roi Sanatrucius, les Perses avaient enlevé desdites places fortes les ossements des rois arsacides et les « emmenaient en captivité » lorsque Vasak Mamiconïan, le généralissime de l'armée arménienne, enleva à l'ennemi ces vénérés restes. « On les a ensuite ensevelis dans le village fortifié nommé Ałšk de la province d'Ararat, village ayant son existence dans les cavités, les creux, les enfoncements, les gorges et les lieux de difficile accès de la grande montagne nommée Aragaẓ » (Faustus de Byz., IV, 24).

le projet de se rendre indépendant de l'empire romain. Ainsi, il tint une conduite hostile envers Septime-Sévère. Lorsque celui-ci en marchant contre Niger arriva en Asie et le battit, « il voulut marcher aussi contre les Arméniens; mais le roi d'Arménie prit les devants par des supplications, en même temps qu'il lui envoyait de l'or, des présents et des otages et lui promettait alliance et amitié. Les choses eurent une heureuse issue en Arménie conformément à la volonté de Sévérus » [1]). Ainsi, « Vałarš, fils de Sanatrucius, qui s'était préparé à faire la guerre à Sévérus, avant que d'entrer dans le combat demanda la paix et l'obtint. Sévérus envoya aussi vers lui des députés et, en raison de la paix conclue, lui accorda une partie de l'Arménie » [2]) (an 195). Sans doute, cette conduite généreuse de Septime-Sévère mérite des éloges; mais il est difficile de savoir quelle était cette partie de l'Arménie qui, ayant été détachée d'elle dans le passé, venait d'être accordée à Vałarš [3]). — Niger fut vaincu, les populations de la Mésopotamie furent subjuguées par Septime-Sévère; la Mygdonie, l'Adiabène et une partie de la Médie eurent le même sort. Septime-Sévère décida que Nisibe fût une colonie romaine et une place forte contre les Parthes. Dans les commencements de l'an 196 le victorieux empereur reprit le chemin de Rome en laissant en Arménie le souvenir d'un monarque bon et bienfaiteur.

Il est hors de doute que la ville de Vałaršapat avait été bâtie par le général romain Priscus. Cette ville, située à l'ouest-sud-ouest du lac Lychnite, appelée aussi Caenépolis, Nouvelle-ville [4]), fut substituée à Artaxate et fut l'unique résidence royale et métropole de l'Arménie. Tout en écartant certains récits incohérents de Moïse de Khorène (II, 65), nous admettons que « Vałarš

[1] Hérodien, III, ix, 2. P. J. Katyrgian (*Hist. univ.*, t. II, p. 177, note 1) cite un témoignage de Zosime, I, 8, que celui-ci n'a pas. Il voulait montrer par là que Vałarš avait envoyé un corps d'archers au secours de Septime-Sévère. Dans la même page le même auteur fait allusion, par sa note 2, au livre LXXV de Dion Cassius, où celui-ci aurait écrit que Septime-Sévère avait donné le royaume de Sophène à Artaban, fils ou frère de Vałarš. Pareil témoignage n'existe pas chez Dion. [2] Dion Cass., LXXV, ix, 6.

[3] D'après Moïse de Khorène (II, 64–65) le roi Vałarš, « fils de Tigrane-le-dernier » (?), aurait régné 161–181 de notre ère; voyez-y ses exploits en grande partie dépourvus de valeur historique. [4] Agathange, XIII (vers la fin). Moïse de Khorène, II, 65 (en deux endroits).

entoura *la ville* d'une muraille et d'une seconde enceinte et la nomma Valaršapat, qu'on appelle aussi Nouvelle-ville ».

Antonin Caracalla (211-217 apr. J.-C.), fils de Septime-Sévère, s'était rendu en Orient animé d'un esprit et des sentiments tout-à-fait opposés à ceux de son père. Il tendait à y réduire en provinces romaines les royaumes qui jouissaient de leur autonomie. Il manda par ruse Abgar, roi d'Osroène, le chargea de chaînes et s'empara de son royaume. Par malheur, la discorde régnait entre le roi Valarš et ses fils. Caracalla, simulant l'amitié pour ce roi, lui écrivit une lettre, par laquelle il l'invitait à se rendre auprès de lui en lui donnant à entendre qu'il voulait amener la réconciliation entre lui et ses fils. Sans doute, Valarš s'était vu plutôt obligé par la méchanceté de ses fils qu'il a dû consentir à se rendre auprès de Caracalla. Valarš eut le même sort qu'Abgar; la reine d'Arménie aussi, qui, selon toute apparence, avait accompagné le roi dans ce voyage, fut jetée en prison [1] (an 212). Mais cette fois-ci le peuple arménien tout entier prit les armes contre l'étranger pour sauver son roi et sa reine et pour venger l'honneur national. Caracalla envoya contre les Arméniens Théocrite avec une armée qui essuya une entière défaite [2] (an 216).

En 208, les deux frères Vologèse V et Artaban IV commençaient à régner ensemble sur le royaume des Parthes; mais avec le temps, Artaban l'emportant sur son synthrone devint seul roi des Parthes. En 216, Caracalla demandait en mariage la fille d'Artaban afin d'usurper ensuite l'héritage de l'empire des Parthes. Comme Artaban rejeta la demande de Caracalla, celui-ci marcha sur Adiabène et y sema des ravages. Cependant, sans y attendre l'arrivée des Parthes, il regagna la Mésopotamie où ses propres soldats le mirent à mort (an 217).

Quant à Valarš, roi d'Arménie, il était mort en prison (an 216).

[1] Dion Cass., LXXVIII, xxvii, 4. [2] *Idem*, LXXVII, xii, 1-2. xviii, 1. xxi, 1. Spartien, *Antonin Caracallus*, VI. Zonaras, XII, 12.

CHAPITRE VIII.

9. Tiridate II (218-env. 222 apr. J.-C.).
10. Arsace II-Ḥosrov Ier (env. 222-250 apr. J.-C.).

I. L'état de situation de l'Arménie durant la captivité et immédiatement après la mort du roi Vałarš. L'empereur Macrin envoie une couronne royale à Tiridate II (218 apr. J.-C.). Tiridate II règne jusqu'à environ 222. — II. 10. Arsace II-Ḥosrov Ier (env. 222-250 apr. J.-C.) est fait roi d'Arménie par Artaban IV, roi des Parthes. Ardéšîr le Sassanide (226-239 apr. J.-C.) se révolte contre Artaban. Fin de l'empire des Parthes (l'an 226). Ardéšîr est défait en Arménie par les fils d'Artaban IV (env. 228 apr. J.-C.). Expédition de l'empereur Alexandre-Sévère contre Ardéšir. Le général romain Junius Palmatus opérant en Arménie contre Ardéšîr. La paix est conclue entre les belligérants. L'empereur Philippe l'Arabe abandonne l'Arménie à Sapor Ier (l'an 244) et la réoccupe ensuite.

I. A partir de la captivité de Vałarš (l'an 212) les rênes du gouvernement de l'Arménie étaient passées dans les mains de son fils Tiridate. Celui-ci recourut au roi des Parthes, Vologèse V, et lui demanda sa protection. Rome ne pouvait souffrir pareil état de choses; l'Arménie ne devait jamais être perdue pour l'empire romain. Aussi, l'an 216, l'empereur Caracalla voulut subjuguer les Arméniens et, en cas de nécessité, les Parthes aussi. Tiridate comprit que sa cause était irrémédiablement perdue; cependant il se mit en état de défense. L'empereur envoya en Arménie une partie de son armée qui y trouva de la résistance. Malgré cela, Tiridate se réfugia chez les Parthes. Les Romains demandèrent impérieusement son extradition. Crainte de s'attirer une rude guerre, Vologèse livra Tiridate aux Romains[1]). La mort violente de Caracalla (l'an 217), qui suivit bientôt après cette trahison, sauva la vie au prince arménien qui, d'une façon ou d'une autre, rentra en Arménie. L'histoire nous dit que, du temps de Caracalla, les Romains avaient emporté de l'Arménie une grande quantité de butin. Il était naturel que, pour éviter de plus grands malheurs, les princes royaux et les grands d'Arménie eussent gardé une attitude correcte envers les autorités romaines. Il paraît certain qu'à cette époque il y

[1] Th. Mommsen, *Hist. rom.*, t. V, p. 418.

avait des troupes romaines en Arménie qui tenaient garnison dans ce pays; leur général se nommait « général d'Arménie » [1]). Tout ceci nous est connu par les témoignages des historiens qui écrivirent les faits et gestes de l'empereur Macrin.

Cet empereur (217-218 apr. J.-C.), ayant succédé à Caracalla, conclut la paix avec Artaban IV. Dans le but de contenter aussi le Arméniens, Macrin envoya une couronne royale (an 218) à Tiridate, fils de Vałarš, et renvoya en Arménie la reine, sa mère, qui était gardée en prison. L'empereur renvoya aussi à Tiridate II tout le butin qu'on avait enlevé aux habitants d'Arménie sous le règne de Caracalla. Tiridate espérait aussi de rentrer en possession des propriétés qui, situées en Cappadoce, appartenaient autrefois à son père; il nourrissait aussi l'espoir d'obtenir sûrement de l'empereur Macrin « l'argent versé annuellement par les Romains » [2]) au trésor royal; mais ce ne fut peut-être pour lui que de belles espérances. Il semble que ces versements annuels d'argent n'étaient faits que pour dédommager le trésor royal des dépenses qu'il avait dû et devait faire pour le maintien de la garnison destinée à garder le défilé de Dariel et peut-être quelques autres passes aussi du mont Caucase [3]).

Parmi les personnages marquants relevant de l'empereur il y eut qui songèrent à se révolter contre son autorité; le « général d'Arménie » était du nombre; il était sans doute citoyen romain. L'empereur Macrin fit à quelques-uns d'entre eux grâce de la vie; mais le général d'Arménie et d'autres furent condamnés à mort [4]). Cependant, peu de temps après l'armée mit à mort le bon et juste empereur et son fils.

Les historiens ne nous rapportent sur le règne de Tiridate II rien de plus de ce que nous avons mentionné plus haut. Il avait régné probablement jusqu'à l'an 222.

II. C'était, selon toute probabilité, la première année de l'avènement d'Alexandre-Sévère (222-235 apr. J.-C.) que le roi des Parthes Artaban IV fit succéder à Tiridate II son propre frère nommé Arsace. Ce fait nous est rapporté par Procope, dont l'autorité est au-dessus de toute contestation. Au rapport de cet historien (*De aedif. Justin.*, *Discours III*, 1), « L'empire des Perses

[1] *Dux Armeniae.* [2] Dion Cass., LXXVIII, xxvii, 4. [3] Voy. ici Th. Mommsen, *ibid.*, p. 411, note. [4] Lampride, *Antonin Diadumène*, VIII.

resta soumis au pouvoir des Parthes durant cinq cents ans jusqu'à ce qu'Alexandre Maméas parvint à la dignité d'empereur romain. A cette époque le roi des Parthes donna pour roi aux Arméniens son frère Arsace... Quant au roi d'Arménie, comme il était depuis longtemps soumis au pouvoir de l'empereur des Romains, il habitait dans l'Arménie-Majeure ». Alexandre Maméas n'était autre qu'Alexandre-Sévère, contemporain d'Artaban IV. A en juger des événements de ces temps, il paraît certain que c'était avec l'assentiment des autorités romaines qu'Arsace avait occupé le trône royal d'Arménie. Nous n'avons aucun motif de douter que cet Arsacide n'ait régné en Arménie; d'autant plus que sa qualité de frère consanguin ou utérin d'Artaban était probablement connu parmi les Arméniens du ve siècle [1]).

Suivant la tradition nationale des Arméniens, Arsace II était nommé Ḥosrov Ier. Nos recherches resteraient infructueuses si nous voulions connaître exactement les raisons de cette substitution de nom. Ce fut peut-être à son avènement au trône qu'il prit, lui-même, le nom de Ḥosrov; mais nous ne pouvons exclure la possibilité d'une erreur qui, ayant comparu au ve siècle dans lequel florirent les premiers écrivains arméniens, faisait substituer à ceux-ci le nom de Ḥosrov à celui d'Arsace. Quant à nous, sans exclure ce dernier nom, nous l'indiquerons en même temps que celui que lui donnent les auteurs nationaux.

La dynastie des Arsacides avait duré en Éran environ 475 ans lorsqu'en 226 de notre ère elle tomba d'une façon inopinée. En Perse, un prince local nommé Ardéšîr, fils de Papek et petit-fils de Sassan, dans le but de donner la liberté à sa patrie et de se saisir de l'empire des Parthes, s'était révolté contre Artaban IV et, en différentes rencontres, avait remporté des victoires sur ce dernier [2]). Artaban étant alors tué, ses fils

[1] Voy. Agathange, I (vers le commencement), où cet auteur écrit: «... en raison de la condition de fraternité dans la famille, *Ḥosrov* s'en était profondement attristé... ». Dans la version grecque d'Agathange (I) le traducteur connaissait « le roi d'Arménie Ḥosrov frère d'Artaban ». Le témoignage de Zénobe aussi confirme cette connaissance; pour cet auteur aussi Artaban relativement à Ḥosrov était « son frère » (Voy. Zénobe, *Histoire de Tarônite* – en arm. - édit. de Venise, 1832, p. 20). [2] Pour tout cet article voyez Moïse de Khorène (II, 67-74), dans le récit duquel on remarque plus de fictions que d'événements historiques.

se refugièrent en Arménie cherchant asile auprès de leur oncle Ḥosrov Ier. Au rapport de Dion Cassius (LXXX, III, 2-3), contemporain des événements, « un perse du nom d'Artaxerxès [1]) ayant vaincu les Parthes en trois batailles tua leur roi Artaban, marcha avec une armée contre les Atraëns, et de leur pays il fit la base de ses opérations militaires contre les Romains. Il abattit l'enceinte des murs de leur ville; cependant, ayant perdu un grand nombre de ses soldats, il passa en Médie; il occupa plusieurs localités de ce pays et de la Parthyène tantôt par la guerre et tantôt en y jetant la terreur. Il marcha aussi sur l'Arménie; mais ici, ayant échoué par les habitants du pays, par un certain nombre de Mèdes et par les fils d'Artaban, au dire de quelques-uns, il prit la fuite, ou bien, à ce que quelques autres disent, il se retira pour rassembler un plus grand nombre de soldats » [2]). Tandis que cet historien contemporain garde le silence sur les actions du roi d'Arménie, Agathange et les écrivains nationaux attribuent à Ḥosrov Ier des actions belliqueuses d'un caractère extraordinaire. Il est très probable que, comme les fils d'Artaban s'étaient réfugiés en Arménie, Ḥosrov Ier s'était mis à la tête de son armée et, accompagné desdits princes arsacides, ses neveux, et de leurs troupes mèdes, avait combattu sur le territoire de l'Arménie contre Ardéšîr et l'en avait chassé. Il semble que c'était l'an 228 de notre ère qu'Ardéšîr avait envahi le territoire de l'Arménie. Ardéšîr avait rempli de terreur l'empire romain en envahissant la Mésopotamie et la Syrie aussi [3]). Son but était de faire revivre l'empire de Cyrus Ier. Il est donc grandement satisfaisant de voir que Ḥosrov Ier avait su de toutes façons défendre le territoire de son royaume contre les débordements envahissants du destructeur de la dynastie des Arsacides [4]). Sans doute, avec la fin de cette dynastie et l'établissement de celle de Sassanides, l'Arménie était maintenant sujette à de grands dangers. En face de cette situation, les rois d'Arménie étaient forcés de s'attacher de plus en plus au pou-

[1] C'est-à-dire Ardéšîr. [2] Voy. aussi Zonaras, XII, 15. Cet auteur, sans doute à la suite de Dion Cassius, dit d'Ardéšîr qu' « il fut vaincu par les Arméniens et les Mèdes, qui, en compagnie des fils d'Artaban, combattirent contre lui ». [3] Dion Cass., LXXX, III, 1. IV, 1-2. [4] Voy. Agathange, I-II. Moïse de Khorène, II, 67, 71-73. — Il va sans dire que ces deux écrivains, et dans l'espèce le premier surtout, débitent des récits qui sont sujets à grande caution.

voir des Romains; ceux-ci seuls pouvaient désormais leur garantir l'existence et la sûreté de leur dynastie et le royaume d'Arménie contre les entreprises constamment belliqueuses des Sassanides.

Ardéšîr, après avoir organisé son empire, envahissait les provinces romaines en dépit des observations et des menaces des ambassadeurs que les autorités romaines envoyaient vers lui. Dans cet état de choses, l'empereur Alexandre-Sévère se vit obligé de marcher contre le redoutable ennemi; on était dans l'année 232 de l'ère chrétienne. Le roi d'Arménie était en bons termes avec l'empire romain [1]); aussi lorsque l'empereur divisa son armée en trois corps, l'un de ceux-ci devait traverser l'Arménie pour envahir la Médie; le second corps devait occuper les régions inférieures de l'Euphrate et du Tigre; le troisième corps d'armée, dans lequel se trouvait Alexandre-Sévère, devait s'avancer dans la Mésopotamie. Le premier de ces corps d'armée traversa l'Arménie et remporta des avantages en Médie. Mais Ardéšîr y laissa un petit corps de troupes et, ayant rassemblé toutes ses autres forces, tomba sur l'armée romaine du sud et l'écrasa entièrement. Alexandre, qui conduisait mollement son armée, devint la cause de la malheureuse issue de cette guerre. Aussi, il se retira avec toutes ses troupes à Antioche. La guerre dura encore quelques années, et Ardéšîr envahit l'Arménie pour la seconde fois; cependant « sous la conduite de Junius Palmatus... les opérations de guerre eurent une heureuse issue en Arménie »[2]). Ici nous ne pouvons sans doute pas supposer que le roi d'Arménie n'ait point contribué par son armée au succès des Romains dans cette contrée. Ardéšîr conclut la paix avec les Romains; et bien que nous en ignorions les conditions, il ne semble pas que les Romains ni même le royaume allié d'Arménie aient subi des pertes de territoire. — Après ce dernier événement, les historiens occidentaux, contemporains ou non, tiennent un langage sur les choses de l'Arménie et de la Perse, jusqu'à la mort d'Ardéšîr, qui exclut tout motif de bouleversement dans les conditions politiques de l'Arménie, un langage qui ne saurait nous autoriser en aucune façon à considérer comme des faits historiques la venue fictive

[1] Hérodien, VI, v, 1-5. Zonaras, XII, 15. [2] Lampride, *Alexandre-Sévère*, LVIII.

en Arménie d'un soi-disant prince Anak, parthe et parent du roi de ce pays, le meurtre commis par lui sur ce dernier, avec toutes les conséquences narrées par Agathange et ses imitateurs. Les événements suivront donc leur cours ordinaire sans l'ombre de régicide, comme aussi sans une nouvelle invasion de l'Arménie de la part d'Ardéšîr.

Lorsqu'en 236 de l'ère chrétienne l'empereur Maximin Ier faisait son expédition contre les Germains, il avait dans son armée « une grande multitude d'archers des Arméniens amis et alliés »[1]), comme aussi de ceux de quelques autres nations asiatiques. Ici les mots « amis et alliés » démontrent clairement que ces archers étaient envoyés à Maximin de l'Arménie-Majeure. — Trébellius Pollion (*Triginta tyranni*, XXXII) rapporte que Titus, qui à cette époque avait exercé le pouvoir impérial pendant six mois, avait reçu ce pouvoir à son corps défendant et sous la pression de l'armée. Cet historien y ajoute en disant que « suivant d'autres, Titus avait été élevé à la dignité d'empereur par les archers arméniens que Maximin, les connaissant comme partisans d'Alexandre, avait pris en grippe et avait insultés ». Ces archers devaient être originaires de l'Arménie-Mineure; car, il est évident que pour pouvoir élever un personnage à une pareille dignité, les militaires devaient faire partie de l'armée romaine; et les archers de l'Arménie-Mineure se trouvaient dans ce cas.

Sapor Ier (240-271 apr. J.-C.) ayant succédé à Ardéšîr, envahissait la Syrie dans l'année 242; mais l'empereur Gordien III ayant remporté des avantages sur lui, recouvra les villes de la Syrie[2]) et de la Mésopotamie. Le successeur de cet empereur, Philippe l'Arabe, fit la paix avec Sapor (an 244) et, comme on le rapporte, lui abandonna l'Arménie et la Mésopotamie; toutefois, pareille conclusion de paix ayant soulevé l'indignation des Romains, Philippe ordonna que les garnisons romaines reprissent leurs positions dans ces deux pays[3]). Les Perses, ne pouvant alors rien faire de mieux, avaient consenti à cet état de choses, sauf à se rattraper sous peu dans de meilleures conditions.

[1] *Ibid.*, LXI. Hérodien, VII, II, 1. [2] La ville d'Artaxerxès, mentionnée par Jules Capitolin (*Gordiani tres*, XXVI), n'était pas l'Artaxate de l'Arménie-Majeure. Il faut chercher ladite ville en Syrie seulement. [3] Zosime, I, 18. III, 32. Zonaras, XII, 19. Ici on ne saurait s'expliquer le récit d'Évagre (V,7), d'après lequel « alors l'Arménie-Mineure resta seule romaine ».

CHAPITRE IX.

LES CHANTS ÉPIQUES DES BARDES DE COLTHÈNE ET LES CHANTS POPULAIRES.

I. Leur nature et leurs caractères. Les poètes chantres celtes, scandinaves et francs. Divisions dans les chants de Colthène. — II. Sujets particuliers de ces chants. — III. Quelques particularités de l'idiome de ces chants. L'époque de l'origine desdits chânts.

I. Le canton de Colthène, Gołṫn suivant les auteurs arméniens, situé à l'extrémité d'est de la province de Basoropède et sur la rive gauche du cours central de l'Araxe, eut sa plus grande célébrité par ses poètes et chantres, si justement vantés par Moïse de Khorène, l'historien d'Arménie. Les récits, les légendes, les fables, les ballades et les cantates, que les bardes de l'Arménie composaient et chantaient en s'accompagnant sur la guitare [1]) propre à leur pays, étaient le résultat de leur amour pour le royaume national et pour les coutumes de leurs ancêtres, de même que l'expression des idées reçues et soigneusement cultivées par le peuple arménien. Les passions des individus y ont leur place aussi bien que celles du public en général. Il est vrai que les poètes de Colthène sont postérieurs de plusieurs siècles aux rapsodes homériques; toutefois, comme il y a lieu de le penser, ils étaient en partie contemporains aux bardes (*bardas*) celtes [2]); mais ils étaient antérieurs de quelques siècles à leurs compagnons de profession scandinaves et francs. Au temps de Jules César le siège principal des bardes était dans la Grande-Bretagne; ils avaient un caractère religieux et patriotique; comme ils étaient à la fois poètes et chantres, durant les sacrifices ils chantaient les louanges des dieux, de même que par leur chant de guerre (*bardit*) ils enflammaient davantage le courage des soldats, et dans les festins ils chantaient leurs exploits. Entre autres obligations, ils avaient le devoir de prendre note des événements importants qui pouvaient se produire dans leurs

[1] En arménien '*bambiṙn*'. [2] Les *bardas* étaient les poètes nationaux des tribus gauloises, bretonnes, écossaises et irlandaises, qui formaient les branches de la famille celte.



tribus, de même que celui de noter les guerres et les victoires de leurs peuples. Dans les commencements du moyen âge, les poètes scandinaves avaient leur double *Edda*, dont l'ancien était un recueil de poésies fabuleuses, tandis que celui de date récente formait l'explication en prose de la vieille mythologie. L'ancienne poésie au VIII[e] siècle de notre ère florissait en Norvège, et la récente, qui n'était qu'un recueil fait par un nommé Snorri Sturluson, au IX[e] siècle florissait de même en Norvège et se divisait en trois parties; du nom *Skalda* (art poétique) de la troisième partie, les poètes qui les composaient s'appelaient *Skaldes*. C'était toute une poésie traditionnelle, dont la partie importante était composée de chants de peu de longueur. Ces chants n'étaient que des louanges à l'adresse des dieux et des éloges des actions des héros norvégiens. D'un autre côté, au moyen âge la France avait ses troubadours qui, dans les régions méridionales dudit pays, allaient de château en château et y chantaient leurs poèmes consistant en sonnets, pastorales et chansons. Dans leur langage, ils nommaient leur art « gaie science ». De même au moyen âge, la France avait ses trouvères qui, dans la partie septentrionale de ce pays et surtout en Picardie, se livraient plutôt à la poésie épique, d'où naquirent les romans de chevalerie.

Les poètes aussi bien que les chants de Colthène avaient maintes analogies avec ceux de l'Occident plus haut décrits; mais leurs chants n'étaient pas les seuls connus et uniquement dominants dans la nation, comme cela était naturel.

Les Arméniens des âges ourarțiques vénéraient un dieu nommé Arazas qui était, sans doute de toute antiquité, la divinité protectrice des chants aussi bien religieux que profanes populaires. Si le culte religieux ne pouvait se priver des chants consacrés aux dieux, le peuple, qui ne pouvait se dépouiller du sentiment de plaisir comme de toute passion dans le domaine de la vie sociale, devait nécessairement avoir ses chants à lui pour donner libre carrière aux facultés de son âme et de son esprit sous l'empire de sentiments agréables qui le rendaient heureux, de même que pour rehausser les mérites de certains événements sociaux et civils, comme aussi pour immortaliser la gloire de certains événements politiques; c'était pour le peuple une nécessité que de renouveler et de perpétuer ces sentiments et l'idée de ces événements par des chants dans les

limites de ses facultés. Sans doute, les chants populaires ne pouvaient se soumettre à des règles précises et durables; mais, avec le temps, il devait se produire une classe de chantres qui, revêtue d'une autorité plus ou moins grande, devait composer des chants en règle, par lesquels elle rehausserait la gloire des rois, des reines, des princes royaux et des héros, de même qu'elle renouvellerait au sein du peuple le souvenir des événements notables civils et politiques, à la grande satisfaction et à l'édification du public. Les Arméniens ont eu pareil collège de chantres dans des hommes de profession du canton de Colthène, riche en vignobles. Dans l'antique Arménie, on se servait du *bambiṙn* comme d'un instrument de musique, sur lequel il fallait s'accompagner; en effet, suivant Moïse de Khorène (I, 6), « les anciens descendants d'Aram [1]), au son du *bambiṙn* et avec des chants de *ǵouǵḱ* et de bals... », chantaient des sujets historiques sur les Sémites qui demeuraient en Arménie des âges primitifs. Au dire du même écrivain (II, 8), au sein de la nation arménienne un chant populaire avait cours au sujet de Torḱ, chef fabuleux de la maison seigneuriale d'Angéł (Ingila), un colosse doué d'une force herculéenne. D'après ce chant, « Torḱ prenait dans ses mains des pièces de granit entières et les brisait en grands et petits morceaux; il les grattait de ses ongles pour en former des tablettes, et il dessinait dessus, toujours en se servant de ses ongles, des aigles et d'autres figures de même genre. Ayant rencontré des vaisseaux ennemis sur le rivage de la mer du Pont, il s'élança contre eux; mais comme les vaisseaux gagnèrent la haute mer à une distance de huit stades, il ne put les atteindre; alors il prit, *dit-on*, des pierres grandes comme des collines et les lança contre ces vaisseaux. L'immense tourbillon, produit dans les eaux de la mer, engloutit un grand nombre de navires, et les flots soulevés dans le vide portèrent à plusieurs milles au loin le reste des vaisseaux ».

Laissant de côté les débuts des âges moyens, nous voyons que, au XIe siècle de notre ère, Magistros avait entendu chanter parmi le peuple ordinaire un chant sur le roi Artaxias Ier, qui commençait par les mots: « Puissé-je voir la fumée de la cheminée... ».

[1] Que l'historien d'Arménie entende par ces mots les Arméniens ou les Sémites, toujours est-il que ces mots ne sauraient se rapporter aux Arméniens des âges moyens ou aux chantres de Colthène.

D'après les sujets que présentent les chants populaires et les compositions poétiques des chantres de Colthène, nous en connaissons 12 qui sont historiques et légendaires, 3 foncièrement fabuleux, 1 érotique, 1 d'allégresse publique et 1 religieux, ce dernier étant le fameux chant débutant par les mots: « Le ciel et la terre... ». A l'exception de ce dernier, tous les autres chants offrent plus ou moins des caractères nettement historiques et légendaires ou bien allégorico-historiques et épiques. Si l'historien d'Arménie classe le chant religieux aussi parmi les sujets allégorico-historiques, son erreur provenait de ce qu'il ignorait l'origine et la nature du poème. Le même historien (I, 6) nomme « légendes » les sujets du chant relatif aux Sémites qui avaient demeuré en Arménie dans la haute antiquité; quant à ce qui était chanté au sujet de Tigrane Ier, le même auteur (I, 24), en se servant des mots: « *les chantres* disaient », penche à le classer parmi les légendes nationales, et quant aux autres poèmes, il les appelle « fables » (*idem*, I, 31; II, 50, 54, 61, 65). Cependant, il est certain que sous ce dernier titre nous trouvons des poèmes ou sujets qui relèvent de l'une ou de l'autre des quatre catégories de chants profanes susindiquées. Il s'ensuit que le mot « fable *ou* mythe » était employé pour indiquer indistinctement les chants populaires aussi bien que les récits poétiques des chantres de Colthène. Il est hors de doute que les récits chantés par ces derniers étaient empreints, généralement parlant, d'un caractère nettement patriotique; à côté de pareils récits, les poèmes d'agrément ne pouvaient ne pas avoir leur existence.

Au rapport de Moïse de Khorène, il y avait des « chants de *şouşk* et de bals » (*idem*, I, 6, 20 vers la fin) et des « chants *t'oué-lïaş* » (*Idem*, I, 30). Nous avons vu que par la première espèce de ces chants on avait chanté les Sémites établis dans le pays dans la haute antiquité; quant à la signification du mot *şouş* (nom. sing.) ou *şouşk* (nom. pl.) et à savoir quel rapport pouvait exister entre cet établissement des Sémites et les « bals », il n'est ni facile ni assez sûr d'en donner des explications précises. Cependant, nous lisons dans Agathange (XVII) que le peuple, en apprenant que le roi Tiridate « était entré dans la chambre où la sainte Rhipsimée était enfermée, se mit, comme par un accord général, à chanter, en y joignant des bals courants, en entonnant le *şouş*; beaucoup se réunirent entre les deux enceintes des murs, d'autres dans l'intérieur de la ville, et s'y livrèrent

tous au festin; ils croyaient exécuter les danses du mariage et les ballets de circonstance ». Ainsi, on peut conjecturer que le *şouş* ou le « chant de *şouşk* » était une sorte de chant propre aux fêtes de mariage en général et même aux circonstances d'une publique allégresse; les bals en étaient inséparables. Et comme « les anciens descendants d'Aram, au son du *bambiṙn* et avec des chants de *şouşk* et de bals », chantaient les Sémites plus haut mentionnés, il est manifeste que la commémoration des événements historico-légendaires était parfois faite avec des démonstrations d'allégresse publique.

Des deux mots: « chants *fouèlïaş* » le second aussi n'a pas et ne peut pas avoir une explication sûre; nous nous abstenons donc de nous livrer à ce sujet à toute interprétation arbitraire, tout en disant que le mot *fouèli* offre le sens de 'ce qui est susceptible d'être compté'. Cependant, il semble que les chants de cette sorte comprenaient les sujets historiques et allégorico-historiques. C'est par ces chants que « les hommes... du canton de Colthène » chantaient des sujets plutôt historiques sur Artaxias Ier et sur les fils de celui-ci, sur les descendants d'Astyage, sur le prince mède Argâuan et sur la reine Sathinik (M. de Khor., I, 30). Ainsi, le peuple et les poètes de Colthène chantaient, chacun de son côté, des sujets historiques, légendaires, fabuleux et érotiques, sans compter un chant religieux. Il faut avouer qu'il n'est pas toujours possible de préciser avec assurance si tel chant était d'origine populaire ou s'il était composé par les poètes de Colthène.

Ceux qui chantaient de profession les poèmes composés en Colthène sont, chez Moïse de Khorène, appelés « *ripasank* » 'débiteurs de récits' (*Idem*, II, 50) et « *ïergick Golfan* » 'chantres de Golfn' (*Idem*, II, 61, par deux fois). Dans un autre endroit (I, 30) le même historien écrit de la manière suivante au sujet de quelques chants qu'on exécutait en souvenir d'Artaxias Ier, de sa famille et du prince mède Argâuan: « comme j'ai ouï-dire, les hommes de la région de Golfn, canton riche en vins [1]), continuent de bon cœur d'exécuter ces chants ». Nul doute que par cette phrase Moïse de Khorène ne comprenne le collège des « débiteurs de récits », des « chantres » de Colthène; cependant, il semble que, par cette même phrase, l'historien d'Arménie met

[1] Ou en vignobles.

en quelque sorte sur le même pied qu'eux le reste des habitants de Colthène.

Les poètes de Colthène chantaeint leurs récits et leurs fables en s'accompagnant sur le *bambiṙn*; de son côté le peuple, qui aimait passionnément ses chants, se servait, du moins parfois, du même instrument en chantant ses légendes (M. de Khor., I, 6, 24). L'historien national précité atteste (I, 31) au sujet du chant « Le ciel et la terre étaient en travail... » que « lorsque certains individus chantaient ce *chant*, nous les entendîmes de nos propres oreilles »; il est probable que ces individus aient été des chantres de Colthène; toutefois, comme le sujet de ce chant était foncièrement religieux, il est très possible que, lorsque les prêtres le chantaient dans les temples, le peuple l'en avait appris par cœur et le chantait durant le paganisme et, sous le christianisme, ce chant continuait de vivre dans les souvenirs du peuple jusqu'au VIIIe siècle, ayant depuis longtemps changé d'objet pour lequel on le chantait sous le paganisme. Mais quelle était la nature de cet instrument de musique qu'on appelait *bambiṙn*, avec lequel on s'accompagnait lorsqu'on chantait? Tout porte à croire que cet instrument était à cordes et une sorte de guitare; il n'était certes pas un instrument à vent; toutefois il est impossible d'en préciser la véritable nature et les caractères.

Il est vrai qu'une grande partie d'anciens chants populaires et de ceux des chantres de Colthène étaient parvenus par tradition jusqu'à l'époque de Moïse de Khorène (VIIIe siècle); mais il est manifeste que tous les chants qu'il cite ne sont que des fragments. Quand cet historien ne rapporte pas les textes d'une partie des chants, il en fournit les sens.

II. Dans les chants profanes, « récits, fables *ou* légendes », sont mentionnés quatre rois, une reine, quelques princes du sang, un chef fabuleux d'une maison seigneuriale, deux groupes de personnes et deux personnages marquants étrangers. Naturellement, l'unique chant religieux est compté à part. Un peu plus de la moitié des chants profanes se rapportent à Artaxias Ier et à sa famille. Nous réunissons ici tous ces chants, profanes ou religieux, en les distribuant en cinq classes:

I. *Chants historiques et légendaires.*

1. Les Sémites en Arménie (M. de Khor., I, 6).

2. Le roi Érouand fait construire pour soi-même à Vardgès un palais: « Le jeune Vardgès étant parti… » (*Idem*, II, 65).

3. Au sujet de Tigrane Ier: « du temps de nos aïeux [1]), ceux qui chantaient en s'accompagnant sur le *bambirn*, disaient de lui qu'il était modéré dans les désirs de la chair même » (*Idem*, I, 24).

4. Artaxias Ier demande et obtient la main de la demoiselle Sathinik: « Le vaillant roi Artašès monta sur son beau *cheval* noir… » (*Idem*, II, 50).

5. A l'occasion du mariage d'Artaxias Ier avec la reine Sathinik: « Il tombait une pluie d'or abondante dans la célébration du mariage d'Artašès; des perles pleuvaient dans les épousailles de Sathinik » (*Idem.*, II, 50).

6. Artaxias Ier disait: « Puissé-je voir la fumée de la cheminée… » (Magistros, *Lettres*, XLVIe).

7. Dans les chants *t'ouëlïaš* il est fait mention des fils d'Artaxias Ier (M. de Khor., I, 30).

8. Artavasde Ier bâtit la ville de Maracerte: « Ils disent aussi que, lors de la fondation d'Artaxate,… » (*Idem*).

9. Argâuan, le seigneur féodal des Mourašans, invite à dîner chez lui le roi Artaxias Ier: « On y dit aussi qu'Argâuan donna un dîner en l'honneur d'Artašès… » (*Idem*, I, 30).

10. Artavasde Ier provoque sur soi-même la malédiction de son père, Artaxias Ier: « Fâché, Artavasde dit à son père: 'en t'en allant, tu as emporté avec toi tous les pays…' » (*Idem*, II, 61).

11. Ce roi maudit son fils Artavasde Ier en lui disant: « Si tu montes à cheval pour chasser dans les parties supérieures du noble Masis… » (*Idem*, II, 61).

12. L'expédition commandée par Domitius Corbulon se trouvait mentionnée dans un chant composé probablement par les poètes de Colthène: « ils disent qu'un certain nommé Domét vint » (*Idem*, II, 54).

Ces douze chants ou sujets de chants (quelques-uns de ces derniers ayant fait partie d'un même chant) sont historiques et

[1] Littéralement: « anciens ».

légendaires et nous rapportent un certain nombre d'événements qui s'étaient produits dans l'espace d'environ six siècles et demi (580 av. J.-C.-59 apr. J.-C.), sans compter les sujets chantés sur les Sémites. Certes, leur nombre n'est pas grand; mais par cela même ils nous sont très précieux.

II. *Chants fabuleux.*

1. Les bardes arméniens mentionnaient dans un chant les Mèdes et leurs princes qui demeuraient dans le territoire arménien du royaume d'Atropatène et surtout ceux que le roi Artaxias Ier avait soumis à son pouvoir: « ils mentionnent aussi la race d'Astyage que, par voie d'allégorie, ils nomment dracontogènes » (*Idem*, I, 30).

2. Ces mêmes bardes donnaient à entendre le caractère furibond d'Artavasde Ier lorsqu'ils chantaient: « les dracontogènes enlevèrent l'enfant Artavasde et lui substituèrent un démon » (*Idem*, II, 61).

3. Le peuple chantait la force herculéenne de Tork̓, dont il s'était servi pour lancer des pierres grandes comme des collines contre des vaisseaux ennemis, etc. On sait qu'il était l'ancêtre de la maison seigneuriale d'Angéł (Ingila) (*Idem*, II, 8).

III. *Chant érotique.*

1. L'ardeur, que la reine Sathinik avait pour Argâuan, avait été jugée digne d'être chantée par les poètes de Colthène: « La reine Sathinik est prise d'un extrême désir... » (*Idem*, I, 30).

IV. *Chant d'allégresse publique.*

1. Le peuple croyant que le mariage di Tiridate III avec la sainte Rhiṗsimée allait s'accomplir, « se mit... à chanter en y joignant des bals courants, en entonnant le *ṣouṣ* » (*Agath.*, XVII).

V. *Chant mythologique.*

1. On exécutait en Arménie un chant en l'honneur d'Agni, le dieu-Feu des Aryas-Hindous, qu'on nommait Vahagn: « Le ciel et la terre étaient en travail... » (M. de Khor., I, 31).

III. L'idiome, dans lequel ces chants étaient composés, n'était en grande partie que le dialecte du nord-est de l'Arménie, dont le canton de Colthène faisait partie. Le 4e chant historique et légendaire présente certaines formes grammaticales, qui, s'écar-

tent de celles dont se servaient les écrivains du ve siècle de l'ère chrétienne. En outre, il est écrit: « il jeta *le lacet* autour des reins... et il fit beaucoup de mal aux reins de la délicate demoiselle ». Le mot *beaucoup* y est représenté par le mot *šat*, qui, dans ce passage et suivant le style dudit siècle, devait être exprimé par le mot *yoyj*; car, le premier de ces deux mots arméniens était en usage dans le v[e] siècle plutôt dans le sens d' ' assez ' que de celui de ' beaucoup '; aussi sa présence y est choquante. En ce qui concerne les formes grammaticales, le mot « jeta » est représenté par *ẹngêš*, au lieu de: *ẹngïaš*; de même, en y exprimant l'idée des reins, on s'y est servi, au locatif et à l'accusatif plur., des mots *i mêčḱ* et *zmêčḱ* au lieu de faire figurer ces mêmes mots dans les formes classiques: *i mêčs* et *zmêčs*. Dans le 10[e] chant, indiqué sous le même titre, le mot *règnerais-je* a pour équivalent *ťagâuorêm*; ici, au lieu du suffixe ...*êm*, un écrivain du v[e] siècle aurait employé le suffixe ...*êšiš*. Pour tout écrivain le premier suffixe étant celui de l'indic. prés., il ne doit jamais être employé dans le sens du fut. prés., dont le suffixe est le second. Malgré ces anomalies plus ou moins graves, l'idiome des chants colthéniens nous indique dans son ensemble une époque voisine de celle où fleurit l'école du v[e] siècle. Par les éléments radicaux des mots et par leurs éléments morphologiques et grammaticaux, cet idiome nous révèle la profonde évolution qu'avait déjà subie l'antique idiome ourarṭique du nord-est en ce qu'il avait ou pouvait avoir de commun avec l'idiome épigraphique du sud-est; en même temps, il s'offre à nos yeux comme le précurseur du langage du siècle d'or, qui ne pouvait trop tarder à se manifester. Toutes ces circonstances prises en considération, nous croyons pouvoir conclure à la probabilité que les récits épiques des poètes de Colthène s'étaient produits pour la première fois sous le règne de Ḥosrov I[er], une époque où il était si nécessaire d'entretenir et même d'enflammer l'esprit national vis-à-vis des dangers qui menaçaient l'Arménie de la part du nouvel empire perse d'Ardéšîr.

Les poètes et chantres de Colthène avaient donc à remplir cette haute mission patriotique; il faut avouer qu'ils s'en acquittaient avec grand succès. Car, suivant le témoignage de Faustus de Byzance (III, 13), au IV[e] siècle de notre ère, duquel écrivait cet auteur, le peuple arménien tout entier raffolait

des chants colthéniens. Cet historien y dit: « Les Arméniens aimaient passionnément leurs chants de fables et de récits; ils s'y adonnaient avec un attachement aussi vif que constant ». C'était cet amour qui avait prolongé la vie des chants épiques des bardes nationaux et d'un chant religieux jusqu'à l'époque de Moïse de Khorène, qui en avait sans doute été en grande partie témoin auriculaire.

Il ne serait pas hors de propos de mentionner ici certaines fables et locutions qui avaient cours au sein de la nation arménienne avant comme après sa conversion au christianisme. Elles étaient les suivantes: 1°, Suivant Moïse de Khorène (I, 18), le peuple croyait que Sémiramis était tuée en Arménie et dans le voisinage du lac Thôspite; cette circonstance lui donna le motif de créer la locution fabuleuse suivante: « les perles de Sémiramis dans la mer ». Le peuple croyait peut-être que les restes de cette reine fabuleuse avaient été jetés dans le lac susmentionné. — 2°, « Sémiramis est changée en pierre avant Niobé » (*Ibid.*). — 3°, Au sujet d'Artavasde Ier, les vieilles femmes disaient du temps de l'historien d'Arménie: « Artavasde, chargé de chaînes de fer, se trouve emprisonné dans une caverne... » (*Idem*, II, 61). — 4°, « Si ton gosier est celui de Šarây, nos greniers ne sont pas ceux de la Sirakène » (*Idem*, I, 12). — 5°, En raison de son caractère fièrement belliqueux, Tiridate III donna lieu au peuple de créer sur son sujet le proverbe suivant: « Pareil au fier Tiridate qui, dans son impétuosité, renversa les digues des fleuves et, en se livrant au penchant de son caractère impétueux, mit même à sec les courants des mers » (Agathange, XI).

CHAPITRE X.

11. Tiridate III le Grand pour la première fois (env. 250-252 apr. J.-C.).

I. Une fiction historique créée dans le IVe siècle apr. J.-C. — II. 11. Tiridate III le Grand succède, pour la première fois, à Ḥosrov Ier. Sapor Ier l'expulse de l'Arménie.

I. Nous avons vu que, sous le règne de Ḥosrov Ier, Ardéšîr, le fondateur de la dynastie des Sassanides, avait par deux fois attaqué l'Arménie; nous avons vu aussi que son successeur avait,

pour un très court espace de temps, réduit ce pays sous son pouvoir. Il est donc évident que les commencements de la dynastie des Sassanides avaient été pour l'Arménie une cause de troubles très sérieux et très graves. Cet état de choses, créé par l'ennemi extérieur, de même que les luttes produites au IVe siècle entre quelques rois nationaux et les chefs de l'Église, comme aussi les actes d'oppression, auxquels le clergé avait alors été en butte de la part de ces rois, avaient été autant d'occasions et de motifs pour le corps sacerdotal de créer des événements concernant les personnes mêmes de Ḥosrov Ier et de Tiridate III comme aussi les temps des règnes de ces derniers. Pareille création comportait l'entrée en scène de quelques personnages appartenant à la famille autrefois régnante des Arsacides de la Parthyène; l'un d'eux, sous le nom d'Anak, devait être censé avoir tué le roi Ḥosrov Ier, tandis que l'autre, Grégoire, prétendu fils d'Anak, devait ajouter à sa prétendue qualité d'Arsacide [1]) la dignité de chef suprême de l'Église nationale, et, de la sorte, s'ériger en personnage égal au roi en dignité et autorité dans le but de neutraliser, par les descendants et successeurs de Grégoire, les actions tyranniques des rois. Que cette fiction historique en était réellement une, nous en avons la preuve dans les paroles par lesquelles saint Narsès maudissait Arsace III (350-369 apr. J.-C.) et la famille royale en disant au roi en personne: « Telle sera la ruine que je viens de prédire par la bouche du prophète; votre race arsacide boira le calice jusqu'à la lie; vous vous abreuverez *dans cette coupe*; vous serez terrassés pour ne plus vous relever »[2]). Ici la phrase « votre race arsacide » a une signification particulière et exclusive, par laquelle il est manifeste que, bien que saint Narsès ait été fils d'une princesse arsacide et considéré comme arsacide, toutefois, comme il ne l'était pas quant à la souche pater-

[1] Suivant Faustus de Byzance (III, 5), Tiran, prince royal d'Arménie, (ensuite le roi Tiran II, 342-350 apr. J.-C.), arrière-petit-fils de Ḥosrov Ier et fils de Ḥosrov II, avait donné sa fille en mariage à saint Yousik, un peu plus tard patriarche d'Arménie, petit-fils de saint Grégoire l'Illuminateur, prétendu fils d'Anak. Ainsi, nous pouvons bien dire que c'est à partir de cette époque seulement et avec saint Yousik que la famille de saint Grégoire était considérée, de par la disposition du roi Ḥosrov II (323-342 apr. J.-C.), comme faisant partie de la maison royale des Arsacides d'Arménie. [2] Faustus de Byz., IV, 15.

nelle, pour pouvoir indiquer la véritable race des Arsacides il se voyait obligé à se servir d'une phrase qui avait une telle signification particulière et exclusive. — A la fiction susdite ne devait pas manquer une base historique; celle-ci était la fuite de l'Arménie du fils et successeur de Ḥosrov I[er], fuite dont nous allons parler dans l'article suivant.

II. Tiridate III, auquel l'Arménie chrétienne a justement donné l'épithète de *Grand*, succéda à son père Ḥosrov I[er] vers l'an 250. Parmi les écrivains nationaux qui florissaient au v[e] siècle, Faustus de Byzance (III, 2) et Agathange (III [1], XI [2]) connaissaient que Tiridate III était le fils de Ḥosrov I[er]; ceci est confirmé par les écrivains qui les suivirent. Selon toute probabilité, l'avènement au trône de Tiridate III avait eu lieu sous l'empereur Décius (249-251 apr. J.-C.), auquel avait succédé Gallus et son fils Volusien (251-253 apr. J.-C.). Il est hors de doute que Tiridate, fidèle à la politique suivie par son père et dans le but de repousser les empiètements des Sassanides maintenant ennemis acharnés des Arsacides d'Arménie, reconnaissait la suzeraineté des empereurs romains, dont il était aussi l'ami et l'allié; il en résulte qu'il jouissait de la protection de ces souverains. Cependant, à cette époque l'empire romain était profondément agité par les ennemis extérieurs comme aussi par les conditions intérieures très peu fermes. Aussi Sapor I[er] pouvait trouver succès en envahissant l'Arménie et, en chassant de ce pays son roi encore jeune et récemment couronné, lui substituer un autre, fidèle à la dynastie des Sassanides. C'est ce qui est confirmé par les événements de l'époque. Donnons ici la parole à un historien latin; selon lui, « *Gallus, le père, et Volusien, son fils*,... reçurent l'empire après Décius; mais ils exercèrent le pouvoir impérial d'une façon très désastreuse; car, ils conclurent un traité de paix avec les Scythes moyennant le payement d'un tribut annuel de cent drachmes. Ils furent les premiers à déshonorer la majesté de l'empire romain par un traité si exécrable. Ils perdirent aussi l'Arménie; car, leur roi Tiridate en fut expulsé par les Parthes » [3]).

[1] Édit. arm. de Venise, 1862, pp. 41–42. [2] *Ibid.*, pp. 102, 103.

[3] C'est-à-dire par les Perses que quelques écrivains occidentaux confondaient souvent avec les Parthes. — Le passage susindiqué est de Jean-Baptiste Ignatius, *Romani Principes*, livre I, *Gallus pater et filius eius Volusianus*; voy. dans le recueil *Historiae romanae scriptores latini veteres*, etc.,

Ces derniers mots constituent une image plus ou moins éloignée de la tradition nationale arménienne, d'après laquelle le roi Tiridate, dans son enfance et par conséquent pendant son récent règne, fut privé de son héritage paternel. Il était tout naturel que Tiridate III se fût rendu à Rome comme lieu tout indiqué pour asile. Au dire d'Agathange (III), « Tiridate alla chez un comte nommé Licianès et grandit et s'instruisit chez lui ». Il faut admettre que Tiridate s'était rendu dans la capitale de l'empire romain en l'an 252 de notre ère [1]). Quant à Licianès susmentionné, nous admettons volontiers « qu'il est question ici de C. Fl. Licinius Licinianus qui, en 307, fut associé à l'empire avec Galère, et en 311 prit le titre d'Auguste avec Constantin et Maximin Daïa » [2]).

CHAPITRE XI.

12. ARTAVASDE V (252-297 apr. J.-C.).

I. Artavasde V fait roi d'Arménie probablement par Sapor Ier. — II. Sapor Ier envahit les provinces romaines (258 apr. J.-C.). Artavasde V lui envoie du secours. L'empereur Valérien est fait prisonnier par les Perses (260 apr. J.-C.). — III. Les Arméniens alliés de la reine Zénobie. Sous Aurélien ils font de nouveau adhésion aux Romains (273 apr. J.-C.) — IV. Les Perses, entrés en Arménie, en sont chassés par l'empereur Carus.

I. Sans doute, après avoir chassé de l'Arménie le roi Tiridate, Sapor Ier n'avait élevé au trône royal de ce pays qu'un prince dévoué à sa personne et à la dynastie des Sassanides. Ce prince était nommé Artavasde, Ve du nom dans l'ordre des rois d'Arménie. Un historien latin, très rapproché du temps de cet événement, nous représente ce roi comme celui d'Arménie

Orléans, 1623, édit. P. de la Rouière, t. I, p. 587. Les renseignements donnés par cet auteur en général sont exacts. Bien qu'il soit réputé le dernier en date parmi les écrivains latins (1473-1553 apr. J.-C.), toutefois on juge qu'il avait à sa disposition des manuscrits encore inédits dont il s'était servi.

[1] D'après Zonaras (XII, 21) le roi Tiridate s'était enfui à Rome, et ses enfants auraient pris partie pour les Perses. [2] Victor Langlois, *Agathange*, dans les *Fragm. hist. gr.*, t. V, *Pars altera*, édit. Firmin-Didot, 1884, p. 122, note 4e.

et comme ami de Sapor Ier [1]). Il est très probable qu'Artavasde V ait commencé à régner en Arménie l'année même, dans laquelle Tiridate III quitta ce pays. Il est difficile de préciser si Artavasde V était de la maison royale des Arsacides d'Arménie ou bien s'il était étranger à cette dynastie. En tout état de choses, il paraît certain que ce roi rendait hommage à Sapor. Il est d'ailleurs indiscutable qu'il ne s'abstint pas de toute hostilité à l'égard des Romains.

II. En 258, Sapor ayant encore une fois envahi les provinces romaines, était entré en Syrie et avait ravagé la Cappadoce; en dernier lieu il avait mis le siège devant la ville d'Édesse. Il est probable que dans cette campagne le roi sassanide avait reçu des troupes auxiliaires d'Artavasde V; car l'historien, qui parle de ces événements aussi bien que des suivants, dit, au sujet du traitement infligé par Sapor à l'empereur Valérien, que « Sapor reçut plusieurs lettres des rois, ses amis, qui lui avaient prêté secours contre Valérien » [2]); et nous verrons bientôt que le roi Artavasde en aurait écrit une au roi sassanide.

En présence de l'état malheureux des provinces de l'empire envahies sur une vaste échelle, l'empereur Valérien, bien qu'assez avancé en âge, crut devoir marcher en personne contre Sapor qui, vainqueur dans une bataille, le fit prisonnier (an 260). Le sassanide traitait avec mépris le vieil empereur, ce que, dans le but de sauver l'honneur des Romains par une menace de vengeance prochaine, Trébellius Pollion prit prétexte pour inventer des lettres soi-disant adressées à Sapor par quelques rois asiatiques, amis et alliés du sassanide. Parmi ces lettres nous trouvons aussi celle que le roi Artavasde lui aurait écrite; nous la reproduisons ici par la raison qu'on y fait allusion à quelques événements historiques: « Le roi d'Arménie, Artavasde, adressa une lettre à Sapor dont voici la teneur: 'Je te félicite de la gloire que tu as acquise; mais je crains que, plutôt que d'avoir remporté une victoire, tu n'aies donné des motifs à de nouvelles guerres. Le fils, le petit-fils, les généraux romains, toute la Gaule, l'Afrique entière, l'Espagne et l'Italie et tous les peuples de l'Illyrie, de l'Orient et du Pont, qui prennent partie

[1] Cet historien est Trébellius Pollion, qui, à l'occasion de la captivité de l'empereur Valérien, fait écrire à Artavasde une lettre à l'adresse de Sapor Ier.
[2] Tréb. Poll., *Valerianus pater et filius*, III.

pour les Romains ou sont leurs sujets, viendront vous reprendre Valérien. Ainsi, tu as fait prisonnier un vieillard et, à cause de cela, tu t'es attiré l'inimitié la plus vive des nations de toute la terre; nous serons peut-être l'objet de la même inimitié, nous qui t'avons envoyé des secours, sommes tes voisins et, chaque fois que tu fais la guerre avec les Romains, en subissons les fâcheuses conséquences' »[1]).

III. Tandis que Sapor marchait vers l'occident contre les Romains, le roi de Palmyre[2]), Odénat, s'était érigé en vengeur de l'empereur prisonnier et infligeait de grandes défaites aux Perses. Ce roitelet occupa ainsi toute la Mésopotamie. Il semble que, à cette occasion, Artavasde V avait fait cause commune avec Odénat. A la mort de celui-ci, la reine Zénobie, son épouse, prit les rênes du gouvernement au nom de ses enfants. Femme forte et courageuse, elle avait tenu sous son influence son royal mari; et c'était par l'influence de cette femme qu'Odénat avait poussé ses troupes jusque devant les portes de Ctésiphon. « Cette femme inspira une telle crainte aux Orientaux et aux peuples d'Égypte que les Arabes, ni les Sarrasins, ni les Arméniens n'osèrent faire le moindre mouvement de rébellion... Bien qu'elle ait été généralement tempérante dans le boire et le manger, toutefois, dans le but de les gagner, elle buvait souvent du vin avec ses généraux et surtout avec les Perses et les Arméniens »[3]). Naturellement, les Romains ne pouvaient admettre que Zénobie étendît son pouvoir sur les provinces romaines. En 273, l'empereur Aurélien (270-276 apr. J.-C.) passa en Orient et écrivit à Zénobie en la sommant à se rendre. La courageuse reine lui opposa cette réponse: « Zénobie, reine d'Orient, à Aurélien Auguste. Excepté toi, jusqu'ici personne ne m'a demandé par lettre ce que tu exiges... Tu me demandes de me rendre... Le secours des Perses, que nous attendons, ne nous fait pas défaut; les Sarrasins sont de notre côté, et les Arméniens prennent partie pour nous... »[4]). Sur ce, Aurélien marcha avec son armée sur Palmyre et l'assiégea; il empêcha aussi la marche en avant des troupes auxiliaires que la Perse envoyait à Zénobie. « Aurélien corrompit les corps de cavalerie des Sarrasins et des Arméniens et, en usant tantôt de sauvagerie et tantôt de ruse, les

[1] *Ibid.*, VI. [2] Une ville et son district au sud-est de la Syrie.
[3] Tréb. Poll., *Triginta tyranni*, XXX. [4] Flav. Vopiscus, *Aurélien*, XXVII. Voy. aussi Nicomaque dans les *Fragm. hist. gr.*, 1883, t. III, p. 664.

attira à son parti. Finalement, après de longues opérations, il vainquit cette femme forte... Aurélien, qui était vainqueur et seigneur de tout l'Orient, gardait Zénobie en prison en compagnie des Perses, des Arméniens et des Sarrasins... »[1]). Aurélien fut appelé Gothique, Sarmatique, Arméniaque et Adiabénique[2]).

Sous l'empereur Valérien, Aurélien avait dans son corps d'armée 600 archers arméniens[3]) qui étaient probablement originaires de l'Arménie-Mineure. Son biographe rapporte que les Ibériens, les Albaniens, les Arméniens et les autres nations orientales lui témoignèrent une vénération comme s'il était un dieu vivant[4]).

Ici il y a lieu de penser que si Aurélien fut appelé « Arméniaque », il avait porté la guerre, par un sien lieutenant, contre Artavasde V qui, vaincu, avait dû quitter l'Arménie et se rendre en Perse[5]). D'ailleurs, il « était vainqueur et seigneur de tout l'Orient » ; de plus, la vénération des Arméniens pour Aurélien devait forcément exclure leur sujétion à une créature antiromaine; car, tel était Artavasde V. — Ainsi, le royaume d'Arménie, quel qu'ait été précisément son état politique en l'absence de Tiridate III, de gré ou de force avait fait adhésion à l'empereur, c'est-à-dire il s'était derechef soumis à l'autorité et à l'hégémonie de Rome.

IV. Cependant, tout porte à croire qu'à la mort de l'empereur Aurélien, Artavasde V s'était une seconde fois emparé du royaume d'Arménie, grâce toujours à l'aide et au secours de la Perse. Lorsque, en l'année 282, l'armée romaine proclama « empereur Marc-Aurèle Carus, la première parole du nouveau maître fut que les Perses auraient de quoi se rappeler cette élection; et il maintint sa parole. Aussitôt avec l'armée il entra en Arménie et y rétablit l'ancien ordre de choses »[6]). Il va donc sans dire que protégé et protecteurs perses avaient évacué l'Arménie. Mais celle-ci devait, quatorze ans après, être le théâtre d'une nouvelle invasion de la part des Perses, qui avaient jeté leur dévolu sur ce malheureux pays, placé, comme un cerf effaré, entre un lion et un onagre en lutte.

[1] Flav. Vop., *Aurélien*, XXVIII. [2] *Ibid.*, XXX. [3] *Ibid.*, XI. [4] *Ibid.*, XLI. [5] Th. Mommsen n'admet pas qu' « Aurélien ait subjugué l'Arménie et la Mésopotamie ». Mais pour nous en convaincre il devait être plus fort dans son argumentation. Voir la note suivante. [6] Th. Mommsen, *Hist. rom.*, t. V, p. 442.

CHAPITRE XII.

TIRIDATE III LE GRAND
POUR LA DEUXIÈME FOIS
(297-env. 323 apr. J.-C.).

I. Narsès, roi des Perses, envahit l'Arménie (296 apr. J.-C.). Le césar Galère l'en expulse (an 297). — II. Traité de paix. Quelques provinces et cantons de l'Arménie font retour à ce pays. — III. Tiridate III le Grand reprend la possession du trône royal (an 297) et embrasse le christianisme (an env. 305).

I. Mettant toute son ambition à rétablir l'empire de Cyrus, une idée qui était commune d'ailleurs à Ardéšîr et à Sapor Ier, Narsès, leur successeur (293-303 apr. J.-C.), envahit les territoires de l'empire romain. Au rapport d'Ammien Marcellin (XXIII, v, 11), « Narsès avait occupé l'Arménie, soumise au pouvoir des Romains » (an 296) [1]. Pour les sires et seigneurs d'Arménie, d'un caractère souvent changeant, c'était une situation qui pouvait les jeter dans les bras du roi de Perse. A cette époque l'empire de Rome avait pour chef Dioclétien (284-305 apr. J.-C.), qui se rendit en Orient, s'établit à Antioche et l'an 296 envoya avec une armée le césar Galère-Maximien contre Narsès. Galère commença à faire ses premières opérations de guerre dans la Mésopotamie; entre la ville de Callinique et celle de Carrhes il livra bataille à Narsès, fut vaincu et battit en retraite. Galère, qui jouissait de la confiance de Dioclétien, changea son plan de campagne et, en 297, « se battit dans l'Arménie-Majeure avec Narsès... avec un grand succès et une grande intelligence; payant de sa personne et suivi de deux ou trois cavaliers, il y avait rempli même l'office d'éclaireur. Ayant défait Narsès, il mit au pillage le camp du roi; il prit ses épouses, ses sœurs, ses enfants, un nombre infini de personnages nobles perses et le très riche trésor des Perses. Galère lui fit prendre la fuite

[1] Certains auteurs arméniens ont une idée vague et confuse de l'état de choses de ces temps. Au dire d'Agathange (IV, vers la fin), de nombreuses troupes perses « avaient occupé le pays pour se l'asservir ». Voy. aussi Moïse de Khorène, II, 82.

dans les régions les plus éloignées de son royaume. Voici pourquoi, lors de son retour avec des cris de victoire, Dioclétien, qui se trouvait alors en Mésopotamie avec une garnison, reçut Galère avec grand honneur »[1]). A l'occasion de ces guerres Galère prit les titres de: « le plus grand des Perses par deux fois,... le plus grand des Arméniens, le plus grand des Mèdes... »[2]).

II. Narsès fut contraint de faire la paix. « Galère et Dioclétien se rendirent à Nisibe. Après y avoir tenu des conférences, ils envoyèrent Sicorius Probus, le chef des secrétaires, comme ambassadeur en Perse. Narsès reçut ce personnage avec bienveillance... et ordonna à Probus de lui communiquer les propositions dont il était chargé en qualité d'ambassadeur. Or, les sujets qui formaient l'objet de l'ambassade étaient les suivants: 'Les Romains possèderont en Orient l'Intilène[3]) avec la Sophène, l'Arzanène avec la Gordyène et la Zabdicène[4]); le Tigre sera la frontière des deux empires; la forteresse de Zintha, sur les limites de la Médie, formera la frontière de l'Arménie; le roi d'Ibérie recevra des Romains les insignes de sa royauté; le lieu de commerces sera la ville de Nisibe près du Tigre'. Narsès ayant entendu tout ce qui précède, y consentit et l'approuva »[5]). Par ce traité non seulement diverses provinces et divers cantons firent retour au royaume d'Arménie sous le protectorat des Romains, mais encore un nouveau district, la Zabdicène, fut annexé audit royaume; de sorte que le prince de ce district, ayant pris place dans les rangs des seigneurs féodaux de l'Arménie, obéissant à l'ordre de Tiridate, conduira ensuite, en compagnie des autres seigneurs nationaux, saint Grégoire à Césarée pour y recevoir l'épiscopat[6]). Cependant, l'un des principaux avantages que le traité de paix susmentionné procurait à l'Arménie c'était de tracer les limites du sud-est de l'Arménie sur la même ligne que celles d'ouest de la Grande-Médie. De

[1] Eutrope, IX, 25. Sext. Ruf., *Breviarium* etc., XXV, où cet écrivain dit que Galère n'avait que vingt-(cinq) mille hommes et il avait fait la guerre (de l'an 297) en Arménie-Majeure. De même Aurel. Victor, *Vie de Dioclétien*. Voy. Orose, VII, xxv, 9-11. [2] Eusèbe, *Hist. eccl.*, VIII, xvii, 3, édit. G. Dindorf. [3] Le territoire d'Angêł (Ingila), au sud-sud-ouest de la Sophène. [4] Un district situé au sud-sud-ouest de la Gordyène. [5] Voyez Petri Patricii *fragm.* 14; *Exc. de leg. Rom. ad gent.*, pp. 29, 30, dans les *Fragm. hist. gr.*, 1885, p. 189. Petrus Patricius, édit. Bonn, p. 135. [6] Agathange, CXII.

la sorte, ces limites étaient constituées par la partie septentrionale de la chaîne de montagnes Zagros, à l'est de la mer Kapoutan, comme elles l'étaient du temps d'Argistis Ier, conformément au caractère ethnographique des populations de cette contrée. Ce traité de paix resta en vigueur pendant quarante ans (297-337 apr. J.-C.), c'est-à-dire jusqu'à la mort de Constantin le Grand.

Que les provinces et les districts mentionnés dans ce traité de paix aient été annexés ou réannexés par Dioclétien au royaume d'Arménie, nous le voyons confirmé par les faits suivants. En 358, du temps d'Arsace III, roi d'Arménie, Sapor III écrivait à l'empereur Constance une lettre qui portait ces mots: « Il faut que je rentre en possession de la Mésopotamie et de l'Arménie, qui furent arrachées à mon aïeul par un complot » [1]). Constance répond en ces termes à Sapor: « Tu réclames la Mésopotamie comme si elle est à toi; tu fais la même chose pour l'Arménie; et tu me conseilles de retrancher d'un corps sain et entier quelques membres, afin que sa santé soit affermie par la suite. Mais de cette façon, il faudra plutôt briser ce corps que de l'affermir consciemment » [2]). Il est donc évident que Constance envisageait l'Arménie aussi bien comme un royaume particulier qu'un des membres de l'empire romain. D'ailleurs, les historiens tant arméniens que latins et grecs nous présentent l'Arménie du temps d'Arsace III et de Constance comme une unité complète sous le sceptre de ce roi national. Sous Tiridate III et sous ses successeurs immédiats, Ḥosrov II, Tiran II et Arsace III, les conditions territoriales de l'Arménie n'avaient subi aucune modification. Nous voyons que les sires et seigneurs féodaux des territoires suivants relevaient de l'autorité de Tiridate III; nous voulons dire: « le prince de la maison d'Angėł (Ingila),... le prince d'Arzanène qui était le grand *bdïaš̱h* [3]),... le prince de Gordyène, le prince de Sophène,... le prince de Zabdicène,... le prince-seigneur du canton de Zarâuand-et-Hér... » [4]). Dans cette nomenclature nous trouvons les noms de toutes les provinces et ceux des cantons enlevés à la domination perse sous Narsès. La mention des cantons unis de Zarâuand-et-Hér attire particulièrement notre attention, dont le premier était situé à

[1] Ammien Marcellin, XVII, v, 6. [2] *Ibid.* [3] Titre qu'on donnait à un seigneur féodal de tout premier ordre. [4] Agathange, CXII.

l'est de la mer Kapoutan et le second à l'ouest de ladite mer. Le témoignage d'Agathange nous donne ainsi la certitude que Dioclétien restitua au royaume d'Arménie tous les territoires mentionnés dans le traité de paix susénoncé. Citons aussi quelques passages de l'historien Faustus de Byzance concernant le même sujet: à Ḥosrov II, fils de Tiridate III, étaient soumis « Ćon, prince de Gordyène, *et* le prince d'Arzanène » (*Idem*, III, 9 etc.); « un messager portait la nouvelle à Ḥosrov dans le canton de Hér-et-Zarâuand que l'armée perse était prête à entrer en campagne et allait commencer les hostilités contre lui » (*Idem*, III, 8). Le roi Tiran II (342-350 apr. J.-C.) réunissait auprès de lui, en même temps que d'autres seigneurs, « le prince Zariadrès [1]), chef de la maison [2]) de la grande Sophène, et Varaz Šahouni, prince de Sophène » (*Idem*, III, 12). Faustus de Byzance (V, 5) dit aussi que du temps de Tiran II et d'Arsace III il y avait des forteresses royales dans les voisinages de la forteresse d'Angéł, située sur le territoire qui portait ce nom. Il est donc évident que tout cela était sous le pouvoir direct de ces trois rois arméniens.

III. Bien que l'histoire ne nous dise pas directement que Dioclétien ait réincorporé au royaume d'Arménie les provinces et les cantons susmentionnés, arrachés par lui à l'empire des Sassanides, nous savons maintenant par voie indirecte que telle fut la conduite bienveillante de ce prince romain, qui fortifia de la sorte le royaume de l'Arménie contre le perpétuel danger qui la menaçait sans cesse du côté du sud-est.

Ici une question s'impose: quel était, à cette époque si solennelle et mémorable, le roi auquel Dioclétien confia l'Arménie ainsi restaurée et fortifiée par lui? Tout nous pousse à tenir pour certain que ce monarque ne pouvait être que le roi Tiridate III qui, chassé de l'Arménie par Sapor Ier quarante-cinq ans auparavant, vécut parmi les Romains et, selon la tradition nationale, se battit contre les ennemis de Rome sous les drapeaux romains [3]). C'était donc lui qui avait dû rentrer en Arménie et remonter sur le trône royal par disposition et sur l'ordre de Dioclétien et peut-être sous la conduite du césar Galère. Bien que, par l'organe d'Agathange (III), la tradition na-

[1] En arm. Zaréh. [2] En arm. *na-h-a-pét*, (comp. scrt *mahîpati*) 'seigneur du pays'. [3] Voir Agathange, IV.

tionale nous représente d'une façon différente la fuite de Tiridate et attribue son retour à la volonté de l'empereur romain et à la force dudit roi (*ibid*, IV, V), il n'en est pas moins vrai qu'elle connaît aussi bien la fuite que la rentrée du roi Tiridate III. Les renseignements donnés sous ce rapport par Agathange ont, quant à la substance, leur valeur historique. Cet écrivain savait que Tiridate III était contemporain de Dioclétien et, bien que fictif en partie, il reproduit un édit de cet empereur à l'adresse de Tiridate. Moïse de Khorène (II, 82) aussi n'ignorait pas que Tiridate III avait reçu le pouvoir royal au temps de Dioclétien; il avait « minutieusement étudié » ce grave sujet. Au rapport d'Eusèbe (*Hist. eccl.*, IX, VIII, 2-4), par la raison que les Arméniens s'étaient convertis au christianisme, Maximin II Daïa (305-313 apr. J.-C.) entreprit une guerre contre eux (l'an 311). Si nous prenons en considération uniquement les années du pouvoir de cet empereur, nous comprenons facilement que le roi des Arméniens chrétiens de son temps avait commencé à régner en Arménie plusieurs années avant lui. Cette considération nous mène sûrement vers les années et les actions de Dioclétien et de Galère. Sozomène, un autre historien grec (vᵉ siècle), contemporain des premiers écrivains arméniens, mentionne le nom dudit roi d'Arménie lorsqu'il dit (II, 7): « J'ai ouï-dire que les Arméniens avaient de bonne heure embrassé la foi *chrétienne*. Car, on dit que Tiridate, qui à cette époque régnait sur cette nation, avait eu une merveilleuse et divine vision dans son propre palais, par suite de laquelle non seulement il avait embrassé la foi chrétienne, mais encore il avait, par un édit, ordonné à tous ses sujets de se convertir à la doctrine du Christ ».

Cet événement capital avait eu lieu vers l'an 305 apr. J.-C. L'Arménie était ainsi appelée à devenir le boulevard de la civilisation chrétienne en Orient contre les peuples payens.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

LISTE DES ROIS NATIONAUX

ROIS D'OURARṬOU

Dynastie Aramienne

(860–518 av. J.-C.).

		av. J.-C.
1.	Aramis	env. 860
2.	Loutibris	» 843
3.	Šaridouris Ier, fils du précédent	» 835
4.	Ispouinis, » »	» 820
5.	Minuas, » » et son synthrone	» 805
	Le même, seul roi	» 800
6.	Argistis Ier, fils du précédent	» 780
7.	Šaridouris II, » »	» 755
8.	Roušas Ier, » »	» 730
9.	Argistis II	714
10.	Roušas II, fils du précédent	env. 685
11.	Ériména	» 675
12.	Roušas III, fils du précédent	» 670
13.	Šaridouris III, » »	» 645
14.	Irkuas	» 620
15.	Minuas II, fils du précédent	» 600
16.	Érouand (?)	» 580
17.	Tigrane Ier, fils du précédent	» 535
18.	Vahagn, » »	env. 525–518

Armina, Province de l'Empire des Achéménides

(518–331 av. J.-C.).

	av. J.-C.
Orontas, satrape d'Armina du levant	en 401
Tiribaze, » » » couchant	» 401
Artoxarès l'eunuque, satrape d'Armina (?)	» 359
Codoman, satrape d'Armina	env. 350–338

ARMÉNIE

À l'époque de l'Empire des Macédoniens et des Séleucides

(331–env. 189 av. J.-C.).

Mithrinès, gouverneur d'Arménie	331–323
Atropatès, roi d'Atropatène	331-(?)
Néoptolème, gouverneur d'Arménie	323–321

Oronte, gouverneur d'Arménie		env.	321-305
Ardoatès, roi de l'Arménie-Majeure		»	305-280
Arsamès, roi de Sophène		»	230-210
Artabazanès, roi d'Atropatène		»	220-(?)
Xerxès, roi de Sophène		»	210-200
Zariadrès, gouverneur de Sophène		»	200-189
Artaxias, » de l'Arménie-Majeure		»	200-189

ROIS DE L'ARMÉNIE-MAJEURE

Dynastie des Artaxiades

(env. 189 av. J.-C. — env. 14 de J.-C.).

			av. J.-C.
1.	Artaxias Ier	env.	189-145
	Zariadrès, roi de Sophène	»	189-160
	Mithrobouzane, roi de Sophène, fils du précédent	»	160-(?)
2.	Artavasde Ier, fils d'Artaxias Ier	»	145-98
3.	Tiran Ier, frère du précédent	»	98-95
4.	Tigrane II le Grand, fils du précédent		95-56
	Mithridate, roi d'Atropatène	env.	95-(?)
	Artanès, roi de Sophène, fils de Mithrobouzane (?)	»	(?)-94
5.	Artavasde II, fils de Tigrane II le Grand		56-34
	Artavasde, roi d'Atropatène	env.	50-25
6.	Artaxias II, fils d'Artavasde II		34-20
7.	Tigrane III		20-6
8.	Tigrane IV, fils du précédent, pour la première fois		6-5
9.	Artavasde III		5-2
	Tigrane IV, pour la deuxième fois		2 av. J.-C. — 1 de J.-C.
			apr. J.-C.
	Ariobarzane le Mède		1-5
	Artavasde IV le Mède, fils du précédent		5-env. 7
10.	Tigrane V	env.	7-12
11.	La reine Érato, fille de Tigrane III	»	12-14

Règnes hétéroclites et instables

(16-66 apr. J.-C.).

	Vacance du trône royal	env.	14-16
1.	Vonon le Parthe		16
2.	Orode » »		17
3.	Artaxias III (Zénon) de Pont		18
4.	Arsace Ier le Parthe		35
5.	Mithridate l'Ibère, pour la première fois		35-env. 38
	Le préfet Démonax		38-47
	Mithridate l'Ibère, pour la deuxième fois		47
6.	Rhadamiste l'Ibère		51

Vacance du trône royal	52–60	
7. Tigrane VI le Cappadocien		60–63
Vacance du trône royal	63–66	

Dynastie des Arsacides

(66-305... 428 apr. J.-C.).

1. Tiridate Ier			66
2. Axidarès, neveu du précédent	env.		99
3. Parthomasiris, frère du précédent	»		112–115
Arménie, province romaine		115–117	
4. Parthamaspate			117
5. Achéménide, (?) fils du précédent	env.		140–162
6. Sohémus, fils du précédent	»		165
7. Sanatrucius	»		185
8. Vałarš (Vologèse), fils du précédent	»		194-216
Arménie, province romaine		216-218	
9. Tiridate II, fils de Vałarš			218
10. Arsace II-Ḥosrov Ier	env.		222
11. Tiridate III le Grand, fils du préc., pour la première fois	»		250
12. Artavasde V			252
Tiridate III le Grand, pour la deuxième fois			297-env. 323
Fin du paganisme en Arménie		env. 305	

TROISIÈME PARTIE

MYTHOLOGIE ARMÉNIENNE

OU LE PANTHÉON ARMÉNIEN

ET LES SYSTÈMES RELIGIEUX USITÉS EN ARMÉNIE

La mythologie arménienne se divise en deux parties, dont la première concerne la période des temps ourarṭiques, et la seconde touche les âges inférieurs du polythéisme en Arménie. Ce que nous avançons ici résulte des documents historiques. Mais il paraît certain que, dans l'intervalle de ces deux périodes, il s'était produit une autre et précisément à l'époque de l'empire des Achéménides, une période qui avait dû être comme une époque de transition d'une période à l'autre [1]). Cependant, comme sur cette période du milieu nous sommes privés de tout texte ou document qui nous offre un système mythologique précis, nous sommes obligés de mentionner simplement un certain nombre de phénomènes réels qu'on ne pourrait passer sous silence.

[1] Voir Strabon, XI, xiv, 16.

PREMIÈRE PÉRIODE RELIGIEUSE

OU DIVINITÉS DES TEMPS OURARTIQUES

Système extérieur de la Religion - Actions religieuses et Temples

CHAPITRE Ier.

Notions générales. Le panthéon ourarṭique.

La religion ou le polythéisme du peuple d'Ourarṭou ou bien des Arméniens des âges reculés nous offre deux caractères très distincts, d'après lesquels les divinités se divisent en deux groupes; du premier relèvent les dieux qui ont des personnalités tout à fait spirituelles; le second est constitué des éléments simplement cosmiques divinisés. On rencontre dans le premier groupe des personnalités divines tellement supérieures que, par leurs qualités et attributions spirituelles, par leur vigilence sur les mœurs publiques et par le soin qu'elles ont de la société civile, elles jettent sur le polythéisme ourarṭique un certain degré de splendeur qui attire toute notre attention.

La religion ourarṭique était foncièrement aryenne; mais dans son ensemble elle ne pouvait remonter à l'époque de l'unité des races aryennes; car à cette époque la mythologie de celles-ci devait être restreinte dans un cadre de modestes proportions: on serait à même de le constater par la comparaison des données mythologiques des nations indo-européennes entre elles, y compris celles du panthéon ourarṭique. Il est donc évident que les conceptions mythologiques chez ces nations se développèrent après la séparation de ces peuples les uns des autres du berceau aryen, et elles atteignirent leur apogée après une longue suite de siècles. Mais ces peuples, dominés de l'influence des lois physiques qui gouvernent l'univers et pourvus par la nature des moyens de subsistance, pensèrent que tous les éléments de la nature ne pouvaient ne pas être doués d'une âme, d'un esprit et d'une intelligence, sans lesquels rien ne se meut, rien n'agit, rien ne produit au profit des hommes. Ainsi ils ne dou-

tèrent point que tous les éléments physiques ne fussent revêtus de personnalités divines. Voilà le naturalisme qui eut pour corollaire l'animisme, par lequel l'homme peupla d'abord d'esprits (ensuite de divinités aussi) tutélaires ou malfaisants les forêts et les montagnes, les fleuves, les lacs et les mers; ils se manifestaient même sur les arbres. Mais le spiritualisme viendra et couronnera tout le système religieux.

Bien que nous ne soyons pas à même de connaître les particularités de la croyance religieuse ourarṭique par la raison que celle-ci ne nous est connue qu'en partie par des expressions génériques, toutefois nous pouvons en conjecturer en toute sûreté le principe, les causes et le but. Il va sans dire que, de même que toutes les autres religions polythéistes, de même celle d'Ourarṭou avait eu son principe dans la vision et la sensation des éléments cosmographiques. Les ancêtres des Ourarṭiens avaient la croyance que les dieux et les puissances divines étaient, pour ainsi dire, visibles et tombaient sous leurs sens, et que les ordres et les prescriptions des dieux ne pouvaient leur être communiqués que par des voies sensibles. Il nous est impossible de calculer les âges et les époques qui dûrent s'écouler pour que la croyance matérialiste des premiers âges polythéistes ait fait place aux convictions d'un ordre spirituel. Il est évident que pareilles convictions révèlent l'éducation et la condition ennoblie de l'âme et de l'esprit de l'homme qui les possédait. Ceci nous engage à intervertir l'ordre de notre discours pour parler d'abord des divinités de l'ordre spirituel et intellectuel, d'autant plus que le système de la religion ourarṭique même nous y invite, un système qui, surtout par l'essence et les attributions de son dieu suprême, penchait notablement vers l'ordre spirituel et intellectuel.

Nous y voyons, en effet, le dieu suprême, dont la dénomination Ḫaldis 'qui donne-Lumière' nous révèle avant tout que le fondement et l'apogée de la religion ourarṭique étaient formés par les idées de la lumière, de la clarté et de la splendeur [1]). En second lieu, cet état de choses nous donne la persuasion que

[1] Le dieu suprême des Grecs aussi était connu comme **Ζεύς Φαναῖος** 'Zeüs qui donne-lumière'. — Dans quelques inscriptions (nos nos 2-2*, ll. 12/12, 16/17, 22/23 et l'*Ordonnancement de sacrifices*, nos nos 42-42*, ll. 29/90) le terme Ḫaldis est rendu par Aldis; le guttural Ḫ était donc parfois tombé dans ce dernier terme.

c'était cet ordre d'idées qui avait engendré cette idée morale, d'après laquelle l'Ourarṭien reconnaissait son dieu suprême comme celui 'qui donne-la pureté'[1]) et qui était 'sanctificateur'[2]), pureté et sanctification qui ne relèvent que de l'ordre spirituel.

Ces idées élevées et cette croyance noble suffisent pour nous faire connaître le degré d'élévation de la religion ourarṭique vers la fin du IXe siècle avant l'ère chrétienne lorsque, à cette époque, elle se présente à nous principalement par l'*Inscription* cunéiforme *d'Ordonnancement de sacrifices* du roi Ispouinis et de son fils et synthrone, Minuas Ier [3]).

La religion des populations de Nâiri-Ourarṭou étant fondée sur le culte de Ḫaldis, le dieu suprême 'qui donne-Lumière', son origine ne peut être remontée à la première époque aryenne ou indo-européenne; car, à cette époque, les groupes ethniques aryens n'étant point encore séparés, leur dieu suprême était Dyâus, la voûte céleste lumineuse. Ce fut, à n'en pas douter, à l'époque immédiatement subséquente que l'idée de lumière abstraite seule, plus attrayante et plus agréable à l'homme, que la voûte céleste, se substitua à celle-ci en s'en dégageant, se revêtit de personnalité divine exclusivement suprême, se fit dispensatrice de la lumière, et laissa le rôle du dieu Ciel à Têisbas, la seconde hypostase de la triade ourarṭique, de même qu'elle abandonna à Ardinis, la troisième hypostase, la fonction d'éclairer matériellement l'univers entier.

Un des principaux caractères de la religion ourarṭique est aussi la triade divine formée par le dieu suprême Ḫaldis 'qui donne Lumière', par Têisbas le dieu-Ciel et par Ardinis le dieu-Soleil[4]). La base donc de la religion des populations d'Ourarṭou était formée de ces deux principes: Lumière et Ciel. Cette religion était donc foncièrement aryenne. La lumière spirituelle, intellectuelle et morale résidait, sans doute, dans le dieu suprême Ḫaldis qui la dispensait à ses fidèles serviteurs, les Ḫaldiens de Nâiri-Ourarṭou; la lumière physique était répandue sur l'univers par Ardinis, le dieu-Soleil; le cadre de toutes ces lumières, avec leurs sources déterminantes divines, était ren-

[1] En idiome ourarṭ. *nipšidis, nipšidoulis.* [2] De même, *ourpoulinis.*

[3] Cette inscription porte le double nº 42-42* dans notre ouvrage ou recueil *Les inscriptions cunéiformes urartiques*, Venise, 1900. [4] Comme l'on voit, les dieux Têisbas et Ardinis rentrent dans l'ordre des dieux cosmiques.

fermé dans la voûte céleste, le dieu-Ciel. Tel quel, ce système religieux devait dater d'une époque plutôt proche de celle de l'unité aryenne. Cependant, ces trois divinités ne sont pas sur un pied d'égalité quant au degré que chacune d'elles occupe et quant à l'honneur qu'elles reçoivent de leurs serviteurs. Tandis que l'inscription susmentionnée, dans ses lignes 3/34-35, détermine comme victimes « 6 agneaux à Ḥaldis, Têisbas *et* Ardinis » d'une façon collective, dans les lignes 3-4/35-37 elle offre à Ḥaldis 17 bœufs et 34 moutons, à Têisbas 4 bœufs et 8 moutons [1]) et à Ardinis 2 bœufs et 4 moutons [1]). Cependant, nous voyons dans l'inscription historique de Roušas II (notre n° 38 AA, ll. 18-23) que ce roi, tout en offrant à Ḥaldis 1 agneau, 1 mouton, du beurre, du vin, du pain, de l'huile et un veau, offre à Têisbas 1 mouton et autant à Ardinis; de sorte qu'il met une sorte d'égalité dans ces deux divinités. Dans les inscriptions cunéiformes ourarṭiques la supériorité de Ḥaldis sur ses deux compagnons est clairement mise en relief. Il est le seul qui soit reconnu « Seigneur » et « puissant Seigneur » et « Seigneur des peuples » [2]). Ces épithètes nous persuadent aussi que Ḥaldis était reconnu comme dieu suprême et régnait en monarque dans le panthéon ourarṭique et que les populations de Nâiri-Ourarṭou le reconnaissaient comme leur Seigneur et puissant Seigneur. — La triade ourarṭique se manifeste agissante de multiples façons non seulement dans l'*Inscription d'Ordonnancement de sacrifices*, mais encore, et d'une façon plus nette, dans quelques inscriptions historiques et votives d'Ispouinis, de Minuas Ier, d'Argistis Ier et de quelques autres rois aussi [3]). Dans sa *8e Inscription votive* (ll. 9-10) Minuas Ier reconnaît « Ḥaldis, Têisbas *et* Ardinis, dieux qui-ont-construit + l'univers » [4]). Ainsi le principe

[1] Ainsi dans le duplicata (n° 42*) de l'inscription susmentionnée; mais le texte principal (n° 42), qui porte des erreurs dans son sein, prescrit pour Têisbas 6 bœufs et 12 moutons et pour Ardinis 4 bœufs et 8 moutons. Comparez la 4e ligne du texte principal avec celles portant les nos 35-37 du duplicata. [2] Voyez, entre autres, notre n° 19, II, 38, etc.; n° 38 AA, 1; n° 67, l. 1; n° 69; n° 72; n° 82, l. 8. [3] Voy. surtout dans notre recueil n° 2, ll. 40/42, 41/43; n° 5, ll. 33-36; n° 8, ll. 25-28; n° 19, I, ll. 3, 23. II, ll. 8-9, etc.; n° 30, l. 8; n° 38, AA, ll. 18-20. [4] *qîsmu+šias*; comparez nom. sg. *qismus* avec le grec κόσμος 'univers, monde'; comp. le radical du *ši-as* avec celui de l'arm. cl. *ši-n-ém* 'construire, bâtir'. — L'inscription susindiquée, publiée par Mr Sayce sous le n° LXXXIX dans le JRAS, *July*, 1906, p. 634, était découverte dans la ville de Bérkri, au nord-nord-est du lac de Van; il en avait

généalogique de l'univers réside dans la triade; cependant, nous ne sommes pas autorisés à penser qu'il s'agit ici uniquement de l'univers physique; l'homme, qui en fait partie intégrante, ne saurait en être exclu. Les rois reconnaissent Ḥaldis, Têisbas et Ardinis comme ayant, surtout dans les opérations de guerre, une puissance suprême et décisive; aussi, ils avouent publiquement que cette triade les a toujours secourus dans les guerres [1]). Ils reconnaissent aussi ces trois divinités comme protectrices des inscriptions cunéiformes [2]); sans doute, la protection de la triade ourarṭique devait s'étendre aussi sur toute la littérature et l'art graphique. Cependant, le rôle le plus important de ces trois divinités se manifeste en ce que, dans l'*Inscription d'Ordonnancement de sacrifices*, les rois Ispouinis et Minuas les appellent « dieux des peuples *ou* des langages », et, de la sorte, ils manifestent que toutes les populations, parlant différents dialectes mais de la même origine ethnique, qui résidaient dans le territoire de Nâiri-Ourarṭou, reconnaissaient ces trois divinités comme dieux nationaux et les honoraient en conséquence [3]). D'un autre côté, tandis qu'Ispouinis et Minuas Ier dans leur *Inscription d'offrandes* [4]) reconnaissent les trois divinités susmentionnées comme « dieux de Mouṣaṣir », Argistis Ier et son fils Šaridouris II les proclament comme « dieux des citoyens demeurant en Biana » [5]). Nous devons dire ici que, dans la même *Inscription d'Ordonnancement de sacrifices*, sont aussi reconnus comme « dieux des peuples » les Ḥaldis qui étaient les fils de Ḥaldis, le dieu suprême [6]). Les divinités, qui dans trois autres passages de l'*Inscription d'Ordonnancement de sacrifices* sont appelés « dieux des peuples *ou* des langages », étaient certainement les dieux formant la triade aussi bien que les Ḥaldis [7]). La triade recevait collectivement pour victimes 6 agneaux; les Ḥaldis reçurent, de la part d'Ispouinis et de Minuas, des boucliers, 3 bœufs et 30 moutons [8]). Cette inégalité dans les victimes offertes aux dieux des peuples est peut-être étonnante;

relevé une copie au Musée de Constantinople où elle est marquée du nº 1112. Elle porte notre numéro d'ordre 87 A, dans la revue arm. *Handês Amsorïay*, Vienne, Juillet 1913, col. 408-409. [1] Voy. l'avant-dernière note. [2] Inscr. nº 5, l. 33; nº 6, ll. 20/20; nº 19, VIII, ll. 14-15; nº 30, ll. 37-38, etc. [3] Voyez dans notre recueil l'inscr. nº 42, ll. 3/35. [4] Notre nº 45, ll. 40-41. [5] Notre nº 19, II, 9, 39, etc.; voir aussi nº 30, l. 9. [6] Notre nº 42, ll. 24/76, 25/82; nº 82, l. 4. [7] Notre nº 42, ll. 19/65, 30/91, 31/93. [8] *Ibid.*, ll. 24-26/76-83.

c'était probablement la multitude des « Ḥaldis de tous les degrés » qui exigeait pareille inégalité.

Certes, on n'est pas autorisé à croire que les populations d'Ourarṭou ne reconnaissaient collectivement que les divinités susmentionnées; car, dans les inscriptions professionnelles il existe des dieux qui, bien que dépourvus du titre de « dieux des peuples », toutefois ils devaient être honorés comme dieux de tous les Arméniens des temps reculés. Tels étaient sans doute le dieu-Lune, Sébitus (Bacchus) et bien d'autres. Cependant, l'*Inscription d'Ordonnancement de sacrifices* mentionne des divinités qui ont l'air d'être locales; tels étaient les dieux du district d'Atqanana et du territoire de la ville de Ṣuinis, sans compter les autres. Reproduisons ici les paroles d'un illustre savant, d'après lesquelles « dans la vieille population de l'Arménie... une unité religieuse absolue se faisait remarquer et servait de lien entre toutes les fractions du peuple » [1]). Nous constatons, en effet, que Šaridouris II dans sa *1re Inscription d'offrandes* (notre n° 48, ll. 12-13) reconnaissait Ḥaldis comme « dieu de Biâina »; et nous lisons dans l'*Inscription d'Ordonnancement de sacrifices* (ll. 1-2/32-34) qu'« Ispouinis... *et* Minuas..., après avoir construit à Ḥaldis le Seigneur la Porte de ce lieu [2]), établirent des sacrifices » [3]). Cette Porte, ou un temple de premier ordre, était sûrement dédiée à Ḥaldis, étant d'ailleurs construite à proximité de la ville de Ṭouspas, dans le district royal de Biâina. Ajoutons à cela que, d'après l'*Inscription d'offrandes* desdits rois, il y avait « le dieu Ḥaldis de la ville de Mousaṣir » et que « Ispouinis vint en la présence de Ḥaldis dans la ville de Mouṣaṣir » [4]); d'un autre côté nous voyons que, suivant les *Annales* (ll. 127-128) de Sargon, ce roi avait assiégé « Mousaṣir, la station du dieu Ḥaldia » [5]). Par tout ce qui précède nous sommes pleinement convaincus que Ḥaldis recevait le culte divin aussi bien dans le district de Biana que dans celui de Mousaṣir. Presque tous les peuples de Nâiri-Ourarṭou, subjugués par Argistis Ier, sont appelés par ce roi *Ḥaldi* ' Ḥal-

[1] Fr. Lenormant, *Lettres assyriologiques*, Paris, 1871, t. I, p. 130. [2] Le village actuel d'Agrpi, à l'est de Van. [3] Voyez notre n° 42, ll. 27-29/85-90; inscr. nos 58, 59, etc. [4] Voy. dans notre recueil l'inscr. n° 45, ll. 1, 11, 14-15, 20-21, 22-23, 40. [5] C'est ainsi que Ḥaldis est appelé par Sargon; il répète la même forme dans sa *Grande-Inscr.* (ll. 76-77) *du palais de Khorsabad.*

diens, *adorateurs-de-Ḫaldis* ' [1]). Dans sa *1re Inscription historique*, Šaridouris II appelle ' Ḫaldiens ' les habitants des districts de Manas, de Babilounis, de Baruata, des Étiusiens, des Liqiusiens et d'Édianis, comme aussi ceux des villes d'Iruianis, d'Irduanis et de Buinis [2]); ces districts et villes, pour ne citer que ceux-ci, étaient situés dans le nord-est et le sud-est de Nâiri-Ourarṭou [3]). Il est donc évident que si les peuples de l'antique Arménie s'appelaient ' Ḫaldiens ', cette dénomination avait sa raison d'être dans ce fait qu'ils reconnaissaient Ḫaldis comme leur dieu suprême et l'honoraient en lui rendant le culte de lâtrie. Disons aussi que Minuas Ier mentionne, dans sa *2e Inscription historique*, un roitelet qui, nommé *Ḫaldi + riul + ḫinis* ' fils + de Ḫaldi + riul ' [4]), régnait dans le district des Ḱaćbérouniḱ, situé au nord du lac Thôspite. Le sens de la dénomination *Ḫaldi + riul* est ' Ḫaldis + le gouvernant, — + qui paît '. Nous pouvons donc dire avec toute assurance que le père ou un des ancêtres de ce roitelet et ce roitelet même et son peuple reconnaissaient Ḫaldis comme leur dieu suprême tout comme les rois de Biana et de Mouṣaṣir. Sans doute, il faut attacher une grande importance à l'expression par laquelle Šaridouris II dans la *1re de ses inscriptions de constructions religieuses* (notre n° 67, ll. 1, 7) et Roušas II, dans son *Inscription historique* (notre n° 38 AA, l. 1), appellent Ḫaldis « Seigneur des multitudes »; par là ces rois reconnaissent manifestement Ḫaldis comme Seigneur des populations de Nâiri-Ourarṭou. Nous lisons dans la *Grande-Inscription* d'Argistis Ier (II, 9, 39; III, 2, 27, etc.) que Ḫaldis, Têisbas et Ardinis étaient les « dieux des citoyens demeurant en Biana ». Têisbas n'avait pas un pays ou une ville portant son nom; telle est du moins l'idée qui se dégage même de la 18e ligne de l'*Inscription historique* de Roušas Ier, où ce roi dit qu'il lui avait consacré une ville et des pays reconquis probablement par lui dans le sud-est du lac Lychnite. Mais tel n'était pas le cas d'Ardinis qui, non seulement recevait en Biana le culte divin, mais encore avait deux villes et le district de l'une d'elles en Nâiri-Ourarṭou; villes et district lui étaient consacrés et portaient son nom. « La ville d'Ardinis », mentionnée

[1] Voy. la *Grande-Inscr.* de ce roi, notre n° 19. I, 16. II, 3, 23, 49. III, 18, 44. IV, 10, 40, 65. V, 10. VII, 9, 31, 68. [2] Voy. notre n° 27, l. 28.
[3] Voyez-les dans le glossaire de notre recueil *Les inscr. cunéif. urart.*
[4] Notre n° 5, l. 26.

dans la *1re Inscription historique* d'Ispouinis et de Minuas Ier (notre no 2, ll. 17/18, 23/24, 26/27, 33/35), était la bourgade d'Ardischa de nos jours, située à l'ouest-sud-ouest du lac d'Ourmia et à proximité de la ville d'Ouschni. D'un autre côté, « le pays de la ville d'Ardinis », mentionné par les mêmes rois dans l'*Inscription d'Ordonnancement de sacrifices* (ll. 14/55) était très probablement le territoire qui environnait la bourgade susmentionnée. La seconde ville d'Ardinis nous est révélée par la *Grande-Inscription* (VII, 42) d'Argistis Ier; elle nous est indiquée comme située dans le pays des Étiusiens, à l'ouest du lac Lychnite; elle était sûrement la bourgade d'Ardĭank̂, mentionnée par Faustus de Byzance (V, 6); située dans la province royale d'Ararat, cette bourgade devait être située à proximité de la ville d'Artaxate.

Il est hors de doute que les dieux ou génies célestes appelés Ḫaldisiens recevaient un culte religieux dans le district de Biana. Or, nous voyons que Minuas Ier, dans une campagne qu'il avait menée dans la partie occidentale de Nâiri, avait établi un nommé « Titianis dans la classe des seigneurs des libations en l'honneur des Ḫaldisiens doués d'une grande force »[1]. L'inscription, qui mentionne cet acte de Minuas Ier, fut découverte dans la forteresse nommée Kyzyl-Kala', située au nord de Kharpouth. Il est donc clair que dans cette partie occidentale de Nâiri aussi on rendait le culte divin aux Ḫaldisiens en leur offrant des libations.

Le paganisme ourarṭique ou bien la religion ḫaldienne eut, sans contredit, ses déesses, dont l'une est déclarée épouse du dieu suprême. Certaines divinités, mentionnées dans quelques monuments épigraphiques nationaux, se laissent deviner pour n'être que des déesses par la raison qu'elles ont leurs homonymes dans la mythologie grecque. Mais ce que ces monuments nationaux se refusèrent de nous révéler, la *Lettre de Sargon au dieu Assour* (l. 375) nous le communiqua en termes simples et clairs. En effet, Sargon nous y dit que dans le grand temple de Ḫaldis, à Mouṣaṣir, il pilla, entre d'innombrables autres objets, « 2 clefs d'or *en forme* de déesses, coiffées de la tiare et portant la harpe dentée et *le cercle, et* qui de la plante de leurs pieds foulaient des chiens grimaçants ». Voilà pour les

[1] Notre no 46 A, ll. 10–15.

déesses en général. — Mais derrière les déesses les nymphes devaient faire leur apparition.

Dans une *Inscription professionnelle*, découverte à l'est et à proximité de Van, un roi anonyme avait dédié, entre autres, « aux *nymphes* bocagères, une pierre » portant une inscription cunéiforme, dans laquelle ce roi les appelle *Alzini* [1]). Ce mot ourartique correspond au mot ἀλσηΐδες (αἱ) = *alsé-idès* (f. pl.) du grec ancien, qui a le sens de: 'habitantes des bois', et était l'épithète des nymphes qui demeuraient dans les forêts. D'un autre côté, nous apprenons par le *Prisme* (I, 64; II, 90) de Tiglath-Piléser Ier que dans la partie occidentale des pays de Nâiri un district était nommé Alzi, que Minuas Ier, dans sa *4e Inscription historique*, appelle *MÂT Alzini* 'pays des Alziens' [2]), qui n'était que le district d'Akilisène, à l'extrémité du nord-ouest de l'Arménie-Majeure. Si nous prenons en considération le sens historique des termes ourartiques et grecs susénoncés, nous devons en conclure que le district d'Akilisène était, de temps immémorial, consacré aux nymphes bocagères et que tant dans cette partie de l'antique Arménie que dans les régions situées à l'est de Biana on croyait à l'existence des nymphes de cette catégorie. — Il est vrai que les districts et les villes susmentionnés étaient situés dans la partie orientale et dans le nord-ouest de Nâiri et, par conséquent, la partie du sud-ouest en est exclue nous laissant ainsi dans une ignorance à peu près complète quant à la religion qu'elle pratiquait; toutefois nous devons admettre avec une grande probabilité que, même dans cette dernière partie, qui resta presque sans interruption sous la domination assyrienne, les dieux d'Ourartou devaient y régner du moins dans les populations aryennes. Comme les formes des appellations des districts et des villes de cette partie de Nâiri relevaient du langage nâiro-ourartique et, par conséquent, le peuple de cette partie parlait ce même langage, sa religion aussi, du moins en grande partie, devait être celle du district de Biana.

Nous pouvons dire en thèse générale que la religion ourartique, par ses divinités d'ordre de personnalités purement spirituelles et par leurs attributions, s'offre à notre pensée comme un système assez louable avec une moralité dictée par la nature, avec la pureté de l'âme dont elle s'occupe et avec la

[1] Notre n° 44 A, l. 2. [2] Notre n° 7, l. 8.

protection de la vie et des intérêts matériels qu'elle confie à certains groupes de divinités. Avec le suprême dieu Ḫaldis « qui donne la pureté *et* qui sanctifie », le dieu Arṣibédis, d'un ordre inférieur, est reconnu pour celui de toutes les puretés; celui-ci, suivant la doctrine zoroastrienne, était aussi un esprit pur et protecteur du feu. Dans l'ordre des vertus pratiquées par les hommes, la religion ourarṭique honorait du culte un dieu ou plutôt demi-dieu nommé Ar'a qui, dans le passé, avait été un héros guerrier et avait mené sur la terre une vie vertueuse. C'était sans doute un puissant encouragement donné par la religion ourarṭique à ses fidèles à imiter ce héros vertueux dans sa vie terrestre pour recevoir dans la vie céleste la récompense des vertus qu'ils auraient pratiquées dans ce bas monde. Mentionnons ici le dieu Atbinis ou Atbien qui était d'abord un mortel; lorsqu'il était encore de ce monde, il défendait avec succès sa patrie en combattant contre les étrangers. Les soldats d'Ourarṭou avaient là de beaux exemples à imiter dans leur carrière de militaires, destinés à défendre leur pays contre l'ennemi.

La religion ourarṭique avait ses dieux de la justice, dont l'humanité souffrante a toujours eu besoin. L'un de ces dieux, bien qu'anonyme, était le protecteur des « personnes pillées » ou qui avaient été victimes d'un vol; un autre dieu, nommé Arṭuarirus, était reconnu pour être celui qui mettait bon ordre là où on avait commis des injustices; cependant, Élieüs était reconnu comme étant le dieu de la justice par excellence.

En ce qui concernait la vie de famille, les Ourarṭiens avaient une divinité qui présidait aux fiançailles; elle s'appelait Siniris. A la suite venait la divinité qui présidait au mariage; on la nommait Irmousinis. Enfin, un dieu veillait au lit nuptial; le peuple d'Ourarṭou l'appelait « dieu des oreillers ».

En continuant cette exposition rapide, disons aussi que mener une vie gaie et joyeuse, ce fut de tout temps le but des populations d'Arménie. Aussi, nous voyons que les anciens Arméniens vénéraient Bacchus sous le nom de Sébitus, Ḫara la déesse des réjouissances et des grâces, de même qu'Arnis qui, avec l'attribution de poète, devait être l'inspirateur des idées et des compositions poétiques. Il était donc tout naturel qu'ils aient eu aussi un dieu musicien et protecteur de la musique, qu'ils honoraient en lui offrant des victimes; il s'appelait Arazas. Ces

quatre divinités devaient maintenir les Ourarṭiens dans les limites d'une vie aussi joyeuse que morale. Cependant, Šaris, comme déesse des amours, et Subas, le dieu de la lubricité, se mettaient dans les rangs de ces divinités pour troubler leur mission et leur but salutaires. — Comme dans la vie terrestre la joie et les réjouissances sont presque toujours suivies de malheurs, le peuple d'Ourarṭou reconnaissait un dieu des malheureux et des affligés. Ses attributions ne pouvaient donc être que celles de consoler les hommes dans leurs infortunes et d'inspirer de la confiance dans un meilleur avenir à ceux qui étaient frappés des coups du mauvais destin.

Quel est le mortel sensible aux réjouissances terrestres qui n'attache pas une valeur aux biens et aux richesses matériels? Aussi, les Ourarṭiens avaient un dieu des métaux, des richesses et des trésors, nommé Quéra, qui prodiguait les biens consistant en métal de différentes sortes à qui et autant qu'il lui plaisait. En outre, ils avaient Ḥouṭouinis, un dieu qui était le gardien et le protecteur des biens et des propriétés de toute sorte. — Il semble que parmi les arts et métiers la profession de forgeron et celle de boulanger étaient considérées comme des plus importantes; car, un dieu était le protecteur des forgerons ou des marteleurs, et un autre était reconnu comme celui qui donnait sa protection en faveur des fourneaux.

Il est très probable que les populations d'Ourarṭou reconnaissaient le dieu Élipris pour être la divinité de la navigation, qui voulait bien, ou ne le voulait pas, leur accorder un heureux voyage sur mer, sur les lacs et les fleuves. Naturellement, les commandants des bateaux et tous les marins et bateliers le reconnaissaient comme leur protecteur et l'invoquaient avant comme au milieu des tempêtes.

La croyance en destin était certes générale dans les nations payennes; mais l'Orient a été de tout temps célèbre pour la profonde croyance qu'il accordait au sort, au destin et à la destinée. Il n'est donc pas étonnant que le dieu-Destin ait eu sa place dans le panthéon ourarṭique. — La peur, ce sentiment d'inquiétude presque toujours profonde, pousse ordinairement l'homme vers la divinité. Mais chez les Ourarṭiens on croyait à l'existence d'un dieu qui jetait lui-même la peur ou la terreur dans le cœur des humains; on l'appelait Diduâinis, un terme qui offre cette même signification. Quant à sa personnalité, cette divinité

ne pouvait être que le dieu Pan des Grecs, qui l'avaient certes en commun avec les Arméniens primitifs dès les temps archaïques aryens.

Une divinité anonyme infligeait des dommages aux agriculteurs; car les Ourarṭiens offraient des victimes à un « dieu qui pillait les lieux des froments ». Le bon, simple et naïf campagnard ne cherchait pas l'unique cause de ses pertes dans la méchanceté de ses voisins; il attribuait à la malignité d'un dieu la déprédation de son unique bien et, pour se rendre favorable cet être divin, il lui offrait des sacrifices sanglants. — Partout où l'Ourarṭien se trouvait, il avait le sentiment de devoir recourir à la protection des êtres divins; l'aide et l'assistance des divinités lui étaient indispensablement nécessaires. Ces êtres divins ne lui faisaient pas défaut; c'étaient « les Ḫaldis gardiens », « les Ḫaldis des bourgs, des villes *et* des districts ». Ces dieux avaient leurs pendants dans « les Ḫaldisiens des villages *et* des villes ». C'étaient, à n'en pas douter, ces êtres célestes qui, sous le nom générique de Ḱaćḱ, étaient en si grand honneur chez les Arméniens des derniers siècles du paganisme. Comme, chez les Arméniens des âges très reculés, la dénomination de leur pays était Ḫaldina 'pays-de Ḫaldis', il y avait des dieux ou génies célestes qui étaient « les préposés des districts de Ḫaldina »[1]). A en juger des attributions précitées des Ḫaldis et des Ḫaldisiens, nous pouvons dire avec toute assurance que ces préposés n'étaient que ces derniers dieux mêmes. On reconnaissait aussi des « cavaliers de Ḫaldina »[2]), qui devaient probablement former un groupe à part desdits Ḫaldis et Ḫaldisiens, chargés de même de la protection de Ḫaldina. Il y avait aussi « les Seigneurs de Ḫaldina »[3]), dont nous pouvons dire avec raison qu'ils ne pouvaient être que le suprême dieu Ḫaldis, les Ḫaldis, ses fils, et les Ḫaldisiens, c'est-à-dire tous les Ḱaćḱ des âges moyens de l'Arménie.

L'étude des caractères et des attributions d'une très grande partie des divinités ourarṭiques nous amène à en conclure que les populations d'Ourarṭou avaient un grand attachement aux choses de ce bas monde. Mais, est-ce à dire qu'elles n'avaient aucune idée de la vie future ou d'un monde d'outre-tombe? Nullement; car, leur esprit franchissait les limites de la vie pas-

[1] Voy. notre n° 77, l. 8. [2] Voy. notre n° 42, ll. 13/53. [3] *Ibid.*, ll. 7/41.

sagère et terrestre et se portait vers le domaine d'Adias, un dieu à qui elles accordaient pour victime un seul mouton et, par conséquent, elles le classaient parmi les plus inférieures divinités. Adias n'était autre que le Pluton, dieu des enfers; les lieux de son royaume étaient tellement chargés de ténèbres, que les âmes des trépassés qui y allaient n'y pouvaient rien voir. Adias et son royaume n'étaient donc pas faits pour procurer aux trépassés un lieu de délices surnaturelles. Ces idées supposent certes la croyance chez les Arméniens primitifs à la vie future et même à un milieu qui était très probablement un endroit de tortures ou, pour le moins, un lieu d'où étaient bannies toutes sortes de joie.

Mais, les Ourarṭiens ne croyaient donc pas à l'existence des champs Élysées ou à quelque chose de pareil? Aucune mention ni une trace manifeste d'une pareille croyance ne se rencontrent dans tous les textes cunéiformes de cette nation. Cependant, à en juger de ce que les Ourarṭiens croyaient à la puissance de purifier et de sanctifier qu'ils attribuaient à leur dieu suprême, nous sommes autorisés à penser que Ḫaldis ne pouvait exercer ces attributions que sur les hommes, ses serviteurs, qui par leurs actions plus ou moins immorales se trouvaient dans une condition d'âme impure; mais la purification et la sanctification ne pouvaient avoir lieu qu'en vue d'une vie future où le serviteur de dieu doit être reçu en la présence de celui-ci dans un état de pureté et de sainteté personnifiées dans ce dieu même. C'est ainsi que les dieux Ḫaldisiens avaient dû arriver à leur condition céleste, eux qui, selon toutes les probabilités, étaient les âmes des ancêtres des Ourarṭiens. D'un autre côté, la religion ourarṭique reconnaissait « des Ḫaldis des trépassés »[1]), dont la mission ne pouvait être que tout en faveur des serviteurs de Ḫaldis au sortir de la vie terrestre. Toutes ces considérations nous amènent à regarder comme certain que la religion ourarṭique admettait et enseignait, en ce qui concerne la vie future, l'existence d'un endroit où les fidèles et bons serviteurs de Ḫaldis se rendaient après cette vie et étaient admis dans les rangs des dieux Ḫaldisiens en récompense, sans doute, de leur fidélité envers Ḫaldis et de leur vie pure et sainte ou sanctifiée. Rien que la croyance en Adias nous donne la certitude que la religion professée par les Ourarṭiens admettait l'immortalité de l'âme.

[1] Voy. notre n° 42, ll. 20/66.

En ce qui concerne les éléments cosmiques adorés comme dieux par les Arméniens des âges reculés, ceux-ci regardaient leur ensemble, c'est-à-dire leur nature générale, comme animé et respirant la vie dans ses phénomènes et ses forces. Il en résultait que les éléments célestes et terrestres, la voûte céleste elle-même, revêtaient des personnalités divines et étaient considérés comme dieux réels et positifs ou bien comme en communication avec la nature divine.

Parmi les éléments qui étaient situés au-dessus du globe terrestre la première place était occupée, comme de juste, par Têisbas qui était la personnalité divinisée de la voûte céleste. Quoi de plus naturel pour un homme, satisfait et content ou bien accablé de douleurs ou pris de peur, que d'élever ses yeux vers le ciel en le remerciant ou en en invoquant le secours? D'un autre côté, est-ce qu'un homme nécessiteux, pour obtenir ce dont il a bésoin, n'élève-t-il pas ses regards et ses mains vers la voûte céleste, et, après l'avoir obtenu, n'exprime-t-il pas sa reconnaissance dans la même direction, en attendant qu'il lui adresse de nouvelles demandes qui ne pourront qu'aller *crescendo?* Voilà les raisons de penser et de croire pour l'humanité ancienne que le ciel ou plutôt la voûte céleste était réellement un être surnaturel, aussi miséricordieux que disposé à prendre soin des mortels de toutes les gradations. La divinité du ciel acquérait plus de relief de ce que c'était la clarté de sa voûte qui rendait joyeux l'homme, lorsque surtout, dans les pénibles travaux de cette vie, il atteignait son but avec un heureux succès. Lorsque nous lisons dans l'inscription d'*Ordonnancement de sacrifices* (ll. 13/54) que, pareil au dieu suprême Ḫaldis, Têisbas avait ses cavaliers auxquels la religion ourarṭique décernait des victimes, nous sommes autorisés à dire que ces cavaliers étaient sans doute des génies célestes et probablement des intermédiaires entre cette divinité et le peuple d'Ourarṭou.

C'était toujours sous la voûte céleste que la lumière, avec ses différentes formes et ses différents degrés, se manifestait aux mortels. C'était là que le soleil se promenait régulièrement en dispensant les effets de sa puissance vivifiante aux hommes et à toutes les autres créatures; les êtres animés lui devaient un constant renouveau, de même que la terre, grâce à cet astre, leur fournissait ses nombreux et salutaires produits. Le dieu Ardinis, 'l'ardent *et* le flamboyant', méritait bien d'occuper la

troisième place dans la triade ourarṭique. Ce grand dieu avait deux avant-coureurs, tous deux de nature divine; dans les ténèbres épaisses de la nuit c'était d'abord la Première-Lumière qui battait faiblement et soudainement la voie, et à laquelle succédait lentement et avec un visage serein la divine Aurore, saluée par les Ourarṭiens du nom de Ḥalrâinis. Il était naturel que ces deux dernières divinités reçussent des victimes en proportion de leur service relativement aux créatures. En effet, tandis que la première recevait pour victime 1 mouton, la seconde en obtenait 1 bœuf et 2 moutons. — Le dieu-Lune, Siélardis 'qui renvoie-Lumière', malgré les grands services qu'il rendait à l'humanité dans l'absence du dieu-Soleil, n'avait pas trouvé grâce chez les Ourarṭiens; ceux-ci le régalaient de victimes dans la même proportion que le dieu-Aurore. Ils pensaient, sans doute, que, bien qu'une divinité bienfaitrice, mais en raison de sa constante croissance et décroissance, de même qu'à cause de sa disparition par plusieurs nuits, il ne méritait point d'avoir un avantage de plus que l'Aurore; et ils le traitaient en conséquence.

Il est vrai que nous ne sommes pas en état de connaître la nature exacte de l'année ourarṭique, si elle était solaire ou lunaire; il est toutefois certain que les Ourarṭiens avaient un dieu-Année qu'ils nommaient Šardis. Mais, par rapport à l'honneur divin, celui-ci occupait une place inférieure au dieu-Lune; car il ne recevait pour sacrifice qu'1 bœuf sauvage. — Dans la série des divinités suivantes les dieux et les déesses des quatre saisons de l'année se révèlent d'une façon plus ou moins nette. — Ainsi, Ipḥaris, 'excessivement-joyeux', était très probablement le dieu de printemps[1]). — Il y avait des rapports stricts entre cette divinité et celle d'été, 'Oura, la déesse des fleurs et des fruits, qui par rapport à l'honneur, l'emportait sur la précédente divinité; car, le nombre et l'espèce des victimes reçues par elle étaient au-dessus de celles qu'obtenait la première. — Il est évident que c'est le soleil qui est le principe et l'acteur de la chaleur. Cependant, les Ourarṭiens reconnaissaient un dieu Ṭouspuas, 'qui fait-la chaleur', auquel ils avaient consacré le chef-lieu du district royal de Biana qu'ils appelaient Ṭouspas, un terme qui offre la même signification que la dénomination

[1] Cette divinité était peut-être une déesse.

du dieu susindiqué. — Ils avaient aussi un dieu nommé Ardis, ' Chaleur ', qui était sans aucun doute un produit du dieu Ṭous-puas. Il était donc naturel qu'Ardis ait été considéré inférieur au dieu qui le produisait. — Mais la dévotion à ces divinités n'empêchait pas les Ourarṭiens de rendre aussi le culte divin aux divinités des vents, des pluies et des neiges. Le dieu des vents s'appelait 'Uas ou Huas, auquel on avait consacré le district d''Uâina, appelé ensuite Vâyoš-ṣor. Cette divinité recevait pour victimes 2 bœufs et 4 moutons. — Le dieu des pluies portait le nom d''Uias, auquel on offrait pour sacrifice 1 seul mouton. — On nommait le dieu des neiges Ṣinuyardis ' qui envoie-la neige '; pour sa part de victimes, celui-ci avait 2 moutons. Il est possible que le dieu qui présidait aux pluies ait été celui d'automne, de même que le dieu des neiges devait certes être celui d'hiver.

Nous avons parlé jusqu'ici des divinités ayant leurs places dans le ciel et dans l'atmosphère. Venant maintenant aux éléments à portée des mortels, nous rencontrons dans leur nombre plusieurs dont le principe ou la cause principale de leur existence réside dans les éléments divinisés du ciel et de l'atmosphère. Mentionnons-les ici selon l'importance dont ils jouissent auprès de nous. — Âia, la déesse ' Terre '; il est singulier que la mère commune, qui nourrit les hommes si généreusement, au lieu d'être honorée plus que tant d'autres éléments qu'elle porte dans son sein, n'ait reçu pour victimes qu'1 bœuf sauvage, c'est-à-dire bien moins que ces éléments, comme nous verrons tout à l'heure. — Les montagnes, qui presque dans toutes les nations étaient l'objet d'une particulière vénération, étaient, aux yeux des populations d'Ourarṭou, autant de lieux sacrés; car, les Ourarṭiens reconnaissaient un dieu de montagnes, auquel ils offraient des sacrifices consistant en 2 bœufs et 4 moutons. — On n'ignore pas que, dans toutes les nations et dans tous les siècles, l'eau fut considérée comme un élément qui, pure en soi-même, donnait aussi la pureté aux hommes. D'un autre côté, n'est-ce pas l'eau qui fertilise la terre et, de la sorte, devient le facteur le plus puissant de la réussite des céréales et de bien d'autres fruits de la terre pour la nourriture des hommes? Aussi, A'uis, le dieu-Eau, recevait les mêmes honneurs que la déesse-Terre. — En Ourarṭou on comptait trois fleuves sacrés, dont chacun revêtait le caractère d'une divinité, dans

ce sens sans doute qu'un dieu ou un génie céleste présidait sur chacun d'eux et les sanctifiait, et ces fleuves participaient aux personnalités et aux caractères de ces êtres célestes. Ces fleuves étaient les suivants: 1°, Nalâinis, qu'il faut identifier à la branche de milieu du fleuve Batman, traversant le district moderne de Sassoun. Nul doute que le Nalâinis d'Ourarṭou n'ait été le pendant du fleuve Nalînî, l'un des sept fleuves sacrés mentionnés dans les livres tout aussi sacrés des Aryas-Hindous. — 2°, Le rapide Mélas, qui était, très probablement, la rivière Mélri, un affluent de l'Araxe central et qui s'y jette du côté gauche du grand fleuve. Le Mélas jouissait des mêmes honneurs divins que le Nalâinis. Pareil fleuve sacré faisait défaut dans les Indes. — 3°, Zouzoumarus, un fleuve dont la situation en Ourarṭou nous reste inconnue, mais que nous devons considérer comme le pendant du fleuve sacré Soukoumârî, que les Aryas-Hindous avaient classé parmi les sept fleuves qu'ils honoraient comme sacrés.

L'agriculture paraît avoir été en grand honneur en Ourarṭou; comme presque dans toutes les nations, l'agriculture de même que les céréales et les fruits des plantes jouissaient de la protection d'un dieu spécial. Le dieu qui présidait à l'agriculture était dénommé 'Ouninas, ' qui-manie-le-soc-de-la-charrue '. — Quant à la déesse des céréales et des fruits, elle portait le nom de Haroubanis (*var.* Haroubâinis), un nom qui signifie ' fructifiant, e; produisant, e, ; * produits '.

Cependant, l'utilité et la nécessité pour la cuisson des céréales et de tant d'autres besoins de l'homme s'étaient fait sentir dès le berceau de l'humanité. C'était le sentiment de cette utilité et de cette nécessité qui, comme chez les autres nations, avait fait naître dans l'esprit des Arméniens primitifs l'idée qu'il existait un dieu ' créateur-du feu ', qu'ils nommaient Adarutas, un mot de cette même signification. Point de doute que les Arméniens des âges aussi bien reculés que récents n'aient rendu le culte divin au feu. Malheureusement, dans une matière si importante nous sommes dans une complète ignorance de tout ce qui concerne la pratique de ce culte dans cette nation.

Les Arméniens des âges très anciens croyaient à l'existence des nymphes, qui certes ne pouvaient ni ne devaient être considérées comme immortelles. Une inscription cunéiforme our-

arṭique [1]) nous renseigne que les nymphes bocagères et celles des sources d'eaux étaient familières aux Ourarṭiens et qu'un roi anonyme les honora en leur dédiant, à elles aussi bien qu'aux Ḫaldis des villes, cette même inscription. Nous remarquons dans cette inscription qu'au nom de ces Ḫaldis est préfixé en deux endroits le signe déterminatif de divinité, ce qui fait défaut touchant les nymphes susmentionnées. Aussi, même chez les Ourarṭiens, les nymphes n'étaient point considérées comme relevant de la catégorie des déesses.

Les dieux et les déesses ayant chacun une personnalité individuelle, dont nous avons jusqu'ici connaissance par les textes cunéiformes ourarṭiques et assyriens, sont au nombre de 54 [2]). En dehors de ce nombre nous connaissons aussi 4 groupes de dieux; ce sont: 1°, les cavaliers de Ḫaldis; 2°, les Ḫaldis de toutes catégories; 3°, les Ḫaldisiens de toutes catégories; 4°, les cavaliers de Têisbas. Il y a aussi 5 dieux anonymes, dont 4 présidaient à certaines villes et à certains districts. Nous avons aussi, nous pouvons le dire, 4 autres groupes, sur lesquels nous ne sommes pas en état de nous former une parfaite idée [3]). Ainsi, les textes cunéiformes précités nous fournissent jusqu'ici 59 divinités individuelles, 4 groupes de dieux qualifiés et 4 autres groupes de divinités qui ne sont pas définies, sans compter les 2 classes de nymphes qui ne peuvent prendre rang parmi les êtres divins. Mais nous ne croyons pas que ces divinités seules aient constitué le panthéon ourarṭique; nous pouvons dire aussi que d'autres classes de nymphes ne pouvaient ne pas exister [4]).

Dans les textes ourarṭiques l'idée de dieu est exprimée par

[1] Notre n° 44 A. [2] Sept déesses sont incluses dans ce nombre; elles sont: Bagbartou, Šaris, Érinas, Ḫara, 'Oura, Âia et Ḫaroubanis. [3] Ce sont les dieux (?) du pays de Dira, les dieux de la ville d'Arṣouinis, les dieux du pays d'Alganina, les dieux du pays d'Atqanana. [4] Nous croyons devoir dire ici que l'appellation du district royal de Bia-na (le canton de Thôspite) et les dénominations de *MÂT Bia-ni* et de *MÂT Bia* (le canton des Bznounik), que nous rencontrons dans deux inscriptions d'Argistis Ier (nos n° 19, l. 18 et n° 20, l. 1), signifient 'pays de Bias'. Nous avons dit précédemment que, parmi les populations de race grecque, Bias passait pour avoir été un des sept sages de la terre. Bien que dans les textes ourarṭiques il ne soit pas fait mention d'un dieu Bias, toutefois comme les deux pays susmentionnés étaient appelés de ce nom, il semble que leurs populations le considéraient pour le moins comme un demi-dieu.

les mots *asta* et *aste* au gén. pl. et *asti* au gén. pl. prépositionnel; le nom. sing. de ces formes devait être *astas*. L'élément radical de ce dernier mot, *ast-*, doit être identifié à celui du terme de l'arménien classique *hast*-ém, qui offre la signification de 'créer'. Dans la grammaire ourarṭique nous avons des exemples du participe présent des verbes actifs qui se terminent en -as: p. ex., Anaps-as 'offrant' et (Ṭous +) p-as 'faiseur (+de la Chaleur)'. Ainsi, le mot *astas* nous donne la signification de: 'créateur'[1]).

Dans certaines inscriptions cunéiformes assyriennes, qui parlent de l'antique Arménie, nous avons le mot nâiro-ourarṭique *Bag*, qui se révèle à nous dans deux noms propres composés. Ce mot étant aryen ou indo-européen, il faut l'identifier aux suivants: a. éran. *bhaγa-*, a. pers. *baga*, pehl. et pers. *bag*, slave *bog*, qui signifient 'dieu'. Ajoutons à ceux-ci que les Phrygiens appelaient leur dieu suprême «Bagaios». Or, nous savons que Sargon, dans sa *Grande-Inscription du palais de Khorsabad* (l. 76) fait mention d'une divinité nommée *Bagbartoum*, et dans sa *Stèle de Larnaka* (I/II, l. 40) il l'appelle *Bagbartou*, et sous cette forme, dans sa *Lettre au dieu Assour* (l. 385), il la qualifie d'«épouse de Ḥaldia»; cette divinité se trouvait dans la ville de Mouṣaṣir. D'un autre côté, le même roi dans ses *Annales* (l. 57), dans la *Gde-Inscr. du pal. de Khors.* (l. 49) et dans ses *Annales de la salle XIV* dudit palais (ll. 47, 52) fait mention d'un roitelet du nom de *Bagdatti*, qui était le prince du district d'Oumildis dans le royaume de Manna. La dénomination de *Bagbartou* offre le sens de 'déesse-des victoires', comme celle de *Bagdatti* signifie 'Dieudonné'. — Il est donc évident que, dans les âges reculés, le mot *bag*, avec les significations de 'dieu' et de 'déesse' indifféremment prises, était usité du moins dans une partie des populations nâiro-ourarṭiennes.

[1] Le mot *astouaẓ* de l'arm. cl., qui signifie 'dieu', n'est que ce même *astas* 'créateur'.

CHAPITRE II.

I. Ḫaldis, le dieu suprême, et Bagbartou, son épouse. — II. La Triade divine: Ḫaldis, Têisbas et Ardinis. — III. Quelques divinités recevant un nombre notable de victimes: Les cavaliers de Ḫaldis; Arṭuarâirus (var. Arṭuarirus; les divinités (?) du pays de Dira.

I. Nous avons dit en son lieu que la forme primitive du mot Ḫaldis était Kasdis, et que cette appellation signifiait ' qui donne-Lumière '. Cette attribution du dieu suprême de Nâiri-Ourarṭou étant en lui la principale, la lumière que Ḫaldis donnait devait concerner le domaine de la religion et celui des bonnes mœurs. Cependant, les lumières éclairant la voûte céleste et le globe terrestre, ne pouvaient que tirer de lui leur origine et ne devaient exercer leur activité que par la puissance que Ḫaldis leur avait octroyée.

Lorsque, à l'occasion de l'émigration des Tharahites, l'histoire fait mention du pays des Kasdi(m), par cela même elle nous donne à entendre que Kasdis=Ḫaldis recevait alors les honneurs divins chez les populations qui s'appelaient du nom même de leur suprême dieu. Ainsi, le culte de Kasdis=Ḫaldis nous est pour la première fois révélé, bien qu'indirectement, comme étant pratiqué en Arménie au XIXe siècle avant l'ère chrétienne. Mais il est clair que son origine se perd dans les ténèbres des âges préhistoriques.

L'*Inscription d'Ordonnancement de sacrifices*[1] (ll. 3-4/35-36) proclame Ḫaldis comme un dieu « qui donne la pureté ». Cette attribution du dieu suprême s'exerçait, à n'en pas douter, sur les âmes des anciens Arméniens. C'était en raison de ses attributions éminemment bonnes que Ḫaldis recevait pour victimes 17 bœufs et 34 moutons (*ibid.*); un nombre si considérable de victimes était uniquement réservé au dieu suprême. Ḫaldis était aussi un dieu « sanctificateur »[2]). Roušas II proclame Ḫaldis comme « dieu en haut »[3]). C'est lui qui, en sa qualité de dieu suprême, « établit des dieux dans les sanctuaires »[4]). Il était « Seigneur »[5]),

[1] Nos nos 42-42*. Nous indiquerons désormais cette inscription par les initiales majuscules *IOS*. [2] Notre no 43, ll. 4-5. [3] Notre no 38 AA, l. 21. [4] Notre no 77, ll. 9-10. [5] Notre no 42, ll. 1/32; no 43, l. 1.

« puissant Seigneur »[1]) et « Seigneur des multitudes »[2]); ainsi, il régnait et exerçait un pouvoir absolu sur les dieux, sur les hommes comme sur l'univers. Ḫaldis était reconnu comme « dieu des peuples »[3]) de Nâiri-Ourarṭou. Si Šaridouris II reconnaît Ḫaldis comme « le dieu de Biâina »[4]), ce dieu avait aussi son temple dans la ville de Mouṣaṣir et y recevait le culte divin[5]). Le suprême dieu d'Ourarṭou était « guerroyeur »[6]); aussi les rois de ce pays avant d'entreprendre une guerre, comme aussi au cours de la guerre, recouraient à lui[7]) et ils gagnaient des victoires. Minuas Ier dit que, « avec l'assistance de Ḫaldis, il avait subjugué [la ville] d'Ardinis »[8]). C'était toujours avec l'aide de ce dieu que les successeurs de Minuas Ier avaient conquis un grand nombre de pays. Argistis Ier fait le récit de ses entreprises guerrières rien que « pour la gloire de Ḫaldis »[9]). Le dieu suprême ne laissait pas d'avoir sa statue dans le temple de la ville de Mouṣaṣir conjointement avec la déesse Bagbartou; mais cette ville n'avait sans doute pas le privilège exclusif de posséder elle seule le temple et la statue du suprême dieu de la nation entière. D'après la *Lettre de Sargon au dieu Assour*, à Mouṣaṣir on coiffait Ḫaldis « [312] de la tiare souveraine *et on lui* faisait tenir le sceptre royal d'Ourarṭou »; car « [317] Ḫaldis était le soutien d'Ourarṭou ».

Bagbartou[10]). — Si Zeus, le dieu suprême des Hellènes, avait pour compagne Héra, déesse du mariage, Ḫaldis, le dieu suprême des Ourarṭo-Arméniens, avait pour épouse Bagbartou. D'après la *Lettre de Sargon au dieu Assour* (ll. 368, 385, 423), Bagbartou était « déesse *et* épouse de Ḫaldia ». La compagne de Zeus avait pour attribution de tresser le doux lien du mariage, ce qui certes devait être conforme aux goûts désordonnés de son époux gynécomane. Mais l'attribution de l'épouse de Ḫaldis était celle de donner dans les guerres la victoire aux armées

[1] Notre nº 69. [2] Notre nº 38 A A, 1, 7. [3] Notre nº 42, 3/34–35. [4] Notre nº 48, l. 13. [5] *Annales* (l. 127) de Sargon; sa *Grande-Inscr. du palais de Khors.*, l. 76; sa *Stèle de Larnaka*, I [II], l. 40; dans ces passages Ḫaldis est appelé Ḫaldia. [6] Notre nº 5, l. 3; nº 19, I, 19. II, 7. III, 4, etc. [7] Notre nº 20, ll. 29–31; nº 21, ll. 8–11, etc. [8] Notre nº 2, ll. 25–26. [9] Notre nº 19, II, 7, etc. [10] On le lit aussi Bagbartoum. — Cette divinité est mentionnée dans les inscriptions cunéif. suivantes de Sargon: *Lettre au dieu Assour*, ll. 368, 385, 423; les *Fastes*, ou *Grande-Inscr. du palais de Khorsabad*, l. 76; *Stèle de Larnaka*, I (II), l. 40.

ourarṭiennes, ce qui constituait une admirable synthèse avec le caractère du premier guerrier divin, comme l'était Ḥaldis, dans le panthéon ourarṭique. La dénomination « Bagbartou » signifie simplement 'déesse-des victoires' [1]). Elle est un mot composé: *a*) de Bag-, qu'il faut comparer avec le sanscrit *bhaga* 'toute-puissance, puissance divine, *dieu', l'anc. éran. *bhaγa*, l'anc. persan *baga*, le slave *bog* 'dieu' [2]); le mot *bag* ourarṭique, avec sa signification précise, n'était pas tout à fait perdu dans les premières productions littéraires nationales du ve siècle, c'est-à-dire après un peu plus d'un siècle de l'introduction du christianisme en Arménie; car nous y trouvons le mot *bag-ïn* 'autel. 2, temple'; ce mot, avec sa désinence ourarṭo-classique, signifierait 'qui est de Dieu, qui appartient à Dieu'; nous y trouvons aussi le mot *bag*-n-a+*sêr*' 'qui aime- l'idole'. — *b*) de -bartou, dont le radical doit être identifié à celui du mot de l'arm. cl. *part*-ém 'vaincre'. La déesse Bagbartou était foncièrement nationale; étant l'épouse de Ḥaldis, elle ne le quittait jamais, du moins dans le grand temple de Mouṣaṣir; chaque jour et chaque nuit elle se trouvait aux côtés de son divin mari [3]). Il est étonnant que cette déesse, vu son rôle si important, ne soit mentionnée dans aucune inscription cunéiforme ourarṭique découverte ou publiée jusqu'à ce jour; toutefois les grâces et les faveurs de la déesse par excellence devaient être particulièrement demandées par les rois guerriers d'Ourarṭou; probablement il y avait dans ce pays un sentiment, mystiquement respectueux pour elle, qui empêchait les ourarṭiens de la nommer jamais; d'ailleurs ceux-ci devaient penser que les honneurs rendus à Ḥaldis l'étaient aussi à son épouse, sa divine compagne. D'après la *Lettre* etc. de Sargon, dans le grand temple de Ḥaldis, à Mouṣaṣir, Bagbartou avait « [386] 9 vêtements... * de sa divinité, dont... * contenait des *disques* d'or et des *iâr* d'or... [387] 7... *

[1] Dans sa *Lettre* etc., Sargon, en parlant d'Ourzanas, dit: « [123] *Ḥaldia ilšu u Bâgbartu ištaršu* » 'Haldia son dieu et Bâgbartou sa déesse'; on comprend donc bien que cette divinité était du sexe féminin. [2] De même que dans les inscr. cunéif. assyriennes et ourarṭiques l'idéogramme ou le préfixe déterminatif des divinités, *AN*, indique aussi bien un dieu qu'une déesse, de même dans l'idiome ourarṭique le mot *Bag* devait désigner indistinctement les divinités des deux sexes. [3] Il ne faut donc pas confondre Bagbartou avec Šaris, déesse étrangère, qui pouvait visiter Ḥaldis un seul jour au cours de chaque mois.

et... *, remplis d'étoiles d'or, avec un fouet d'argent, dont le *kiblu* et la sertrissure étaient d'or, [388] 1 lit d'ivoire à sommier d'argent, lit de repos de la divinité, rehaussé de pierres *précieuses* et d'or,... [391] 2 autels, 14 pierres *précieuses* mélangées, parures de la divinité, bijoux de Ḫaldia et de Bagbartou, son épouse ». Il y avait aussi dans le même temple « [385] 1 anneau à cacheter en or, destiné à parfaire les ordres de Bagbartou, l'épouse de Ḫaldia, où étaient enchassées des pierres précieuses ». Sargon termine sa *Lettre au dieu Assour* en disant; « [423] D'Ourzana le Mouṣaṣirien: Ḫaldia son dieu et Bagbartou sa déesse, avec le multiple avoir de son temple, [424]... j'emmenai » à Ninive. — Nous avons parlé précédemment du disque solaire présentant une figure féminine. Comme pareil disque était, chez certains peuples de l'antiquité, le symbole de la divinité suprême, dans notre cas il ne pouvait que représenter l'épouse de Ḫaldis, le dieu suprême des Ourarṭiens [1]).

II. Nous nous sommes plus haut occupé de la triade divine d'Ourarṭou. Disons ici qu'Argistis I[er] déclare qu'il avait fait sa première campagne aussi bien que la seconde « au nom de la divinité de Ḫaldis [le Seigneur], de Têisbas *et* d'Ardinis » [2]). Comme ces trois divinités occupaient, sous certains rapports, une commune place très élevée et tous les dieux d'Ourarṭou étaient guerriers, ce même roi et son fils Šaridouris II disent: « Au nom de la divinité de Ḫaldis le Seigneur, de Têisbas *et* d'Ardinis les dieux, dieux des citoyens demeurant en Biâina, vainqueurs de tous les autres, les dieux combattirent à mes côtés » [3]). Nous avons déjà dit que ces trois dieux étaient protecteurs des inscriptions; Minuas I[er] et certains de ses successeurs, en chargeant d'imprécations celui qui se fût permis d'effacer ou de s'attribuer leurs monuments cunéiformes, disent: « que les patrons des sculptures [4]), Ḫaldis, Têisbas *et* Ardinis les dieux, inondent, dans la journée même, avec les eaux des fleuves, lui, son nom, son père, ses enfants *et* ses concitoyens » [5]).

Le terme Têisbas ou Têisébas signifie 'culte-du Ciel, — de l'Air'; il est composé des mots suivants: *a*) Têi-; comp. scrt *dyâus*, *dyú* 'ciel'; gr. Ζεύς, gén. Διός, dat. Δεί 'Jupiter, ciel,

[1] Voyez plus haut, p. 273. [2] Notre nº 19, I, 3 et suiv., 23 et suiv.
[3] *Ibid.*, II, 8-10, etc.; nº 30, ll. 7-10. [4] C'est-à-dire 'des inscriptions sculptées'. [5] Notre nº 5, ll. 33-36, etc.; nº 19, VIII, 14-20; nº 30, ll. 37-40.

air'; * lat. *deus; dii* nom. pl. au fig. 'le ciel, la providence'; a. h. allem. *Tiu, Zio* 'dieu-Ciel'. — *b*) -sbas *ou* sébas; comp. gr. σέβας 'vénération, culte, adoration'; arm. cl. *spas* 'service, action de servir'. Ayant attribué au ciel une personnalité divine, les Arméniens primitifs l'appelèrent « le dieu Têisbas » en comprenant par là la voûte lumineuse du ciel, l'air et l'atmosphère; mais, par la dénomination « Têisbas » ils devaient généralement comprendre 'dieu-Ciel'. — Dans les temps anciens, cette dénomination était portée dans deux nations étrangères comme nom propre d'hommes. Ainsi, en 678 les Cimmériens avaient à leur tête un prince nommé Tiuspa que, à la même année, Assourahiddina IV battit dans le pays de Ḫoubouŝna [1]). On sait qu'à cette époque les Cimmériens avaient déjà depuis longtemps passé de la Crimée en Asie-Mineure et s'y étaient établis. Suivant Hérodote (VII, 11), dans la ligne de généalogie de Darius Ier, le quatrième et le septième de ses ancêtres se nommaient Téispès, une appellation que l'inscription de Bisoutoun nous transmet sous la forme de Čâispis. Le même historien (IV, 43) mentionne un autre Achéménide du nom de Téaspès; il nomme (VII, 79. IX, 76) aussi un « prince perse » portant ce dernier nom; il est possible que ce prince n'eût été que l'Achéménide susmentionné. L'usage des noms de Tiuspa et de Téispès dans ces nations démontre que l'appellation du dieu ourartique Téisbas (= Têisébas) avait son origine dans l'époque aryenne, avant la séparation des nations indo-européennes. — Dans son *Inscription historique* [2]) Rouŝas Ier dit qu'il avait consacré à Têisbas une ville et des pays, qui étaient, selon toute apparence, situés au sud-est du lac Lychnite, où l'inscription susdite est gravée sur un rocher. Lorsque ce roi rapporte dans le même monument en disant [3]): « [à nouveau j'érigeai] ce palais délabré de Têisbas », on comprend sans peine que ce dieu avait dans cette contrée un temple d'un ordre élevé.

Le nom du dieu Ardinis doit être expliqué par le mot latin *ardens* 'ardent, enflammé, flamboyant'; comp. aussi arm. cl. *érandn* 'bouillonnement; zèle', kurde *ardou* 'matières combustibles'. — Comme nous avons dit plus haut, le dieu-Soleil des

[1] Voy. les *Prismes A* et *C* de ce roi, II, 6 et suiv., Layard, *Inscriptions in the cuneiform character*, pp. 20-29, et H. Rawlinson, *Cuneiform inscriptions of Western Asia*, t. I, pp. 45-47. [2] Notre n° 35, l. 18. [3] *Ibid.*, l. 17.

Ourarṭiens avait une ville [1]) et son district [2]); ceux-ci étaient certainement ceux qui étaient situés à l'ouest de la mer Kapoutan; du moins Minuas, le synthrone d'Ispouinis, mentionne la ville à l'occasion de la guerre qu'il avait faite à l'ouest de ladite mer, de même que Roušas Ier à son retour de la guerre d'Assyrie. La ville et le district portaient le nom de ce dieu. Nous lisons dans la *Grande-Inscription* (notre nº 19, VII, 42) d'Argistis Ier qu'il y avait aussi une « ville d'Ardinis » dans le pays des Étiusiens, à gauche de l'Araxe central. Suivant l'*IOS* [3]) (ll. 14/55), on avait destiné « 1 bœuf *et* 2 moutons au dieu du pays de la ville d'Ardinis ». Ce dieu certes était Ardinis lui-même; et il s'agit ici probablement de la ville et de son district situés à l'ouest de la mer susmentionnée. — Lorsque, en 401 av. J.-C., Xénophon traversait l'Arménie avec l'armée des Dix Mille, il confiait un vieux cheval au chef d'un village où l'armée était cantonnée; le cheval avait été pris par lui sur les habitants d'une région du sud-ouest de l'Arménie. Xénophon « recommanda au comarque de nourrir le cheval pour l'immoler ensuite; car, il avait entendu dire que l'animal était consacré au soleil » [4]). Pareille consécration était donc pratiquée en Arménie.

De même que sur un très grand nombre d'autres divinités, de même sur Têisbas et sur Ardinis les inscriptions cunéiformes ourarṭiques sont trop avares pour nous rapporter l'étendue de leurs attributions.

III. Nous parlerons ici des divinités suivantes qui, en raison des chiffres élevés et différents de victimes qu'elles recevaient, ne relèvent point d'une catégorie spéciale.

Les cavaliers de Ḫaldis recevaient 6 bœufs et 12 moutons [5]). Le caractère de ces dieux est démontré par leur qualité même de cavaliers. Quant à leurs attributions, ils formaient probablement la suite du dieu suprême et en étaient les messagers. La religion ourarṭique seule avait de pareils *dieux cavaliers* avec leur groupe spécial. — Le prophète Zacharie (I, 8-11) parle des chevaux et des cavaliers « que Jéhovah a envoyés pour parcourir la terre ». Les cavaliers dirent à l'ange de

[1] Notre nº 2, ll. 17/18, 23/24, 26/27, 33/35. [2] *IOS*, notre nº 42, ll. 14/55.
[3] Lisez: « *Inscription d'Ordonnancement de sacrifices* », sous nos numéros 42 ou 42*. [4] Xén., *Anabase*, IV, v, 35. [5] Notre nº 42, ll. 4/36.

Jéhovah qui se tenait à portée de leur voix: « Nous avons parcouru la terre, et toute la terre est en repos et tranquille ». Étaient-ils esprits célestes? Toutefois leurs qualités de messagers et d'inspecteurs référendaires ne sauraient être méconnues.

Arṭuarạirus (var. *Arṭuarirus*) recevait 2 bœufs et 34 moutons [1]). Comp. le terme ourarṭique avec les suivants: arm. cl. *yardar*-ém, gr. ἀρτύω+ἄρω ' ajuster, arranger, mettre en ordre '; arm. cl. *hart*-em ' unir, aplanir '. Aussi, il paraît certain que l'attribution de cette divinité consistait à redresser les torts, à faire réparer les dommages et à apaiser les discordes. — Il semble que le nom du roi Ardoatès, en arménien Ardouard (env. 305-280 av. J.-C.) avait été en partie emprunté à celui de la divinité susmentionnée.

Les divinités (?) du pays de Dira. Elles recevaient pour victimes 2 bœufs et 14 moutons [2]). Le pays de Dira devait être l'arrondissement de Diriki, situé dans la partie supérieure de la branche occidentale du Tigre et à l'ouest de Sassoun.

CHAPITRE III.

Les divinités qui recevaient 2 bœufs et 4 moutons pour victimes.

1. *Ḥouṭuinis* [3]), le protecteur de la propriété de biens de toutes sortes. Comp. krd. *ḥodê, ḥoudi, qodê*, n. persan *ḥouda* ' seigneur, * maître '. Le nom de ce dieu signifie ' seigneurial, * relatif au maître ' [4]).

[1] *Ibid.*, ll. 14/54–55. C'est le nombre des victimes indiqué dans le texte principal; en revanche, le duplicata porte 1 bœuf et 2 moutons, qu'il faut considérer comme une faute glissée par le scribe ou le lapicide. [2] Notre nº 42, ll. 19/65. [3] *Ibid.*, ll. 5/37. Le duplicata porte 1 bœuf et 2 moutons, ce qui paraît être une erreur; car, un certain nombre de dieux, dont les noms suivent celui de cette divinité, reçoivent 2 bœufs et 4 moutons. [4] Le dieu Ḥouṭouinis avait chez les Romains, comme son pareil, Hercule, dieu de la propriété des biens; son nom même le déclare assez comme tel; l'élément radical de ce nom Herc- doit être mis en parallèle avec le rad. lat. *herc*-isco ' diviser, répartir les biens d'une famille '.

2. *Dieu de montagnes*[1]); dans le *ṭouranî* du texte comp. *ṭoura-* = aram. *ṭour*, *ṭoura*, gr. τοῦρ ος ' montagne '. Depuis une haute antiquité les montagnes, par leurs masses plus ou moins majestueuses et mystérieuses, avaient fait une profonde impression sur l'esprit des hommes et avaient acquis une superstitieuse vénération de la part de toutes les populations de l'Asie. Les populations de l'Arménie, dont le pays n'était qu'une suite immense de montagnes les unes plus élevées que les autres, ne pouvaient être exemptes d'un pareil sentiment superstitieux. D'un autre côté, le voyage dans les innombrables montagnes de ce pays ne pouvait toujours se faire en toute sûreté. Telles étaient sans doute les raisons qui avaient poussé les populations d'Ourarṭou à reconnaître un dieu présidant aux monts et à lui offrir des sacrifices. — Peut-être ce dieu était le Lamma, un dieu des Souméro-Accadiẹns, mentionné dans le sceau d'Ourzanas, dont nous parlerons plus bas[2]).

3. '*Uas* ou *Huas*[3]), dieu des vents et de l'air, qui paraît avoir été chez les Ourarṭiens dieu qui avait réuni dans sa personne les dieux Vâyou[4]) et Vâta des religions zoroastrienne et védique. Bien que ces deux derniers dieux jouissent de personnalités distinctes dans les susdites religions, toutefois par leurs attributions ils ont des rapports stricts entre eux. L'épithète ordinairement donnée à Vâyou dans l'Avesta est *ouparakairya* ' haut, élevé, maître des actions despotiques ', ou bien on l'appelle *Vayous uparôkairyô* ' air qui agit dans les régions élevées '. Dans le même livre sacré, le Yesht XV° est consacré à Vâyou; dans le 5ᵉ paragraphe de ce Yesht, Vâyou est appelé ' vent puissant '. Suivant la pensée des Éraniens, le vent était en partie bon et en partie mauvais; en effet, lorsqu'il est modéré, il est utile pour conserver la santé et la vie; mais lorsqu'il est fort, il amène des désastres. Nous lisons dans l'Yesht précité: « Nous vénérons Vâyou qui est le plus parfait parmi les Yazata »[5])

[1] *AN ṭuranî*. Voy. notre n° 42, ll. 5/37–38. Même considération que dans la pénultième note. [2] Voy. plus bas chap. VII, II. — Voy. dans la Bible les dieux des collines, I (III) des *Rois*, XX, 23, 28. [3] Voy. notre n° 42, ll. 6/38. [4] Proprement: « Vayou », qui, ainsi transcrit, se prêterait à être lu « Vêyou ». [5] Le mot *yazata* signifie ' à qui les hommes doivent offrir des sacrifices '. Les Yazatas, génies célestes, venaient immédiatement après les *Ameshas-Çpentas* (Immortels-Saints), génies célestes de premier ordre.

(*ibid.*, 6). Vâyou y est qualifié aussi de « vainqueur des ennemis » (*ibid.*, 6, 10, 14, et ailleurs). Vâyou, en parlant de sa propre personne, dit à Zarathoushtra [1]): « Je m'appelle celui qui s'avance, qui poursuit, fléchit, renverse, jette par terre, frappe le but, reçoit l'illustration » (*ibid.*, 45); de même: « Je m'appelle ferme, très ferme, fort, très fort, qui disperse aisément et qui met en fuite les Dévas... » (*ibid.*, 46). « Je m'appelle celui qui possède une lance trempée, ...qui se sert de lance... » (*ibid.*, 48). « Invoque ces miens noms, ô Zarathoushtra sans tache, dans les armées couvertes de sang,... lorsqu'un roi qui subjugue des pays s'avance, s'élance et assaillit... » (*ibid.*, 49, 50). « Vâyou est rapide,... il a une large poitrine et de larges hanches; il a un regard intrépide, auquel rien n'inspire peur, pas même les seigneurs autocrates, ni les rois qui ont une autorité absolue » (*ibid.*, 54). Le prêtre zoroastrien chantait: « Ô Vâyou rapide, nous t'offrons des sacrifices;... nous vénérons Vâyou qui porte un casque d'or,... des armes d'or » (*ibid.*, 57). Dans la religion mazdéenne le 21e jour du mois était consacré à Vâyou. — Bien que notre 'Uas ou Huas était également nommé Vâyou dans la religion védique tout en y étant dieu des vents, toutefois il y ajoutait à ce caractère celui du dieu de l'air. Le Vâyou védique était né du souffle de Pourousha, dieu-Esprit [2]). Ce Vâyou se promenait dans un char attelé de chevaux; le chantre sacré dit de lui: « il éclaire le ciel et la terre et fait entendre sa voix » [3]); et s'adressant à Vâyou, il lui dit: « dans les régions du ciel tu fais naître de ses mamelles... les Marouts » [4]). Les nuages étaient appelés les mamelles du ciel, et les Marouts étaient les brises et les vents du matin. Le poète Anila chantait: « [1] (Je chante) la grandeur de l'impétueux Vâyou. Dans sa marche, il brise (tous les obstacles). Sa voix résonne comme le tonnerre. Il touche le ciel qu'il dore (avec les nuages); sur la terre, il soulève la poussière. [2] Les (Nues), ses épouses, se rassemblent (à sa voix) et se préparent avec lui au combat... [3]...Premier né (d'entre les vents),... on ne saurait dire où est son berceau » [5]). Vasishtha chantait: « [1] Viens, ô Vâyou,... ô dieu, qu'entourent tous les trésors; que tes mille coursiers (arrivent) vers

[1] C'est-à-dire Zoroastre. Le terme « Zarathoushtra » signifie en a. ér. 'étoile d'or'. [2] Rig-Véda, section VIII, lecture IV, chant V/ hymne 916e suivant l'ordre, paragraphe 13. — Nous suivons la traduction de A. Langlois, 2e édit. [3] RV., II, I, XIII/134, 3. [4] *Ibid.*, prgr. 4. [5] *Ibid.*, VIII, VIII, XXVI/994, 1-3.

nous... [3] Ô Vâyou,... apporte-nous la richesse, accompagnée de toutes les jouissances. (Donne-nous) une forte famille, des vaches, des chevaux. [4] Qu'ils soient puissants (contre leurs ennemis), les chefs des maisons qui honorent avec leurs libations Indra et Vâyou. Puissions-nous, avec ces maîtres, frapper nos adversaires, et voir nos guerriers triompher dans le combat. [5] Ô Vâyou,... secondez-nous toujours de vos bénédictions»[1]). Une triade, composée d'Agni, de Sourya et de Vâyou, représentait le feu dans ses trois états sur la terre, dans le soleil et dans l'air[2]). Ainsi, selon le Rig-Véda, celui qui recourait à Vâyou, recevait de lui de la force, de l'assistance et de la protection et vivait toujours dans l'abondance. En outre, Vâyou était l'ami du pauvre qui en était comblé de richesses, sans compter le reste.

Nous avons dit que les religions zoroastrienne et védique reconnaissaient un dieu nommé Vâta. Par le nom Vâta il faut entendre le dieu des vents; cependant, parmi les Ėraniens ce dieu était le patron du 22e jour du mois; ainsi, il faut reconnaître que sa personnalité était distincte de celle de Vâyou, sans que cela nous amène à en conclure que Vâta était d'un caractère très différent de celui de Vâyou. Dans l'Avesta, Vâta est appelé un vent fort, créé par Mazda[3]); il est aussi nommé une créature bonne et sainte. Vâta était, en force, l'égal de Vâyou. Vâta aussi avait des qualités en partie bonnes et en partie mauvaises. La différence qui existait entre ces deux divinités datait des âges reculés; car, même dans le Rig-Véda, les glorifications accordées à Vâta et à Vâyou présentent des façons différentes. Cependant, nous avons dans le Rig-Véda certains chants[4]) en l'honneur de Vâyou qui sont composés dans un âge relativement récent[5]). — Nul doute que l''Uas ou le Huas ourarṭique n'ait présenté, réunis dans sa personne, la nature, les attributions et les caractères des deux divinités susmentionnées des livres sacrés éraniens et indiens.

L'*IOS* porte[6]): «au dieu d''Uâina dans la Porte de la ville de Nisiadourus, 2 bœufs». Ce dieu devait être 'Uas lui-même; car, le district susmentionné n'était consacré qu'à lui; c'était

[1] RV. V, VI, XII 608, 1–5. [2] A. Langlois, *Rig-Véda*, 2e édit., p. 513, note 4. [3] *Vendidâd*, XIX, 45. *Yaçna*, XLI, 24. [4] RV. VIII, VIII, XXVI 994, et VIII, VIII, XLIV 1012. [5] Fr. Spiegel, *Erânische Alterthumskunde*, 1878, t. II, p. 104. [6] Notre n° 42, ll. 20/66–67.

donc lui qui en était le dieu qui, comme patron de ce territoire, recevait une seconde portion de victimes.

'Uas recevait aussi les honneurs du culte divin dans le pays de Thoubal. Dans son inscription de *Tablette d'argile de Nimroud* (l. 64) Tiglath-Piléser III fait mention d'un roi de Thoubal, nommé Uassourmî [1]); la première partie de cette appellation, Uas-, était le nom même du dieu ourarṭique. Le géant Uêjas des Lithuaniens payens n'était que le vent [2]). — Au rapport de Xénophon (*Anabase*, IV, v, 3-4), lors du passage des Dix Mille à travers l'Arménie, un jour « le vent de borée, soufflant debout, brûlait et glaçait les hommes. Un des devins fut d'avis de sacrifier au vent; on égorgea une victime, et tout le monde constata que la violence du vent paraissait cesser ». — Puisque dans les cinq nations susmentionnées on croyait à l'existence du dieu ou du géant des vents, et comme son nom est identique ou à peu près chez les Ourarṭiens, les Éraniens, les Hindoux, les Thoubaliens et les Lithuaniens, il s'ensuit que le dieu-Vent 'Uas ou Huas, avait son origine à l'époque aryenne ou indo-européenne, époque dans laquelle toutes les races japhéthiques demeuraient réunies dans une et même contrée.

4. (*Uâia*. Nous savons que la nomenclature des divinités ourarṭiques n'est pas complète dans nos inscriptions professionnelles. Aussi bien, nous lisons dans la *Lettre de Sargon au dieu Assour* (ll. 298-299) qu'il y avait en Ourarṭou un district et une grande forteresse nommés Uâiâis, limitrophes du petit royaume de Nâiri-Ḥoubouskia; ils devaient être situés sur le territoire des sources du grand Zab. Le mot-nom Uâiâis présente la forme d'adjectif relatif, dont le substantif devait être Uâia, qui ne pouvait être que le féminin du nom propre du dieu 'Uas ou Huas. Aussi bien, il y avait une déesse Uâia, qui était certainement l'épouse de 'Uas. La population de la forteresse et de son disstrict avait donc voué ceux-ci à cette déesse en les appelant Uâiâis 'appartenant à Uâia'. Le génitif de 'Uas était 'Uâi; le nominatif fém. devait nécessairement être 'Uâia dans l'idiome ourarṭique. — On ne sait quelles étaient la nature et la quantité des sacrifices qu'on offrait à cette déesse).

[1] *Cuneif. Inscr. of West. Asia*, t. II, pl. 67. Fr. Lenormant, *Les origines de l'histoire*, 2e édit., t. II, 2e partie, pp. 215, 313. [2] Hanusch, *Slavischer Mythus*, p. 234. Pictet, *Les origines indo-européennes*, t. II, p. 620. Fr. Lenormant, *ibid.*, t. I, p. 444.

5. *Nalâinis* [1]), le premier des trois fleuves sacrés. Dans les livres sacrés des Aryas sanscrits il est fait mention des *sapta sindhavaḥ*, auxquels correspondent les *hapta heñdu* des Éraniens; ces mots signifient 'sept fleuves'. Le Rig-Véda, ce recueil des hymnes sacrés des Hindoux, fait mention, en termes généraux, de «sept fleuves» et de «fleuves divins». Il nous informe que ces fleuves avaient leur existence sur la terre aussi bien que dans le ciel. Le poète sacré Vasishtha chantait: «Que toutes ces heureuses et divines Rivières, quelle que soit l'abondance de leurs eaux, quelle que soit leur position, dans le ciel, sur la colline ou dans la plaine, que (ces Rivières) se gonflent d'un lait (agréable); qu'elles éloignent de nous la maladie; oui, qu'elles éloignent de nous toutes les afflictions»[2]). Telles étaient parmi les Hindous la nature, céleste et terrestre, des fleuves sacrés et leurs attributions vis-à-vis des mortels. Par rapport aux fleuves terrestres, ces Aryas s'imaginaient d'abord que ces fleuves étaient situés dans les régions du nord-ouest d'Ariavarta [3]), où existent de grands fleuves. Mais avec le temps, la qualité de sacré de ces cours d'eau fut en partie transférée à d'autres fleuves; aussi les rivières sacrées des âges primitifs ne restèrent pas toujours les mêmes. Nous nous bornons à dire ici que, parmi les noms des fleuves sacrés des Indes, deux n'étaient point étrangers aux populations d'Ourarṭou, et nous faisons remonter cette connaissance à une époque aryenne primitive.

Nous savons que les Ourarṭiens reconnaissaient trois fleuves sacrés qui, très probablement, étaient situés dans leur pays même; c'étaient le Nalâinis, le rapide Mélas et le Zouzoumarus. Dans l'*IOS*, les noms de ces trois fleuves sont précédés du signe déterminatif de divinité: *AN* (=dieu); ainsi, ils ont, avant tout, des personnalités célestes et divines; en second lieu, leurs personnalités divines devaient se manifester dans les régions aériennes; en troisième lieu, ces mêmes personnalités devaient être matériellement représentées sur la terre. Telle est l'idée que le Rig-Véda nous donne lorsque nous y lisons: «Les sept torrents coulent chacun dans trois (mondes différents)» [4]; et ceux-ci sont, à n'en pas douter, le ciel, l'air et la terre. Nous y lisons aussi:

[1] Notre nº 42, ll. 6/38-39. [2] RV. V, ɪv, xv/566, 4. [3] C'est-à-dire terre des Aryas'; par ce mot les Aryas sanscrits comprenaient les contrées des Indes qu'ils habitaient. [4] RV. VIII, ɪɪɪ, ɪv/901, 1.

« Un fracas a retenti dans le ciel; l'éclair a brillé. C'est le Sindhou qui s'élance sur la terre avec une force infinie »[1]). Le Sindhou n'est que le fleuve Indus. — Quant aux Éraniens, il est vrai qu'ils n'avaient pas comme les Sanscrits une idée nette des sept fleuves sacrés; cependant, le Bundéhesh (LIII, 13) fait mention de « sept eaux navigables ». — Mais les Souméro-Accadiens avaient la connaissance de fleuves sacrés en nombre pareil. Dans leurs chants sacrés il est dit des eaux qui coulent sur la terre: « Nobles eaux (du Tigre), eaux de l'Euphrate,... eaux abondantes qui restent constamment réunies dans le grand bassin, fils de l'Océan qui sont au nombre de sept; les eaux sont nobles »[2]).

Nous retrouvons le fleuve sacré Nalâinis sous forme de *Nalinî* dans trois livres indiens; d'abord dans le Bhîshmaparvan (voy. v. 243 et suiv.)[3], en second lieu dans le Râmâyaṇa Bâlakâṇḍa (XLIII, 11-14)[4], et enfin dans le Vishñoupourâña (II, 4)[5]. Nalînî avait sans doute sa personnalité terrestre dans l'Inde, bien que nous en ignorons la situation. Quant au Nalâinis ourarṭique, nous devons dire avant tout que ce mot, nom propre, avec sa désinence -inis est adjectif relatif; par conséquent, il offre le sens de ' Nala-ën, relatif au Nala '. La partie fondamentale du nom propre susmentionné étant Nala-, cette dénomination doit être identifiée à celle du mont Nal, dans la direction duquel, suivant le *IIe Canon des années éponymes* des Assyriens, en 736 avant notre ère, Tiglath-Piléser III avait fait une expédition. Il est difficile de déterminer la situation exacte du mont Nal; toutefois, comme ce roi avait aussi porté la guerre dans la contrée de la branche occidentale du Tigre, le mont susdit était probablement situé entre le canton de Târonite et la province d'Arzanène. Dans cet ordre d'idées, le fleuve ou la rivière Nalâinis ayant ses sources dans le mont susmentionné, il en portait le nom sous forme d'adjectif relatif. Ainsi, nous croyons pouvoir identifier le fleuve sacré Nalâinis à la branche centrale de la rivière Batman de nos jours, qui coule à travers le district de Sassoun. — Il n'est pas dépourvu de tout intérêt de dire ici que, au rapport de Xénophon (*Anabase*, IV, III, 12, 18),

[1] *Ibid.*, prgr. 3. [2] *Cuneif. Inscr. of Western Asia*, IV, 14, 2, *recto*.
[3] Voy. Wilson, dans sa traduction de Vishñoupourâña, II, 2, t. II, p. 121. Hern. Brunnhofer, *Iran und Turan*, p. 139. [4] Wilson, *ibid.*, t. II, pp. 120-121. [5] *Ibid.*, p. 199.

lorsque l'armée grecque des Dix Mille se disposait à franchir le Centrite, « les devins immolèrent des victimes au fleuve », sans doute pour rendre favorable à l'armée la divinité qui présidait à ce fleuve de l'Arménie.

6. *Sébitus* [1]) c'était Dionysos, Bacchus, le dieu du vin, le dieu *vénérable*, dont la dénomination ourarṭique s'explique par les mots grecs σεβάζ-ω 'vénérer, honorer' et σέβ-ομαι, σεβ-άζ-ομαι 'honorer d'un culte'. Suivant Hésychius, l'appellation phrygienne de Dionysos était Σαβάζιος, et Sabazios lui-même était phrygien [2]). Nous pouvons identifier cette appellation avec les mots grecs susénoncés aussi bien qu'avec le scrt *sabhaj* 'vénérer'; ainsi, le nom de ce dieu, nom tant ourarṭique que phrygien, se traduit 'Vénérable'. Parmi les Thraces aussi Dionysos était dénommé Sabazios [3]), sans doute parce que, quand à une époque reculée les Phrygiens passèrent d'Asie en Europe, ils avaient exercé une grande influence sur les Thraces et, de la sorte, le culte de Sabazios était passé à ceux-ci par les Phrygiens [4]). Quant aux Grecs, suivant la tradition, ils en avaient reçu le culte par les Thraces. D'après la mythologie grecque, Dionysos (Sébitus, Sabazios) était fils de Jupiter et de Sémélé, fille de Cadmus. Il passa son enfance sur le mont Nysa dans l'Inde; lorsqu'il prit de l'âge, il occupa l'Inde avec une armée composée d'hommes et de femmes; pour armes, ses soldats portaient des tambours et des javelots ornés de rameaux de ceps de vigne, de raisins et de lierres. Dionysos s'étant ensuite rendu en Égypte, y enseigna aux hommes l'architecture et planta la vigne. De là il alla en Phrygie où il fut initié aux mystères de Rhéa, la mère des dieux. Dans la guerre des dieux contre les Titans, Dionysos était avec son père contre ceux-ci et y fit preuve d'une grande bravoure. Ce fut en Asie qu'il reçut pour la première fois les honneurs de culte divin. Les Grecs le représentaient comme un jeune homme imberbe et d'un visage souriant; il avait des cornes, ce qui était le signe de sa force; sa tête était ornée avec des rameaux de ceps de vigne, de lierre

[1] Notre nº 42, ll. 6/39. [2] Voy. Hésychius *s. v.* Σαβάζιος. [3] *Schol. Aristoph. Vesp.* 9. Macrob., *Saturn.*, I, 18. Eustathe, *Comment.*, au v. 1069, dans les *Geogr. gr. min.*, t. II, p. 395. Otto Abel, *Makedonien*, 1847, p. 77.

[4] Voy. la dissertation de Fr. Lenormant, *Sabazius*, dans la *Revue archéologique*, 1874 et 1875 (nouv. sér.), t. XXVIII et XXIX, et *Les origines de l'histoire*, 2e édit., t. II, 2e partie, p. 368.

et de feuilles de figuier; dans une de ses mains il avait des grappes de raisin ou bien une corne en guise de coupe; de l'autre main il portait le thyrse, le javelot dionysiaque, au moyen duquel il faisait jaillir des sources de vin. Son char était attelé de tigres, de lions et de panthères; derrière le char marchaient des prêtresses dionysiaques. Les fêtes du culte dionysiaque [1]) n'étaient autre chose que des danses, des festins où l'on se regorgeait de vin, et la suite d'une orgie en règle. Il est plus que probable que, dans l'antique Arménie, pareilles choses se produisaient sur une vaste échelle à l'occasion des fêtes attachées au culte de Sébitus [2]).

Ici nous ne nous soustrairons pas au devoir de dire quelques mots au sujet de la question très importante, à savoir si ce furent les Arméniens d'Ourarṭou qui empruntèrent aux Phrygiens le culte de Sébitus, ou bien si ceux-ci, dans leur émigration de l'antique Arménie, emportèrent avec eux ce même culte. Comme un témoignage historique sur ce sujet nous fait défaut, nous sommes forcé de recourir aux ressources philologiques afin de nous en former une opinion pour le moins probable. Le terme ourarṭique «Sébitus», dans la majorité de ses éléments morphologiques, ne répond pas au terme «Sabazios» des Phrygiens. Il en résulte, comme première conséquence, du moins assez probable, que les Arméniens d'Ourarṭou n'avaient pas reçu des Phrygiens le nom ni le culte de ce dieu. Une seconde conséquence découle de cette pensée que, comme c'étaient sûrement les Phrygiens qui avaient émigré de l'Arménie, c'étaient eux qui avaient dû emporter en Asie Mineure le culte de Sébitus. A un autre point de vue, bien que le terme «Sébitus» soit susceptible d'être mis en parallèle avec le mot grec σεβάζω et en soit un dérivé, toutefois rien ne nous autorise à penser que l'appellation «Sébitus» et le culte du dieu de ce nom aient été

[1] Τὰ διονύσια, τὰ ʼόργια, bacchanales. [2] Dans la version arménienne des LXX (II *Macchabées*, VI, 7), les mots «Dionysos» et «dionysiaque» sont rendus par 'Spandaramét' et 'spandaramétique'; de même (*Ézéchiel*, XXXI, 16), le mot grec γῆ 'terre' est traduit par 'spandaramétս' au pl. La version des deux premiers mots est erronée, celle du troisième est correcte, bien qu'elles aient peu de rapports avec notre sujet. La dénomination «Spandarαmét» était celle de la déesse-Terre, *Çpenta-Armaiti*, de la religion zoroastrienne. (Nous sommes dépourvus de tout moyen de savoir au juste si cette divinité mazdéenne recevait en Arménie le culte et quelle en était la forme).

empruntés aux Grecs par les anciens Arméniens. Sébitus était appelé Dionysos chez les Grecs; d'un autre côté nous savons que l'*IOS* était composée vers la fin du IXe siècle avant notre ère; or, au cours de ce siècle, comme avant celui-là, les Grecs n'avaient pu exercer une influence religieuse sur les Ourartiens. Il nous serait donc permis de dire que le berceau du culte de Sébitus=Sabazios devait être dans Nâiri-Ourartou, séjour primitif des Phrygiens.

7. *Le rapide Mêlas*[1]) était le second fleuve sacré des Ourartiens; il était probablement la rivière Mêlri du moyen âge, qui arrosait les cantons d'Érnéak et d'Aréüik de la province des Siunik, sur la gauche de l'Araxe; elle était un affluent de ce fleuve. Bien que le terme « Mélas » soit un mot grec et signifie 'noir', il paraît toutefois certain que, à une époque récente, il avait subi un changement dans la désinence et peut-être dans la signification aussi; car, le mot « Mêlri » est susceptible d'être pris dans le sens de: 'sentant le miel'.

8. *Les cavaliers de Têisbas*[2]). Comme les cavaliers du dieu suprême étaient probablement les messagers et formaient la suite de Ḥaldis, ceux de Têisbas devaient remplir les mêmes fonctions auprès de celui-ci.

9. *Les dieux du pays d'Atqanana*[3]). Relativement à ces dieux, nous ne pouvons que constater ceci, que le pays d'Atqanana avait un certain nombre de divinités propres à lui qui, toutefois, étaient honorées par les rois résidant à Biana, tout comme les dieux (?) du pays de Dira.

10. *Le dieu du pays d'Inuana*[4]). Les rois Ispouinis et Minuas Ier avaient décerné à ce dieu 17 moutons pour lui être immolés; aussi bien, nous avons cru devoir le mettre à la suite des divinités précédentes. Quant à ses caractères ou attributions, nous sommes condamnés à les ignorer; car, il relève de la catégorie des divinités qui, par rapport à nous, restent anonymes. On sait que l'Inuana ou l'Inuasis était le district de la Gordyène, dans lequel se trouve le village de Sidakan ou Sidek de nos jours.

[1] (*AN*) *aršis Melas*, nom. sing. Notre n° 42, ll. 6/39–40. Le parallèle de l'*IOS* porte pour ce dieu 1 bœuf et 2 moutons, ce qui paraît être incorrect.

[2] *IM aši. Ibid.*, ll. 13/54. Le même parallèle porte pour ce groupe de dieux 2 bœufs et 34 moutons, ce qui semble être erroné; il faut remarquer que les cavaliers du dieu suprême recevaient 6 bœufs et 12 moutons pour victimes. [3] Notre n° 42, ll. 19/64. [4] *Ibid.*, ll. 23/75.



CHAPITRE IV.

Les divinités qui recevaient 1 bœuf et 2 moutons pour victimes.

1. *'Anapsas*[1]), qui présentait aux dieux les sacrifices et les offrandes des fidèles et les leur offrait. C'est son nom même qui nous révèle l'attribution de ce dieu. Comp. gr. ἀνάπτω, ' offrir, consacrer *dans les temples* '. Dans la religion védique, c'était l'attribution d'Agni, le dieu-Feu[2]). Bien que cette religion ait eu un dieu d'offrandes[3]), on n'y lui donne pas toutefois un nom particulier, et on ne le reconnaît pas comme celui qui présente les sacrifices aux divinités.

2. *Diduâinis*[4]), qui jette la crainte dans le cœur des mortels, comme son nom nous l'indique. Comp. gr. δείδω ' craindre '. Le dieu Diduâinis des Ourarṭiens était donc le pendant de Pan des Grecs, du moins en tant que celui-ci, par son apparition ou autrement, jetait une peur soudaine, imprévue et sans aucune raison d'être, dans l'esprit des mortels. Suivant la mythologie grecque, Pan avait deux cornes sur son front; il portait la barbe et avait les jambes et les pieds de bouc. De sa main droite il portait un bâton de pâtre, tandis que de la gauche il portait à ses lèvres un chalumeau. Pan représentait dans sa personne le caractère grossièrement joyeux des paysans. Il était un esprit grossier montagnard qui protégeait, contre les étrangers, les pâtres et les villageois en recourant à la ruse et avec une grande irascibilité. Les satyres étaient ses compagnons, avec lesquels il s'abandonnait à une joie bruyante. Pan était chasseur, et personne n'avait l'envie de le rencontrer. Un grand nombre de ceux qui croyaient l'avoir vu ou avoir entendu le bruit qu'il faisait soudain, pris à l'improviste de peur et d'angoisses mortelles, tombaient dans la folie. Telle était proprement la terreur panique que, probablement, le dieu Diduâinis d'Ourarṭou aussi

[1] Notre n° 42, ll. 7/40. [2] RV. II, v, v/188, 1, 10. II, viii, v/232, 19. III, i, xix/259, 2. VI, vii, v/711, 17-18. VIII, i, vii/878, 3-4. [3] RV. II, v, iv/187. [4] Notre n° 42, ll. 7/40-41.

devait exercer sur l'esprit des anciens Arméniens [1]. — Le Phaunus des Italiens aussi, le dieu des champs, était le pendant du Pan des Grecs. Il jouait du chalumeau, avait soin de l'élève des bestiaux, les protégeait contre les loups et soutenait l'agriculture. C'était à cette divinité que les Romains attribuaient la terreur panique; Phaunus, prenant différentes figures monstrueuses, jetait des cris diaboliques et imprimait de la terreur dans l'âme des mortels.

3. *Siélardis* [2]), dieu-Lune. Sa dénomination étant un mot composé, comp. *a*) Siel-, gr. σέλ-ας, arm. cl. *šol-iūn* 'éclat, splendeur'. — *b*) -ardis, gr. ἄρδ-ω 'arroser', arm. cl. *ar̄-ak-ém* 'jeter, renvoyer'. Ainsi, le nom de cette divinité exprime le sens de: 'qui renvoie-lumière, splendeur', comme il convient à sa nature. Le texte principal de l'*IOS* portant l'idéogramme (*AN*) *SIN*, c'est dans son parallèle que nous trouvons sa valeur phonétique (*AN*) Siélardis. Il est évident que nous ne sommes pas en état de savoir au juste si les Ourarṭiens attribuaient à cette divinité la condition de sexe masculin ou féminin. La probabilité serait du côté du sexe masculin.

4. *Atbinis* [3]), dieu de l'orage. La terminaison -nis de cette appellation étant le suffixe de l'adjectif relatif, le nom de ce dieu signifie 'Atbien' et, particulièrement dans le cas présent, 'descendant d'Atbis, appartenant à la famille des Atbiens'. C'est l'Avesta seul qui nous fournit sur cette divinité ourarṭique des renseignements complets. Suivant *Yaçna*, IX, 23-25, « [23] Athwia est le second mortel qui... dans le sacrifice exprima la plante Hôma [4]); c'est pourquoi il lui est arrivé cette bénédiction...

[1] Après la bataille navale de Salamine (486 av. J.-C.), les Athéniens avaient élevé au dieu Pan un temple dans leur citadelle; c'était à lui qu'ils devaient le succès de cette bataille. [2] Notre n° 42, ll. 7, 41. [3] *Ibid.*, ll. 8, 42. [4] En ancien éranien, *Haoma* ou *Hôma* et en sanscrit *Soma*, mots qui dérivent des verbes *hu* et *su* 'extraire *du jus* en exprimant...'. Cette plante (*Asclepias acida*), qui croissait sur les montagnes d'Éran, avait une tige chargée de petits rameaux et une fleur jaune. Si le suc de la plante était exprimé suivant les prescriptions de la loi, parmi les offrandes faites aux esprits célestes, il leur était le plus agréable, il restaurait leur force et leur accordait un nouveau bonheur. En même temps Hôma était un génie céleste et la personnification des admirables vertus de la plante susmentionnée. Le nom propre arménien d'hommes « Hmàyïak » paraît être un dérivé du mot éranien Hôma. Il est très probable que ce nom propre ait eu son origine sous les Achéménides, lorsque les divinités persanes étaient honorées

[21] qu'il lui est né pour fils Thraetaona... [25] qui tua le serpent Dahâka ». Le lieu de la naissance de Thraetaona était la ville de « Varena le carré »[1]) qui, suivant les commentaires d'Avesta, était au sud de la mer Caspienne, là où est situé le bourg de Varek; mais une autre tradition envisage Carmanie comme Varena. L'Avesta (*Yesht* XIX, 37) dit que, « après Zarathoushtra, Thraetaona était le plus grand vainqueur parmi les vainqueurs humains ». Disons ici que le nom d'Athwien donné par Avesta est l'Atbinis même de l'inscription cunéiforme d'Ourarṭou; de même que l'appellation avestique de Thraetaona est celle de Hroudén, mentionnée par Moïse de Khorène (I, vers la fin). — Thraetaona=Hroudén, surnommé l'Athwien=Atbinis, était un héros fabuleux qui avait montré sur Astyage sa qualité de vainqueur des vainqueurs. Cette dernière appellation est celle d'*Aji-Dahâka*, usitée parmi les populations éraniennes, qui signifie ' le Serpent-Dahâka, le Serpent-qui mord '; à cette appellation correspond dans l'Avesta le mot-dénomination *Drouj* ou *Drouja* [2]). Suivant le mythe religieux, *Aji-Dahâka* étant le serpent d'orage, avait pris une autre figure et avait voulu régner sur les pays d'Éran; mais la majesté royale s'étant éloignée de lui, il fait la figure d'un usurpateur. Tout prince étranger qui régnait ou dominait dans les pays des Éraniens, était Aji-Dahâka. Au lieu de la majesté royale qui devait se répandre sur sa personne, des dragons croissaient sur ses épaules. Suivant la légende, le règne d'Aji-Dahâka eut une durée de mille ans, et puis « le puissant Thraetaona tua le serpent Dahâka aux trois bouches, aux trois têtes, aux six yeux, aux milles membres »[3]). Angrô-Mâinyus (Ahriman), le principe du mal, avait créé ce Drouj diabolique « en haine du monde corporel et pour supprimer la sainteté »[4]). Cependant, la mort du serpent Dahâka avait eu lieu dans les circonstances suivantes. Comme nous lisons dans le *Yesht* V, 29-31, le serpent Dahâka avait offert un sacrifice magnifique à

en Arménie à l'époque de l'empire de ces princes perses. Le terme « Hmâyïak » peut bien signifier ' consacré, appartenant à Hôma '. [1] Avesta, *Fargard*, I, 68–69. L'epithète « carré » aurait cette signification que quatre chemins conduisaient à cette ville. [2] Anc. ér. *Drouj* ou *Drouja* et scrt *drouhs* ou *droukhs* signifient ' qui porte préjudice '. Comme nom substantif, le mot scrt *drouh* offre le sens de: ' esprit mauvais '. En arm. cl. *droujan* signifie ' méchant, malfaiteur ', et *ouḫt-a-drouj* ' qui foule aux pieds-la parole donnée '.
[3] *Yesht* XIV, 40. [4] *Yesht* XV, 24, et *Yesht* XVII, 34.

Ardvîçoura-Anâhita, la déesse des eaux, en lui demandant « qu'elle lui accordât le pouvoir de rendre inhabitée toute la terre ». Mais la déesse avait rejeté cette demande. D'un autre côté, nous voyons dans le même *Yesht* que « [33] Thraetaona, le descendant de la famille des Athwiens, offrant, comme Dahâka, des sacrifices à Ardvîçoura-Anâhita, adresse des demandes à la déesse et lui dit: « [34] ' Donne-moi, ô Ardvîçoura-Anâhita,... que je puisse tuer le serpent aux trois têtes, aux trois bouches, aux six yeux, aux mille membres, ce Drouj diabolique qui a une force immense *et* pour les mondes terrestres est un mal (immense); ce Drouj qui, pour supprimer l'intégrité des mondes, est le plus fort parmi les créatures d'Angrô-Mâinyus sur ce monde corporel; que, après avoir vaincu ce (monstre), (dans l'espérance) d'obtenir de choses utiles par la voie de force, je puisse enlever ceux qui sont les plus brillants de corps, et que (je donne) liberté et vie à ceux qui se trouvent dans (une condition) difficile '. [35] Ardvîçoura lui accorda cette faveur ». Le héros Athwien avait aussi demandé à Drouâçpa [1]) et Ashi-Vanouhi [2]), deux déesses avestiques, la faveur de tuer le Drouj et il l'en avait obtenue [3]).

Comme héros, l'Athwien Thraetaona était dans les rangs des génies célestes nommés Fravashis; les Mazdéens honoraient l'âme de l'Athwien comme un Fravashi afin qu'il leur arrivât en aide dans leurs nécessités. Les sectateurs de Zoroastre chantaient: « Nous honorons le Fravashi de Thraetaona le pur, afin qu'il fasse cesser la maladie, la fièvre, l'humeur, la fièvre froide et la défaillance; qu'il fasse cesser le préjudice qui provient d'Aji » [4]).

Dans les temps reculés, le Mazdéen, disciple de la « loi pure », reconnaissait l'Athwien Thraetaona pour être le génie de l'orage et recourait à lui contre l'action des serpents.

Tandis que dans le mythe des âges reculés Thraetaona=Hroudén tue le Serpent-Dahâka, ce même mythe avait subi une transformation partielle parmi les Perses des temps récents. Car, l'Athwien Thraetaona ne fait que renfermer dans une caverne l'Aji-Dahâka, chargé de chaînes. En effet le Bundéhesh dit (LXX, 1-2) que, « lorsque Thraetaona vainquit Dahâka, il ne le

[1] Ou Gosh. Drou-Âçpa signifierait 'qui possède des chevaux sains'.
[2] Cette dénomination offre le sens de: 'Sainte-Bénédiction'. Ashi-Vanouhi était la déesse d'intelligence céleste, etc.; elle était la fille d'Ahoura-Mazda et de Çpenta-Armaiti, déesse-Terre. [3] *Yesht* IX, 14-15, et *Yesht* XVII, 33-35. [4] *Yesth* XIII, 131. Ici ce terme signifie simplement 'serpent'.

tua pas; mais bien, il l'enchaîna sur le mont Démâvend ». De son côté, Moïse de Khorène dit (I, vers la fin de ce livre) que, suivant le mythe perse, Hroudén chargea Astyage le Biurâçp [1]) de chaînes de bronze, et, l'ayant conduit sur le mont Dęmbâuęnd [2]), le renferma dans une caverne; lui-même se tint ferme devant l'entrée de la caverne. Astyage le Biurâçp, abasourdi de ce fait, « se troûve obéissant aux chaînes et ne peut sortir de la caverne pour ravager la terre » (*ibid.*). — Suivant le Bundéhesh (LVII, 2-3), Thraetaona avait chassé de sa patrie tous les mauvais génies.

Le mythe de l'Athwien Thraetaona et du Serpent-Dahâka avait son origine dans l'âge primitif aryen [3]). Leur souvenir était perpétué dans les peuples d'Éran et de Nâiri-Ourarṭou. Les Aryas-Sanscrits aussi avaient cette tradition fabuleuse; mais, avec le temps, Indra et Agni-Trita avaient remplacé l'Athwien= Atbinis primitif.

5. *Quéra* [4]), dieu des richesses, des trésoŗs et des métaux. En dehors de l'*IOS*, cette divinité est aussi mentionnée dans la *2e Inscription de constructions religieuses* du roi Ispouinis [5]). Dans la religion brahmanique, Kuvéra ou Kubéra donne l'idée du dieu de la mer. En cette qualité, il est certes très vraisemblable qu'il était considéré comme la divinité des richesses cachées dans la profondeur des mers [6]). Kuvéra était aussi le gardien et le protecteur des contrées septentrionales du nord. Le dieu Khshathra-vaïrya de la religion zoroastrienne était la même divinité que les précédentes d'Ourarṭou et de l'Inde. La dénomination éranienne peut bien être traduite: ' Richesse désirable ' [7]). Dans l'Avesta, le troisième des génies de premier ordre, nommés Améshas-Çpentas (Immortels-Saints), était Khshathra-vaïrya. Dans le *Vispéred* XXIII, 1, cette divinité est mentionnée en même temps que les métaux; et, sous ce rapport, dans les compositions des temps récents et particulièrement dans

[1] C'est-à-dire ' qui possède dix mille chevaux '. Le Bundéhesh (XXIV, 13. LIX, 20), au lieu de Biurâçp, porte Baevarâçpa, ayant la même signification. [2] Le même que Démâvend, qui est situé à 52 kilom. à l'est de Téhéran. [3] Voir Fr. Spiegel, *Erân. Alterth.*, t. I, p. 440 et t. II, p. 137. Fr. Lenormant, *Les origines de l'hist.*, 2e édit., t. II, 1re partie, p. 518, et la note 1. [4] Notre n° 42, ll. 8/42. [5] Notre n° 54, fragm. I, l. 4. [6] H. Brunnhofer, *Iran und Turan*, 1889, p. 199, et *Vom Pontus bis zum Indus*, 1890, p. 57.
[7] Fr. Spiegel, *Erân. Alterth.*, t. II, p. 36.

les Patets et les Rivâyets, on parle d'une manière spéciale de ce génie. Suivant ces écrits, Khshathra-vaïrya serait offensé si l'on se servait d'une façon peu correcte des métaux et spécialement de l'or et de l'argent » [1]). Dans le *Yesht* II, 2, 7, la bienfaisance est mentionnée conjointement avec le nom de ce génie; et « le Sadder Bundéhesh explique le Khshathra-vaïrya comme le génie de la bienfaisance » [2]). — Comme cette divinité était connue, bien que sous différents noms, parmi les Aryas sanscrits et éraniens, il s'ensuit que son origine remontait pour le moins à une époque secondaire aryenne. Cependant, pour ce qui regarde le Quéra d'Ourarṭou, si nous prenons en considération la presque identité de cette dénomination avec celle de Kuvéra ou Kubéra des Aryas-Hindous, le soupçon se glisserait dans notre esprit que le culte de cette divinité aurait été emprunté aux Aryas susdits par les Arméniens des temps reculés. Toutefois, sans pouvoir nous décider pour l'impossibilité d'un pareil emprunt, nous n'avons pas aussi une raison très grave pour conclure à la probabilité de l'emprunt.

6. *Élipris* [3]). A en juger des éléments fondamentaux formant la dénomination de ce dieu, il faut que nous la mettions en parallèle avec le terme grec ἁλίπορος 'qui marche *ou* qui voyage sur la mer'. Ainsi, selon toute apparence, Élipris était le patron des navigateurs. Bien que les écrivains arméniens ne nous disent rien de précis sur la navigation de leurs ancêtres dans les mers Caspienne, des Bznounik et Kapoutan, il semblerait toutefois absurde de dire qu'ils étaient inhabiles à naviguer dans ces mers. D'un autre côté, nous avons le témoignage des écrivains étrangers qui nous rapportent leurs voyages sur les fleuves et la mer Caspienne. Nous pouvons donc considérer Élipris comme le patron des navigateurs ourarṭiens.

7. *Ḥalrâinis* [4]), dieu-Aurore. L'appellation de cette divinité étant un terme composé, il faut l'analyser de la manière suivante: *a*) Ḥal-, forme corrompue du terme primitif *Kaç* qui, en sanscrit, offre le sens de: 'lumière, éclat, splendeur'; comp. arm. cl. *kâyẓ* 'étincelle' gr. καί-ω 'brûler, allumer *des feux*', deux mots qui ont des rapports stricts avec *kaç* et *ḥal* par la raison qu'ils procèdent d'un même élément radical. — *b*)-râinis;

[1] *Ibid.*, p. 37. [2] *Ibid.*, p. 36. [3] Notre n° 42, ll. 8/43. [4] *Ibid.*, ll. 8/43–44.

comp, gr. ῥαίν-ω 'asperger; répandre; faire jaillir'. Aussi, cette divinité, qui faisait jaillir la lumière et la répandait, était très probablement le dieu-Aurore.

8. *Adaroutas*[1]), 'le créateur-du feu'. Le nom de cette divinité aussi est un mot composé; comp. *a*) Adarou-, a, ér. *âtare*, pehl. *âtur*, p. *âdar* 'feu'; arm. cl. *atr-a-goyn* 'couleur de feu', *âyr-ém* 'brûler'. — *b*)-tas, a. ér. *ta, tan* 'créer'. Comme l'on voit, la religion ourarțique distinguait le créateur du feu de la créature ignée, et, reconnaissant ce créateur comme relevant d'une catégorie inférieure de dieux, enjoignait aux fidèles de lui offrir des sacrifices. — L'influence faite sur les actions vitales des hommes par la force du feu dans le ciel et dans l'air, de même que l'utilité et la nécessité de l'élément igné sur la terre avaient poussé les races aryennes, quand elles se trouvaient encore réunies sur le sol de leur berceau, à rendre le culte divin au feu comme à une divinité bienfaisante. Cependant, parmi ces nations, ce sont les ancêtres primitifs des Arméniens qui, après leur séparation d'avec les autres peuples aryens, continuent de reconnaître un dieu « créateur-du feu » sans faire parvenir à la postérité la moindre notion au sujet de la divinité du feu créé[2]). Dans la religion avestique on reconnaissait des feux sacrés et célestes auxquels on rendait un culte, et le feu céleste était reconnu pour être fils d'Ahoura-Mazda[3]); ainsi, tandis que le père et le créateur du feu recevaient des Éraniens le culte divin, son fils, en tant que sa créature, était reconnu comme un dieu relevant certes d'une catégorie plus ou moins supérieure des divinités. Dans la religion védique, on rendait le culte divin à Agni simplement comme au dieu-Feu. Il faut penser que les Arméniens primitifs honoraient par un culte le feu créé, mais qu'ils considéraient sa personnalité divine tellement unie avec celle de son créateur qu'en offrant des sacrifices à ce créateur, ils croyaient rendre aussi les honneurs divins à sa créature.

[1] *Ibid.*, ll. 9/44. [2] Leurs descendants l'emprunteront ensuite aux Aryas-Hindous. Bien qu'il paraisse certain qu'Agni, le dieu-Feu de la religion védique, était, au dernier quart du VIe siècle av. J.-C., honoré par les Arméniens sous le nom de Vahagn, toutefois comme sa figure et ses caractères pleinement historiques ne nous sont connus que dans la seconde période mythologique, nous en parlerons longuement dans cette dernière période. [3] *Yaçna* I, 18. III, 8. LXI, 1, etc.; *Vendîdâd* VIII, 249.

9. *Irmousinis* [1]), dieu qui présidait aux mariages. L'identité de cette divinité nous est connue lorsque nous mettons son nom en parallèle avec les mots suivants; ainsi comp. arm. cl. *amousīn* ' épouse, femme épousée ', *amousnoutiün* ' mariage '; gr. ἁρμόζω ' donner en mariage; unir à soi par le mariage '. Nous n'avons pas le moyen de connaître si cette divinité était considérée comme mâle ou femelle; la probabilité serait peut-être en faveur de son état masculin. Parmi les Grecs c'était Aphrodite qui présidait aux mariages; ensuite on lui adjoignit le jeune Hymen.

10. *Dieu qui pille les lieux des froments* [2]). Nous ignorons l'existence d'une religion, dans laquelle on ait reconnu une pareille divinité et, pour corriger son caractère spoliateur, on lui ait offert des sacrifices. Il va sans dire que, sur toute la surface du territoire d'Ourarṭou, dans les villes comme dans les villages, des voleurs ne pouvaient manquer d'exister qui, tout en y mettant en coupes réglées les champs chargés de blés aussi bien que les greniers des paysans comme des citadins, faisaient accroire aux gens simples, et les avaient même persuadés, que celui qui les dévalisait était un dieu. Pareil exploit et une telle persuasion avaient duré jusqu'au vᵉ siècle de l'ère chrétienne, dans lequel le plus célèbre auteur arménien, en écrivant des superstitions de son temps, fait mention des dragons qui enlevaient aux gens les produits des champs [3]).

11. *Dieu de ceux qui sont pillés* [4]). Le citoyen d'Ourarṭou, victime de vol ou de spoliation, recourait au secours d'un dieu en lui offrant des sacrifices, afin qu'il daignât lui faire récupérer ses biens et richesses que des personnes iniques lui avaient injustement enlevés.

12. *Érinas* [5]), la déesse qui punissait les malfaiteurs et les violateurs du droit. Apollonius de Rhodes [6] (*Argonautica*, IV, v. 475-476) écrit sur cette déesse: « L'impitoyable Érinnys, qui dompte tout, de ses yeux pénétrants et obliques a vu l'horrible crime qu'ils avaient perpétré ». Il dit aussi (*ibid.*, v. 1042-1043): « Soyez fidèles à vos conventions et serments; craignez Érinnys, la vengeresse des suppliants; craignez aussi la vengeance des

[1] Notre nº 42, ll. 9/44-45. [2] *AN alus huru + li'ue si'uali. Ibid.*, ll. 9/45-46. [3] Voy. Deuxième Période Religieuse, chap. III, v. [4] *AN alaptusini.* Notre nº 42, ll. 10/46. [5] *Ibid.*, ll. 10/46-47. [6] Poète et grammairien grec du IIIᵉ siècle av. J.-C.

dieux ». De même que la personnalité de la déesse ourarṭique, de même celle d'Érinnys mentionnée par Apollonius de Rhodes n'est qu'une seule. Mais chez Eschyle on a trois Érinnys qui sont des déesses infernales; elles tiennent d'une main une torche ardente, à la lumière de laquelle elles découvrent les malfaiteurs; de l'autre main elles agitent un fouet pour donner des coups aux coupables et pour châtier particulièrement les parricides. Homère, Sophocle et Euripide parlent tantôt d'une Érinys ou Érinnys et tantôt de plusieurs [1]); la mythologie grecque, qui les connaît au nombre de trois, les appelle Alecto, Mégère, Tisiphone. Chez les Grecs les Érinnyes sont aussi désignées, par euphémisme, sous le nom d'Euménides, c'est-à-dire Bienveillantes. D'après Eschyle (*Les Euménides*, tragédie) elles étaient des déesses infernales. Dépourvues d'ailes, elles étaient noires, vieilles et détestables, mais éternelles filles de la Nuit ténébreuse. Quoiqu'elles habitassent les ténèbres et les abîmes du Tartare, elles étaient chastes, respectables et puissantes déesses. Elles poursuivaient les criminels, surtout les assassins, par toute la terre, dans les îles et sur les mers, pour les punir vivants ou morts. Elles atteignaient de loin le coupable. Mais elles étaient bonnes avec les bons. En Attique, les Euménides avaient des temples et des retraites. La déesse Athéna leur cédait beaucoup en sagesse. — Dans la *1re Inscription historique* de Minuas Ier [2]) nous trouvons mentionné un « pays des-Érinusiens » (*MÂT Erinuidi*) qui ne pouvait être que le canton d'Érouandounik du moyen âge, à l'est-sud-est de la ville de Van. Le pays susdit devait être consacré à la déesse Érinas. — Les déesses Furies des Romains, filles de la Terre, correspondaient aux Érinnyes des Grecs. — Il va sans dire que l'Érinas d'Ourarṭou devait avoir les mêmes attributions que ses pareilles de la Grèce et du Latium. Point de doute qu'Érinas, une au début, devait son origine à une époque aryenne lorsque les peuples arménien, grec et latin habitaiént une même contrée, et surtout lorsque les deux premiers se trouvaient dans un et même milieu comme les fils et descendants d'un seul ancêtre de date secondaire.

13. *Siniris* [3]), dieu des fiançailles. Son attribution nous est révélée par sa dénomination même. Comp. gr. σύνειρξις ' lien,

[1] Voir Pape-Benseler, *Wörterbuch der griechischen Eigennamen*, s. v. 'Ερινύς.. [2] Voy. notre nº 4, l. 2. [3] Notre nº 42, ll. 10/47.

union, mariage, fiançailles '. Siniris n'était en rien inférieure à Irmousinis. Les fiançailles devaient certes être considérées par le jeune homme et la jeune fille comme un événement capital qui, devant aboutir au mariage, préparait la voie à l'union définitive des deux cœurs pour les temps à venir. Aussi, le premier pas dans cette voie était fait sous les auspices d'une divinité particulière.

14. *'Ouninas* [1]), dieu de l'agriculture. La forme fondamentale de cette dénomination devait être 'Ounis, un terme auquel correspond le mot gr. ὕνις ou ὕννις ' soc de la charrue, coutre '. L'agriculture, qui est l'art et le métier par excellence ayant pour objet la conservation de la vie des mortels, fut toujours tenue en grand honneur en Arménie. Il n'est donc pas étonnant que les habitants de ce pays, en présence des bienfaits reçus de la cultivation de la terre, aient reconnu une divinité spécialement destinée à faire prospérer les travaux des champs, divinité à laquelle, en signe d'honneur et de gratitude, ils offraient des sacrifices.

15. *Dieu des marteleurs* [2]). Aux divinités, qui présidaient aux arts de la navigation et de l'agriculture, succédait le dieu patron de ceux qui travaillaient le fer à la forge et au marteau. Le culte que les Ourarṭiens rendaient à cette divinité démontre amplement l'importance attachée par eux à ce métier et en quel honneur ils le tenaient. Dans sa *1re Inscription de constructions civiles* (ll. 15-17), Roušas III dit: « d'actifs jeunes gens j'occupai à ouvrer du bronze [3]) chauffé ». Le métier, qui jouissait des soins et de la sollicitude d'un roi, acquérait d'autant plus de noblesse qu'il avait pour patron un dieu spécial. On sait que parmi les Grecs Héphestos était personnellement forgeron et patron des forgerons [4]).

16. *Zouzoumarus* [5]). Cette dénomination semble être identique à celle de Soukoumârî, un des sept fleuves sacrés des Aryas-Hindous. Dans le Vishñupurâña, à l'occasion du dénombrement des fleuves du Çakadvîpa et du Plakshadvîpa, nous nous trouvons en présence d'un système double de sept fleuves. Relati-

[1] *Ibid.*, ll. 10/47-48. [2] *AN Âirâini*. Comparez le thème *Âira-* avec le gr. αἶρα ' marteau de forgeron '; arm. cl. *ouṙn*, ' marteau, martelet '. *Ibid.*, ll. 11/48. [3] Ou « du cuivre ». [4] Voy. ici *Genèse*, IV, 22, et *Ézéchiel*, XXVII, 13. Voy. aussi Fr. Lenormant, *Les origines de l'hist.*, 2e édit., t. I, p. 210.
[5] Notre no 42, ll. 11/48-49.

vement au premier système, parmi les sept fleuves figurant dans le Vishñupurâña II, 4, le fleuve Soukoumârî est mentionné conjointement avec le Nalînî, dont nous avons parlé plus haut[1]). La dénomination de Zouzoumarus n'ayant laissé aucune trace dans la carte géographique du moyen âge, nous ignorons complètement, du moins quant à présent, sa situation topographique.

17. *Ḥara*[2]), 'Grâce, Joie'. Comp. arm. cl. *ḥraḥ* 'joyeux, se', *ḥraḥank* 'joie'; gr. χάρις 'grâce' et χαρά 'joie'. Aux trois Grâces (Χάριτες) de la mythologie grecque correspondait l'unique Ḥara de la mythologie ourarṭique. Les Spartiates ne reconnaissaient que deux déesses Grâces: Cléta et Phaenna; de même les Athéniens, qui en dénommaient l'une Hégémone, Grâce qui était le soleil de printemps, et Auxo l'autre, Grâce qui était le soleil d'été[3]). Mais comme les Grâces étaient presque généralement reconnues au nombre de trois, on les appelait Aglaé 'brillante', Euphrosine 'joie *de cœur*' et Thalie 'qui fait croître et fleurir les végétations'. Il est donc évident que les déesses Grâces étaient, d'un côté, les rayons solaires de printemps, et, comme tels, elles donnaient une nouvelle vie aux créatures vivantes, animées ou inanimées, et les rendaient gaies et joyeuses; d'un autre côté, en tant que rayons solaires d'été, elles donnaient la croissance aux produits de la terre et enrichissaient les hommes de toute sorte de biens; déjà le mot χάρις signifie aussi 'bien, *s. m.*'. Il existait des rapports entre les déesses Grâces et le soleil. Suivant Homère (*Iliade*, XVIII, 382), Charis était l'épouse d'Héphestos, c'est-à-dire du feu céleste. D'après la mythologie grecque, les déesses Grâces, se donnant la main avec les Muses et les Heures, dansaient dans l'Olympe. Les trois Grâces étaient les sources de toutes les beautés aussi bien que de la sagesse; la beauté des femmes et même des hommes était un don des Grâces. Pindare (*Olymp.* XIV, 4) disait aux Grâces: « Avec vous tout devient aimable et doux; avec vous l'homme est sage, l'homme est beau, l'homme est illustre ». — A l'époque arméno-grecque, la déesse Ḥara des Ourarṭiens était commune aux Arméniens et aux Grecs primitifs.

18. *Arazas*[4]), dieu de la musique et du chant. C'est la dénomination de cette divinité qui nous révèle son existence dans

[1] Voir H. Brunnhofer, *Iran und Turan*, 1889, pp. 140-141. [2] Notre n° 42, ll. 11/49. [3] Voir P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, édit. Garnier frères, 1879, p. 224; voy. *ibid.* la note 2. [4] Notre n° 42, ll. 11/49-50.

le panthéon ourarṭique avec ses attributions si attrayantes. Comp. arm. cl. *éraj-išt* ' musicien ', gr. ἀρίσ-σω ' toucher *un instrument*, jouer *un air*, chanter *un hymne* '; scrt *arkâ*, arm. cl. *érg* ' chant '. Selon toute apparence, Arazas était le patron de la musique religieuse et des chanteurs au service des temples; mais cela n'empêchait pas qu'il ne fût aussi celui des chants populaires et surtout des chants épiques en l'honneur des héros et des personnages qui avaient bien mérité de la patrie. Il est probable que cette divinité n'était pas ignorée par les bardes de Colthène. L'existence d'un dieu de la musique et du chant chez les Ourarṭiens est une preuve manifeste que les populations d'Ourarṭou, donnant par là la meilleure preuve d'une grande culture d'esprit, possédaient un système bien ordonné de chants qu'ils avaient placés sous le patronage d'une divinité spéciale [1]).

19. *'Oura* [2]), la déesse-Printemps. La dénomination de cette divinité aussi, comme quelques autres, se rencontre sans aucune difficulté dans la mythologie hellénique. Comp. ὥρα ' saison de l'année, *et principalement* la belle saison, la saison des fleurs et des fruits; *au pl.* les Heures *personnifiées*, les Saisons '. On sait que dans les temps antiques le jour de l'an était le premier jour du printemps et que, naturellement, la première saison c'était le printemps. Si nous prenons en considération les noms et les attributions des divinités décernées aux autres saisons par la mythologie ourarṭique, nous serons obligés de dire que c'était la divinité de la saison de printemps sans aucun doute que les Ourarṭiens appelaient 'Oura. — Les Grecs avaient d'abord trois et ensuite, selon les quatre saisons de l'année, quatre ὧραι. — L'origine de la déesse 'Oura aussi remonte à l'époque arméno-grecque.

20. *Arṣibêdis* [3]), dieu de toutes les puretés. La personnalité de cette divinité est la même que celle d'Asha-Vahista de la religion zoroastrienne. Suivant quelques érudits, cette dernière forme de nom est la seule ancienne et avestique qui, parmi les Éraniens des âges récents, s'était altérée et avait revêtu la forme d'Ard-i-Bihist. Cependant, il est très probable que, tandis que dans les temps reculés la population de Bactres appelait ce dieu Asha-Vahista, l'une ou l'autre des populations du reste de l'Éran lui donnait la dénomination d'Ard-i-Bihist et les anciens Ar-

[1] Voy. ici *Genèse*, IV, 21. [2] Notre n° 42, ll. 12/50-51. [3] *Ibid.*, ll. 12/51.

méniens l'appelaient Arṣibédis. L'appellation avestique, avec les sens de: ' la Meilleure-Pureté, la plus Haute-Pureté ', était employée comme épithète d'Ahoura-Mazda [1]). En dehors d'Ahoura-Mazda, Asha-Vahista était le second génie parmi les six Améshas-Çpentas, génies de premier ordre. Dans le Vendîdâd (*Fargard* XVIII, 37), le nom « Asha-Vahista » a un sens abstrait: « Levez-vous, ô mortels, louez la plus haute pureté; que les Dévas périssent! » Mais lorsque ce nom se rapporte à la personnalité du génie céleste, il nous révèle le dieu de la pureté, de la vérité, de la droiture et de la conformité de la volonté aux lois. C'était par ces qualités que le vrai mazdéen était le disciple de la « loi pure ». Asha-Vahista est honoré par la dédicace d'un Yesht particulier (*Khorda-Avesta*, *Yesht* III), dans lequel on dit: « [1] Nous honorons Asha-Vahista, le plus brillant des Améshas-Çpentas...; le rôle d'Asha-Vahista est *d'être* chanteur, Zaota, celui qui offre des prières, avertisseur, sacrificateur, ministre des bénédictions, louangeur de tout bien; de faire les corps lumineux, brillants et rayonnants... [10] C'est lui qui... terrassa les fils du dragon et les Dévas... [11] Il terrasse la médisance, la fraude,... la colère,... la brutalité,... le trouble,... la tromperie. [12] Il terrasse la magicienne Ǐahi [2]), la malfaisante Ǐahi... [14] ...il réprimera les plus préjudiciables des maladies, les plus mortelles des morts;,.. il frappera les plus violents des tyrans... » Asha-Vahista est le surveillant des guides de troupeaux et des hommes [3]). Ce génie était le plus grand adversaire d'Angrô-Mâinyous en même temps que, pareil à Ahoura-Mazda, il avait le zèle de la propagation du mazdéisme. Ahoura dit à Géus-Urua [4]): « Zarathoushtra le saint... remplit notre volonté, celle de Mazda et d'Asha, pour publier nos enseignements » [5]). L'autorité d'Asha-Vahista non seulement n'avait pas diminué avec le temps, mais elle avait pris de grandes proportions. « Suivant les Rivâyets, bien qu'il n'y eût aucun motif qui s'opposât à l'admission d'une âme au paradis, toutefois si lui seul s'y opposait, il pouvait, de sa propre force, en chasser cette âme » [6]). Dans d'autres endroits il est aussi dit que, au commencement du monde terrestre, Asha-Vahista s'était longtemps opposé à ce que le feu fût envoyé sur la terre, par la

[1] *Khorda-Avesta, Yesht* I, 6. [2] C'est-à-dire ' femme de mauvaise vie '. [3] *Gatha* XXIX, 2, 3. [4] ' Génie du bœuf, du taureau ', c'est-à-dire le génie patron des bestiaux. [5] *Gatha* XXIX, 8. [6] Fr. Spiegel, *Uebersetzung des Avesta*, t. I, pp. I, III.

raison que (le feu) s'y serait trouvé dans une très mauvaise condition »[1]).

21. *Arnis*[2]), une dénomination que, sous forme de Gaṙnik 'petit agneau', nous retrouvons en usage chez les Arméniens anciens et modernes sans que son origine leur soit connue. D'après la légende grecque, Arnis, très souvent nommé Linus, était, dans la haute antiquité, poète en même temps que chantre; il fut aussi considéré comme avoir été prêtre et prophète. Suivant la mythologie grecque, Arnis-Linus était fils d'Apollon et de la muse Calliope; Orphée était son frère. Amphitryon, époux d'Alcmène, mère d'Hercule, s'étant convaincu que ce dernier était fils de Jupiter, voulut lui faire donner une bonne éducation et une excellente instruction. Amphitryon confia à Linus la tâche d'enseigner à Hercule le chant et de jouer de la lyre. Cependant, Linus, par un excès de zèle, reprochait à Hercule d'être mou et paresseux; ce procédé fut continué à tel point qu'un jour Hercule, s'abandonnant à toute sa colère, lança la lyre à la tête de Linus et le tua. Les habitants de Thèbes et d'Argos disaient que le tombeau de Linus était dans leurs territoires[3]). — Nul doute que l'origine de la fable d'Arnis-Linus ne remonte à l'époque arméno-grecque; en supposant le contraire, il faudra dire contre toute vraisemblance que, au IXe siècle avant l'ère chrétienne, le peuple d'Ourarṭou avait emprunté à la Grèce toute cette fable d'Arnis-Linus, et cela à une époque où les populations de la Grèce n'étaient pas en état d'exercer une influence quelconque au fond de l'Asie, et où les populations des deux pays susdits n'étaient pas en communication pour le moins stricte.

22. *Les Haldis*[4]). La *2e Inscription votive* de Minuas Ier[5])

[1] *Idem*, *Erân. Alterth.*, t. II, p. 35, [2] Notre n° 42, ll. 12/51-52. [3] Sur la vie et la mort de Linus différentes sortes de récits fabuleux avaient cours parmi les Grecs. Hésiode et Eschyle parlent de Linus; le premier dit de lui: « tous les mortels chantres et joueurs de la lyre le plaignent dans les festins et les danses, et ils l'invoquent au commencement comme à la fin ». Voy. Hésiode, édit. Didot, p. 57, XCIV. Ce poète appelle « Linus le joueur de la lyre, instruit de toutes sortes de sagesse »; *ibid.*, XCV. Stopée, écrivain du IVe siècle de notre ère, reproduit douze vers au nom de Linus; ces vers expriment des idées panthéistiques. Voir Ambrosch, *de Lino dissertatio*, 1829. Stammer, *de Lino*, 1855. Welcker, *Kleine Inschriften*, 1, p. 8-55. H. Brugsch, *Die Adonisklage und das Linoslied*, 1825, Berlin. [4] (*AN*) *Ḫaldi*. Dans la *Grande-Inscription* d'Argistis Ier (notre n° 19, V, 13), les Ḫaldis sont aussi appelés « Aldis », le guttural Ḫ en étant tombé. [5] Notre n° 82, l. 4.

nous renseigne que ces dieux étaient « les fils de Ḫaldis », le dieu suprême des Ourarṭiens. Les Ḫaldis avaient pris leur nom de leur père. Ils étaient « nombreux »[1]). Les monuments cunéiformes ourarṭiques leur prodiguent les épithètes de : « grands, puissants, forts, vaillants et doués d'une grande force ». Ispouinis et Minuas Ier les reconnaissent pour être « dieux des peuples »[2]), sans doute, de Nâiri-Ourarṭou. Comme « Ḫaldis des lieux de refuge (?) et dieux des peuples », ils recevaient pour victimes 3 bœufs et 30 moutons. Roušas II offrait aux Ḫaldis 1 mouton en tant qu'ils « donnent-le jour »[3]), c'est-à-dire la vie. Ces dieux avaient dans les temples leurs propres postes[4]). Il y avait des « Ḫaldis gardiens » qui étaient honorés par le sacrifice de 2 bœufs et 4 moutons[5]). Tous les districts de Nâiri-Ourarṭou avaient leurs Ḫaldis particuliers; aussi bien, on sacrifiait aux « Ḫaldis territoriaux 1 bœuf *et* 2 moutons »[6]). Minuas Ier ordonne d'offrir des sacrifices aux « préposés des districts des villes de [Ḫaldi]na »[7]), c'est-à-dire de Nâiri-Ourarṭou; il est très probable que ces préposés relevaient de la classe des Ḫaldis. Il y avait aussi des « Ḫaldis des villes »[8]) qui étaient suivis des « Ḫaldis des bourgs »[9]). Probablement « les cavaliers de Ḫaldina » étaient de la catégorie des Ḫaldis; ils recevaient pour victimes 2 bœufs et 4 moutons[10]). Il faut dire la même chose des « Seigneurs de Ḫaldina », auxquels on n'immolait qu'1 bœuf et 2 moutons[11]). A côté des Ḫaldis qui donnaient aux mortels le jour, les Ourarṭiens reconnaissaient des « Ḫaldis des trépassés » ou proprement des « Ḫaldis des dormants », qui recevaient pour victimes 1 bœuf et 4 moutons[12]). C'est ainsi que les anciens Arméniens naissaient par la faveur des Ḫaldis, vivaient dans leur pays sous leur protection, et, après leur trépas, leurs restes mortels de même que leurs âmes se trouvaient sous leur garde[13]).

Cependant, les Ḫaldis ne déployaient pas toute leur activité bienfaisante uniquement dans les conditions de vie pacifique de leurs protégés; car, lorsque l'étranger portait la guerre en Ourarṭou, les Ḫaldis combattaient cet ennemi à côté des rois d'Our-

[1] Voir *ibid.*, l. 1, et le n° 37, l. 1. [2] Notre n° 42, ll. 24/76, 25/81–82. [3] Notre n° 38 AA, ll. 23–24. [4] Notre n° 42, ll. 12/52. [5] *Ibid.*, ll. 13/53. [6] *Ibid.*, ll. 15/57–58. [7] Notre n° 77, l. 8. [8] Notre n° 44 A, ll. 1, 3. [9] Notre n° 42, ll. 17/60–61. [10] *Ibid.*, ll. 13/53–54. [11] *Ibid.*, ll. 7/41–42. [12] *Ibid.*, ll. 20/66. [13] Chez les Romains c'était la déesse Libitinia qui veillait sur les trépassés.

arṭou; et lorsque c'étaient les rois d'Ourarṭou qui guerroyaient contre les roitelets de Nâiri, de la même race qu'eux, les Ḥaldis se rangeaient toujours du côté des premiers contre les seconds. Avant d'entreprendre une guerre, les rois d'Ourarṭou avaient recours aussi bien à Ḥaldis qu'aux Ḥaldis, et Argistis Ier à eux recourait « avec supplication » [1]); Minuas Ier proclame hautement que dans la guerre les Ḥaldis « prirent parti » pour lui et combattirent l'ennemi [2]); de même Argistis Ier [3]) et Šaridouris II [4]). Les fils de Ḥaldis étaient des « porte-bouclier » [5]), guerroyeurs [6]) comme le reste des divinités ourarṭiques, et ils étaient vainqueurs [7]). Argistis Ier fait le récit de son expédition de Cappadoce pour la gloire tant de Ḥaldis et des Ḥaldisiens que des Ḥaldis, fils du dieu suprême [8]).

Dans la *1re Inscription historique* d'Ispouinis et de Minuas Ier [9]) il est fait mention des « porte-bouclier de la Porte d'Al[dis] le Seigneur »; d'un autre côté, nous voyons que Roušas III avait élevé un temple « en l'honneur des Seigneurs porte-bouclier » [10]). Ces dieux porte-bouclier étaient des Ḥaldis de différents groupes de leur catégorie ou classe.

Šaridouris II dans sa *1re Inscription de constructions religieuses* [11]) et Minuas II dans son *Inscription historique* [12]) font mention d'un « district des Ḥaldis », dans lequel existait une Porte ou un temple de premier ordre. Mais ces inscriptions ne nous fournissent aucune indication sur le pays ni sur les conditions de la Porte, qui eussent pu nous éclairer davantage dans une matière si importante concernant les Ḥaldis.

22. *Les Ḥaldisiens* [13]). L'origine, pour ainsi dire, de ces divinités nous reste inconnue; toutefois, à en juger de la structure de leur dénomination, il est plus que vraisemblable que ces dieux Ḥaldisiens étaient les âmes des ancêtres des anciens Arméniens qui, de leur vivant, reconnaissaient Ḥaldis comme le seul vrai dieu suprême et avaient été ses sincères adhérents et ses fidèles serviteurs. Dans les inscriptions cunéiformes ourarṭiques, ces dieux sont mentionnés très fréquemment; très souvent aussi leur

[1] Notre n° 19, II, 12, 29. [2] Notre n° 6, ll. 1/1, 3/3. [3] Notre n° 19, II, 25-26, etc. [4] Notre n° 27, ll. 1-2. [5] Notre n° 31, ll. 4-5; n° 42, ll. 24/76; n° 50, ll. 3-4. [6] Notre n° 3, l. 8; n° 5, ll. 3-4, etc. [7] Notre n° 42, ll. 12/52. [8] Notre n° 19, II, 7-8. [9] Notre n° 2, ll. 12/12, 13/13.
[10] Notre n° 73. [11] Notre n° 67, l. 5. [12] Notre n° 41, l. 6. [13] (*AN*) *Ḥaldini*. Voir particulièrement notre n° 42, ll. 15/56-57.



nom suit immédiatement celui des Ḥaldis. Les Ḥaldisiens aussi étaient « nombreux »[1]), « puissants, vaillants, forts *et* doués d'une grande force ». Dans sa *2e Inscription d'offrandes,* Minuas Ier appelle les Ḥaldisiens « Seigneurs doués d'une grande force »[2]), et Argistis Ier les proclame comme « des Seigneurs qui font des grâces à sa propre personne »[3]). Il y avait des « Ḥaldisiens des villes »[4]) et des « Ḥaldisiens des villages »[5]), auxquels on immolait 1 bœuf et 2 moutons. Il est probable que, à l'instar des Ḥaldis, les Ḥaldisiens avaient leurs représentants dans la classe des dieux « Seigneurs de Ḥaldina », comme dans celles des « préposés aux villes de Ḥaldina » et des « cavaliers de Ḥaldina ». Les Ḥaldisiens aussi étaient « guerroyeurs »[6]); comme les Ḥaldis, ils étaient « porte-bouclier »[7]) et, probablement, parmi les « Seigneurs porte-bouclier », mentionnés par Roušas III[8]), il y avait aussi des Ḥaldisiens. Pareils aux Ḥaldis, ils étaient « victorieux » dans les guerres[9]). Argistis Ier reconnaît que c'était « grâce à l'aide des Ḥaldisiens » qu'il s'était « illustré » dans les guerres[10]) et qu'il avait annexé des pays aux territoires de son royaume[11]). Ce roi fait « à la gloire des Ḥaldisiens » aussi le récit de ses succès dans les guerres contre l'ennemi[12]); car, dans une et même phrase, il réunit les noms « de Ḥaldis, des Ḥaldis et des Ḥaldisiens » sans aucune interruption[13]).

Selon toute apparence, « les porte-bouclier de la Porte d'Al-[dis] le Seigneur »[14]) plus haut mentionnés n'étaient pas seulement des Ḥaldis; les Ḥaldisiens aussi, en leur qualité de dieux porte-bouclier devaient y être représentés par un groupe de leur classe. Un certain nombre de rois avaient élevé ou rebâti des temples en l'honneur des Ḥaldis et des Ḥaldisiens; mais Ispouinis et Minuas avaient, sous ce rapport, témoigné d'une manière spéciale leur dévotion aux dieux Ḥaldisiens.

Les dieux Ḥaldis et Ḥaldisiens, sous le rapport de leurs attributions, correspondaient presque entièrement aux Fravashis (Fravhars), génies célestes de la religion mazdéenne. Ceux-ci sont appelés dans le *Yaçna* IV, 11. XXIV, 28 « justes, bons, saints, forts, prompts à arriver en aide aux justes »; dans le

[1] Notre n° 27, l. 3. [2] Notre n° 46 A, ll. 13-15. [3] Notre n° 47, ll. 1-2, 4. [4] Notre n° 42, ll. 15/56-57. [5] *Ibid.*, ll, 17/61-62. [6] Notre n° 19, II, 51-53. [7] Notre n° 69. [8] Notre n° 73. [9] Notre n° 8, l. 17; n° 19, I, 19, etc. [10] Notre n° 19, III, 29-31. [11] *Ibid.*, III, 4-6. [12] *Ibid.*, II, 7-8. III, 23, etc. [13] *Ibid.*, II, 7. [14] Notre n° 2, ll. 12/12-13/13.

Yesht XIII, 19, ils sont aussi appelés « terribles, impétueux ». Le fidèle serviteur d'Ahoura-Mazda devait, dans ses besoins, avoir recours à eux. Malgré leurs différents caractères, les Fravashis étaient aussi les génies qui attendaient les hommes à naître pour pouvoir leur adhérer. Ces génies étaient aussi les âmes des temps passés; nous lisons dans le *Yaçna* LXX, 94: « Nous honorons les âmes des trépassés qui sont les Fravashis des justes »; de même (*ibid.*, III, 66. IV, 52): « Je viens avec ce sacrifice en l'honneur des Fravashis puissants et impétueux, Fravashis des premiers fidèles et des hommes de ces derniers temps ». C'est par eux que « les femmes ont des enfants » (*Yesht* XIV, 15), et « l'homme naît doué d'intelligence, exprimant ses pensées » (*ibid.*, XIV, 16). « Dans les guerres acharnées, les Fravashis des justes sont les plus capables à prêter aide et assistance » (*ibid.*, XIV, 17). De même que les Ourarṭiens avaient des « Ḥaldis des trépassés », de même les Éraniens reconnaissaient l'existence des « Fṛavashis des décédés »; toutefois les Fravashis des vivants étaient plus forts que ceux des trépassés (*ibid.*). Les Mazdéens reconnaissaient aussi « les Fravashis bons, puissants et sans tache des justes, qui sont les plus forts à monter en char et les plus grands dans les guerres » (*ibid.*, XIV, 26); « partout où ces Fravashis viennent, là ils sont une force » (*ibid.*, XIV, 27). On y dit aussi: « Nous respectons les Fravashis, les illustres, qui combattent dans les guerres, les plus forts, qui sont des porte-bouclier, les intrépides, que les justes appellent à leur secours, celui qui attaque et celui qui est l'objet d'une attaque » (*ibid.*, XIV, 35); « Nous respectons les Fravashis,... dont les armées sont nombreuses, dont les armes sont cent et les drapeaux élevés en haut » (*ibid.*, XIV, 37). Enfin, les Fravashis donnent victoire aux guerriers; ils sont les bienfaiteurs des hommes, compagnons, voisins, gardiens, protecteurs et médecins, sans compter le reste (*ibid.*, XIV, 18-71). Nous devons dire aussi qu'il y avait des Fravashis « des habitations, des tribus, des contrées et des provinces » (*ibid.*, XIII, 21). Quant à leur rang, les Fravashis venaient après les génies célestes nommés Améshas-Çpentas et Yazatas; ainsi, ils étaient des génies de troisième ordre. Cependant, il existait des différences de rangs dans la classe des Fravashis, ce qui existait aussi, à n'en pas douter, dans la catégorie des Ḥaldis, qui se divisaient en classes et en degrés.

Nous pouvons mettre aussi en parallèle les Ḥaldisiens de la religion ourarṭique avec les Sâdhyas de la religion védique. Le poète sacré indien chantait: « Que les Dévas (mortels) ajoutent sacrifices sur sacrifices; tel est leur premier devoir. Par ces œuvres généreuses ils obtiennent le ciel, où sont les anciens Dévas, les Sâdhyas »[1]). Les Sâdhyas étaient, comme le dit le mot, des hommes devenus parfaits et formant, après leur mort, une classe de demi-dieux célestes[2]).

Les similitudes existantes entre les Ḥaldis et les Ḥaldisiens d'une part, et les Fravashis du mazdéisme d'autre part relativement à leur être et à un grand nombre de leurs attributions, sont d'une évidence au-dessus de toute contestation. Certes, nous n'avons pas le droit de dire que l'idée conçue dans la religion ourarṭique sur les groupes des dieux susmentionnés ait été absolument identique à celle qu'on avait sur les génies célestes susdits dans la religion zoroastrienne, et que les premiers ayant été empruntés à la Bactriane, avaient été introduits en Nâiri-Ourarṭou. Nous devons prendre en considération ce point fondamental que les Ḥaldis étaient reconnus pour être fils de Ḥaldis, tandis que les Fravashis du mazdéisme n'avaient pas une origine si noble. Il est évident d'ailleurs que la différence dans les appellations est complète, ce qui démontre la diversité partielle du système concernant ces dieux et génies relevant des deux religions. Nous sommes donc amenés à admettre que l'origine et le système fondamental de ces dieux et génies remontaient à une période aryenne primitive et qu'ils étaient communs aux Arméniens primitifs et aux Éraniens, sans en exclure complètement les Aryas-Hindous. Les différences mêmes partielles, que nous constatons dans les deux systèmes religieux, placent et l'origine et le système monté dans la période susénoncée. — Nous devons dire un dernier mot des dieux Ḥaldisiens. Le culte des Ḥaldisiens, quoique rendu à une classe des dieux, devait renfermer en lui-même le culte des morts. Ces dieux ne pouvaient être considérés que comme les ancêtres, à des degrés plus ou moins éloignés, des peuples de Nâiri-Ourarṭou. Malheureusement rien ne nous est révélé par les inscriptions cunéiformes

[1] Rig-Véda, II, III, VII/164, 50. Le mot Déva signifie 'brillant, lumineux', qui est ici appliqué aux demi-dieux. [2] A. Langlois, *Rig-Véda*, 2e édit., p. 150, col. II, note 2.

nationales au sujet du culte des morts ni des rites qui devaient en être inséparables.

23. *Subas* [1]), dieu de la lubricité, comme son nom même nous l'indique. Comp. arm. cl. *šop*, gr. συβάς, συβάξ ' lubrique, lascif'. Nous sommes ici en présence d'une contradiction singulière dans les idées religieuses comme dans les mœurs, sans aucun doute ! Tandis que les Ourarṭiens rendaient le culte divin à « Ḥaldis qui donne la pureté » qu'ils reconnaissaient aussi comme « sanctificateur » et offraient des sacrifices à Arṣibédis, dieu de toutes les puretés, attachant de la sorte une très haute importance à la pureté d'âme, ils honoraient aussi par des pratiques religieuses un dieu lubrique en lui-même et qui présidait à la lubricité et lasciveté ! Cependant, l'aveuglemeut de l'esprit moral était arrivé, chez quelques nations payennes, à un tel point d'intensité, qu'elles considéraient les parties les plus honteuses des sens de l'être humain comme procédantes et inspirées des dieux ou d'un certain nombre d'eux; c'est pourquoi elles croyaient devoir les honorer en créant une personnalité divine lascive elle-même et présidant aux actes les plus honteux des êtres humains. — Chez les Grecs il y avait une déesse d'impudicité; « à Athènes l'Impudicité aussi recevait un culte et y avait un temple, conformément à ce qu'Ister en fait mention dans son quatorzième livre » [2]). Corinthe aussi avait sa déesse de luxure, nommée Cotyto, en l'honneur de laquelle on célébrait des fêtes.

24. *La Porte de Ḥaldina* [3]). C'était un temple de premier ordre; la Porte ayant été consacrée à Ḥaldis le dieu suprême, avait revêtu une personnalité divine aux yeux des anciens Arméniens. Le terme Ḥaldina, avec le sens de: ' pays-de Ḥaldis' nous indique tout d'abord une localité de médiocre extension, sur laquelle la Porte était construite; en second lieu, comme tout le pays de Nâiri-Ourarṭou était habité par des populations qui reconnaissaient Ḥaldis pour leur suprême dieu, l'édifice de Ḥaldina devait symboliser le vaste pays de ces populations, pays consacré à Ḥaldis, et la Porte susmentionnée ne pouvait qu'être considérée comme le centre religieux des fidèles ser-

[1] Notre nº 42, ll. 15/58. [2] *Photii Lex.*, *Istri fragmenta*, 15, dans les *Fragm. hist. gr.*, édit. Müller-Didot, t. I, p. 420. [3] (*AN*) *Ḥaldinâ'ue BÂB*. Notre nº 42, ll. 16/58-59. La 1re Inscr. hist. d'Ispouinis et de Minuas Ier (notre nº 2, ll. 12/12) porte la forme « Aldina ».

viteurs de Ḥaldis. Il faut admettre qu'un peu partout en Nâiri-Ourarṭou il existait des temples consacrés à Ḥaldis, ce qui nous pousse à chercher le centre religieux susdit, qui devait constituer en même temps le symbole de l'unité nationale et le lien des populations ḥaldiennes. S'il est évident qu'une pareille Porte existait réellement, il faut avouer qu'il n'est pas facile de la déterminer avec certitude. Comme nous avons mentionné plus haut, Sargon nous parle de l'existence d'une « station de Ḥaldis » dans la ville de Mouṣaṣir; cette station paraît avoir été un temple de premier ordre; mais il ne nous est par permis d'en conclure que le centre religieux national était le temple de la ville de Mouṣaṣir. Certaines inscriptions cunéiformes ourarṭiques, découvertes au sud-est et au nord de l'Arménie, ne laissent pas de porter les mentions de: « Porte de Ḥaldina » et « lieu saint de Ḥaldina »[1]); d'un autre côté, Minuas Ier, dans sa *1re Inscription d'offrandes* [2]), parle de « toutes les Portes de Ḥaldina », en nous donnant par là à entendre qu'il y avait dans l'antique Arménie un grand nombre de pareilles constructions sacrées. Il semble que la Porte de Ḥaldina, à laquelle on avait décerné pour victimes 1 bœuf et 2 moutons selon l'indication de l'*IOS*, était située dans le voisinage de cette inscription, c'est-à-dire à l'est de Van, à proximité du village d'Agrpi, à 2 heures et demie de distance de la ville de Van et sur la pointe de la montagne Zémzém, où on a récemment découvert des restes de constructions. Dans une inscription, gravée sur un rocher du mont Aschrouth, à l'est de Van et à proximité des villages de Pagan et de Salakhana [3]), Ispouinis et Minuas Ier avaient aussi déterminé 1 mouton pour être immolé à une autre « Porte de Ḥaldina ». Cette Porte était peut-être située dans l'un des deux villages susmentionnés.

25. *La Porte de Thêisbas dans la ville d'Ėridias* (var. *Irdiyas*) [4]. Cette Porte, consacrée au dieu-Ciel et qui recevait également 1 bœuf et 2 moutons pour victimes, était probablement située dans la ville d'Érouandašat du canton d'Araxène.

26. *La Porte d'Ardinis dans la ville d'Uisinis* [5]) qui, éga-

[1] Voy. les inscr. de Sidek et d'Ouschni, notre n° 2, ll. 29/31, l'inscr. de Sikké, au nord-est de Van, notre n° 42, ll. 2, 3, l'inscr. d'Armâuir, sur la rive gauche de l'Araxe supérieur, notre n° 51, l. 10, etc. [2] Voir notre n° 46, l. 2. [3] Voir notre n° 43, l. 5. [4] Notre n° 42, ll. 16/59. [5] *Ibid.*, ll. 16/59–60.

lement, comme une personnalité divine recevait autant de victimes que la Porte précédente, était, à n'en pas douter, située dans la ville d'Ouschni, à l'ouest-sud-ouest de la mer Kapoutan.

27. *Élidus* (var. *Éliéüs*)[1], dieu de la justice. Le mot grec ʽηλιαία avec sa signification de ' haute cour de justice ' (à Athènes) nous révèle la personnalité et l'attribution de cette divinité. Nous savons d'ailleurs que le terme 'Ελιεύς était un nom propre d'homme chez les Grecs. Il n'est pas étonnant qu'on ait reconnu en Ourartou un dieu de justice qui rendait à chacun ce qui lui appartenait de droit, lorsque ce droit venait d'être violé d'une façon ou d'une autre.

28. *Dieu des affligés* (ou *des malheureux*)[2]; d'après l'*IOS*, *AN Talâpourâ*. Comp. arm. cl. *tarapank* ' peine, affliction; malheur '; gr. ταλαιπωρία ' peine, affliction, misère, malheur '; le terme de l'inscription aussi bien que le mot grec sont composés de: *a*) talâ-, gr. τάλας ' malheureux, misérable ', ayant pour racine le mot τλά-ω ' supporter avec patience '. - *b*) -pourâ, gr. πωρ-ός ' infortuné, malheureux '; comp. aussi le mot latin *tribulatio*. En présence de l'action consolante et confortante de la divinité spécialement destinée pour les malheureux de toutes catégories, le dieu suprême et les autres divinités ne pouvaient certes perdre leurs droits et leur pouvoir sous ce rapport en tant que divinités secourables; mais les anciens Arméniens, de même que quelques autres nations, avaient senti le besoin d'avoir une divinité spéciale qui s'occupât uniquement des peines et des douleurs des malheureux pour les secourir, en remédiant aux effets comme aux causes de leur infortune.

29. *Dieu des fourneaux*[3]), suivant le texte cunéiforme, *AN qilibani*, qu'il faut comparer avec les mots grecs κλίβανος ' four *de campagne* ' et κλιβανεύς ' celui qui chauffe le four '. Cette divinité était donc le dieu des fours et des boulangers en général, dont on reconnaît l'importance par cela seul que la boulangerie a été de tout temps en grand honneur chez les Arméniens.

Les dieux ou groupes des dieux suivants, auxquels on immolait à titre individuel ou collectif 1 bœuf et 2 moutons, nous restent inconnus par la raison que nous ignorons le nom du premier ou ne pouvons l'expliquer d'une manière satisfaisante, et que les autres sont anonymes.

[1] *Ibid.*, ll. 16/60. [2] *Ibid.*, ll. 18/62. [3] *Ibid.*, ll. 18/62-63

30. *Zikidqounis* [1]).

31. *Dieu du territoire de la ville de Qouménus* [2]). Cette ville devait être située au nord du canton d'Anzitène, à l'extrémité occidentale de l'Arménie-Majeure.

32. *Dieux de la ville d'Arṣouinis* (var. *Arṣounis*) [3]. Cette ville était probablement celle qu'on nommait, au moyen âge, Ṣiunacerte, située à l'ouest du lac Thôspite.

33. *Dieu du territoire du district* [4]). Selon toute apparence, en dehors des Ḫaldis territoriaux plus haut mentionnés, le territoire de chaque district avait aussi pour patron un dieu spécial.

34. *Dieux d'Alganina* [5]). Ce pays était probablement le canton d'Ar̂ouéniš-ṣor, dans la partie orientale de la province de Moxoène.

35. *Dieu de la ville du pays de Ṣouinis* [6]). Tout porte à croire que Ṣouinis était le chef-lieu d'un petit territoire, situé sur le bord oriental du lac Lychnite, qui avait donné son nom à son district et qui, au moyen âge, avait donné naissance à l'appellation de Siunik̂, nom d'une grande province.

CHAPITRE V.

I. Divinités recevant 1 bœuf sauvage et 1 mouton pour victimes. — II. Divinités recevant 1 bœuf sauvage pour sacrifice.

I. Les trois divinités qui suivent étaient honorées par l'immolation d'un bœuf sauvage et d'un mouton. Elles étaient:

1. *Har̂oubâinis* (var. *Har̂oubanis*) [7]. En dehors du texte professionnel principal, nous avons la *2e Inscription professionnelle* d'Ispouinis et de Minuas Ier, dans laquelle le nom de cette divinité a subi une petite modification et est devenu Huaroubanis,

[1] *Ibid.*, ll. 11/50. [2] *Ibid.*, ll. 14/55-56. [3] *Ibid.*, ll. 15/57. [4] *Ibid.*, ll. 18/63. [5] *Ibid.*, ll. 18/63-64. [6] *Ibid.*, ll. 19/64. [7] *Ibid.*, ll. 21/68. — Cette divinité était certainement une déesse. Dans la *1re* et dans la *2e Inscriptions professionnelles* d'Ispouinis et de Minuas Ier le nom propre de Haroubanis, avec ses variantes, est précédé de l'idéogramme *AN*, qui sert en général à indiquer indistinctement un dieu ou une déesse. Mais tout porte à croire que Haroubanis était une divinité féminine.

divinité à laquelle ces deux rois ont aussi décerné pour victime 1 bœuf sauvage [1]).

Comme les dénominations d'un grand nombre des divinités ourartiques et leurs attributions nous sont garanties par la philologie comparée, l'appellation Haroubâinis, avec ses variantes, nous est expliquée par la même science qui nous fournit aussi le moyen de connaître les attributions de la divinité qui portait ce nom. Comp. arm. cl. *harâuounk* ' terrain à ensemencer, — ensemencé; semailles'; gr. καρπός ' fruit, grain, semence'; scrt *gárbha* ' conception, fruit du ventre'; lat. *arvum*, gr. ἄρουρα ' champ labouré *ou* labourable'; scrt *ourvarâ*, a. ér. *ourvara* ' faire pousser'. Il est donc clair que Haroubâinis était la déesse patronne et protectrice des champs et endroits labourables et labourés, des semailles, du froment, de l'orge et des fruits. Le dieu 'Ouninas, dont nous avons déjà parlé, présidait généralement à l'agriculture, tandis que Haroubâinis remplissait le rôle de faire pousser les céréales et le reste tout en les protégeant envers et contre tout et tous. Il est certain que la déesse Haroubanis ayant été oubliée dans le siècle de la conversion des Arméniens au christianisme, un siècle plus tard sa dénomination s'était présentée comme un simple mot ou nom commun aux traducteurs de la Bible et des saints Pères. Le mot *harâuounk* de l'arménien classique ayant été une seule fois employé dans la version arménienne des LXX, y offre le sens de: ' champs labourés, *vignes* '. En effet nous lisons dans *Amos* (IX, 13): « Voici, les jours viennent, dit le Seigneur, et les aires des vendanges arriveront, et le raisin commencera à devenir mûr dans les *harâuouns* » [2]). Le traducteur des commentaires de saint Matthieu par saint Jean Chrysostome a employé ce même mot comme signifiant ' produits, fruits'; en effet, nous y lisons (*livre Ier, homélie* XI): « C'est pourquoi il leur parlait de la sorte d'un grand nombre de choses; il mêlait dans ses paroles l'aire et la moisson et le cep et le pressoir et les *harâuouns* et la pêche au filet... » [3]). On y lit encore (*livre II, homélie XXII*): « ce

[1] Voy. notre n° 43, l. 5. [2] Au lieu d'un mot offrant le même sens, la version grecque porte: σπόρος ' ensemencement; semence; temps de semailles'. Nous traduisons littéralement sur l'arménien classique ce passage aussi bien que les suivants. [3] Édit. de Venise de la traduction arménienne, p. 165. Au lieu et place du mot *harâuounk* (nom. plur.), le texte grec publié par Montfaucon (t. VII, p. 156 E) porte le mot ἄρουρα ' champ; produits de la terre '.

fut lui-même qui ensemença par les prophètes. Parfois il l'appelle moisson et *harâuouns*... Quand il parle du consentement et de l'obéissance de ses auditeurs, il appelle ces choses ' moisson ', comme quoi il fit aboutir toutes les choses; mais quand il exige le fruit de l'audition, il l'appelle *harâuouns*; mais toujours il appelle ' moisson ' la fin du monde » [1]).

Nous lisons dans l'Avesta que, parmi les Améshas-Çpentas, Haourvatât et Amérétât, entre autres attributions, ont aussi celle « d'abattre la faim et la soif. Haourvatât [2]) et Amérétât abattront la faim et la vilaine soif » (*Yesht* XIX, 96). D'un autre côté, nous lisons (*Yesht* XXI, *fragm.* I, 6, 7) que, quand Zarathoushtra demanda à Ahoura-Mazda: « [6] quelle était la grandeur de la force de la prière des louanges *Ashem*? [7] Ahoura-Mazda lui répondit: ' Elle est celle, ô saint Zarathoushtra, que l'homme, pendant qu'il prend son repas, dit saintement en l'honneur d'Haourvatât et d'Amérétât... ». Ces deux génies célestes, compagnons inséparables, veillaient aux plantes et aux éléments liquides et représentaient toutes les jouissances de la vie. Nous voyons aussi dans le *Yesht* II, 8 que, après la mention de la déesse-Terre Àrmaiti, d'Haourvatât et d'Amérétât, on y dit: « Nous honorons la croissance des céréales ». Cette expression se rapporte à ces trois génies célestes de premier ordre dans leur qualité de patrons de la croissance des céréales. Il va sans dire que la nourriture de l'homme a pour base les céréales et les végétaux qui, dans la religion ourarṭique, avaient Haroubâinis pour déesse protectrice.

Nous croyons devoir admettre que l'origine d'Haourvatât et d'Haroubâinis remontait à un âge secondaire aryen; d'autant plus que « les Védas aussi nous montrent un mot Sarvatâti qui, bien que loin de signifier une personnalité, est pourtant une expression sacrée qui, dans un grand nombre de passages, peut être traduit par le mot ' intégrité ' [3]).

[1] Édit. de Venise *item*, p. 672. En ce qui concerne ce passage, au lieu et place du même mot *harâuounk*, ledit texte grec et la version latine (t. VII, p. 488 D) portent respectivement les mots *σπόρος* et *semen*, qui y signifient ' semence '. — Dans la Première Partie de cet ouvrage en parlant des arts nous avons décrit une plaque ou médaille d'or (voir p. 275), sur laquelle étaient ciselées les figures d'une déesse (Haroubanis) et d'une dame en attitude de prière. Nous y renvoyons le lecteur. [2] Comp. ce mot-nom avec l'arm. cl. *yagourd* ' satiété '. [3] Fr. Spiegel, *Erân. Alterth.*, t. II, p. 40, et note 1 *ibid.*

2. *Babas*[1]), le dieu Adonis[2]). Diodore de Sicile nous transmet des détails importants sur cette divinité: « Lorsque Cybèle atteignit l'âge de puberté, elle se fut éprise, parmi les indigènes, d'un jeune homme, qui s'appelait d'abord Attis et fut nommé ensuite Papas. Elle s'unit à celui-ci; et lorsqu'elle devint enceinte, ses parents s'aperçurent de son état[3]) ...Son père, s'étant rendu bien compte du viol, fit disparaître les sages-femmes et Attis, et fit jeter leurs corps sans sépulture. Alors, Cybèle, folle de l'intense amour pour le jeune homme,... courait les champs dans tous les sens, et là, toute seule et les cheveux épars, remplit partout des bruits de lamentation et de tambour » [4]). Le terme Attis ou Adonis[5]) et, suivant la forme sémito-phénicienne, Adon signifie « Seigneur »; celui-ci était le principe actif de génération, et Astarte en était le principe passif chez les Phéniciens. La dénomination de Papas 'Père', qui nous est transmise par Diodore, nous est connue dans une inscription phrygienne (I, 6) sous forme de « Baba » [6]), tandis que dans un autre endroit (I. a) c'est l'appellation « Atès » qui se fait jour[7]). Les textes cunéiformes ourarṭiques n'offrent pas cette dernière dénomination. Il est donc clair que le dieu Adon des Phéniciens avait trouvé accès chez les Phrygiens. Les Lydiens aussi lui rendaient un culte divin, et, parmi les appellations des rois de Lydie, les dénominations de Sadyattès et d'Alyattès renferment le nom du dieu de la Phénicie. Suivant Hérodote, le fils de Crésus s'appelait Atys[8]), nom porté aussi par le père du riche Pythius[9]). — A en juger de la presque identité des éléments phonétiques de la dénomination du dieu Babas en usage chez les Phrygiens et les anciens Arméniens, il semble que le peuple d'Ourarṭou avait emprunté cette divinité à la Phrygie.

Dans l'*IOS* on avait déterminé pour victimes « 10 moutons au dieu de Babana »[10]); cette Babana ou pays de Babas était probablement le canton des Pasparounik de la province de Basoropède; et le dieu était, à n'en pas douter, Babas lui-même

[1] Notre n° 42, ll. 21/68. [2] Telle doit être l'identification. [3] Diod. de Sicile, III, LVIII, 4. [4] *Idem*, III, LIX, 1. [5] Macrobe (*Saturn.*, I, 21) a la forme moyenne d' « Attinès ». [6] W. M. Leak, *Journal of a tour in Asia Minor*, London, 1824, et John Robert Steuart, *A description of some ancient monuments with inscriptions still existing in Lydia and Phrygia*, London, 1842.
[7] J. R. Steuart, *ibid.* [8] *Hérod.*, I, 34. [9] *Idem*, VII, 27. [10] Notre n° 42, ll, 20/67.

qui, comme patron du territoire à lui consacré, recevait le sacrifice de 10 moutons.

3. *Ṭouspuas* [1]), le dieu-Été. Le nom de cette divinité étant un terme composé, comp. *a*) Ṭous-, arm. cl. *tôl* 'chaleur', scrt *dhûp* 'chauffer', gr. ϑυ-ίω 'être en chaleur', angl. *hot* 'chaud, e'. — *b*)-puas, gr. πχ-έω 'faire'. Aussi, Ṭouspuas est le dieu qui 'fait la chaleur'. Nous avions la déesse de printemps; nous avons ici le dieu d'été qui semble avoir été appelé aussi Ṭouspas par une variante. La ville royale d'Ourarṭou étant consacrée au dieu d'été, était appelée Ṭouspas. L'*IOS* décerne d'une façon spéciale 1 bœuf et 2 moutons pour victimes « au dieu du pays de la ville de Ṭouspas » [2]). C'était, sans aucun doute, Ṭouspuas qui, en sa qualité de patron et protecteur de la capitale d'Ourarṭou, recevait un supplément de victimes.

II. Les trois divinités suivantes étaient honorées par le sacrifice d'un seul bœuf sauvage; elles étaient:

1. A'uis [3]), dieu-Eau (ou bien dieu des Eaux). Nous devons recourir, ici aussi, aux ressources que la philologie comparée nous fournit pour établir l'identité et les attributions de cette divinité. Comp. krd. et ossète *aw*, n. p. *âb*, scrt *apás*, a. ér. *afs*, *ap*, *âpo*, lat. *aqua*, goth. *ahva*, a. h. allem. *wa-zzar*, *ouwa*, lith. *vandů*, sl. *vo-da* 'eau', arm. cl. *âuiš* 'humeurs aqueuses, * eau'. On peut dire que, dans les temps anciens comme dans les modernes, toutes les nations ont reconnu à l'eau une qualité particulière mystérieuse. C'est cet élément qui conserve l'état tempéré de l'air, de la terre et des êtres corporels en général; il est surtout l'un des principaux facteurs dans la conservation de la vie humaine. Telles étaient sans doute les raisons par lesquelles les Ourarṭiens étaient amenés à reconnaître aux trois fleuves sacrés de leurs pays une sorte de personnalité divine. Ajoutons à cela que dans la religion ourarṭique on reconnaissait probablement aux eaux une vertu purificatrice; car, du moins devant le temple de Ḥaldis et, comme il paraît certain, dans les temples mêmes, il existait des bassins remplis d'eau. Comme la religion zoroastrienne par sa déesse Ardvîçoura-Anâhita et la religion ourarṭique par son dieu A'uis reconnaissaient aux eaux des personnalités divines distinctes et nettement caractérisées, nous pouvons affirmer que, parmi les religions des

[1] *Ibid.*, ll. 21/69. [2] *Ibid.*, ll. 14/56. [3] *Ibid.*, ll. 21/96.

âges reculés, c'étaient elles qui témoignaient la plus profonde vénération au caractère sacré des eaux.

2. *Áia* [1]), déesse-Terre. Comp. gr. *αἶα*, a. ér. *aiwo* ' terre '. Il était tout naturel pour les ancêtres primitifs du genre humain d'arrêter leurs yeux sur la terre après les avoir d'abord élevés vers le ciel. Pour les Aryens primitifs le ciel était le suprême dieu; car il était celui qui avait donné l'existence à toutes les créatures; quant à la terre, elle était une mère divine qui, régulièrement et toujours, fournissait à ses enfants, qu'elle portait sur son sein, tous les moyens pour leur garantir la conservation de la vie, le suprême bien ici-bas. Il est certes bien étonnant que les Arméniens de la haute antiquité non seulement n'avaient pas accordé à la déesse-Terre, à cette *divine* mère, un grade plus élevé qu'à un fleuve sacré, mais encore ils l'avaient abaissée en la plaçant dans une inférieure position que le dernier fleuve sacré n'occupait. En lui reconnaissant ainsi une personnalité très médiocre, les rois Ispouinis et Minuas Ier, auteurs de l'*IOS*, ne s'inspiraient certes que de la croyance ou de l'appréciation générale de leurs sujets, le peuple d'Ourarṭou. — La déesse Àia avait son district, consacré à elle seule, et peut-être un des plus brillants entre tous. En effet, d'après ce que nous lisons dans la *Lettre de Sargon au dieu Assour*, ce roi, en descendant des contrées du mont Uâus, était arrivé « [280] au pays *Áiadi* », c'est-à-dire « au district de (*la déesse*) Àia », la désinence *-di* étant un suffixe du génitif sing. Au sujet de ce pays Sargon dit: « [281] Ses 30 villes fortes, qui étaient au bord de la mer ondoyante.... [282] sur les monts Arṣidou et Mahamia, comme des étoiles brillaient ». Le district de la déesse-Terre était certainement situé au nord du lac Thôspite.

3. *Sardis* ou *Sardis* [2]), dieu-Année. Comp. lydien (anc. méonien) σάρδις, sert *tarad*, a. ér. *taredha* ' année '. La raison, pour laquelle on avait attribué à l'année la nature divine, semble être provenue de ce que tout homme est porté, au commencement de l'année, à espérer de grands biens à obtenir au cours de l'année qui s'ouvre devant lui. Comme ces biens, possibles, réalisables et ardemment désirés, se trouvent dessinés, dans l'esprit de l'homme, comme dans un cadre composé de jours et de mois, ils avaient fourni à des hommes le motif d'attribuer

[1] *Ibid.*, ll. 21/22.   [2] *Ibid.*, ll. 22/70.

à ce cadre le caractère d'un être bienfaisant. D'ailleurs, les saisons qui sont contenues dans l'année, ne donnent-elles pas régulièrement à espérer toutes sortes de produits et de richesses pour élever l'homme de plus en plus dans sa position? C'est sans doute pour ces raisons que, l'année étant considérée par les Ourarțiens comme un être surnaturel, on lui avait décerné des sacrifices comme à une divinité bonne et bienfaisante. Ce n'était pas uniquement en Ourarțou que le dieu-Année était honoré par un culte; les Lydiens aussi lui reconnaissaient une personnalité divine. Donnons ici la parole à Jean de Lydie qui dit (*De anno et mensibus*, III, 14): « Il est manifeste de la ville royale même des Lydiens qu'ils honoraient l'année comme dieu. Car, Xanthus l'appelle Sardis et Xyaris. En ce qui concerne la dénomination de Sardis, si l'on suppute suivant le nombre, il réunirait un total de cinq et de soixante et de trois cents unités. C'est cela qui rend la chose manifeste que la ville est appelée Sardis en l'honneur du Soleil, qui compose l'année par autant de jours. On sait que maintenant aussi le commun du peuple appelle le nouvel an *Nouveau Sardis*. Mais il en est aussi qui disent que dans l'antique idiome des Lydiens l'année est appelée *sardis* ». L'année était donc solaire chez les Lydiens; mais nous ne pouvons affirmer sans réserve qu'il en était de même chez les Ourarțiens. Cependant, comment devons-nous nous expliquer l'existence du culte du dieu Sardis dans ces deux nations? — L'appellation Šardis est un mot composé essentiellement arménien classique et arménien ourarțique; comp. *a*) Šar-, arm. cl. *šar* ' rang, série ', ourarț. *sêris* ou *šêris* ' rang *d'une armée*[1]); ligne *d'une inscription* '[2]). — *b*)-dis., comp. ourarț. Ḥal + *dis* ' *qui-donne* + Lumière ', arm. cl. *touič* ' donneur '. Ainsi, l'appellation Šardis signifie ' *dieu* qui-donne + la série *des jours et des mois* '[3]). Nous devons certes tenir pour certain que, dans l'idiome primitif des Lydiens, l'année était appelée *sardis*; cet idiome, qui était l'ancien méonien, relevait de la famille des langues aryennes à l'instar de l'idiome ourarțique. Si l'auteur susmentionné croit donner une sorte d'étymologie du mot *sardis* à

[1] Voy. notre n° 27, l. 12. — Comp. le mot Xyaris avec l'ourarț. *šêris*, turc *syrâ* ' ordre, rang ', lat *series* ' série, ordre '. [2] Voy. notre n° 30, l. 36; n° 38 AA, 34; n° 77, 17. [3] Comme dans l'idiome ourarțique on appelait communément l'année *salis*, le terme Šardis doit être considéré comme son équivalent descriptif.

l'aide des groupes de chiffres, il le fait sous sa responsabilité. Or, comme la dénomination du dieu Šardis trouve son explication étymologique d'une façon plus heureuse dans les deux idiomes arméniens, il est probable que les anciens Méoniens, qui parlaient un dialecte grec, avaient emmené ce dieu avec eux en Lydie lors de leur émigration de l'Arménie qui avait été leur berceau dans une très haute antiquité.

Nous devons dire ici que l'année recevait un culte dans la religion zoroastrienne en tant qu'une forme des temps qui avaient une fin; elle recevait les honneurs de culte comme un génie céleste [1]). Bien qu'il nous soit difficile de nous faire une idée des temps, qui ont une fin, élevés au rang des génies célestes, nous comprenons toutefois qu'ils étaient toujours des œuvres du créateur de l'univers ou du principe du bien qui, par sa sagesse, les avait créés pour l'accomplissement de ses desseins très hauts; c'est pour cette raison qu'il fallait les tenir en grande vénération [2]).

CHAPITRE VI.

Dieux qui recevaient 4, 2 et 1 moutons pour victimes.

I. *Dieu d'Áina* [3]), c'est-à-dire du pays d'Àis ou du Destin. Comp. Àis- avec le gr. αἶσα 'destin, sort, fatalité'. Les anciens Arméniens avaient donc un dieu du destin nommé Àis, auquel Ispouinis et Minuas Ier avaient décerné 4 moutons pour victimes. Mais il est difficile de découvrir le territoire qui lui était consacré en Ourarṭou. Cependant il est très probable que le pays d'Àis était le mont Àisa avec la ville d'Arini située au pied du même mont, mont et ville faisant partie du district de Mousri, mentionnés tous les trois dans le *Prisme* (ll. 70-77) de Tiglath-Piléser Ier. En ce qui concerne l'appellation du mont, la structure du nom propre répond entièrement à celle du mot grec αἶσα. Il serait difficile d'admettre à ce sujet une assonance purement fortuite. Quant au district de Mousri, on serait à même

[1] Voir *Vispered* I, 11. II, 12. *Yaçna* I, 46. II, 41, etc. [2] Fr. Spiegel, *Erân. Alterth.*, t. II, p. 12. [3] Notre nº 42, ll. 23/74.

de dire qu'il garde jusqu'à nos jours son nom dans l'appellation du mont Mouscher, sur l'arc de l'Euphrate, au sud-ouest de la ville de Kharpouth. — Il y eut certes des nations et des religions qui nièrent que la volonté de l'homme jouît d'une liberté parfaite; à leurs yeux, le destin et la fatalité tenaient lieu du libre arbitre, ou plutôt, cette faculté de l'homme était exclue par l'inexorable destin. Les rois pontifes de la religion ourarṭique, en déterminant officiellement le nombre des victimes au dieu du pays et par là même au dieu du destin, se firent certes une place marquée dans l'histoire des religions qui admettent le triste mythe de la fatalité.

II. Chacune des deux divinités suivantes recevait 2 moutons pour victimes:

1. *Dieu qui fait tomber-la neige* [1]). Telle est l'interprétation de la dénomination du dieu Ṣinouyârdis, dont le nom nous indique, à n'en pas douter, qu'il était le dieu d'hiver. Ṣinouyârdis étant, comme terme, un mot composé, comp. *a*) Ṣinouya-, arm. cl. *ṡiün* ' neige ', (scrt *himá* ' hiver, neige, glace '), a. ér. *zayanô* ' hiver ', gr. χιών ' neige ', (lat. *hiems*, lith. *žẽma*, a. sl. *zima* ' hiver '). - *b*) -ârdis, gr. ἀρδ-εύω ' arroser ', arm. cl. *arṡ*-ak-ém ' envoyer, lancer '. Comme le pays de Nâiri-Ourarṭou, un immense haut-plateau, était couvert de neige plus ou moins épaisse pendant la plus grande partie de l'année, en considération des bienfaits qui en résultaient pour la fertilité de la terre, de même qu'en présence des dangers qu'une telle condition pouvait faire naître aux habitants du pays, ceux-ci avaient dû se persuader que ces bienfaits devaient être attribués à un être divin spécialement chargé de laisser tomber la neige pendant si longtemps; mais en face des dangers des avalanches si fréquentes dans ce pays, ils devaient aussi sentir la nécessité de la protection d'un dieu en relation avec la neige. Voilà certes les raisons qui avaient donné l'origine à l'existence du dieu Ṣinouyârdis, dieu qui possédait d'ailleurs tous les titres pour être reconnu comme la divinité qui présidait à la saison d'hiver. A en juger de la nature et du nombre des victimes qu'on immolait à Ṣinouyârdis, celui-ci était, il est vrai, considéré inférieur aux divinités qui présidaient au printemps et à l'été; mais il était considéré comme supérieur au dieu d'automne ou des pluies [2]). Et c'était dans

[1] *Ibid.*, ll. 22/71. [2] Voy. cette divinité dans ce chap., III, 6.

l'ordre; car, en fait de la fertilité du sol, la neige joue un rôle bien plus important que la pluie.

2. *Ardis*[1]) dieu-Chaleur. Comp. le mot lat. *ard-or* ' ardeur, chaleur '. Considérée en elle-même, la chaleur, comme une force céleste particulière, était un être distinct et différent du dieu qui faisait-la chaleur (Ṭous + puas). C'était elle qui, d'une façon immédiate, donnait la vie à un pays comme Ourarṭou au climat si froid, vie dont les habitants tiraient tant de profits. Cependant, la chaleur, en tant qu'opérée par un autre être céleste, devait être inférieure à l'être opérateur par rapport au grade et à l'honneur.

III. A chacune des six divinités suivantes on avait décerné 1 mouton pour victime:

1. *Ipḥaris*[2]). Nous sommes naturellement amené à comparer ce terme avec le mot composé grec ὑπερχαρής (*hypercharês*) ' eccessivement joyeux '. Il est très probable qu'Ipḥaris, une personnalité divine distincte de celle d''Oura, déesse de printemps, était considéré comme le génie de printemps, qui, par sa nature et son action, rendait joyeuse à l'excès cette saison de l'année.

2. *Dieu des oreillers*[3]); c'était sans doute la divinité qui veillait au lit nuptial. Comme l'*IOS* porte: *AN barṣîa*, comp. arm. cl. *barṣ*, scrt *barhis*, a. ér. *barĕzis*, krd. *barghi* ' coussin, oreiller '. C'était la sainteté du mariage, dont l'idée était profondément gravée dans leur esprit, qui avait amené les anciens Arméniens à créer cette divinité et à placer sous sa garde ce que l'époux avait de plus jaloux et de plus sacré sur la terre.

3. *Première Lumière*[4]). Suivant le texte cunéiforme, *AN Šilîa*, un mot composé, qu'il faut analyser de la manière suivante: *a*) *Ši*–, incrusté ou inclus dans le mot *ar̄-a-či-n* de l'arm. cl., la première syllabe *ar̄* n'étant qu'une préposition affixe, *a* copulatif, et la lettre *n* simple désinence[5]). - *b*) *-lîa*, (llas *au*

[1] Notre nº 42, ll. 23/75. [2] *Ibid.*, ll. 22/71. [3] *Ibid.*, ll. 22/72. [4] *Ibid.*, ll. 22/72. [5] L'arm. classique nous fournit un certain nombre de phénomènes d'inclusion et d'adhésion de mots ourarṭiques; p. ex. le mot ourarṭ. « sidi » ' à nouveau, derechef ', se trouve inclus dans le mot arm. *vér-sti-n* ' id. '; le mot ourarṭ. « li » ' lieu ' se trouve adhéré à l'élément *té* dans le mot *téli* ' id. '; le mot « mutus » ' moût ' se trouve également adhéré à un élément dans l'arm. cl. *ḥaz-mouz* ' id. '; le mot ourarṭ. « gies », = gr. γέα, γῆ, γύη ' terre ', est préfixé à un élément dans le mot *gĭč–tin* ' id. '. — Quoique le mot sou-

nom. sg.); comp. arm. cl. *loys*, lat. *lux*, gr. λύχ-νος, allem. *licht* ' lumière '. Šilias était le crépuscule du matin, l'avant-coureur de l'aurore.

4. Ar̀a [1]). Ce dieu, qui se trouve dans les rangs des divinités les plus inférieures de la religion ourarṭique, relativement aux Arméniens des âges très reculés n'était qu'un personnage mythique; mais dans un temps relativement récent, leurs descendants lui rendirent les honneurs divins [2]). Platon [3]), l'auteur le plus ancien qui parle de ce dieu, le connaît sous l'appellation de 'Êr et comme un héros arménien vertueux et vaillant, dont il nous donne des détails assurément très précieux. Par rapport à la légende qui avait certes cours parmi les Arméniens de la haute antiquité, Platon peut bien être envisagé comme une très fidèle source. Ce philosophe grec, dans les chapitres XIII-XVI du Xe livre de sa *République*, expose d'abord son entretien avec Glaucon sur l'immortalité de l'âme, sur la récompense que les hommes vertueux recevront dans l'autre monde, et sur le châtiment qui y attend les méchants; ensuite, il continue son entretien dans les termes suivants [4]): Chap. XIII... « *Platon*: Il nous faut en faire le récit, afin de rendre au juste et au méchant ce qu'ils ont droit d'attendre de nous dans cet entretien ».

« *Glaucon*: Plus tu en parleras, moins tu seras considéré comme faiseur de discours prolixe; et je t'écoute avec plaisir ».

« *Platon*: Ce n'est point le récit fait à Alcinoüs [5]) que je vais te faire, mais celui d'un homme de cœur, de 'Êr l'Arménien, natif de Pamphylie. Celui-ci ayant été tué dans une bataille, quand on vint, dix jours après, pour enlever les cadavres déjà putréfiés, le sien fut trouvé sain et entier; on le porta chez lui. Le douzième jour, lorsqu'on le plaça sur le bûcher en vue de

méro-accadien *ši*=*ši* offre la signification de l' ' aurore ', toutefois, en ce qui concerne le mot ourarṭique *ši* ou *ši*, je ne puis qu'établir le parallèle ci-haut exposé. Dans l'idiome ourarṭique l'aurore devait porter le nom *Ḫalrâinis*.

[1] Notre n° 42, ll. 22/73. [2] La composition du récit, faite par Moïse de Khorène sur un prétendu roi Arây et sur Sémiramis, est dépourvue de toute valeur historique; elle ne présente pas, non plus, aucun intérêt religieux; à cela près que ce que cet auteur y écrit des *arlêz* ne laisse pas d'avoir son importance; nous en parlerons dans la IIe partie de la mythologie. [3] Il vécut dans les années 429-347. [4] Comme tout ce long passage est très peu connu du public arménien, nous le reproduisons ici tout entier. [5] C'est-à-dire un récit menteur, tel qu'Ulysse avait fait en Phéacie au roi Alcinoüs.

lui donner sépulture, il ressuscita et raconta aux assistants ce qu'il avait vu dans l'autre monde: ' Aussitôt, dit-il, que mon âme fut sortie de mon corps, j'allai avec beaucoup d'autres, et nous arrivâmes dans un lieu merveilleux; dans cet endroit se voyaient dans la terre deux ouvertures voisines l'une de l'autre; il y avait deux autres ouvertures au ciel, donnant exactement sur celles qui se trouvaient sur la terre. Au milieu de ces deux extrémités étaient assis des juges, qui, après avoir prononcé leur sentence, ordonnaient aux justes de prendre leur route à droite par une des ouvertures du ciel; mais ils leur attachaient préalablement, par devant, un écriteau qui contenait les sujets de leur jugement. Quant aux méchants, ils leur ordonnaient de prendre leur route à gauche par en bas [1]); ceux-ci avaient de même l'écriteau portant l'indication de toutes leurs actions; seulement, ils le portaient derrière le dos. Lorsque je fus présenté, les juges décidèrent qu'il fallait que je portasse aux hommes la nouvelle de tout ce qui s'y passait; et ils m'ordonnèrent d'écouter et de remarquer toutes les choses qui s'y accomplissaient. Je vis donc là que, à la fin du jugement des âmes, une partie de celles-ci montaient au ciel par une des ouvertures qui se répondaient, et l'autre partie allait sous terre. Tandis que, par l'autre ouverture de la terre, je voyais sortir des âmes couvertes d'ordures et de poussière, dans le même temps par l'autre ouverture du ciel descendaient d'autres âmes, celles-ci étant pures et sans taches. Les âmes ne faisaient que venir sans cesse. Il semblait que toutes venaient d'un long voyage, et elles s'arrêtaient avec plaisir dans une prairie comme dans un lieu d'assemblée. Celles qui se connaissaient se saluaient réciproquement; en même temps, les autres adressaient des questions à celles qui sortaient de dessous terre sur ce qui se passait au-dessous du sol; quant à celles qui descendaient du ciel, celles qui sortaient de la terre leur posaient des questions sur ce qui y avait lieu. Les unes racontaient leurs aventures, avec des lamentations et des pleurs, en se rappelant tous les maux qu'elles avaient soufferts elles-mêmes ou vu souffrir aux autres pendant leur voyage sous terre. Ces misères avaient une durée de mille ans. D'autres âmes, qui venaient du ciel, faisaient le récit des plaisirs délicieux dont elles avaient joui et des choses merveil-

[1] C'est-à-dire par une des ouvertures de la terre.

leuses qu'elles y avaient vues '. Il serait trop long, mon cher Glaucon, de te rapporter en entier le discours de 'Êr à ce sujet. Cependant, il disait que ' la chose principale consistait en ce que les âmes étaient punies dix fois pour chacune des injustices qu'elles avaient commises dans leur vie, et que la durée de chaque punition était de cent ans (durée naturelle de la vie), afin que le châtiment fût décuple pour chaque crime. Ainsi, ceux qui s'étaient souillés d'un grand nombre de meurtres, qui avaient trahi des États et des armées et causé leur esclavage, les complices aussi de pareils crimes ou de tout autre méfait, étaient tourmentés au décuple pour chacun des crimes. Ceux, au contraire, qui avaient fait du bien aux hommes, qui avaient été saints et vertueux, recevaient dans la même proportion la récompense de leurs bonnes actions '. Au sujet des enfants qui étaient morts peu de temps après leur naissance, 'Êr donnait des informations qu'il est superflu de rapporter. Cependant, il y avait des récompenses très grandes et des supplices extraordinaires suivant qu'on avait honoré ou méprisé les dieux, comme pour ceux qui avaient respecté ou tué leurs parents. 'Êr disait aussi: ' J'étais présent lorsqu'une âme demanda à une autre où était le grand Ardiée '. Cet Ardiée avait été tyran d'une ville de Pamphylie, mille ans auparavant, et il avait tué son père, déjà avancé en âge, de même que son frère aîné; et, à ce qu'on disait, il avait commis plusieurs autres crimes et impiétés. Or, l'âme répondit: ' Il n'est point venu, et il ne viendra jamais ici ' ».

Chap. XIV. « ' A son occasion, nous avons toutes [1]) été témoins d'un spectacle effrayant. Lorsque, après avoir accompli nos peines, nous étions près de l'orifice de l'abîme souterrain pour en sortir, soudain nous le vîmes et un grand nombre d'autres, dont la plupart étaient des tyrans comme lui; il y avait aussi d'autres individus, ceux-ci de condition ordinaire, qui avaient commis des crimes. Juste au moment qu'ils s'attendaient à sortir, l'orifice de l'abîme leur refusa le passage; toutes les fois que l'un d'eux, dont les crimes étaient sans remède ou n'avaient pas été suffisamment expiés, s'avançait pour sortir, il poussait un grand mugissement. A ce moment, des personnages à l'aspect sauvage, qui paraissaient tout de feu, survinrent et, s'étant

[1] C'est-à-dire « les âmes ».

informés du motif des clameurs qu'ils élevaient, emmenèrent de vive force un certain nombre de ces individus, puis ils se saisirent d'Ardiée et des autres, leur lièrent les pieds, les mains et la tête, les jetèrent à terre, et après les avoir écorchés à force de coups, ils les traînèrent tout ensanglantés hors de la route à travers de ronces. Ils disaient à ceux qu'ils rencontraient la raison pour laquelle ils traitaient de la sorte ces criminels, et ils ajoutaient qu'ils allaient les précipiter [dans le Tartare]. Cette âme disait aussi que ' parmi les frayeurs multiples et de toutes sortes qu'elles avaient essuyées pendant la route, aucune n'égalait la crainte que le mugissement ne se fît entendre de nouveau, et que ç'avait été pour elles une inexprimable joie de ne pas l'avoir entendu en sortant '. Voilà tout ce qui se passa à l'égard des jugements, des châtiments et des récompenses. Après que ces âmes ont passé sept jours dans ladite prairie, elles en partirent le huitième. Ayant marché quatre jours de suite, elles arrivèrent dans un lieu, d'où l'on voyait une lumière, droite comme une colonne et semblable à l'arc-en-ciel, mais plus éclatante et plus pure; elle traversait le ciel et la terre. Elles arrivèrent à cette lumière après un autre jour de marche. Là elles virent que les extrémités du ciel aboutissaient au milieu de cette lumière, qui leur servait d'attache. La lumière embrassait toute la circonférence du ciel, juste comme ces pièces de bois qui ceignent les flancs des galères et qui en soutiennent la charpente. A ces extrémités était suspendu le fuseau de la Nécessité, par lequel s'accomplissait toute la révolution céleste. La tige du fuseau et le crochet étaient d'acier; et le peson, un mélange d'acier et d'autres matières. Ce peson ressemblait, pour la forme, aux pesons d'ici-bas; mais, pour en avoir une juste idée, il faut se représenter un grand peson creusé en dedans, dans lequel était enchâssé un autre peson plus petit, comme des vases qui entrent l'un dans l'autre; et ainsi un troisième et un quatrième et quatre autre aussi; tous les pesons, au nombre de huit, étaient enchâssés l'un dans l'autre de la même façon que des cercles concentriques. On voyait le bord supérieur de chacun, et tous ne présentaient à l'extérieur que la surface continue d'un seul peson à l'entour du fuseau. La tige du fuseau traversait le centre du huitième peson. Avant tout, les bords circulaires du peson extérieur étaient les plus larges; puis ceux du sixième, du quatrième, du huitième, du

septième, du cinquième, du troisième et du second. Le cercle formé par les bords du plus grand peson était de différentes couleurs; celui du septième était d'une couleur très éclatante; celui du huitième empruntait du septième sa couleur, qui reflétait son éclat sur lui; la couleur des cercles du second et du cinquième était la même et tirait sur le jaune; le troisième était le plus blanc de tous; le quatrième était un peu rouge; enfin, le second surpassait en blancheur le sixième. Le fuseau tout entier roulait sur lui-même d'un mouvement uniforme, tandis que, dans l'intérieur, les sept pesons concentriques se mouvaient lentement dans une direction contraire; le mouvement du huitième était le plus rapide; ceux du septième, du sixième et du cinquième étaient moindres et égaux entre eux. Sous le rapport de la vitesse, le quatrième était le troisième; le troisième était le quatrième, et le mouvement du second était le plus lent de tous. Le fuseau lui-même tournait sur les genoux de la Nécessité; sur chacun des cercles était porté une sirène qui tournait avec lui, chantant une seule note de sa voix, toujours sur le même ton; ainsi, de ces huit notes résultait un accord parfait [1]). Autour du fuseau, et à des distances égales, siégeaient sur des trônes les trois Parques, filles de la Nécessité: Lachésis, Clotho et Atropos [2]), vêtues de blanc et la tête couronnée d'une bandelette. Elles accompagnaient de leur chant celui des sirènes; Lachésis chantait le passé, Clotho le présent, Atropos l'avenir. Clotho, touchant par intervalles le fuseau de la main droite, lui faisait faire la révolution extérieure; Atropos, de la main gauche, faisait faire la même chose à chacun des pesons intérieurs; et Lachésis, de l'une et de l'autre main, touchait tantôt le fuseau, tantôt les pesons intérieurs' ».

Chap. XV. « 'Or, aussitôt que les âmes furent arrivées, il leur fallut se présenter devant Lachésis. Et d'abord un hiéro-

[1] Toute cette description concerne le ciel, les étoiles fixes et les planètes. Les huit pesons sont les huit cieux; les cercles formés par les bords de chaque peson sont les orbites que décrivent les astres; et les sirènes sont ces astres mêmes. La dimension des planètes, la vitesse plus ou moins prononcée de chacune d'elles et leurs couleurs y sont décrites d'une façon assez claire. [2] Ces trois dénominations signifient: *Sort* (destinée), *Je-file*, *Immuable*. Telles étaient les appellations des Parques, dont les deux premières étaient les déesses de la vie, tandis que la troisième était celle de la mort.

phante leur assigna à chacune leur rang; ensuite, ayant pris sur les genoux de Lachésis les sorts et les différentes conditions humaines, il monta sur une estrade élevée et parla ainsi: ' Voici ce que dit Lachésis, fille de la Nécessité; Âmes passagères, vous allez commencer une nouvelle carrière et rentrer dans un corps mortel; ce n'est point le génie qui vous choisira, mais c'est vous qui choisirez le génie [1]). La première que le sort désignera choisira, la première, la nouvelle vie et s'attachera nécessairement à telle vie. La vertu n'a point de maître; celui qui l'honore, devient plus vertueux; celui qui la méprise, s'en éloigne de plus en plus. La faute du choix tombera sur vous; dieu en est innocent'. A ces mots, l'hiérophante jeta les sorts, et chaque âme se baissa et ramassa celui qui tomba devant elle. Moi, je ne fis pas comme elles; car, on ne me le permit pas. Chacune connut alors dans quel rang elle devait faire son choix. Ensuite, le même hiérophante mit à terre devant elles les genres de vie. Ceux-ci étaient de toutes espèces et beaucoup plus nombreux que les âmes y présentes; car, toutes les conditions des animaux et de toute la vie humaine s'y trouvaient rassemblées. Il y avait là des tyrannies, dont les unes devaient être durables, et les autres étaient faites pour être interrompues et pour finir par la pauvreté, l'exil et la mendicité. On y voyait aussi des conditions d'hommes célèbres, ceux-ci pour la beauté des formes et du visage, pour la force et pour la réputation dans les combats; ceux-là pour leur noblesse et les grandes qualités de leurs ancêtres; on y voyait aussi des conditions obscures en comparaison de celles qui sont mentionnées plus haut; il y avait aussi des conditions de femmes. Il n'y avait rien de réglé sur le rang des âmes, puisque chacune devait nécessairement changer de nature selon son choix. Du reste, les richesses, la pauvreté, les maladies et la santé se rencontraient dans toutes les conditions, ici tout à fait mélangées, là dans un juste tempérament'. Il est évident, mon cher Glaucon, que là est l'épreuve redoutable pour l'humanité; aussi, chacun de nous, négligeant toutes les autres sciences, doit s'appliquer à acquérir celle-là seule, par laquelle il pourra s'instruire, ou bien il doit découvrir l'homme, par les leçons duquel il acquerra la science et la capacité de discerner les conditions heureuses et malheureuses et de choisir toujours

[1] Le génie devait s'attacher à l'âme qui le choisissait.

la meilleure dans la mesure du possible. Il y parviendra en repassant dans son esprit tout ce que nous avons dit plus haut, et, par l'examen de différentes conditions de la vie, il jugera du véritable état du bonheur de la vie. C'est ainsi qu'il apprendra quel degré de beauté, mêlé avec la richesse ou la pauvreté et avec certaines dispositions de l'âme, rend l'homme méchant ou vertueux; il apprendra quel effet doivent produire la naissance illustre et la naissance obscure, la vie privée et les dignités, la force du corps et la faiblesse, l'aptitude et l'inaptitude aux sciences; en un mot, les différentes qualités naturelles on acquises, assorties les unes avec les autres. Or, après avoir réfléchi sur tout cela, l'homme, la nature de l'âme prise en considération, devient capable de distinguer la condition de la meilleure vie de celle qui est funeste. Il appellera funeste celle qui conduit l'âme à se rendre injuste; et il appellera meilleur le genre de vie qui conduit l'âme à la justice; il n'aura aucun égard à tout le reste. Nous avons vu que c'est le meilleur parti qu'on puisse prendre, soit pour cette vie, soit pour l'autre. Il faut donc que l'homme conserve jusqu'à la mort son âme ferme et inébranlable dans ce louable sentiment, afin qu'elle ne se laisse éblouir dans l'autre monde ni par les richesses, ni par les maux de cette nature; qu'il ne s'expose point, en se jetant avec avidité sur la condition de tyran ou sur quelque autre semblable, à commettre un grand nombre de maux sans remède et à en souffrir encore de plus grands; mais, plutôt, qu'il sache choisir toujours un état médiocre et éviter les deux extrémités, autant qu'il dépendra de lui, soit dans la vie présente, soit dans toutes les autres à venir. C'est ainsi que l'homme peut atteindre l'apogée du bonheur».

Chap. XVI. « Aussi, selon le rapport du messager envoyé de l'autre monde [1]), l'hiérophante avait aussi dit: ' Celui qui choisira le dernier, pourvu qu'il le fasse avec sagesse et qu'il continue fermement à mener une sage vie, peut avoir une vie heureuse et exempte de toute sorte de maux. Ainsi donc, que celui qui doit choisir le premier se garde de trop de confiance, et que le dernier ne se livre point au désespoir'. Après que l'hiérophante eut parlé de la sorte, l'âme à laquelle le premier sort avait échu, s'avança avec empressement et, cédant à son avi-

[1] C'est-à-dire 'Êr.

dité et emportée par son imprudence, prit sans examen la plus considérable tyrannie qu'elle trouva. Ce choix emportait le destin de manger ses propres enfants et de commettre d'autres crimes; la destinée lui était cachée. Or, quand elle eut tout considéré, elle se mit à gémir et à se lamenter sur le choix qu'elle avait fait, sans se rappeler les avertissements de l'hiérophante. Elle ne s'en prit pas à elle-même, mais elle accusa de son sort la fortune, les dieux et le reste. Cette âme était une de celles qui venaient du ciel; elle avait vécu précédemment dans un État bien gouverné, et sa vertu provenait de son bon naturel plutôt que de la philosophie. Disons aussi que, comme les âmes venues du ciel n'avaient pas l'expérience des maux de la vie, elles n'étaient pas aussi les moins nombreuses à se tromper dans leur choix. Au contraire, la plupart de celles qui avaient séjourné dans les régions souterraines et qui, à l'expérience de leurs propres souffrances, joignaient la connaissance des maux d'autrui, ne choisissaient pas ainsi à la légère. Voilà pourquoi la plupart des âmes échangeaient une bonne condition contre une mauvaise, et une mauvaise contre une bonne. Tout cela avait lieu suivant le hasard du sort' [1]). Aussi, un homme qui, à chaque retour à la vie d'ici-bas, s'appliquerait à la saine philosophie, pourvu que son tour de choisir ne vînt point après tous les autres, non seulement il n'exposerait pas au danger la possibilité d'avoir une heureuse vie sur la terre selon le récit qu'on fait sur les choses de la vie future, mais encore pendant qu'il voyagerait de l'autre monde vers la terre, et dans le retour, il marcherait par la route unie du ciel, et non par le pénible sentier souterrain. 'Êr disait encore que ' c'était un spectacle curieux de voir de quelle manière chaque âme faisait son choix; rien n'est plus étrange, ni plus digne de compassion et de risée. La plupart, dans leur choix, étaient guidées par les habitudes contractées dans la vie précédente'. Il disait qu' 'il avait vu l'âme d'Orphée choisir la condition du cygne en haine des femmes qui lui avaient donné la mort autrefois; il ne voulait pas devoir sa naissance au sexe des femmes. Il avait vu aussi l'âme de Thamiris, qui avait choisi la vie du rossignol. Il avait vu pareillement un cygne qui, comme quelques autres

[1] Comme nous avons vu plus haut, c'était ce sort qui déterminait l'ordre dans lequel les âmes devaient entreprendre de faire leur choix.

oiseaux musiciens, choisissait la vie humaine. Une autre âme avait choisi la vie d'un lion; c'était l'âme d'Ajax, fils de Télamon, qui avait reçu l'affront qu'on lui avait infligé par le jugement rendu touchant les armes d'Achille [1]); elle refusa de reprendre un corps humain. Après celle-là vint l'âme d'Agamemnon qui, ayant aussi en aversion le genre humain à cause de ses malheurs passés, choisit la vie d'aigle. L'âme d'Atalante, ayant fait réflexion aux grands honneurs rendus aux athlètes, avait cédé au désir d'être athlète, elle aussi; et elle avait adopté cette condition. Après cela, il avait vu l'âme d'Épée [2]), fils de Panope, qui avait adopté la condition d'une femme habile aux ouvrages de main. L'âme de Thersite, qui se présenta des dernières, revêtit le corps d'un singe. L'âme d'Ulysse aussi vint pour faire son choix; le dernier sort était tombé à lui; mais, se rappelant ses infortunes passées, et exempte de toute ambition dans son état actuel, elle chercha longtemps et découvrit enfin dans un coin, à l'écart, la condition paisible d'un simple particulier, que toutes les autres âmes avaient à peine touchée et l'avaient abandonnée là. Ayant vu cette condition, elle a dit que, quand elle aurait été la première à choisir, elle aurait choisi celle-là avec joie. Il y avait aussi des âmes d'animaux qui, de leurs corps, passaient dans ceux des hommes ou de chacun d'eux. Les âmes des méchants adoptaient le corps des animaux sauvages et celles des bons le corps des animaux apprivoisés; ce qui donnait lieu à des mélanges de toute sorte. Après que toutes les âmes eurent choisi leur genre de vie selon le rang marqué par le sort, elles s'approchèrent, dans le même ordre, de Lachésis. La déesse donna à chacune le génie qu'elle avait préféré, afin qu'il lui servît de gardien durant le cours de sa vie et qu'il lui aidât à remplir sa destinée. Ce génie la conduisait d'abord à Clotho pour que, de sa main et d'un tour de fuseau, elle confirmât la destinée choisie. L'âme touchait le fuseau, et alors le génie la menait de là vers Atropos. Celle-ci roulait le fil entre les doigts de l'âme pour rendre irrévocable ce qui avait déjà été filé par

[1] On remarquera que, en parlant d'Ajax, d'Agamemnon et d'autres, Platon mentionne des personnages qui vivaient au premier quart du XIIe siècle avant notre ère. 'Êr vivait donc, pour le moins, dans le même siècle. La date de la rédaction de l'*IOS*, dans laquelle le dieu Ar'a='Êr est mentionné, remonte à environ 805 av. J.-C. [2] Épée était l'architecte du cheval de bois, dont les Grecs se servirent pour prendre la ville de Troie.

Clotho. Ensuite, comme il n'était plus possible de retourner en arrière, l'âme s'avançait vers le trône de la Nécessité, sous lequel elle passait. Aussitôt que toutes passèrent par là, elles se rendirent dans la plaine de Léthé [1]); ici elles essuyèrent une chaleur insupportable et mortelle, parce qu'il n'y avait dans cette plaine ni arbre, ni plante. Le soir étant revenu, elles passèrent la nuit auprès du fieuve Amélès [2]); l'eau de ce fleuve ne peut être contenue par aucun vase. Il faut que chaque âme boive de cette eau en certaine quantité; celles qui ne sont pas retenues par la prudence, en boivent bien au-delà de la mesure prescrite et perdent tout souvenir. Après, elles s'endormirent; mais vers la minuit le tonnerre éclata, accompagné d'un tremblement de terre. Aussitôt les âmes s'étant réveillées en sursaut, furent dispersées çà et là, comme des étoiles filantes, vers les différents lieux où elles devaient renaître. Il était défendu à 'Êr de boire de l'eau du fleuve. Il ne savait pas en passant par où et de quelle façon son âme s'était rejointe à son corps. Mais ayant tout à coup ouvert les yeux le matin, il s'était aperçu qu'il était étendu sur le bûcher' ».

« Cette tradition, mon cher Glaucon, s'est conservée jusqu'à nous; si nous y ajoutons foi, elle est propre à nous sauver nous-mêmes, nous passerons heureusement le fleuve Léthé et nous préserverons notre âme de toute souillure. Je te prie de croire que, si nous sommes convaincus que notre âme est immortelle et qu'elle est capable par sa nature de faire du bien en toute manière et de commettre toute sorte de méfaits, nous marcherons toujours par la route céleste, et nous nous attacherons de toutes manières à la pratique de la justice et de la sagesse. De la sorte, nous serons en paix avec nous-mêmes et avec les dieux; et, après avoir remporté sur la terre le prix destiné à la vertu, pareils à des athlètes victorieux qu'on mène en triomphe, nous serons encore couronnés dans l'autre monde, et le bonheur nous accompagnera durant le voyage de mille ans ».

Ici, nous sommes porté à réfléchir que l'arménien 'Êr de Platon, natif de Pamphylie, ne pouvait être un autre personnage que le dieu Ar'a mentionné dans l'*Inscription d'Ordonnancement de sacrifices*, rédigée en Ourarṭou, et que, à une

[1] Ce mot signifie 'oubli' dans l'idiome grec. [2] C'est-à-dire 'absence de soucis'.

époque très reculée, le peuple pamphylien avait emporté de l'Arménie son nom et le mythe qui l'accompagnait, qu'il avait conservés dans sa résidence définitive au sud-ouest de l'Asie-Mineure. La mention des personnages des âges historiques, faite par Platon, ne peut avoir dans l'espèce une valeur sérieuse. Ce que Platon rapporte de 'Êr comme positif était sans doute de notoriété publique dans l'antique Arménie aussi bien qu'en Pamphylie. Un même personnage mythique était nommé Ar'a dans le premier de ces deux pays et 'Êr dans l'autre. Bien que Platon ait connu indirectement le mythe d'Ar'a qui avait cours principalement en Arménie, et qu'il le représente comme natif de Pamphylie, la qualité même d'Arménien qu'il lui reconnaît est un argument sûr que le mythe avait eu son origine dans le territoire des Arméniens. Mais nous sommes obligé de reconnaître que Platon a, de son propre cru, fortement chargé ce mythe en y ajoutant des idées philosophiques et mythologiques propres à lui-même, qu'il a fait suivre des noms légendaires d'un certain nombre de héros fictifs de la guerre de Troie tout aussi imaginaire; le tout accuse d'ailleurs un enseignement manifeste. En tout état de cause, nous devons admettre que les Arméniens des âges primitifs comme ceux de l'époque ourarṭique reconnaissaient en Ar'a = 'Êr un soldat aussi vaillant que vertueux et aimé des dieux; nous admettons qu'ils disaient de lui qu'il était mort dans une guerre, et, revenu ensuite à la vie, avait raconté à ses nationaux tout ce qu'il avait vu et entendu dans l'autre monde. Lorsque Platon dit que 'Êr annonça l'immortalité de l'âme, le jugement après la mort, les jouissances célestes pour les bons et les châtiments des méchants sous la terre, ces idées s'harmoniseraient à merveille avec celles que la religion ourarṭique contenait dans son sein. Mais il est tout à fait improbable que la doctrine indo-égyptienne de la métempsychose ait trouvé accès dans l'antique Arménie [1]). Platon connaissait à fond cette doctrine; il a voulu l'expliquer aux Grecs à l'occasion du mythe de 'Êr. Le mythe de ce héros vertueux était bien connu par les Arméniens des âges récents; mais il avait subi certaines transformations, comme c'était naturel.

[1] Suivant Josèphe (*Antiq. jud.*, XVIII, I, 3), les Pharisiens enseignaient que, une fois morts, les vertueux avaient la faculté de revenir dans cette vie, et les méchants étaient jetés dans une prison, où ils restaient éternellement.

5. *Adias* [1]), dieu des Enfers. Comp. gr. ᾅδης, forme contractée d'Ἀΐδης ' Pluton '. Cette dénomination grecque est un mot dérivé et se compose de: *a*) ἀ, particule privative; — *b*) ἰδεῖν ' voir '; comp. aussi arm. cl. *an-tês* ' in-visible, qui-n'est-pas-vu '. Ainsi *AN Adias* (= ᾅδης, Ἀΐδης) signifie ' dieu invisible ' ou bien lieu ' *où, à cause des ténèbres qui y règnent, rien* n'est visible *au spectateur* '. Suivant la mythologie grecque, Aïdès était le dieu terrible et implacable des âmes des décédés dans le monde souterrain. Haï des dieux et des hommes, taciturne et au visage dur, il reste assis sur le trône de son pouvoir dans son palais chargé d'épaisses ténèbres. Il a à la main un gros et long bâton, symbole de son autorité; les formes de ses habillements, le front refrogné, les cheveux et la barbe en désordre, comme aussi son chien à trois têtes, trahissent en lui une nature divine d'ordre tellement inférieur, qu'elle ne convient certes qu'à un être invisible et redoutable. De son sceptre, il pousse et fait avancer les ombres des morts à travers les passages étroits du monde souterrain et les présente aux juges. Ceux-ci rendent la sentence en son nom, et c'est lui qui fait part aux décédés de la sentence ainsi rendue. — Nul doute que le dieu Adias ne doive son origine à la période arméno-grecque, c'est-à-dire à une époque où les ancêtres des deux nations ne formaient qu'une famille. La petite différence même qui existe entre les formes du nom de ce dieu en usage dans les deux races révèle son antique origine commune à elles.

6. *Dieu qui dispense la pluie* [2]). L'appellation de cette divinité etant 'Uias dans l'*IOS*, comp. gr. Ὕης ' dieu de la pluie, qui dispense la pluie ' [3]). Il semble que, plus que le besoin de la pluie en été, c'était la saison même des pluies qui avait donné le motif de créer cette divinité. Comme l'automne est essentiellement la saison de pluies, il est très probable que 'Uias était le dieu de cette saison. — Ainsi, les quatre divisions de l'année peuvent être envisagées comme ayant leurs représentants dans le panthéon ourarṭique.

[1] Notre nº 42, ll. 23/73. [2] *Ibid.*, ll. 23/74. [3] Chez les Grecs, c'était l'épithète de Jupiter ou de Bacchus.

CHAPITRE VII.

I. La reine Šaris. — II. Le bon Géant. — III. Les nymphes bocagères. Les nymphes des sources d'eau.

Nous avons parlé jusqu'ici des dieux et des déesses que nous avons trouvés mentionnés dans l'*Inscription d'Ordonnancement de sacrifices*. Hors de cette inscription, nous rencontrons une déesse et des nymphes qui nous engagent à parler d'elles aussi. Un géant leur tiendra compagnie, ce qui ne mettra pas le désordre au milieu d'elles.

I. *La reine Šaris,* principe de la génération passive per excellence. Dans l'*Inscription professionnelle de Minuas Ier* [1]) nous lisons comme suit: « [1] En l'honneur des Ḥaldisiens [2] doués d'une grande force [3] Minuas, [4] fils d'Ispouinis, [5] construisit cette maison. [8] Que la reine Šaris [6] s'arrête dans le sanctuaire un jour par mois [7] avec Ḥaldis ». L'élément initial « Ša- » dans l'appellation de cette déesse signifie 'étoile' dans le langage souméro-accadien [2]); le second élément « -ris » est une particule dans l'idiome ourarṭique qui dénote une qualité [3]); ainsi, le terme Šaris se traduit 'Étoilée, relative à l'Étoile'.

La dénomination Šaris, telle qu'elle se révèle dans le texte cunéiforme susmentionné, composée d'éléments souméro-accadien et ourarṭique, est tout à fait particulière à l'écriture cunéiforme d'Ourarṭou. Nous la retrouvons dans l'appellation de trois d'entre les souverains de ce pays, qui portent le nom de Šari-douris' donné-par Šaris, donné en présent-par Šaris'. Dans le texte susénoncé le signe préfixe de divinité ne se trouve pas avant le nom de Šaris; toutefois nous ne croyons pas pouvoir dire que Šaris n'était pas reconnue par les Ourarṭiens comme une déesse. Ce défaut peut bien être attribué à l'inadvertance du scribe ou du lapicide.

Nous estimons probable que la reine Šaris d'Ourarṭou recevait le culte divin sous le nom Ša parmi les Soumériens et

[1] Notre no 44, ll. 1-8. [2] Voy. A.-H. Sayce, *An elementary Grammar with full Syllabary of the Assyrian language*, London, p. 2, no 4. [3] Ainsi, nous avons « *Nama-ris* » 'relative aux sources *d'eau*, aux fontaines'.

les Accadiens; et si du temps d'Assourbanipal la déesse Istar était appelée Sa (=Ša)[1], cette dernière dénomination devait se trouver dans un des textes cunéiformes des Babyloniens primitifs, transportés à Ninive par ordre de ce roi d'Assyrie. Même l'épithète et l'appellation *Sarrat-Ša* sous leurs formes assyriennes sont traduites 'la Reine Astarte'[2]). La déesse Vénus était appelée Istar par les Babyloniens sémites et par les Assyriens, Astarte par les Phéniciens, Aphrodite chez les Grecs, et Astlik chez les Arméniens du moyen âge. Le peuple hébreu aussi rendit de temps à autre le culte divin à la déesse de la Phénicie sous le nom d'Astarôth ou d'Astarte[3]); et l'Écriture-Sainte appelle cette déesse « l'abominable Astarte des Sidoniens »[4]). L'étymologie du nom « Astarte » est encore sous question. Comme la déesse avait son existence dans le système sydéral, quelques savants exprimèrent l'opinion que son nom dérivait de l'ancien éranien *astar* et du grec ἀστήρ, et que la même dénomination, sous la forme perso-hébraïque d'Esther, avait trouvé accès dans le peuple hébreu. Telle est l'opinion de ceux qui croient que l'origine de cette dénomination n'est point sémitique. Cependant, il est très probable qu'elle ait eu une origine sémitique; pour le prouver il suffit de signaler certains passages du Deutéronome du texte original (VII, 13. XXVIII, 4, 18, 51) où le terme *aštarôth* est employé comme nom commun pour les naissances des hommes et des animaux de race ovine. C'est ainsi que, par une acception métaphorique, Astarte était devenue la déesse de la fécondité et de la génération. — Parmi les anciens Arméniens, « la Reine Étoile » de la primitive Babylone se révèle comme « Reine Sidérale » qui, dans les temps récents, change de forme et devient « Astlik »; dans cette forme, la particule -ik adoucit le son de la partie fondamentale du terme, et est en même temps une expression de caresse dans le sens de « petite-Étoile ». Šaris=Astłik était l'étoile Vénus qui précède le soleil; mais il est très probable que, dans les temps anciens comme aux époques récentes, elle était reconnue en Arménie comme la déesse de fécondité et de génération.

[1] Stanislas Guyard, *Journal asiatique*, septième série, t. XIII, 1879, p. 442, note 2. [2] *Id.*, *ibid.*, p. 443. [3] *Ier des Rois, VII, 4. IIIe des Rois, XI, 6, 33*, selon la version des Septante. [4] *IIIe des Rois, XI, 6, 33* selon la même version.

En effet, Moïse de Khorène (I, 6), dans la fable de Sibylle byrosienne, fait mention d'une Astłik qui, contre les Titaniens, s'était constituée protectrice et sauveur de la vie des enfants qui devaient naître à Zrouan [1]). Cette fable paraît avoir joui d'un certain crédit au sein de l'antique peuple arménien, bien que nous ignorions si les Arméniens de la haute antiquité considéraient cette Astłik comme identique à Šaris. Nous avons vu plus haut que Minuas Ier souhaitait que la reine Šaris demeurât un jour dans chaque mois avec Ḥaldis dans le sanctuaire. Cette cohabitation ne peut s'expliquer que par l'idée d'état matrimonial et des rites de mariage. Ainsi, le don de génération de la reine Šaris ou de l'Astłik des Ourarṭiens trouvait sa raison dans les devoirs matrimoniaux de leur dieu suprême et probablement aussi dans la naissance d'un certain nombre des dieux Ḥaldis. L'Astłik des Égyptiens était la déesse Hathor, qui, chaque année au jour marqué, partait avec grande pompe de la ville de Dendérah qui lui était consacrée, et se rendait à Edphou, la ville de son mari, et passait quelques jours auprès de Harover, son époux, dans le grand temple de cette ville. Chez les Phéniciens, Melqarth, l'Hercule de Tyr, avait Astarte pour compagne. Sur une pièce de monnaie d'Hipporige, on voit sur un côté Melqarth, sur l'autre est empreinte Astarte voilée; la déesse porte sur la tête le croissant et, au milieu de celui-ci, une étoile [2]).

Le temple de Mouṣaṣir nous offre la preuve de la fécondité qui provenait de la cohabitation de Šaris avec Ḥaldis. On sait que ce temple était la station de Ḥaldis. Or, à la droite du portail de ce sanctuaire, du côté extérieur, il existe, sculptée en bas-relief, une vache qui allaite son veau. Cette vache, adjointe d'une façon si significative au temple du dieu suprême des Ourarṭiens, était, à n'en pas douter, la reine Šaris, l'épouse de Ḥaldis; et le veau était le symbole de la génération de cette même déesse, une génération dont le principe actif était dû à Ḥaldis lui-même, titulaire du temple. — Suivant un illustre savant, sur un côté d'un peigne, découvert dans les antiquités d'Égypte, on voit une vache allaitant son veau; un homme, vêtu d'une courte tunique, s'avance vers la vache; il a à la main

[1] Le patriarche Sem, suivant M. de Khor.; le Temps (sans fin), suivant l'Avesta. [2] M. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, col. 1185–1186.

un vase sphérique... Il est vrai que l'exemple d'une vache allaitant son veau se trouve dans les représentations religieuses; toutefois, la présence de l'homme qui présente une offrande lui donne un caractère tellement distinct, qu'on ne découvre pas sur aucun des autres monuments. Il faut que nous disions que, comme il nous semble, ceci était l'image religieuse d'une déesse introduite d'Asie en Égypte depuis les temps les plus anciens. La déesse Hathor..., suivant la parole de Champollion [1]), est représentée sous la figure d'une vache; son veau l'accompagne... Les Égyptiens identifiaient Hathor avec Vénus. D'un autre côté, dans une image en bas-relief découverte à Khorsabad, nous trouvons la vache, allaitant son veau, sculptée auprès d'un temple [2]). Une pièce d'ivoire, découverte dans l'édifice de Nimroud [3]), nous montre le même animal qui a tourné sa tête d'un autre côté. La même représentation se trouve aussi sur les deux coupes d'argent doré, découvertes à Agylla; ces coupes sont faites sur le style de l'art assyrien. De plus, nous voyons la vache, qui allaite son veau, sculptée sur le tombeau des Harpies, découvert en Lycie [4]). Tout ceci prouve d'une façon claire et convaincante que la vache du temple de Mouṣaṣir, allaitant son veau, était l'image allégorique de Vénus, déesse appelée Šaris par les Ourarṭiens. — La déesse Vénus de l'antique Arménie était destinée à continuer sa condition d'épouse du suprême dieu jusqu'aux dernières années du paganisme dans ce pays, à cela près que nous trouverons alors Ḫaldis remplacé par Aramazd dans la cohabitation avec sa compagne.

Nous ignorons, naturellement, les autres qualités de Šaris, qu'elle pouvait avoir dans la mythologie ourarṭique. Parmi les Souhmériens, Istar était la déesse des amours. Istar s'était éprise d'Izṭoubar, un héros, roi de la ville d'Ourouk [5]), située dans la partie méridionale de la Babylonie. La déesse lui disait: « obéis-moi, Izṭoubar, et sois mon époux », etc. Chez les Assyriens, la déesse Istar a un caractère nettement sidéral; elle est le lucifer, l'étoile du matin; c'est ainsi que l'Istar d'Assyrie, installée

[1] Savant français (1790–1832) qui, le premier, déchiffra les hiéroglyphes de l'antique Égypte. [2] Allusion au temple de Mouṣaṣir. [3] L'ancienne ville de Kalakh, située à 32 kilomètres au sud de Ninive. [4] Adrien de Longpérier, dans le *Bulletin archéol. de l'Athéneum français*, 1855, p. 24.

[5] Érech, suivant le texte hébreu (*Genèse*, X, 10), 'Ορέχ, suivant les Septante, et Orêd, d'après la version arménienne des Septante.

aujourd'hui au Musée Britannique, porte une étoile sur la couronne placée sur sa tête. D'un autre côté, dans l'épopée d'Izṭoubar, Istar se montre comme la déesse de la fécondité (des animaux) [1]. Dans la même épopée, cette déesse est appelée fille du dieu Sin, dieu-Lune. Les Babyloniens sémites la reconnaissaient comme la princesse du ciel et de la terre et comme la reine de tous les dieux. Quant aux Assyriens, leur Istar était double; l'une était déesse des amours, ayant pour résidence la ville d'Arbelles, et l'autre, déesse des guerres et des victoires, résidait à Ninive; dans les sculptures assyriennes Istar est représentée munie d'un arc et d'un carquois, symboles de la déesse de la guerre; mais, à l'origine, ces deux personnalités ne faisaient qu'une.

Il paraît certain que le nom et le culte de la reine Šaris de la religion ourarṭique avaient été, dans la haute antiquité, empruntés à la Babylonie souméro-accadienne. Cela est démontré par la partie fondamentale de la dénomination Ša(-ris); elle est simplement un mot souméro-accadien, et, comme nous avons dit, par ce terme les populations de la Babylonie anté-sémitique avaient dû appeler leur déesse Vénus dans une très haute antiquité.

II. *Le bon Géant.* C'était un dieu des Souméro-Accadiens qui l'appellaient Lamma; ils traçaient son nom par un idéogramme signifiant 'dieu fort, -plein de force'. En se servant de cet idéogramme, les Assyriens dénommaient cette divinité Lamassou. Lamma était un bon géant qui protégeait les hommes contre les mauvais démons des montagnes. Ourzanas, le roi de Mouṣaṣir, que nous connaissons déjà comme sujet ou allié de Roušas I[er] contre Sargon, avait un sceau ou un cachet de pierre, sur lequel est gravée une inscription en langue assyrienne [2]). Il porte aussi deux autruches en gravure, au milieu desquelles se trouve placé Lamma ou le bon Géant qui est ailé et de ses deux mains étrangle les deux autruches. Celles-ci représentaient les mauvais démons des montagnes, et le bon génie tuait ces démons. L'inscription est conçue dans les termes suivants: « [1] *C'est* le sceau d'Ourzana, [2] roi (*ville*) de Mouṣaṣir et [3] (*ville*) d''Outabtis. [4] *C'est* la pierre du bon Colosse, [5] dont, pareille à celle d'un

[1] Eb. Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, Giessen, 1883, p. 178. [2] Le sceau se trouve conservé de nos jours au musée de La Haye. Voy. l'inscr. dans notre recueil, sous le nº 88.

serpent [6] dans les mauvaises montagnes, [7] la bouche est ouverte ». Il paraît que ce sceau servait de talisman au roitelet de Mouṣaṣir, et puisque, selon toute apparence, il était emporté de Ninive dans cette ville, il est probable que ce même dieu ou génie avait trouvé accès dans Mouṣaṣir par l'intermédiaire des Assyriens. — Comme l'action du bon Géant se déployait dans les montagnes, il ne semble pas impossible qu'il ait été le dieu-de Montagnes mentionné dans l'*IOS* [1]).

III. A l'instar des Grecs, les peuples d'Ourarṭou, envisageant le côté vivace et gai de la nature et de la vie, devaient les considérer comme ornées de nymphes. Un monument cunéiforme d'un roi anonyme d'Ourarṭou [2]) nous révèle deux classes de nymphes. A la première appartiennent *les nymphes bocagères, Alzini* (nom. pl.) ; ce terme étant un adjectif relatif, comp. la partie fondamentale Alzi- avec le mot gr. 'ἄλσ-ος ' bois sacré; bocage, bois ', gr. 'αλση-ΐδες (αἱ) ' habitantes des bois ' - épithète des nymphes bocagères. — Un pays, situé à l'extrémité du nord-ouest de Nâiri-Ourarṭou et appelé Alzi suivant les inscriptions cunéiformes assyriennes et Alzini d'après un texte national [3]), était indubitablement consacré aux nymphes bocagères. Ce pays était le canton d'Akilisène des basses époques. — A la seconde classe appartenaient *les nymphes des sources d'eau*, appelées *Namari* (nom. pl.) en langage ourarṭique. Ce terme étant un adjectif exprimant la qualité des personnes auxquelles il se rapporte, comp. la partie fondamentale *Nama-* avec le mot gr. νᾶμα ' source, courant d'eau, ruisseau ' et ναμα-τι-αῖος, α, ον, ' de source, d'eau courante, de ruisseau '.

Suivant la mythologie grecque, les nymphes étaient filles de Jupiter ou même de l'Océan. Vierges, d'aspect avenant, gracieuses, douées d'une vue et d'un mouvement rapides, tantôt elles étaient un modèle de sagesse et tantôt elles faisaient preuve d'une légèreté moqueuse; et si parfois elles se permettaient de séduire les mortels, la bonté de cœur était toujours chez elles la qualité dominante. Elles se plaisaient à jouer dans l'ombre des bois, ou bien à se promener dans les vallons boisés des mon-

[1] Voy. sur cette divinité plus haut, chap. III, 2, « dieu-de montagnes ».

[2] Notre n° 44 A. Cette inscription est entière, bien qu'elle ne porte pas le nom d'un roi. Il y a des inscriptions en état fragmentaire avec l'absence d'un nom de roi; pour celles-ci nous nous servons généralement de la phrase: « d'un roi inconnu ». [3] Notre n° 7, l. 8.

tagnes. Une partie d'elles habitaient près des sources d'eau et près des fleuves et même dans l'intérieur de ces éléments liquides. Vives et joyeuses, toutes les nymphes se faisaient de la danse leur divertissement préféré.

Nous ignorons si les Arméniens des âges inférieurs croyaient à l'existence des nymphes bocagères ou des génies de même genre. Quant à la *nhang*, mentionnée par Éznik (I, 25), qui « en saisissant les nageurs par les pieds les noyait » dans l'eau, elle était manifestement la Namaris, la nymphe des sources d'eau et des fleuves.

CHAPITRE VIII.

HIÉRARCHIE SACERDOTALE

I. Les rois d'Ourarṭou pontifes. — II. Les ministres de la religion. — III. Familles ou tribus sacerdotales. Les Sélui. Le chêne de Dodone et les peupliers blancs d'Armâuir. Le bois sacré de Gornéas. Les Ourbikasiens. La race de Pourounourdas. — IV. Rations allouées aux prêtres. L'autorité du collège des prêtres. — V. Les serfs sacrés.

Il y avait dans la religion ourarṭique une hiérarchie parfaitement organisée.

Où il y a un culte divin, hommage rendu à l'Être suprême, et des cérémonies par lesquelles les hommes honorent la divinité, là il y aura nécessairement le sacerdoce plus ou moins simple ou solennel, sacerdoce privé ou constitué en hiérarchie. Dans les premières époques de l'humanité l'homme tout seul ou bien le chef d'une famille offrait à la divinité des sacrifices sans trop de cérémonies et sans qu'il eût été revêtu d'un caractère sacerdotal, un caractère qui l'eût exclusivement ou spécialement voué au service du culte. Mais la chose devait aller autrement lorsqu'il s'agissait d'offrir des sacrifices dans la réunion et au nom d'un ou de plusieurs clans, d'une ou de plusieurs tribus. Alors il ne s'agissait plus des divinités ou des génies tutélaires d'une maison ou des décédés d'une famille particulière, dans laquelle les formules des prières et les cérémonies, nécessairement employées au moment de sacrifier des victimes ou de présenter les offrandes, passaient par tradition de père en

fils; la chose concernait plusieurs et même très nombreuses collectivités de familles et de clans. L'intérêt devenant ainsi général, les chefs de familles ou de clans devaient en venir à l'élection de l'un d'entre eux-mêmes, qui eût présenté des qualités éminentes chez un intermédiaire entre les divinités et les hommes, chez le prêtre, ministre des dieux et curateur du commun du peuple. Le sacerdoce étant ainsi constitué, il avait dû acquérir une position élevée, de même qu'une grande considération et vénération. Cet état de choses devait pousser les chefs de familles à rendre le sacerdoce héréditaire dans leurs familles mêmes. Nous constatons le fait dans la dernière époque même du paganisme en Arménie. Mais, avec le temps, à mesure que le culte divin élargissait sa sphère selon l'ordre naturel des choses et le nombre des membres du corps sacerdotal augmentait, la discipline, la subordination et un ordre de dignités et de pouvoirs s'imposaient au corps sacerdotal. C'est ce qui donna naissance à l'hiérarchie.

I. Il est vrai que les rois d'Ourarṭou ne s'affublaient d'aucun titre spécial qui indiquât dans leurs personnes une dignité sacerdotale quelconque; mais il est évident que de fait ils exerçaient le pontificat suprême. C'étaient eux qui réglaient les sacrifices et les offrandes de même que les cérémonies qui s'y attachaient; ils nommaient aussi les chefs des mages et les prêtres aux charges et fonctions. Ils avaient le droit de créer des fêtes religieuses. On dirait que toute l'organisation et le mouvement religieux dépendaient de leur volonté. La détermination même de l'étendue et des limites des territoires sacrés des temples leur était réservée; nous lisons dans l'inscription d'un roi inconnu [1]) qu'« il avait séparé le terrain de la Porte Ḥaldina... ». Les droits du suzerain d'Ourarṭou au pontificat suprême étaient fondés, à n'en pas douter, sur le pouvoir royal et sur l'idée reçue que le suzerain était naturellement investi du droit inhérent à la suprême seigneurie patriarcale, s'étendant indistinctement sur les individus comme sur les familles de tous rangs et de toutes classes. Lorsque Šaridour Ier se proclame « pasteur admirable des hommes » [2]), il nous donne à entendre que sa qualité de pasteur s'étend sur le domaine aussi bien civil et politique que moral et religieux. De même, lorsque

[1] Notre n° 74, l. 4. [2] Notre n° 1, ll. 2/3.

nous lisons que le roi Ispouinis s'étant rendu dans le temple de Mouṣaṣir, « au milieu des Portes de Ḫaldis avait élevé le cratère comme un serviteur »[1]), nous penchons à penser qu'Ispouinis y avait rempli une fonction religieuse comme prêtre et même comme pontife. Mais, grâce à la *Lettre de Sargon au dieu Assour*, nous savons déjà que dans le grand temple national de Ḫaldis à Mouṣaṣir il y avait « [402] une statue d'Argisti, roi d'Ourarṭou, qui était coiffé de la tiare *étoilée* des dieux, dont la main droite bénissait *le peuple* ». On ne se tromperait point en disant que cet acte de bénir nous révèle dans le roi d'abord le *Pontifex Maximus*, ensuite le roi-pontife divinisé. D'après la même *Lettre de Sargon* (ll. 396-398), dans le même temple de Mouṣaṣir les rois d'Ourarṭou se servaient de trois forts bassins de bronze et d'une grande cuve de même métal, qu'« ils remplissaient du vin à libation pour faire des sacrifices devant Ḫaldia ». Cet acte indique certes le caractère sacerdotal de ces rois.

II. A en juger des données fournies par les textes cunéiformes nationaux, les suivants étaient des ministres de religion plus ou moins qualifiés dans l'exercice de leurs fonctions:

1. *Chefs des mages* et *mages*. Avant de faire l'énumération de ses victoires et conquêtes aux alentours du lac Lychnite, Roušas Ier dit dans son *Inscription historique*[2]): « Je destituai dans les pays de ces lieux les chefs des villages, les chefs des mages[3]) *et* les gouverneurs des villes ». Il est donc évident que le nord-est de l'antique Arménie avait ses chefs des mages. Si Roušas Ier les avait privés de leurs charges, c'était indubitablement parce qu'ils n'étaient pas favorables à sa domination. Il est à remarquer que le roi mentionne les chefs des mages en même temps que les fonctionnaires civils. Mais comme il devait nécessairement nommer dans les contrées susdites de nouveaux fonctionnaires en remplacement de ceux qu'il avait destitués, il avait dû y établir aussi de nouveaux chefs des mages. Sans doute, l'existence de ces derniers atteste l'existence de simples mages, qui devaient constituer un corps spécial sous l'autorité de leurs chefs. Malheureusement, il ne nous est pas donné de connaître la nature et les caractères des fonctions des premiers comme des seconds, de même que leurs attributions spé-

[1] Notre nº 45, ll. 20–22, 27–28, 34. [2] Notre nº 35, ll. 2–3. [3] « Magû + la–ni ».

ciales. Cependant, tout porte à croire que non seulement la prédication religieuse et l'interprétation des livres religieux étaient les fonctions principales des chefs des mages et des simples mages, mais que ceux-ci y réunissaient quelque juridiction du domaine civil ou politique.

2. *Légistes.* Minuas Ier nous renseigne qu'il avait établi des légistes dans le pays d'Inuas [1]). Ce roi fait aussi mention d'un légiste de la Porte de Ḥaldina [2]) ou d'un grand temple, qui devait être situé sur la rive occidentale de la mer Kapoutan. Après avoir mentionné qu'il avait réduit sous son pouvoir certains districts situés au nord-ouest de la mer des Bznouniḱ, Argistis Ier ajoute: « des gouverneurs *et* un légiste j'établis » [3]). Il est très possible que ces légistes aient été des fonctionnaires relevant d'une classe de personnages religieux; en effet, comme parmi les nations asiatiques le principe des lois aussi bien religieuses que civiles était considéré comme émané des divinités, maîtresses du genre humain, ceux qui veillaient à l'observation desdites lois appartenaient généralement à une classe d'hommes de profession sacerdotale; nous en avons des exemples à notre époque même. Tout porte à croire que les légistes d'Ourarṭou étaient investis du pouvoir judiciaire en matière religieuse et même civile; ils devaient aussi réunir à cette charge celle d'interprétation des lois.

3. *Ministres.* Nous rencontrons ce titre dans l'*Inscription d'un roi inconnu* [4]) ou anonyme, dans laquelle ce roi détermine que leurs restes mortels soient ensevelis dans le temple. Point de doute que le titre de « ministres » ne désignât, dans l'espèce, des personnages qui occupaient un haut rang religieux. Toute l'inscription, bien qu'en état fragmentaire, roule sur des sujets religieux.

4. *Les prêtres de Ḥaldis.* Dans la 2e *Inscription liturgique* de Minuas Ier [5]) il est fait mention des « sanctifiés de Ḥaldis », et cette mention est suivie immédiatement des prescriptions concernant certaines pratiques religieuses. Dans une autre inscription d'un roi inconnu [6]), où on parle de la Porte Ḥaldina, nous

[1] Notre n° 2, ll. 6/6. [2] *Ibid.*, ll. 29/31-31/33. [3] Notre n° 20, l. 17.

[4] Notre n° 51, l. 9. L'inscription porte le mot *duli* (= *douli*) qu'il faut comparer avec le grec anc. δούλ-ευ-μα 'emploi *servile*'; mais le contexte ne peut supporter le sens d''esclaves *sacrés*'. [5] Notre n° 76, l. 1. [6] Notre n° 74, ll. 5, 6.

trouvons mentionnés « les sanctifiés de la Porte Ḫaldina [1]) ». Ceux-ci constituaient sans doute une autre classe de prêtres et étaient exclusivement destinés à s'occuper du culte de Ḫaldis. La raison et les conditions de leur qualité de sanctifiés devaient consister aussi bien dans des cérémonies religieuses que dans l'état spirituel de leurs personnes. Puisque Ḫaldis était le dieu qui donnait la pureté tout en étant sanctificateur, il était naturel que les ministres de ses autels aient été des personnages sanctifiés.

5. *Seigneurs des libations*. La *2e Inscription des offrandes* de Minuas Ier [2]) nous renseigne que, dans le petit canton de Mézkért, situé au nord de la ville de Kharpouth [3]), il y avait des prêtres ou ministres qui, portant le titre susénoncé, étaient voués au service des Ḫaldisiens. Minuas dit dans cette inscription: « [11] j'établis (*hom.*) Titianis [12] dans cette classe des seigneurs des libations, [13] (*dieux*) en l'honneur des Ḫaldisiens, [15] Seigneurs [14] doués d'une grande force ». Le texte nous donne à entendre clairement que la cérémonie à accomplir pour les libations destinées aux Ḫaldisiens était de compétence d'une classe spéciale de prêtres. Le prêtre, qui faisait partie de cette classe, s'appelait « seigneur », titre qui, à en juger de l'ensemble de la 12e ligne, était donné probablement aux prêtres des autres classes aussi.

6. *Prêtres* du sacrifice *de Goh*. Une *Inscription d'un roi inconnu* [4]) fait mention de prêtres ou ministres de ce genre [5]); nous y voyons qu'il leur était alloué des bœufs, des bœufs sauvages et des moutons. Le sacrifice de Goh était, paraît-il, de leur compétence; il était célébré à midi. Mais on n'est pas certain sur la destination précise de ces animaux.

7. *Prêtres de bassin*. Ils sont mentionnés dans l'inscription précédente [6]). Ils recevaient des bœufs, des veaux et « des bœufs sauvages de jeune âge ». L'exacte destination de ces animaux aussi nous reste cachée.

8. *Les Atqaniši* ou *sacrés, consacrés*. Nous les trouvons mentionnés dans deux inscriptions de Šaridouris II [7]), dont la pre-

[1] Ce terme est au nom. sing. dans l'inscription. [2] Notre nº 46 A.
[3] L'inscription fut découverte dans ce canton. [4] Notre nº 52, recto, 4, 10; verso, 1, 8. [5] Ils y sont appélés *kurni*, ce qui corresponderait aussi au mot de l'arm. cl. *kourm-k* 'prêtres *payens*'; comp. gr. κουρ-ῆ-τες 'prêtres de Cybèle'. [6] Recto, 8, 13; verso, 6. [7] Notre nº 48, l. 27 et nº 49, l. 4. — Il faut identifier le radical du mot *Atq-aniši* au gr. 'αοκ-έω 'honorer

mière fut découverte à Van, et la seconde à Arjêsch, ville située sur le rivage septentrional du lac Thôspite. Les Atqaniši devaient certainement constituer une autre classe de prêtres spécialement voués au culte de Ḥaldis; car, Šaridouris II ayant apporté d'une guerre 20 armes pour les offrir à ce dieu, les avait remises à ces ministres sacrés.

9. *Les augures de la Porte.* La *1re Inscription historique* d'Ispouinis et de Minuas Ier [1]) porte les mots suivants: « (*dieu*) Aldis les augures de la Porte ... * ». Bien que la suite de cette phrase n'existe plus, toutefois les deux derniers mots suffisent pour nous faire comprendre qu'il existait une Porte, probablement dédiée à Ḥaldis, dans laquelle des augures avaient leur habitation, et y interprétaient les signes envoyés des dieux, étant chargés du soin de déclarer les présages sacrés. Comme dans la susdite inscription il est fait mention des villes d'Ousinis et d'Ardinis, situées à l'ouest-sud-ouest de la mer Kapoutan, il est très probable que la Porte susmentionnée se trouvât dans l'une d'elles ou près d'elles. Puisque ces augures avaient leur service dans un temple de premier ordre, appelé Porte, il est probable qu'ils cherchaient les signes et les présages dans les entrailles et les autres organes des animaux immolés, signes et présages qui pouvaient être, dans leur pensée, aussi bien bons que mauvais et funestes.

10. Minuas Ier, dans son inscription gravée au nord du château de Van [2]), fait mention d'un « lieu d'augure ». A en juger du site de l'inscription, on est porté à croire que ce lieu d'augure était situé sur le même rocher et que les ministres, qui y exerçaient leur fonction, s'en acquittaient en observant les vols des oiseaux et la façon dont ils chantaient.

11. Roušas Ier, aussi bon patriote que plein de zèle pour la religion nationale, nous dit: « ... [22] toute la ville d'Ardinis [3]) je relevai [23] ...; des choses se rapportant à brebis [4]) aux fils des sanctuaires j'établis... [24] ... dans cette classe Roušasienne en l'honneur de Ḥaldis. [25] J'établis des corps d'hommes musiciens, en l'honneur des dieux Ḥaldisiens [26] puissants, dans les sanctuaires des tribus et des tribus » [5]). Ici tout commentaire serait superflu.

par un culte'. Ces prêtres étaient donc honorés, consacrés, par une cérémonie religieuse. [1] Notre n° 2, ll. 22/23. [2] Notre n° 75, ll. 3/3. [3] Sur la rive occidentale du lac Kapoutan. [4] Sans doute, du lait et de la viande.

[5] Notre n° 35. A, a, *3e Inscr. hist.* de Roušas Ier, publiée par nous dans

12. Nous croyons devoir dire ici que, dans une *Inscription religieuse d'un roi inconnu* [1], il est fait mention des « ministres », pour lesquels il y est ordonné « qu'on ouvre des tombeaux dans le temple ». Il va sans dire que ces ministres étaient des personnages d'un rang plus ou moins élevé. — Dans la même inscription sont mentionnés « ceux qui habitent la Porte (*div.*) de Ḫaldina, dans la partie inférieure... * » [2]); nous sommes ainsi amenés à croire que cette Porte avait aussi une partie supérieure, où habitaient d'autres personnages attachés au service de ce temple. Toutes ces gens ne pouvaient être que des ministres de différents rangs et grades remplissant leurs fonctions dans cette Porte. Comme l'inscription susmentionnée fut découverte à Armâuir, nous pouvons dire que cette Porte de Ḫaldina aussi bien que ses ministres se trouvaient dans cette ville. — Dans une autre *Inscription religieuse d'un roi inconnu* [3]), découverte probablement dans la ville de Van, il est fait mention des « fils des nobles de la Porte (*div.*) Ḫaldina [4]) ». Si nous devons recourir ici à la conjecture, nous penchons à croire que ces fils des nobles étaient vraisemblablement des rejetons des personnages nobles de la classe militaire, remplissant la charge de gardes d'honneur dans la Porte susdite et veillant à la protection du temple. Dans une inscription religieuse d'Argistis Ier [5]), découverte à Armâuir, d'un côté on parle des offrandes et des cérémonies religieuses, et, de l'autre, on fait mention des « fils des vaillants ». Il est fâcheux de voir que les parties de ces deux dernières inscriptions, dans lesquelles nous rencontrons la mention des fils des nobles ou des vaillants, sont plus ou moins mutilées et que, de la sorte, nous sommes réduits à nous en faire une idée incomplète.

III. En dehors des ministres spéciaux et particuliers religieux, il y avait en Ourarṭou des familles et des tribus sacerdotales.

Dans la partie occidentale du lac Lychnite il existait « des races sacrées », maîtresses des districts. Sans nous informer des appellations de ces races, tribus ou clans, Minuas Ier rapporte qu'il avait réduit leurs districts sous son pouvoir [6]).

la revue arm. *Handês Amsôrïây*, juillet 1913, col. 400–401. Voy. ZDMG, vol. 58, p. 835, an 1904; JRAS, 1906 July, pp. 627–629. [1] Notre n° 51, l. 9. [2] *Ibid.*, l. 10. [3] Notre n° 74, l. 2. [4] Dans l'inscr. ce terme est au nom. sing. [5] Notre n° 80, *fragm.* II, 8. [6] Notre n° 3, ll. 19–20.

Dans son *Inscription liturgique*, découverte à Armâuir [1]), Argistis Ier fait mention de trois familles sacerdotales, dont nous devons parler ici plus ou moins en détail [2]).

1. *Sélui.* Argistis Ier y dit: (*fragm.* I) « [5] Aux 20 prêtres (*classe*) Sélui ...* [6] dans chaque vase des moutons *sacrifiés*...* [7] à chaque oblation, les vases des aliments...* »; (*fragm.* II) « [11] ...* tous les aliments des dieux du territoire du grand roi [12] ...* [la classe des Sé]lui dans les villages (*hom.*) de Nounoulis [13] ...* aux grands *et* à 2 les plus élevés de la classe des Sélui ». Ainsi, l'appellation de cette classe sacerdotale étant Sélui (nom. pl.) dans l'idiome ourarṭique, nous avons l'avantage de connaître d'abord la dénomination d'une classe de ministres religieux très importante et, ensuite, de nous faire une idée assez claire de leur ministère ou de leurs attributions. Les Sélui immolaient des victimes, les répartissaient dans des vases sacrés et les plaçaient devant les dieux avec tous les aliments qui leur étaient destinés ou offerts par le peuple ou par Argistis Ier.

Tout porte à croire que la classe des Sélui était une famille nombreuse, qui pouvait bien être une tribu composée de nombreux clans. En effet, l'idéogramme *DU*, correspondant au mot « classe » de la ligne 5 (*fragm.* I) et de la ligne 13 (*fragm.* II) susindiquées, signifie aussi ' clan, peuple '.

Mais le point principal que nous devons relever ici c'est que les prêtres Sélui de l'antique Arménie avaient leurs homonymes dans les augures Selloi (Σελλοί) des Pélasges d'Épire. En effet, nous lisons dans Homère (*Iliade*, XVI, 233-235) qu'Achille dit: « Ô Seigneur Jupiter, dieu des Pélasges, qui habites dans les profondeurs du ciel, toi qui règnes à Dodone [3]) glacée, où

[1] Notre n° 80, *fragments* I, II; cette inscription est tout aussi en partie mutilée. [2] Bien que les inscriptions nationales ne fassent pas mention de la famille seigneuriale des Bagratides des écrivains du moyen âge, toutefois il est vraisemblable que, dès les temps assez reculés, elle était vouée, d'une façon toute spéciale, au service de la déesse Bagbartou de la ville de Mouṣaṣir. Le premier chef de la famille aurait porté le nom de « Bagarat », d'où ses descendants auraient été nommés Bagratides. Nous pouvons analyser le terme Bagarat de la manière suivante: *a*) Bag- ' dieu; déesse ' - *b*) -arat= scrt *ârâdh* ' satisfaire '. Ainsi, Bagarat= ' qui satisfait dieu, -- la déesse ' en remplissant parfaitement ses devoirs de prêtre, ou bien en offrant des sacrifices. [3] Const. Carapanos (*Dodone et ses ruines*, « Revue archéologique », juin, 1877) découvrit Dodone dans la vallée appelée Tscharavitza, à dix-huit kilomètres au sud-ouest de la ville de Yanina, et publia sa décou-

habitent tout autour les Selloi, tes augures, qui s'abstiennent de se laver [1]) et se couchent par terre... ». D'un autre côté, nous voyons que ce poète mentionne (*Odyssée*, XIX, 296-297) « le chêne de Dodone à la haute cime, oracle de Jupiter ». « L'antique Dodone était située dans une vallée riche en sources d'eau, lieu choisi par le Jupiter pélasgique, dieu invisible, qui révélait sa présence par le bruit du chêne; un large cercle à trois pieds entourait son autel; c'était la marque que Jupiter avait tout d'abord réuni autour de lui en une société les foyers des toits et des communautés. — Dodone était le séjour principal des Grecs et le centre sacré de tout le pays avant le départ des Italiotes vers l'Occident; elle était aussi l'endroit où tout d'abord se révèle l'appellation nationale des Grecs des temps postérieurs; car, les élus du peuple qui remplissaient le ministère de Jupiter, se nommaient Selloi ou Helloi, et, de leur nom, le pays à l'entour fut appelé Hellopie ou Hellas (Hellade) » [2]. « En Épire, les clans liés de parenté avaient d'abord un sanctuaire commun, et avaient pris un nom commun ayant un rapport avec lui. Le chêne sacré de Dodone était encore vert sous les Antonins [3]); l'oracle de Jupiter vécut des siècles après l'histoire du peuple grec et, comme le sanctuaire primitif de la nation grecque, fut toujours l'objet de sa vénération » [4]). — La dénomination pélasgique « Selloi », identique à l'appellation ourartique « Sélui », trouve son étymologie dans le mot grec σέλ-ας ' éclat, splendeur ' [5]), de sorte que les premiers aussi bien que les seconds étaient nommés ' pleins d'éclat, - de splendeur'. Les Selloi pélasges formaient une tribu qui habitait tout autour de Dodone et s'étendait jusqu'à la rivière Achélôos d'Épire. Comme Jupiter rendait des oracles par le bruit des feuilles du chêne à lui consacré, les Selloi, ministres de l'arbre sacré, veillaient constamment sur le bruit des branches et des feuilles agitées par le courant d'air, afin de faire part convenablement aux fidèles de l'avis ou de l'ordre, révélé d'une façon sensible,

verte dans le périodique susmentionné. Les grandioses ruines de Dodone étaient auparavant considérées comme celles de la ville de Passaron. Voyez aussi *Sitzungsbericht der Bayer. Akad. der Wiss.*, 1877, p. 163 et suiv. (E. Curtius). [1] Proprement « qui ne se lavent pas les pieds ». [2] Ernst Curtius, *Griechische Geschichte*, 6e édit., t. I, pp. 93, 646. [3] Sept empereurs romains, de 96 à 192 apr. J.-C. [4] Ernest Curtius, *ibid.*, p. 458. [5] Voy., entre autres, Fr. Lenormant, *Les origines de l'histoire*, 2e édit., t. II, 2e part., pp. 37-38.

du dieu invisible. Hercule disait à son fils Hyllos: « Je révélerai d'autres oracles, récents et conformes aux anciens, que j'ai écrits sur des tablettes en pénétrant dans le bois sacré des Selloi montagnards, qui se couchent par terre, oracles qui furent révélés par le chêne parleur de mon père; et exactement le chêne révéla que la fin des travaux qui me furent imposés aura lieu dans ce temps »[1]). Tel était le lieu renommé de l'oracle de Dodone des âges très reculés, lieu et oracle dont les ministres étaient les Selloi. Cependant, touchant sans doute les basses époques, on raconte qu'à Dodone il existait deux colonnes l'une voisine de l'autre; de dessus de l'une pendait un chaudron d'une dimension moyenne et, de l'autre, un fouet. Lorsque le vent soufflait, les extremités du fouet, garnies de cuivre, allaient cogner contre le chaudron qui, de la sorte, résonnait longtemps [2]).

Quittons maintenant l'Épire et revenons en Ourarṭou. Si les Selloi pélasges étaient, à l'origine, de la race des Sélui ourarṭo-arméniens, comme il paraît certain qu'ils l'étaient réellement, il est très probable que ce fussent les Sélui les ministres des peupliers blancs sacrés d'Armâuir, dont parle l'historien de l'Arménie. En effet, Moïse de Khorène (I, 20) dit que « Anoušâuan [3]) ...s'appelait Sôs [4] (=peuplier blanc); car, on l'avait voué, conformément aux rites, aux peupliers blancs (*i sôsisn*) d'Aramanïak [5]) qui existaient en Armâuir. Suivant que le vent soufflait légèrement ou avec violence, d'un côté ou d'un autre, et selon le bruit qui en résultait dans le branchage garni de feuilles, les gens du pays de la race de Hâyk se dévouèrent aux augures, et cela dura très longtemps ». Nous devons remarquer ici soigneusement que, d'un côté et suivant l'historien de l'Arménie, les peupliers blancs d'Armâuir, ces autres révélateurs des conseils et de la volonté des dieux, se trouvaient dans le

[1] Sophocle, *Les Trachiniennes*, v. 1164–1170; (la dénomination Selloi dans le v. 1167). [2] Voy. Étienne de Byzance *s. v.* Δωδώνη et Σελλοί. Pindare, *ap.* Strab., VII, VII, 10, et Eschyle, *Prometh.*, v. 830, où il fait mention « des chênes parleurs » de Dodone. Voy. aussi Strab., I, II, 20; Aristote, *Meteorol.*, I, 14; Hérodote, II, 52; Pausanias, X, 12, 5; Hésiode, *fragment* 80; Plutarque, *Pyrrhus*, I. Au sujet des Selloi voy. aussi O. Abel, *Makedonien*, pp. 64, 88, 235; Gerhard, *Griechische Mythologie*, § 190, 6. Preller, *Griech. Mythol.*, 2e édit., t. II, p. 96; A. Maury, *Hist. des religions de la Grèce*, t. I, p. 196.

[3] Ce nom propre n'est pas historique; il est toutefois possible qu'il fût celui d'un roitelet d'Armâuir d'un âge très ancien. [4] *Item.* [5] *Item.*

territoire de la ville d'Armâuir; d'un autre côté, prenant en considération l'endroit où fut découverte l'inscription susmentionnée d'Argistis Ier[1]), il nous sera permis de tenir pour certain que les Sélui aussi avaient leur demeure dans le territoire de la même ville. Aussi bien, de même que le Selloi pélasges étaient les ministres du chêne du bois sacré de Dodone, de même les Sélui ourarṭo-arméniens remplissaient la fonction d'augures attachés aux peupliers blancs sacrés d'Armâuir. Il est vrai que Moïse de Khorène ne nous rapporte pas de quelle façon les ministres de ces arbres sacrés remplissaient leur rôle, et au nom de quelle divinité ils s'acquittaient de leur fonction d'augures. Mais il est évident que l'oracle, rendu par le souffle tantôt léger et tantôt violent du vent, prenait différentes formes, se traduisant en bon ou en mauvais augure, et les ministres en faisaient part candidement aux fidèles de vive voix ou par écrit, à moins que, en fins matois, il n'eussent jugé plus prudent et plus commode de recourir exclusivement à la communication verbale. Quant à savoir quel dieu parlait par ces peupliers blancs, s'il nous est permis d'en juger par ce qui arrivait à Dodone, nous devons dire que c'était sans doute le suprême dieu Ḥaldis[2]). — L'origine de consulter un oracle au milieu des peupliers blancs en Arménie peut bien être attribuée à la croyance presque générale, d'après laquelle les dieux immortels avaient leur demeure au milieu des bois, des bosquets et des arbres, lieux pleins de mystère imposant une crainte respectueuse. Au rapport de Tacite (*Annales*, XII, 45, 47) et à en juger de ses indi-

[1] Notre n° 80. [2] Suivant la Bible (*IIe de Samuel*, V, 23–24 et *Ier des Chroniques = IIIe des Rois* d'après les Septante, XIV, 14–15) le roi David avant de marcher contre les Philistins, cherchait à obtenir l'oracle de Dieu dans les mûriers, et le son produit dans les cimes de ces arbres lui révélait le passage de Dieu qui, pour le guider à la guerre, devait marcher devant lui. — Suivant la VIIe tablette des chants consacrés à l'Hercule des Soumériens, Êa-bani, le médicin et le compagnon d'Izṭoubar, consultait l'oracle aux arbres (G. Smith, *Chaldean account of Genesis*, chapitres XI–XVI, aux commencements de la VIIe tablette). — Le mazdéen invoquait « tous les arbres donnés de Mazda » (Anquetil-Duperron, *Zend-Avesta*, t. I, 2e partie, p. 87. E. Burnouf, *Commentaire sur le Yaçna*, ch. I, pp. 380–381). — D'après Virgile (*Énéide*, III, 73), à Délos l'agitation du laurier, devin du destin, faisait œuvre d'augure. — L'Apollon de Delphes rendait oracles par le laurier (Homère, *Chant à Apollon*, v. 391–396). — Les Étrusques, suivant la nature des augures d'arbres, distinguaient ceux-ci en arbres favorables et en arbres funestes (Macrob., *Saturn.*, II, 16). (Fr. Lenormant).

cations, il existait à l'ouest-sud-ouest du lac Lychnite un bois sacré à proximité de la forteresse de Gornéas; en 51 apr. J.-C., le roi d'Arménie Mithridate et son neveu Rhadamiste « y entrèrent pour sceller en présence des dieux la paix » dont le neveu devait profiter. Il est certes indubitable que, de même qu'à Gornéas, de même un peu partout en Arménie devaient exister de pareils bois sacrés dès la plus haute antiquité.

2. *La race d'Ourbikas* ou *des Ourbikasiens*; une autre famille sacerdotale qui, suivant l'inscription liturgique susdite d'Argistis Ier [1]), recevait de ce roi les attributions suivantes en ces termes: *fragm. I*, « 8 que dans les villages la race des Ourbikasiens... * 9 sacrifie les moutons, en portions 10 répartisse les victimes dans les vases des sacrifices... * ». Il est donc manifeste que cette famille sacerdotale avait pour charge l'immolation des moutons; mais elle ne devait pas être la seule; nous ignorons d'ailleurs à l'usage de qui étaient destinées les portions des victimes immolées par les Ourbikasiens. Le second fragment de l'inscription porte: « 9... * Dans les villages la race d'Ourbikas 10... * tous les aliments des dieux du territoire du grand roi ». Ainsi, la famille des Ourbikasiens était investie d'une seconde attribution; elle s'occupait des aliments destinés aux divinités; c'était une charge notable assurément, dont l'utilité ne pouvait nullement être méprisée par cette famille. Il semble que celle-ci descendait d'un ministre religieux nommé Ourbikas, d'un rang plus ou moins élevé; sa postérité aurait été appelée de son nom. Le séjour de cette famille aussi devait être à Armâuir ou dans les environs de cette ville.

3. *La race de Pourounourdas*; celle-ci est mentionnée dans un seul passage de l'inscription susmentionnée d'Argistis Ier [2]). Par rapport à sa charge sacerdotale ce monument porte comme suit: *fragm. I*, « 11 Dans les villages la race de Pourounourdas ...* 12 les poitrines des bœufs en 3... * 13 qu'elle donne au vénérable d'entre eux tous... * ». Les ministres Pourounardiens étaient peut-être sacrificateurs qui, en répartissant en trois portions la poitrine des bœufs, faisaient des distributions légales. Nul doute que cette famille n'ait occupé une place importante dans le corps sacerdotal d'Ourarṭou. Son ancêtre, qui avait certes été le premier à être investi du sacerdoce, portait, à n'en pas

[1] Notre nº 80. [2] Notre nº 80, *fragm. I*, 11.

douter, le nom de Pourounourdas. Héritière des fonctions sacerdotales de son fondateur à l'instar des Sélui et des Ourbikasiens, la famille des Pourounardiens aussi devait être domiciliée à Armâuir ou dans les villages circonvoisins.

IV. En parcourant indistinctement tous les monuments cunéiformes ourartiques il est aisé de se faire une parfaite idée des profonds sentiments de religion, dont les rois de l'antique Arménie étaient animés. Il était donc naturel que le collège sacerdotal tout entier eût joui des faveurs et de la protection toutes particulières des souverains. Ispouinis et Minuas Ier avaient alloué 1,012 rations aux seigneurs ou prêtres du temple de Ḥaldina, situé dans le district d'Inou ou Inuasis, au sud-est de la Gordyène [1]). Il semble que Minuas Ier avait décrété que les citoyens eussent à fournir 1,100 rations aux ministres de la religion de la ville d'Ardinis, située à l'ouest-sud-ouest de la mer Kapoutan [2]). Dans une de ses inscriptions, Šaridouris II fait mention des « aliments de (*div.*) Ḥaldina » [3]), qui étaient peut-être destinés aux ministres du temple Ḥaldina, à Armâuir [4]). Les ministres de la religion jouissaient donc des faveurs royales si précieuses; d'un autre côté, il est clair que les aliments et les richesses de toute sorte offerts aux divinités par le peuple, de même que les services des hiérodules, devaient aboutir à l'avantage exclusif des classes et des familles sacerdotales. Celles-ci jouissaient indubitablement d'un grand ascendant et d'une autorité incontestable sur le peuple. D'un côté le ministère sacerdotal basé sur l'institution divine et surtout sur l'autorité des dieux dont ils étaient les représentants ici-bas, et, de l'autre, le respect et la vénération dont les rois entouraient la religion, de même que les richesses des temples, ne pouvaient que rehausser l'éclat du corps sacerdotal dans toutes les classes des populations du royaume. Comme des familles sacerdotales ou des races sacrées étaient aussi maîtresses de certains districts, certainement elles y avaient constitué des minuscules royaumes hiératiques.

V. Dans certaines nations payennes les temples avaient des hiérodules [5]) en grand et parfois en très grand nombre. Hommes

[1] Notre nº 2, ll. 8/8, 14/14; nº 45, l. 12. [2] Notre nº 2*, l. 29. [3] Notre nº 31, l. 3. [4] Cette dernière inscription fut découverte à Molla-Bayazid, à proximité d'Armâuir. [5] Toute personne consacrée au service d'un dieu

ou femmes, ils étaient les serfs et la propriété des temples; ils s'occupaient des bas services des sanctuaires et passaient leur vie dans les dépendances des lieux saints. Les temples de l'Asie-Mineure surtout étaient excessivement peuplés de servants et de servantes de cette espèce. A un pareil service étaient sans doute vouées les personnes que certains rois d'Ourarṭou avaient, dans leurs guerres, fait prisonnières et les avaient offertes en guise de présent à Ḥaldis et aux Aldis (= Ḥaldis). En effet, dans sa *4e Inscription historique*, Minuas Ier dit: « [8] ... dans le pays des Alzisiens 2,113 perturbateurs [9] [dans la *même* année] tous vivants je pris, tous prisonniers je conduisis; [10] je les emmenai tous à Ḥaldis avec les armées *des soldats* » [1]). Cette inscription ayant été découverte dans la ville de Van, nous pouvons bien penser que ces prisonniers de guerre, civils et militaires, avaient été assignés comme hiérodules au temple de Ḥaldis de la capitale d'Ourarṭou. La *Grande-Inscription* d'Argistis Ier nous informe que ce roi ayant fait 1(?)4,813 prisonniers dans le pays des Ourmisiens, les avait emmenés tous à Ḥaldis et aux Aldis (= Ḥaldis) [2]. Ce roi avait aussi emmené à Ḥaldis la sixième partie des guerriers qu'il avait faits prisonniers dans les combats livrés par lui dans les pays des Ṭuarasiens, de Gourqou et de Manas; il en avait fait de même des guerriers qu'il avait pris aux ennemis, qui demeuraient près du fleuve des Tâinalatisiens [3]). Dans la même inscription Argistis Ier dit aussi: « VII, [74] ayant marché sur le pays de Tari['ounis], [75] [je soumis] les combattants *et* les tribus de 11 châteaux; [76] je les apportai comme présent à Ḥaldis. [77] Argistis, fils-de Minuas dit: [78] à Ḥaldis [la sixième partie] des combattants et des munitions emparés et [des tribus j'emmenai] » [4]). Si la sixième partie seulement de ces révolutionnaires, guerriers ou militaires, faits prisonniers par les deux rois, père et fils, était consacrée au service des temples du dieu suprême et de ses divins rejetons, nous pouvons imaginer la grande multitude des hiérodules des temples de ces dieux. — L'institution de pareils servants devait avoir duré jusqu'à

et qui n'était pas prêtre ou prêtresse, était appelée en grec 'ιερόδουλος (*hierodoulos*) 'serf-sacré'. Ce mot correspondait sans aucun doute à l'arm. cl. *hieratouk* 'femme impudique'; à cela près que, dans les premiers siècles de l'Arménie chrétienne, le mot arménisé avait changé de signification. [1] Notre no 7, ll. 8–10. [2] Notre no 19, V, 5–13. [3] *Ibid.*, VII, 12–17. [4] *Ibid.*, VII, 74–78.

l'extinction du paganisme en Arménie. A en juger des récits d'Agathange, ceux qui avaient défendu les temples contre saint Grégoire l'Illuminateur et contre le roi Tiridate III et ses soldats, étaient sans doute, en grande partie, les serfs ou servants sacrés.

CHAPITRE IX.

TEMPLES

I. Les temples en général. — II. Édifices. — III. Sanctuaires ou Maisons; Maison d'autel. — IV. Les Bourganas. — V. Les Palais. — VI. Les Portes. — VII. Statues des dieux. — VIII. La ville des tombeaux de la ville de Matiatou.

I. A l'encontre de l'esprit de la religion zoroastrienne, la religion ourarṭique avait des temples. Ceux-ci étaient de cinq sortes ou de cinq ordres; en partant du plus modeste, nous les trouvons mentionnés comme Édifice, Sanctuaire ou Maison et Maison d'autel, Bourgana, Palais et Porte. De l'ensemble des inscriptions de constructions religieuses il est aisé de se rendre compte que ces temples, ainsi répartis en cinq rangs ou ordres, étaient l'un plus grand et plus étendu que l'autre, et que même quelques-uns d'entre eux étaient composés de plusieurs constructions. On y avait érigé les idoles ou statues des dieux; ainsi, les temples étaient les demeures ou les stations des dieux. De telles constructions religieuses se trouvaient presque partout en Nâiri-Ourarṭou, au nombre plus ou moins grand. Naturellement, les temples d'une grande dimension étaient bâtis dans la capitale et dans les grandes villes ou bien tout près d'elles. Une même divinité ou une même classe de dieux avait des temples de différents rangs.

II. L'Édifice était, selon toute apparence, un petit établissement religieux; on y remplissait les fonctions religieuses, précédées ou suivies de sacrifices. Dans une de leurs inscriptions professionnelles [1]) Ispouinis et Minuas Ier, en parlant d'eux-mêmes, disent: « [1] A Ḥaldis le Seigneur... [2] l'Édifice de Ḥaldis de nouveau élevèrent... [3] ... Ils établirent des célébrations de mystères [4] à accomplir aux frais du grand roi: *un* agneau à

[1] Notre n° 43, ll. 1-5.

Ḥaldis, donneur de la pureté; *un* bœuf à Ḥaldis [5] sanctificateur; *un* bœuf sauvage à Huaroubanis; *un* mouton à la Porte de Ḥaldina; *un* mouton aux Seigneurs de Ḥaldina ». Cette construction appelée Édifice était incontestablement une espèce de temple, bâti sur le mont Aschrouth, à l'est de Van [1]).

III. En idiome ourarṭique le sanctuaire était appelé *asis*, identique au mot sanscrit *asu* ' lieu des esprits bienheureux '; comp. aussi gaul. *esus*, a. norse *às*, *aesir*, teut. *anses* ' dieu, esprit, génie', lat. *aedis* ' édifice sacré '. La raison d'être d'un temple s'explique par le sens de tous ces mots. Le Sanctuaire était donc considéré comme un lieu où les dieux et les esprits célestes en général avaient leur demeure au milieu des mortels; ainsi l'œuvre de la main des hommes unissait le ciel à la terre, les dieux aux hommes et *vice versa*. L'Ourarṭien devait courir au sanctuaire pour satisfaire à ses devoirs envers les dieux et en obtenir ce dont il avait besoin. La pureté de l'esprit et de l'âme du fidèle serviteur de Ḥaldis s'accomplissait dans le sanctuaire. N'était-ce pas le dieu suprême, qui habitait dans le lieu sacré, qui donnait la pureté à son serviteur et le sanctifiait? — Parmi les textes cunéiformes il y en a où l'idéogramme *Maison*, comme phonétique ou aphone, est préfixé aux mots « sanctuaire » et « autel », ce qui donne bien à entendre que le sanctuaire était réellement la maison ou l'habitation des dieux. Minuas Ier souhaitait que chaque mois la reine Šaris restât un jour avec Ḥaldis dans le sanctuaire, qui était bâti probablement dans la capitale d'Ourarṭou [2]). Il souhaitait aussi que le dieu suprême eût établi des dieux dans les sanctuaires des préposés des districts des villes de Ḥaldina [3]). Ispouinis et Minuas Ier font mention des « sanctuaires de bois appartenants à Aldis » [4]). Mais l'idée de pareilles constructions n'autoriserait pas à penser qu'il n'existait pas en Ourarṭou des sanctuaires bâtis en pierre. Parmi les temples il est à signaler celui que Roušas II (env. 685-675 av. J.-C.) rebâtit, à ce qu'il paraît, à l'ouest de Naḫjâuan, bourgade située au sud-est du mont Ararat. L'inscription cunéiforme, qui nous fait connaître ce fait, parle au nom de ce roi de la manière suivante: « [1] En l'honneur-de Ḥaldis le Seigneur cette Maison +

[1] Voy. plus bas (p. 697) l'art. V de ce chap. sur un édifice élevé de nouveau par Minuas Ier. [2] Notre nº 44, ll. 6–8. [3] Notre nº 77, ll. 8–10. [4] Notre nº 42, ll. 29–90.

d'autel [1]) Roušas, [2] fils-d'Argistis, rebâtit. Avec l'aide-des Ḫaldisiens [3] doués-d'une grande-force, Roušas, fils-d'Argistis, [4] dit: avec de petites pierres polies le terrain [5] d'elle *j*'entourai; *je la* bâtis à Ḫaldis; [6] l'enceinte *de mur* moi *je* rebâtis; [7] *je lui* décernai le nom de 'Petite + ville de Roušas'... » [2]). La même forme de construction de temples avec une enceinte *de mur* avait continué d'exister jusqu'à la fin du paganisme; elle nous sera décrite par quelques auteurs nationaux du ve siècle de l'ère chrétienne. Il semble que là où il existait différents sanctuaires, on avait établi des rangs entre eux. Ainsi, dans une *Inscription d'offrandes d'un roi inconnu*, il est deux fois fait mention de la Maison « première » de la ville de Soupas [3]); on en peut donc conclure qu'il y avait dans cette ville une deuxième Maison et peut-être d'autres aussi de divers rangs.

Rien de surprenant à dire qu'il y avait des sanctuaires possédant des territoires si immenses qu'on y avait formé des districts. En effet, nous lisons dans la 2e *Inscription historique* de Minuas Ier [4]) que ce roi avait annexé à son royaume le pays du fils-de Dia'us [5]) « avec les districts des sanctuaires »; il avait aussi réuni à ses États « les districts des sanctuaires » qui existaient dans les pays du fils-de Baltoul et du fils-de Ḫaldirioul [6]).

Selon toute apparence, des Sanctuaires et des Maisons étaient bâtis dans toutes les régions d'Ourarṭou, et même une vigne, plantée par Šaridouris II, avait son propre sanctuaire [7]). Comme il y avait de tels édifices sacrés élevés en l'honneur du dieu suprême [8]), il y en avait aussi qui étaient consacrés aux divinités de rangs inférieurs. La ville d'Armâuir avait sa Maison dédiée à Ḫaldis [9]). Les fils de celui-ci, les Ḫaldis, possédaient un sanctuaire près du village d'Agrpi, à l'est de Van [10]). Deux Mai-

[1] Idéogrammes: É + BARA. [2] *1re Inscr. de constructions religieuses* de Roušas II, découverte dans le voisinage de Makou, bourgade située à l'ouest de Naḫǰâuan; publiée par A.-H. Sayce dans le JRAS, *January* 15, 1912, et par nous dans la revue arm. *Handês Amsôrïây*, Vienne, juillet 1913; elle y porte notre nº d'ordre 68. AA. [3] Notre nº 52, verso, ll. 13 et 14.

[4] Notre nº 5, ll. 7-9. [5] Le canton de Tarônite. [6] Notre nº 5, ll. 25-27. Ces pays étaient situés au nord du lac Thôspite. [7] Notre nº 32, ll. 3-6.

[8] Notre nº 42, ll. 29/90. [9] Notre nº 67, ll. 1-4. Nous précisons cette ville comme quelques autres aussi et certains villages qui suivent, inspiré des endroits des découvertes des inscriptions respectives. Où une certitude quelconque nous manque, nous mentionnons les localités avec réserve.

[10] Notre nº 42, ll. 12/52.

sons étaient consacrées aux Ḥaldisiens, l'une probablement dans la capitale [1]) et l'autre sur la rive droite de l'Araxe, vis-à-vis la ville d'Armâuir [2]). Les Seigneurs porte-bouclier, c'est-à-dire les Ḥaldis et les Ḥaldisiens, avaient un Sanctuaire près de la ville de Vastan, au sud-est du lac Thôspite [3]); ce temple s'appelle de nos jours *Toprak-Kilissé* [4]). Une Maison-Sanctuaire, qui était dédiée aux Ḥaldisiens et à Quéra, était située probablement sur le mont Varag intérieur, à l'est de Van [5]). Ces Sanctuaires ou Maisons avaient été bâtis ou rebâtis par les rois Ispouinis, Minuas Ier, Argistis Ier, Šaridouris II, Roušas III et par un roi inconnu; toutefois, le plus grand nombre de ces constructions religieuses devaient leur existence au plus grand des rois d'Ourarṭou, Minuas Ier. Il va sans dire que les districts des roitelets de Nâiri-Ourarṭou ne pouvaient manquer d'avoir leurs Sanctuaires ou Maisons [6]); en effet, nous voyons que l'inscription découverte à Irmerd, village situé dans la plaine de Mousch, mentionne des « Sanctuaires » [7]), et que les pays susmentionnés du fils-de Dia'us, du fils-de Baltoul et du fils-de Ḥaldirioul contenaient certains districts, qui étaient des propriétés des Sanctuaires situés dans les mêmes districts. — En fait de Maison des dieux nous voyons une particularité dans la *1re Inscription religieuse* de Roušas II. Le roi y dit: « [1] (dieu) En l'honneur de Ḥaldis le Seigneur cette Maison+d'autel, Roušas, [2] (hom.) fils-d'Argistis, derechef érigea... [4]...avec de petites pierres polies le terrain [5] d'elle *j*'entourai;... [6] l'enceinte moi derechef *j*'erigai; [7] *je lui* décernai l'appellation de 'Petite-ville de Roušas'... » [8]). Deux choses à noter dans cette inscription: Maison-d'autel et son enceinte de petites pierres polies.

IV. La Bourgana était une sorte de Maison sacrée ou Sanctuaire; son nom signifie en idiomes indo-européens 'lieu-élevé, lieu-fort *ou* fortifié'. Il paraît certain que pareille construction étant élevée sur une montagne, sur une colline ou un rocher,

[1] Notre nº 44, ll. 1–5. [2] Notre nº 66. [3] Notre nº 73. [4] Ces mots en turc signifient 'Église de terre'. [5] Notre nº 54, *fragm. I*, 1–4; *fragm. II*, 1. [6] Nous devons dire autant pour les temples de tous les rangs.

[7] Notre nº 9, recto, l. 3. [8] L'inscription fut publiée par M. Sayce dans le JRAS, January 15, 1912, sous le nº XCII. Nous lui avons donné notre numéro d'ordre 68 AA. dans la Revue arm. *Handês amsôriây*, Vienne, 1913 Juillet, col. 405–407. — La pierre de l'inscription fut découverte à Makou, une ville au sud-est du mont Ararat.

était aussi entourée d'une enceinte. En effet, dans sa *1re Inscription de constructions religieuses,* le roi Ispouinis dit que dans une Bourgana, rebâtie par lui, il existait une Maison et une habitation: « Ispouinis, fils de Šaridour, éleva de nouveau la Bourgana. Aux Ḥaldisiens très-forts Ispouinis... cette Maison à nouveau éleva; la demeure délabrée...*, *et* le terrain de pieux entoura » [1]). A l'occasion de la découverte de ce texte, Schulz écrivait ce qui suit: « Sur les rochers au nord de la ville *de Van* je n'ai trouvé aucune trace d'un monument antique. Un roc bien escarpé, isolé et de forme pyramidale, tout près du village arménien de Kalatchik, qui porte aujourd'hui sur son sommet une petite église, est regardé dans le pays comme un endroit consacré, dans la plus haute antiquité, au culte des divinités. Il y avait là, dit la tradition, un temple et une idole fort célèbres que le christianisme a fait disparaître jusqu'à la moindre trace. Tout près de ce rocher on m'a indiqué un endroit où l'on a trouvé, il y a quelques années [2]), sous la terre, une grande pierre que l'on a transportée dans l'église nouvellement construite du village, où l'on s'en sert de pierre d'autel » [3]). Cette description de lieu et de bâtiment nous donne clairement à entendre avec grande certitude que le temple qui existait jadis au sommet du rocher de Kalatchik était bien réellement la Bourgana rebâtie par Ispouinis. Il va donc sans dire que le texte cunéiforme, relatif à cette reconstruction, étant probablement précipité du haut du rocher, était enseveli à son pied. La demeure mentionnée dans l'inscription précitée d'Ispouinis, qu'il avait certes rebâtie, était incontestablement destinée à être habitée par les ministres de la Bourgana. Ainsi, cette Bourgana du roi Ispouinis comprenait le sommet du rocher, la Maison ou le Sanctuaire et la demeure, consacrés aux dieux Ḥaldisiens. Dans l'*Inscription d'Ordonnancement de sacrifices,* Ispouinis et Minuas Ier disent: « ayant construit la Bourgana, *l'*élevèrent » [4]). Il semble que cette Bourgana était située au-dessus de l'endroit de cette inscription, c'est-à-dire sur la pointe occidentale du mont Zémzém, à l'est de Van. Au temps où Minuas Ier était associé au trône de son père, il avait subjugué la Gordyéne et les districts situés au sud-ouest de la mer

[1] Notre nº 53–53*. [2] Vers l'an 1825. [3] *Journal asiatique*, troisième Série, t. IX, pp. 320-321. [4] Notre nº 42, ll. 29/89–90.

Kapoutan; à cette occasion, il avait élevé dans deux localités de ces régions une double inscription parallèle en idiome ourarṭique. Il est dit dans ces inscriptions: « En l'honneur des Ḥaldisiens, des lits à cette Bourgana... * »[1]); ce qui nous fait comprendre que cette construction religieuse était dédiée aux dieux Ḥaldisiens; et puisque dans l'inscription cette Bourgana est comme indiquée entre les villes d'Ardinis et d' 'Ousinis, il est probable qu'elle fût située dans le voisinage d'elles.

V. Il est des textes cunéiformes, dans lesquels il est fait mention des Palais[2]) construits en l'honneur de Ḥaldis, des Ḥaldis et des Ḥaldisiens. Tout porte à croire qu'ils étaient des lieux sacrés. Ce n'est pas dans les inscriptions ourarṭiques qu'il nous est donné à découvrir la nature de ces Palais, mais bien chez Moïse de Khorène qui, dans son récit des vierges Rhipsiméennes, écrit d'elles: « Elles allèrent au sommet du mont Pałat[3]); on disait qu'il y avait là une très grande multitude de démons: qu'il y avait aussi dans cet endroit la maison d'Aramazd et d'Astłik, maison profondément vénérée par les populations de cette localité et des voisinages. On y célébrait souvent des fonctions et des solennités religieuses; c'est là le motif de l'origine de l'appellation de Pałat »[4]). Ainsi, aux basses époques du paganisme en Arménie, la demeure du dieu suprême et de la déesse des amours s'appelait Pałat ou Palais, où on célébrait des fonctions religieuses. Comme les Palais de l'époque ourarṭique étaient dédiés à certaines divinités, des fonctions religieuses devaient y être célébrées suivant le rite en usage en l'honneur des divinités de cette époque. Dans la 5e *Inscription de constructions religieuses* de Minuas Ier[5]) il est fait mention d'un Palais dans les termes suivants: « [1] En l'honneur des Ḥaldis, doués d'une grande force, [2] Minuas, fils-d'Ispouinis, [3] de nouveau éleva ce Palais [4] *qui était* délabré, [5] *comme aussi* en l'honneur des Ḥaldisiens victorieux, [6] dieux de Minuas, fils d'Ispouinis... ».

[1] Notre nº 2, ll. 20/21. [2] Dans ces textes nationaux le Palais est indiqué par l'idéogramme *Ê+ GAL* 'Maison + Grande'. Dans certains textes on a ajouté à cet idéogr. les syllabes ...-*si* ou ...-*sia*; celles-ci étant des parties du mot *asis* 'sanctuaire', figurent comme compléments phonétiques dans *Ê+ GAL-si* 'des sanctuaires, *gén. pl.*' et dans *Ê+ GAL-sia* 'les sanctuaires, *acc. pl.*'. Nous avons traduit ces idéogr. dans ce sens, en les séparant des Palais. [3] C'est un mot arménien qui signifie 'Palais'. [4] *Œuvres complètes de M. de Khor.*(en arm.), édit. de Venise, 1865, p. 301. [5] Notre nº 62, ll. 1-6.

Il est à remarquer ici que le Palais est mentionné dans cette inscription sans qu'on y parle d'aucune autre construction; il était sans aucun doute un temple où des cérémonies religieuses ne pouvaient ne pas avoir lieu. Ce Palais devait être situé dans la petite ville de Hassan-Kala' de nos jours, à l'est d'Erzeroum. — De même, dans sa *4e Inscription de constructions religieuses*[1]) Minuas Ier dit: « [1] En l'honneur des Ḥaldisiens... *et* de Ḥaldis [le Seigneur] [2] Minuas... [3] cet Édifice à nouveau éleva, à nouveau éleva ce Palais, [4] *qui étaient* délabrés, aux dieux de Minuas, fils-d'Ispouinis... ». On le voit, sur une même étendue de terrain Minuas Ier avait rebâti un Palais et un Édifice, deux constructions également dédiées au suprême dieu et aux Ḥaldisiens, ce qui dénote une notable différence par rapport à l'état de situation rapporté dans l'inscription précédente. Il est difficile de déterminer la nature de l'Édifice mentionné dans cette dernière inscription; il pouvait être à côté du Palais, un petit temple en même temps qu'une habitation pour les ministres de la religion. Ce Palais était bâti dans la ville de Manazcerte[2]), au nord du lac Thôspite. — Nous lisons aussi dans la *3e Inscription de constructions religieuses* de Minuas Ier [3]): « [1] [En l'honneur de Ḥaldis] le Seigneur [2] cette Maison *qui était* délabrée [3] Minuas, fils-d'Ispouinis [4] de nouveau éleva; le Palais [5] *qui était* délabré de nouveau il éleva, [6] *et les* destina [comme lieu] du fils-de Minuas ». Ici le Palais est mentionné en même temps que la Maison ou le Sanctuaire; aussi, le Palais était contigu à la Maison. Minuas regarde ces deux édifices religieux comme ne faisant qu'un; il avait destiné l'ensemble à être un lieu de son fils. Le futur roi et pontife suprême devait, sans doute, recevoir dans ce lieu l'instruction et l'éducation qui convenaient à un chef de religion. On peut donc dire que de l'ensemble de ces édifices une partie était destinée au culte divin et l'autre à l'habitation des personnages marquants ou titulaires; le premier d'entre ceux-ci fut le fils de Minuas Ier. Ce Palais et la Maison devaient être dans les environs de la ville de Šolacerte, près d'Êcmiazïn. — Ce roi conquérant et profondément religieux dit aussi dans sa *1re Inscription de ses constructions religieuses*[4]): « [2] à Ḥaldis le Seigneur Minuas [3]... cet Édifice de nouveau éleva;

[1] Notre n° 61, ll. 1–4. [2] Ce mot signifie '*ville* construite par Manaz', c'est-à-dire par Minuas (Ier). [3] Notre n° 60, ll. 1–6. [4] Notre n° 58, ll. 2/7–5/10.

[4] ayant de nouveau élevé la Porte de ce lieu de Ḥaldis, [5] de nouveau éleva ce Palais *qui était* délabré ». Sous le rapport de clarté, le texte ne laisse rien à désirer; sur le même terrain étaient bâtis différents temples, c'est-à-dire une Porte, un Palais et un temple nommé Édifice; l'ensemble de ces trois sanctuaires réunis sur un même terrain nous donne par anticipation l'idée de ce qu'on appela dans la suite « temple Vahêvahĭan ». Comme l'Édifice et la Porte étaient dédiés au suprême dieu, le Palais ne pouvait être consacré qu'à la même divinité. Ces établissements religieux étaient bâtis probablement dans un village ou un bourg, situé sur le mont nommé Varag intérieur, à l'est de Van [1]). — On lit dans la *2e Inscription de constructions religieuses* de Šaridouris II [2]): « [1] En l'honneur de Ḥaldis le Seigneur cette [Maison Šaridouris], [2] fils-d'Argistis, [de nouveau éleva; le Palais,] [3] *qui était* délabré, de nouveau éleva... * [4] [ses] appartements *et* chambres... * [5] Šaridouris, fils-d'Argistis, [construisit] ». Comme cette inscription est en partie effacée, si les restitutions sont exactes, elle nous donne la connaissance d'un Palais fourni d'appartements et de chambres, dont on ne fait aucune mention dans les textes précédents. Nul doute qu'appartements et chambres n'aient abrité un collège sacerdotal et peut-être le suprême dieu lui-même; ce qui n'en excluait certes pas le culte de Ḥaldis, à qui le Palais était consacré. Cet établissement religieux était probablement bâti dans la ville d'Armâuir.

VI. Le plus considérable parmi les temples était celui qu'on nommait Porte. On serait tenté de penser que l'Édifice, la Maison et le Palais portaient ces noms accommodés aux habitations du campagnard, du citadin et du prince; mais l'hôtel du grand roi, qui très probablement s'appelait Porte [3]), devait donner son nom à la plus notable des demeures des dieux, à laquelle seule on immolait des victimes. Comme l'habitation du roi des rois d'Ourarṭou était certes la plus grande construction, la plus grande habitation de certaines divinités aussi devait porter le nom de l'hôtel royal. Les monuments cunéiformes nationaux parlent des

[1] L'inscr. susmentionnée n° 58 existe de nos jours dans l'église saint Georges du village de Koḥbaniš, sur ledit mont. [2] Notre n° 68, ll. 1-5.

[3] Comp. le mot ourarṭique *douraniṣi* '*corps d'armée* de la porte = -royale'. Le mot. arm. cl. *dranik* a cette même signification. Nous pouvons en conclure que, à l'époque ourarṭique, la cour royale s'appelait *Doura* 'Porte'.

Portes dédiées à Ḥaldis, à Têisbas, à Ardinis, aux Ḥaldis, aux Ḥaldisiens et à 'Uas.

A l'est de Ṭouspas et à l'endroit où ils firent graver le texte d'ordonnancement de sacrifices [1]), Ispouinis et Minuas avaient fait bâtir une Porte « à Ḥaldis le Seigneur ». C'est après l'avoir élevée qu'ils régularisèrent les sacrifices suivant les formules contenues dans le texte précité [2]). — Suivant la *1re Inscription historique* de ces mêmes rois [3]), dans le pays d'Inou (Inuasis), situé dans la partie sud-est de la Gordyène, il y avait « la Porte d'Aldis le Seigneur ». Disons ici que chaque territoire des Portes consacrées au suprême dieu était appelé Ḥaldina ou Aldina 'pays-de Ḥaldis *ou* d'Aldis'. Minuas Ier dit dans cette dernière inscription qu' « il éleva la Porte d'Aldina » [4]). Il paraît que, sur le territoire de cette Aldina, il y avait différentes Portes dédiées au dieu suprême; car, on y parle d'une « première Porte » [5]), comme ailleurs il est fait mention de diverses Portes consacrées à Ḥaldis. L'*Inscription d'offrandes* d'Ispouinis et de Minuas Ier, composée en langue assyrienne et gravée sur la colonne bleue de la ville de Sidek (Sidakan), existante encore dans le territoire de l'antique Inou (Inuasis), nous informe dans sa première partie qu'Ispouinis avait offert divers présents « [à la Porte] de Ḥaldis » de ce dernier pays [6]). Nous apprenons dans la seconde partie de cette même inscription qu'Ispouinis s'étant rendu dans la ville de Mouṣaṣir, avait visité « le temple de Ḥaldis » [7]). Bien que l'inscription soit en partie effacée, toutefois on y lit aisément les mots de « Portes » et de « Porte » qui se succèdent à de courts interstices. Aussi, l'inscription porte: « [14]...Lorsqu'en présence de Ḥaldis [15] [dans la ville] de Mouṣaṣir vint Ispouini,... [17] dans le temple de Ḥaldis, ici...*... [19] [devant] les Portes de Ḥaldis, dans le pays...* [20]...* ceux en Mouṣaṣir, du milieu des Portes [21] [de] Ḥaldis élevant le cratère comme un serviteur, [22]...* il reconnut tous... [27]...* la cérémonie [8]) de cratère du milieu de la Porte [28] de Ḥaldis... [33]... Lorsque...* [34]...* [au]

[1] Près du village d'Agrpi moderne. [2] Notre n° 42, ll. 1/32–2/34.
[3] Notre n° 2, ll. 6/6–13/13. [4] *Ibid.*, ll. 12/12. [5] *Ibid.*, ll. 10/10.
[6] Notre n° 45, ll. 6–13. [7] *Ibid.*, ll. 14–17. [8] *Birunâ*; ce mot n'est pas sémito-assyrien, mais il porte les caractères d'un terme ourarṭo-grec, comme il en existe un certain nombre dans cette inscription. Il faut le mettre en parallèle avec le mot grec περαίνω (*peraíno*) 'accomplir, effectuer', d'où *birunas* 'cérémonie'.

milieu des Portes de Ḫaldis...* », *et caetera.* Ce temple était la station de Ḫaldis dont parle Sargon dans certaines de ses inscriptions; sa gravure, découverte dans le palais de Khorsabad, nous le montre comme un édifice particulier et isolé. Nous devons donc penser que le mot « Porte » dans cette inscription signifie peut-être en général le temple et l'autel ou les autels qu'il renfermait. Nous devrions dire autant par rapport à quelques autres inscriptions, sauf toujours le point principal que toute Porte était le plus considérable parmi les temples. Mais avec le mot « Portes » de cette dernière inscription il faut, ce nous semble, entendre de grands enfoncements, pareils à des portes, formés dans différents endroits ou angles du temple, où devaient être élevés l'autel et la statue d'un dieu et parfois de plusieurs autres divinités. — Minuas Ier, dans sa *1re Inscription de constructions religieuses* [1]), est assez explicite lorsqu'il dit: « [2] à Ḫaldis le Seigneur Minuas, [3] fils-d'Ispouinis, éleva de nouveau cet Édifice; [4] ayant de nouveau élevé la Porte de Ḫaldis de ce lieu, [5] de nouveau éleva ce Palais *qui était* délabré ». On le voit, ici, sur le même terrain, il existait trois sortes de constructions, dont la dernière, pareille aux deux premières, devait probablement être dédiée au suprême dieu. Il est vraisemblable que ces édifices religieux aient été construits sur le mont Varag intérieur. — La *2e Inscription* de même genre et du même roi [2]), découverte dans le même endroit que la précédente, nous informe qu'il avait reconstruit une Porte, qui était délabrée, au suprême dieu Ḫaldis.

On a vu plus haut que Minuas Ier avait élevé une Porte d'Aldina dans le pays d'Inuasis. Ce roi et son père avaient déterminé dans l'*IOS* qu'on immolât « à la Porte de Ḫaldina 1 bœuf *et* 2 moutons » [3]). Le site inconnu de cette Porte ne présente pas tant d'intérêt que le fait qu'on immolait des victimes à la Porte dite de Ḫaldina. Car, il est évident que les ourarṭo-arméniens reconnaissaient une personnalité divine à la Porte construite sur un terrein sacré à Ḫaldis, une personnalité qui ne pouvait être sans une attribution divine, comme sans une action efficace. Il va sans dire que le tout était fait en considération du caractère religieux notable d'un pareil édifice et devait avoir

[1] Notre n° 58, ll. 2-5. Comme nous avons dit précédemment, cette inscription se trouve dans l'église saint Georges du village de Koḫbaniš.
[2] Notre n° 59, ll. 1-5. [3] Notre n° 42, ll. 16/59-60.

pour but le bien des populations; car, autrement l'institution des victimes resterait inexplicable. — Ces deux rois avaient aussi alloué un mouton pour victime à une autre Porte de Ḥaldina [1]), qui devait exister sur le mont Aschrouth. — Dans sa *1re Inscription d'offrandes religieuses*, Minuas Ier déclare qu'il avait consacré « des boucliers à toutes les Portes de Ḥaldina » [2]), et il appelle « saint-lieu Ḥaldina » le terrain consacré au dieu suprême [3]). Ce lieu, sur lequel étaient bâties plusieurs Portes, devait être situé dans le village moderne de Sikké, ou dans ses environs, au nord-est de Van. — Comme nous avons vu précédemment, dans une *Inscription d'offrandes* d'un roi inconnu il est fait mention de « ceux qui habitent dans la partie inférieure de la Porte de Ḥaldina » [4]). Il faut donc penser qu'au moins cette Porte avait une habitation à deux étages et même plus. En tout état de cause, il est certain que cette Porte de Ḥaldina, qui était située dans la ville d'Armâuir, avait ses habitants qui étaient incontestablement les ministres attachés à cet établissement religieux.

Dans l'*IOS*, Ispouinis et Minuas Ier avaient assigné « 1 bœuf *et* 2 moutons à la Porte de Têisbas dans la ville d'Éridia » (*var.* Irdiya) [5]. Il semble que cette Porte, consacrée à la seconde personne de la triade ourarṭique, se trouvait dans la ville d'Érouandašat, à l'ouest d'Armâuir.

Les rois susmentionnés avaient alloué, par la même inscription, « à la Porte d'Ardinis dans la ville d''Ousinis, 1 bœuf *et* 2 moutons » pour lui être immolés [6]). Cette ville étant celle d'Ouschni de nos jours, à l'ouest-sud-ouest de la mer Kapoutan, il est étrange que la Porte dédiée à la troisième personne de la triade existât dans cette ville, à proximité de laquelle était située la ville d'Ardinis, dont il n'est fait aucune mention d'avoir eu sa Porte, consacrée au dieu-Soleil.

Dans leur *1re Inscription historique*, Ispouinis et Minuas font mention d'une « Porte de Ḥaldis » [7]), qui devait être élevée dans le voisinage de la ville d'Ardinis susmentionnée. Dans cette Porte il y avait des « viveurs » [8]) qui étaient, sans aucun doute,

[1] Notre n° 43, l. 5. [2] Notre n° 46, l. 2. [3] *Ibid.*, l. 3. [4] Notre n° 51, l. 10. [5] Notre n° 42, ll. 16/59. [6] *Ibid.*, ll. 16/59-60. [7] Notre n° 2, ll. 34/36.

[8] *Ibid.* Le mot « viveurs » ou « ceux-qui-vivent » est exprimé par le mot ourarṭ. *za-išêi* qu'il faut mettre en parallèle uniquement avec le mot gr. ζά-ω 'vivre'.

le corps religieux destiné à y remplir les fonctions divines.— Dans son *Inscription historique* Minuas II dit[1]): « [6] ayant de nouveau élevé la Porte du district-des Ḥaldis, [7] le Palais *qui était* délabré... * ». Aussi, il est clair que, comme le terrain de la Porte consacrée au suprême dieu était appelé pays-de Ḥaldis, le terrain de la Porte dédiée à ses fils divins était aussi nommé district-des Ḥaldis. Ce district, qui contenait une Porte et un Palais, était dans l'enceinte de la ville de Ṣolacerte, à proximité d'Êémiaẓîn.

Dans sa *1re Inscription de constructions religieuses*[2]), Šaridouris II dit de soi-même: « [5-6] il éleva la Porte délabrée du district-des Ḥaldis, [7] *la* consacra à Ḥaldis, Seigneur des multitudes, [8] *et* aux Ḥaldisiens victorieux ». Comme l'on voit, ici nous sommes en présence d'un autre district des Ḥaldis qui était à Armâuir; et bien que le texte ne nous dise pas que la Porte rebâtie ait aussi été consacrée aux Ḥaldis, toutefois nous y constatons l'association des divinités d'ordre secondaire au dieu suprême dans la possession d'une Porte. Ce sont les Ḥaldisiens (qui étaient très probablement les âmes des ancêtres des ourarṭo-arméniens) que les textes cunéiformes ne nous montrent pas jusqu'ici comme possesseurs d'une Porte *particulièrement* consacrée à eux; ils en ont une en compagnie de Ḥaldis.

L'*IOS* prescrit « 2 moutons au dieu d''Uâina dans la Porte de la ville de Nisiadourus »[3]). Le dieu d''Uâina devait être 'Uas en personne, auquel ce district était consacré dans la province des Siunik (Siunie). Quant à la Porte, elle devait certes être dédiée à 'Uas lui-même.

VII. Tandis que, par leur essence et leur nature divines, les dieux habitaient les cieux et Ḥaldis était reconnu comme « dieu en haut », les temples, qui leur étaient consacrés, devaient nécessairement copier les habitations célestes. Ḥaldis et Šaris étaient priés d'habiter dans un sanctuaire un jour par mois. Les fidèles serviteurs de Ḥaldis et les dévots des troupes célestes sentaient un besoin impérieux d'avoir matériellement près d'eux les dieux, en qui ils espéraient et desquels s'attendaient la protection la plus efficace durant leur vie. Il était donc tout naturel que, à l'exemple des autres nations, ils se soient invinciblement portés à satisfaire ce besoin en se créant les images

[1] Notre n° 41, ll. 6–7. [2] Notre n° 67, ll. 5–8. [3] Notre n° 42, ll. 20/66–67.

et les statues des divinités, représentations sensibles des êtres invisibles qu'ils désiraient avoir constamment sous leurs yeux. Ayant toujours recours à ces représentations sacrées, les populations, plus rudes que mal instruites, devaient finir par croire que ces images et statues participaient aux personnalités et à la nature des dieux. Bien qu'aucun de ces objets religieux ne nous soit parvenu des âges reculés, toutefois, dès les dernières années du XII[e] siècle avant l'ère chrétienne, nous en trouvons des mentions dans certaines inscriptions assyriennes. Au sujet des habitants de la forteresse d'Ourarṭinas, située au sud-ouest de Nâiri, Tiglath-Piléser I[er] dit qu' « ils prirent avec eux leurs dieux *et* s'enfuirent dans les endroits boisés de leurs hautes montagnes »[1]). Le même roi rapporte d'avoir subjugué dans la Gordyène les populations des districts de Šarâus et d'Ammâus et y ajoute: « je me suis emparé de leurs villes; j'emportai leurs dieux »[2]). Ensuite, il raconte d'avoir réduit à son pouvoir divers districts du pays de Kirḫi, situé au sud-sud-ouest de Nâiri, et en parlant de leurs populations il dit: « j'emportai ... 25 de leurs divinités... A cette époque, j'ai fait don des 25 divinités de ces pays, (butin fait par mes mains), sous forme d'offrandes, au temple de Bîlit[3]), la vénérée épouse *et* l'aimée d'Assour, mon Seigneur, à Anou, à Ramman, à Istar (de la ville) d'Assour, aux dieux de ma ville d'Assour et aux déesses de mon pays »[4]). Il rapporte aussi d'avoir pris et détruit la forteresse de Ḫounousa des Qoumani, au nord-ouest de la Sophène, et il dit: « j'ai enlevé leurs divinités »[5]). Le Moutariṣassour, un des généraux de premier ordre de Šamsiramman IV, s'étant emparé d'un grand nombre de villes de Ḫirsina, un des roitelets de Nâiri, et du roi Ispouinis, « emporta... leurs dieux »[6]). Dans l'*Inscription d'offrandes* d'Ispouinis et de Minuas I[er 7]) il est dit: « [14]...Lorsqu'en présence de Ḫaldis [15] [dans la ville] de Mouṣaṣir vint Ispouini, fils de Šaridour,... [17] dans le temple de Ḫaldis... [22] ...Lorsqu'en présence de Ḫaldis [23] [dans la ville] de Mouṣaṣir vinrent... *[24]...* Ispouini... [25] [et] Minua », etc. Dans ce passage les mots « en présence de Ḫaldis » démontrent clairement que le temple de Mouṣaṣir abritait l'idole ou la statue du suprême dieu. De

[1] *Prisme* dudit roi, II, 40-41. [2] *Ibid.*, III, 84-85. [3] C'est-à-dire « dame », lat. *domina*; le terme Bîlit est le féminin du mot Bîl=Bel. [4] *Prisme* de Tigl.-Pil. I[er], IV, 23, 32-39. [5] *Ibid.*, VI, 9. [6] *Stèle* de Šamsiram. IV, col. II, ll. 28-29. [7] Notre n° 45, ll. 14-25.

son côté, Sargon, en rapportant la prise de cette résidence royale d'Ourzanas, ajoute: « J'entrai triomphalement dans la ville de Mouṣaṣir. Je pris comme butin son épouse, ses fils,... en même temps que ses dieux Ḫaldia *et* Bagbartum avec leurs richesses. Ourša, le roi d'Ourarṭou, connut la nouvelle de la destruction de la ville de Mouṣaṣir et apprit que son dieu Ḫaldia avait été pris en guise de butin »[1]). Sargon dit aussi: « je menai en captivité le dieu Ḫaldia *et* la déesse Bagbartou...* »[2]). La *Lettre de Sargon au dieu Assour* (l. 402) nous apprend que les dieux d'Ourarṭou étaient coiffés « de la tiare *étoilée* » à eux propre. De tout ce qui précède il résulte que les populations d'Ourarṭou et, en général, de tous les pays de Nâiri avaient les statues ou les idoles de leurs dieux placées dans leurs temples, où elles les adoraient à l'instar d'autres nations païennes.

VIII. A toute époque et chez tous les peuples, surtout en Orient, le tombeau d'un mort et, per conséquent, les cimetières étaient et sont encore reconnus comme des lieux sacrés. Les peuples les entouraient d'un respect profond, dans lequel aux sentiments délicats d'humanité se mêlaient des considérations purement religieuses. Suivant une inscription d'Assournaṣirabal[3]), la ville de Matiati[4]), qui était située au sud-ouest de la province d'Arzanène, avait « sa ville de tombeaux », dont ce roi s'était rendu maître en 880 av. J.-C. Il est très probable que cette ville funéraire recevait les corps des morts non seulement de la ville de Matiati, mais encore ceux des décédés des villes et des districts plus ou moins voisins de son territoire.

[1] *La Grande-Inscr. du palais de Khorsabad*, ll. 74-77. [2] *Stèle* de Sargon I, (II), 40-41. [3] *Annales* d'Assourn., II, 86, 89. [4] *Var.* Ṁatiatou.



CHAPITRE X.

LA BÂTISSE ET LES PARTIES DES TEMPLES

I. Porte de Ḥaldis de la ville de Mouṣaṣir. — II. Les bassins sacrés. — III. Les lieux élevés. — IV. Édifices sacrificatoires et lieu pour les victimes. — V. Habitations des ministres de la religion contiguës aux temples. — VI. Tombeaux dans les temples. — VII. Terrains des lieux sacrés entourés de limites. — VIII. Le trésor de la Porte de Ḥaldis à Mouṣaṣir.

I. Bien que dans différentes régions de l'Arménie moderne il existe des ruines des temples de l'époque ourarṭique, il est toutefois presque impossible d'en former une idée exacte sur les parties extérieures et intérieures et le mobilier de ces établissements religieux. Malgré cela, les textes cunéiformes ourarṭiques et surtout un bas-relief, dû à une heureuse pensée de Sargon, nous donnent des informations et des idées assez satisfaisantes concernant cet ordre de choses si importantes. De retour en Assyrie de l'expédition qu'il avait faite en 714 contre Roušas Ier et ses alliés nationaux, Sargon fit sculpter en bas-relief, dans son palais de Khorsabad, la façade de la Porte (ou du grand temple national) de Ḥaldis qui était située dans la ville de Mouṣaṣir [1]) et avait reçu les visites des rois d'Ourarṭou et de Sargon, roi d'Assyrie. Selon toute apparence, le temple devait avoir une largeur d'environ 30 mètres; il était bâti sur un soubassement; deux divisions marquent le frontispice. Sur la première division et au centre se trouve naturellement l'entrée, assez haute et large. A droite et à gauche de la porte d'entrée il existe, unis aux murs, six pilastres sans bases comme sans chapiteaux; trois pilastres du côté droit et trois autres du côté gauche du portail s'élancent vers le haut. A droite de l'entrée, du côté extérieur, on voit sculptée sur le mur une vache ayant la queue élevée et inclinée vers son dos. Un veau, qui a donné à sa queue une semblable forme, se trouve placé sous la vache et, ayant tourné ses pieds de derrière contre les pieds d'avant de la vache, est en train de teter. Nous avons dit que la vache

[1] Voy. cette sculpture dans Botta, *Monument de Ninive*, t. II, table 141. Sayce, *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1882, October, p. 654. Nikolsky, *Matériel pour l'archéologie du Caucase* (en russe), 1896, p. 32.

symbolisait la reine Šaris. Immédiatement devant la vache et sur le pilastre contigu au portail, de même que sur le pilastre de l'autre côté et voisin de la porte d'entrée, se trouvent deux personnes portant sur la tête un couvre-chef pointu et affublées d'une longue tunique; leurs mains droites sont élevées et étendues vers le portail du temple. Au-dessus des têtes de ces deux personnes et sur les deux pilastres susdits on voit deux lances, une sur chaque pilastre. Il paraît donc que ces deux personnes étaient des esprits divins, ministres du temple, destinés à la garde et sûreté de cet édifice religieux. Dans sa *Lettre au dieu Assour* (l. 399) Sargon dit qu'il avait enlevé à ce temple « les quatre divines statues en bronze des grands gardiens, les veilleurs de ces portes, dont les quatre socles et les sièges étaient de bronze coulé ». Mais ces grands gardiens devaient se trouver dans l'intérieur du temple. Chacun des pilastres des extrémités des deux côtés porte trois zones, séparées l'une de l'autre à égales distances, au milieu desquelles il y a de petits boucliers ronds. Sur les enfoncements des murs, immédiatement contigus aux deux éxtrémités et résultant de la présence des pilastres, on voit de même deux boucliers ronds, mais d'une grande dimension. D'un autre côté, sur les enfoncements qui existent près des pilastres contigus à la porte d'entrée du sanctuaire il y a des boucliers triangulaires, dont l'extrémité de l'angle du milieu porte une tête de lion. On voit aussi un pareil bouclier dans la partie supérieure du second enfoncement du mur du côté droit du portail du temple. Des soldats de Sargon, sculptés dans la partie supérieure de la seconde portion du temple, font main basse sur les objets appartenants à ce sanctuaire; l'un d'eux porte à la main un bouclier triangulaire à tête de lion; un autre a dans ses mains deux boucliers triangulaires, mais qui ne portent pas des têtes de lion; deux autres soldats portent, d'une main, des boucliers de cette dernière espèce, et, de l'autre, des boucliers ronds. A l'extrémité droite du temple, un autre soldat assyrien fait des efforts, à l'aide d'une longue corde, pour abattre une chose qu'il est difficile de préciser. Nous pouvons nous expliquer aisément la raison pour laquelle on avait appliqué les boucliers susmentionnés au frontispice du temple; tous les dieux nâiro-ourarṭiques étaient guerriers, et Ḫaldis était, parmi eux, la suprême divinité; c'était donc à lui que ses serviteurs devaient offrir des boucliers d'une façon toute spé-

ciale. Minuas Ier rapporte qu'il avait offert « des boucliers à toutes les Portes de Ḫaldina »[1]), qui était située probablement dans le village de Sikké ou dans ses environs, au nord-est de Van. Les Ḫaldis aussi recevaient de pareilles offrandes; dans l'*IOS*, Ispouinis et Minuas Ier font mention qu'ils avaient offert « des boucliers... à tous les Ḫaldis »[2]). Ajoutons aussi que Minuas Ier ayant élevé sa *2e Inscription votive*[3]) dans la ville de Ṭouspas « en l'honneur de Ḫaldis le Seigneur », il l'avait ornée « de boucliers de pin victorieux »[4]).

La seconde division du frontispice du temple ou de la Porte de Ḫaldis de Mouṣaṣir était son fronton, construction ou ornement triangulaire qui surmontait toute la première partie et dont le centre supérieur offre plutôt la forme semi-circulaire. Toute cette partie est couverte de pierres ou briques en forme de losanges; elle ne présente aucune ouverture. Au centre du demi-cercle est planté un cyprès pyramidal qui, selon toute probabilité, était fiché au sommet de toutes les Portes dédiées au suprême dieu. Il est possible qu'on voulait indiquer, par un gracieux symbolisme, l'essence et l'existence éternelles de Ḫaldis. Nous lisons dans l'*IOS* qu'« Ispouinis... *et* Minuas... ayant ouvré un arbre de cyprès, *l'*avaient élevé à Ḫaldis »[5]). Ce cyprès devait être pareil à celui de la Porte de Mouṣaṣir; il était sans doute planté au sommet du fronton d'une autre Porte consacrée à Ḫaldis. Il est de toute évidence que dans la religion ourarṭique on considérait le cyprès comme un arbre sacré.

S'il est vrai que l'esprit d'une nation se manifeste principalement dans l'essence et dans le symbolisme de sa religion, de même qu'il se révèle dans les attributions du dieu qu'elle adore, nous devons dire que les lances et les boucliers appliqués au frontispice de la Porte de Ḫaldis de Mouṣaṣir sont les parfaites images de l'esprit de ceux qui étaient les serviteurs de ce dieu suprême. Cet esprit était celui d'un peuple guerrier par excellence.

II. Au bas du soubassement de cette Porte on voit deux grands bassins, à distance assez notable l'un de l'autre. Au-dessous de leur orifice, ces vases démesurément larges présentent une forme semi-circulaire et ventrue; mais leur partie inférieure se rétrécit d'emblée et offre un fond semi-circulaire. Chacun de ces

[1] Notre n° 46, l. 2. [2] Notre n° 42, ll. 24/76-77. [3] Notre n° 82.
[4] *Ibid.*, ll. 7-10. [5] Notre n° 42, ll. 27-28/85-87.

bassins repose sur un cercle supporté par un dipode [1]), le cercle étant supporté par deux jambes de taureau, dont les extrémités sont naturellement deux pieds de cet animal. Le fond des bassins repose sur des plaques légèrement concaves, dont les deux extrémités touchent les parties inférieures des jambes du taureau. Il est indubitable qu'on versait dans ces bassins de l'eau lustrale, afin que les visiteurs du temple pussent, avant d'y entrer, accomplir des ablutions prescrites sans doute par le rituel. Tout porte à croire que, lorsque les rois Ispouinis et Minuas Ier disent dans l'*IOS* que, « ayant construit des bassins de bois, ils les élevèrent à Ḥaldis » [2]), ces vases sacrés étaient de mêmes formes que celles que nous rencontrâmes devant le temple de Mouṣaṣir.

Cependant, en dehors de ces bassins, d'autres aussi sont mentionnés et accompagnés de telles indications, par lesquelles nous sommes amené à deviner que ces derniers étaient colloqués dans l'intérieur des édifices sacrés. En effet, dans la susdite inscription les mêmes rois font mention d' « un lieu élevé des bassins de bois des sanctuaires » [3]), et ils prescrivent d'y immoler des victimes a Ḥaldis. Or, on ne voit aucun lieu élevé autour des bassins en avant de la Porte de Mouṣaṣir, et l'endroit d'immolation des victimes devait être situé dans une des parties intérieures des temples, comme nous verrons bientôt. Il est probable que certains bassins existant dans les temples étaient destinés aux lavements des chairs des animaux immolés.

III. Nous avons vu que, en même temps que de ces bassins intérieurs, on fait, dans les inscriptions, mention de « lieu élevé » [4]). Dans la 2e *Inscription liturgique* de Minuas Ier [5]) il est fait aussi mention de « lieu élevé », à cela près que, sans qu'on y parle de bassins, le lieu élevé y est mis en rapport avec le premier office. Nous lisons aussi dans une *Inscription d'offrandes (1re)* d'un roi inconnu [6]) cet important passage : « qu'on fasse tout aliment avec de l'huile dans le [lieu] élevé ». Ainsi, nous pouvons dire avec une grande certitude que le lieu élevé, au nombre d'un ou de plusieurs, se trouvait dans l'intérieur des temples. Cepen-

[1] Et non pas trépied. [2] Notre no 42, ll. 27/85-86. [3] *Ibid.*, ll. 30/92.
[4] Voy. aussi la 5e inscr. liturgique de Minuas Ier (notre no 79, l. 3), où la moitié de la phrase « dans les lieux éle[vés des bassins] » est effacée.
[5] Notre no 76, l. 6. [6] Notre no 51, l. 1.

dant, il est difficile de nous former une idée complète et précise de pareilles constructions.

IV. Par rapport au lieu de l'immolation des victimes, les textes cunéiformes nous indiquent tantôt un endroit particulier dans les temples et tantôt une maison spécialement bâtie dans ce but. Nous avons vu plus haut qu'Ispouinis et Minuas Ier ordonnaient d'immoler des victimes à Ḥaldis dans le lieu élevé des bassins. Mais le roi inconnu ci-dessus mentionné commande « qu'on décerne aux Ḥaldisiens le lieu des sacrifices du côté droit » [1]). Ce passage nous autorise à penser qu'il y avait des temples qui étaient aussi pourvus d'un lieu de sacrifices du côté gauche. Minuas Ier, dans la 4e et la 5e de ses *Inscriptions liturgiques* [2]) fait mention d'un « lieu de sacrifices du sanctuaire ». D'un autre côté, le même roi inconnu ordonne « qu'on ouvre *un* tombeau dans la maison de sacrifices pour celui qui a bâti ... * » [3]), en indiquant ainsi clairement qu'à côté du temple il existait une construction particulière où on immolait les victimes. Il est donc évident que le lieu sacrificatoire n'était ni uniforme, ni occupant un endroit nécessairement déterminé.

V. Diverses inscriptions parlent, plus ou moins clairement, de ceux qui habitaient des temples de différents ordres. Il est toutefois évident que ces personnages ne pouvaient demeurer dans l'intérieur même des édifices sacrés; nous devons donc admettre nécessairement qu'il y avait une ou plus d'une construction communiquant avec ces édifices sacrés ou tout près d'eux, pourvue d'un ou de plusieurs étages, où habitaient les ministres de la religion avec leur suite. Minuas Ier avait fait don « des lits,... [des vases] de bronze, des casseroles à la première Porte » du pays d'Inuasis [4]); il avait aussi alloué ou offert « des lits, des rations *et* des agneaux aux porte-bouclier ... * de la Porte d'Aldis le Seigneur », située dans le même pays [5]). Pareille action et de telles choses constituent des indices manifestes des édifices tout à fait distincts des temples, édifices bâtis dans l'enceinte sacrée et dans lesquels devaient habiter le corps sacerdotal, les familles des prêtres et le reste, et où pouvaient descendre les pèlerins et les visiteurs, tous objets des faveurs royales du pieux et grand prince ourarṭien. Minuas Ier fait aussi mention des lits qu'il avait

[1] Notre n° 51, l. 11. [2] Notre n° 78, l. 6, et n° 79, l. 3. [3] Notre n° 51, l. 8. [4] Notre n° 2, ll. 9–10. [5] *Ibid.*, ll. 12-15.

donnés à une Bourgana près de la ville d'Ardinis, à l'ouest de la mer Kapoutan [1]). A l'ouest-sud-ouest de cette mer, le même roi avait fait construire un édifice « pour ceux qui vivaient dans la Porte des Ḥaldis » [2]). Bien que, en raison de l'état mutilé du texte qui nous rapporte ce fait, nous ne soyons pas en état de connaître la nature de cet édifice, nous en avons toutefois l'idée presque certaine qu'il ne pouvait être qu'une costruction destinée au personnel de la Porte susmentionnée. Comme en parlant des Palais nous avons dit plus haut, pour que Minuas Ier ait pu décréter comme « lieu-du fils-de Minuas » le Palais qu'il avait rebâti dans le voisinage de la ville de Ṣ̌olacerte, une partie du Palais devait être affectée à l'habitation pure et simple, où le prince royal eût pu avoir ses appartements. Ceci trouve sa confirmation dans la *1re Inscription de constructions civiles* d'Argistis Ier [3]) où il est écrit: « [1] A la gloire des Ḥaldisiens victorieux [2] Argistis, fils-de Minuas, [3] dit: le Palais *qui était* délabré [4] de nouveau j'élevai; je décrétai [5] l'appellation de ' lieu-du fils-d'Argistis ' [6] pour ses appartements *et ses* chambres, [7] et j'entourai de pieux leur terrain. [8] Je construisis les étages avec des briques de terre ». Nous savons que, suivant une *Inscription d'un roi inconnu (1re)* [4], une Porte Ḥaldina bâtie à Armâuir avait une « partie inférieure » qui contenait des « habitants ». Il y est aussi fait mention d'un « appartement » et d'une « chambre » [5]), qui ne pouvaient qu'abriter les ministres attachés au service d'un temple; car, toute l'inscription parle de sujets religieux. Dans sa *2e Inscription de constructions religieuses* [6]), Šaridouris II dit: « [1] En l'honneur de Ḥaldis le Seigneur cette [Maison Šaridouris [2]...de nouveau éleva; le Palais] [3] *qui était* délabré de nouveau éleva... * [4] [ses] appartements *et ses* chambres... * [5] Šaridouris, fils-d'Argistis, [construisit] ». Il est clair que les appartements et les chambres de ce Palais, qui existait à Armâuir, devaient être construits en vue de recevoir le personnel attaché aux services religieux. — De tout ce qui précède il résulte que les habitations de diverses sortes, destinées à abriter les ministres du culte, étaient considérées comme faisant

[1] *Ibid.*, ll. 17/18-20/21. [2] *Ibid.*, ll. 34/36; littéralement « pour les viveurs », etc. [3] Notre n° 25, ll. 1-8. Cette inscription fut découverte à l'est et à proximité de la ville d'Armâuir. [4] Notre n° 51, l. 10. [5] *Ibid.*, ll. 6, 9. [6] Notre n° 68, ll. 1-5.

parties intégrantes des temples, et que leurs noms ne faisaient parfois qu'un avec celui des temples de divers rangs.

VI. Nous avons vu plus haut que, dans son *Inscription d'offrandes (1re)* [1], un roi inconnu donnait des ordres en ces termes: « [8]...* qu'on ouvre, pour celui qui a bâti, un tombeau dans la Maison de sacrifices...* [9]...* qu'on ouvre, dans cette Maison, des tombeaux pour les ministres ». Bien que, en raison d'état mutilé de l'inscription, nous ne connaissions pas quel genre d'édifice avait fait construire le bienfaiteur anonyme, nous voyons cependant que, de son vivant, il avait été jugé digne d'avoir, après sa mort, une résidence perpétuelle dans un établissement religieux. Les ministres de la religion aussi, sans doute ceux qui étaient investis d'une dignité assez élevée, jouissaient du privilège d'avoir leur dernière demeure dans l'intérieur de l'édifice sacré.

VII. Nous apprenons par les inscriptions de divers rois d'Ourarṭou qu'ils avaient soin d'entourer d'une enceinte de pierre ou très souvent de pieux les terrains, sur lesquels les édifices sacrés étaient bâtis ou plutôt qu'ils rebâtissaient; tels étaient les Édifices, les Maisons, les Bourgaṇas, les Palais, les Portes et les habitations des ministres, conjointement avec les bassins de l'eau lustrale et le cyprès pydamidal [2]). De cette façon, les terrains des établissements sacrés de tous ordres revêtaient un caractère sacré et inviolable. Ces terrains se constituaient parties intégrantes de ces établissements; il était donc naturel que les terrains des constructions dédiées aux divinités eussent participé aux droits et privilèges de ces constructions sacrées.

VIII. En exceptant les petits sanctuaires, les grands temples, ou ceux qui jouissaient d'une certaine réputation, devaient certainement avoir dans leurs dépendances un lieu particulier que nous appelons trésor, où l'on enfermait les objets précieux, les *ex-voto* offerts aux divinités par les fidèles de tous rangs et de toutes conditions, surtout par les rois et les roitelets, guerriers heureux. Pour nous en renseigner, nous n'avons que la *Lettre de Sargon au dieu Assour* qui nous décrit les objets, les uns plus précieux que les autres, que ce roi d'Assyrie enleva à la Porte ou au grand temple national de Ḥaldis, à Mousaṣir, objets dont une grande partie devait nécessairement être enfermée

[1] Notre n° 51, ll. 8-9. [2] Voy. particulièrement notre n° 12, l. 2; n° 25, l. 7; n° 42, ll. 28/88; n° 53; n° 68, AA.

dans un lieu particulier dans l'enceinte du grand temple. Sargon nous dit d'y avoir trouvé [1]) « [368] Ḫaldia son dieu et Bagbartou sa déesse [2]) avec les multiples biens de son temple; [369] 4 talents 3 mines d'or, 162 talents... d'argent, 3600 talents de cuivre brut, [370] 6 boucliers d'or qui, dans sa [2]) demeure, à droite et à gauche, étaient accrochés et brillaient d'une façon étincelante, [371] au milieu desquels en outre des têtes de chiens grimaçants ressortaient, et qui contenaient un poids de 5 talents 12 mines (d'or)..., [372] ... * *aštarti* de ses portes où avait été coulé un poids de 2 talents d'or fin, [373] 1 serrure d'or, en forme de main humaine, clôture du battant... [374] 1 pène d'or qui fermait la serrure, assurait la clôture du temple, gardait l'avoir amoncelé et les biens..., [376] les quatre verrous, ornements du sanctuaire, contenant un poids de 2 talents 12 mines d'or, maintenant les vantaux, [377] 1 grande épée d'or, glaive de son [3]) bras,... [378] 96 lances d'argent, *gurpisi* d'argent, arcs d'argent, dards d'argent, incrustés et sertis d'or, [379] 12 forts boucliers d'argent, dont des têtes de dragon, de lion ou d'urus embellissaient les disques, [380] 67 bassins d'argent, vases d'argent, fourneaux d'argent, corbeilles à plantes en argent, sertis et incrustés d'or, [381] ... * objets divers en argent, incrustés et sertis d'or, [382] 33 chars d'argent, arcs d'argent, harpes d'argent, sceptres d'argent, ... * boucliers d'argent, ... * emblèmes d'argent, [383] 393 coupes d'argent, fortes et légères, ouvrages des pays d'Assour, d'Ourarṭou et de Kilḫou,... [389] 139 bâtons d'ivoire, tables d'ivoire, corbeilles à plantes d'ivoire, épées d'ivoire, poignards d'ivoire et d'ébène sertis d'ivoire,... [391] 2 autels, 14 pierres *précieuses* mélangées, parures de la divinité, bijoux de Ḫaldia et de Bagbartou son épouse,... [392] 25,212 boucliers de bronze forts et légers... [393] 1,514 lances de bronze fortes et légères... [394] 305,412 épées fortes et légères, arcs de bronze,... dards de bronze,... [396] 3 forts bassins de bronze, dont la panse contenait 50 mesures d'eau chacun, avec leurs forts couvercles de bronze,... [405] tout cela, avec ses [4]) multiples biens qu'on ne peut énumérer, je pillai, [406] sans compter les objets en or, argent, plomb, cuivre, fer, ivoire, ébène, buis et bois de toute

[1] C'est-à-dire dans le temple. — Nous ne reproduirons pas ici tout ce que nous avons mentionné ailleurs. [2] C'est-à-dire d'Ourzanas, en particulier, comme roitelet de Mouṣaṣir, où le temple était situé. [3] C'est-à-dire de Ḫaldis. [4] C'est-à-dire la statue de Roušas I[er] et certainement celles d'Argistis I[er] et des autres que nous avons mentionnées plus haut.

espèce,... 408 L'avoir du palais d'Ourzana et *du temple* de Ḥaldia, avec ses multiples biens, qu'au milieu de Mousaṣir j'avais pillés, 409 j'en chargeai la masse de mes troupes, jusqu'au milieu du pays d'Assour je leur fis traîner ».

CHAPITRE XI.

Actions religieuses.

I. Fonctions religieuses; trois stations ou offices. — II. Cérémonies. — III. Sacrifices et offrandes: *a*) sacrifices. *b*) bœufs et moutons. *c*) libations. *d*) offrandes de comestibles; maison de distribution de comestibles. *e*) vases sacrés. *f*) armes. *g*) territoires relevant des temples. — IV. Fêtes religieuses de Pins.

De même que toute religion ne peut se passer de fonctions religieuses du moins lorsque, dans ses manifestations extérieures, elle prend un caractère public et les fonctions sont accomplies par des cérémonies réglées et par des sacrifices, de même la religion du peuple d'Ourarṭou ne pouvait être privée de ces trois actions religieuses.

I. Dans la religion ourarṭique, on avait divisé la journée en trois parties, dont chacune était appelée station ou lieu. Il y avait donc « première station, station de Goh [1]), station du départ du soir ». La première de ces stations était certainement le lever du soleil; la seconde, c'était indubitablement midi, et la troisième un peu avant le coucher du soleil. Ces stations sont mentionnées dans l'*Inscription d'Ordonnancement de sacrifices* dictée par les rois Ispouinis et Minuas Ier [2]). Suivant cette inscription, on accomplissait des fonctions pendant la station de Goh [3]); en effet, les deux rois ordonnent que, « dans l'office de Goh », on immole des victimes à différentes divinités [4]). Si la station de Goh avait son office, les deux autres ne pouvaient en être dépourvues. La station entraînait l'office, et celui-ci ne pouvait qu'être accompagné de sacrifice; ainsi, lorsque nous li-

[1] Dans la religion védique le sacrifice de midi s'appelait *Goh*; le mot *Gou* (=*Go*) du ṭexte ourarṭique correspondait, sans contredit, à ce mot sanscrit, dont l'origine devait remonter aux premiers âges aryens. [2] Notre nº 42, ll. 26/83-84. [3] *Ibid.*, ll. 29/91. [4] *Ibid.*, ll. 29/91-31/93.

sons dans le même texte que les rois susmentionnés « déterminèrent des sacrifices pour les temps de chaque jour: pour la première station, pour la station de Goh *et* pour la station du départ du soir »[1]), nous en concluons légitimement que toutes les trois stations devaient avoir leurs offices, chacun à l'heure déterminée de la journée. Il va sans dire que l'établissement des trois stations de la journée et des fonctions qu'on y accomplissait remontait à une époque d'une très haute antiquité. — Nous verrons bientôt que, en dehors des sacrifices des trois stations, d'autres sacrifices étaient ordonnés par divers rois. Il est donc manifeste que ces sacrifices aussi étaient accompagnés de fonctions et de cérémonies religieuses.

II. Il serait contraire au sens commun et impossible d'établir que, dans la religion ourarțique, les offices et les sacrifices s'accomplissaient sans l'accompagnement de cérémonies rituelles. Il est vrai que, sous ce rapport, tout document spécial nous fait défaut; nous sommes toutefois en possession de certains documents cunéiformes où il est parlé de périodes d'accomplissements et de lieux déterminés des sacrifices et de la division de la chair des victimes. Dans certains textes aussi on fait allusion aux aliments destinés aux divinités ou qu'il fallait leur offrir, de même qu'à la façon d'offrir les libations. Mais ces actions révèlent des règlements rituels, bien que, en dehors de leurs limites restreintes, nous nous trouvions dans une obscurité complète. Lorsque, dans son *Inscription liturgique*, Argistis Ier dit: « ... * de la viande de porc d'après les tablettes des écritures »[2]), nous comprenons sans peine qu'il fallait que les collèges sacerdotaux fussent munis des livres relatifs aux prescriptions en matière de cérémonies religieuses. Le même roi donne aussi d'autres ordres dans les termes suivants: « [6]... * tous les aliments des dieux du territoire du grand roi [7]... * d'après cette inscription qu'on a fait graver »[3]). Cette dernière phrase révèle une réglementation des actions liturgiques. D'un autre côté, certains passages de quelques inscriptions démontrent clairement que les attributions des collèges sacerdo-

[1] *Ibid.*, ll. 26/83-84. [2] Notre n° 80, *fragm. II*, 4. Jusqu'ici, ce n'est que deux fragments de cette inscription qui nous sont parvenus; mais il doit en exister un troisième. Le premier desdits deux fragments porte des mutilations aux extrémités droites de ses lignes, et le second aux extrémités gauches. [3] *Ibid.*, ll. 6-7.

taux et, par conséquent, les cérémonies liturgiques accomplies par eux étaient distinctement séparées et clairement déterminées. En effet, lorsque Minuas Ier dit: « [11] j'établis Titianis [12] dans cette classe des Seigneurs de libations »[1]), et quand Argistis Ier décrète: « [9] ...* Dans les villages la race d'Ourbikas [10] ... * tous les aliments des dieux du territoire du grand roi... [12]...* [la classe] des Sélui dans les villages de Nounoulis [13] ...* aux grands *et* à 2 les plus élevés de la classe des Sélui »[2]), nous apprenons d'abord à distinguer la fonction des ministres destinés à offrir les libations, celle de la race d'Ourbikas et celle de la classe des Sélui, fonctions différentes et distribuées à différents collèges sacerdotaux; en second lieu, nous en sommes amené à admettre, par voie d'une logique conclusion, que suivant la différence des fonctions et la diversité des collèges des prêtres, les cérémonies liturgiques devaient nécessairement être diverses et différentes.

D'après l'*IOS*, Ispouinis et Minuas Ier « établirent des sacrifices journaliers, mensuels, annuels »[3]). Šaridouris II fit la même chose par sa *1re Inscription d'offrandes* [4]), à cela près que les sacrifices décrétés par ce roi étaient en l'honneur de Ḥaldis le sanctificateur à l'exclusion de toute autre divinité.

Nous lisons dans la *2e Inscription liturgique* de Minuas Ier [5]): « [5] ...* dans le premier office la terre [6] ...* dans le premier office sur le lieu élevé [7]... * ... ». Malgré les mutilations existantes dans ce monument, à sa lecture on s'apercevrait aisément qu'il suppose et même il contient des prescriptions liturgiques à s'accomplir dans la station du lever du soleil. Il est vrai qu'il nous est impossible de conjecturer la cérémonie particulière qui s'accomplissait par terre; toutefois, nous avons des informations claires sur celles qu'on devait accomplir sur les lieux élevés. En effet, dans sa *5e Inscription liturgique* [6]), Minuas Ier prescrit que « [2] les serfs pétrissent aliment pour les dieux [3] sur les lieux élevés [des bassins] ». De son côté, un roi inconnu ordonne « qu'on fasse dans le lieu élevé tout aliment avec de l'huile »[7]). De son côté, Roušas Ier prescrivait: « [27] Que [dans les sales?] on cuise [8]) des aromes à Ḥaldis. [28] Que pour les sanctuaires, pendant-la célébration-des mystères, des pins des vil-

[1] Notre no 46, ll. 11-12. [2] Notre no 80, *fragm. II*, 9-13. [3] Notre no 42, ll. 2/34. [4] Notre no 48, ll. 9-13. [5] Notre no 76, ll. 5-6. [6] Notre no 79, ll. 2-3. [7] Notre no 51, l. 1. [8] C'est-à-dire (?) « qu'on brûle ».

lages... [29] [on apporte] dans ce-lieu, en *en* exceptant le pays des Lulusiens [1]). [30] *Je* distribuai des pins *comme*-assaisonnement des dieux » [2]). Ces cérémonies ou actions étaient accomplies probablement durant la première station.

La station de Goh ou le second office était, selon toute apparence, plus riche en cérémonies liturgiques. Dans l'*IOS* il est dit: « [28]...Ispouinis... [29] *et* Minuas... établirent des célébrations-de mystères dans les sanctuaires de bois appartenants à Ḥaldis. Que dans l'office de Goh [30] on sacrifie 3 moutons à Ḥaldis *et* 3 moutons aux dieux des peuples » [3]). On sait que ces dieux étaient Ḥaldis, Têisbas, Ardinis et tous les Ḥaldis [4]). Les deux rois susmentionnés prescrivent toujours: « [29] que dans l'office de Goh... [30]...on sacrifie 3 moutons à Ḥaldis *et* 3 moutons aux dieux des peuples sur le lieu élevé des bassins de bois des sanctuaires. Que, au milieu des bassins de bois des sanctuaires, [31] on sacrifie 3 moutons à Ḥaldis et 3 moutons aux dieux des peuples. Qu'on *leur* offre du vin, de l'huile, de la viande et du vin en moût » [5]). Nous lisons aussi dans la *2e Inscription liturgique* de Minuas Ier [6]): « [2]...* que l'aliment avec du raisin sec [3]...* on accomplisse à gauche à l'heure de Goh; [4]...* que, au milieu, on pétrisse les fouaces ». L'*Inscription liturgique* d'Argistis Ier aussi porte: « [5]...* dans l'office de Goh, du miel *et* de l'huile, [6]...* tous les aliments des dieux du territoire du grand roi » [7]). Ces passages, dans l'état de mutilation même des deux derniers, décrivent d'une façon assez satisfaisante et assez claire certaines cérémonies que les ministres du culte devaient accomplir dans l'office de Goh. En rapportant la construction du réservoir d'eaux situé dans le district de Roušaḥinida [8]), Roušas III ajoute: « pour les dieux je prescrivis *des sacrifices* de Goh » [9]). Cette ordonnance était sans doute faite au sujet de la construction du réservoir; ainsi, en précisant l'office de Goh, ce roi non seulement reconnaissait l'heure ordinaire des prières de midi, mais

[1] Un district dans la partie supérieure de l'Araxe. [2] Voy. notre nº 35. A. a, *3e Inscr. hist.* de Roušas Ier, publiée par nous dans la revue arm. *Handês Amsôrïây*, Vienne, juillet 1913; C.-F. Lehmann-Haupt, dans la ZDMG, vol. 58, p. 835, an 1904, et dans la ZE, vol. 32, pp. 434-435; A.-H. Sayce, dans le JRAS, 1906, *July*, pp. 627-629. [3] Notre nº 42, ll. 28/88-30/92. [4] *Ibid.*, ll. 3/34-35, 24/76, 25/81-82. [5] *Ibid.*, ll. 29/91-31/94. [6] Notre nº 76, ll. 2-4. [7] Notre nº 80, *fragm. II*, 5-6. [8] Situé au sud-est du lac Thôspite. [9] Notre nº 39. l. 8.

encore, prenant occasion d'un fait extraordinaire, ordonnait des sacrifices pour remercier les dieux, ce qui entre dans le domaine du rituel religieux en général.

En ce qui concerne la station ou l'office « du départ du soir », aucun des textes cunéiformes connus jusqu'ici ne nous en fournit de détails.

Nous devons reproduire ici certaines autres descriptions liturgiques qui, selon toute apparence, étaient indépendantes des trois offices quotidiens susmentionnés. Nous savons déjà par l'*Inscription d'offrandes* d'Ispouinis et de Minuas Ier [1]), que « [14]...Lorsqu'en présence de Ḥaldis [15] [dans la ville] de Mouṣaṣir vint Ispouini... [17] dans le temple de Ḥaldis...*... [19] [devant] les Portes de Ḥaldis...* [20]...*... du milieu des Portes [21] de Ḥaldis en élevant le cratère comme un serviteur, [22]...* il reconnut tous [2]). Lorsqu'en présence de Ḥaldis [23] [dans la ville] de Mouṣaṣir vinrent [24]...* Ispouini... [25] [et] Minua..., [26]...* offrirent (?) le cratère de Ḥaldis; [27]...* la cérémonie de cratère du milieu de la Porte [28] de Ḥaldis ». Nul doute que ces deux rois n'aient accompli le rite d'une libation, dont les caractères principaux s'offrent à notre esprit par l'action d'élever le cratère de Ḥaldis devant les Portes et du milieu d'elles, comme aussi par l'action d'offrir ce même cratère au dieu suprême. — Dans deux inscriptions liturgiques de Minuas Ier [3]) nous constatons que « dans le lieu des sacrifices des sanctuaires » on accomplissait des fonctions en l'honneur du dieu suprême. Il est vrai que ces inscriptions sont en partie effacées, ce qui nous empêche de nous former une idée nette de ces fonctions; toutefois, il semblerait certain qu'on parlait dans ces textes de rien moins que de sacrifices et de cérémonies qui les accompagnaient.

III. Venant à parler ici des principales marques de la manifestation des sentiments religieux, c'est-à-dire des sacrifices et des offrandes, les premiers étaient faits par l'immolation d'animaux et les secondes par des aliments préparés ou par les produits d'animaux ou par ceux des travaux des fidèles eux-mêmes; les objets d'ornementation des dieux et des temples et les *ex-voto* rentraient naturellement dans cette seconde catégorie; le tout provenait sans doute de la propriété vivante ou inanimée

[1] Notre nº 45, ll. 14–28. [2] Qui reconnaissait, c'était Ispouini. [3] Notre nº 78, l. 6; nº 79, ll. 3–4.

des fidèles. A côté des sentiments d'hommage, ainsi accompli envers les dieux en général, on voit aussi la précaution craintive qu'on prenait envers certaines divinités qui, de leur propre nature, ne pouvaient être bienveillantes envers les hommes; ceux-ci se voyaient obligés à se les rendre favorables ou bien à neutraliser leurs méchants caprices et leur mauvais vouloir. En un mot, les dieux ou génies célestes avaient besoin de se nourrir, de se revêtir, de chevaucher et de s'armer aussi pour combattre les ennemis des rois d'Ourarṭou. L'*Inscription d'Ordonnancement de sacrifices* comme aussi d'autres textes cunéiformes nous attestent que, suivant l'élévation et l'infériorité des degrés des divinités, les dieux recevaient un nombre plus ou moins grand de victimes, dans lequel les auteurs royaux dudit ordonnancement avaient aussi introduit le changement des espèces des animaux qui devaient être immolés:

a) Pour les sacrifices, les animaux dont on s'y servait généralement étaient les suivants: bœuf, bœuf sauvage, ce même animal jeune ou âgé d'un an [1]), mouton; le bélier [2]), l'agneau, surtout le veau [3]) et le porc [4]) étaient rarement destinés à l'immolation.

b) En fait de don en bétail, nous devons dire ici un mot d'un présent vraiment royal que le roi Ispouinis avait fait à Ḫaldis de la Porte de Mouṣaṣir. Il lui avait consacré « une myriade de bœufs *et* de moutons, des biens... * » [5]) dont l'état mutilé du texte nous condamne à ignorer la nature et l'importance. Une partie de ces animaux étaient sans doute sacrifiés à Ḫaldis, le principal objet de la vénération du roi Ispouinis.

c) Des libations étaient offertes en l'honneur des divinités et aux divinités. Sans que nous sachions exactement de quelle nature étaient ces offrandes, nous pouvons dire avec une grande certitude que, dans l'espèce, on se servait « du vin *et* du vin en moût ». D'après la *Lettre de Sargon au dieu Assour*, dans le grand temple de Ḫaldis, à Mouṣaṣir, il y avait « [396] 3 forts bassins de bronze, dont la base contenait 50 mesures d'eau chacun, avec leurs forts couvercles de bronze, [397] 1 grande cuve de bronze dont la panse contenait 80 mesures d'eau, avec son grand cou-

[1] Voy. notre nº 52, recto, 9, 14; verso, 3, 7. [2] *Ibid.*, recto, 3, 6, 11, etc.
[3] Notre nº 38 AA, l. 23. [4] Notre nº 80, *fragm. II*, 4. [5] Notre nº 45, l. 13.

vercle de bronze, 398 que les rois d'Ourarṭou, pour faire des sacrifices devant Ḫaldia, remplissaient du vin à libation ». C'était indubitablement une libation qu'Ispouinis offrait avec le cratère à Ḫaldis de la Porte de Mouṣaṣir. On sait qu'il existait un collège de prêtres, appelés Seigneurs de libations, dans lequel Minuas Ier avait établi Titianis [1]). Ces prêtres offraient les libations aux dieux Ḫaldisiens; mais les autres divinités, certes, n'en étaient pas pour cela privées. Dans son *Inscription liturgique*, Argistis Ier fait mention de « libations » [2]); toutefois, rien n'y est dit sur la qualité de ces offrandes, ni en l'honneur de quelles divinités elles étaient faites. — Les offrandes simples, faites sans doute par les fidèles, étaient de différentes sortes. Dans l'*IOS*, Ispouinis et Minuas Ier ordonnent « que, à Ḫaldis et aux dieux des peuples, on offre du vin, de l'huile, de la viande *et* du vin en moût » [3]). Dans sa *1re Inscription d'offrandes*, Minuas Ier ordonne qu'on offre, « 4 ... * au nom de Minuas, des aliments au lait, des choses produites par la brebis, du porc... * 5 ... * aux Ḫaldis puissants » [4]). Mais dans sa *4e Inscription liturgique* il prescrit: « 1 ... * tous les aliments de Ḫaldis. A Ḫaldis... * 2 ... * aliment de la part des citoyens au sanctuaire de Ḫaldis... * 3 ... * de tous les raisins... * 4 ... * à la Porte [Ḫaldi]na; des aliments de la part des citoyens pour les sanctuaires [de Ḫaldis]; 5 ... * que les serfs [pétrissent] des aliments pour les dieux des sanctuaires » [5]). Argistis Ier aussi parle des aliments des dieux [6]). Šaridouris II fait mention des aliments destinés à un temple Ḫaldina ou de Ḫaldis [7]), qui existait probablement dans la ville d'Armâuir. Dans sa *3e Inscription d'offrandes* [8]), ce roi a fait écrire: « 1 ... * les aliments 2 au nom de Šaridouris, fils-d'Argistis, 3 [aux porte-bouc]lier 4 [Ḫaldis] victorieux, 5 [aux Ḫaldis] des bourgs, doués d'une grande force ». Dans son *Inscription historique*, Roušas II dit d'avoir offert « 21 à Ḫaldis, dieu en-haut, du beurre,... * 22 ... * du vin, du pain, de l'huile » [9]). — Ainsi, les objets mentionnés dans les textes cunéiformes comme offerts aux dieux et à leurs temples, étaient: aliments en général, viande, (viande?) de porc, des choses produites par la brebis, aliments

[1] Notre n° 46 A, ll. 10-15. [2] Notre n° 80, *fragm. II*, 3. [3] Notre n° 42, ll. 31/93-94. [4] Notre n° 46, ll. 4-5. [5] Notre n° 78, ll. 1-5. [6] Notre n° 80, *fragm. II*, 6, 10, 11. [7] Notre n° 31, l. 3. [8] Notre n° 50, ll. 1-5. [9] Notre n° 38 AA, ll. 21-22.

au lait, beurre, miel, huile [1]), fouaces, pain, raisin, aliment au raisin sec, vin, moût.

d) Il va sans dire que c'étaient les collèges sacerdotaux qui profitaient de toutes ces offrandes; il est toutefois très probable que les classes pauvres des populations étaient invitées à y prendre leur part. Parmi les Ourarṭiens le soin des déshérités de la fortune n'était point une vertu inconnue. Nous avons deux inscriptions de Minuas Ier qui parlent des maisons de distributions d'aliments; ces distributions devaient généralement être faites à la suite d'immolation de victimes, et mention d'une divinité y était, paraît-il, nécessairement ajoutée. Ainsi, il faut croire que toutes sortes d'aliments destinés à être distribués étaient d'abord offerts aux dieux et nommément à Ḥaldis et aux Ḥaldisiens et, ensuite, étaient distribués en leur honneur. L'un des deux textes susmentionnés est conçu en ces termes: « [1] En l'honneur des Ḥaldisiens, doués d'une grande force, [2] Minuas, fils-d'Ispouinis, [3] cette maison de distribution d'aliments [4] construisit *et* de Minuas [5] maison de distribution d'aliments *l*'appela [6] dans la terre appartenante à Minuas » [2]). Le second texte est le suivant: « [1] En l'honneur des Ḥaldisiens, doués d'une grande force, Minuas, [2] fils-d'Ispouinis, cette [3] maison de distribution d'aliments construisit, de Minuas [4] maison de distribution [d'aliments] *l*'appela. [5] Pour Ḥaldis guerroyeur, pour les dieux guerroyeurs, [6] pour ceux-là mêmes *sont* les sacrifices de Minuas. [7] Qu'on sacrifie aussi bien à Ḥaldis, donneur [de la pureté] [8] qu'aux préposés des districts des villes [de Ḥaldina]. Que des choses produites par la brebis [9] *et* du seigle on distribue au nom de Minuas... [11] Que les rois établissent des citoyens préposés, *qui* s'occupent de la distribution minuasienne d'aliments » [3]). Dans son *Inscription liturgique*, Argistis Ier aussi ordonne qu'« [3] ...on distribue du seigle, [1] ...* de la viande de porc suivant les tablettes des écritures » [4]).

e) On offrait aux temples des vases de différentes espèces. Ainsi, Ispouinis se trouvant à Mousaṣir avait offert « [7] aux Seigneurs [de Ḥaldina] de beaux cratères,... * [9] ... * de bronze,

[1] On ne sait de quelle espèce était cette huile. [2] Notre n° 64, ll. 1-6. — Cette inscription fut découverte dans l'église du couvent Sainte-Croix, sur le mont Varag intérieur, à l'est de Van. [3] Notre n° 77, ll. 1-12. — Cette inscription aussi fut découverte sur le même mont, mais dans l'église saint Georges du village de Koḥbaniš. [4] Notre n° 80, *fragm. II*, 3-4.

1,000 vases de bronze, 1,000... * [10] ... * beaucoup de cratères » [1]). De son côté, Minuas Ier, se trouvant dans le pays d'Inuasis, avait fait don « des vases de bronze *et* des casseroles à la première Porte » [2]) qui était probablement celle dudit pays. On ne saurait mettre en doute qu'une partie de ces vases et ustensiles n'aient été destinés directement aux services religieux et une autre partie à l'usage des prêtres et des visiteurs des temples [3]). Nous avons vu un peu plus haut que dans le grand temple de Ḥaldis, à Mouṣaṣir, il y avait 3 forts bassins de bronze et 1 grande cuve, que les rois d'Ourarṭou remplissaient de vin pour en faire libation en l'honneur de Ḥaldis, soutien d'Ourarṭou.

f) Comme les dieux de la religion ourarṭique étaient guerroyeurs, quelques rois avaient fait don d'armes à un certain nombre de dieux et de temples. Suivant l'*IOS*, Ispouinis et Minuas Ier avaient offert « [24] des boucliers à tous les Ḥaldis, dieux des peuples, à eux tous » [4]). Par sa *1re Inscription d'offrandes*, Minuas Ier déclare qu'il avait offert « des boucliers à toutes les Portes de Ḥaldina » [5]). Une inscription de Šaridouris II, gravée sur un rocher à proximité de la ville d'Ardjêsch [6]) nous informe que ce roi « [3]... apporta à Ḥaldis 20 armes comme *sa* part, [4] ayant remis les 20 armes aux personnages sacrés ». Bien que la provenance de ces armes nous reste cachée, il paraît toutefois probable que le roi les avait prises dans une guerre sur les ennemis et les avait apportées à « Ḥaldis guerroyeur ». Dans une inscription du même roi [7]), découverte dans l'église Saint-Pierre située à Van, le même sujet est répété dans les mêmes termes, à cela près que, dans ce texte, le nom de Ḥaldis et deux autres mots sont effacés; mais la mention de « 20 armes » y reste dans un parfait état de conservation. Il n'est point improbable que le roi ait fait deux offrandes de cette nature dans deux endroits différents. Une inscription de Šaridouris II, ayant son parallèle identique en très grande partie, tous deux découverts à

[1] Notre n° 45, ll. 7, 9-10. [2] Notre n° 2, ll. 10/10. [3] Jusqu'au dernier siècle, en Arménie et même dans la Galatie le peuple arménien, à l'occasion surtout des mariages, prenait à louage, moyennant finances, des centaines de plats et de casseroles de cuivre possédés par les églises. C'était un usage dont l'origine remontait certainemant aux âges du paganisme. [4] Notre n° 42, l. 24. [5] Notre n° 46, l. 2. Ici la dénomination de Ḥaldinà peut bien être prise pour tous les pays de Nâiri-Ourarṭou. [6] Notre n° 49, ll. 3-4. [7] Notre n° 48.

Armâuir, portent cette phrase: « Šaridouris [apporta] 20 armes à Ardinis, les plus fortes dans les pays des artisans » [1]). Cette forme de phrase ne nous permet pas de connaître si les armes apportées au dieu-Soleil étaient prises dans une guerre; mais on pourrait dire que Šaridouris les avait possédées en temps de paix et qu'il les avait offertes à Ardinis pour le plaisir de les lui offrir.

g) Cependant, le genre d'offrande le plus considérable était sans contredit celui de consacrer aux divinités des districts entiers. La 5e *Inscription historique* d'Argistis Ier [2]) nous fait connaître que ce roi, conquérant comme son père, s'étant rendu maître des pays d'Éti'ounis et d'Ibiranis, les avait consacrés « à tous les Ḥaldis ». Mais les divinités n'étaient pas disposées à mépriser les territoires de petite étendue; aussi bien, ce même roi « avait consacré aux Ḥaldisiens, les Seigneurs qui lui faisaient des faveurs » [3]), le terrain de son *Inscription d'offrandes*, qu'il avait élevée dans le voisinage d'Armâuir. D'un autre côté, nous lisons dans l'*Inscription historique* de Roušas Ier: « à Têisbas la ville, les pays... * je consacrai..* » [4]). Il est vrai que, en raison de la détérioration de cette ligne et de celles qui la suivent, il nous est impossible de nous former une idée précise et complète sur l'ensemble des consécrations faites par ce roi; toutefois, nous saisissons bien que, comme il avait reconquis et même conquis des pays, situés en grande partie sur la droite du Kour, il en avait consacré au moins une partie au dieu-Ciel. — Les pays d' 'Uâina, d'Ardinina, de Ṭouspana, d'Âia et d'Âina étaient sans doute consacrés au dieu 'Uas, au dieu Ardinis et au dieu Ṭouspas, à la déesse-Terre et au dieu du Destin; mais ce qui est d'une très grande importance, comme l'ensemble des pays arméniens était, dès la plus haute antiquité, appelé Ḥaldina 'pays-de Ḥaldis', il est évident qu'il était consacré à Ḥaldis (= Kasdis) 'donneur-de Lumière', le suprême dieu de toutes les populations de ces pays.

IV. En matière de fêtes religieuses, nous en avons jusqu'ici une seule mention. Roušas Ier établit la fête de Pins dont il dit: « 30 *Je* distribuai des pins *comme* assaisonnement des dieux. 31 Dans les districts des sanctuaires les jours de Pins *je* rendis

[1] Notre nº 31, ll. 7–8; nº 50, ll. 9–10. [2] Notre nº 23, ll. 5–7. [3] Notre nº 47, ll. 1–5. [4] Notre nº 35, l. 18.

familiers *et* j'établis » [1]). Cet arbre au feuillage toujours vert offrait, certes, l'idée de l'immortalité de l'âme et des dieux. Nous avons de cet arbre deux figures sculptées en bas-relief, dans l'une desquelles on voit deux autels, l'un à droite et l'autre à gauche, chacun supportant un pin. Devant l'autel de gauche un homme sans barbe tend la main droite vers l'arbre et élève la main gauche vers le ciel; entre l'autel et l'homme il y a une cruche posée à terre. La seconde figure nous présente un homme barbu qui tient dans ses deux mains un arbre ou plutôt une branche d'arbre. « La barbe de l'homme, sa chevelure et sa coiffure nous présentent le type assyrien » [2]). L'arbre sacré nous est connu même par les inscriptions cunéiformes assyriennes. Aussi bien, on serait en droit de dire que Roušas Ier n'avait fait qu'en emprunter l'idée à un culte étranger, hostile à la religion ourarṭique.

Après avoir parlé si longuement sur la religion nationale des âges nâiro-ourarṭiques, il nous reste à discourir sur celle des âges inférieurs.

DEUXIÈME PÉRIODE RELIGIEUSE

DIVINITÉS DES ÂGES INFÉRIEURS

CHAPITRE Ier.

NOTIONS GÉNÉRALES

Le panthéon des âges nâiro-ourarṭiques entre en partie dans la mythologie arménienne des âges inférieurs; de sorte qu'une partie des divinités que nous rencontrons dans la deuxième période religieuse se trouvaient déjà dans la première, et que diverses questions se rapportant à la mythologie des temps des

[1] *3e Inscr. hist.* de Roušas Ier; voy. plus haut, p. 345, note n° 5, et note 3 à la page 344. [2] Ces sculptures furent découvertes à Toprak-Kalé, près Van; elles furent publiées et commentées par C.-F. Lehmann-Haupt dans son mémoire *Materialien zur älteren Geschichte Armeniens und Mesopotamiens*, Berlin, 1907, pp. 81-83.

Arsacides d'Arménie ne seraient susceptibles d'être résolues qu'à l'aide de la mythologie, que nous fournissent les monuments cunéiformes d'Ourarṭou. Nous mettons ici côte à côte les dénominations des divinités communes aux temps ourarṭiques et à la basse époque; et nous déclarons en toute raison que les modifications des appellations survenues dans la seconde période et même les dénominations d'une partie des divinités presque abîmées dans l'oubli pendant le christianisme que nous aurons soin de rétablir dans cette seconde période, loin de porter préjudice à l'état véritable de choses, l'éclaircissent d'une lumière toute nouvelle. Ainsi,

1. Adaroutas, le dieu du Feu ourarṭique, vers la fin des temps antiques était devenu Vahagn, le dieu Agni des Aryas-Hindous.

2. Ardinis, en tant que dieu-Soleil, a eu son culte jusqu'à la fin du paganisme en Arménie; on l'appelait Aréü 'soleil'.

3. Siélardis, simplement comme dieu-Lune, fut adoré par les Arméniens jusqu'à l'expiration de la seconde période; son nom était Lousïn 'lune'.

4. A'uis, dieu-Eau, ou plutôt dieu des Eaux, s'est transformé en déesse Anahite.

5. L'antique reine Šaris, au lieu de conserver son nom souméro-accadien, lui a substitué celui d'Astłik 'petite-étoile', un mot foncièrement aryo-arménien.

6. Le dieu Šardis fut le dieu Amanor 'Nouvel-an'. Ici aussi l'appellation était arménienne suivant l'idiome national de récente date.

7. Les Ḥaldis, fils du suprême dieu Ḥaldis, devinrent Kaćk.

8. Les Ḥaldisiens se fondirent avec les Kaćk.

9. 'Uas ou Huas, le dieu des vents, modifia tant soit peu son nom et fut appelé Hâyk, le prétendu héros éponyme national. Sa divinité ne pouvait être tout à fait oubliée jusqu'à l'époque des premiers écrivains nationaux.

10. Ar'a, le héros vertueux, élevé au rang des dieux, était devenu, du moins chez Moïse de Khorène, le roi Arây.

11. L'ourarṭique « dieu qui pille les lieux des froments » s'était laissé transformer en « dragons qui enlevaient les produits des champs ».

Il paraît certain que Vahagn-Agni fut le premier à introduire un changement partiel dans la religion des Arméniens

des temps antiques. Son culte ayant été adopté peut-être dans le VIe siècle avant notre ère, au dire de Moïse de Khorène, son nom avait aussi été porté par un roi national au même siècle.

Pendant 187 ans l'Arménie fit partie de l'empire des Achéménides sous forme d'une province. Il est hors de doute que durant un espace de temps si long la religion zoroastrienne a pu avoir de l'action sur celle du pays. Si le mazdéisme a pu jeter de profondes racines en Asie-Mineure et surtout s'il se pratiquait en Cappadoce avec de grandes solennités, assurément les populations d'Arménie ne pouvaient en aucune manière échapper à son influence prépondérante. Mais le mazdéisme exerça cette influence dans deux périodes sur la vieille religion des Arméniens; la première période fut celle de la durée de l'empire des Achéménides, et la seconde commença avec l'arsacide Tiridate Ier et dut durer au moins le temps de ses premiers successeurs (ans 66-env. 150 apr. J.-C.).

A la première période appartenaient:

1. *Npat*, la divinité mâle des eaux, dont la dénomination avestique était *Apañm napât* ' humidité des Eaux '. L'appellation de Npat avait pris, chez les auteurs latins, la forme de *Niphatès*. C'est Virgile [1]) qui est le premier à le mentionner dans ses *Géorgiques* (III, 30). Horace [2]) le mentionne dans une de ses *Odes* (II, VI, 20) dédiée à Valgius. Il semble que ce fut vers le milieu de la durée de l'empire des Achéménides que l'appellation de Niphate fut, pour la première fois, donnée aussi à la chaîne de montagnes qui longe la Gordyène du côté du sud-est; car Plutarque (*Alexandre*, XXXI) nomme cette montagne à l'occasion de la bataille de Gaugaméla [3]). Le nom de Niphate, porté par le grand mont du canton de Bagréŭandène, paraît lui avoir été donné à une époque un peu plus ancienne [4]). Suivant le *Yesht* VIII, 34, *Apañm napât* était le dieu qui divisait les eaux sur la terre; toutefois dans le *Yesht* V, 72 et *Yesht* VIII, 4, ces termes se présentent comme l'appellation d'un lieu.

2. Le mont *Baris*. Nicolas de Damas [5]) appelle de ce nom le mont Masis ou Ararat, qui mérita certes d'être mis en parallèle avec le mont sacré *Hara-bèrèzâiti* [6]) de l'Avesta, qui,

[1] Vécut 70-1 av. J.-C. [2] Vécut 64 av.-8 apr. J.-C. [3] Voy. ce Niphate chez Strabon, XI, XII, 4. XIV, 8. [4] Voy. cet autre Niphate chez le même géographe, XI, XIII, 3. XIV, 2. [5] *Ap.* Josèphe, *Antiq. jud.*, I, III, 6.
[6] Situé au sud de la mer Caspienne.

suivant le Boundéhesh (chap. XII), le livre religieux des temps des Sassanides, s'élève jusqu'à la lumière éternelle; toutes les autres montagnes de la terre lui doivent leur origine; les sources d'Ardvî-çoura proviennent de son sommet nommé Houkâirya. Bien que ce mont fût dépourvu du caractère divin, toutefois ses qualités sacrées inspiraient aux serviteurs d'Ahoura-Mazda une vénération et une crainte religieuses.

3. Le culte de la déesse *Anahite* était établi dans le canton d'Akilisène avant l'ère chrétienne. Cependant, l'ignoble pratique de fornication religieuse qu'on observait dans le culte de cette déesse, était plutôt une provenance de Babylone par la Perse; l'Avesta ne la reconnaît pas.

C'était du temps des Achéménides que les usages religieux suivants étaient introduits en Arménie:

1. Les Perses sacrifiaient des chevaux à Mithra, c'est-à-dire au dieu-Soleil [1]). Pareil sacrifice, sans qu'il fût pourvu d'un caractère avestique, était un produit du sentiment religieux populaire. Il semble que cet usage avait été reçu en Arménie de très bonne heure. Lorsqu'en 401 av. J.-C. l'armée grecque des Dix Mille traversait ce pays, Xénophon confia au chef d'un village un cheval un peu âgé, et «il lui recommandait de le nourrir pour l'immoler; il avait entendu dire que l'animal était consacré au soleil» [2]). L'immolation de cheval au soleil était donc faite par les habitants de l'Arménie; ce qui prouve qu'ils reconnaissaient le dieu-Soleil sous le nom de Mithra. Au rapport de Tacite (*Annales*, VI, 37), l'an 35 de notre ère Tiridate II, roi des Parthes, suivant en cela l'usage national, avait sacrifié un cheval pour franchir d'une façon heureuse le fleuve Euphrate.

2. C'était un usage religieux des mazdéens d'exposer dans des endroits ouverts ou déserts les corps de leurs décédés pour être dévorés par les oiseaux du ciel et par les monstres de la terre. Strabon (XI, XI, 8) rapporte des Caspiens de son siècle: «Chez les Caspiens il est d'usage d'exposer dans le désert les corps des septuagénaires qu'on a laissés mourir de faim et d'observer de loin ce qui leur arrive. Ceux qu'ils ont vus arracher par des oiseaux de proie du lit sur lequel ils gisaient étendus, sont considérés par eux comme des bienheureux; ils regardent

[1] Xénophon, *Cyropédie*, VIII, III, 12, 24. [2] Idem, *Anabase*, IV, V, 35.

comme moins fortunés ceux que des bêtes féroces ou des chiens en ont arrachés et comme des réprouvés ceux qu'aucun animal n'a osé toucher ». Ainsi, la population de la Caspiane, qui faisait partie de l'Arménie, avait adopté, avant l'époque de Strabon, au moins la partie essentielle de la religion zoroastrienne et les pratiques principales des sectateurs de cette religion.

Ici une question s'impose: quel était en général l'état de situation des autres populations de l'Arménie dans leurs rapports avec le mazdéisme? Donnons aussi à ce sujet la parole à Strabon qui dit (XI, XIV, 16): « Toutes les divinités de la Perse sans exception sont honorées par les Mèdes et par les Arméniens »[1]). Si, pour réfuter cette affirmation dans toute sa généralité, tout argument nous fait défaut, il existe des raisons, comme nous avons vu, qui nous obligent à reconnaître que, au Iᵉʳ siècle de l'ère chrétienne comme aussi cinq siècles auparavant, les Arméniens avaient continué à servir les divinités de leur religion nationale, à cela près qu'ils avaient fait des emprunts à la religion des Perses sous les Achéménides, emprunts qui consistaient à adopter des personnalités divines et des usages religieux. Mais il est difficile de préciser le nombre des divinités et les usages religieux que les Arméniens avaient empruntés aux Perses ou au mazdéisme.

En pareille matière, la question de temps ne manquerait pas d'avoir son importance. C'est ainsi que, comme nous avons dit plus haut, sous ce rapport nous devons distinguer deux périodes ou deux époques, dont la première doit embrasser le temps de l'empire des Achéménides, et la seconde celui des premiers Arsacides païens ayant régné en Arménie. Mais, à tout prendre, il est certain que toutes les populations arméniennes n'avaient pas reçu dans son entier la religion zoroastrienne; quelques divinités avaient pu trouver bon accueil chez toutes ces populations, tandis que quelques autres n'étaient admises que par quelques tribus exclusivement.

Ayant parlé, dans la mesure du possible, de la première période, parlons maintenant de la seconde. Il est très probable que, avec Tiridate Iᵉʳ, une révolution touchant l'essence de l'antique religion arménienne s'était produite au sein de la nation. Avant de monter sur le trône royal de l'Arménie, Tiridate Iᵉʳ était

[1] Voy. aussi Procope, *Pers.*, I, 17,

mage ou plutôt chef des mages dans son pays [1]). Plus que toute autre religion, le zoroastrisme inspirait à l'esprit et au cœur de ses disciples un fanatisme et une intolérance des plus aveugles et des plus opiniâtres. Ainsi, nous pouvons imaginer que de nouveautés le roi mazdéen et chef des mages, maître absolu en Arménie, avait pu introduire dans la religion ourarṭique qui, incontestablement, devait jusqu'alors régner dans une grande mesure sur l'esprit et dans le cœur des Arméniens! A nos yeux, il est presqu'une certitude que ce fut par Tiridate Iᵉʳ que l'antique suprême dieu Ḥaldis fut inexorablement détrôné et le zoroastrien Ahoura-Mazda lui fut substitué. En même temps que celui-ci, les divinités du mazdéisme, Anahite, Tyr ou Tir, Vanand et sans doute bien d'autres aussi, dieux ou génies éraniens, furent élevés sur les autels des temples et qui plus tard régnaient si solidement dans les cœurs des descendants des Arméniens de ce temps. Les noms de toutes les divinités et de tous les génies éraniens, comme ceux des divinités ourarṭiques, ne purent certainement pas parvenir jusqu'au siècle des premiers écrivains classiques de l'Arménie; jusqu'à cette époque même, les populations avaient certainement oublié en grande partie les noms, la nature et les attributions des divinités et des génies, dont elles n'avaient entendu parler à leurs pères ou grands-pères que dans des mesures très restreintes, en bons chrétiens.

Il semble qu'on doive attribuer à l'époque des Arsacides de l'Arménie les termes suivants avec leurs significations originales et particulières, les sujets de croyance et les pratiques religieuses: 1°, termes professionnels: *dên* ' religion, secte ', a. ér. « daenâ » ' croyance ', pâz. et n. p. « dîn » ' religion '; *djohḱ* ' enfer ', a. ér. « doujah », pâz. « dôjaḥ », n. p. « dozaḥ ». - 2°, les mauvais génies appelés: *dêü* ' démon ', a. ér. « daeva », pehl. et n. p. « dêv »; dans la religion mazdéenne « drouja » était un ' esprit méchant ' du sexe masculin ou féminin; dans l'arm. cl. -*drouj* signifie ' apostat, parjure '; dans le christianisme, le sens du mot éranien avait été substitué par un autre, le mot offrant toujours une signification odieuse dans le domaine de la religion et de la bonne foi; *parik*, a. ér. « pairika » ' démon du sexe féminin ' qui, par l'attrait de sa beauté, gagne le cœur

[1] Voy. Pline, XXX, ɪɪ, 6. Tacite, *Annales*, XV, 24. XVI, 44.

du fidèle et le pervertit de la religion mazdéenne; *youška-parik* ' sirène '; ce mot composé reflète l'idée offerte par le mot précédent. - 3°, les termes de liturgie: *hmâyk̄*, *hmây-outiun* ' présage, augure, devination '; nul doute que ces mots ne se rapportent directement au «haoma» de l'a. ér., une divinité avestique en même temps qu'une boisson sacrée préparée, bénite et consacrée à la même divinité, faisant l'objet d'un service liturgique exprès, le liquide étant tiré de la plante dite *asclepias acida*; cette boisson sacrée était salutaire à l'âme comme au corps du fidèle serviteur d'Ahoura-Mazda; il faut donc dire que, dans le siècle de la conversion des Arméniens au christianisme, il y eut sous ce rapport aussi un changement d'idées. — Il est très probable que le mot de l'arm. cl. *zotor* était la forme arménisée de l'a. er. «zaothra»; pendant la cérémonie de sacrifice, les prêtres mazdéens consacraient une boisson appelée de ce dernier nom; il y entrait un grand nombre d'ingrédients; le prêtre officiant se nommait «zaothar». Le mot arm. cl. précité signifierait une sorte d'herbe, dont la nature n'est pas exactement connue; tout fait croire que cette herbe entrait en grande partie dans la composition des ingrédients, et que dans le IVe siècle, sous le christianisme, elle prit le nom de boisson sacrée, tandis que celle-ci fut entièrement oubliée au siècle suivant. - 4°, le mot de l'instrument liturgique *barsmounk̄* (au nom. pl.) n'est que le «bareçman» avestique; c'était un petit faisceau de rameaux de tamaris, que les prêtres zoroastriens tenaient dans leurs mains durant la liturgie de sacrifices. — Le mot de l'arm. cl. *dastaṙ-ak* (abstraction faite de la désinence tout à fait arménienne), qui signifie ' serviette, manicle, manipule, manchon ', est, sans aucun doute, l'équivalent du mot avestique *daštan*, pièce de linge avec laquelle le prêtre mazdéen entourait ses mains, afin que son toucher n'eût pas à souiller le feu sacré. - 5°, le mot de l'arm. cl. *gôti* ' ceinture ' correspond au mot avestique *kôsti*, cordon sacré avec lequel le prêtre mazdéen (*Athravan*) ceignait l'enfant de sept à quinze ans, qui était, de la sorte, admis dans la religion mazdéenne.

Rien de plus naturel et de plus compréhensible que même la mythologie des basses époques ait été très peu connue par les premiers écrivains arméniens. Au rapport d'Agathange (CVIII), saint Grégoire l'Illuminateur «entra en délibération avec le roi, les princes, les seigneurs féodaux et les militaires en vue de la

paix publique, pour renverser et détruire *les idoles et les temples* et, de la sorte, supprimer les objets de scandale public, afin que dans la suite aucun obstacle ne vînt à empêcher les fidèles dans leur liberté céleste... Sur ce, le roi, avec son autorité absolue et l'approbation générale, chargea le bienheureux Grégoire de supprimer, jusqu'à leur mémoire, les prétendus dieux, les nommés non-dieux de ses ancêtres, et que lui-même considérait autrefois comme ses propres dieux ». Ici commence et se poursuit la destruction des statues des dieux, des autels et des temples, les incendies éclatent de toutes parts dans les édifices sacrés de toutes sortes; rien de ce qui sent le paganisme n'est épargné. Il faut remarquer que, sous le pontificat de saint Grégoire, les premiers missionnaires, ses auxiliaires, étaient de nationalités étrangères, tous animés d'un zèle plus ou moins indiscret, surtout en ce qui concernait la destruction la plus complète des écrits païens et des dépôts d'écritures hiératiques chez les collèges sacerdotaux du paganisme. Point de doute qu'ils n'aient ensuite concentré tous leurs efforts à faire oublier au peuple les noms mêmes des divinités qu'il adorait hier encore. Suivant l'auteur précité (CXIII), saint Grégoire, après avoir reçu l'épiscopat à Césarée, s'était rendu à Sébaste; là « il trouva un grand nombre de frères qu'il engagea à aller avec lui *en Arménie*, afin de les y élever au sacerdoce. Il se fit donc accompagner d'une foule très nombreuse parmi eux ». Au rapport de Faustus de Byzance (III, 14), le grand chorévêque Daniel, de nationalité syrienne, avait été disciple de saint Grégoire, comme aussi « préfet et commandant, directeur et inspecteur de toutes les églises de l'Arménie tout entière ». On peut dire avec toute raison que ce prélat d'origine syrienne n'était pas le seul de sa nationalité qui ait eu une charge élevée en Arménie dans les commencements de la conversion des Arméniens au christianisme. Il faut avouer que les prédicateurs de la nouvelle religion, étrangers ou même nationaux (?), avaient en grande partie atteint leur but de destruction du paganisme, de sorte qu'un siècle plus tard, dans toute l'étendue de l'Arménie, il ne put plus rester que la cinquième partie des souvenirs de l'antique religion nationale. Ce sont Agathange, Faustus de Byzance, Éznik, Zénobe et Moïse de Khorène qui nous transmettent le peu qui restait, de leurs temps, des souvenirs du paganisme arménien. Parmi ces écrivains, Agathange est, sans contredit, le plus abon-

dant et le plus véridique; Faustus de Byzance le suit de loin; Éznik parle de mauvais esprits et d'un certain nombre de fables payennes; Zénobe fait mention de deux divinités étrangères soi-disant introduites dans le pays, et d'une divinité nationale; quant à Moïse de Khorène, son principal mérite consiste en ce qu'il nous transmet le chant religieux que les bardes de Colthène chantaient sur Agni, dieu-Feu des Aryas-Hindous, adopté par les Arméniens; mais il ignore complètement la provenance de ce dieu, son existence d'autrefois dans le pays national, comme sa nature, et même le caractère religieux de ce chant. D'un autre côté, l'historien national expose d'une façon tout à fait antihistorique les raisons de la présence de certains dieux et de certaines déesses en Arménie, mentionnés bien avant lui par Agathange, lorsqu'il les fait transporter en Arménie de l'Asie (-Mineure) et de l'Hellade par son contrefait Artašès Ier. Aucun roi d'Arménie, qui ait été nommé Artašès (Artaxias), ayant eu personnalité historique véritable, n'avait entrepris une expédition en Asie-Mineure ni surtout en Grèce. Notre historien en matières mythologiques même fait mention de personnages de son invention; il leur attribue des actions et mentionne des circonstances qui ne se sont jamais produites ou bien ne jouissent d'une valeur historique que dans des limites très restreintes. Le même historien nous présente certains dieux et certaines déesses d'Arménie avec leurs noms grécisés, sans doute en empruntant ceux-ci à la version grecque d'Agathange, dans laquelle les identifications de certains noms de dieux et de déesses sont manifestement erronées. Dans cet état de choses, en matière de sujets mythologiques traités par Moïse de Khorène une grande réserve s'impose à nous, qui ne sommes pas du nombre de ses indiscrets adorateurs.

Les écrivains nationaux nous font connaître quatorze noms de divinités et de génies; trois de ces noms sont collectifs; les Ḱaćḱ [1]), les Aṙlézḱ [1]) et les Dragons pilleurs des produits de la terre relèvent de cette dernière catégorie. Nous devons ajouter à tous ceux-ci les noms de Hâyk, d'Arây et de Vanand. Il est vrai que, jusqu'à l'époque des premiers écrivains nationaux, quelques-uns de ces êtres célestes avaient été ignorés par eux comme des dieux adorés naguère par leurs ancêtres; mais nous croyons

[1] La dernière lettre dans ce terme est le suffixe du nom. pl.

devoir les restituer à leur classe de divinités des temps jadis. De la sorte, nous aurons à parler de quatorze personnalités divines et de trois groupes de dieux ou de génies, que nous divisons de la manière suivante, d'après la nature de leurs origines:

I. *Divinités zoroastriennes*: Aramazd, Anahite, Mihr (Mithra), Tiur ou Tyr, * Vanand. — II. *Divinités foncièrement nationales*: * les Ḱaćḱ, Amanor (Nouvel-an), * Hâyk, * Arây, les Dragons qui pillent les produits de la terre, Soleil et Lune. — III. *Divinité indienne*: Vahagn. — IV. *Divinités souméro-accadiennes*: Astlik, Nanée, les Aŕlézḱ. — V. *Divinité syro-phénicienne*: Baršamîn.

Avec le commencement des siècles de l'arménien classique, les mots *astouaẓ* 'dieu' et *diḱ* [1]) 'dieu *des païens*' viennent se présenter à nos yeux. Il est hors de doute que le premier est le mot ourarṭique *astas*, qui a subi dans sa forme une petite modification; en le mettant en parallèle avec l'arm. cl. *hast*-ém 'créer, produire de rien, établir' et le gr. ἵστ-ημι 'établir, produire', le mot offre le sens de 'créateur'; son correspondant classique aurait donc la même signification. Quant à l'origine et à l'étymologie du mot *diḱ*, nous devons les chercher dans une époque très reculée. Lorsque les nations aryennes habitaient ensemble dans un et même milieu, elles reconnaissaient la voûte céleste lumineuse comme leur dieu suprême et l'appelaient *Dyú*, *Dyâus*. Les significations du mot grec Ζεύς, gen. Διός, acc. Δία sont 'Jupiter, ciel, air'; mais ce qui est très notable, c'est que les mots sanscrits *dyú*, *dív* et *dyâus* offrent le sens de 'ciel'. Le mot latin *deus* (nom. pl. *dii*) et le celte *dîa* 'dieu' sont, dans leur nature, identiques aux précédents. Il est douteux que le θεός 'dieu' des Grecs ait de la parenté avec les mots susmentionnés. Le mot *di-ḱ* existait donc dans le langage arménien dès l'époque primitive aryenne; le nom de *Dia'u-ḥini* 'les fils de Dia'us', que nous rencontrons dans plusieurs textes cunéiformes ourarṭiques, en est une preuve des plus concluantes. Ainsi, à l'époque aryenne primitive, le mot *di-ḱ* signifiait '*dieu-ciel*', ou simplement 'Ciel', et il était le suprême dieu.

[1] Le mot est essentiellement au nom. pl.; il est employé tel quel au nom. sing. comme au nom. pl.



CHAPITRE II.

DIVINITÉS AVESTIQUES

I. Aramazd, divinité suprême. — II. Anahite. — III. Mihr. — IV. Tiur ou Tyr. — (V. Vanand.).

I. Le dieu suprême des Arméniens des âges récents n'est plus l'antique et le national Ḥaldis, le donneur de pureté et le sanctificateur. Il a été supplanté par l'Ahoura-Mazda avestique. Tiridate III, en énumérant les attributions et les qualités de ce dieu, le reconnaît comme « grand et vaillant Aramazd, créateur du ciel et de la terre »[1]). Ce roi, dans un édit adressé à toute la nation, lui souhaite « une parfaite abondance *de biens* de la part du vaillant Aramazd »[2]), en reconnaissant, de la sorte, que le suprême dieu de l'Arménie est la source abondante de tous les biens terrestres. « C'est le grand et le vaillant Aramazd qui a engendré Anahite »[3]); la déesse Nanée est sa « fille »[4]); quant à Mihr (Mithra), il est « le fils d'Aramazd »[5]). Mais le suprême dieu des Arméniens était « le père de tous les dieux »[6]). Les autels ou plutôt le grand temple et ses dépendences, dédiés à Aramazd, étaient situés dans la place forte d'Ani du canton de Daranisse, dans la Haute-Arménie, « lieu de sépulture des rois d'Arménie »[7]). La dénomination d'Aramazd est la forme contractée d'Ahoura-Mazda 'Seigneur - Grand, — -Sage' de l'Avesta, le code religieux du mazdéisme.

Les attributions de l'Aramazd des Arméniens sont généralement identiques à celles qui sont indiquées dans l'Avesta. Suivant le *Yaçna* LVI, 7, 6, Ahoura-Mazda non seulement a créé le monde existant, mais encore il le conserve dans son intégrité. Dans le

[1] Agathange, VI. [2] *Idem*, XII. [3] *Id.*, V. [4] *Id.*, CIX. [5] *Id.*, CX. [6] *Id.*, CIX. [7] *Ibid.*; voy. aussi M. de Khor., II, 53. Aramazd est appelé Dios (Zeus) par M. de Khor., dont il fait venir la statue de l'Hellade par son Artašès I[er] (II, 12, 14), et la fait ériger par Tigrane le Grand dans la place forte d'Ani (II, 14). La première partie de ce récit est contraire à l'histoire véridique, et la seconde n'est pas probable. *Ab uno disce*... — Il est superflu de dire qu'Aramazd ne pouvait avoir ses autels exclusivement dans la place forte d'Ani ou de Hani de Daranisse.

Yesht-Ormazd VIII, 10, 19, il est appelé « croissance », qui offre l'idée de « parfaite abondance », de même qu'il est nommé « sagesse » et « créateur ». Dans son inscription trilingue, gravée au sud du rocher de Van, Xerxès fait sa profession de foi en disant: « [1] Le grand dieu Aouramazda, qui *est* le plus grand [2] parmi les dieux, qui ce monde [3] créa, qui ce ciel [4] créa... ». Dans maints passages de l'Avesta, le Feu est appelé fils d'Ahoura-Mazda; dans le *Yaçna* XLIV, 4, dans le *Vendidad* XIX, 45, et dans le *Yesht* XVII, 2, 16, Çpeñta-armaiti, le génie de sagesse et de la terre, le Spandaramét des écrivains arméniens, est appelée sa fille, sans compter d'autres divinités femelles qui sont aussi représentées comme des filles d'Ahoura-Mazda. Mais l'Aramazd des Arméniens ne laissait pas d'être tant soit peu différent du suprême dieu des mazdéens, d'autant plus que le premier était renfermé dans un temple de la place forte d'Ani et y étendait sa divine protection sur les tombeaux des rois, deux sujets tout à fait inadmissibles dans la religion zoroastrienne surtout pour son Ahoura-Mazda, qui ne pouvait être circonscrit dans les étroites limites d'un temple, indignes de sa divine majesté, ni surtout se mettre en contact avec les restes mortels de n'importe qui sur la terre.

Suivant Moïse de Khorène (I, 31), on croyait à l'existence de quatre Aramazds: « Mais en ce qui concerne l'opinion en fait de héros, ce que nous disons est vrai: il n'existe pas un Aramazd quelconque; mais pour ceux qui le veulent, il existe un Aramazd; il existe même quatre Aramazds sous différentes qualifications, dont l'un est connu pour être Kound Aramazd ».

Nous croyons devoir dire ici que, de même que la religion de la dynastie aramienne avait sa triade, de même celle des Arsacides de l'Arménie en présente une, à cela près que les trois divinités composant cette seconde triade sont loin d'être celles qui composaient la première. En effet, nous lisons dans l'édit que Tiridate III adressa à toutes les populations de l'Arménie: « Puissent la santé et la prospérité vous arriver avec l'aide des dieux; une parfaite abondance *de biens* par le vaillant Aramazd, la protection de la dame Anahite, et un grand courage par le vaillant Vahagn » [1]). Il va sans dire que dans cette triade, comme dans celle d'Ourarṭou, l'égalité entre les divinités désignées était

[1] Agathange, XII.

loin d'exister. Il est singulier de voir que, dans une époque récente, trois personnalités divines, dont pas une n'était indigène, avaient eu accès dans le panthéon national et étaient parvenues à y constituer une triade arménienne: en effet, les deux premières étaient venues de l'Éran, et la dernière de l'Inde.

II. Anahite, cette seconde personne divine de la triade nationale, occupait la seconde place dans le cœur et l'esprit de tout bon Arménien. C'était indubitablemet sous les Achéménides que le culte de cette déesse avait été introduit en Arménie. C'est Strabon (XI, xiv, 16) qui parle le premier de l'Anahite des Arméniens en disant: « Les Arméniens... lui ont élevé des temples en différents lieux, principalement dans l'Akilisène... ». Certains écrivains étrangers, du nom même de la déesse, appellent le canton d'Akilisène « pays Anâitique »[1]). Dans ce canton, Agathange indique le village ou bourg d'Érèze comme lieu où se trouvait le « temple Anahitique »[2]), et ailleurs il le dénomme « lieu des temples du culte Anahitique »[3]). Érèze jouissait de l'honneur d'être le principal lieu de la déesse. En second lieu venait le village Yaštišat ou Aštišat, situé dans le canton de Tarônite, où Anahite avait un temple et son autel[4]). A ce village succédait en fait d'honneur la ville d'Artaxate, où se trouvaient « les autels de la déesse Anahite »[5]).

Les écrivains occidentaux gardent le silence sur le village ou le bourg de l'Akilisène, honoré comme lieu du culte d'Anahite. Plutarque (*Lucullus*, XXIV) dit que « sur la gauche de l'Euphrate se paissent les vaches consacrées à Artémis des Perses, une déesse honorée principalement par les barbares qui habitent de l'autre côté de l'Euphrate ». Strabon (XI, xiv, 16) est plus précis lorsqu'il dit que « toutes les divinités de la Perse sans exception sont honorées par les Mèdes et par les Arméniens; mais Anâitis est pour les Arméniens l'objet d'un culte particulier. Ils lui ont élevé des temples en differents lieux, no-

[1] *Pline*, V, xxiv, 20, édit. Sillig-Perthes. Dion Cassius, XXXVI, xlviii, 1. liii, 5. Xiphil., 36, 53, 5. [2] Agathange, V. [3] *Idem*, CII. [4] *Id.*, CXIV.

[5] *Id.*, CVIII. — La statue d'Apollon mentionnée par M. de Khor. (II, 12, 49) (en même temps que celle de son Artémis) est ignorée par Agathange. Mais, il n'est pas historiquement certain qu'Apollon ait été honoré en Arménie; les fictions sans nombre de M. de Khor. nous engagent à nous tenir sur nos gardes sur ce point aussi: cet auteur, philhellène acharné, voulait peupler le panthéon arménien de divinités helléniques.

tamment dans l'Akilisène, et ont attaché à chacun de ces temples bon nombre d'*hiérodules* ou d'esclaves sacrés des deux sexes. Jusque-là, à vrai dire, il n'y a point lieu de s'étonner; mais leur dévotion va plus loin, et il est d'usage que les personnages les plus illustres consacrent à la déesse leurs filles encore vierges [1]). Malgré cela, celles-ci, après s'être longtemps prostituées dans les temples d'Anâitis, trouvent facilement à se marier; car, aucun homme n'éprouve pour ce motif la moindre répugnance à les prendre pour femmes. Hérodote [2]) rapporte presque la même chose des jeunes filles lydiennes; suivant cet historien, toutes ces jeunes filles se prostituaient. Mais pour en revenir aux jeunes Arméniennes, nous dirons qu'elles sont si libérales avec leurs amants que, non contentes de leur donner l'hospitalité, elles leur font souvent plus de présents qu'elles-mêmes n'en ont reçu d'eux, comme pour prouver qu'elles appartiennent à de riches maisons qui ne les laissent manquer de rien. Ce n'est pas d'ailleurs aux premiers venus qu'elles donnent ainsi l'hospitalité; autant que possible, elles n'accueillent que les hommes qui sont de même rang qu'elles ». Nous n'avons malheureusement aucune raison pour rejeter, du moins pour ce qui concerne le canton d'Akilisène, le récit fait par Strabon sur la pratique de fornication religieuse; mais elle n'était très probablement que circonscrite dans ce canton, tout en étant de provenance étrangère. Dans ses commentaires de Denis le Périégète, Eusthate dit: « On dit que toutes les femmes lydiennes se livrent à la prostitution et elles font plus de présents qu'elles n'en reçoivent. On dit que la même chose arrive chez les Arméniens. Chez ceux-ci les vierges de familles notables, consacrées à une déesse nommée Anâitis, se prostituent; nul ne méprise de se marier avec de pareilles femmes » [3]). En cela, tout en suivant Strabon, Eusthate généralise l'odieux usage pour toute l'Arménie; toutefois, nous basant sur l'indication restreinte de Strabon, nous croyons ne pas devoir étendre cet usage au-delà des limites de l'Akilisène. Malgré tout, l'origine de cette pratique réprouvée ne doit pas être cherchée en Arménie. Elle était essentiellement babylonienne. Hérodote (I, 199) la décrit lon-

[1] A Athènes, les jeunes filles étaient consacrées à Diane jusqu'à leur âge nubile; on les appellait αἱ ἄρκτοι 'les ourses'; elles étaient en service dans le temple de Diane. [2] I, 93-94. [3] Eustathe, *Comment. Dion. Perieg.*, au v. 846, dans les *Geogr. gr. min.*, édit. Müller-Didot, t. II, p. 365.

guement, comme un sujet de son propre temps. Au rapport de Strabon (XVI, I, 20), au siècle où il vivait, la Babylonie continuait toujours dans sa dépravation antique. A Babylone la chose passait au nom de Vénus locale, nommée Militta[1]); quant à Akilisène, c'était l'Anâhita des Perses qui y avait apporté cet usage. On est à même de constater chez les Perses une amalgamation des personnalités de Militta et d'Anâhita, dont la conséquence s'était manifestée jusqu'en Akilisène; cette sorte de mélange et de confusion s'était produite sous Artaxerxès Mnémon (405-359 av. J.-C.). En effet, suivant saint Clément d'Alexandrie, « les Perses n'admirent pas pour dieux les bois et les pierres comme le firent les Grecs, ni les ibis et les ichneumons avec les Égyptiens; mais, avec les philosophes, ils estimèrent que le feu et l'eau étaient dieux. De plus, Bérose a démontré dans son IIIe livre de l'histoire de Chaldée que, quelques siècles plus tard, les Perses honorèrent d'un culte religieux les statues qui avaient les formes humaines, et que cet usage avait été introduit parmi eux par Artaxerxès, fils de Darius et père d'Ochus. Celui-ci ayant été le premier à élever la statue d'Aphrodite Anaïte (τῆς Ἀφροδίτης Ἀναΐτιδος) à Babylone, à Susiane et à Ecbatane, par son exemple il démontra aux Perses, aux Bactriens, à Damas et à Sardes qu'il fallait l'honorer d'un culte religieux »[2]). Il est donc clair que l'amalgamation de la babylonienne Vénus et de l'avestique Anâhita avait produit en celle-ci une nouvelle condition, et que, au siècle du roi susmentionné ou un peu plus tard, l'Anâhita des Éraniens, affublée de sa nouvelle qualité odieuse, avait trouvé accès chez la population d'Akilisène. Mais il semble que la récente condition d'Anâhita n'avait duré que jusqu'au règne de Tiridate Ier. Nous pouvons dire avec assurance que jusqu'aux jours de ce roi l'Anahite d'Akilisène était considérée comme la déesse de fécondité ou de génération, tandis que, suivant la religion avestique, dont l'arsacide Tiridate Ier avait été le pontife, Anâhita était tout à fait morale et était connue comme une vierge pleine de pudicité. — Suivant le mot de Tiridate III, l'Anahite d'Akilisène était « la mère de toutes les chastetés »[3]). Il faut donc admettre que, sous les rois arsa-

[1] Hérodote, I, 199. [2] *Berosi Chaldaei* fragm. n° 16, extrait des livres de saint Clément d'Alexandrie, Protr. I, 5, p. 19 Sylb., dans les *Fragm. hist. gr.*, édit. Müller-Didot, 1878, t. II, pp. 508-509. [3] Agathange, V.

cides d'Arménie, la fornication religieuse avait cessé de se pratiquer en Akilisène. On estime que ce fut grâce aux reproches des Juifs alexandrins et des apologistes chrétiens, dont ceux-ci comblaient les païens, que pareille pratique honteuse avait pris fin. — Il ne serait pas superflu de dire ici que les jeunes filles éraniennes, en vue d'un bon mariage, avaient recours à Ardvîçoura Anâhita. A ce sujet nous lisons dans l'*Yesht* V, 87: « Les jeunes filles, quand elles sont nubiles, t'implorent afin d'avoir de braves maris et de robustes époux ». Telles devaient aussi être les aspirations des jeunes filles arméniennes.

Au temps de Tiridate III, « les grands et les propres temples des rois d'Arménie, lieux de culte des temples anahitiques, étaient situés dans la bourgade d'Érèze »[1]). Les Arméniens, par la bouche du roi susmentionné, reconnaissaient la déesse comme « la grande dame Anahite »[2]); ce roi professe publiquement la divinité de « la grande Anahite, par qui vit et jouit de santé le pays des Arméniens »[3]); à ses yeux, elle est toujours « la grande dame Anahite, la gloire de notre nation, qu'elle fait vivre, honorée par tous les rois et surtout par le souverain des Romains[4]), qui est mère de toutes les chastetés, bienfaitrice de la nature de tous les hommes, et est fille du grand et vaillant Aramazd »[5]). Hâtons-nous de dire ici que l'Anâhita de la religion avestique n'avait pas l'honneur d'être fille d'Ahoura-Mazda. Quand Tiridate III parlait de « la protection de la dame Anahite »[6]), il déclarait la principale attribution de la déesse[7]).

Plutarque (*Lucullus*, XXIV), en parlant des affaires de l'Arménie sous Tigrane II le Grand, fait mention des vaches qui étaient destinées à être sacrifiées à l'Anahite d'Akilisène; il en parle en termes suivants: « Sur la gauche de l'Euphrate se pais-

[1] *Id.*, CIX. [2] *Id.*, V. [3] *Id.*, VI. [4] Proprement: « par le roi des Grecs ». [5] Agathange, V. [6] *Id.*, XII. [7] Nous avons dit plus haut que, suivant M. de Khor. (II, 12, 14), la statue d'Artémis avait été apportée de la Grèce et colloquée à Érèze. Suivant Plutarque (*Lucul.*, XXIV), cette Artémis était celle des Perses, c'est-à-dire Anâhita; mais la déesse des Grecs n'était point celle des Éraniens; elles n'avaient rien de commun que la condition de virginité. D'ailleurs, la prétendue Artémis de l'historien d'Arménie devait être introduite à Érèze bien avant Tigrane II. Dans le but de se montrer indépendant d'Agathange, M. de Khor. présente une partie des divinités avec des dénominations grecques; c'est ainsi qu'il change, de parti pris et toujours, le nom d'Anahite en celui d'Artémis. Tout ce qu'il dit ailleurs (II, 49, 60) de son Artémis, est dépourvu de toute valeur historique.

sent les vaches consacrées à Artémis des Perses, une déesse honorée principalement par les barbares qui habitent de l'autre côté de l'Euphrate. Ceux-ci ne se servent de ces vaches que dans les sacrifices pour les immoler; ils les laissent errer dans les champs, libres de toute entrave. Les vaches portent sur leur corps l'empreinte de la déesse, qui n'est qu'un flambeau. Quand ils veulent faire un sacrifice, en prendre une n'est ni facile ni affaire de peu de fatigue ». En fait d'offrandes faites à la déesse, nous voyons que Tiridate III avait donné ordre à saint Grégoire de « porter des couronnes et d'épais rameaux d'arbres comme offrandes à l'autel de la statue d'Anahite »[1]).

La déesse d'Akilisène, appelée par Plutarque « Artémis des Perses », n'avait aucun rapport avec l'Artémis de Tauride. Mais comme le village d'Érèze était situé dans le voisinage du Taurus, il paraît qu'à une basse époque une légende avait cours au sein du peuple arménien que l'endroit primitif d'Artémis taurique était le canton d'Akilisène [2]). De la sorte, le village d'Érèze se présentait comme la métropole des villes de Comana du Pont et de celle de la Cappadoce, dans lesquelles la légendaire Artémis taurique recevait un culte solennel. Un récit fabuleux s'était accrédité dans l'antiquité, d'après lequel à Tauride, la Crimée de nos jours, il existait un temple dédié à Artémis, dont Iphigénie, fille d'Agamemnon, avait été la prêtresse. On disait que la statue d'Artémis, qui se trouvait dans ce temple, était tombée du ciel et que Iphigénie, en fuyant avec son frère Oreste, avait emporté la statue avec elle, lui avait élevé un temple en Comana de Cappadoce et l'y avait établie. Suivant Procope, Oreste, dans sa fuite de la Tauride avec Iphigénie, avait élevé d'abord Comana du Pont et ensuite Comana de Cappadoce. Comme nous avons dit. Érèze, de son côté, voulait faire accroire que l'établissement de l'une comme de l'autre avait été fait par elle. Au rapport de Pline (XXXIII, IV, 24), la statue d'Anahite (Artémis?!) d'Akilisène était d'abord en bronze massif, mais dans la suite une autre, celle-ci d'or massif, l'avait remplacée; cette dernière, lors de l'expédition d'Antoine contre les Parthes, fut pillée par les soldats romains. Du temps de Tiridate III, la statue

[1] Agathange, V. [2] Voy. Procope, *De bello pers.*, I, 17, pp. 83–84. Voy. aussi Gelzer dans les *Berichten der Königl. Sächs. Gesellschaft der Wissenschaften*, Sitzung am 7 December 1895, pp. 113–114.

d'Anahite d'Érèze était aussi d'or [1]), et il paraît certain que les hiérodules mentionnés par Strabon, hommes et femmes, continuèrent dans leur service à la déesse jusqu'à la fin du paganisme en Arménie. Il est très probable que ces hiérodules, par une organisation militaire, défendaient aussi contre les ennemis les édifices sacrés anahitiques. A ce sujet, écoutons Agathange qui nous renseigne que saint Grégoire « se rendit dans le canton d'Akilisène. Là les démons se montrèrent sortant des grands temples, appartenants aux rois d'Arménie et consacrés au culte d'Anahite, dans la bourgade d'Érèze; s'étant réunis comme une armée munie de boucliers, les démons y combattirent en faisant retentir les montagnes de leurs hurlements épouvantables. Mais ils prirent la fuite; en ce moment les hautes murailles s'écroulèrent en s'abaissant au niveau du sol. Saint Grégoire, le roi, l'armée fidèle et tous ceux qui y étaient venus, brisèrent la statue d'or de la déesse Anahite; ils détruisirent tous les édifices, enlevèrent l'or et l'argent, et de là ils franchirent le fleuve Lycus » [2]). — Suivant Faustus de Byzance (V, 25), un moine anachorète, nommé Épiphane, « habitait... dans la grande montagne sur le lieu de la déesse, qu'on appelle trône d'Anahite ou de Nahat ». Ce « lieu de la déesse » était probablement à proximité du canton d'Akilisène; en effet, un autre passage du même auteur porte qu'Épiphane et un autre moine anachorète, du nom de Šalita, « quittèrent tous deux leurs montagnes, se dirigèrent avec empressement vers le canton d'Akilisène,... allèrent jusqu'au village de Thil et virent l'endroit où reposait » le corps de saint Nersès. Il n'est point étonnant que la dénomination d'Anahite ait pris la forme de Nahat; car les Perses d'époque récente, au lieu de se servir de la forme « Anâhita », écrivent ordinairement ce nom « Nâhît » [3]).

La déesse Anahite avait aussi son temple dans le canton de Tarônite et précisément dans la petite ville de Yaštišat, où, sous la dénomination générique de Vahêvahien, un temple ou plutôt une enceinte réunissait dans son sein trois sanctuaires. Le second de ces sanctuaires était consacré à Anahite, « déesse Mère-d'or, née d'or; c'est dans ce sens que son autel aussi était appelé autel de la déesse Taillée-en or, Mère-d'or » [4]). On avait décerné telles dénominations qualificatives à Anahite par la raison,

[1] Agathange, CIX. [2] *Ibid.* [3] Voy. Fr. Spiegel, *Erân. Alterth.*, t. II, p. 54, note 1, et Noldeke, *Tabari*, p. 4, note 2. [4] Agathange, CXIV.

sans doute, que sa statue était en or massif et pour que, de cette façon elle pût être distinguée des statues de la déesse d'autres localités [1]). — Nous parlerons plus bas un peu longuement du temple ou de l'enceinte sacrée dite Vahêvahienne.

La ville d'Artaxate aussi avait ses « autels de la déesse Anahite » [2]). Comme cette Artaxate, mentionnée par Agathange, avait été rebâtie par l'arsacide Tiridate I[er], le culte d'Anâhita avestique devait y être introduit par ce même roi. Ainsi, il est probable que la moralité d'Anahite d'Artaxate était, dès son origine, à l'abri de tout soupçon [3]).

Nous devons tracer ici en quelques mots les caractères principaux de cette déesse de la religion avestique, à laquelle la religion arménienne l'avait empruntée. La déesse s'y appelle Ardvî-çoura Anâhita [4]); elle est la déesse des eaux. Elle est une vierge d'une figure avenante; elle est forte et robuste, ayant les mamelles gonflées [5]); elle porte sur la tête un voile d'or et une couronne du même métal précieux; elle porte aussi de longues boucles d'oreille; une ceinture entoure ses flancs; pareille à un prêtre, la déesse porte à la main un rameau de *bareçman* [6]). Parée de la sorte, Ardvî-çoura Anâhita est assise dans un quadrige; les quatre chevaux ont une robe blanche [7]). Elle purifie le sperme des hommes et accorde aux femmes un heureux accouchement [8]); c'est pourquoi les femmes enceintes comme celles qui sont près d'accoucher ont recours à elle [9]). Les héros aussi, comme le commun des mortels, recourent à la divine Anâhita et en obtiennent des grâces et des faveurs. En tant que source d'eau, Anâhita jaillit du sommet Houkairya du Hara-Bérézaiti et court vers la mer fabuleuse Vouroukasha [10]).

[1] Moïse de Khorène ignore ou fait semblant d'ignorer l'Anahite de Yašti-šat, pour faire croire sans doute qu'il ne copiait pas Agathange. [2] Agathange, CVIII. [3] Si l'an 163 apr. J.-C. le général romain Priscus détruisit Artaxate, celle-ci se releva encore une fois (on ne sait précisément sous quel roi); ainsi sa population ne pouvait que continuer à garder les traditions religieuses du temps du roi Tiridate I[er]. — Moïse de Khorène garde un silence absolu sur l'Anahite d'Artaxate; en revanche (II, 12) il fait découvrir en Asie (?!) les statues d'Artémis et d'Apollon et nous les présente comme transportées et élevées dans la ville d'Armâuir. Mais ce récit est privé de tout fondement historique. [4] Ces mots signifient: *Ardvî* 'bouillonante'; *-çoura* 'haute, élevée'; *Anâhita* avec sa particule privative *A*... 'sans-tache'. [5] *Yesht* V, 64, 78. [6] *Yesht* V, 127 et suiv. [7] *Yesht* V, 13. [8] *Yesht* V, 2, 5. *Vendidad* VII, 37. [9] *Yesht* V, 87. [10] *Yesht* V, 1 et suiv.

III. Le dieu Mihr, le Mithra des Éraniens, relevait d'une classe notable des dieux de la religion zoroastrienne. Les Arméniens honoraient leur Mihr d'un culte religieux; ils lui avaient élevé un temple. Saint Grégoire « alla au temple de Mihr qu'on disait fils d'Aramazd, dans le village de Bagâyaṙij, comme on l'appelle en idiome des Parthes. On le détruisit jusqu'aux fondements; on en pilla les trésors qui y étaient amassés et on les distribua aux pauvres; on consacra le terrain à l'Église »[1]). Le village Bagâyaṙij ou, suivant Moïse de Khorène (II, 14), Bagâyaṙinć, était situé dans le canton de Derxène dans la Haute-Arménie. Dans la religion avestique, Mithra, sans être fils d'Ahoura-Mazda, n'est qu'un génie de l'ordre secondaire des dieux appelés *Yazatas* ('à qui il faut sacrifier'); en particulier, Mithra est un génie de la classe des dieux de la Lumière. Mithra était considéré comme une lumière claire, qui en partie précédait le soleil et en partie marchait conjointement avec lui. Il est dit dans l'Avesta que Mithra monte avant le soleil au-dessus du mont Hara-Bérézaiti et, après le lever du soleil, il traverse la terre[2]). Comme un dieu de la Lumière, Mithra veille toujours[3]). Il voit tout; il a partout des espions, par qui il apprend tout[4]). Comme dans l'Avesta Mithra est souvent appelé en aide, c'est peut-être ce trait qui avait induit les Arméniens à lui attribuer la qualité de fils d'Aramazd. C'était justement parce qu'il voyait tout et apprenait tout que Mithra était considéré comme le dieu des contrats et de la justice; ainsi, il était l'ennemi des parjures et de ceux qui foulaient aux pieds les conventions contractées. Mithra ne laissait point de les châtier[5]). C'était pour cette raison que, pour observer fidèlement les contrats et les traités, les anciens Perses faisaient le serment au nom de Mithra[6]). Ce dieu, conjointement avec Çraosha, qui « enseigne la loi », et d'accord avec Rashnou, un génie de justice, jugeait les morts. C'était à eux de décider si l'âme d'un décédé devait passer, oui ou non,

[1] Agathange, CX. — Au dire de Moïse de Khorène (II, 12, 14) son Artašès I[er] avait envoyé la statue d'Hêphaistos (Vulcain) en Arménie; il l'avait prise en Hellade; ensuite Tigrane II l'avait érigée à Bagâyaṙinć. Mais le tout n'est que des fictions pures et simples. L'auteur ne veut pas toujours suivre l'original arménien du livre d'Agathange; mais bien, voulant imiter le traducteur en grec de ce livre, il identifie Mihr à Hêphaistos, ce qui est tout à fait erroné; ainsi il élève un autel à Hêphaistos au lieu de celui de Mihr. [2] *Yesht* X, 13, 95. [3] *Yesht* X, 7, 103. [4] *Yesht* X, 45, 46. [5] *Yesht* X, 18, 20. [6] Xénophon, *Cyropédie* VII, v, 53; *Économie*, IV, 24.

le pont Činvat: si l'âme du défunt devait aller au ciel ou bien à *Douzaḥ* (enfer). Les actions du trépassé étaient pesées dans la balance de la justice, et les trois dieux précités observaient soigneusement pour que la balance, contrairement au strict droit, ne penchât d'un côté ou de l'autre [1]).

IV. Non loin du temple d'Anahite d'Artaxate il y avait un temple consacré au dieu Tiur ou Tyr, dont les attributions nous sont connues par Agathange, qui en écrit en termes suivants: « Puis le roi (Tiridate III) lui-même partit avec toute l'armée de la ville de Vaɫaršapat pour aller à Artaxate afin d'y renverser les autels de la déesse Anahite, à l'endroit appelé Érazamoyn [2]). Il rencontra d'abord sur sa route le temple du dieu Tyr, où l'on interprétait les songes par l'inspiration de ce dieu; c'était le temple du maître de la science des prêtres; le temple était aussi nommé archives de l'Écrivain d'Ormizd, maître d'études et d'instruction. Ils se mirent à le renverser tout le premier; ils l'incendièrent et le détruisirent » [3]). Il est donc clair que le temple du dieu Tyr était bâti dans un endroit entre la ville de Vaɫaršapat et celle d'Artaxate. De tout ce qui précède il résulte que les attributions du dieu Tyr se réduisaient à interpréter ou expliquer les songes, à donner des lumières aux prêtres en matière de doctrine religieuse et à les guider dans leurs compositions mythologiques; c'est à ces titres qu'on le reconnaissait pour être le secrétaire de la doctrine mazdéenne et le protecteur de l'art d'écrire et en général de toutes les sciences littéraires. Comme l'attribution principale du dieu Tyr concernait la religion mazdéenne, son temple aussi portait le nom d'« archives de l'Écrivain d'Ormizd ». Tout porte à croire que le culte de ce dieu avait été introduit en Arménie par le roi Tiridate Ier et que ce roi lui avait donné une grande solennité. Il est presque certain que la dénomination Tiur ou Tyr était l'équivalent de l'appellation Tir, qui, dans l'idiome perse vulgaire était la forme contractée du nom du dieu Tistrya avestique [4]). La dénomination Tir entre dans la composition du terme Tiridate 'donné-par Tir'.

Nous apprenons par l'Avesta que Tistrya ou Tir était une étoile, c'est-à-dire une divinité sidérale; elle avait la surveil-

[1] Voir Fr. Spiegel, *Erân. Alterth.*, t. II, p. 82 et note 1. [2] En identifiant la seconde partie de ce mot composé -moyn avec le gr. μνώμαι 's'occuper de...', le terme Érazamoyn signifierait 'qui s'occupe-de songes'.
[3] Agathange, CVIII. [4] Voir Harlez, *Avesta*, p. LIX.

lance sur toutes les étoiles [1]). Suivant le Boundéhesh (VII, 6), Tistrya était le général, le gardien et le protecteur des parties orientales des quatre points du ciel. Ce dieu est aussi la divinité de l'eau, et en particulier celle de l'eau pluviale; il renferme dans son sein la semence de l'eau [2]). Il a pour adversaires des esprits méchants et des démons et surtout le démon Apaosha, qui, voulant empêcher les eaux du ciel de tomber sur la terre, désirent amener la sécheresse dans le monde habité par les mortels; mais Tistrya les met à mal et rend inutiles leurs efforts [3]).

Au moment où Tiridate III et saint Grégoire attaquèrent le temple de Tyr pour le détruire, ils y rencontrèrent une résistance acharnée [4]); elle partait apparemment et surtout des prêtres, des ministres inférieurs et des hiérodules attachés au service du temple.

(V. La religion zoroastrienne reconnaît aussi une autre étoile, du nom de Vanañt. Cette divinité sidérale accomplissait son office au midi, où il neutralisait l'activité des êtres mauvais ou sinistres tout en les poursuivant. Le Boundéhesh (VII, 7) la reconnaît pour être le général du midi. Le Yesht XX[e] est dédié à cette divinité avestique. Or, il est de toute évidence qu'à une époque récente le culte de Vanañt, conjointement avec celui de Tistrya, avait trouvé accès en Arménie. En effet, au nord de la province royale d'Ararat il y avait un canton qui portait le nom de Vanand, dont l'existence même atteste que le dieu Vanañt avestique y était honoré d'un culte religieux et que le canton lui était consacré tout exprès. Il est évident que, jusqu'à l'époque des premiers écrivains nationaux, tout souvenir du dieu Vanañt avait depuis longtemps cessé d'exister dans l'esprit des Arméniens chrétiens [5]).

[1] *Yesht* VIII, 14. X, 143. XVIII, 5. [2] *Yesht* VIII, 4. [3] *Yesht* VIII, 13 et suiv. [4] Agathange, CVIII. [5] En dehors de Tistrya et de Vanañt, il y avait aussi dans la religion zoroastrienne l'étoile Çatavaeça, génie gardien de la partie occidentale du ciel, et Haptô -iriñga, une constellation, protectrice de la partie septentrionale. En identifiant le terme -iriñga avec le mot de l'arm. cl. *érinč*, nous traduisons l'appellation Haptô-iriñga 'sept-veaux-femelles, - génisses'; elles formaient sans doute la Petite Ourse.

CHAPITRE III.

DIVINITÉS NATIONALES

I. Les Ќaćќ. — II. Dieu Nouvel-an, dieu Hospitalier. — (III. Hâyk.) — (IV. Ara - et les Ařlézes -.) — V. Les dragons qui emportent les produits des champs. — VI. Le Soleil et la Lune.

Donnant ici un sens strict à notre expression, nous appelons divinités nationales celles dont l'origine se trouvait au sein de la nation arménienne depuis les temps les plus reculés. Si l'une ou l'autre d'entre elles était aussi honorée par quelques autres nations aryennes, leur origine devant remonter à un âge d'avant leur séparation, elles étaient communes à ces nations, ou bien le culte voué à l'une d'elles avait été probablement emprunté à la nation arménienne, tel étant apparemment ce dernier cas pour le culte du dieu Nouvel-an.

I. Nous avons vu dans la première période religieuse quels étaient les caractères et les attributions des dieux Ḥaldis et Ḥaldisiens et combien était fréquente leur intervention dans la vie religieuse, profane et même guerrière des Arméniens des temps antiques. Ces dieux, qui à l'époque ourarṭique relevaient d'une classe moyenne des divinités, étaient certainement honorés des Arméniens par un culte religieux jusqu'à la fin du paganisme. Toutefois, dans la seconde époque philologique nationale, leurs dénominations, pareilles en cela à celles de quelques autres divinités, subîrent une certaine modification imposée par l'action des siècles, et ces dieux s'appelèrent « Ќaćќ ». L'acception principale de cette dénomination étant ' vaillants ', elle répond entièrement à l'attribution principale des Ḥaldis et des Ḥaldisiens des âges antiques, qui était celle de la ' vaillance ' par rapport à l'accomplissement de leurs offices de conservateurs, de protecteurs et de guerroyeurs. Dans sa *Grande-Inscription* [1]), Argistis Ier appelle les Ḥaldisiens ' vaillants ' [2]), l'exacte signification du mot ќać-ќ de l'arménien classique. Dans leur *2e Inscription*

[1] Notre n° 19, III, 5. [2] *a-ri-e-ni* = *arī-ni*; *aris* au nom. sing. = *ari* dans l'arm. cl.

historique [1]), Ispouinis et Minuas Ier appellent les Ḥaldis « forts » et « guerroyeurs » et, dans l'*IOS* [2]), ils les proclament « vainqueurs ». Il est évident que ces qualités ne sont propres qu'aux « vaillants ». Si, d'un côté, les qualités sont les mêmes, de l'autre, les formes des éléments radicaux des dénominations employées aux deux époques, antique et récente, se répondent admirablement bien. En effet, le terme « ḱać-ḱ » est le résultat de certaines modifications qui eurent lieu dans les parties radicales et morphologiques des « Ḥald-is et Ḥald-isiens » (*Ḥald-i, Ḥald-ini*), dans ce sens que dans les éléments radicaux la lettre l est tombée, et l'élément d fit place à l'élément ć, tandis que, dans les parties morphologiques les antiques terminaisons furent supplantées par une récente en raison des exigences grammaticales de l'arménien classique, successeur de l'idiome ourarṭique. Il va sans dire que pareilles modifications et chutes sont admises dans la philologie comparée, où on en trouve les raisons et la justification.

L'appellation Ḱaćḱ nous rappelle spontanément un des chants des bardes de Colthène. Suivant ces poètes, Artašès (Artaxias) Ier, après sa mort, maudit son fils très peu satisfait et lui dit: « Si tu montes à cheval pour chasser dans les parties supérieures du noble Masis, les Ḱaćḱ te prendront *et* te mèneront dans les parties supérieures du noble Masis; là tu resteras, et tu ne verras point la lumière » [3]). A la lecture de ces lignes, la première impression que nous en recevons c'est que les Ḱać-ḱ sont des génies célestes, bons et vengeurs des outrages et des injures faits à l'honneur paternel et à la majesté royale. On est donc en droit de penser que les Ḱaćḱ avaient acquis l'héritage de la déesse Érinas des âges ourarṭiques, ce qui entre, sans contredit, dans les possibilités des sujets mythologiques, puisque non seulement les attributions, mais parfois les personnalités mêmes des dieux sont amalgamées et confondues. Il est très probable que les Ḱaćḱ étaient reconnus comme des personnalités divines, bien que nous ne puissions nous rendre compte du rang et degré qu'ils auraient occupés parmi les dieux nationaux. Cependant, il n'est point inutile de recourir ici à un examen comparatif pour nous bien pénétrer du sens du mot « ḱaćḱ ». Au dire de Moïse de Khorène (III, 17), Sapor II (310-380 apr. J.-C.) s'appelait « le *ḱać* des

[1] Notre n° 3, l. 8. [2] Notre n° 42, ll. 12/52. [3] M. de Khor., II, 61.

mazdéens et le synthrone du soleil »[1]). Puisque ce roi perse se proclame comme ayant sa part de droit sur le trône du dieu-Soleil, il s'ensuit qu'il s'attribuait le même honneur dont jouissait ce dieu, et comme il se donnait la qualité de *ḱać*, par ce mot il donnait certainement à entendre qu'il participait à la nature des dieux. Or, les mots *bag* ' dieu ' et *bagi* ' divin ', que nous lisons sur les monnaies de quelques monarques sassanides, se présentent évidemment comme des équivalents au mot *ḱać*. Ainsi, certaines pièces de monnaie d'Ardashir Ier portent: *Mazdizn Bagi Artashatr* ' le divin Ardashir, serviteur-de Mazda '; d'un autre côté, les monnaies de Sapor Ier portent ordinairement: *Mazdizn Bag Shahpouri* ' dieu Sapor, serviteur-de Mazda '. On sait que les Romains avaient l'usage de donner à leurs empereurs l'épithète de « *divus* » ' divin '. Il est hors de doute que les Arsacides d'Arménie, après leur mort, obtenaient l'apothéose; c'est ce que nous démontrent les dernières phrases du passage suivant d'Agathange (XII), dans lequel le roi Tiridate III s'adresse aux Arméniens dans un édit qui commence en ces termes: « Puissent la santé et la prospérité vous arriver avec l'aide des dieux,... et la sagesse des Grecs de l'empire des Césars; puisse vous arriver la visite de nos Parthes admis parmi les dieux, nos *ḱać* ancêtres, qui régnèrent glorieusement ». Ici le mot *ḱać* est l'équivalent du terme *bagi* perse et du mot *divus* latin. Cependant, tout porte à croire que n'importe quel roi païen d'Arménie était aussi considéré *ḱać*. Vint le christianisme et il imposa à ce mot une autre signification, compatible avec sa doctrine. Ainsi, nous lisons dans Faustus de Byzance (III, 11): « Puis... Ḥosrov, roi de la Grande-Arménie, le *ḱać* des hommes, qui ne fit que du bien à son pays, passa de ce monde dans l'autre ». Tout Arménien chrétien, en prononçant le mot *ḱać* pour honorer son roi également chrétien, devait nécessairement donner à ce mot les sens de ' vaillant; excellent ', tandis qu'un Arménien païen aurait paraphrasé les mots *ḱać aranḱ* par ' *être* divin parmi les hommes '. — Pour en venir aux dieux Ḥaldis et Ḥaldisiens, les premiers, qui étaient les fils du suprême dieu, et les seconds, qui étaient probablement les âmes des ancêtres des Arméniens primitifs, virent leurs dénominations changer et se confondre en une seule, celle de « Ḱaćḱ », ce

[1] Voy. aussi III, 26, 51 du même auteur.

qui fit que, par cette appellation, les Arméniens païens des derniers siècles comprenaient, à coup sûr, une classe d'êtres divins, auxquels étaient assimilés, de près ou de loin, les Césars, les rois et même des personnages illustres.

II. La religion des Arméniens primitifs avait un dieu nommé Šardis ou Sardis '*dieu*-Année'. Ce dieu continuait à recevoir le culte divin dans la seconde période du paganisme arménien. Le terme arménien ou plutôt arménisé de Nâuasard n'est que le composé des mots de l'ancien éranien *nava* et *çaredha* 'nouvel an'; il avait, avant l'introduction du christianisme en Arménie, des rapports stricts avec l'appellation du dieu Šardis ou Sardis. Le terme Nâuasard était destiné à ne signifier que le jour de l'an (le 11 du mois d'août) et le premier mois de l'année. De son côté, le dieu Šardis des vieux âges, à une époque de la seconde période religieuse, subit une nouvelle appellation, celle d'Amanor [1]), qui, tout en étant un mot composé foncièrement arménien, offre le sens de Nâuasard. Au sujet du dieu Amanor Agathange (CXIX) écrit: « Saint Grégoire ordonna qu'on célébrât solennellement la commémoration des saints dont il avait apporté avec lui les reliques, au lieu de se livrer à l'ancien culte superstitieux *païen*, au temps des fêtes du dieu Amanor, fêtes de tous les nouveaux fruits, célébrées en l'honneur du dieu Hospitalier, auquel on rendait précédemment dans cette localité le culte religieux au milieu des allégresses du jour de Nâuasard ». Ainsi, le dieu Amanor était aussi appelé Hospitalier, probablement parce que les pèlerins aussi bien que les voyageurs en général recevaient un accueil obligeant dans les dépendances de son temple [2]). Ce dernier était situé probablement dans le canton de Tarônite, sur l'une des rives de l'Euphrate oriental [3]).

(III. Nul doute que jusqu'au jour où la nation arménienne tout entière a embrassé le christianisme, elle n'ait continué à rendre les honneurs divins à 'Uas ou Huas de ses ancêtres de la religion ourartique. Dans les derniers siècles du paganisme, la dénomination de cette divinité avait pris la forme de « Hâyk », qui ne pouvait être qu'un résultat de l'emploi de l'ap-

[1] Analysez: *Am-* 'an, année'; *-a-* copulatif; *-nor* 'nouveau, velle'.
[2] Moïse de Khorène ne fait pas mention du dieu Amanor-Hospitalier, toujours pour ne pas paraître suivre Agathange. Quant à ce qu'il écrit (II, 66) de son Tigrane, de Majan et de Valarš, ce sont des élucubrations dignes d'un écrivain de fictions historiques. [3] Cf. Agathange CXVIII et CXIX.

pellation ethnographique d'*'Uâi* ou *Huâi*[1]); quant à l'idée de sa personnalité divine, elle continua apparemment à exister un certain intervalle de temps chez les Arméniens après leur conversion au christianisme. Si l'on voulait nous opposer le fait que, dans la seconde moitié du v[e] siècle où écrivait Agathange, la nation ne reconnaissait dans Hâyk que la personnalité d'un géant, malgré cette considération, nous n'avons aucun droit de l'éliminer du groupe des dieux foncièrement national que la seconde période mythologique avait certainement hérité de la première. Nous avons dit un « géant »; cependant, les paroles suivantes de Moïse de Khorène (I, 22) méritent toute notre attention; car, elles font allusion au témoignage d'un auteur ou à une tradition nationale dans un sens contraire aux idées de l'historien de l'Arménie. En effet, celui-ci adressant la parole à son Mécène, lui dit: « ne prête pas foi à des paroles de ce genre dignes d'un fou;... car, c'est d'une façon futile et avec incohérence qu'il bavarde au sujet de Hâyk et de ses pareils ». Cette façon de dire de notre historien doit nous faire admettre qu'à l'époque où il vivait il ne manquait pas des gens qui soutenaient que Hâyk était jadis reconnu pour être un dieu. Comme pour cet historien Hâyk n'était que le héros éponyme de la nation, le mépris qu'il affiche envers son contradicteur prouve, à nos yeux, la valeur réelle de ce que ce dernier avançait. Il n'est nullement étonnant que, dans un canton ou dans un autre et spécialement dans l'antique Huâina (Vâyoṣ-Ṣor), même jusqu'au siècle de notre historien, la tradition fût maintenue au sujet de la personnalité divine de Huas; et c'est apparemment cela qui a été l'objet du mépris de Moïse de Khorène. Cependant, une nation, qui prend son nom ethnique de la dénomination d'un dieu, ne peut oublier bientôt ni facilement ce dieu et son nom; quelques populations pourront bien garder très longtemps un souvenir assez net de sa personnalité divine, tandis d'autres en parleront comme de celle d'un géant ou d'un héros; l'ensemble de ces trois qualités formerait certes la vraie et la parfaite nature de Huas=Hâyk.

Nous rencontrons la dénomination de Hâyk tout d'abord dans la version arménienne de la Bible; elle figure dans le livre de

[1] Dans le terme Hâyk l'élément -k n'est qu'une désinence due aux exigences de la phonétique de l'arménien littéraire. — Dans la façon d'écrire « Haïg *ou* Hayg » il y a des erreurs graphiques.

Job (XXXVIII, 31) où il est dit: « T'es-tu rendu compte de l'ordre des Pléiades, et as-tu levé le rideau de Hâyk? ». Suivant le texte hébraïque, ce passage devait être traduit comme suit: « Peus-tu attacher les liens [1]) des Pléiades ou détacher les liens de Kesîl? ». En langage hébraïque *kesîl* signifie ' arrogant, fort, géant '; les Hébreux avaient donné l'appellation de Kesîl à une constellation brillante de l'hémisphère australe. Suivant une ancienne tradition, cette constellation soulevait des orages et faisait tomber des pluies. « Le 9e signe du zodiaque est le sagittaire, le protecteur du 9e mois de l'année chaldéo-babylonienne, Nergal, le dieu guerrier et armé par excellence; le nom sémitique de ce mois (novembre-décembre) est *kisilîv*, manifestement dérivé du nom de la constellation du *kesîl* ou de ' l'homme fort, arrogant ' dont il est plusieurs fois parlé dans la Bible » [2]). « La plupart des commentateurs rabbiniques et des auteurs des anciennes versions ont interprété le *kesîl* comme Orion » [3]). — Dans la version arménienne de la Bible, c'est chez Isaïe (XIII, 10) que nous lisons le nom de Hâyk pour la seconde fois; il y est dit: « Les étoiles du ciel, conjointement avec Hâyk et tout l'ornement du ciel, ne verront pas de la lumière » [4]). Le texte hébraïque porte à cet endroit: « Les étoiles du ciel et ses constellations ne donneront pas leur lumière ». La version des Septante porte dans ce passage « Orion » au lieu et place de « constellations ». Comme c'est le patriarche saint Sahak qui a traduit sur la version des Septante les parties de la Bible où se trouvent le passage de Job, XXXVIII, 31 et celui d'Isaïe XIII, 10 [5]), dans ces deux passages il a rendu Orion par Hâyk. Dans le passage de Job, XXXVIII, 31, le Kesîl des Hébreux est identique à l'Orion

[1] Ou « les douces influences ». [2] Fr. Lenormant, *Les origines de l'histoire*, 2e édit., t. I, p. 247; voyez-y la note 1re. [3] Voy. cette même note.

[4] Nous croyons devoir mentionner ici tout ce qui suit. Le texte hébraïque porte dans Job, X, 9: « Qui fait l'Arcturus, le Kesîl et les Pléiades ». Ici la version grecque au lieu de rendre le Kesîl par Orion, le rend par Ἕσπερος (Espéros), l'étoile de Vénus, l'étoile du soir; la version arménienne porte: « Qui fit les Pléiades, l'Espéros et l'Arcturus ». Ainsi, par contre-coup, le Kesîl du texte hébraïque a été remplacé par Espéros dans la version arménienne. — Le texte hébraïque a dans Amos, V, 8: « Qui fait les Pléiades et le Kesîl...; son nom est le Seigneur ». La version grecque aussi bien que la version arménienne, qui en est la fille, portent dans cet endroit: « Qui fait tout et renouvelle *tout* ». [5] Voy. Lazare de Pharbe, chap. XI, édit. de Venise, 1873, pp. 43, 45, 46.

des Grecs, et ce dernier est le Hâyk des Arméniens. Or, Kesîl et Orion étaient deux géants; ils étaient aussi auteurs des vents et des orages. Par conséquent, saint Sahak et ses contemporains ne reconnaissaient point Hâyk uniquement comme un géant, mais encore comme celui qui soulève les vents et, par suite, les orages. Lorsque saint Sahak identifiait Orion à Hâyk, les caractères et les attributions de ceux-ci ne pouvaient être ignorés par lui. Ainsi, ledit patriarçhe sachant que Hâyk était auteur des vents et des orages, avait certainement aussi la connaissance qu'il était le dieu 'Uas ou Huas ourarṭo-arménien. Il est d'ailleurs très probable que ce dieu d'Ourarṭou était anciennement reconnu pour être aussi un géant.

C'est Agathange qui est le second à mentionner Hâyk, et il le fait dans un style métaphorique, en donnant à cette dénomination une forme adverbiale; on comprend facilement que l'auteur y fait une allusion à une personnalité fabuleuse. L'auteur (CVI), en parlant de la construction des sanctuaires qu'on voulait élever en l'honneur des saintes vierges dites Rhipsiméennes et Gaïanéennes, dit que le roi Tiridate III gravit le mont Masis et prit dans ce lieu des pierres d'une dimension énorme; « étant doué-d'une-force-de géant [1]), il souleva hâykement huit blocs, les plaça sur son dos et les apporta aux sanctuaires »[2]). Dans cette phrase toutes les parties se tiennent fortement, ou plutôt la première et la troisième éclaircissent la seconde où il s'agit d'une action faite à la manière de Hâyk. L'auteur attribue au roi la force d'un géant et, en ceci, il le présente comme semblable à Hâyk. Si le passage d'Agathange plus haut cité nous représente Hâyk comme un géant, il n'en est pas moins vrai que cette façon de dire n'exclut point toute nature divine dans cette personnalité. Il est vrai que, chez cet écrivain, Hâyk revêt le caractère d'un être fabuleux; il faut toutefois considérer que l'auteur, dans tous ses récits, n'avait nullement eu l'idée de composer en toute règle la mythologie arménienne. Chez lui, les attributions des dieux si peu nombreux sont tout aussi peu nombreuses; il ne faut donc pas trouver étrange qu'il ne parle point de la nature divine de Hâyk. S'il

[1] En arm. *skâyazôr*, que je rends en grec par γιγαντοσθενής. [2] La version grecque d'Agathange, au lieu et place des mots arm. « *skâyazôr, hâykabar* », se sert seulement du mot γιγαντιαίως 'en géant'.

ne parle, non plus, d'un temple dédié à celui-ci et de sa destruction, nous devons songer à bien d'autres divinités nationales ou empruntées au mazdéisme qui devaient, à n'en pas douter, avoir leurs temples en Arménie du temps de Tiridate III, mais dont cet auteur du ve siècle garde un silence complet. Nous pensons donc à tenir pour certain que saint Sahak aussi bien que ses collaborateurs dans la traduction de la Bible, de même qu'Agathange, n'ignoraient point que Hâyk était le dieu 'Uas ou Huas de l'époque ourarṭique, qui recevait le culte divin en Arménie même dans la seconde période religieuse.

Le traducteur arménien de l'ouvrage du juif Philon, qui vivait dans la seconde moitié du ve siècle, savait, comme l'auteur d'Agathange, que Hâyk était un géant, ou bien il donne le mot « hâyk » dans le sens de synonime du mot « géant »; mais, ce qui est certes étrange, en fait de Hâyk il en connaît un grand nombre; en même temps, il attribue leur origine à des personnalités célestes et terrestres, tout en suivant de reste Philon dans son travail de traducteur. Ainsi, nous devons l'écouter, bien qu'il soit préférable que les personnes douées d'une ouïe pure et sainte ne l'écoutent pas du tout. « Les poètes représentent les géants comme nés de la terre et enfants de la terre;... ils veulent ainsi montrer toute la grandeur de leurs corps pareils à ceux des hâyks; ils parlent de leur être comme s'il était un mélange de deux natures, provenant des anges et des femmes mortelles. Cependant, l'être des anges est spirituel; mais il arrive souvent qu'ils prennent la figure des hommes pour satisfaire aux besoins de la nature, comme, par exemple, dans ce cas où ils ont des relations avec les femmes pour engendrer des hâyks »[1]).

On sait que, pour Moïse de Khorène, Hâyk était l'ancêtre primitif des Arméniens, un héros vainqueur des ennemis et éponyme de la nation. Notre historien était aussi bon helléniste que parfait connaisseur de la mythologie avestique et des fables éraniennes. Il connaissait le Hroudén (Thraetaona) des Éraniens et « les fables odieuses et monstrueuses de Biurasp Ajdahak »[2]); il n'ignorait pas les fables concernant la personne de Rhostom

[1] *Fragments des œuvres de Philon le juif* (en armén.), chap. XCII, édit. de Venise, 1826, p. 66. [2] M. de Khor., Appendice du Ier livre de ses *Histoires*.

Sagjik (Rustem de Ségestân)[1]; nous pouvons donc dire avec raison que le Vâyou (=Hâyk) avestique devait lui être connu par le code religieux du mazdéisme. Toutes ses descriptions de la personne et des actions de Hâyk en général supposent de sa part la connaissance et une exacte imitation des passages concernant Vâyou, que nous avons reproduits plus haut; elles mettent surtout en relief les mérites des actions de Vâyou-Hâyk, par lesquelles celui-ci chassait les Dévas, c'est-à-dire les adversaires de Dieu et des hommes, était victorieux de l'ennemi de la patrie et sauvait le pays des attaques du roi assaillant, ainsi de suite. Toutes ces belles actions sont reproduites dans la guerre que le Hâyk de l'historien susmentionné a soutenue contre Bélus et son armée en remportant sur eux une complète victoire. D'un autre côté, notre historien philhellène ne pouvait ignorer que l'Orion des Grecs était nommé Hâyk dans la version arménienne de la Bible. Très probablement il avait connaissance de l'Orion d'Homère qui le décrit en termes suivants: « Je vis de loin le géant Orion qui, dans un immense champ ensemencé d'Arphodèle s'étant mis à la poursuite d'une multitude d'animaux féroces, les détruisit dans les montagnes désertes. Sa massue d'airain, forte et indestructible, ne le quitte jamais »[2]). Dans un autre endroit Homère dit de lui: « Orion, ... qui parmi les enfants de la Terre fut le plus terrible, eut une taille sublime et gigantesque »[3]). Dans sa description de Hâyk, Moïse de Khorène a profité de toutes ses idées pour glorifier convenablement son héros, tout en entourant sa personne de récits fabuleux. — Nous croyons devoir ajouter ici les passages suivants. Homère écrit aussi: « la chaste Artémis par le vol imperceptible de ses traits ailés abattit Orion blessé et agonisant en Ortygie[4] »[5]). Le récit de Phérécyde offre ici une petite variante; il porte: « Lorsque dans une partie de chasse Orion chercha à faire violence à Artémis, la déesse, irritée, envoya de la terre le scorpion qui le tua en le blessant dans l'échine. Mais Jupiter, ayant eu de la pitié pour lui, le transplanta au milieu des étoiles. Ainsi, lorsque le Scorpion s'élève, l'Orion s'abaisse »[6].)

(IV. De même que le dieu 'Uas ou Huas ourarțique, de même

[1] *Idem, Hist.*, II, 8. [2] *Odissée*, XI, 572-576. [3] *Ibid.*, XI, 309-310.
[4] Ancien nom de l'île de Délos, vis-à-vis l'île de Syra dans les Cyclades.
[5] *Odissée*, V, 121-124. [6] Voy. *Pherecydis fragm.* 3, 4, dans les *Fragm. Hist. Graec.*, édit. Müller-Didot, 1885, t. I, pp. 70-71.

Ar'a a dû, dans la seconde période religieuse, continuer à recevoir les honneurs divins des descendants des anciens Ourarțiens. Nul doute que Moïse de Khorène n'ait ouï dire, dans son siècle, en Arménie qu'il avait existé dans le pays, à une époque très reculée, un personnage aussi illustre que vertueux, et que, après son décès, les survivants avaient inutilement espéré que les êtres célestes le rendissent à la vie. C'est un fait admis que, chez toutes les nations païennes, il y eut des modifications touchant les vues et les sujets de croyance, et même parfois, à l'encontre d'anciennes croyances, d'autres et de récente date trouvèrent crédit auprès d'elles. Ainsi, tandis que l'ourarțien Ar'a était revenu à la vie par l'ordre et la disposition des dieux, le corps du roi Arây de notre historien était tombé en putréfaction et, par suite, avait reçu la sépulture. Il est évident que tout ce que l'historien de l'Arménie avait entendu parler à ce sujet, avait reçu sa forme dernière à une époque récente et même après l'introduction du christianisme en Arménie [1]). Les Arméniens chrétiens ne devaient et ne pouvaient reconnaître qu'Ar'a ait été un dieu honoré de leurs ancêtres; ils ne devaient non plus savoir qu'Ar'a, un personnage vertueux mais païen, avait eu le grand privilège d'être revenu de l'autre monde chez ses nationaux. En fait d'une résurrection quelque peu pareille à celle-ci, retenue possible par les Arméniens chrétiens récemment convertis, des êtres futiles, considérés comme célestes dans le paganisme, devaient jouer un rôle prépondérant, pour que le tout tournât à la confusion du paganisme [2]).

— Moïse de Khorène (I, 15), en parlant de Sémiramis et d'Arây, dit que les troupes de cette reine découvrirent le corps d'Arây au milieu des combattants tombés dans l'engagement, et Sémiramis « donna l'ordre de le placer sur la terrasse de son palais... »; elle dit aussi aux Arméniens [3]): « ' j'ai ordonné à mes dieux de lécher ses plaies pour qu'il revienne à la vie '. Elle espérait ressusciter Arây par la vertu de ses incantations... Mais quand le cadavre tomba en putréfaction, elle ordonna à ses

[1] C'est ce qui est démontré par l'appellation de Sémiramis, dont le récit fabuleux prit naissance à l'époque des Achéménides. [2] L'affection désordonnée de Sémiramis pour le prétendu roi Arây, le mépris opposé par ce dernier à Sémiramis et la guerre qui en aurait été la conséquence doivent être attribués à l'imagination fertile de Moïse de Khorène. [3] Il va sans dire que l'appellation collective *Hâyk* n'éxistait pas dans l'antiquité reculée.

serviteurs de le jeter dans une fosse profonde et de le couvrir avec de la terre. Ensuite ayant travesti en secret un de ses amants par des vêtements ornementés, elle le fit cacher et publia sur Arây la nouvelle suivante: 'les dieux, en léchant le corps d'Arây, l'ont rendu à la vie'... Elle érigea ensuite une nouvelle statue aux démons et l'honora de magnifiques sacrifices, comme pour attester que c'était la puissance des dieux qui avait rendu Arây à la vie. A l'aide de tels bruits, qu'elle fit répandre en Arménie, elle fit accroire à tous la chose concernant Arây ». L'historien critique laisse de côté la fabuleuse reine Sémiramis et s'attache nécessairement à cette considération, que dans toute l'Arménie on reconnaissait des « dieux » qui ressuscitaient les morts à force de lécher leurs cadavres. Ces dieux n'étaient certes pas d'origine nationale; les Arméniens les appelaient collectivement « Aralê*zes* *ou* Aṙlé*zes* ». Bien que cette dénomination fasse défaut chez Moïse de Khorène, toutefois bien avant lui Faustus de Byzance et Éznik, écrivains du vᵉ siècle, n'ignoraient pas que les Arméniens de leur époque avaient la croyance qu'il existait des êtres invisibles qui ressuscitaient ceux qui succombaient aux suites d'une blessure reçue par un coup d'arme[1]) ou bien guérissaient ceux qui étaient simplement blessés dans une guerre[2]); ils s'acquittaient de la besogne à force de lécher les corps ou les blessures de ces malheureux. Ces écrivains ne disent pas qu'ils étaient les dieux de Sémiramis. Chez Faustus de Byzance, ces êtres s'appellent Aṙlé*zes*, tandis qu'Éznik leur donne cette même dénomination telle quelle et se sert en même temps de cette autre forme: « Aralê*zes* ». Suivant le premier de ces écrivains (F. d. B., V, 36), le roi Varazdate (374-377 apr. J.-C.) avait mis à mort Moušéł le Mamiconïan; or, il arriva que « quand on apporta le corps du généralissime Moušéł dans sa maison, chez ses familiers, ceux-ci se refusaient de croire à sa mort, malgré qu'ils vissent bien que sa tête était séparée du tronc. Et ils disaient: 'celui-ci avait pris part à des combats sans nombre et n'avait jamais reçu de blessures; jamais trait ne l'a atteint; personne, non plus, ne l'a blessé d'une arme quelconque'. D'autres espéraient qu'il allait ressusciter; aussi bien, ils recousirent sa tête à son tronc et l'y attachèrent, transportèrent ce corps et le placèrent sur le toit d'une tour;

[1] Faust. de Byz., V, 35, 36. [2] Éznik, I, 24.

ils disaient l'un à l'autre: 'comme il était un vaillant homme, les Aŕlézes descendront et le ressusciteront'. Ils restèrent à le garder, espérant toujours le voir ressusciter, jusqu'à ce que le corps exhala les odeurs de putréfaction. Puis, ils le descendirent de la tour, le pleurèrent et l'enterrèrent selon les règles prescrites ». Bien que Faustus de Byzance ne s'exprime point sur la nature des Aŕlézes et qu'il les fasse descendre (du ciel) à ses propres nationaux, toutefois son contemporain et le sublime écrivain arménien, Éznik, semble reconnaître qu'on les croyait doués de la nature propre aux dieux. En effet, cet écrivain dit (I, 25): « Serait-on en état de dire d'Aralêze que telle personne l'ait vu, lui-aussi? et si, dans les âges primitifs, les Aralêzes en léchant les blessés leur rendaient la santé, pourquoi ne lèchent-ils point de nos jours et ne rendent point la santé? n'avons-nous pas les mêmes guerres, et des blessés ne tombent-ils pas aujourd'hui comme alors? — Mais, dit-on, les hommes d'alors étaient des héros. — Et nous autres, de notre côté, avons le droit de les sommer de nous montrer l'intervention des dieux ». Cette dernière phrase tend à nous persuader qu'on croyait à la nature divine des Aralêzes. Éznik (I, 24) écrit aussi: « on dit que le taureau marin est engendré par la vache, la parik par les hommes, et l'Aŕléze par le chien;... à supposer même qu'il existe quelque chose dans les forces invisibles, rien n'est engendré par le chien; et quand quelqu'un tombe blessé dans un combat, ce qui est nommé Aralêze, ne lèche point et ne ressuscite personne ». En résumé, suivant Moïse de Khorène, c'étaient les dieux de Sémiramis qui, en léchant les blessures d'Arây, devaient le ressusciter. D'après les nationaux de Faustus, les Aŕlézes, en descendant du ciel, devaient ressusciter le généralissime Moušéł; pour les opposants d'Éznik, l'Aŕléze étant engendré par le chien, n'était point dépourvu de la nature divine et, en tant que chien, en léchant les blessures de ceux qui étaient tombés dans les combats, rendait ces derniers à la vie. Entre la première et la troisième de ces données la différence n'est pas grande; bien que dans la troisième l'action de lécher les blessures ait été attribuée au fruit du chien, toutefois pareil fruit ne laisse pas d'être un dieu. Il est vrai que dans le deuxième témoignage les Aŕlézes ne sont pas appelés dieux; mais la puissance de ressusciter les morts suppose, dans l'espèce, la nature divine de celui qui fait usage d'une telle puissance.

Les Soumériens croyaient que sous la terre et au centre des eaux primitives il existait une île, appelée Aral, une dénomination offrant le sens d' ' île ' [1]). Aral était considéré comme la demeure des âmes des décédés. Suivant un monument de la littérature néo-soumérienne, Aral était qualifié ' lieu de la non-vue ' [2]), absolument comme l'Adias ourarṭique et l'Aïdês ou l'Hadês des Grecs. Ainsi, la signification d'Aral était: ' le monde souterrain ' [3]). C'était sans doute à la suite d'une évolution religieuse que les Soumériens commencèrent à écrire Aralli Ê+KOUR+BAD, un idéogramme complexe qui offre le sens de: ' maison *ou* palais *ou* temple des défunts ' [4]). A en juger du caractère général de ce lieu, Aralli ou Arali, comme on l'appelait, devait être « le pays des morts »; et il l'était en réalité [5]). Nous avons aussi la phrase « Aralli du septentrion » [6]), dont nous devons chercher la situation hors de la Babylonie et au nord de ce pays. Ces idées, d'origine soumérienne, s'étant introduites chez les Assyriens, prirent différentes nuances et un caractère différent. En effet, nous lisons dans la *Grande-Inscription du palais de Khorsabad* du roi Sargon: « [155]... Êa, Sin, Šamaš, Nabou, Remman, Ninip, [156] et leurs majestueuses épouses, qui sont éternellement nés dans la maison Kharsag-gal-kourkoura [7]) du mont Aralli [8]), dans des temples rayonnants, [157] dans des sanctuaires artistiques dans le Dour-Šaroukîn [9]) s'établirent gracieuse-

[1] Hommel, *Geschichte Babyl. und Assyr.*, p. 400. [2] *Cuneif. Inscr. of Western Asia*, t. IV, pl. 24, n° 2, ll. 7/8. Hommel, *ibid.*, p. 393. J. Oppert, *L'immortalité de l'âme chez les Chaldéens*, p. 4. Fr. Lenormant, *La magie des Chaldéens*, 1874, p. 156 et 1878, p. 164. F. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 118. [3] Hommel, *ibid.*, p. 393. [4] Fr. Lenormant, *Les origines de l'histoire*, 2e édit., t. II, 1re partie, p. 135, note 4. [5] *Ibid.*, p. 232, note 1. [6] *Ibid.*, p. 135, note 2; voy. aussi A.-H. Sayce, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1882, July, p. 415. [7] Mot composé accadien qui signifie ' montagne-grande-des pays '. Eb. Schrader (*Die Keilinschriften und das alte Testament*, 2e édit., p. 389, note) le traduit ' sommet de la montagne des pays '. Suivant lui, « Kharsaggalkurkura ... était situé dans le pays d'Arallu, près de lui ou sur lui, à l'entrée du monde souterrain » (*ibid.*, note). [8] En idiome assyrien *šadou Aralli*. Comme il s'agit ici d'une montagne (*šadou*), il ne faut pas traduire l'appellation d'Aralli ' monde souterrain, enfer '. « Dans une liste de montagnes et de chaînes de montagnes il existe un *šad Aralou*, où il y a *ḫuraṣu* ' or ' ». Ainsi Eb. Schrader, *ibid.* Voir aussi Fr. Lenormant, *Les origines*, etc., 2e édit., t. II, 1re partie, p. 136, et la note 4. [9] Se traduit ' Forteresse-de Sargon '; c'est de ce nom que ce roi avait appelé le palais de Khorsabad, bâti par lui.

ment »[1]). Les six dieux susmentionnés sont: 1°, le dieu qui règne dans l'air et sur la terre; 2°, le dieu-Lune; 3°, le dieu-Soleil; 4°, le dieu de la sagesse, des sciences et des lettres; 5°, le dieu des vents et des orages; 6°, l'Hercule des Babyloniens et des Assyriens. Il est donc évident que le mont Aralli, décrit par Sargon, était partiellement l'Olympe de ces deux nations, et les divinités, qui y habitaient, étaient au nombre de douze. Presque toutes ces divinités étaient reconnues comme douées d'une nature bonne et bienfaisante. Il semble que ce fut peu avant la destruction de l'empire d'Assyrie que les Ourarṭo-Arméniens reçurent ces idées mythologiques directement des Assyriens eux-mêmes, et, en ajoutant à la dénomination Aralli le suffixe *-si* de l'idiome ourarṭique, ils appelèrent les êtres divins susmentionnés du nom collectif *Arallisi* ' Aralliens '. Telle devait être l'origine de l'appellation d'Aṙléze ou d'Aralêze; cette seconde forme est, sans contredit, la meilleure ou la mieux conservée.

Nous croyons devoir chercher ici la montagne que les Arméniens avaient dû imaginer comme située réellement quelque part. « Le mont Aralu est bien la montagne qui porte le nom du pays où elle est située »[2]). Le mot *Kourkoura* (=pays, *nom. pl.*) nous rappelle la montagne Grgouṙ de l'Arménie, située dans le canton des Bznouniḱ, à l'ouest-sud-ouest du lac Thôspite. Nous devons nous rappeler aussi que, au nord de la Babylonie, il existait « l'Aralli du septentrion ». Le mont Grgouṙ est un de ceux qui sont situés dans les régions septentrionales par rapport à la Babylonie. De plus, cette montagne était située au nord des pays de toutes les nations sémitiques, et ces nations parlaient d'une montagne des dieux, située dans les régions septentrionales. Isaïe (XIV, 12-13) dit: « [12] Comment es-tu tombé du ciel, ô Lucifer, fils du matin?... [13] Puisque tu as dit dans ton cœur: je monterai au ciel, j'élèverai mon trône au-dessus des étoiles de Dieu; je m'assiérai aussi sur la montagne de l'assemblée dans les régions du nord »[3]). Cette « montagne de l'assemblée » n'est-elle pas le mont Aralli? C'était dans la maison

[1] Voir Eb. Schrader, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, pp. 72-77 et *Die Keilinschr. u. das alte Test.*, 2e édit., pp. 389-390, et Fr. Lenormant, *ibid.*, pp. (134-) 135, note 3. Cet érudit y fait observer (note 2) que Namtar, la Peste personnifiée, naissait dans l'Aralli du nord. [2] Eb. Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 2e édit., p. 389, note. [3] Voy. aussi Ézéchiel, I, 4 et suiv., et XXVIII, 13 et suiv.

Kharsag-gal-kourkoura de cette montagne que les six dieux et leurs épouses étaient nés et y habitaient. Tout invite à admettre que les peuples sémitiques envisageaient le mont Grgouṙ d'Arménie comme leur petit Olympe, et que les Arméniens du moyen âge de leur mont Grgouṙ avaient fait Kharsag-gal-kourkoura, et c'était là que leurs Arallisi (Aralliens, Aralêz*es*, Aṙléz*es*) avaient leur demeure. Il est clair que l'appellation arménienne primitive *Arallisi*, à une époque voisine de l'apparition de l'arménien classique ayant subi une légère modification, était devenue « Aralêzk *ou* Aṙlézk », et que les Arméniens de ces âges se servaient du verbe *liz*-ém ' lécher ' pour se donner l'étymologie de la syllabe ...*lêz* ou ...*léz*, ce qui certes ne laissait pas d'être une grave erreur. Cependant, à une époque récente, les Arméniens ayant tout à fait oublié les dieux et les déesses du mont Aralli, l'idée primitive, qu'ils en avaient, avait aussi subi une révolution; elle fit ainsi place à la nouvelle fable, suivant laquelle les Aralêz*es* ou Aṙléz*es* étaient reconnus pour être des êtres ou puissances invisibles, étaient fruits de chien, et, en léchant les blessures et les corps de ceux qui étaient morts ou tombés blessés dans les combats, leur donnaient la vie ou la santé [1]).)

V. Nous avons vu plus haut que les Ourarṭo-Arméniens honoraient de culte religieux un dieu qui pillait les lieux de froments. Une idée vague sur cette divinité avait pu parvenir aux Arméniens du ve siècle de l'ère chrétienne. Toutefois, il est incontestable qu'ici, comme dans d'autres sujets, la révolution ou une évolution religieuse n'avait pas laissé d'exercer ses droits; car, cette divinité s'était multipliée et se présentait sous la nature de dragons. Éznik (I, 25) écrit de ces derniers: « Ni même les dragons n'emportent les produits de la terre; ils n'ont point des bêtes de somme pour qu'ils soient à même d'emporter les produits qui se trouvent étalés sur l'aire de n'importe qui; il est inutile de prononcer à leur adresse les mots: ' l'aire! l'aire!' ou bien ' prends, prends ' ... Il est évident que la nature du dragon n'est que celle du serpent. Et la Sainte-Écriture appelle dragon... un serpent colossal... ». Rien d'étonnant que la personnalité céleste du dieu ourarṭique pilleur des lieux de froments fût, après bien des siècles, changée en celles des dragons; c'étaient, à n'en

[1] Voir A. H. Sayce, *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1882, July, pp. 414-416.

pas douter, les premiers missionnaires et les docteurs du christianisme qui, dans le but d'opérer une diversion dans l'esprit des Arméniens devenus chrétiens au IVe siècle, avaient introduit ce changement d'idée, à l'édification des citadins et des campagnards.

VI. Moïse de Khorène (II, 77) fait mention des statues du dieu-Soleil et du dieu-Lune qui se trouvaient, selon lui, d'abord dans la ville d'Armâuir et qui furent ensuite transportées à Bagaran [1]) et à Artaxate. Il est très probable que le culte des deux divinités susmentionnées ait été constant en Arménie depuis la plus haute antiquité jusqu'à la fin du paganisme.

CHAPITRE IV.

DIVINITÉ VÉDIQUE

I. Vahagn = Agni, dieu-Feu. — (II. Le feu ormizdien). — III. Agni transformé en le roi Vahagn le Dracontolète, et celui-ci en Hercule. — IV. Le temple Vahêvahien ou les chapelles du temple d'Hercule, d'Anahite et d'Astlik.

I. Sans doute, le dieu Adaroutas, ' le créateur-du Feu ' des Arméniens de la haute antiquité, ne pouvait entièrement cesser de recevoir les honneurs divins en Arménie durant l'empire des Achéménides. Cependant, nous avons des preuves manifestes et réellement historiques qui nous démontrent qu'à l'âge moyen du paganisme le culte du feu avait subi une évolution, et que l'appellation d'Adaroutas avait fait place à la dénomination de Vahagn, au culte proprement national du feu ayant succédé celui du Rig-Véda des Aryas-Hindous.

Suivant le témoignage de Moïse de Khorène (I, 31), les bardes de Colthène, en s'accompagnant sur leur *bambiṙn*, chantaient sur le roi Vahagn (env. 525-518 av. J.-C.), fils de Tigrane Ier:

« Le ciel et la terre étaient en travail [2]);
« La mer pourprée aussi était en travail;
« Un petit roseau vermeil vit le jour dans la mer;

[1] Une place forte dans la province royale d'Ararat, dans le voisinage du fleuve Ahourïan. [2] C'est-à-dire « étaient pris des douleurs maternelles ».

« Du tube du roseau sortait de la fumée;
« Du tube du roseau jaillissait de la flamme,
« Et de la flamme s'élançait un petit garçon;
« Il avait une chevelure de feu;
« Et s'il portait une barbe de flamme,
« Ses petits yeux étaient *deux* soleils ».

L'ensemble de ce chant ou plutôt d'une stance de chant tourne autour des éléments de la nature, et nous décrit la nature et les caractères du dieu Agni, c'est-à-dire du dieu-Feu et particulièrement du feu de sacrifice de la religion védique.

Le terme Vahagn, en usage parmi les Arméniens probablement dès le VIe siècle avant l'ère chrétienne, est composé de deux mots, et, très certainement, il offre le sens de 'bon-feu'. La religion védique, de même que celle d'Ourarṭou, ne reconnaissent point le feu comme dieu 'apportant-le feu'. Aussi bien, pour identifier la première partie du terme susdit, *Vah-*, nous devons en chercher l'explication dans la mythologie védique, où Agni jouait un rôle prépondérant et où il pouvait participer à certaines qualités communes à d'autres divinités. En parlant du dieu Vohumanô avestique, un éminent éranianiste dit: « La première partie de son nom, *Vohu-* 'bon' correspond au *vasu* indien; ce dernier se rencontre dans le Rigvéda non seulement comme adjectif pour plusieurs dieux, mais encore, à une époque postérieure aux âges primitifs, il fut adopté comme nom d'une classe particulière des dieux, celle des Vasavaḥ. La racine du mot *Vohu* est *vas* dans le système indo-européen... A une époque très reculée, la racine *vas* est déjà employée pour la formation des noms divins » [1]). Ainsi, la racine *vas* était devenue *Vah-* [2]) chez les Arméniens. Quant à la seconde partie, *-agn*, elle n'est que la forme apocopée du nom commun et propre « agni » 'feu' dans l'idiome sancrit; il faut identifier à ce terme les mots suivants: lat. *ignis*, litt. *ugni*, sl. *ogni* 'feu'.

Les idées principales contenues dans la stance chantée par les bardes de Colthène sont les enfantements du ciel, de la terre et de la mer, le petit roseau vermeil, la fumée, la flamme, le feu, le petit garçon ayant le feu pour chevelure et pour barbe, et *deux* soleils pour yeux.

[1] Fr. Spiegel, *Erân. Alterth.*, t. II, p. 34. [2] L'affinité entre *s* et *h* étant certaine, les sons de ces deux lettres s'échangent aisément.

En rapport presque toujours direct avec ces données, le Rig-Véda, recueil des chants sacrés des Aryas-Hindous, dit au sujet d'Agni, le dieu-Feu de la religion brahmanique: « O sage Agni, ô toi qui es né (successivement) du Ciel et de la Terre *et* des Ondes,... allume tes feux... » (*Rig-Véda, Section VII, Lecture VI, Chant XVI/ n° d'ordre 828, Stance 7*)[1]. « Le Ciel et la Terre qui l'ont engendré, les Ondes, Twaštri[2]), les Bhrigous[3]), dont les efforts l'ont produit,... ont donné Agni à Manou[4]), pour qu'il fût le premier objet de ses louanges et de ses sacrifices » (*Rig-Véda, VIII, I, I/872, 9*). Agni était « le bel enfant du Ciel et de la Terre » (*Rig-Véda, VII, V, XV/827, 2*). L'explication de ces passages est comme suit: le ciel donne naissance à Agni par le lever du soleil, par les éclairs et les foudres; la terre aussi engendre Agni lorsque les hommes commencent à allumer le feu sacré. De même que dans la religion ourarṭique, de même, suivant la doctrine védico-brahmanique, le ciel et la terre étaient doués de la nature divine et étaient deux divinités distinctes. Pour celles-ci il existe même un chant spécial dans le recueil des hymnes sacrés védiques (V, I, IX/511), dans la 5e stance duquel il est dit: « O Ciel et Terre, ô dieux, qui distillez... un miel précieux, versez-le sur nous ».

Le mot « Ondes » du Rig-Véda est synonime du terme « Mer » dans ce livre sacré. Nous y lisons: « [5] O Agni, que tes rayons, que ta flamme, que tes ardeurs s'élancent en bondissant;... grandis et courbe tes feux... [6] Mais voici les Ondes qui s'avancent; voici la Mer qui déborde... » (*Rig-Véda, VIII, VIII, VII/968*, 5-6). Nous y lisons aussi: « ...Le Feu est allumé dans la maison de Manou. De la mer (des libations) il fait couler des torrents... » (*Rig-Véda, V, V, XI/586,2*). Le Soma, qui était une liqueur sacrée et matière d'offrande[5]), était aussi une forme d'Agni; et le chantre sacré lui adresse ces mots: « O Soma,... occupe la mer (des libations) célébrée dans nos chants » (*Rig-Véda, VI, VIII, XVII/741,3*). Les Ondes étaient aussi les offrandes sacrées

[1] Ce passage comme les suivants sont reproduits sur la version de A. Langlois, deuxième édition. [2] Le feu qui est dans les éléments cosmiques. Twaštri est aussi le feu plastique. [3] Membres d'une famille issue du sage Bhrigou; sacrificateurs antiques, ils allumaient le feu sacré et l'excitaient avec le souffle du vent. [4] Manou était le premier homme pour les Aryas-Hindous. [5] Dans la religion avestique *Haoma*, dont nous avons parlé plus haut.

liquides, nommées Soma et Ghritá; mais la mer était le vase sacré qui contenait la matière de la libation. Ghritá était un composé de lait, de lait caillé et de beurre; ceux-ci, en se versant en partie sur le feu, objet principal dans l'espèce, ne faisaient que l'alimenter fortement. «Les Ondes sortent du vase profond (des libations);.. Je les vois, ces Ondes de Ghritá; au milieu d'elles brille Vétasa aux rayons d'or» (*Rig-Vêda, III, VIII, VIII/354,5*). L'appellation Vétasa est un surnom d'Agni, et le but, auquel ces ondes tendaient, est révélé par les mots suivants: «...les Ondes de Ghritá s'approchent en riant d'Agni et l'enflamment» (*Ibid., stance 8*). Sans doute, quand ces offrandes formant les Ondes sont versées sur Agni=Feu, elles contribuent puissamment à sa naissance. Mais voici que le dieu Agni est aussi appelé «le petit-fils des Ondes» (*Rig-Vêda, VII, VI, III/834,5*), et par là on reconnaît explicitement aux Ondes la vertu génératrice. Il est donc évident que la Mer, qui est formée des Ondes, est naturellement douée de cette même vertu génératrice et est destinée et tend à l'action d'engendrer. Voilà donc la justification de la phrase: «la mer ... aussi était en travail», chantée par les bardes de Colthène. Cependant, ceux-ci donnent à leur mer l'épithète de «pourprée»; point de doute qu'ils ne veuillent par là faire allusion au reflet couleur de feu que les flammes renvoyaient sur leur mer.

Nous avons dit que Vétasa était un surnom d'Agni; dans l'idiome védique, ce terme offre le sens d'une sorte de 'roseau'. Il est donc clair que même pour les poètes de Colthène Vahagn=Agni était Vétasa-roseau; un roseau qui, étant le dieu de Feu en personne, devait refléter la couleur vermeille du feu. Tel était le «petit roseau vermeil» des bardes de Colthène, qui était, au commencement, dans la mer, c'est-à-dire dans le vase des libations et là il étalait sa couleur empruntée au feu. C'est à cet état de choses que répond la parole suivante du chantre védique: «Je vois les Ondes de Ghritá; au milieu d'elles brille Vétasa aux rayons d'or» (*Rig-Vêda, III, VIII, VIII/354,5*). Le poète sacré Gritsamada chantait d'Agni: «...ce (dieu) généreux a trouvé un berceau dans ces (Ondes saintes); enfant, il y est nourri; elles le touchent de leurs flots caressants. Et l'enfant des Ondes, entouré de vives couleurs, semble briller ici-bas avec le corps de l'astre céleste» (*Rig-Vêda, II, VII, XII/226,13*).

Or, puisque en s'allumant Agni=Feu lançait de la fumée et de la flamme, du tube de Vétaṣa=roseau aussi sortait de la fumée et de la flamme. Le poète sacré Prascanwa écrivait et chantait: « En ce jour nous honorons Agni,... qui élève son étendard de fumée, qui se répand en lumière » (*Rig-Véda, I, III, XII/44,3*). De son côté Nodhas chantait d'Agni: « Avec tes dents de flamme, tu attaques le bûcher, excité par le vent » (*Rig-Véda, I, IV, XII/58,5*). Le même poète chantait aussi de ce même dieu: « Telle que le coursier, la flamme brillante s'échappe du foyer, et frémit ainsi que le tonnerre sous la voûte céleste » (*Ibid., stance 2*). Le poète Sounahsépa chantait: « La grandeur d'Agni est sans borne; la fumée (du sacrifice) forme sa bannière; son éclat est immense » (*Rig-Véda, I, II, VIII/27,11*). Canwa, fils de Ghora, chantait de son côté: « ...Brille donc, Agni,... et enveloppe-toi d'une fumée éclatante et remarquable » (*Rig-Véda, I, III, IV/36,9*). Ainsi, comme l'Agni=Feu lançait de la fumée et de la flamme pendant qu'il s'allumait, il fallait que fumée et flamme sortissent aussi du tube de Vétasa-roseau=Agni-Vahagn.

Quand le poème de Colthène dit que « de la flamme s'élançait un petit garçon », on comprend aisément que ce petit garçon était Agni=Vahagn=Feu. Les poètes sacrés indiens chantaient: « O Agni, toujours jeune... » (*Rig-Véda, VII, V, XVI/828,1*); « ... lancez le jeune Atri à travers les airs... » (*Rig-Véda, VIII, VIII, I/969,2*). Agni ou Atri [1]), en tant que jeune, était le feu nouvellement allumé; « Agni naît (et s'écrie): ...je suis le feu toujours nouveau... » (*Rig-Véda, III, I, XX/260,7*). L'action de s'élancer du petit garçon du milieu de la flamme s'explique par les mots que le poète védique écrit d'Agni: « toujours jeune, toujours dans le mouvement » (*Rig-Véda, II, II, VIII/144,4*). L'action de s'élancer ou le mouvement dans une direction ou dans une autre consistait en ce que, tandis que le feu commençait à s'allumer, la flamme courait, sur le foyer, d'un côté à l'autre, et puis elle y était dans un état constant de balancement.

Les bardes arméniens chantaient: « Il avait une chevelure de feu ». De son côté, le poète sacré Dirghatamas chantait d'Agni: « Ces flammes, en se courbant, forment autour d'Agni une espèce de chevelure » (*Rig-Véda, II, II, IV/140, 8*); « Pour votre sa-

[1] Comp. arm. cl. *atr*-a-goyn 'couleur-*de feu*'.

crifice (les flammes) s'élèvent, présentant l'apparence d'une belle chevelure » (*Rig-Véda, II, II, XV/151, 6*). Le poète Cata, fils de Viswamitra, chantait: « Agni... déploie sa chevelure de flamme... » (*Rig-Véda, III, I, XI/251, 1*). Si la chevelure de Vahagn était de feu, celle d'Agni étant de flamme, la différence ne portait pas sur l'essentiel.

Nous avons appris par les bardes de Colthène que Vahagn portait une barbe de flamme. Quelle était la nature de la barbe d'Agni? Le poète sacré Isha chantait: « ...Agni dévore les aliments secs qu'on lui donne, (dieu) à la barbe d'or... » (*Rig-Véda, III, VIII, XV/361, 7*). Ces aliments étant les pièces de bois, c'est par ses flammes qu'Agni les dévore; ce sont ces flammes qui forment sa barbe, qui est dite d'être « d'or ». Il est clair que dans ce passage le poète a recouru à la métaphore et, au lieu de se servir des mots « de flamme » ou « de feu », il préféra employer le terme « d'or ». La différence n'est, quand même, que nominale plutôt que réelle.

Nous avons vu que les yeux de Vahagn étaient *deux* soleils. Mais le poète védique Coutsa chante que « le Soleil est l'œil d'Agni.. » (*Rig-Véda, I, VIII, III/115, 1*). Il va sans dire que le barde arménien, plus correct en cela que le poète indien, a attribué deux soleils aux deux yeux de son Agni arménisé. Sapti chante d'Agni: « Sa tête est placée sur le foyer, mais ses deux yeux sont dehors » (*Rig-Véda, VIII, III, VIII/905, 2*). Ces deux yeux, suivant le commentaire, sont le soleil et la lune. En tout état de choses, un inconvénient très grave n'existe pas en l'espèce. — De ce que les yeux de Vahagn étaient *deux* soleils nous ne pouvons certes conclure que les bardes de Colthène le reconnaissaient pour être le dieu-Soleil et le chantaient en conséquence. Cependant, nous lisons dans le *Tônak*[1]): « certaines gens ont honoré le soleil d'un culte religieux et l'ont appelé Vahagn »; et dans cette phrase nous découvrons un côté de la mythologie arménienne. En tout cas, si Agni était anciennement vénéré par les Arméniens sous le nom de Vahagn, celui-ci ne pouvait qu' être doué des principales attributions d'Agni. Dans la religion védique, Agni recevait les honneurs divins non seulement en sa qualité de dieu-Feu, mais encore comme une

[1] Recueil d'explications des mystères des fêtes chrétiennes; il est encore inédit.

forme du dieu-Soleil. Les Aryas-Hindous chantaient: « J'adore la face du grand Agni, qui brille (sur la terre) dans le (foyer), et au ciel dans le soleil » (*Rig-Véda, VII, VI, II/833, 3*); « Il n'est rien de supérieur à Agni;... sous la forme de soleil, ses coursiers le transportent... » (*Rig. Véda, VII, VIII, XIII/857, 8*). En admettant que les Arméniens attribuaient aussi à leur Vahagn la nature ou la forme du dieu-Soleil, on a une preuve irrécusable de plus en faveur de l'affinité des formes susénoncées d'Agni-Vahagn dans les mythologies indienne et arménienne.

Suivant Moïse de Khorène (I, 31), les bardes de Colthène « disaient dans leur chant que Vahagn avait combattu avec les dragons et avait remporté des victoires sur eux ». Pareils combats et les victoires qui les suivaient n'étaient qu'une allégorie, à laquelle recourait la mythologie védique aussi en parlant d'Agni. Chez les Aryas-Hindous, *Ahi*, ce nom du mauvais génie, avait la signification de 'dragon, serpent', et le terme *Aji* des anciens Éraniens offrait le même sens[1]). Ahi était la personnalité du nuage orageux se déroulant comme un serpent. Comme il était mauvais génie, « Ahi se cachait au sein du nuage; le sombre magicien se renfermait dans cette humide retraite; il arrêtait les eaux et encombrait le ciel... » (*Rig-Véda, II, VIII, III/202, 5*). Cependant, Agni, en combattant avec lui, restait victorieux. Avec le surnom de Vedyouta, Agni revêtait cette forme qui, étant répandue dans l'air, allumait l'éclair et la foudre. C'étaient ces derniers qui, en faisant jaillir des lumières pendant l'orage et en remplissant le ciel des bruits retentissants, dissipaient les nuages; de la sorte, Agni remportait la victoire sur Ahi. « [1] Dans l'espace des airs, Ahi vole avec rapidité,... et agite (le nuage) avec la violence du vent... [2] Les feux ailés (d'Agni) viennent heurter la nue, qui, noire et chargée de pluie, a résonné. Ils se mêlent à ces ondes, qui, en s'ouvrant, semblent heureusement sourire. Les ondes tombent, et cependant le tonnerre gronde au ciel » (*Rig-Véda, I, V, XVIII/79, 1-2*). D'un autre côté, le terme « Ahi » était le nom collectif des mauvais génies nommés *Asouras*, qui demeuraient dans les nues[2]). Ainsi, il y avait un grand nombre d'Ahis; par conséquent les

[1] Le mot de l'arm. cl. *ij* (lisez: *ije*) 'aspic', par sa valeur phonétique et sa principale signification, est identique aux termes indien et éranien susmentionnés. [2] Voir *Rig-Véda, I, VII, IX/103, 2*.

dragons étaient nombreux; le dieu-Éther «Indra... a frappé le premier-né des Ahis» (*Rig-Véda, I, II, XIII/32, 3-4*). Tel était le combat qu' Agni-Vahagn livrait aux dragons et telle la victoire qu'il remportait sur eux.

Il est hors de doute que la personnalité d'Agni de la mythologie védique, par le concours de tant de similitudes et d'affinités évidentes avec la nature et les caractères de Vahagn de la mythologie arménienne, était aussi la personnalité de ce dernier. — De même que chez les Arméniens le nom de Vahagn (le Dracontolète) était porté par des individus, de même les Aryas-Hindous imposaient aux personnages de leur nationalité le nom d'Agni qui tuait les Ahis.

Nous croyons utile de donner ici, au sujet d'Agni, les connaissanees suivantes. Chez les Indiens, Agni était reconnu comme un «dieu domestique» (*Rig-Véda, VI, V, VII/683, 1*), et «les prêtres l'amènent également dans toutes les maisons» (*Rig-Véda, IV, I, III/365, 4*). Pendant qu'on honore Agni, le «sacrifice est tourné du côté de l'orient» (*Rig-Véda, V, II, VI/523, 3*); le sacrifice et les offrandes qu'on lui fait s'accomplissent trois fois par jour, à l'aurore, à midi et au soir [1]). Agni donnait la vie et la pureté; il était le bienfaiteur de toutes les créatures et l'ami des malheureux, maître de tous les biens et gardien des saisons; il donnait richesse et bonheur à tous ses protégés; il était le chef de l'armée divine, remportait la victoire sur les armées étrangères et brûlait les ennemis de ses serviteurs. Telles étaient ses attributions sans compter bien d'autres. — Agni avait une épouse du nom d'Agnayi [2]); ce qui autorisait le Vahagn arménien à en avoir une, lui aussi.

Au dire d'Anania de Širak, un auteur national du VII[e] siècle, «certains Arméniens des âges primitifs rapportaient que Vahagn, un des ancêtres des Arméniens, déroba, au cours d'un hiver rigoureux, la paille de Baršam, un ancêtre des Syriens, ce que nous avons la coutume d'appeler 'trace du voleur de paille'» [3]). Telle était l'origine de la voie lactée. Il est vrai que le récit de l'écrivain arménien susmentionné n'est pas pourvu d'une valeur historique certaine; il n'est pourtant pas dépourvu de toutes raisons mythologiques. En tout état de choses, c'est un point à

[1] *Rig-Véda, III, II, XXII/262, 1-5. III, V, VIII/308, 1. V, II, X/527, 3.*
[2] *Ibid., I, II, III/22, 12.* [3] Anan. de Šir., édit. de Pétersbourg, p. 48.

remarquer que le vol de paille, opéré par l'arménien Vahagn, fut accompli au cours d'hiver, une saison, dans laquelle le rôle de la paille et du feu est très grand.

II. De tout ce qui précède nous sommes en droit de conclure que le culte du feu était en honneur parmi les Arméniens de l'âge moyen du paganisme. Par rapport à l'âge récent, nous pouvons peut-être affirmer la même chose, suivant en cela le rapport de l'historien de l'Arménie. En effet, Moïse de Khorène (II, 7), tout en disant que le fondateur de la dynastie des Sassanides s'était rendu maître de l'Arménie-Majeure, écrit de lui les lignes suivantes: « Il favorisa encore plus les fonctions religieuses dans les temples; il ordonna aussi d'entretenir toujours allumé le feu ormizdien, qui était sur l'autel à Bagâuan ». Ce ' bourg-de Dieu ' était situé dans le canton de Bagréûandène, presque au centre de la province royale d'Ararat. Bien que le récit, d'après lequel Ardašir Ier aurait conquis l'Arménie, n'ait pas une valeur historique sérieuse, nous pouvons toutefois admettre avec une grande probabilité du fait que, au IIIe siècle de l'ère chrétienne, le culte du feu continuait d'être en honneur dans l'Arménie-Majeure. Si ce feu était appelé ormizdien, nous savons que dans le Boundéhesh (IX, 5) il est fait mention du « feu d'Ahaura-Mazda », un feu qui « se trouvait devant » le dieu suprême de la religion zoroastrienne (*ibid.*, XL, 2). Dans l'Avesta, le feu est très souvent qualifié de « fils d'Ahoura-Mazda » (*Yaçna* I, 37-38. XXXVI, 7. LXI, 1, etc.). La mention du « feu ormizdien », faite par l'historien de l'Arménie, n'est pas trop susceptible de la critique en sa défaveur. En la considérant donc comme fondée, il faut penser que le feu sacré d'Ormizd [1]) avait été introduit en Arménie sous les Achéménides ou par Tiridate Ier, tandis que le culte d'Agni=Vahagn continua toujours d'être en honneur dans le pays. Cette dernière pensée trouve sa justification en ce que les bardes de Colthène chantaient un hymne en l'honneur de Vahagn jusqu'à l'époque où Moïse de Khorène écrivait ses histoires. A en juger de certaines indications fournies par cet auteur, il existait dans la Gordyène, au pied d'une montagne, « une maison du feu, de l'insatiable feu, qui brûlait sans cesse en l'honneur des divinités,... dans une localité appelée Bouth » [2]).

[1] Ou Ormuzd (Ahoura-Mazda). [2] M. de Khor., *Hist. des vierges Rhipsiméennes* (en arménien), édit. de Venise, 1843, p. 301.

III. Nous avons constaté plus haut que le Vahagn=Agni des Arméniens était véritablement dracontolète, 'destructeur de dragons'. C'était justement à ce titre que le dieu-Feu indo-arménien ayant subi, à une époque récente, une transformation, avait revêtu la personnalité du demi-dieu Hercule des Grecs. Faustus de Byzance, un des premiers écrivains nationaux, avait connaissance de l'Hercule des Arméniens quand il écrivait (III, 14) que saint Grégoire « renversa les autels des temples d'Hercule, c'est-à-dire de Vahagn, à l'endroit nommé Aštišat... » Il écrivait aussi (*ibid.*): « au pied de la hauteur qui servait jadis d'emplacement au temple d'Hercule et qui s'élevait en face de la grande montagne, nommé Šoul » [1]). Il est vrai que l'auteur d'Agathange, un des plus anciens écrivains nationaux, ne se sert pas de l'appellation d'Hercule; mais son silence sous ce rapport est amplement compensé par la mention faite par Faustus, son contemporain, qui, en identifiant Hercule à Vahagn, met en relief un des sujets les plus importants de la mythologie arménienne. Quant à Moïse de Khorène, il croyait que notre Agni=Vahagn était le même personnage que Vahagn, roi d'Arménie, fils de Tigrane Ier; ainsi, il estimait (I, 31) que les bardes de Colthène chantaient leur chant « Le ciel et la terre... » en l'honneur du roi Vahagn [2]). Mais il est évident que cette pensée était en opposition avec le véritable état de choses; car, d'abord, le chant précité avait été composé et chanté, à n'en pas douter, en l'honneur du dieu Agni de la religion védique, dont le culte avait été introduit en Arménie; en second lieu, le roi Vahagn, si même il portait réellement ce nom, au lieu de procurer du bien à sa patrie par quelque entreprise héroïque couronnée d'heureux résultats, avait été la cause de la destruction du royaume national. Par conséquent, les Arméniens n'avaient aucun motif de le mettre au nombre de leurs dieux, malgré que l'historien de l'Arménie dise (*ibid.*) que les poètes de Colthène « disaient de lui qu'il était placé au rang des dieux, et dans le pays des Ibériens [3]) on lui avait élevé une statue et on l'honorait en lui offrant des sacrifices ». Suivant cette donnée, le culte d'Agni avait été adopté par les Ibériens aussi, qui ne pouvaient avoir quelque motif pour déifier un roi d'Arménie, vaincu et réfugié dans leur pays. Ici une

[1] C'est-à-dire 'Taureau', une des branches du Taurus. [2] Cette pensée était aussi de la nation entière au siècle de Moïse de Khorène. [3] C'est-à-dire la Géorgie moderne.

pensée se présente à notre esprit tout naturellement; comme le roi Vahagn avait combattu contre les armées perses de Darius Ier, il paraît certain que les Arméniens avaient appliqué aux Perses de Darius les mots allégoriques de « dragons » et de « dracontogènes », épithètes dont ils se servirent ensuite pour indiquer les Mèdes du royaume d'Atropatène et les colonies médiques que le roi Artaxias Ier avait réunies aux populations de son royaume. C'était très probablement à cause de ses premières victoires qu'il avait remportées sur les Perses que les Arméniens avaient donné au roi Vahagn le titre de dracontolète, 'destructeur de dragons'. Ainsi, la dénomination de ce roi et ce titre manifestement exagéré avaient dû créer dans le peuple un courant de récits et légendes imaginaires, ce qui avait occasionné une évolution dans les idées qu'on avait des attributions et de la personnalité même d'Agni, qui, à la fin, avait été supplanté par le roi Vahagn le drancontolète. C'est ainsi que nous pouvons nous expliquer l'erreur de Moïse de Khorène, ce qui, à vrai dire, n'était pas de sa faute, mais bien devait avoir son origine dans les efforts du christianisme, qui voulait abîmer dans l'oubli tout le passé du paganisme en faisant agir même la fable pour étouffer les croyances mythologiques.

Cependant, les Grecs aussi avaient leur Hercule tout aussi dracontolète. Faustus de Byzance nous a appris tout le premier que dans le village d'Aštišat il existait « des autels des temples d'Hercule, c'est-à-dire de Vahagn ». Le témoignage de cet historien ne saurait être sujet à contestation. Mais l'appellation d'Hercule ou plutôt d'Héraclès, employée par cet auteur, était purement grecque; on en sera donc à conclure que sa personnalité divine et ses attributions devaient être connues par les Arméniens à l'aide de leurs relations avec les Grecs ou plus probablement avec une population dont l'idiome aurait suivi de très près celui de l'Hellade. Il est vrai que, sous ce rapport, toute donnée historique nous fait défaut. Au dire de Moïse de Khorène (II, 12), son Artašès Ier ayant trouvé en Asie la statue d'Héraclès, toute de bronze et couverte de dorure, l'avait expédiée en Arménie; et « les pontifes de la race des Vahounik estimant que la statue d'Héraclès, faite par Scyllis et Dipœnus, était leur ancêtre Vahagn, l'élevèrent dans la Tarônite, dans le village d'Aštišat, leur propriété, après qu'Artašès fut décédé ». Ces paroles nous autoriseraient peut-être à admettre comme un

fait historique que la statue et le culte d'Hercule avaient été introduits de l'Asie-Mineure ou de la Cilicie en Arménie; et ce fait ne peut être attribué à l'Artašès de Moïse de Khorène, mais bien à Tigrane II le Grand, qui avait saccagé à différentes reprises la Cappadoce et la Cilicie.

IV. Nous avons vu plus haut que, suivant Faustus de Byzance, Aštišat possédait « les autels des temples d'Hercule ». Par ces mots nous devons nous former cette conception que, dans l'enceinte consacrée à ce dieu, il y avait différentes chapelles ou divers temples avec leurs propres autels. Ceux-ci, comme nous l'apprenons d'un autre témoignage, étaient collectivement nommés « temple Vahêvahien »; toutefois, cette expression indiquait principalement le temple consacré à Vahagn, ce qui impliquait l'indication de l'enceinte sacrée elle-même, embrassant trois chapelles ou temples pourvus chacun d'un autel. Il va sans dire que la dénomination de Vahêvahien était improprement employée pour le seul temple de Vahagn, comme nous le démontre la phrase: « les autels des temples d'Hercule »; car, ces autels et ces temples ou plutôt chapelles n'étaient point exclusivement consacrés à Hercule. Nous avons vu plus haut [1]) que dans la religion brahmanique on reconnaissait une classe particulière de dieux appelés Vasavaḥ, 'les Bons'. C'était une dénomination collective, que nous retrouvons dans le terme arménisé Vahêvah-ien, qualifiant un temple dans lequel séjournaient trois divinités en même temps. Au rapport d'Agathange (CXIV), saint « Grégoire apprit que le temple Vahêvahien restait encore debout dans le canton de Tarônite, un temple très riche, rempli d'or et d'argent et de nombreux présents offerts par de grands rois; il portait le titre solennel de 'huitième sanctuaire' [2]) et le nom de Vahagn le dracontolète. C'était l'endroit des sacrifices des rois de l'Arménie-Majeure, situé sur le sommet du mont Ḱarḱê, sur la rive de l'Euphrate, vis-à-vis la grande montagne du Taurus, et, à cause des nombreux sacrifices qui s'y faisaient, on l'appelait aussi Yaštišat [3]). Trois sanc-

[1] Article Ier de ce chapitre. [2] Proprement « fonctions *ou* 'lieu de fonctions ». [3] Faustus de Byzance (III, 14) dit que « les autels des temples d'Héraclès-Vahagn » y étaient situés. Moïse de Khorène (II, 15) ne fait que placer dans ce village l'Héraclès-Vahagn. Faust. de Byz. (*ibid.*) précise l'endroit lorsqu'il dit d'un évêque nommé saint Daniel: « il demeurait souvent à l'origine de la source, au pied de la hauteur qui servait jadis d'emplace-

tuaires [1]) y restaient encore debout: le premier était le temple Vahêvahien; le second, celui de la déesse Mère-d'or, née d'or; c'est dans ce sens que son autel aussi était appelé autel de la déesse Taillée-en or, Mère d'or; le troisième temple était nommé celui de la déesse Astłik, appelé aussi, suivant le rite grec, chambre de Vahagn; la déesse est Aphrodite elle-même ».

On ne souffre pas de difficulté pour comprendre de quel genre était ce troisième temple, ou plutôt à quoi il servait. Mettant de côté les mots: « suivant le rite grec », qui n'ont pas leur raison d'être, le temple de l'Astłik d'Aštišat était aussi considéré comme la demeure ou la chambre à coucher de Vahagn. Ainsi, comme chez les Aryas-Hindous Agni était l'époux d'Agnayi, Vahagn, en sa qualité d'Agni arménisé [2]), était-il donc reconnu pour être l'époux d'Astłik? Pourtant, cela ne pouvait être sans un très grave inconvénient; car, comme nous verrons plus bas en parlant de cette déesse, Astłik cohabitait avec Aramazd. Mais il y a plus. Comme, dans l'espèce, il s'agit évidemment d'Hercule des Grecs, le passage suivant de Moïse de Khorène (II, 14) décrit une situation anormale à l'égard de ce demi-dieu; il dit: « Cependant, Tigrane ordonna d'élever dans les lieux des sacrifices la statue d'Aphrodite, comme celle de l'amante d'Héraclès, à côté de la statue d'Héraclès ». Mais les auteurs hellènes rapportent qu'Hercule passa les années de son enfance sur le mont Cithéron de la Béotie dans les rudes exercices des bouviers. Dans cet endroit lui apparurent Aphrodite et Minerve, dont la première était la personnalité de la luxure, et la seconde celle de la vertu. L'une et l'autre firent l'apologie de leurs personnes dans le but de gagner l'esprit du héros et de se l'attacher. Mais Hercule ne prêta pas oreille aux insinuations d'Aphrodite et s'attacha à Minerve [3]). C'est donc pour nous le cas de dire que, puisque Hercule avait méprisé Aphrodite, il était loin d'être bienséant que la méprisée fût placée à côté de son mépriseur.

ment du temple d'Héraclès et qui, en s'élevant en face de la grande montagne, nommée Şoul, se trouve éloignée du lieu de l'autel, du côté inférieur, d'environ un jet de pierre, la source se trouvant dans l'étroit ravin, dans le petit bosquet riche en frênes, nommé Haşĭaş-draht (jardin-de frênes) ».

[1] En arm. cl. *bagínk* (lisez: *baghínk*); le mot *bagín* est employé pour signifier aussi bien 'temple, sanctuaire', qu' 'autel'. [2] Il faut aussi remarquer que Vahagn avait aussi pris le nom grec d'Hercule. [3] Voy. particulièrement Victor Duruy, *Histoire grecque*, 10e édition, pp. 16-17.

D'un autre côté, l'expression employée par Agathange à l'égard d'Astłik: « la déesse est Aprodite elle-même », n'est point tout-à-fait correcte; car, selon les apparences, Aphrodite, la déesse de la vie sensuelle des Grecs, avec toute sa nature et tous ses caractères, n'était ou ne pouvait être l'Astłik des Arméniens. Si donc jamais Astłik fut l'épouse d'Héraclès, tout en admettant à ce sujet une évolution religieuse à une époque inconnue, nous devons reconnaître que, sous le nom de l'Hercule grec, les Arméniens honoraient le Melqarth=Héraclès des Phéniciens, qui avait pour compagne la déesse Astarte=Astłik. Ainsi, les relations qui existaient entre Vahagn=Héraclès et Astłik susmentionnés ne peuvent s'expliquer que par la mythologie phénicienne. — En tout état de choses, le temple de Vahagn d'Yaštišat était, à n'en pas douter, voué au culte du feu, tel que le chant dit des bardes de Colthène « Le ciel et la terre... » nous le fait envisager [1]).

CHAPITRE V.

Divinités soumééro-accadiennes.

I. Astłik. — II. Nanée. — III. Les Aralêzes ou Ałlézes.

I. La reine Šaris des âges anciens avait pris, à une époque récente, le nom d'Astłik; c'était une simple traduction de nom. La dénomination d'Astłik offre tout d'abord le sens de ' petite-

[1] Zénobe de Glak, un auteur pseudonyme du VII[e] siècle à coup sûr, écrit (édit. de Venise, 1839, p. 8 et suiv.) qu'une colonie indienne s'étant transportée en Arménie avec ses dieux Gisanê (lisez: *Ghisanê*) et Démètre, ceux-ci furent honorés par les Arméniens d'un culte religieux. Cependant, les Indiens ne reconnaissaient pas des divinités portant ces noms, et le récit est dépourvu de certitude historique. Si on veut mettre en parallèle la dénomination de Gisanê avec l'appellation indienne de Krišna, celle-ci, avec l'acception de ' noir ', est le nom d'un Asoura, un mauvais génie, dont les nuages gros et noirs de tempêtes sont « les épouses enceintes » (voir Rig-Véda, I, VII, VII/101, 1). L'appellation de Krišna est aussi mentionnée dans le Rig-Véda comme portée par deux poètes sacrés. Dans l'épopée de Mahâbhârata, Krišna est même le nom d'une jeune fille. (Gelzer). Quant à la dénomination de Démètre, elle était en usage exclusivement chez les nations parlant un idiome plus ou moins grec. Voy. S. Weber, *Die kathol. Kirche in Armenien*, pp. 40–41.

étoile'; mais il est très probable que la particule -ik était employée pour exprimer un sentiment de tendresse, comme aussi pour qu'elle servît à former une désinence d'adjectif qualificatif de ce nom propre [1]). Dans ce dernier cas, le terme d'Astlik devait avoir le sens de '*déesse* sidérale'. Nous ne savons pas avec une entière certitude si la planète Vénus était jamais considérée comme le symbole de la déesse Astlik.

Suivant Moïse de Khorène (I, 6), la Sibylle bérosienne connaissait une sœur de Zrouan, de Titan et d'Yapétosthê; elle se nommait Astlik et avait joué le rôle de pacificatrice dans la guerre que ces trois frères se faisaient entre eux. On ne saurait dire quels rapports pouvaient exister entre cette Astlik et la déesse des Arméniens des âges inférieurs.

Nous avons vu que, dans la première période mythologique, la reine Šaris devait jouir du privilège d'être l'épouse du dieu suprême Ḥaldis. Dans la seconde période, la déesse Astlik, qui était la reine Šaris elle-même, se présente manifestement comme l'épouse d'Aramazd. Dans les âges anciens, la reine Šaris et le suprême dieu Ḥaldis se rejoignaient dans un temple; et dans les âges récents le suprême dieu Aramazd et la déesse Astlik cohabitaient dans une et même maison. Dans l'histoire des vierges Rhipsiméennes, dont la composition est attribuée à Moïse de Khorène, il est dit que ces saintes vierges, dans leur pérégrination en Arménie, se dirigèrent vers le canton des Tmorik en Gordyène; tout en décrivant leur marche de cette localité dans la direction du Tigre, l'auteur dit: «Elles allèrent au mont Palat [2]); on disait qu'il y avait là une très grande multitude de démons; qu'il y avait aussi dans cet endroit la maison d'Aramazd et d'Astlik, maison profondément vénérée par la population de cette localité et des voisinages. On y célébrait souvent des fonctions et des solennités religieuses; c'est là le motif de l'origine de l'appellation de Palat» [3]). Comme on le voit, la situation exacte de la maison ou plutôt du Palais du couple divin ne nous est pas indiquée clairement; mais il semble qu'elle n'était pas loin de la rive gauche de la branche orientale du Tigre, en Gordyène.

[1] Comp. arm. cl. *sast-ik* 'fort, e', *ḥabous-ik* 'trompeur, euse'; dans ces mots l'élément *-ik* n'est pas une désinence pure et simple. [2] Ce terme signifie 'Palais', comme nous avons dit plus haut. [3] Œuvres complètes de M. de Khor. (en arm.), édit. de Venise, 1865, p. 301.

II. Saris-Astłik était la première divinité empruntée par les Arméniens aux Souméro-Accadiens. Ils leur en avaient emprunté une seconde, qu'ils appelaient Nanée [1]). Agathange (CIX) rapporte que lorsque saint Grégoire, le roi Tiridate III et les soldats renversèrent le temple d'Anahite d'Érèze, « ayant ensuite traversé le fleuve Gâyl [2]), ils détruisirent le temple de Nanée, fille d'Aramazd, dans le bourg de Thil. Et ayant pillé et rassemblé les trésors des deux temples, ils les laissèrent en offrande, avec leurs terrains, au service sacré des églises de Dieu ». Le bourg de Thil était situé dans le canton d'Akilisène. Comme aucun écrivain national, contemporain d'Agathange [3]), ne décrit la nature et les caractères divins de Nanée, lorsque cet auteur nous la représente comme fille d'Aramazd, on penserait peut-être que Nanée était une des divinités de la religion avestique. Cependant, le mazdéisme n'avait point une déesse de ce nom et fille d'Ahoura-Mazda, de même qu'Anahita n'était point fille de ce dieu suprême des mazdéens. Mais si les Arméniens reconnaissaient toutes les deux comme filles d'Aramazd, leur suprême dieu dans la basse époque, il faut admettre qu'il y avait eu alors lieu une innovation chez eux, sans compter qu'Agathange aussi avait pu être victime d'une tradition boiteuse ou incomplète.

Les Souméro-Accadiens, peuples d'origine présumée touranienne de la Babylonie primitive, reconnaissaient sous le nom de Noun la profondeur des Eaux, comme ayant la nature divine. Comme Noun était une personnalité mâle, on reconnaissait en même temps une personnalité femelle sous le nom de (Nounna) Ninna ou Ninni, qui représentait, elle-aussi, la profondeur des Eaux. La dénomination d'Anoun, qui offre le sens de 'ciel' et qui était employée en Accad dans les temps très reculés, avait des rapports avec l'appellation de Noun. La forme sémitisée féminine du terme Anoun était Anounit; sous cette

[1] Cette dénomination n'était point employée par les Arméniens sous la forme grecque de Ναναία. Il est vrai qu'Agathange nous révèle l'appellation de la déesse sous la forme d'adjectif « *Nanéakan* »; mais dans le liv. II des Macchabées, I, 13, la version arménienne transcrit le nom de cette déesse simplement par « Nanïây » au gén. sing., dont le nominatif ne peut être que Nanê. [2] C'est-à-dire Lycus. [3] Ici comme ailleurs, nous attachons très peu d'importance aux dires des auteurs postérieurs à ceux du v[e] siècle qu'ils ne font que copier ou enfler comme à plaisir.

dénomination, la déesse était reconnue pour être « fille du ciel », et son principal temple s'appelait *É-anna* ' Maison-du ciel '. Il est donc manifeste que la première conception religieuse avait subi, dans les anciens temps mêmes, une évolution notable. Avec le temps, la déesse Ninna, à cause de son titre ou de sa qualité de « fille du ciel », devint Istar, c'est-à-dire Astlik. Cependant, dans les temps relativement récents, à Babylone la déesse était connue sous les formes de noms « Nanâ » et « Nannâi ». Dans une de ses inscriptions, Tiglat-Piléser III (745-727 av. J.-C.) appelle Nanâ « la dame de Babylone »[1]). De son côté, Assourbanipal (668-env. 638 av. J.-C.) rapporte que, 1635 ans avant lui, la statue de la déesse « Nannâ » avait été enlevée en Babylonie par les Élamites et transportée dans la ville de Suse, et que lui-même l'avait enlevée de cette ville et l'avait placée dans la ville d'Ored de la Babylonie[2]). Cependant, on continuait dans la ville de Suse d'honorer la déesse par un culte religieux, lorsque Artaxerxès II Mnémon (405-359 av. J.-C.) l'a placée au nombre des divinités perses, lui érigea, comme à Militta, des temples et des statues et, par lui, en Perse, pays d'un peuple mazdéen, Nanâ fut honorée comme si elle était Anâhita en même temps que Militta. Bien que Ninna-Nanâ n'avait pas précisément la nature de la déesse vierge de la religion zoroastrienne, toutefois, selon la conception qu'on en avait formée dans les temps primitifs, elle était, comme nous l'avons dit, la personnalité femelle de la profondeur des Eaux; par conséquent, Artaxerxès II pouvait l'identifier aisément à Anâhita des mazdéens. Ce roi reconnut aussi Ninna-Nanâ comme Vénus, parce que la déesse était aussi honorée en qualité d'Istar, bien que c'était postérieurement qu'elle avait revêtu la personnalité de cette déesse. C'était ainsi que l'Anahite du canton d'Akilisène avait ajouté à son appellation avestique le rôle honteux de Vénus ou de la « dame de Babylone ». Dans le II[d] livre des Macchabées, I, 13, 15, de la version des Septante, l'appellation de la déesse Nanée se présente sous la forme de Ναναία. On y rapporte qu'An-

[1] Voir Layard, *Inscriptions in the cuneiform character*, pl. 17, ll. 15-16.

[2] Voy. les *Annales* d'Assourbanipal dans le *Cylindre de Rassam*, col. VI, ll. 107-124, édit. de Eb. Schrader dans sa *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, pp. 208-211. G. Smith, *History of Asurbanipal*, pp. 234, 244, 249, 250. G. Hoffmann, *Akten*, p. 156 et suiv. Eb. Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 2[e] édit., p. 459.

tiochus IV Épiphane (174-164 av. J.-C.) avait mis à sac, dans la ville de Suse, le temple de la déesse.

Nous nous trouvons dans une complète obscurité pour savoir à quelle époque et par quel moyen le culte de Nanée (= Nanê) avait trouvé accès en Arménie [1]).

III. Les Aralêz*es* ou Aṙlêz*es* étaient des divinités souméro-accadiennes; nous en avons parlé ci-haut (chap. III, art. IV).

CHAPITRE VI.

Divinité syro-phénicienne.

I. Baršimnia ou Baršamîn.

I. Agathange, le seul écrivain digne de confiance, écrit (CIX) sur cette divinité: « Saint Grégoire se rendit dans le canton de Daranisse dans le but d'y renverser les autels des dieux faussement appelés tels; ces autels se trouvaient dans le village de Thordan et dans le temple qui portait le nom de " Baršimnia, dieu excessivement blanc". Tout d'abord, ils ruinèrent ce temple et mirent en pièces la statue du dieu. S'étant emparés de tous les trésors en or et en argent, ils les distribuèrent aux pauvres. Ils consacrèrent au nom de Dieu le village avec tous ses champs et ses terres, situés dans ses limites. Saint Grégoire éleva, là aussi, le signe de la croix du Sauveur de tous ».

L'appellation de cette divinité, mentionnée par Agathange, est en partie altérée; dans la version grecque, l'appellation est rendue en forme féminine, (βωμὸς Βα[ρ]σαμήνης), ce qui est manifestement erroné [2]). En l'écrivant « Baršamîn », Moïse de Kho-

[1] Moïse de Khorène (II, 12, 14) fait placer, dans le bourg de Thil, par Tigrane le Grand, la statue de Minerve, dont il dit que Artašès Ier l'avait expédiée de l'Hellade. La traduction grecque d'Agathange (§ 133) porte τῆς Ἀθαινᾶς 'de Minerve', au lieu et place de Nanê. Il y a là, sans doute, une erreur; et notre historien, qui veut quand même suivre la version grecque susdite, adhère à cette erreur, en même temps qu'il forge des fictions historiques sur les deux rois susmentionnés. [2] Un exemplaire manuscrit d'Agathange porte la forme de « Baršamîn ». P. Basile Sargisian, *Agathange* etc., p. 152, note 4.

rène s'est plus rapproché de la forme correcte « Ba'alšamem ». L'arménien classique nous montre des exemples de changement du son l en r, ce qui se renouvelle dans le cas présent, dans le terme « Ba'al- »[1]); d'un autre côté, les sons a'a étant tout à fait étrangers au génie de l'idiome arménien, leur contraction devait forcément avoir lieu dans la forme arménisée. Ainsi, le terme de « Ba'al » était devenu « Bar- ». Le reste à l'avenant. Le terme phénicien « Ba'al-šamem », un mot composé en même temps que nom propre, se traduit 'Seigneur-des cieux'. Par cette appellation, d'abord les Phéniciens et ensuite les populations araméennes comprenaient le dieu suprême du ciel et, en général, de l'univers entier. Les inscriptions phéniciennes font de fréquentes mentions du dieu Ba'alšamem[2]). Sanchoniathon, qui était de nationalité phénicienne, a transcrit le nom de cette divinité en Βεελσάμην (*Beelsamên*)[3]. Elle était appelée Ba'alšamîn par les Araméens, et Be'elšamîn par les Syriens. Chez ces derniers, le culte de ce dieu était très solennel. Sa personnalité était mâle; il est clair que si cette personnalité était féminine, au lieu de Ba'al- et Be'el-, nous aurions eu Ba'alit- et Be'elit-.

Ici, en négligeant de parler du géant assyrien Baršam, une des multiples fictions de Moïse de Khorène (I, 14), nous devons prêter attention à ce qu'il écrit du dieu Baršamîn. Au dire de cet historien (II, 14), Tigrane II le Grand « descendit en Mésopotamie, et, y ayant trouvé la statue de Baršamîn, faite d'ivoire, de cristal et d'argent, il donna ordre de la transporter et de l'ériger dans le bourg de Thordan »[4]). Tandis qu'Agathange garde le silence sur l'origine de cette divinité, l'historien de l'Arménie place son lieu originel en Mésopotamie, séjour d'une partie des nations sémitiques; et comme il ne nomme ce lieu, ni ne le précise non plus, il est très probable qu'il avait très bien conjecturé la nature sémitique du nom de Baršamîn, et c'est pourquoi il fait transporter la statue de ce dieu en Arménie du lieu de sa demeure en Mésopotamie (?!). Et s'il adjuge ce fait à Tigrane le Grand, ce qui n'est pas dépourvu de toute probabilité c'est qu'il n'ignore point que ce roi avait fait des expédi-

[1] Le mot ourarțique *pul-u* est devenu dans l'arm. cl. « ṗor-ém », tous les deux offrant le sens de 'graver'; de même l'ourarț. *uld-is* prit la forme de « ourd » dans l'arm. cl. avec le sens de 'conduit', commun à tous les deux.

[2] E. Meyer, art. *Ba'al* dans le *Roscher's myth. Lexicon*, Sp. 2872. [3] Eusèbe, *Preparatio evangelica*, I, x, 7. [4] Dans le canton de Daranisse.

tions heureuses en Mésopotamie. Mais il nous paraît improbable que Moïse de Khorène, un auteur, à coup sûr, du VIIIe siècle, ait eu sous la main un document historique qui ne fût Agathange en original arménien ou plutôt la version grecque de cet ouvrage, un document qui ait rapporté le transfert de la statue de Baršamîn par le roi Tigrane le Grand. Cependant, ce roi avait aussi conquis la Phénicie. S'il y eut donc transfert, il faut plutôt admettre que l'Arménie devait à la Phénicie la possession de la statue de Ba'alšamem de ce pays. Il est évident que l'épithète « excessivement blanc », employée par Agathange à l'endroit de son Baršimnia, est paraphrasée par Moïse de Khorène à l'aide des mots: « statue... faite d'ivoir, de cristal et d'argent ». Mais que tel était véritablement l'état de choses, la crédibilité de ce dernier passage de l'écrivain susdit, à l'instar de ses innombrables témoignages fictifs, est sujette à caution.

Suivant Sanchoniathon, Génos et Généa (Qên et Quênath), enfants des premiers parents, habitèrent la Phénicie; accablés de l'extrême chaleur, ils élevèrent leurs mains pour adorer le soleil qu'ils considéraient comme seul dieu et seigneur du ciel, « en l'appelant Beelsamên (Ba'alšamem), ce qui en phénicien signifie 'seigneur-des cieux' ». Ce témoignage de l'historien phénicien montre clairement que, du moins à l'origine, Ba'alšamem=Baršamîn était le dieu-Soleil.

Cependant, nous ignorons complètement quelle était la croyance chez les Arméniens par rapport à la nature et aux attributions de leur dieu d'emprunt.

LES GÉNIES

DEVINATION ET SORCELLERIE

CHAPITRE Ier.

I. Les génies en général. — II. Les bons génies. Le préposé des tombeaux Les préposés des localités. Les chiens rongeurs des chaînes d'Artavasde Ier. — III. Les mauvais génies. Les dévs. Pây; parik. Les nhangs. Le taureau-de mer. Hambarou. Les Youškapariks et les ânes-taureaux. Les dragons.

I. La croyance en l'existence des génies était commune à toutes les nations païennes. Ils jouaient un rôle considérable dans la vie et dans les actions des mortels. Il y en avait qui étaient les auxiliaires des hommes; mais il y en avait aussi qui leur infligeaient toute sorte de maux. En général, les génies n'étaient pas doués de la nature divine; toutefois, jouissant d'une situation en dehors et au-dessus de la nature humaine, ils agissaient puissament sur les facultés spirituelles, morales et physiques des hommes. Les Arméniens aussi partageaient, dès la plus haute antiquité, la superstition générale concernant l'existence et l'action des génies. Éznik, un écrivain national qui vivait dans la première moitié du ve siècle, nous en fournit des renseignements assez complets et assez précis. Il dit (I, 23): « On appelle l'ange un esprit, mais un esprit nécessaire;... le démon aussi est appelé esprit, mais un esprit méchant; nous l'appelons cependant dans notre idiome 'démon méchant', ce qui, de par le jugement de nos pères primitifs, est devenu une habitude chez nous... ». Selon cet ordre d'idées, nous allons diviser les génies ou les esprits en bons et en mauvais ou méchants, et passer en revue leurs natures et leurs actions.

II. — 1. Au dire d'Agathange, il existait un préposé des tombeaux. Le roi Tiridate III demandait avec colère à saint Grégoire: « Fais-moi connaître qui peut-il être, ce Christ, qui est celui qui te donnera la récompense de tes peines et que tu appelles créateur? Est-ce qu'il est le préposé des tombeaux, que

tu désires rejoindre; ou bien est-il celui qui te débarrassera de tes chaînes?! ... Grégoire lui répondit: le Christ est le fils de Dieu... Comme tu as bien dit, il est vraiment le préposé et le gardien des tombeaux,... et conserve les ossements de tous les hommes; il est aussi celui qui ressuscite et renouvelle tous les corps » (*Agath.*, V). Ces lignes tracées par Agathange nous donnent l'idée bien nette que le préposé des tombeaux conservait les ossements des décédés, jusqu'au jour de la résurrection; peut-être, il était aussi « celui qui récompensait les hommes de leurs souffrances ». Il est quand même évident que les Arméniens païens croyaient à l'immortalité de l'âme et à la résurrection des trépassés, et que, en attendant ce jour, les ossements des morts jouissaient de la sauvegarde du préposé des tombeaux. Nous devons rappeler ici que, dans la religion ourarṭique, les ancêtres de ces Arméniens du IIIe siècle de l'ère chrétienne croyaient à l'existence des « Ḫaldis des trépassés »[1]). C'étaient sans doute ces mêmes Ḫaldis qui, à une basse époque, avaient été synthétisés en un seul préposé des tombeaux.

2. On croyait aussi à l'existence des « préposés des localités », mentionnés par Éznik qui écrit: « On nomme aussi le préposé des localités qui apparaissait tantôt sous les traits d'un homme et tantôt sous ceux d'un serpent; par ce dernier moyen, (le diable) tâcha d'introduire dans le monde le culte des serpents » (Ézn., I, 25). On sait que, au jugement du vulgaire, le serpent, bien que penché à la malignité, était un être prudent et faisait bonne garde surtout aux édifices. Sous ce rapport, les préposés des localités, revêtant tantôt les formes humaines et tantôt celles du serpent, ne pouvaient que faire les gardiens un peu partout. Ces préposés des localités étaient, à n'en pas douter, les « Ḫaldis gardiens » de l'époque ourarṭique[2]), chargés de la garde et protection des districts, des villes et des bourgades. Nous avons vu en son temps et lieu que, en même temps que les Ḫaldis, il y avait aussi en Ourarṭou les Ḫaldisiens des villes et des villages. Nul doute, par conséquent, que ces anciennes divinités ne fussent dépouillées de leur nature divine et réduites à remplir leurs anciens rôles dans la nouvelle situation de préposés des localités, se manifestant aux mortels tantôt sous les apparences des hommes et tantôt sous les formes des serpents.

[1] Voy. notre n° 42, ll. 20/66. [2] *Ibid.*, ll. 13/53.

3. Nous devons suivre ici encore Moïse de Khorène pour nous rappeler les deux chiens qui rongeaient constamment les chaînes du roi Artavasde I[er], dans le but de le délivrer de sa malheureuse situation (*Idem*, II, 61).

Voilà pour les bons génies; passons maintenant à faire la revue des mauvais génies ou des esprits méchants.

III. — 1. Sans que nous soyons en état de connaître ce qui en pouvait être dans la haute antiquité, nous voyons que, dans les temps plus ou moins récents, et sous l'action et l'influence de la religion avestique, les Arméniens croyaient à l'existence des *dévs*, les *daevas* du mazdéisme. Citons ici le passage suivant d'Éznik (I, 24): « ...quand les villes et les villages sont ravagés et les *devs* y habitent,... ». Par ces mots, l'auteur ne fait que mentionner la croyance superstitieuse du commun du peuple sans qu'il y participe aucunement. Le mot *devá*, qui, dans l'idiome sanscrit offre les sens de 'brillant; dieu', dans l'ancien éranien signifie 'mauvais génie'. C'est dans ce dernier sens que, dans le langage arménien, le mot *dév* signifie 'démon'.

2. 3. Pour les Arméniens il existait aussi des *pâys*. Suivant l'auteur susmentionné (I, 25), on disait que « le *pây* est fait de l'homme »; et il y avait qui affirmait en disant solennellement: « j'ai vu le *pây*, de mes propres yeux vu » (*ibid.*). Cet auteur y fait aussi mention des *pariks*, qui avaient leur demeure dans les villes et les villages en ruine. A en juger des formes des mots *pây* et *parik*, il est vraisemblable que le premier était la forme apocopée du terme éranien *Pai-rika*, et on désignait par le même mot mutilé le génie du sexe masculin par rapport à celui du sexe féminin de *Pairika*. Quant au mot *parik*, il est évidemment la forme arménisée de ce terme éranien. Ainsi, les mots *pây* et *parik* étaient certainement employés pour désigner deux sortes de mauvais génies relevant d'une même classe. Les Pairikas des mazdéens, mauvais génies femelles, étaient d'une figure agréable et avenante; elles n'avaient pas la vraie foi, et à ce défaut capital elles ajoutaient celui d'être méchantes. Par leur beauté, elles tâchaient surtout de pervertir les fidèles et de les ravir à la vraie religion et à la croyance en Ahoura-Mazda [1]). Quant aux *pariks* des Arméniens, suivant l'auteur susmentionné,

[1] Sont nommément mentionnées les Pairikas Doujyâirya, Ḥnañthaiti et Moûš, et il semble qu'il existait certaines divisions de ces mauvais génies. Voir. Fr. Spiegel, *Erânische Alterthumskunde*, t. II, p. 138 et suiv.

« sous différentes formes » qu'elles prenaient, elles se manifestaient aux hommes, victimes de leur propre superstition et, qui plus est, des tromperies du diable.

4. Les *nhangs*, génies malfaisants, opéraient dans les fleuves tantôt sous des formes de femmes et tantôt sous celles de phoques. Comme des génies précédents, Éznik (I, 25) écrit de ceux-ci: « Il n'existe, non plus, des *nhangs* qui aient des personnalités, à moins que le démon ne demeure dans les localités données et tantôt ne prenne des formes visibles et tantôt ne fasse du mal ». Satan « fait croire qu'il existe des *nhangs* des fleuves; ... et, après avoir induit les hommes en erreur, lui-même prend les formes ... des *nhangs*... Car, si la *nhang* avait jamais une personnalité quelconque, elle ne paraîtrait point tantôt sous les formes d'une femme et ne se transformerait point tantôt en phoque pour noyer les nageurs en les saisissant par leurs pieds; mais bien, femme si elle est, femme elle resterait; ou bien, étant phoque, elle ne laisserait pas d'être phoque ». Comme on attribuait aux *nhangs* les caractères du sexe féminin et on limitait leur activité dans les fleuves, ces génies pouvaient bien être les nymphes des sources-d'Eaux de l'époque ourartique, ayant sans doute subi une certaine transformation à une époque récente.

5. En fait de génies d'eaux, on croyait aussi à l'existence d'un animal qu'on nommait taureau-de mer; sa nature le faisait généralement séjourner dans les lacs. Nous devons, comme pour les autres, à Éznik seul la connaissance de ce génie; il écrit à son sujet: « on dit que le taureau-de mer est la production de la vache »; ce à quoi l'auteur répond: « si le taureau-de mer séjourne dans les lacs, il n'est donc pas la production des vaches ». Cependant, un paysan disait: « dans notre village le taureau-de mer a produit une vache, et nous autres tous entendons constamment son mugissement » (Ezn., I, 24, 25). Ainsi, le taureau-de mer était engendré par la vache, et lui-même engendrait la vache; il mugissait et avait les lacs pour demeure. Quoique d'espèce bovine, il n'était qu'un monstre, puisqu'il séjournait dans l'eau et était capable d'engendrer des vaches. Les paysans ne pouvaient qu'être désagréablement impressionnés par ses mugissements.

6. Nous avons aussi la mention des *hambarous*. Éznik (I, 24) écrit: « Bien que dans les livres on fait mention des *youška*-

pariks ou des *hambarous* ou des *pariks*, on y parle suivant la conception humaine et nullement selon l'état naturel des choses ». Comme les *pariks*, les *hambarous* aussi demeuraient dans les villes et les villages ruinés; elles aussi apparaissaient aux hommes, changeant fréquemment de formes sous lesquelles elles apparaissaient. Mais « les hommes, à l'instigation des démons, donnèrent des noms à ces esprits et les appelèrent: l'un *youškaparik*, l'autre *parik* et une autre encore *hambarou* (*ibid.*)[1]. Nous ignorons quelle était la nature particulière des *hambarous* et quels étaient les mauvais tours qu'elles jouaient aux pauvres mortels. Les esprits femelles, qui séjournaient dans les ruines, pouvaient-ils faire du bien aux hommes?

7. Pour ce qui concerne le génie ou l'esprit qu'on nommait *youškaparik*, les passages d'Éznik ci-dessus cités prouvent clairement qu'on le considérait comme différent de la *parik*. Cet auteur écrit aussi (I, 24): « les hommes, en interprétant les Écritures selon leur propre opinion, pour exprimer la violence de la ruine du monde, disent que les *youškapariks*, appelés ânes-taureaux dans l'idiome grec[2]), demeurent dans les ruines. Or, qu'ils nous démontrent qu'il existe des ânes-taureaux à Babylone. Il est donc évident que les *youškapariks* et les ânes-taureaux ne sont que des noms sans aucune personnalité ». La nature particulière et les caractères de ces esprits, soi-disant connus des Arméniens, sont enveloppés d'obscurité. Lorsque Èznik identifie les *youškapariks* aux ânes-taureaux des Grecs, il est très probable qu'il les considère comme leurs Centaures. Moïse de Khorène (II, 63) aussi, en mentionnant « les combats des Lapithes et des *youškapariks* aux noces de Pirithoüs », comprend évidemment par ce mot arménien les seuls Centaures. Autant que les qualités de ces derniers peuvent s'accomoder avec les esprits de la mythologie arménienne, il faut penser que les *youškapariks* avaient, jusqu'à la moitié du corps, les formes d'un homme; quant à l'autre moitié, elle devait avoir les formes d'un cheval. Naturellement gais et doués d'un caractère sauvage, les Cen-

[1] Le mot *hambarou*, que nous rencontrons dans la version arménienne d'Isaïe, XIII, 21 et XXXIV, 13, a pour correspondant dans les Septante le mot σειρήν (*sirène*). Cependant, certains écrivains ont rendu ce mot grec par '*youškaparik*'. . [2] En grec, ὀνοκένταυρος (*onocentaure*); dans les Septante, ce mot se trouve dans Isaïe, XIII, 22 et XXXIV, 11, (13), 14, et la version arménienne le rend par '*youškaparik*'.

taures étaient aussi d'une force extraordinaire et adonnés à boire; de même qu'ils étaient portés aux amours insensées, de même ils étaient tout prêts à commettre toute sorte de spoliations et de violences. Les Centaures avaient des compagnes, dont la nature et les caractères devaient possiblement être ceux de leurs époux. — Cependant, nous devons dire ici que les écrivains arméniens se sont servis du terme de *youškaparik* pour indiquer des monstres de différentes catégories. Les Sirènes mentionnées par Apollodore sont appelées *youškapariks* dans la version arménienne de la *Chronique* d'Eusèbe [1]). De son côté, Grégoire Magistros, un auteur du XI[e] siècle, dans sa lettre à Thoṙnik Mamiconïan, identifie les Sirènes aux *youškapariks*. A en juger de ces identifications, les *youškapariks* devaient être du sexe féminin; et même la seconde partie de leur nom démontre qu'elles devaient avoir quelque rapport avec les Pairika*s* des anciens Éraniens. Du mot arménien *youšik* 'souvenir, mémoire', le terme composé *youšk-a-parik* peut bien signifier 'Pairika+douée-de-mémoire', comme aussi 'Pairika+qui-fait-revenir-en-la-mémoire'. Être fabuleux, la Sirène était considérée par les Grecs comme ayant un visage de femme et une queue de poisson.

8. La croyance en l'existence des dragons était presque générale chez les nations païennes. Nous avons dit en son temps qu'un dieu pilleur du panthéon d'Ourarṭou nous était présenté par Éznik sous les traits de dragons. Cet écrivain dit (I, 25): « Il n'existe pas, non plus, une autre créature qui puisse revêtir différentes formes, comme on le prétend pour les dragons et les *nhang*s. ...Le dragon, qui est un être corporel, ne saurait changer ses traits... Il est évident que la nature du dragon n'est que celle d'un serpent. Et la Sainte-Écriture appelle dragon un serpent d'une excessive grosseur ou un monstre marin... Au surplus, les dragons n'ont jamais pris du gibier à l'instar des hommes. Ils n'ont pas, non plus, comme les hommes, des palais qui leur servent de demeures. Et ils ne retiennent point, vivant, enchaîné et prisonnier chez eux, quelqu'un de la race royale ou bien un héros... Le diable grossit les dragons dans l'esprit des hommes, afin que certaines gens, se les représentant comme des êtres excessivement grands, les honorent d'un culte religieux ». Suivant le même auteur, le dragon aussi était

[1] Édit. Aucher, 1818, t. I, pp. 7 et 11.

dépourvu de personnalité; autrement, « il n'apparaîtrerait pas tantôt sous les formes d'un serpent et tantôt sous celles d'un homme... Mais que dans les aires on voie des mulets et des chameaux, ceux-ci sont des formes prises par les démons et nullement celles des dragons... Le dragon n'entre pas non plus, comme le démon, dans le corps humain, contrairement à ce que certaines gens l'ont cru parce que tout énergumène siffle; car, il n'est pas possible qu'un être, qui a un corps, entre dans un être qui a également un corps » (*ibid.*). Telle était en Arménie l'activité multiple et multiforme des dragons.

CHAPITRE II.

DEVINATION ET SORCELLERIE.

Il est évident que les premiers écrivains arméniens étant d'un peu plus d'un siècle postérieurs à l'introduction du christianisme en Arménie, ne jouissent pas d'une autorité pleine et entière pour nous rapporter tout ce qui concerne la seconde période religieuse païenne. Pareille autorité constitue le privilège exclusivement des écrivains contemporains. En ce qui concerne la devination et la sorcellerie, tout ce que nous en lisons dans une homélie du patriarche Jean Mandakouni (480-487 apr. J.-C.) qui traite ces sujets [1]), était certainement le fruit des âges plus ou moins reculés du paganisme, bien que le tout se fût pratiqué dans l'Arménie chrétienne.

En soi, la devination n'était pas la sorcellerie; car, par la première on croyait prédire les événements des temps à venir; tandis que par la seconde on croyait prendre les devants des maux imminents ou plus ou moins lointains, ou bien on estimait remédier aux maux présents et actuels. Malgré cela, on prenait souvent la devination pour la sorcellerie. Suivant le contexte de l'homélie susmentionnée, sous les noms de talisman et de devination on comprenait l'ensorcellement, la consultation de grains (blés, orges, fèves), l'augure, la consultation de dés, l'astrologie et la démonologie, de même que ce qu'on appelait art

[1] *Les homélies de J. Mand.*, (en arménien), édit. de Venise, 1860, pp. 190–206.

de battre le sas, de verser des liquides, science de milieu et art de former des lettres, c'est-à-dire des caractères. Nous avouons que nous ne sommes pas en condition d'expliquer en quoi consistait une grande partie de ces tours de force charlatanesques. Le patriarche susmentionné se plaint en disant: « la plus grande partie du monde s'est assujettie au talisman et à la devination;.... en abandonnant le Dieu créateur, on recourt aux sorciers, au talisman, aux ensorceleurs et aux amulettes » [1]). L'action du sorcier nous est révélée dans les mots suivants: « Le méchant sorcier se place au milieu, commence sa sorcellerie, se donne des mouvements bizarres; il jette le sortilège à gauche et lance de fréquents crachats à droite... » [2]). « On évoque les démons à s'installer dans le sel, dans le fer, dans l'eau, dans des matières colorantes, dans les huiles, dans l'orge, dans les chevilles (de pied), dans la cire et dans le cheveu... » [3]). « On emmène des sorciers dans les logis afin qu'ils y fassent de la sorcellerie; et non seulement on se sert de l'action des sorciers étrangers à la famille, mais encore personnellement on apprend la sorcellerie et l'art d'écrire des amulettes et on les attache au cou des souffrants » [4]). « Les sorciers n'ont nullement la connaissance entière des choses présentes. Mais on dit: ' ce qui est prédit par les sorciers, arrive '. Cependant, si jamais cela se vérifie, détrompe-toi; ce n'est pas par la vertu des paroles du sorcier que la chose arriva; mais si tu n'étais pas allé consulter le sorcier, elle serait arrivée, tout de même, en son temps... Toutefois, souvent l'événement ne se vérifie pas;... mais les hommes, insensés qu'ils sont, ne prennent pas en considération l'absence de l'événement prédit; mais s'ils se trouvent en présence d'une prédiction réalisée, ils l'exaltent et la font parvenir aux oreilles du monde entier » [5]). — « Si tu dis: ' le sorcier est médecin '; sache bien que l'action d'un médecin consiste à cautériser *les plaies*, à tailler *les chairs*, à saigner et à administrer des médicaments selon l'exigence des maladies; elle ne consiste pas à forger des talismans, à prononcer des discours extravagants, ou à prendre du sel, du charbon ou du fil rouge, à ensorceler des perles, à placer une écriture préservative sur le corps des hommes, ou bien encore à attacher les os des poissons et des reptiles comme

[1] *Ibid.*, p. 196. [2] *Ibid.*, p. 191. [3] *Ibid.*, p. 194. [4] *Ibid.*, p. 193. [5] *Ibid.*, p. 195.

aussi des paquets d'amulettes sur la main, sur l'œil et sur le cou des souffrants » [1]).

Tout en recourant à devination et à la sorcellerie, les Arméniens mettaient une distinction entre les jours favorables et les jours funestes; ils admettaient aussi des temps préjudiciables provenant de l'action de la lune. On lit aussi dans la même homélie: « Pourquoi as-tu recours aux moyens magiques en vue d'établir la nature des jours, pour en distinguer les favorables et les funestes? De quelle façon le samedi ou le mercredi est donc préjudiciable pour que tu croies que l'herbe, le cep, les objets amassés dans l'aire, les moissons et les semences en soient préjudiciés?... Pour quelle raison accuses-tu la lune d'être la cause de leur détérioration? » [2]) Suivant la même homélie, on croyait à la fortune et au destin; on sait qu'à l'époque ourarṭique on offrait des victimes à Âis, dieu du destin.

SYSTÈME EXTÉRIEUR DE LA RELIGION

ET ACTIONS RELIGIEUSES ET LIEUX SAINTS

CHAPITRE UNIQUE.

I. Pontifes, prêtres et leurs enfants. — II. L'ardente idolâtrie des Arméniens. — III. Sacrifices et offrandes. — IV. Statues des dieux. — V. Temples et autels. — VI. Les huit lieux des offices divins. — VII. Les trésors et les territoires des temples.

I. De même que dans la première période religieuse, de même dans la seconde le système extérieur de la religion réunissait toutes les conditions requises en pareille matière. Bien que tout témoignage historique nous fasse défaut par rapport au pontificat suprême des rois, il ne manque cependant pas des indices concluants, qui nous autorisent à penser que la hiérarchie païenne était entièrement soumise aux ordres et dispositions émanant des rois. Suivant Agathange (XII), Tiridate III

[1] *Ibid.*, p. 191. [2] *Ibid.*, pp. 197, 198.

disait que ses ancêtres de la race royale parthe faisaient partie du nombre des dieux; il était donc naturel que, dans ce bas monde, leur situation eût été en tout absolument supérieure à celle des autres mortels aussi bien dans l'ordre de choses temporelles que dans celui des intérêts et du pouvoir spirituels.

Au dire de Moïse de Khorène (II, 8, 12), il y avait en Arménie des pontifes et des prêtres nommés Vahnounik ou Vahounik, dont la race était du nombre des seigneuries féodales de premier ordre. Ils remplissaient leurs fonctions dans le temple Vahêvahien d'Aštišat, ce qui semble avoir déterminé leur appellation familiale; au service du dieu Vahagn-Agni = Vahagn-Héraclès, cette appellation n'avait rien que de très naturel[1]. L'historien susmentionné dit aussi (II, 53, 55, 66) qu'Artašês Ier, qui ne pouvait être que notre Artaxias Ier, avait établi son fils Majan comme pontife d'Aramazd de la place forte d'Ani, dans le canton de Daranisse, et que, quand il fut tué, en raison de son caractère de pontife il fut enseveli dans le bourg de Bagâuan, situé dans le canton de Bagréûandène. Par cette dernière phrase l'historien de l'Arménie nous donne à entendre que le bourg de Bagâuan était le lieu destiné à la sépulture des chefs des prêtres, ce qui était bien possible. Au dire du même historien (II, 7), son Valaršak Ier avait établi les Spandounik surveillants des « lieux sacrificatoires »; il veut les faire passer pour une famille seigneuriale. A en juger de la tendance d'esprit propre à cet historien, il faudra, ce semble, supposer que la dénomination de la famille des Spandounik avait son origine dans le mot « *spand* » ' meurtre; victime '. Cependant, il paraît plus conforme au bon sens de penser que les Spandounik avaient pour fonction spéciale le service de Çpenta-armaiti, la déesse-Terre du mazdéisme, du nom de laquelle ils étaient nommés tels; mais l'histoire nous n'en dit absolument rien.

Suivant Agathange (I), Ḥosrov Ier, après la victoire qu'il avait remportée sur Ardéšîr Ier, « fit de grandes largesses aux prêtres ». Le même auteur (CVIII) parle de « la science des prêtres » et des « archives de l'Écrivain d'Ormizd, maître d'études et d'instruction ». Bien que cette dernière phrase concerne le dieu Tyr,

[1] Nous ne pouvons attacher une valeur historique au dire de Moïse de Khorène (II, 8, 12, 13), d'après lequel les Vahounik étaient de la descendance du roi Vahagn, et Tigrane II le Grand leur avait ôté les fonctions sacerdotales.

toutefois celle-ci aussi bien que la première donnent clairement à entendre que les prêtres s'occupaient pour le moins de la littérature, et l'enseignement religieux, en grande partie mazdaïque, était leur occupation. Quand saint Grégoire et Tiridate III renversaient les temples et les autels des dieux, partout les prêtres luttèrent contre eux en leur opposant une énergique résistance. Agathange (CXIV-CXV), en parlant du temple Vahêvahien, dit: « Les ministres chargés de la fonction sacerdotale et leurs acolytes, qui s'y [1]) trouvaient renfermés, furent mis en pièces, et on fit disparaître leurs ossements ». Au rapport du même auteur (CXX), quand Tiridate III établit des écoles chrétiennes, il ordonna « qu'on amenât spécialement, dans des localités désignées et en différents corps, les enfants des prêtres réprouvés des idoles, et qu'on leur allouât des rations. Il les partagea en deux catégories, l'une qui devait apprendre la littérature syriaque, et l'autre la littérature grecque ».

II. Le zèle des prêtres en matière religieuse était sans borne, et l'influence, qu'ils exerçaient sur les grands comme sur les petits, était grande; cet état de choses résultait de l'esprit aussi bien que des intérêts matériels de leur caste, de même que de ce fait que, comme partout et à travers tous les siècles, les corps plus ou moins lettrés ou savants étaient naturellement destinés à exercer une influence, bonne ou mauvaise, sur toutes les classes d'hommes dépourvus d'une instruction quelconque. C'est ainsi que l'idolâtrie avait jeté de profondes racines dans tout le pays.

D'ailleurs, la religion elle-même s'imposait aux hommes plutôt attachés aux intérêts matériels qu'ils s'en promettaient que convaincus de la vérité de leur religion. Tous les biens provenaient des dieux. Le roi Tiridate disait à saint Grégoire: « Veux-tu faire ma volonté en servant les dieux, qui sont la vie et la splendeur de toute la terre? » Le vaillant Aramazd accordait aux Arméniens l'abondance et la prospérité, Anahite ses soins protecteurs, et Vahagn la vaillance. Dans un édit Tiridate disait à ses sujets: « Vous savez comment, dès les temps de nos ancêtres, nous obtînmes la victoire et une longue paix avec l'aide des dieux, comment nous subjugâmes toutes les nations, et nous les avons conservées sous notre obéissance. Mais quand, dans l'accomplissement de nos devoirs religieux, nous n'avons pas sa-

[1] C'est-à-dire dans le temple.

tisfait les dieux et que nous ne savions plus adoucir leur ressentiment, dans leur courroux ils nous rejetèrent hors du grand royaume »[1] (*Agath.*, XII). Ceux qui méprisaient les dieux, étaient punis par les dieux; Tiridate disait à saint Grégoire: « Puisque tu as osé outrager les divinités en disant qu'elles restent immobiles, voilà pourquoi elles t'ont puni par ce châtiment » (*Agath.*, VI). Cependant, l'autorité royale s'érigeait en gardienne et protectrice des honneurs dus aux dieux. Le même roi disait dans son premier édit, qu'il adressait à ses sujets et aux autorités constituées: « S'il se trouve quelqu'un qui offense les dieux et qui tombe entre vos mains, arrêtez-le, et, après lui avoir lié les pieds, les mains et le cou, conduisez-le à la Porte-Royale; et sa maison, ses biens, ses récoltes, ses terres et ses trésors seront à ceux qui l'auront dénoncé » (*Agath.*, XII). Telle était l'ardeur, tel le zèle religieux du souverain, scrupuleusement imité en cela par les populations soumises à son autorité.

III. La crainte des dieux, toute matérielle sans aucun doute, le respect et la vénération qu'on leur devait, l'espérance d'en obtenir des biens et la volonté de leur témoigner leur gratitude pour tout ce qu'ils devaient à leurs largesses, poussaient les Arméniens à offrir des sacrifices à leurs divinités et à leur présenter des offrandes. Les sacrifices tournaient au profit non seulement des prêtres et de leurs familles, mais aussi, comme il est probable, des populations et des voyageurs. Suivant Moïse de Khorène (II, 66), Tigrane II avait fait élever un autel dans le bourg de Bagâuan, « afin que tous les passants eussent pu jouir de la chair des victimes et les visiteurs eussent reçu l'hospitalité pour passer la nuit » dans les édifices du sanctuaire. Au rapport d'Agathange (I), Ḥosrov Ier « ordonna qu'on expédiât des messagers et qu'on écrivît des édits pour plusieurs contrées, dans le but d'adresser des actions de grâces aux (divinités représentées par les statues sur les) sept autels des (sept) temples. Il gratifia les localités de sa race arsacide, consacrées au culte national, d'offrandes de taureaux blancs et de boucs blancs, de chevaux et de mulets blancs, d'ornements d'or et d'argent avec des franges éclatantes, de tissus de soie ornés de guirlandes et de festons, de couronnes d'or et d'ornements d'argent, de magnifiques vases d'or et d'argent enrichis de pierre-

[1] Allusion à sa fuite du royaume d'Arménie.

ries, de vêtements splendides et de superbes parures. Il y ajouta en outre la cinquième partie du butin qu'il avait fait sur l'ennemi, et fit de grandes largesses aux prêtres »[1]). Suivant le même auteur (V), Tiridate III, après avoir sacrifié des victimes à Anahite dans le village d'Éreze en Akilisène, « ordonna... à Grégoire de porter à l'autel de la statue d'Anahite une offrande de couronnes et de rameaux chargés de feuillages ». Nous avons vu en son lieu que, suivant Plutarque (*Lucullus*, XXIV), à l'Anahite de cette localité on immolait des vaches. A en croire Moïse de Khorène, probablement dans la Gordyène, dans la profondeur des cavernes d'un rocher nommé Bouth « deux dragons séjournaient comme dans des tanières; ils étaient possédés du démon et noircis; on leur immolait des vierges et des garçonnets innocents. Les démons se réjouissaient du sang versé par eux; devant les autels, le feu et la fontaine, ils produisaient une scène horrible et saisissante au moyen des lueurs, des tapages et des trépignements »[2]). L'historien de l'Arménie nous rapporte donc dans ces lignes que, du moins dans un coin de ce pays, on se livrait au sacrifice de jeunes personnes des deux sexes.

IV. Les statues ou images des dieux étaient « des ouvrages faits par la main des hommes, ouvrées de bois et de pierre, faites d'or et d'argent »[3]), « forgées de cuivre »[4]), « fondues, sculptées et gravées »[5]). A en croire Moïse de Khorène (II, 14), la statue de Baršamîn était faite « d'ivoire, de cristal et d'argent ». Les statues des dieux non seulement étaient les images des divinités qu'elles représentaient d'une manière sensible, mais elles les portaient aussi en elles-mêmes; ainsi, sur la terre, les divinités faisaient leur séjour dans l'intérieur des statues.

V. Cependant, comme les statues des dieux étaient abritées sous le toit des temples, ceux-ci encore étaient leurs habitations. En arménien classique le temple était appelé *mèhĭan*, un mot foncièrement national; dans ce mot l'élément radical étant *mèh*, la syllabe *-ĭa-* n'est que le suffixe de l'adjectif relatif, équivalant à l'ourț. *-ia* ou *-ya* et à l'anc. pers. *-ya*; la lettre *-n* n'y figure que pour simple désinence. Ainsi, le mot *mèhĭan* offre

[1] Ici on croirait lire certaines inscriptions cunéiformes des rois d'Ourarțou et certains passages de la *Lettre au dieu Assour* de Sargon. [2] M. de Khor., *Hist. des vierges Rhipsimèennes*, dans l'œuvre complète de l'auteur, édit. de Venise, 1843, p. 301 [3] Agathange, V, VI. [4] *Idem*, VI, XXI, XXII. [5] *Idem*, CX.

le sens d'un lieu ' relatif-au grand ', à un être qui est au-dessus des hommes; car, il y a quasi certitude que le radical *mèh* correspond au sanscrit *máh* et à l'arm. cl. *méz* ' grand ', à cela près que dans ce dernier mot la corruption phonétique avait exercé ses droits. Dans ce cas, le mot *máh* ou *méz* devait avoir par métaphore l'acception de ' dieu, déesse, divinité '. Le mot *mèhïan*, en tant que signifiant ' temple ', demeure d'une divinité, est la traduction du βωμός (*bômós*) figurant dans Osée, X, 8 des Septante; on sait que c'est la traduction des Septante qui servit de texte à la version arménienne de la Bible. D'un autre côté, le même mot arménien est fréquemment rendu par le mot précité grec dans la traduction hellénique d'Agathange; cependant le sens principal de βωμός est ' autel '; ce n'est que dans un sens large qu'il signifie aussi ' temple, sanctuaire '.

Analysons ici le mot arménien *bagîn* [1]) ' autel '. Son élément radical *bag-* signifie ' dieu ', comme nous l'avons constaté plus haut; la seconde partie *-în* n'est que la forme apocopée du suffixe de l'adjectif relatif *-inis* de l'idiome ourarṭique. Ainsi, le mot *bagîn* offre le sens de ' divin ' ou bien ' de dieu, propre-à dieu, relatif-à dieu '. Certains passages d'Agathange donnent à entendre que le mot *bagînk̕*, dans sa forme de pluriel et dans un sens collectif, était l'équivalent du mot *mèhïan* ' temple ' [2]). De tout ce qui précède il s'ensuit qu'un édifice nommé *bagîn* était aussi un temple d'un ordre inférieur. Le mot *bagînk̕*, qui figure dans l'original arménien d'Agathange (CXIV) et qui fait allusion au temple Vahêvahien, est rendu dans la version grecque par ἱερόν (*hierón*), un mot qui signifie ' enceinte sacrée, temple ', ce qui en l'espèce est bien admissible, bien que la traduction ne soit pas mot à mot. Cependant, le mot *bagînk̕*, mentionné dans l'original arménien d'Agathange (CIX), relatif au dieu Baršimnia du village de Thordan, est rendu dans la traduction hellénique par le mot τὰ ἱερὰ (*tà hierà*), ' les temples '; sans doute cette forme de pluriel se rapporte aux mots ' faux dieux ' qui se rencontrent dans le contexte; de sorte qu'il faudra, ce semble, dire que dans le village de Thordan il existait différents temples pour différentes divinités. Il faut reconnaître que les sens des

[1] Suivant la transcription grecque, βαγιν, et la prononciation allemande *bagin*, (lisez *baghîn*). [2] Voy. Agath. (édit. arm. de Venise, 1862), CIX, pp. 585-589 et CXV, pp. 608-609.

mots *mêhian*, *bagîn* et *bagînk*, employés par les premiers écrivains arméniens, présentent une singulière confusion dans leurs rapports réciproques.

Cependant, le *bagîn* était principalement l'autel ou le 'lieu sacrificatoire', sur lequel on immolait les victimes consacrées aux divinités. — A Bitlis, au sud-ouest du lac de Van, il y a un rocher contigu aux habitations de la ville et à proximité de la prison; le rocher porte une sculpture figurée d'un dieu et d'une fonction païenne. Au centre on voit un autel, qui est fait de six rangs superposés de pierres de taille; l'autel ainsi composé est une élévation en lignes droites; les parties supérieures et celles du front et du dos de cet amoncellement sont couvertes de pierres régulièrement taillées et disposées en ordre symmétrique. Sur le haut de l'autel se tient sur ses pieds un cerf unicorne, bouche béante. Un homme, sculpté à profil, se trouve placé devant le cerf,.et un autre derrière l'animal; le second personnage est aussi sculpté à profil. L'homme du devant, jeune et imberbe, est apparemment un serf ou servant sacré, ayant son dos tourné vers le cerf; il a à la main gauche l'os de la cuisse humaine, qu'il porte en guise d'un bâton. Ce personnage porte un vêtement, pareil à une robe, qui lui descend jusqu'aux pieds; il porte aussi sur la robe une sorte de toge qui l'enveloppe du milieu du dos, et dont l'extrémité tombe sur son bras droit; ceci a donné à la toge des enfiures onduleuses. Le personnage en question porte sur la tête un casque, sur la voûte duquel il y a trois rangs de cordelettes en forme de rubans; ceux-ci du bord du casque montent en demi-cercles vers la partie supérieure; deux rubans étroits forment le bord du casque. Un peu à l'avant du sommet du casque naît une touffe de crins épaisse qui aboutit en une large queue de cheval; celle-ci descend derrière la casque et repose sur l'épaule droite du personnage, en en laissant l'oreille à découvert. A la naissance de la touffe des crins est fixé un bouton qui réunit le bord de cette touffe aux extrémités des rubans. Quant au personnage placé derrière le cerf unicorne, il porte une barbe assez longue; il a ses deux bras étendus vers le cerf; point de doute qu'il ne fût un prêtre. Il porte des vêtements tout-à-fait semblables à ceux portés par le servant ci-haut décrit. Sa tête est coiffée d'un bonnet ayant la forme d'un casque; un large ruban, partant de l'oreille du personnage et s'étendant jusqu'à son front, forme le

bord du bonnet. Cette coiffe est pliée en deux et le partie supérieure descend vers le front; le bonnet supporte aussi une queue de cheval, qui s'étend jusqu'à l'oreille du prêtre et descend sur son épaule droite [1]).

Voilà ce que nous avons jugé opportun de dire sur les temples et les autels des divinités de l'Arménie de la deuxième période. Il faut reconnaître que les écrivains arméniens sont loin de nous en donner des informations entières, nettes et précises. — Il ne serait pas inutile de dire ici que Strabon (I, II, 39) fait mention d'« une foule de *Jasonium* qu'on trouve répandus partout en Arménie, en Médie et dans les pays environnants ». Il est bien difficile de conjecturer à quelle divinité cette étrange sorte de temples était dédiée tant en Arménie qu'ailleurs.

VI. Agathange (I) écrit de Hosrov Ier: « Il ordonna qu'on expédiât des messagers et qu'on écrivît des édits pour plusieurs contrées, dans le but d'adresser des actions de grâces aux (divinités représentées par les statues sur les) sept autels des (sept) temples ». Ailleurs (CXIV), il appelle le temple Vahêvahien « huitième sanctuaire, intitulé celui de Vahagn le dracontolète ». Le terme employé pour indiquer « sanctuaire » est, dans l'original arménien *paštôn*, un mot qui signifie proprement 'fonction, office divin, * lieu de fonctions'. Il est hors de doute que par ce mot arménien l'auteur entendait un sanctuaire, un temple où s'accomplissaient des offices divins. Le mot arménien susindiqué est rendu par ὁ βωμὸς ὀγδόου σεβάσματος dans la traduction grecque, c'est-à-dire 'temple *ou* sanctuaire du huitième culte *ou* office divin'. Cependant, comment concilier la phrase « les sept autels des (sept) temples » avec celle du « huitième sanctuaire », puisqu'il est évident que ces deux passages ont des rapports entre eux? Disons toutefois tout de suite que ces sept ou huit autels ou lieux de culte devaient être, pour les Arméniens, des lieux de pèlerinage pour adresser aux divinités déterminées des prières ou bien des actions de grâces pour les faveurs qu'elles avaient accordées à leurs fidèles dévots; ceci est prouvé par la phrase: « dans le but d'adresser des actions de grâces aux... sept autels des (sept) temples », telle devant être la version mot à mot du texte arménien. Il n'est pas besoin de dire que ces

[1] Voy. le dessin de l'autel et des personnages susénoncés dans l'ouvrage du P. L. Ališan, *Âyrarat*, p. 504.

sept ou huit lieux de culte étaient les sanctuaires les plus vénérés; car, l'Arménie devait avoir plusieurs dizaines de mille de sanctuaires, les uns plus grands ou plus petits que les autres.

Il semble que, après le règne de Ḥosrov Ier, aux sept sanctuaires les plus vénérés [1]) on avait ajouté un huitième, et c'était précisément le temple Vahêvahien. Bien que, à l'exception de ce temple, nous ignorions quelles étaient les localités des sept autres sanctuaires et dans quel ordre ces derniers étaient classés, il est toutefois probable que l'état de choses était à peu près le suivant: 1°, le temple d'Aramazd situé dans la place forte d'Ani dans le canton de Daranisse. — 2°, celui d'Anahite d'Érèze dans le canton d'Akilisène. — 3°, le temple du dieu Amanor l'Hospitalier, dans la Tarônite. — 4°, celui du dieu Tyr, situé à proximité d'Artaxate. — 5°, le temple de Mihr = Mithra dans le village de Bagâyaṙij, situé dans le canton de Derxène. — 6°, celui de la déesse Nanée du bourg de Thil, situé dans le canton d'Akilisène. — 7°, le temple de Baršamîn, dans le village de Thordan, situé dans le canton de Daranisse. — 8°, le temple Vahêvahien (d'Héraclès, d'Astłik et d'Anahite), dans le bourg d'Aštišat en Tarônite.

VII. Grâce aux largesses des rois et des nobles et aux offrandes du peuple, les temples possédaient d'immenses richesses. Nous avons vu plus haut de quels magnifiques présents Ḥosrov Ier avait gratifié les sept autels des (sept) temples. Les écrivains ne nous transmirent aucun renseignement sur les trésors du temple d'Aramazd d'Ani; cependant, comme ce temple servait aussi bien de lieu de culte que de lieu de sépulture des rois arsacides d'Arménie, on peut se faire une idée de la grandeur de ses richesses. Au rapport de Strabon (XI, XIV, 16), dans le canton d'Akilisène les Arméniens avaient élevé à Anahite un temple et y avaient attaché « bon nombre d'esclaves sacrés des deux sexes ». On sait que ce temple était bâti dans le village d'Érèze; la statue de la déesse, d'abord impudique et ensuite péchant d'une excessive pudicité, était toute d'or; son temple était riche « d'or et d'argent »; « ses trésors... aussi bien que ses territoires » devinrent ensuite propriétés des églises [2]). Le temple du dieu Tyr possédait « des trésors accumulés », qui fini-

[1] Nous ne croyons pas devoir supposer que les copistes aient écrit « sept » au lieu de « huit ». [2] Agatbange, CIX.

rent par être distribués aux pauvres, aux indigents et aux souffrants; il possédait aussi un territoire bâti d'édifices de rapport; il possédait encore des champs et des propriétés rurales [1]) qui devaient constituer le plus clair de ses revenus comme de ses richesses. Dans le village de Bagâyarij, le temple de Mithra = Mihr aussi possédait « des trésors accumulés » [2]). Le temple de la déesse Nanée, situé dans le bourg de Thil, avait ses « trésors » [3]). Dans le village de Thordan, le temple de Baršamîn renfermait « des trésors composés d'or et d'argent »; non seulement le village, mais encore des terrains et des fermes étaient consacrés au temple de ce dieu [4]). Quant au temple Vahêvahien, « lieu de sacrifices des rois de l'Arménie-Majeure », il était « très riche, rempli d'or et d'argent et de beaucoup de présents offerts par de grands rois » [5]). Lorsque le peuple arménien embrassa le christianisme, toutes ces richesses, de même que tous les trésors et les territoires relevant des autres temples, furent en partie distribués aux pauvres et en partie employés au profit de la religion chrétienne. C'est ainsi que saint Grégoire, l'Illuminateur de l'Arménie, avait disposé d'immenses richesses que les temples avaient amassées dans le cours de plus de vingt siècles du paganisme d'une nation aussi riche que toute dévouée à ses dieux.

Avec la conversion du roi Tiridate III au christianisme, le paganisme devait nécessairement cesser d'être la religion officielle en Arménie; mais il n'y put être supprimé radicalement. Car, environ trente ans après l'établissement du christianisme, dans le canton de Tarônite on constata l'existence de quelques milliers d'Arméniens attachés en cachette au paganisme; un siècle après cette dernière date, la même chose arriva dans le canton de Colthène, pays des bardes nationaux; mais, ce qui était plus grave encore, dans la Gordyène le paganisme se pratiqua apparemment des siècles entiers sous la dynastie nationale des Arsacides et après sa chute. Mais il y a plus encore. Faustus de Byzance (III, 13), en décrivant les mœurs des Arméniens un peu après la mort du patriarche Yousik (362 apr. J.-C.), dit: « ils dépensaient, avec leur esprit inculte et d'une nullité absolue, leur temps à étudier les usages et coutumes du paganisme an-

[1] *Idem*, CVIII. [2] *Idem*, CX. [3] *Idem*, CIX. [4] *Idem*, CIX.
[5] *Idem*, CXIV.

cien... Ils s'adonnaient aux études de leur mythologie et de leurs chants épiques avec une croyance vive et un amour constant ».

Cependant, à cette triste époque et à ses usages très louches devaient succéder des actes d'héroïsme chrétien; car, comme la première croisade avait été jadis déclarée contre l'empereur Maximin-Daïa (311 apr. J.-C.) par les péres, la seconde sera entreprise contre les Perses (451 apr. J.-C.) par les descendants de ces mêmes Arméniens.

FIN.

IMPRIMATUR

Fr. Albertus Lepidi O. P., S. P. Ap. Magister.

IMPRIMATUR

Franciscus Faberi, Vicariatus Urbis Adsessor.

ERREURS ET CORRECTIONS

Pag.	*10*,	*lign.*	*26*:	Acarnie	Acarnanie
»	*11*,	»	*15*:	vraissemblable	vraisemblable
»	*12*,	»	*12*:	Pasargades	de Pasargades
»	*14*,	»	*21*:	riviére	rivière
»	*16*,	»	*32*:	o Hra	ou Hra
»	*18*,	»	*39*:	Enst	Eust
»	*19*,	»	*1*:	cour	court
»	*24*,	»	*4*:	appelé	appelée
»	*27*,	»	*28*:	encaissées	encaissés
»	*66*,	»	*23*:	sesourir	secourir
»	*78*,	»	*36*:	présente	présent
»	*92*,	*(in nota)*		Arians	Aryans
»	*96*,	»	*29*:	régards	regards
»	*136*,	»	*12*:	Charité	Charité)
»	*145*,	»	*29*:	consideraient	considéraient
»	*152*,	»	*23*:	'Αρἀζοι	'Αράξοι
»	*160*,	»	*5*:	. . .	. . . za-As . . .
»	*201*,	»	*41*:	bieu	bien
»	*206*,	»	*14*:	men-tionnés	men-tionnées
»	*207*,	»	*1*:	Tiglat-	Tiglath-
»	*208*,	»	*12*:	Zarișat	Zarišat
»	*224*,	»	*23*:	8),	8)
»	*227*,	»	*31*:	Moșușair	Mousașir
»	*246*,	»	*19*:	gouvernatorat	gouvernorat
»	*273*,	»	*20*:	antropomorphe	anthropomorphe
»	*275*,	»	*31*:	dos	dossier
»	*285*,	»	*26*:	tresor	trésor
»	*287*,	»	*18*:	dürent	dûrent
»	*323*,	»	*28*:	mûs	mus
»	*335*,	»	*34*:	sous	à sa
»	*350*,	»	*11*:	gouvernatorat	gouvernorat
»	*350*,	»	*13*:	Oullouson	Oullousoun
»	*353*,	»	*12*:	qui y	qui y avait
»	*361*,	»	*16*:	Bianaïns	Bianaïns »
»	*367*,	»	*11*:	d'un façon	d'une façon
»	*376*,	»	*23*:	alentours	alentour
»	*396*,	»	*22*:	s'abstins-ent	s'abstinssent

Pag. 448,	»	*12:*	Arsacides	Arsacides »
» *459,*	»	*1:*	Tigrane	Mithridate
» *466,*	»	*27:*	La jeunesse...inutile. .	En face d'une pareille situation toute résistance devenant impossible, la garnison de la ville ne pouvait que se randre à l'ennemi.
» *553,*	»	*2:*	débout	debout
» *566,*	»	*17:*	l'expréssion	l'expression
» *579,*	*(in nota)*		una lettre	une lettre
» *628,*	»	*6:*	ter-teur.	terreur
» *629,*	»	*28:*	prinçipe	principe
» *700,*	»	*29:*	de-terminé	dé-termine
» *701,*	»	*22:*	dÉrouan-	d'Érouan-
» *721,*	»	*26:*	repété	répété
» *738,*	»	*7:*	çoura-Anâhita	çoura Anâhita
» *772,*	*(in nota)*		nomme	nommé
» *774,*	»	*22:*	Rhipsimêennes, ...	Rhipsiméennes,
» *795,*	»	*20:*	bašton	paštôn

Ajouter à la pag. 203:

Remarques. — Les découvertes des restes humains fossiles, faites en Europe occidentale dans le dernier siècle, consistant en crânes et squelettes humains, surtout le crâne de Néanderthal (vallée de la Dussel) et celui de Cro-Magnon (vallée de la Garonne), ont donné motif à certains savants à penser que l'origine de la race humaine et, par conséquent, le berceau des races aryennes devaient être cherchés en Europe. A cette pensée on a cru devoir ajouter cette autre: la grande majorité des peuples aryens habitent l'Europe; la petite partie de ces peuples, qui s'était implantée en Asie, n'avait fait qu'y immigrer, en ayant son point de départ en Europe.

Laissant de côté l'orgueil d'être européen pour soutenir, *sans raisons positives géographiques et ethnographiques*, que ce fut l'Europe aryenne qui engendra l'Asie congénère, son éternellement sauvage fille.

Nous devons penser que, en Europe comme en Asie, bien avant l'apparition des groupes de peuples aryens, des peuples plus ou moins nombreux y habitaient dépourvus de tout caractère ethnographique aryen ou sémitique; la date de ce dernier nous est presque révélée dans la série imaginable des ancêtres de Nahor, aïeul d'Abraham, ancêtres qui, comme ces derniers, *devaient nécessairement avoir longtemps demeuré au milieu des nations et tribus aryennes* par la raison que les idiomes sémitiques renferment dans leur sein une certaine quantité de mots, communs aux idiomes aryens et sémitiques; à cela il faut ajouter les appellations géographiques d'un pays aryen d'Asie qui se trouvent, sans contredit, attachées aux dénominations mêmes de certains patriarches sémitiques; nous rencontrons les premières dans les inscriptions cunéiformes assyriennes et ourartiques, et les secondes nous sont offertes dans le chapitre (10e) des généalogies de la *Genèse*, comme nous verrons bientôt. Or, des traces de pareilles dénominations ni les concordances